



HAL
open science

La nature dans la cité

Nathalie Blanc

► **To cite this version:**

Nathalie Blanc. La nature dans la cité. Géographie. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 1995. Français. NNT: . tel-00449035

HAL Id: tel-00449035

<https://theses.hal.science/tel-00449035>

Submitted on 20 Jan 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La nature dans la cité

Thèse de doctorat de géographie
présentée et soutenue par
Nathalie Blanc

sous la direction de
Mme Nicole MATHIEU
directeur de recherche au CNRS

UNIVERSITÉ PARIS 1
Décembre 1995

Centre de Ressources Électroniques sur les Villes



Cette thèse a été numérisée et mise en ligne dans le cadre du
programme de numérisation de thèses de Crévilles
<http://crevilles.org>

Je remercie ma mère, Nicole Grandin, pour ses conseils, Emmanuel
Julien pour son aide matérielle et Catherine Blanc pour son soutien.

Introduction

Les représentations de la ville et la recherche urbaine accordent de manière surprenante une faible place à la dimension naturelle. C'est de ce premier constat qu'est né le projet de cette thèse. Le milieu de vie dans sa dimension naturelle a toujours constitué pour nous un sujet d'intérêt qui nous a même conduit dans une première étape à faire des études de géographie physique. Pour notre travail de maîtrise, nous avons fait des recherches, à la suite d'inondations importantes, sur les rapports entre l'aménagement agricole hydraulique et l'hydrologie d'un bassin versant dans le Gers (32). L'idée d'une intervention volontaire sur le milieu de vie nous est venue au cours de ce travail, ce qui nous a amené à nous tourner vers

la géographie urbaine et plus particulièrement vers l'urbanisme, un domaine où il paraissait possible de mettre à l'épreuve les possibilités d'action sur le milieu de vie. Nous avons travaillé, d'ailleurs, pendant des années, dans cette orientation avec des urbanistes et des architectes dans des bureaux d'études. L'expérience acquise dans le milieu professionnel, nous poussant à dépasser la simple pratique, nous a fait sentir la nécessité de réarticuler l'ensemble de notre itinéraire et nous a incité à reprendre des recherches. Il s'agissait de comprendre à partir de la géographie, discipline d'origine, la place accordée au milieu physique dans l'aménagement urbain. Pour ce faire, nous avons voulu faire intervenir les apports respectifs de la géographie physique et urbaine dans une étude du rapport homme-milieu en ville dans sa dimension concrète.

C'est alors qu'en 1992, au cours de cette démarche, nous avons eu l'opportunité de rencontrer les chercheurs du laboratoire Strates, qui consacrent leurs travaux aux "Interactions systèmes naturels/systèmes sociaux". Pour eux, l'analyse de la dimension naturelle en géographie urbaine implique de penser la ville comme "milieu où la densité, la morphologie et les catégories sociales seraient associées non seulement à l'environnement sonore, à la qualité de l'air, aux espaces verts et aux arbres mais aussi au confort climatique, aux paysages, à la faune urbaine..."¹. La lecture des travaux des chercheurs de Strates nous a conduit à nous intéresser plus particulièrement à l'environnement urbain et à l'écologie urbaine. La participation à un appel d'offres "La ville au risque de l'écologie" inscrit dans un programme d'écologie urbaine, nous a offert les possibilités de rentrer dans ce champ par le biais d'une enquête de terrain en étudiant les rapports des êtres humains et des blattes dans une cité d'habitat social.

À ce point de notre recherche, envisageant de présenter un diplôme d'études approfondies (DEA), nous avons choisi de le consacrer, sur les conseils de Nicole Mathieu, à l'écologie urbaine avec comme point d'illustration le rapport homme/blatte et d'envisager, au delà, l'approfondissement des rapports homme/nature. Or, il nous est apparu

¹ *Rapport d'activité du laboratoire Strates, axe 3, 1994, p. 115*

très vite qu'à la différence de la géographie rurale ou ce type d'étude est courant, la géographie urbaine n'aborde pas la dimension concrète du milieu de vie et ne donne qu'une faible place à la dimension naturelle dans son analyse. Nous avons, alors, voulu comprendre si son effacement dans la géographie urbaine affecte de manière plus générale les autres disciplines urbaines et même l'ensemble de la pensée sur la ville. La question principale de notre travail a ainsi pris corps : quelle est la place idéale et matérielle de la nature dans la ville ? Qu'est ce que la nature en ville ? L'effacement constaté correspond t-il à une évolution de la pensée sur la ville ? Notre projet est d'étudier les variations de la place de la nature ¹ dans la ville dans le temps et selon les disciplines.

Aujourd'hui, en effet, les représentations de la ville, qui en font un objet technique et le lieu de l'artifice, lui dénie toute dimension naturelle. Les grandes villes, modèles de sur-nature urbaine ², sont devenues le cœur de l'idée de ville. Cette orientation, qui fait de la ville un milieu technique recouvrant et se substituant à la nature, participe d'une tendance plus générale de la relation au monde physique des sociétés occidentales. Le développement de ces techniques ³ est lié à celui d'un modèle d'habiter, celui des sociétés industrielles et postindustrielles. Il vise en particulier à maîtriser

¹ Maurice Merleau-Ponty, *La nature, notes, cours du Collège de France*, Paris, 1995, p. 19 : l'étude des rapports des hommes à la nature est une question immense, qui relève plutôt d'un projet de philosophe que de géographe. Et même alors, abordant une histoire de la notion de nature, Maurice Merleau-Ponty envisage toute la difficulté : "D'ailleurs, peut-on valablement étudier la notion de nature ? N'est-elle pas autre chose, que le produit d'une histoire au cours de laquelle elle a acquis une série d'acceptions qui ont fini par la rendre inintelligible ? Il faudrait s'attacher alors à l'histoire des méprises sur le sens du mot, mais ces changements ont-ils été fortuits, n'y aurait-il pas un quelque chose qui a toujours été visé, s'il n'a pas été exprimé, par ceux qui employaient les mots ?". Et il dit : "La nature est un objet énigmatique, un objet qui n'est pas tout à fait un objet ; elle n'est pas tout à fait devant nous. Elle est notre sol, non pas ce qui est devant mais ce qui nous porte." Il lui donne, néanmoins, un sens avant de commencer ses cours. "Il y a nature partout où il y a une vie qui fait sens, mais où cependant il n'y a pas de pensée; d'où la parenté avec le végétal : est nature ce qui a un sens, sans que ce sens ait été posé par la pensée. C'est l'autoproduction d'un sens. La nature est donc différente d'une simple chose ; elle a un intérieur, se détermine du dedans; d'où l'opposition de naturel à accidentel. Et cependant, la Nature est différente de l'homme ; elle n'est pas instituée par lui, elle s'oppose à la coutume au discours. Est nature le primordial, c'est à dire le non-construit, le non-institué ; d'où l'idée d'une éternité de la nature (éternel retour), d'une solidité".

² Jean-Claude Levy, "Ville, Environnement et aménagement territorial," *REED* n°43-44, juillet-décembre 1993, pp. 3-9

³ Cf. André Guillerme, *Le temps de l'eau, la cité, l'eau et les techniques*, Seyssel, 1990, 263 p. et Cf. Michel Bonetti, *Habiter, le bricolage imaginaire de l'espace*, Paris, 1994, 230 p.

l'environnement physique et à contrôler le vivant. Il a favorisé la réduction, le recouvrement de la nature (chaleur urbaine, eau potable, assainissement, désherbant,...) et dans le même temps redéfini les normes du bien-être, du confort et de la qualité de l'habiter. Il a donc permis la fabrication d'un milieu de vie particulier.

Les explications apportées à la "crise de la ville", présentée à la fois comme une crise de la gestion et une crise des représentations de la ville ¹, omniprésente dans les textes et les discours actuels, témoignent également de cet effacement de la nature dans les représentations urbaines. En effet, il est surprenant de constater la faible part accordée à la critique écologiste et à la place de la nature dans la ville dans les représentations communes. Le cadre de vie, avec ses aspects matériels (architecture des grands ensembles et habitat collectif, urbanisme souterrain, temps de transport et encombrements...), entre, certes, dans la conception de la crise ², mais on constate que le discours sur le stress urbain ne se réfère que superficiellement au développement de la question de l'environnement et oublie le plus souvent le problème des rapports homme/nature.

Quant à l'analyse scientifique de la crise urbaine, elle examine celle-ci surtout dans ses formes sociales (ségrégation, quartiers défavorisés, crise du logement, problèmes d'immigration et d'intégration, délinquance et violence...). Elle est aussi souvent interprétée dans la relation avec les facteurs économiques (évolution du système productif, technopolisation, délocalisation/relocalisation, crise de l'emploi...) et rapportée à l'accélération des processus d'exclusion. Elle fait appel à des explications techniques (défaillance de réseaux, manque d'équipements et de services, dysfonctionnements d'un urbanisme technique...). Mais, pas plus que le savoir commun, les disciplines de la ville n'ont analysé cette crise comme

¹ Thierry Paquot, "Introduction", *Villes et civilisations urbaines -XVIIIe-XXe siècles*, Paris, 1992, p. 15 : même si cette crise est l'état normal de la ville depuis deux siècles, c'est à dire depuis le développement de la ville moderne.

² Cf. Francis Lapoix, *Sauver la ville, écologie du milieu urbain*, Paris, 1991, 293 p.

une crise des rapports des citadins à la nature, de la place concrète de la nature dans la cité ¹.

La géographie elle-même, on l'a vu, et en particulier la géographie urbaine ², a effacé de son analyse la dimension concrète des relations homme-milieu. La géographie "spatialiste" gomme les "rugosités", les résistances du milieu naturel. Elle cherche à mettre en évidence des régularités dans l'organisation des villes et utilise des modèles qui éliminent les particularités des lieux. Pour certains géographes même, la géographie ³ sera jugée davantage à long terme "sur la force de son raisonnement logique que sur la complexité des techniques ou sur la minutie de l'observation".

Par ailleurs, les définitions de l'espace urbain sont pour la plupart rationnelles, utopiques et géométriques. Les urbanistes, qui "déterminent les modalités selon lesquelles concevoir villes ou édifices à venir" ⁴, malgré les évolutions dernières ⁵, ne prennent que faiblement en compte la dimension naturelle de l'espace. Le plan urbain est une géométrie plutôt qu'un espace naturel ⁶. À contrario, les sciences biologiques et écologiques éliminent la dimension sociale de leur analyse ⁷ et ont peu à faire avec le milieu urbain.

Ce travail devrait donc permettre de relire la crise urbaine en prenant la ville "à l'envers" non pas comme un milieu technique et un cadre de vie artificialisé mais dans sa naturalité.

¹ Cf. Christian Topalov, "A history of urban research : the French experience since 1965", *International journal of urban and regional research*, Vol. 13, n°4, 1989, pp. 625-652

² Pourtant, ce sont surtout les géographes ruralistes qui se sentent concernés. Quant aux géographes urbains ils ne semblent eux que peu intéressés par ce défi. Nicole Mathieu, "L'environnement dans la géographie urbaine actuelle, diagnostic et perspectives", *Actes du colloque de Mions, Ecologie urbaine*, 1991, pp. 125-131

³ Peter Hagget, cité dans Madeleine Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, 1990, p. 279

⁴ Françoise Choay, *La règle et le modèle, sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*, Paris, 1980, p. 9

⁵ Marcel Roncayolo, *La ville et ses territoires*, Paris, 1990, 264 p.

⁶ Philippe et Geneviève Pinchemel, *La face de la terre*, Paris, 1988, 519 p.

⁷ Geneviève Barnaud et Jean-Claude Lefeuvre, "L'écologie avec ou sans l'homme", *Les passeurs de frontières, Sciences de la nature, sciences de la société*, Paris, 1992, pp. 69-113

La première partie de cette recherche concerne donc la pensée sur la ville. Nous abordons, dans un premier chapitre, des textes de géographie urbaine pour mettre en évidence la chronologie de cet effacement dont nous avons fait le constat. Nous sommes partis d'un corpus comprenant un ouvrage sur les débuts de la géographie urbaine – 1910 à 1940 – et des manuels de géographie urbaine, qui correspondent à la partie officielle de la discipline. Cet examen critique permet de comprendre la place et le rôle de la nature dans l'analyse géographique de la ville. Mais, il s'agit aussi d'un travail préalable à la réintroduction de la nature dans l'analyse en géographie urbaine à partir des dernières évolutions de cette géographie.

Cette recherche a ensuite été élargie, dans un deuxième chapitre, à l'analyse d'un corpus de textes théoriques intéressant la ville, regroupés dans des anthologies, abordant ainsi de manière limitée différents domaines de connaissance de la ville : la philosophie sur la ville, l'urbanisme et les sciences urbaines. Cette recherche bibliographique permet une mise en perspective sur plus d'un siècle des représentations de la nature dans la ville ainsi que de la forme urbaine. Les textes retenus, produits et producteurs de la culture urbaine de notre époque, font partie des classiques "urbains", comme en témoigne leur réédition sous forme d'anthologie. Ceci montre bien la valeur reconnue de ces essais pour fournir une explication aux représentations de la ville mais aussi à la ville en tant que matérialité, bien que leurs effets réels sur le sol bâti soit impossible à évaluer ¹.

Mais, par ailleurs, ces classiques urbains, diffusés, médiatisés, en particulier pour ceux de la seconde moitié du XX^e siècle, ont contribué très largement à l'élaboration "d'une disposition générale, qui ne prescrit pas seulement", au rapport à la nature, "concepts et méthodes, mais qui, plus fondamentalement, définit un certain mode d'être" ². Nous ne ferons dans

¹ Cf. Marcel Roncayolo, "L'urbanisme, la guerre, la crise", *Histoire de la France urbaine*, tome 4, Paris, 1983, p. 155. L'auteur distingue les grandes forces collectives, démographiques, économiques, politiques, qui ont été en jeu dans la production de ville et de sa matérialité "sans que toujours la claire volonté des hommes ait pu les maîtriser", et les réflexions des hommes, immanentes à la production de la ville, et qui, quel que soit leurs effets réels, méritent d'être étudiées.

² Michel Foucault, *Les mots et les choses, une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, bibliothèque des sciences humaines, 1966, p. 221

cette thèse qu'une analyse partielle de ce qui permet ce rapport à la nature aujourd'hui.

Enfin, outre le fait d'ouvrir une perspective, l'étude des textes nous renvoie à l'histoire : celle de la place accordée à la nature dans la ville en Europe à partir du XVIII^e siècle, place qui se codifie au XIX^e siècle chez les philosophes, mais aussi les scientifiques et les urbanistes, praticiens de l'espace urbain. Elle renvoie aussi aux idéologies ¹ qui ont porté la construction de la ville et ont fondé dans les représentations, et pour une part dans la matérialité urbaine, une certaine coupure entre ville et nature. De plus, la lecture chronologique de ces textes, qu'on se propose de faire ci-dessous, vise à éclairer les origines des représentations et pratiques d'aujourd'hui et à mettre en regard les différentes productions du rapport *entre homme, ville et nature* ².

Quatre anthologies ont été publiées depuis 1965 en France et peuvent être aisément consultées. Elles rassemblent des textes philosophiques, scientifiques, urbanistiques, ainsi que des textes officiels. S'appuyant sur ces textes, ce travail portera sur la place et le rôle de la nature dans le dessin d'une cité, en tant que modèle de ville et d'organisation urbaine. Même si certains textes s'attachent à mettre en évidence une idée de la ville telle qu'elle existe, la plupart d'entre eux sont écrits par des urbanistes, cherchant à fonder en théorie un modèle urbain, une cité ³. La nature participe à ce modèle et peut même en être un élément essentiel. Il s'agit de s'interroger à partir de la géographie : dans quelle mesure la nature participe-t-elle à la cité ? Quelle est la mise en espace de la nature ? Quel est l'ordre urbain que la nature contribue à construire ?

Nous faisons une double lecture de ces textes. 1°/ En étudiant l'usage du terme nature dans les anthologies, recueils de textes, prises globalement en

¹ Cf. Françoise Choay, *L'urbanisme, utopies et réalités, une anthologie*, Paris, 1965, 447 p.

² Cf. Robert Ferras, Jean-Paul Volle, "Environnement et recherche urbaine", *REED (Sretie info)*, spécial Recherche environnement urbain, février 1991, pp. 22-23

³ Nous nous référons au travail d'Olivier Godard, "Jeux de natures : quand le débat sur l'efficacité des politiques publiques contient la question de leur légitimité", *Du rural à l'environnement : la question de la nature aujourd'hui*, Paris, Arf, L'Harmattan, 1989, p. 308 qui s'appuie sur Boltanski et Thévenot pour expliquer le modèle de la cité.

tant que témoignant de la réflexion sur la ville d'aujourd'hui. 2°/ En analysant le contenu des textes eux-mêmes écrits entre le XVIII^e et le XX^e siècle, époque de grande croissance urbaine. Cette recherche n'a pas pour objet une histoire des idées et chaque texte sera pris pour son contenu immédiat d'information. Tout d'abord, en effet, nous ne connaissons pas la circulation de ces idées entre les auteurs, les lieux et les époques. Par ailleurs, nous ne voulons pas non plus user d'éléments du contexte, c'est à dire faire intervenir des ressources analytiques macro-sociales en provenance d'autres auteurs pour expliquer la position de chacun de ces textes et la situer dans un grand courant d'idées. Une telle démarche sortirait du cadre que nous nous sommes fixés ¹. Nous avons choisi, en revanche, d'évoquer tour à tour des positions singulières qui peuvent être mises en relation les unes avec les autres et confrontées.

L'analyse de la place de la nature dans la pensée sur la ville ne rend peut être pas compte de l'importance du rapport nature/ville, aujourd'hui, dans les textes. Pour analyser l'essor des recherches en matière de nature en ville, nous avons choisi d'étudier, plus finement que nous ne l'avons fait dans notre travail de DEA, un corpus de textes se référant à l'écologie urbaine. En effet, la réémergence dernière ² de "l'écologie urbaine", (Colloque de Mions, 1991, Appels d'offre SRETIE/Plan Urbain etc.....), sur le plan scientifique comme sur le plan politique, a contribué au développement d'interrogations sur la relation de la nature et de la ville. Il s'agit, donc, d'examiner, dans une deuxième partie, si il y a une progression des travaux se référant à l'écologie urbaine, du point de vue du rapport nature/ville,

¹ Florian Charvolin, *L'invention de l'environnement en France (1960-1971), les pratiques documentaires d'agrégation à l'origine du ministère de la protection de la nature et de l'environnement*, thèse de doctorat, 1993, Grenoble-Paris, p. 477 : "Ce recours au contexte agit alors comme un espace de totalisation rejeté à l'extérieur de l'explication. S'il apparaît qu'effectivement les éléments engagés dans l'explication ont des extensions plus ou moins fortes, les invoquer comme des forces du contexte, occulte le problème des modalités d'engagement, toujours singulières, des éléments explicatifs."

² Le terme écologie est créé en 1866 par un biologiste allemand Haeckel. Il signifie science de l'habitat. Selon la définition même donnée par Haeckel, ce terme désigne la science globale dont l'objet est l'étude des interrelations des êtres vivants avec leur environnement. Cf. François Ramade, *Dictionnaire encyclopédique de l'écologie et des sciences de l'environnement*, Paris, 1993, 822 p.

afin de comprendre si la réémergence de cette expression, qui est à clarifier, constitue un tournant dans la pensée de la nature dans la ville.

Car la question de la nature dans la cité, pour un géographe qui a comme volonté de réarticuler le versant humain et physique de la géographie et de réintroduire la question de la nature dans la géographie urbaine, ne s'arrête pas à celle du constat de l'effacement ou même de l'analyse de la place de la nature dans la ville selon les disciplines : elle implique d'adopter une attitude volontariste et d'utiliser une démarche expérimentale pour vérifier l'hypothèse du bien-fondé de la réintroduction de la nature dans l'analyse urbaine.

À cette étape de notre réflexion, plusieurs possibilités étaient ouvertes : une monographie urbaine, comprenant l'étude de la dimension naturelle, étude inscrite dans la tradition de la monographie géographique et des premières études urbaines, ou l'étude de la ville comme système, dans le prolongement d'études de géographie physique. Mais la monographie urbaine n'aurait pas permis de rendre compte de l'ensemble de la relation à la dimension naturelle du milieu de vie. En effet, en portant son attention sur l'analyse des formes urbaines, comme concrétisation de l'habiter urbain, cette étude aurait eu comme conséquence de n'assimiler la nature urbaine qu'avec le vivant végétal (parcs, allées plantées) ou minéral (topographie) ; point de vue très limitatif qui réduit l'exploration de la nature en ville à ce qui structure de manière visible l'étendue de l'espace urbain. L'approche systémique, elle, aurait conduit à envisager la dimension naturelle de la ville à travers une approche globale mais n'aurait pas permis de prendre en compte la force des représentations dans la relation homme/nature.

Nous n'avons donc choisi aucune de ces deux possibilités, préférant réaliser une étude de terrain comportant deux versants qui doivent être instruits parallèlement et en leur accordant le même poids, un versant physique et matériel objectivé par les disciplines qui l'analysent : qu'est ce que la nature en ville, quelle spécificité, quelle nature ? un versant culturel allant jusqu'au subjectif : quelle est la relation des citoyens à la nature, au naturel urbain, dans les représentations et les pratiques ? Ces études ont

pour but d'observer précisément la manière dont les gens à travers leur mode d'habiter – notion qui possède une dimension individuelle, sociale et matérielle – vivent la nature en ville.

Ainsi, la troisième partie de cette recherche concerne la réintroduction de la nature à travers l'étude de la relation homme-animal. Tout d'abord, les recherches en géographie urbaine, aujourd'hui comme hier, sont rares dans ce domaine. Or, nous pensons que l'essor des problèmes d'environnement doit conduire le géographe à élargir son champ d'investigation jusqu'à s'intéresser à une dimension naturelle peu abordée comme contribuant au caractère de l'espace urbain. En effet, il nous a paru intéressant de sortir des sentiers battus du végétal, du site et de la situation pour mettre à l'épreuve l'ensemble de notre démarche. Mais au delà du caractère exploratoire de cette démarche, il apparaissait important, au vu de la crise de la pensée sur la ville, de proposer une analyse à partir d'un point de vue décalé par rapport aux thèmes dominants de la recherche urbaine.

Nous pensons l'étude de cette relation pertinente pour comprendre la manière dont les gens vivent la nature en ville. En effet, l'animal en tant qu'être vivant doué de locomotion, offre la possibilité de lier les différents niveaux et dimensions de l'habiter et fait intervenir la dimension concrète du logement, de l'immeuble et de la ville. L'étude de cette relation permet donc d'analyser l'enchaînement des différentes échelles de l'habiter. Enfin, de par le fait qu'il renvoie à une dimension individuelle, sociale, économique aussi bien que géographique, il permet d'aborder la complexité de l'urbain et de la production matérielle de la ville.

L'étude de deux espèces animales, exemples de la relation homme/animal en ville, avec d'un côté l'insecte urbain, la blatte, et de l'autre le mammifère, le chat, permet outre ce que nous avons déjà dit, de relier la question du rapport à l'animal avec celle des politiques et des pratiques de contrôle, des questions d'hygiène et de santé publique, et celle de la production de la matérialité du lieu. Mais nous n'ignorons pas, bien entendu, que pour parvenir à des résultats valables, il nous faudra faire un inventaire des espèces qui interviendront dans notre recherche, inventaire

qui nous le savons ne pourra jamais être exhaustif, mais nous permettra d'esquisser les différents types de la relation homme/animal en milieu urbain, selon des critères encore en cours d'élaboration.

Le choix de la blatte, comme premier exemple dans cette thèse, se fonde sur deux raisons très différentes. Nous avons été amenés à participer à l'enquête sur *Les blattes en milieu urbain*¹ qui s'inscrit dans une recherche *La ville au risque de l'écologie, questions à l'environnement urbain* lancé conjointement en juin 1992 par le Plan urbain (ministère de l'Équipement) et le SRETIE (ministère de l'Environnement). Cette recherche a mobilisé une équipe pluridisciplinaire associant des écologues² spécialistes de *Blattella germanica*, espèce d'insectes, à des géographes³. Les écologues ayant très vite formulé l'hypothèse que le "rapport homme/blatte" avait une importance décisive dans la compréhension de la dynamique de population de blattes, firent appel à des géographes, pour conduire une analyse des pratiques et des représentations concernant cet animal dont le milieu naturel est urbain.

La collaboration avec les écologues est apparue d'autant plus précieuse pour les géographes qu'elle permettait de mettre en évidence l'existence éventuelle d'un décalage entre le fait lui-même (ex. la présence de l'animal) et les pratiques et représentations des citoyens. Il s'agissait donc bien de confronter un savoir "savant", celui des écologues, à un savoir "commun", celui des habitants – chose que n'aurait pas permis une enquête conduite dans le seul cadre de la discipline géographique – mais également de faire émerger des représentations multiples de la nature en ville et donc d'affiner l'intelligence des modes d'habiter à l'aide d'un exemple.

D'autre part, pour les géographes, l'étude des réactions des urbains à la présence et à la pullulation de cet animal est incontestablement une entrée

¹ Cf. le rapport *Les blattes en milieu urbain*, Plan urbain/SRETIE, 1995

² À l'origine de cette recherche, il s'agissait notamment d'utiliser les connaissances fondamentales acquises au Laboratoire d'éthologie de Rennes sur la dynamique de population des blattes pour améliorer l'efficacité de la politique de désinsectisation financée par les HLM de la ville de Rennes.

³ *Rapport d'activité du Laboratoire Strates*, axe 3, Interactions systèmes naturels/systèmes sociaux, 1994, p. 114

originale et pertinente pour rendre compte de la ville comme un milieu, explorer les modes d'habiter, observer la place de la nature et mesurer la qualité de la vie en ville. Mais l'analyse des représentations et des pratiques, en particulier des pratiques de contrôle, à l'égard d'une espèce dont le milieu naturel est urbain est apparue comme une occasion de mettre à l'épreuve leur ambition de réintroduire la dimension naturaliste dans la géographie urbaine et d'explicitier les rapports idéels et matériels sociétés/natures au sein de la ville.

Le deuxième volet de cette étude est la recherche interdisciplinaire, menée en parallèle, concernant la relation homme/chat. Cette partie oppose donc un insecte dont le milieu naturel est urbain, la blatte, introduite involontairement dans l'espace du logement, objet de pratiques de contrôle individuelles et collectives, et un mammifère, par exemple le chat, compagnon de l'homme dans l'espace domestique et contrôlé individuellement, présent dans l'espace public et objet de pratiques de contrôle collectives.

L'étude de ces deux relations est un commencement pour comprendre la manière dont la nature participe au mode d'habiter urbain. Il s'agira, bien entendu, d'approfondir, dans le cadre de la géographie urbaine, les différents types de la relation citadin/nature. Notre hypothèse est qu'on peut distinguer plusieurs natures dans la ville. Elles sont à la fois objectives et subjectives. Elles sont au croisement d'une matérialité, de représentations, de pratiques et de politiques urbaines. C'est tout d'abord l'ensemble des phénomènes qui échappent à la maîtrise humaine parce qu'ils sont d'une autre dimension, soit par leur échelle géographique, soit par leur ampleur : ce sont les saisons, les orages, les inondations.... Mais c'est aussi une nature de moindre importance qui n'est pas volontairement introduite dans la ville (oiseaux, champignons, fourmis, renard, bactéries...). Ce sont ensuite des phénomènes naturels qui sont le fruit de l'artificialisation du milieu urbain. À l'intersection du milieu naturel et du milieu construit, ils échappent à la maîtrise humaine et sont souvent non désirés. C'est le bruit, mais aussi des animaux comme les blattes, certaines

inondations et catastrophes... Enfin, il y a une nature désirée, maîtrisée, qui est le produit d'une introduction volontaire, collective (espaces verts, parcs) ou individuelle (jardin, plantes, animaux domestiques, pot de géraniums...), et qui est l'objet de pratiques de contrôle. Cette nature discrète et ordinaire contribue à la qualité de l'habiter aussi bien dans le logement que dans l'espace public quotidien ¹.

Ces distinctions obligent à réfléchir à l'articulation et à l'intégration des échelles auxquelles ces natures se produisent dans la ville. Elles impliquent également de les mettre en relation avec les différentes catégories spatiales (appartement, ...) et avec les formes urbaines. Ainsi, la ville qui est analysée comme un milieu artificialisé de manière homogène, apparaît comme un milieu fragmenté et divers dans sa naturalité. Il s'agit de rendre compte de la diversité de ces milieux urbains.

Cette étude des natures matérielles est reliée aux représentations ² et pratiques de la nature des citoyens. Les pratiques individuelles des citoyens en milieu urbain n'impliquent pas des actions de transformation comme en milieu rural sinon dans l'espace domestique. C'est à dire que leur connaissance du milieu n'est pas toujours liée à une instrumentation directe de celui-ci. Il s'agit alors plutôt de décrire des usages (des manières d'utiliser) ³ des lieux, mais aussi en ce qui concerne la nature, les pratiques de contrôle opérées à son égard. L'observation de ces pratiques met en évidence les relations de l'individu avec son milieu de vie concret et l'importance de

¹ Elisabeth Ratiu, sous la responsabilité de C. Levy-Leboyer, *Le besoin d'espace dans l'habitat*, IRAP, Paris, 1993, p. 144 : "Il s'est avéré que pour la population ciblée de notre enquête, qui a déjà acquis les conditions de "base" en matière d'habitat et qui dispose d'un revenu qui lui permet un accès à une certaine "qualité de vie", les variables modulatrices de l'effet de norme relatives à leur satisfaction en matière d'espace habitable se situent au sein de leur "cadre de vie" et plus précisément du côté agréable de ceux-ci : certains "aspects physiques" du "quartier" comme : les "espaces verts", leur densité par rapport aux bâtiments, leur accessibilité quotidienne et la possibilité de se les approprier, sont les éléments modulateurs du degré de satisfaction des ménages vis-à-vis de leur logements". De manière plus générale l'environnement de "proximité" (nature, verdure..) entre dans les variables qui permettent d'apprécier la satisfaction par rapport au logement.

² Nous nous référons pour cette étude des représentations aux travaux de géographie culturelle. Cf. en particulier l'article de Claire Hancock, "L'usage du concept de représentation sociale, dans l'étude de la représentation de la ville en Angleterre", *Géographie et cultures*, n°8, 1993, pp. 3-16 et aux travaux qui font référence rassemblés dans l'ouvrage dirigé par Denise Jodelet, *Les représentations sociales*, Paris, 1991, 424 p.

³ Cf. Michel De Certeau, Luce Girard, Pierre Mayol, *L'invention du quotidien : habiter, cuisiner*, Paris, 1993, 415 p.

la nature dans ce milieu de vie ¹. Mais ces pratiques ne sont pas intelligibles en dehors des représentations qui leur sont étroitement liées : "Elles sont elles-mêmes le produit de ces pratiques : elles participent de la production des rapports sociétés/environnement. Pour celui qui y vit, l'environnement n'est pas un décor immuable mais le résultat de ses pratiques, qui sont aussi le reflet du système de représentations qui est lui-même moteur de ces pratiques" ². Il s'agit de comprendre une diversité de cultures ³ de la nature à travers l'analyse du rôle de la nature dans le bien-être en ville.

Cette recherche se situe donc clairement dans une perspective où la matérialité de la nature ne saurait être évacuée, même si elle n'est accessible qu'au travers de diverses médiations parmi lesquelles la construction scientifique. C'est à dire que tout en ne se plaçant pas dans une analyse de type systémique ou dans une perspective biocentrique, il ne saurait être question non plus de considérer la nature comme une simple production sociale. Néanmoins, cette position n'élimine pas l'intérêt ni même la nécessité qu'il y a à comprendre les représentations reliant la nature aux

¹ Nous nous référons pour l'ensemble de ces études de terrain aux travaux en matière d'anthropologie de l'espace. L'article Cf. l'article de Jean-Charles Depaule, "L'anthropologie de l'espace", *Le courrier du CNRS*, n°81, *La ville*, pp. 119-120. Car il ne s'agit plus, dans cette approche, ni de considérer l'espace comme un objet en soi comme le font beaucoup de géographes, ni "de le considérer comme une toile de fond, mais comme une production sociale spécifique et le support d'usages eux-même spécifiques". "Cette approche inclut les savoirs, les opérations et les instruments qui concourent à produire un espace matériel. Mais aussi un tel espace saisi dans sa matérialité et ses formes, y compris ses formes symboliques". Il comprend d'autre part l'usage, les lieux et les territoires, c'est à dire les espaces appropriés, qualifiés par des dénominations, des utilisations, des représentations, des fréquentations, ainsi que les régularités discernables sous la diversité des pratiques, et les relations des deux objets partiels que sont l'espace habité, ou selon la formule d'Henri Lefebvre, "l'habiter", et l'espace produit dans sa matérialité. "L'anthropologie de l'espace se définit aussi par sa visée : dégager une spatialité propre à une ou plusieurs cultures".

² Claudine Friedberg, "Représentation, classification : comment l'homme pense ses rapports au milieu naturel", *Les passeurs de frontières, Sciences de la nature, sciences de la société*, Paris, 1992, p. 365

³ Cf. Marc Augé, *Le sens des autres, actualité de l'anthropologie*, Paris, 1994, pp. 89-90 L'auteur distingue "deux infléchissements majeurs de la définition de la culture : la culture comme ensemble de "traits", aussi bien techniques qu'institutionnels (l'arc, les flèches, l'horticulture, la matrilinearité) – la culture comme somme coextensive à l'ensemble du social – et la culture comme regroupant des valeurs singulières irréductibles aux déterminismes économiques et sociaux d'une société – la culture comme supplément au social. Dans tous les cas, du point de vue qui nous retient ici, la culture définit une singularité collective. Collective, elle correspond à ce qu'un certain nombre d'hommes partagent ; singulière, à ce qui les distingue d'autres hommes."

intérêts humains, puisque, et plus particulièrement encore quand il s'agit de cité, c'est bien l'être humain qui constitue la référence ¹.

De fait, la question de la place de la nature dans la cité revient à manier "une dialectique entre auto-référence et hétéro-référence où il appartient à l'homme d'assumer son rôle de créateur d'environnement et de "force agissante de la nature", puisque la nature à laquelle il est confronté aujourd'hui résulte de l'histoire de leurs interactions, et dans le même mouvement où il s'engage, de s'arracher à lui-même pour reconnaître une réalité qui le dépasse et qu'il ne maîtrise pas" ².

Se situer ainsi revient à une approche complexe de la place de la nature en ville. Une telle approche implique pour un géographe de renouer avec l'interdisciplinarité propre à la géographie, discipline de contact entre les sciences humaines et les sciences naturelles – entre géographie physique et géographie humaine. Car, bien que la question de la nature, c'est-à-dire l'interrogation sociale sur la nature, soit centrale pour cette discipline, elle a cessé d'être posé et donc d'inspirer "une démarche de recherche unitaire et unifiante". La géographie physique séparée de la géographie humaine "a été aspirée par la conception dominante et triomphaliste d'une nature en soi, à la fois objective et instrumentale". La géographie humaine s'est intéressée à l'espace et à ses logiques.

Reprendre la question de la nature comme une question centrale de la géographie implique de relier ces deux versants ce qui oblige également à réévaluer des notions à l'interface entre le naturel et le social – tels milieu, paysage... et à prendre en compte simultanément le niveau des représentations et des pratiques et celui des faits matériels. Mais cela implique également de mettre en œuvre la démarche interdisciplinaire postulée nécessaire pour appréhender la complexité de ces rapports, intégrant le niveau des représentations et celui des faits.

¹ Cf. Jean Viard, *Le tiers espace, essai sur la nature*, Paris, 1990, p. 27

² Olivier Godard, *op. cit.*, 1989, p. 308, note 7 ; nous rajoutons que le sens de maîtrise est ici devenu ambigu et de l'ordre du discours, car nous pensons que la maîtrise n'est jamais que partielle. Il y a toujours une partie de non-maîtrise.

Nous abordons, enfin, les principales conclusions de cette recherche exploratoire. Il s'agit, tout d'abord, de voir, de manière générale, l'évolution du mode d'habiter urbain dans le rapport concret et idéal qu'il entretient avec la nature. Il s'agit, ensuite, de tirer de nos travaux de terrain des méthodes et des outils de recherche qui permettent l'analyse de la dimension naturelle en géographie urbaine, dans sa tradition et du point de vue de ses orientations actuelles.

En définitive, malgré l'ampleur et la difficulté de l'étude de la place de la nature dans la cité, nous nous sommes engagés dans l'exploration de cette question avec trois objectifs : réintroduire dans la géographie urbaine l'analyse des rapports sociétés/natures, mettre en œuvre la démarche interdisciplinaire qui nous paraît nécessaire pour appréhender la complexité de ces rapports qui impliquent le niveau des représentations et celui des faits scientifiques ¹ et interroger la construction urbaine des lieux, ou la production de la ville comme mode d'habiter.

¹ Cf. André Guillerme, "De l'humide au sec ou à la fin des saisons", *Les annales de la recherche urbaine* n°53, 1991, pp. 40-45

1ère partie

La nature dans la pensée de la ville

La nature dans la pensée sur la ville

Les chapitres qui vont suivre sont consacrés à l'analyse de la place et du rôle de la nature dans la pensée sur la ville. Il s'agit, tout d'abord, de vérifier l'effacement de la nature constaté au début de cette recherche dans la géographie urbaine, notre discipline, puis d'étudier si cet effacement affecte, de manière générale, la pensée ayant trait à la ville. Nous supposons que le rapport ville/nature participe à l'élaboration de l'ordre urbain. Pour mener à bien cette recherche, nous avons cherché à repérer, en explorant la géographie urbaine, les ouvrages qui nous permettraient d'avoir une connaissance d'ensemble de cette discipline et de ses évolutions, puis, nous nous sommes attachés à retracer le rôle et la place de la nature tout au long de cette histoire. Ensuite, nous avons examiné, de manière limitée, à travers quatre anthologies sur la ville, la place et le rôle de la nature dans un corpus de textes, touchant plusieurs domaines de connaissance, la philosophie, l'urbanisme et plus largement les sciences urbaines, cherchant ainsi à interroger, à partir de la géographie, la manière dont la nature s'inscrit dans l'espace urbain .

Chapitre 1

Géographie urbaine : le rapport à la nature délaissé ?

Ce premier chapitre est consacré à l'analyse de la place de la nature dans la géographie urbaine. Cette analyse a pour objet de montrer :

- la nature que la géographie urbaine décrit ;
- le type de géographie urbaine que la place faite à la nature implique.

Gilles Montigny, dans sa thèse réalisée sous la direction de Marcel Roncayolo ¹, tente de saisir la manière dont les trois disciplines – la géographie, la sociologie, la statistique sociale – appréhendent le phénomène urbain, entre les années 1890 et 1920. Les chapitres consacrés à l'histoire de la géographie urbaine et à la prise en compte du phénomène urbain par les géographes ont été réalisés à partir d'un dépouillement méthodique des études de géographie urbaine jusque dans les années 1940.

¹ Gilles Montigny, *De la ville à l'urbanisation : essai sur la genèse des études urbaines françaises en géographie, sociologie et statistique sociale*, Paris, 1992, 320 p.

Ce travail met en évidence le plan suivi par les géographes pour les premières études urbaines. Il nous est ainsi possible de saisir la prise en compte des rapports homme-milieu-nature dans l'analyse du fait urbain. Il s'agit alors de comprendre et de voir comment la géographie urbaine fait place dans son élaboration propre à la dimension physique et biophysique de la ville.

Dans l'importante bibliographie qui accompagne ce texte, nous avons choisi les études parues à l'occasion de congrès internationaux et publiés par le comité national français de géographie en 1976, 1980, 1984 et 1988. Leur lecture permet de suivre les dernières tendances de la géographie urbaine. Enfin, des manuels de géographie urbaine réalisés à l'usage des étudiants nous ont fourni le cadre général des usages géographiques de l'institution universitaire.

1 – Le rôle du site et de la situation dans le développement urbain

La géographie française n'aborde que tard le phénomène urbain. L'expression géographie urbaine ¹ semble avoir été utilisée pour la première fois en France en 1900 par Jean Brunhes lors du congrès de Paris de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences. Selon cet auteur, deux raisons évidentes poussent le géographe à étudier la ville : "Une ville (...) (est) un fait matériel recouvrant d'une certaine manière une portion du sol terrestre ; et l'on doit se préoccuper de bien préciser la physionomie des villes, ainsi regardées comme phénomènes de surface" ². Mais dès les années 1910, les manques et les insuffisances des études urbaines sont reconnus. En 1925, Jean Brunhes déplore la nature monographique et descriptive des

¹ Pourtant, l'auteur précise que les antécédents de la géographie urbaine datent de l'antiquité.

² La communication a été publiée la même année dans un article de quatre pages intitulé "Le boulevard comme fait de géographie urbaine", dans les comptes rendus des travaux de cette association ; Hôtel des sociétés savantes, séance du 8 août 1900, pp. 1013-1017 ; cité par Gilles Montigny, *op. cit.*, 1992, p. 137

études urbaines et le manque d'études synthétiques. Les géographes allemands dont les travaux étaient discutés dans les *Annales de géographie* avaient déjà contribué de manière essentielle à l'étude des villes.

§ 1 – L'intérêt mesuré de la géographie pour la ville

Ce retard s'explique, selon Gilles Montigny, par les positions adoptées par Paul Vidal de la Blache dans les années 1890. L'objet de la géographie, qui s'institutionnalise sous sa houlette, est alors l'étude des relations entre les sociétés humaines et l'environnement naturel. La région est considérée comme le cadre de référence idéal de la géographie. Elle est un "réservoir où dorment les énergies dont la nature dépose le germe mais dont l'emploi dépend des hommes" ¹. Il ne s'agit pas, alors, simplement de décrire l'espace naturel mais de comprendre en quoi il est "le produit du travail et de la présence des hommes". La description de la région permet donc de montrer les interdépendances entre l'homme, agent géographique, et son milieu naturel. Les vidaliens montrent une action de l'homme qui s'accorde avec le milieu naturel : il n'y a donc pas déterminisme.

Une autre explication de cet intérêt tardif et mesuré porté aux villes par les études de la géographie urbaine est apportée par Paul Claval et Étienne Juillard ²: "La plupart des monographies régionales concernent essentiellement les campagnes, paysages ruraux et économie agricole. Lorsque les villes apparaissent, c'est généralement à la fin de l'ouvrage, de façon brève, sans leur appliquer des méthodes scientifiques d'analyse de paysage et sans dégager les liens qui les unissent aux campagnes. On comprend cette prédilection du géographe d'entre deux guerres pour les régions peu pénétrées d'industrie : c'est là que se sentaient le mieux les rapports entre l'homme et le sol, là que le paysage traditionnel qu'il s'agissait de restituer était le moins altéré".

¹ Cité par Gilles Montigny, *op. cit.*, 1992, p. 74

² *Région et régionalisation dans la géographie française*, Paris, 1967, p. 15, cité par Gilles Montigny, *op. cit.*, 1992, p. 80

Ainsi, deux faits nous apparaissent qui expliquent que les villes ne soient abordées que de manière tardive et mesurée par la géographie urbaine, mais aussi l'objet ville que cette discipline va décrire :

- l'importance de l'échelle de la région pour la description géographique ; l'espace urbain sera étudié souvent à petite échelle ;
- l'importance du paradigme des rapports homme-milieu ; les relations au sol, à la nature ne sont pas aussi visibles et aussi évidentes dans la ville : la nature ne compose pas comme à la campagne le paysage, paysage dont les caractères physiques peuvent être liés au caractère des sociétés qui y habitent.

La ville, en tant qu'établissement humain, est donc un paysage bâti, en évolution constante. Le caractère des sociétés urbaines ne peut être lié à une nature immuable ¹. Mais, la ville, elle-même, aura des caractéristiques en accord avec la nature. Vidal de la Blache décrit, à propos de Paris, l'harmonie qui existe entre la ville et la nature : "les siècles qui ont concouru à la formation harmonieuse de Paris se laissent encore discerner comme les anneaux concentriques (...) se dessinent sur le tronc coupé d'un grand arbre. La ville est comme un organisme naturel, dont la croissance emprunte à l'harmonie de la nature" ². Ces explications se retrouvent également chez Élisée Reclus et d'autres praticiens ou théoriciens de la ville à la même époque. De manière plus générale, un grand nombre d'études de géographie urbaine et d'études urbaines sont élaborées dans une perspective où la ville est le résultat d'une lente maturation s'inscrivant dans un cadre géographique comprenant des "éléments de permanence" : le site et la situation. Les études de géographie du phénomène urbain font de la nature une référence forte dans l'explication de la croissance des villes. Les formes de l'établissement humain qu'est la ville sont présentées à l'intérieur d'un

¹ D'autre part, "Le géographe est un ruraliste, car l'étude du milieu urbain suppose une connaissance du monde des hommes que le géographe n'a pas reçu dans sa formation" dit Madeleine Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, 1990, p. 280. Mais cette explication est rejetée par Gilles Montigny comme un "stéréotype des milieux universitaires".

² Cité par Gilles Montigny, *op. cit.*, 1992, p. 76

rapport entre l'homme et cet environnement. Les premières monographies des villes sont donc structurées selon une approche générale, globale.

§ 2 – *Un exemple de monographie urbaine*

Les premières études structurées de géographie urbaine n'apparaissent pas dans les *Annales de géographie*, mais dans les travaux de l'Institut de géographie alpine. En effet, entre 1891 et 1920, période qui correspond aux trente premières années de leur existence, les *Annales de géographie* "ont été incapables de fournir à leurs lecteurs une image complète et cohérente du phénomène d'urbanisation, tant à l'échelle nationale que planétaire". "Les trente premiers volumes de la revue ne renferment pratiquement aucun article de portée méthodologique, c'est à dire contenant et justifiant des principes scientifiques de description des villes" ¹.

Il semble que ce soit grâce à Raoul Blanchard, universitaire grenoblois, que des progrès décisifs aient pu être accomplis en matière de géographie urbaine. R. Blanchard est considéré comme un précurseur et un initiateur de la géographie urbaine. Il doit sa réputation à ses monographies de ville (Grenoble, 1911 et Annecy, 1916) ainsi qu'à un article qui expose les "principes d'une géographie urbaine envisagée comme une nouvelle catégorie de connaissance" ² : "Une méthode de géographie urbaine", paru en 1922 dans la *Vie urbaine* (article repris en 1928 dans la *Revue de géographie alpine*).

Nous nous attachons ici à l'ouvrage intitulé *Grenoble, étude de géographie urbaine* dans la troisième édition de 1935. Le plan de cette étude est extrêmement structuré.

Chapitre 1 La situation de Grenoble. Chapitre 2 Les rivières. Chapitre 3 Le site de Grenoble. Chapitre 4 Le développement de Grenoble des origines à la fin

¹ Gilles Montigny, *op. cit.*, 1992, p. 157

² Gilles Montigny, *op. cit.*, 1992, p. 159

du XVI^e siècle. Chapitre 5 Le développement de Grenoble du XVI^e siècle au XIX^e siècle. Chapitre 6 La ville actuelle. Chapitre 7 Grenoble, ville industrielle. Chapitre 8 Grenoble, capitale régionale.

Ce plan peut être ramené à trois parties essentielles :

- le site et la situation de la ville ;
- histoire du développement de la ville ;
- principales fonctions de la ville actuelle.

R. Blanchard décrit donc le développement de la ville à partir d'une base géographique "naturelle" et dans une perspective historique. Pour lui, "l'idée essentielle de l'étude, c'est celle qui explique l'origine et le développement de la ville en fonction des conditions physiques de son emplacement". Site et situation sont donc déterminants pour le développement urbain : "Grenoble naît comme une ville, à la confluence de rivières plus que de vallées. Si la jonction des vallées amena la prospérité à la ville, ce fut la jonction des rivières qui amena son existence, en procurant à ce point unique dans la dépression de l'Isère un point permanent de carrefour" ¹. Mais "l'intérêt de ce site une fois établi, on voit la ville naître et se développer jusqu'au XVI^e siècle dans le sens que les conditions du site lui indiquaient". Il s'agit de saisir en quoi l'histoire des hommes leur a permis de mettre en valeur ou d'utiliser des éléments naturels dans la construction de l'établissement humain. R. Blanchard écrit même : "En dépit des changements humains, la nature montre toujours ses droits, même sur un organisme aussi complexe que la ville " ².

L'auteur discerne néanmoins ce que cette explication géographique peut avoir de contradictoire dans l'analyse du développement urbain à partir du XIX^e siècle : "Les transformations n'ont guère cessé dans Grenoble depuis un siècle, avec de curieux mouvements de flux et de reflux à travers les

¹ Raoul Blanchard, *Grenoble, Étude de géographie urbaine*, Grenoble, 1935, p. 53

² *Ibid*, p. 159

divers quartiers. Or, toutes ces transformations, ces différenciations de l'organisme urbain (...) c'est le développement industriel qui en est avant tout responsable". Mais, ce développement industriel est "un paradoxe géographique – car Grenoble est située dans un site cerné de montagnes et malaisément accessible, à l'écart des sources de matières premières et de combustibles comme des grands foyers de consommation – qui ne trouve son explication que dans une initiative humaine pleine de hardiesse et sans cesse renouvelée et rajeunie". Ce n'est plus alors la géographie physique qui domine, mais une action humaine, qui permet de transformer un site peu disposé à accueillir des installations. L'idée de ville évolue de manière liée avec l'idée de nature.

La matérialité de l'espace fait alors partie de l'explication urbaine. Pourtant, l'auteur dans les chapitres consacrés au développement historique – où sont décrits les transformations de la morphologie urbaine et la croissance démographique – ou encore dans le chapitre sur la ville actuelle – où sont décrits les origines de la population, ses activités et les différents quartiers – ne cherche pas à mettre en relation ces données sur le milieu naturel avec les éléments socio-démographiques pour aboutir à la description d'un milieu urbain particulier. Aucun lien n'est établi à cette échelle entre l'espace physique, les formes de l'occupation de l'espace, la localisation dans la ville et l'appartenance sociale. Il n'y donc pas description d'un milieu de vie comme une combinaison intégrant une dimension naturelle, sociale et individuelle. Par ailleurs et parallèlement, le géographe n'étudie pas la relation de l'homme, agent géographique à l'environnement immédiat qui n'est pas constitué par une nature, l'échelle d'étude et le niveau d'analyse ne s'y prêtant pas :

- la ville est par trop envisagée comme une totalité indépendante de la réalité sociale et non, comme constituée de milieux particuliers ; l'analyse fait donc abstraction des habitants et de leurs modes d'habiter ¹ ; la ville n'est pas étudiée comme un phénomène social ;

¹ À cette époque, les géographes sont peu nombreux à travailler à grande échelle quand il s'agit de la ville. Le travail de Charles-Anthelme Roux, *Le cours Berriat, étude géographique d'une rue*, 1913, est le seul écrit entre 1890 et 1920 à se situer à l'échelle d'une rue. D'après Gilles Montigny, *op. cit.*, p.

cette prise de position est aussi liée à la naturalisation du phénomène urbain ;

- elle est aussi envisagée comme une totalité qui n'est pas constituée par des milieux divers ayant une matérialité physique ; l'analyse qui fait abstraction des manières d'habiter dans le sens social, le fait également dans le sens matériel.

Le dernier chapitre est consacré à Grenoble, capitale régionale. La ville est située dans le cadre de sa région, ce qui correspond à l'échelle d'étude préconisée par les vidaliens. En effet, l'idée de la région organisée à partir de la grande ville avait été formulée par Vidal de la Blache dès 1910¹. L'échelle de cette étude permet de saisir le rôle de la nature dans la constitution de Grenoble comme capitale régionale. R. Blanchard conclut d'ailleurs que "soit dans l'étude de l'évolution de la ville, soit dans l'examen de ses formes actuelles d'existence, nous avons retrouvé à l'œuvre les mêmes phénomènes. De sa naissance jusqu'à son épanouissement contemporain, Grenoble est la ville du confluent des rivières et des vallées de montagne". Mais il tempère ses propos en disant qu'il y a "toujours eu à Grenoble, des hommes formés à la dure école de la montagne, qui ont su tirer de ces médiocres facteurs géographiques, plus qu'on n'eut espéré leur demander. Grenoble, est plus que beaucoup d'autres villes, une réussite humaine plutôt qu'une résultante aisée du jeu des forces naturelles".

Cette monographie accorde une place importante à des éléments du cadre géographique de la ville, dont certains sont des éléments de nature (fleuve, montagne...), dans l'explication du fait urbain. Cette place donnée aux éléments du site et de la situation dans les premières monographies urbaines permet de montrer (plus ou moins) en quoi la ville découle naturellement dans sa croissance de ces deux facteurs. Ce sont des éléments

232, il réussit une approche véritablement explicative en reliant l'évolution de l'occupation de l'espace aux différentes fonctions qui y prennent place. Gilles Montigny estime d'ailleurs que la limitation dans l'espace de l'étude est la condition d'une approche explicative. Nous verrons que quand il s'agit d'étudier le rôle de la nature dans la cité, nous nous situons aussi à une échelle micro-urbaine, échelle qui paraît pertinente pour étudier les modes d'habiter quand cette analyse est mise en relation avec des facteurs plus généraux, et qui s'appliquent à l'ensemble de la ville.

¹ Gilles Montigny, *op.cit.*, 1992, p. 152

de l'espace physique (site, situation), permanents, non-vivants, dont l'évolution est invisible à l'œil humain, qui sont choisis pour l'explication. Ce sont également des éléments qui donnent un lieu à la ville, qui la situent dans l'espace physique ¹.

D'une part, il s'agit de saisir les "harmonies" de la croissance urbaine avec les éléments naturels. Les faits sociaux n'ont que peu de poids face à l'importance des "éléments de permanence" du cadre géographique, à la nature dans le développement urbain.

D'autre part, cette définition de la ville, à travers la description sensible du site et de la situation, c'est à dire les particularités physiques d'un lieu, permet de caractériser des différences ontologiques entre les villes.

Néanmoins, cette particularité du lieu n'est pas mise en valeur dans le cadre d'un plan d'étude particulier. La ville, toutes les villes, sont le produit de la nature et de l'histoire, elles ne constituent pas de phénomènes particuliers ni nouveaux. En effet, ce plan est un cadre d'étude général qui s'appliquera à beaucoup de villes (Annecy, Albertville, Clermont-Ferrand, Annemasse...). De nombreuses études vont suivre et seront calquées sur le même plan qui fera école. Le plan d'étude urbaine élaboré par R. Blanchard est présenté comme une "méthode de géographie urbaine". Du point de vue de l'échelle d'étude, il s'agit bien d'une monographie, du point de vue de la méthode, c'est une possibilité de description qui peut s'appliquer de manière universelle. Ce modèle entrera d'ailleurs dans la tradition géographique scolaire.

Par ailleurs, l'analyse ne fait pas de place aux éléments particuliers du site, alors qu'ils pourraient contribuer à comprendre les modes d'habiter, mais fait référence de manière constante à des éléments morphologiques. G. Montigny note en comparant deux travaux de l'époque, un ouvrage intitulé *L'origine et la fonction des villes. étude de morphologie sociale* de René Maunier (Paris, 1910) et un article de R. Blanchard paru en 1916 dans la

¹ Alors que, pour reprendre les explications de Jean-François Staszak dans, *La géographie d'avant la géographie, le climat chez Aristote et Hippocrate*, Paris, 1995, 252 p., la nature de la physique est universelle, la nature de la géographie, dans la mesure où elle relève d'une combinaison entre maintenant et ici, est forcément contingente et particulière.

Revue de géographie alpine intitulé "Annecy. Esquisse de géographie urbaine", que "le géographe fait référence pratiquement en permanence aux caractéristiques de l'environnement naturel". En revanche, l'explication sociologique de R. Maunier ne suppose pas, même quand elle fait appel à des facteurs spatiaux et d'environnement, ce type de rapport.

Les références à la nature sont donc constantes en géographie et contribuent, en même temps que les références à la matérialité construite de la ville, à définir l'histoire urbaine. Pour "les géographes, les grandes étapes de l'évolution historique d'une ville sont repérables à l'aide des changements de localisation (...) Dans d'autres cas, quand il y a fixation sur un site, cette évolution historique se lit dans les changements qui modifient l'apparence spatiale ou matérielle de la ville". Par contre, pour le sociologue, des changements sociaux n'entraînent pas forcément des modifications dans la configuration de la ville. Ainsi, les géographes lisent les changements dans les formes urbaines et la manière dont elles se déploient dans l'espace physique, les sociologues les lisent dans l'organisation sociale, changements qui n'impliquent pas des modifications morphologiques.

2 – La ville, un fait humain qui échappe au milieu naturel

Dans la période suivante ¹, les principaux livres de géographie urbaine sont *La géographie des villes* de Pierre Lavedan en 1936, *Les villes, aperçu de géographie urbaine* de Georges Chabot en 1948, *La ville, le fait urbain à travers le monde* de Pierre Georges en 1952, *Les fondements de la géographie humaine, l'habitat*, tome 3, de Max Sorre en 1952 et *Le fait urbain en France* de Philippe Pinchemel et Françoise Carrière en 1963. Ces travaux nous apprennent à quel point la géographie urbaine évolue. Elle ne prend plus en compte la nature, le site et la situation comme des faits déterminants.

¹ Philippe Pinchemel, "Geographers and the city : a contribution to the history of urban geography in France", *The expanding city*, Londres, 1983, pp. 296-318

Les auteurs veulent établir la géographie urbaine comme une géographie humaine. Elle doit étudier avant tout des faits humains.

§ 1 – La ville résulte de l'art humain

En 1936, soit 20 ans après les premières études de géographie urbaine structurées, P. Lavedan écrit ¹: "Il y a ville quand l'homme domine la nature et réussit à s'en affranchir. La ville est ce qui échappe au milieu physique. Cela serait à coup sûr la négation même de toute géographie physique si cette science consistait seulement à rechercher l'effet que la nature a sur l'homme ; mais chaque problème a deux aspects ; la nature commande le village, c'est l'inverse pour la ville". Il est loin de tout déterminisme quand il dit que "l'homme choisit puis utilise le site préparé par la nature". Ce choix n'est d'ailleurs pas toujours d'une rationalité géographique sans failles (villes proches de volcans,..). Les sites urbains qui empruntent le plus à la nature sont les sites de collines isolées et de rivières. Par contre, les éléments de croissance sont presque toujours des faits humains. Il conclut en disant "l'histoire de l'évolution urbaine comme de toute la civilisation est celle d'un affranchissement progressif. La nature le cède sans cesse à l'art ou du moins le naturel à l'artificiel." Pourtant, le développement de la ville est encore envisagé en termes naturalistes puisqu'elle est considérée comme un corps vivant dont la croissance peut être décrite. La situation actuelle de "l'agglomération elle-même est considérée à un double point de vue, statique et dynamique, ce que les traités d'histoire naturelle distinguent en anatomie et physiologie", c'est-à-dire la structure urbaine et la vie qui anime cette structure. Quand il étudie la structure de la ville, il met en relation certains éléments du site avec des formes urbaines.

¹ *La géographie des villes*, Paris, 1936, p. 152

§ 2 – *Effacement de l'espace physique*

La ville, selon Max Sorre ¹, est un être géographique qui présente tous les caractères d'un être vivant avec un fonctionnement interne et "des fonctions externes qui correspondent à ses rapports avec le milieu géographique". Les conditions géographiques sont générales, la situation, ou particulières, le site. Site et situation, éléments naturels et catégories propres à la discipline géographique, sont abordés dans le chapitre consacré aux "Conditions historiques et géographiques du développement urbain". Les facteurs qui définissent la situation – l'altitude, la latitude, la densité – pris séparément ne paraissent pas expliquer de manière décisive le développement urbain. Par contre, "la position par rapport aux différentes parties d'une contrée, et surtout par rapport aux régions de consommation et de production et aux routes qui les relie, est l'élément capital de la situation" ². Des "courants de circulation" relient les villes. Le cours de ces axes majeurs est déterminé par une logique humaine d'implantation et les contraintes de l'espace physique. Ces axes franchissent des "obstacles" (montagnes, désert...), notion importante selon l'auteur pour la géographie urbaine, car elle met en jeu une dimension humaine aussi bien que physique. Les villes utilisent des "avantages de situation" et leur répartition, complexe au regard des données physique et humaines, ne peut être expliquée par une loi mathématique "loin du véritable esprit géographique" ³. Le site, lui, intervient tout d'abord à travers des éléments de "protection", ainsi que le précise l'auteur, dont certains sont naturels, ainsi le relief, les cours d'eau, les lacs, les fleuves. Outre ce rôle, le site joue aussi dans la salubrité de la ville. L'étude du développement urbain porte à analyser des complexes de site. Le site a un rôle différent de celui de la situation : "Les éléments du site sont des éléments de fixation tandis que ceux de la situation sont des facteurs de progression, de développement" ⁴.

¹ *Les fondements de la géographie humaine*, Tome 3, *L'habitat et conclusion générale*, Paris, 1952

² *Ibid*, p. 204

³ *Ibid*, p. 207

⁴ *Ibid*, p. 212

Mais selon les époques et les civilisations, ce ne sont pas les mêmes "virtualités du lieu" qui sont exploitées. La combinaison entre des éléments de l'espace matériel et des données socio-économiques, que constitue le fait urbain, est relative à l'histoire des sociétés. L'utilisation du site et de la situation est, selon les cultures et les époques, adaptée aux besoins des sociétés humaines, "aux exigences de la fonction qui prévaut à une époque donnée" ¹. Un long chapitre est donc consacré aux fonctions de la ville dans l'histoire (militaire, spirituelle, politique, d'échange...). La question de la situation est alors à nouveau évoquée, car certains éléments naturels peuvent constituer des "obstacles" à l'établissement de ces fonctions (montagne, désert, mer).

L'analyse des combinaisons entre faits humains et faits naturels passe par une description et une définition du visible. Car la description du visible constitue un des fondements de deux activités du géographe urbain : délimiter l'espace urbain, et le définir dans ces limites, mais aussi décrire le plan, la morphologie urbaine. Le site, la topographie, mais aussi les cours d'eau, rentrent en jeu dans la formation de ce paysage.

Mais, si les considérations générales développées ci-dessus "s'appliquent avec plus ou moins de force à toutes les villes, elles trouvent leur plus haute expression dans les grandes villes", catégorie d'établissement urbain que l'auteur distingue par la spécificité de ses traits géographiques et à laquelle il consacre un chapitre particulier, "Les métropoles". Ce qui distingue les grandes villes des villes ordinaires, est le fait qu'elles sont une force créatrice nouvelle alors que les secondes "apparaissent surtout comme l'expression des besoins du milieu dont elles conservent pour ainsi dire la couleur". Les grandes villes "sont au plus haut degré des œuvres humaines, des créations de la volonté de l'homme, des manifestations de sa puissance. Non que les avantages généraux de la situation ne continuent à se faire sentir dans la vie quotidienne de la ville : les facteurs qui ont assuré sa croissance sont toujours là, présents. Mais les avantages locaux qui ont à l'origine favorisé la fixation et les premiers progrès ont disparu. La grande ville s'annexe les uns après les

¹ *Ibid.*, p. 214

autres tous les sites de son voisinage, effaçant dans sa progression les traits mineurs du paysage. Tout ce qui est de la nature recule, les eaux s'assagissent, la topographie s'égalise" ¹.

La grande ville constitue un milieu particulier, "ensemble de conditions physiques et de conditions sociales de nature à influencer sur le développement de l'individu" "où les conditions de vie de l'humanité sont différentes de celles de la libre nature". Il y a donc une spécificité de "l'écologie des grandes villes", complexe de facteurs, que l'auteur appelle aussi "écologie urbaine", où joue essentiellement : la densité, le climat qui comprend différents types (climat de radiations, climat hygrométrique, micro-climat urbain), le milieu social dont les contraintes sont comparables à celle du milieu naturel pour le paysan, les rythmes de vie. La morbidité, la mortalité et la fécondité, sont liées aux facteurs écologiques comme pour les hygiénistes du siècle précédent.

La relation entre la nature et la ville dans l'étude de géographie urbaine est exprimée ici de manière complexe. Si le rôle de la nature tend à s'effacer, et l'espace physique de la ville à prendre moins d'importance dans le développement de celle-ci, elle n'en conserve pas moins une pertinence dans la définition d'une écologie du milieu urbain. De même elle imprime sa marque sur les conditions de vie des citadins. La description des effets de certains de ces facteurs naturels permet de décrire une pathologie du milieu. Enfin, la nature constitue également une ressource touristique.

En conclusion, il ne s'agit pas pour l'auteur d'étudier les lois de l'espace, mais plutôt les expressions particulières des espaces géographiques. La normalisation et la standardisation des habitats contemporains, lui semble donc une triste perspective, alors que la richesse et le progrès sont constitués de la différenciation géographique, à laquelle participent site et situation. C'est donc à l'étude d'un complexe écologique que se réfère Max Sorre.

¹ *Ibid*, p. 296

De manière générale, on peut dire que des "formes principales se sont partagées les recherches géographiques françaises durant la première moitié du XX^e siècle dans une orientation épistémologique commune (...) dont le dénominateur est la perspective idiographique : la compréhension d'individualités territoriales originales au détriment de la recherche systématique de lois de répartition ou de composition. S'y rencontrent trois notions distinctes, celles de relations homme/nature, de structures locales, de physionomie terrestre. Elles reposent sur un même pari, celui de la complexité (...)" ¹.

Face à cette orientation et malgré le développement des études urbaines, les géographes de l'époque sont plus à l'aise dans l'étude du rural que dans celle de l'urbain ². Alors, que dans l'analyse du milieu rural, ils étudient les relations homme-milieu à l'échelle de l'individu, en milieu urbain, l'unité territoriale pertinente est la ville et la relation du citadin à son espace physique n'est pas abordée. Cet éloignement des géographes urbains de l'étude des rapports à l'espace concret les fit aborder de nouveaux thèmes : l'étude démographique, des activités et des fonctions de la ville. Si en 1948, G. Chabot, dans l'ouvrage *Les villes aperçu de géographie urbaine*, ne consacre que quelques pages à l'étude de la population, P. Georges en 1961 dans *Le précis de géographie urbaine* s'y réfère constamment ³. En 1963, P. Pinchemel et F. Carrière, dans *Le fait urbain en France*, consacrent un chapitre à la part que joue le site et la situation dans la taille des villes et constatent "la disposition périphérique des principales régions urbanisées du territoire français ; les villes sont liées aux fleuves, aux plaines, aux côtes ; (...) ⁴". L'espace physique est alors intégré pour expliquer à petite échelle la localisation des villes. Ces études sont réalisées à partir de données

¹ Marie-Claire Robic, "Milieu, région et paysage géographiques : la synthèse écologique en miettes ?", *Du milieu à l'environnement, pratiques et représentations du rapport homme-nature depuis la Renaissance*, Paris, 1992, p. 167

² Philippe Pinchemel, "L'histoire récente de la géographie française", *La recherche géographique française*, XXVe CIG, Paris, CNG, 1984, pp. 11-24

³ Philippe Pinchemel, "Geographers and the city", *op. cit.*, 1983

⁴ Philippe Pinchemel, Françoise Carrière, *Le fait urbain en France - La population urbaine - Les villes de plus de 20 000 habitants*, Paris, 1963, p. 307

quantifiées et permettent donc la comparaison entre villes, alors que site et situation sont toujours particuliers.

3 – La distribution et les propriétés de l'espace urbain

À partir des années 1950-60 alors que se multiplient et se succèdent des courants de pensée, la géographie change de paradigme. À ce propos P. Pinchemel écrit ¹ : "À une approche régionale, qui se voulait saisie globale d'un milieu, se substitue une approche privilégiant les distributions, les localisations, décrivant et expliquant des répartitions. (...) La géographie française qui avait connu déjà une première mutation en passant de la géographie comme étude des relations entre la nature et l'homme à une géographie se donnant comme objet, peu importe qu'on le dénommât, région ou paysage, amorçait ainsi une autre mutation : celle de l'étude des distributions et des propriétés spatiales des phénomènes présents à la surface de la terre".

Mais, ainsi que le dit N. Mathieu ², "c'est particulièrement en géographie urbaine qu'on s'applique à théoriser le rôle des distances et les règles spatiales de minimisation des temps de déplacement et des coûts ; c'est évidemment là aussi que l'on développe les concepts de pôle, de polarisation, de centralité et de hiérarchie et que l'on vérifie le rapport rang-taille, la liaison taille-fonction, etc. c'est en géographie urbaine qu'on applique la théorie des graphes aux réseaux et aux flux ; enfin, c'est dans cette branche qu'apparaissent les premières tentatives de modélisation".

¹ Philippe Pinchemel, "L'histoire récente de la géographie française", *op. cit.*, 1984, p. 12

² Nicole Mathieu, "L'environnement dans la géographie urbaine actuelle, diagnostic et perspectives", *Actes du colloque de Mions, Écologie urbaine*, 1991, p. 127

§ 1 – *Des théories : une abstraction croissante*

Paul Claval avait d'ailleurs décrit, dès 1968, cette évolution ¹. Selon cet auteur, la théorie des lieux centraux initiée par Walter Christaller ² cherche à expliquer la répartition des villes, leurs rapports, et le nombre de leurs habitants : "la ville est liée à la population qu'elle dessert et c'est la faible portée des services qu'elle rend qui explique la multiplication des centres. Comme les services ne sont pas tous également nécessaires, également courants, également précieux, leur portée est diverse : le jeu d'économies externes fait que les prestataires rendant des services dont le rayon est voisin ont intérêt à se regrouper. Ceux qui desservent un large rayon se rassemblent en certains points qui prennent ainsi une valeur toute particulière. À partir de ces prémisses, tout le reste est pure déduction géométrique". Cette construction théorique permet de déduire un certain nombre de faits de manière logique. Sa force est de combiner une dimension sociale, géographique et économique. Elle a permis de motiver une nouvelle analyse de la structure interne de l'espace urbain, en expliquant l'organisation spatiale des activités. Ces recherches reprises par les géographes et les économistes "ont renouvelé les bases de l'analyse géographique en fournissant un cadre général qui manquait alors totalement". Pourtant, cette théorie limitée ne permet pas de prendre en compte la complexité croissante du développement urbain, et notamment la multiplication des lieux centraux à l'intérieur même de l'espace urbain. Mais, toujours selon P. Claval, elle se prête mieux "à la description des marchés périodiques des civilisations rurales que de la ville". Quant à la théorie de la ville et des réseaux urbains, elle permet l'analyse des forces entre les villes, écrit P. Claval, "qui se manifestent dans l'exercice des interactions sociales, des activités urbaines". La ville n'est plus dépendante en termes d'"alimentation de la campagne environnante". Le réseau est dessiné à partir des interactions avec d'autres villes, et même parfois avec des capitales étrangères. Mais, la ville, explique plus loin cet auteur, "noue de

¹ Paul Claval, "La théorie des villes," *La revue géographique de l'Est*, 1968, pp. 1-2

² Walter Christaller, *Central places in Southern Germany*, Englewood Cliffs, 1966, 230 p.

nouveaux liens avec l'espace qui l'entoure. Dans une civilisation de loisirs, le cadre naturel, le climat, les avantages de la nature ont un prix nouveau". Cette nature se combine quand elle est présente aux avantages de la ville, proche, et lui confère une attraction nouvelle. Pourtant, la croissance des métropoles détruit le charme de ces sites, et entraîne des contraintes importantes : pollution, rejet des déchets... "Cela traduira peut être le jeu d'un nouvel asservissement au milieu".

La ville, saisie comme un espace, témoigne de l'abstraction croissante du fait urbain dans la géographie urbaine. La prise en compte de la matérialité de la ville – à une petite échelle et dans sa globalité (morphologie urbaine, voies de circulation) – s'efface au profit de l'étude des habitants, des classes sociales, des activités et de leurs répartitions dans l'espace urbain. Il ne s'agit plus d'étudier les relations de l'homme à son milieu mais d'analyser les problèmes d'organisation de l'espace par les sociétés. "Mais c'est à partir des années 70 que la tendance s'amplifie", selon P. Pinchemel ¹ qui écrit que cette géographie substitue "au visible, l'étude de l'invisible, au stable, au durable, le dynamique, le mobile, au contingent, à l'exceptionnel, le général, l'universel, au morphologique, le fonctionnel, à la grande échelle, la petite échelle (de l'étude intra-urbaine à l'étude inter-urbaine), à l'explicite, l'implicite". Alors, la géographie devient une science humaine et non plus une science naturelle. Elle étudie l'espace comme un plan qui traduit des intentions sociales. Les données qui permettent la réalisation de cette configuration sont en général des valeurs quantitatives (du nombre d'habitants aux catégories socioprofessionnelles). Le fait d'analyser les localisations de ces données dans le dessin donne aux distances entre les points une valeur particulière. Or, l'analyse de ces localisations s'éloigne pourtant de ce qui constitue la particularité du lieu défini irrémédiablement par sa matérialité ². Sans lier de manière formelle ces deux faits, il nous semble néanmoins que l'introduction d'outils mathématiques et statistiques en géographie va de pair avec un effacement

¹ Philippe Pinchemel, "L'histoire récente de la géographie française", *op. cit.*, p. 15-16

² Jean-François Staszak, *op. cit.*, 1995

progressif de l'analyse de la matérialité de l'espace urbain et de sa dimension naturelle. Cet effacement de la dimension matérielle est lié à celui de l'analyse du milieu de vie, en particulier à l'échelle du quartier et au niveau de l'individu. Mais, l'analyse de P. Claval montre également cet autre statut qui est accordé à la nature dans le développement urbain. La question de l'attirance pour la nature – mais également celle de sa fragilité – déjà présente dans le manuel de M. Sorre, va devenir importante dans les manuels de géographie urbaine des années 80.

§ 2 – *Espace économique et social*

Le livre de P. Georges ¹ mélange une approche traditionnelle, et une approche de la "nouvelle géographie". L'auteur décrit les aspects fondamentaux, en géographie, des faits et du développement urbain. Il est intéressant de comparer le sommaire de cet ouvrage, le premier manuel de géographie urbaine, à celui de R. Blanchard :

Partie 1

Chapitre 1 L'apport des données statistiques générales. Chapitre 2 Origine et genèse des villes. Chapitre 3 Villes et conditions naturelles. Chapitre 4 La forme, l'aspect et le développement. Chapitre 5 Structure des villes des pays d'économie sous-développée.

Partie 2

Chapitre 1 La population urbaine. Chapitre 2 Le travail urbain. Chapitre Aspects de la vie sociale urbaine. Chapitre 4 La ville et la région. les réseaux urbains.

Ce travail est essentiellement structuré en deux parties :

¹ *Précis de géographie urbaine*, troisième édition, Paris, PUF, 1974, 286 p. La première édition date de 1961, la seconde de 1969.

- histoire du développement urbain et de l'organisation de l'espace urbain en termes essentiellement économiques et sociaux ; les conditions naturelles de ce développement ne sont plus déterminantes ;
- analyse de l'organisation actuelle de l'espace urbain selon les activités et les fonctions .

Le chapitre consacré à l'étude des conditions naturelles en liaison avec le développement des villes ouvre sur une mise en garde : "La description de l'environnement naturel tient une place importante dans l'étude des villes. Elle est souvent mise en rapport avec la recherche de certaines explications du développement et d'options dans le choix des activités. Il ne faut assurément pas s'attendre à trouver des relations simples de cause à effet entre les faits physiques et humains. Il est trop facile de montrer qu'à conditions homologues deux villes ont connu des destins différents. Toutefois, il est non moins certain que des conditions naturelles particulières offrent des possibilités d'utilisation qui jouent un rôle plus ou moins grand selon les époques et selon les techniques du moment, dans le développement urbain. D'autre part, l'étude de ce type de rapport est considéré comme une des tâches essentielles de la géographie et comme ressortissant tout particulièrement de ses méthodes propres".

Le site et la situation sont, selon cet auteur, des facteurs essentiels du "rayonnement de la ville" et de la détermination de "l'espace occupé par la ville", faits de caractère humain. Mais la valeur du site, en tant que facteur géographique dans l'explication du développement urbain, est liée aux techniques "d'utilisation de l'espace" qui évoluent selon les époques. L'importance du site dans la "configuration de la ville" est conséquence du rôle qu'il a joué dans l'histoire de son développement morphologique. La situation ou position de la ville peut être définie comme "l'emplacement de la ville par rapport à des faits naturels susceptibles, dans le passé ou le présent d'exercer une influence sur son développement, lui même lié à la facilité de son rayonnement". L'étude du site et de la situation aide à comprendre un

problème géographique actuel et fondamental, celui de la circulation. Ce sont des faits qui ont eu une grande influence et continuent à peser dans la mesure où ils jouent dans l'organisation des transports modernes. Mais les conditions naturelles n'ont plus aujourd'hui d'importance face aux possibilités offertes par la technique pour se déplacer. "Ces conditions naturelles ont donné l'impulsion à un système d'organisation du territoire qui est aujourd'hui la force décisive, plus que le site naturel en lui-même" ¹, "système d'organisation du territoire" faisant intervenir pour P. Georges la manière dont la ville se déploie dans l'espace, les réseaux urbains (circulation, échange, approvisionnement...).

C'est le seul chapitre qui joint les faits socio-économique du développement urbain aux faits de géographie physique. L'analyse du plan de la ville permet de voir que certains éléments du site ont contribué à la forme de la ville et à la différenciation des quartiers. Mais les autres parties du livre présentent la ville, et même l'agglomération, comme des faits purement économiques et sociaux. La description de la ville correspond aux fonctions économiques qu'elle remplit au niveau interurbain, à l'échelle régionale ou même nationale ².

Mais déjà, l'auteur parle d'un besoin d'espaces verts, d'évasion, de loisirs comme d'un besoin fondamental pour l'être humain sans l'analyser plus loin, comme le fait Henri Lefebvre à la même époque.

¹ *Ibid*, p. 49

² *Ibid*, p. 16

4 – Le renouveau de la matérialité de l'espace : l'environnement

En 1980, la recherche géographique urbaine ¹ aborde une grande variété de thèmes. De nouveaux thèmes ont émergé : géographie médicale (Picheral), politique urbaine, perception de l'espace. Il y a également un renouvellement des méthodes avec l'introduction de nouvelles méthodes quantitatives et le développement de recherches sur l'écologie urbaine factorielle (1978) (Voir ci-dessous deuxième partie, chapitre un). Entre 1984 et 1988, l'importance de la recherche épistémologique est affirmée ². La recherche urbaine ³ est de plus en plus interdisciplinaire et intègre de nouvelles approches et méthodes. Les thèmes de recherche sont variés : monographies descriptives, études des activités urbaines, ainsi que le rôle de la ville dans l'organisation régionale.

D'autres thèmes se développent : commerces, transports, tourisme et santé, géographie du contrôle et de la prise de décision, localisation des nouvelles technologies, développement des banlieues, périphéries... Les recherches sur la perception de l'espace se poursuivent de manière importante. Mais, aucune recherche sur les thèmes qui occupent le domaine actuellement appelé "environnement urbain" (pollution, risques naturels, bruit, climat, etc.) n'est citée par P. Pinchemel et P. Bruyelle.

¹ Etienne Dalmaso, "La géographie urbaine en France, évolutions récentes", *Recherches géographiques en France*, XXIVe CIG, Tokyo, 1980, pp. 139-145

² Philippe Pinchemel, Marie-Claire Robic, "Epistemology and the history of geographical thought in France (1984-1988)", *French Geographical Research*, French National Committee of Geography, XXVIth International Geographical Congress, Sidney, 1988, pp. 7-15

³ Pierre Bruyelle, "Trends in research in French urban geography since 1984", *French National Committee of Geography, French Geographical Research* (XXVIth International Geographical Congress, Sidney, 1988), pp. 89-95

§ 1 – Site, situation et environnement

Pourtant, en 1980, puis en 1991 dans sa réédition augmentée, *La ville*¹, ouvrage destiné aux urbanistes et aménageurs bien qu'il se veuille aussi "initiation à la géographie urbaine, sous tous ses aspects, science de synthèse par excellence dans la tradition de la géographie française" aborde de manière renouvelée l'espace physique de la ville. Car, si l'espace urbain se caractérise par une géométrie, il "se caractérise également par un relief avec des altitudes, des pentes, des ruptures de pentes, une structure géologique du sous-sol, un climat et des microclimats, par la présence d'eaux de surface et souterraine, d'une végétation naturelle ou plantée. Tout ceci constitue ce que l'on appelle le site et de plus en plus en plus l'environnement".

Site et situation se transforment donc en environnement. L'auteur consacre néanmoins un chapitre au site et à la situation, notions désormais classiques de la géographie urbaine. Ce chapitre est intitulé "Les sites urbains" dans l'édition de 1980 et "Les contraintes et facilités naturelles : situation et site des villes" dans l'édition de 1991. Site et situation sont des notions posées comme étant proches. Leur distinction repose sur des questions d'échelle. En effet, la situation s'analyse et se caractérise par rapport "aux grands traits de la géographie régionale et nationale" ; un certain rapport au fleuve, au rivage, une situation de carrefour ou une situation de contact (expression géomorphologique), aux pieds de la montagne, dans un détroit... Le site, lui, est la description d'un espace restreint, de quelques dizaines d'hectares, où est née la ville. Il s'analyse donc sur des cartes à grande échelle. Le site, comme la situation, est constitué de plusieurs éléments, dont le principal paraît être la topographie.

La particularité de la ville est liée à celle de son site : "Le site constitue aussi bien pour les vieilles villes que pour les espaces récemment urbanisés,

¹ Jean Bastié, Bernard Dezert, *La ville*, Paris, 1991, 413 p. et Jean Bastié, Bernard Dezert, *L'espace urbain*, Paris, 1980, p. 291. Le plan est le même pour les deux ouvrages. On relève, néanmoins, que l'analyse de l'espace urbain vécu, chapitre à part entière dans l'édition de 1980, est intitulé "l'image de la ville" dans l'édition de 1991, ce qui révèle un renouvellement dans l'approche de la perception des habitants de l'espace urbain. Par ailleurs, souvent la nature est un des éléments qualifiés dans la production d'une image de la ville.

un élément de différenciation important. Quant aux espaces à urbaniser, malgré les moyens techniques modernes qui permettent de faire à peu près tout, et la tendance à l'uniformisation des bâtiments, les urbanistes ont certainement intérêt à tenir le plus grand compte du site, élément gratuit d'originalité et de variété. Le site est une donnée de base essentielle de ce que l'on appelle aujourd'hui l'environnement et le cadre de vie".

Cette lecture nous confirme l'importance renouvelée des données de l'espace physique dans la géographie urbaine. Mais cette importance apparaît plus particulièrement pour l'urbaniste, aménageur de sa ville, que pour le géographe qui en fait l'étude. Utiliser pour l'aménagement d'une ville les particularités propres à ce site sont une manière pour l'urbaniste de donner une originalité au cadre de vie qu'il propose, car les données physiques du site participent à la physionomie particulière d'une ville. L'espace urbain est donc, dans ce cas là, relocalisé, ou encore resitué dans sa production même. La finalité de ce travail d'aménagement est de créer un cadre de vie ¹, qui tire parti des "conditions naturelles" (relief, plans d'eau, rochers...) mais en atténue également les inconvénients (pentes trop fortes) et y ajoute des éléments si le site se révèle être trop uniforme afin d'améliorer la qualité de la vie, dans l'espace urbain. "À l'instar des animaux, l'homme a besoin d'un territoire familier, où s'intègrent de nombreux éléments naturels" ². Ces préoccupations sont explicitement liées à l'attention portée dans la recherche aux représentations de l'espace urbain, en particulier de celles des habitants ³. La qualité de l'espace urbain est devenue une notion très importante "dans la mentalité et l'imaginaire des divers acteurs et utilisateurs de cet espace et incontournable pour les aménageurs." Cette qualité est à l'origine "de conflits entre les planificateurs urbains et les citoyens qui perçoivent que leur espace est trop

¹ Celui-ci est appelé cadre de vie, expression inaugurée lors du colloque *Premières rencontres européennes du cadre de vie*, 5-6-7 décembre 1977, UNESCO, ministère de la Culture et de l'Environnement, Paris

² Jean Bastié, Bernard Dezert, *L'espace urbain*, Paris, 1980, p. 291.

³ Cf. outre les travaux des géographes A. Bailly et A. Frémont sur l'espace vécu (voir ci-dessous 3ème partie, chap. 1), les travaux dans les années 1970 des sociologues P.-H. Chombart de Lawe; H. Lefebvre.

planifié" et "qu'il risque d'aliéner leur individualité". Car "plus que sa transparence utilitaire et technocratique, c'est l'opaque ambivalence de ses étrangetés qui rend la ville habitable" ¹. La nature peut être alors qualifiée comme contribuant à une diversité des milieux urbains et comme permettant la production d'espaces moins planifiés.

Nous pensons que cette relocalisation est aussi une façon de développer "les charmes naturels" d'une ville – voir ci-dessus l'analyse de P. Claval. La nature, aujourd'hui, de la ville et dans la ville participe à "l'image de la ville" et permet de la qualifier dans le domaine du tourisme, mais aussi auprès des entreprises et des investisseurs où, à un besoin de nature, les municipalités, mais également "les marchands de bien", répondent par la description du site, de la situation... La nature devient alors une valeur importante dans un échange marchand par ce qu'elle traduit d'usages possibles. Elle devient un bien particulier, localisé, qu'on ne peut, à l'heure actuelle, considérer comme un bien reproductible. Elle donne une valeur spécifique à certains quartiers de certaines villes situées en bord de mer ou en montagne. Ajoutant de la valeur à certains espaces, elle peut amener une recomposition sociale du quartier en faveur des hauts revenus éliminant alors tous ceux qui ne peuvent acquérir le calme, l'air et le bien-être qui sont associés à la présence de nature.

Cette individuation de la ville par son site ou sa situation correspond à un renversement de perspective par rapport aux premières études urbaines : car le site n'est plus un élément explicatif, et parfois déterminant, d'une organisation urbaine particulière, mais un élément à prendre en compte par l'aménageur pour améliorer, diversifier la ville et la vie des habitants de la ville. L'urbanisme d'après-guerre est perçu comme un échec du point de vue des lieux de vie fabriqués. On en revient à une pensée du "ménagement" qui donne une place aux éléments naturels ². Le site devrait redevenir un des éléments essentiels de la différenciation des espaces urbains, étant donné l'homogénéisation de la construction urbaine sous toutes les latitudes.

¹ Michel de Certeau, Luce Giard, Pierre Mayol, *L'invention du quotidien. Habiter. Cuisiner*, Paris, 1990, 415 p.

² Cf. Michel Marié, *Les terres et les mots*, Paris, 1989, 214 p.

Il faut remarquer que la notion d'environnement n'est pas abordée de manière aussi précise. Un chapitre lui est consacré dans l'édition de 1980. Ce même chapitre est intitulé "Nuisances, environnement, espaces verts et santé" dans l'édition de 1991. Certains thèmes, déjà cités par M. Sorre dans son écologie du milieu urbain, sont abordés mais de manière moins riche : la pollution (eau, air), les effets des pollutions urbaines sur le milieu naturel, les politiques anti-nuisances (bruit,...) mais aussi les risques naturels de grande ampleur ou technologiques. Les bilans hydrologiques, écologiques et énergétiques permettent d'étudier cet environnement. Mais même la notion d'écosystème urbain n'est pas plus détaillée.

De manière générale, la place accordée à l'espace physique dans ces manuels de géographie urbaine répond à des inquiétudes récentes :

- un cadre de vie qui ne répond plus aux attentes qu'en ont les citadins ; attente analysée à travers le développement des recherches sur la perception et le vécu de l'espace ;
- un urbanisme dont les principes planificateurs sont remis en cause ,
- l'image de la ville ;
- l'équilibre de l'écosystème urbain quoique ce terme ne soit pas précisé.

La confirmation de cette prise de position est dans la conclusion du chapitre "Contraintes et facilités naturelles" de 1991 que "le rôle des conditions naturelles en général, et en particulier du climat et de ses conséquences dans la formation du paysage urbain et le fonctionnement de l'espace urbain est souvent très sous-estimé. Une réaction se manifeste néanmoins aujourd'hui avec l'intérêt porté à la notion d'environnement". Il semble donc intéressant pour la géographie de réintroduire "les contraintes et facilités naturelles", car, "avec les activités et les fonctions, (elles) conditionnent la croissance et l'organisation des villes autant que la volonté des aménageurs même inspirés par des théories et des modèles" ¹.

¹ Jean Bastié, Bernard Dezert, *op. cit.*, 1991, p. 80

L'importance accrue de la nature dans l'analyse géographique provient donc en partie de l'émergence des questions d'environnement. Néanmoins, la nature de la géographie telle qu'elle est abordée dans ce manuel est souvent sommaire :

- les analyses sur le thème de la nature dans la ville sont peu approfondies ; les auteurs disent même "dès l'antiquité, le souci des espaces verts a accompagné chez les urbanistes la création des villes", alors qu'ils parlent des jardins suspendus de Babylone, ou des cours urbains méditerranéens, et même des cités-jardins d'Ebenezer Howard.
- l'aménagement est lié souvent de manière déterminante à l'effet qu'il peut produire sur les gens ; par exemple, le site et la situation sont intégrés pour contribuer à la réalisation d'un cadre de vie diversifié ;
- la nature est évoqué par bribes, chapitre après chapitre, de manière sectorielle ; elle est liée aux différents aspects de la réalité de la géographie urbaine.

Ainsi rassemblés, ces éléments de la nature urbaine semblent obéir à une même logique de production et aux mêmes besoins. Néanmoins nous pensons que ce manuel partiel, dans son approche des problèmes d'environnement, témoigne d'un renouvellement de la géographie urbaine dans son analyse du fait urbain.

§ 2 – *L'homme et la nature*

Nous avons choisi, pour finir, de présenter les réflexions de deux auteurs, réflexions qui contribuent au renouvellement de l'idée de nature dans l'approche géographique, au delà même de la géographie urbaine : l'ouvrage *L'homme et la terre, nature de la réalité géographique*¹ de Eric Dardel, dont la réédition prouve l'actualité, et les recherches d'Augustin

¹ Publié en 1952, 135 p. L'ouvrage est réédité en 1990 par le CTHS.

Berque autour de la notion de médiance . Eric Dardel considère que la géographie est la discipline qui a à faire aux relations de l'homme et de la terre. Ces relations sont définies par une "géographicité" première, inscription du terrestre dans l'humain et de l'être humain dans la terre, de telle sorte que ni l'être humain, ni la terre ne sont pensables séparément. "La géographie est alors la relation des hommes à la nature, relation existentielle qui est à la fois théorique, pratique, affective, symbolique et qui délimite ce qu'est un monde" ¹.

Ainsi, dans une ligne de pensée heideggerienne ², E. Dardel considère que l'espace géographique est non seulement constitué d'une relation de l'être et du monde mais au delà procède d'une réflexion "sur l'être-dans-le-monde de l'homme". L'espace géographique, n'est donc pas l'espace de la carte ; ce n'est pas non plus l'espace purement rationnel de la géométrie, mais un espace "substantiel", irrémédiablement matériel. Comme la rencontre avec la nature ne relève pas alors de la discipline géographique, mais la précède, "la géographie est le lieu où se déploie l'existence humaine". "Elle est originairement l'existence elle-même qui, avant toute représentation, s'actualise en se spatialisant" ³.

La géographie scientifique a une autre vocation : "restituer à la connaissance scientifique objective une compréhension du monde qui ne peut manquer d'être aussi morale, esthétique et spirituelle" ⁴. Pour E. Dardel, la géographie, comme discipline scientifique, porteuse de connaissances, a donc un engagement fondamental vis-à-vis des inquiétudes provoquées par la "géographicité première" de l'être humain, engagement fondamental auquel elle ne peut échapper.

Augustin Berque, géographe s'intéressant au fait urbain et nippologue, propose, quant à lui, la notion de médiance dans la perspective d'une

¹ *Ibid*, p. 139

² *Ibid*, p. 140

³ Eric Dardel, *op. cit.*, 1990, p. 149

⁴ Eric Dardel, *op. cit.*, 1990, p. 133

géographie culturelle ¹, c'est à dire d'une étude du sens qu'une société donne à sa relation à l'espace et à la nature. A. Berque prétend dépasser le dualisme positiviste sujet-objet et placer la réflexion sur les modalités du rapport société/nature. Pour lui, la géographie est donc une mésologie, c'est à dire une étude du milieu, complexe et ambivalent. Il définit sous le vocable de médiance ce sens de la relation au milieu : "La médiance est triplement, une tendance objective (le sens dans lequel évolue un milieu), une sensibilité commune (chevauchant les distinctions individu/groupe, âme/corps, objet/sujet) et une signification subjective ou intersubjective" ².

On peut considérer que cet auteur renouvelle le débat géographique des rapports entre la cité et la nature dans la mesure où il essaie de repenser la complexité d'une organisation socio-écologique. Selon lui, la relation des sociétés à l'étendue terrestre fonde les relations sociales de la même façon que les relations sociales fondent le milieu géographique. D'autre part, il s'agit de réfléchir le lien entre objectif et subjectif, entre le fait et la valeur, entre ce qui est décrit par une science, comme objet de connaissance, et ce qui relève du phénoménologique, et qui renvoie au sujet. La connaissance du milieu ne permet pas de délier ce qui semble être de deux ordres de réalité. L'objectif et le subjectif (du milieu) sont liés, dans une boucle d'actions, de réactions et donc de production l'un de l'autre, et forme alors un seul objet de connaissance. La médiance est un sens intégrateur d'une dimension physique, écologique, et d'aspects phénoménaux (perception de la nature, représentations de l'espace...). C'est donc cette complexité vivante qui doit faire l'objet d'une recherche.

¹ *Du geste à la cité : formes urbaines et lien social au Japon*, Paris, 1993 .

² Augustin Berque, "Nature et simulacres à Tokyo", *La maîtrise de la cité, urbanité française, urbanité nipponne*, A. Berque (Dir.), études Japonaises 2, EHESS, 1994, p. 47

5 – Conclusion

On voit, en conclusion, que la relation à la nature a une place importante dans la géographie urbaine. Cette place et le rôle qu'elle a occupé dans l'explication géographique du fait urbain ont varié de manière liée avec l'idée de nature et celle de ville tout au long de son histoire. Tout d'abord, dans les premières études, l'espace physique détermine la genèse et l'évolution de la ville – assimilée à un organisme – à une individualité vivante. La mise en évidence de facteurs physiques permet de comprendre l'organisation de l'espace urbain et de le caractériser de manière unique. L'idée de ville qui se dégage, alors, montre que celle-ci est liée au cadre géographique et n'est pas uniquement un fait humain. Ensuite – et ceci peut être lié à la séparation entre la géographie humaine et urbaine et la géographie physique – la ville n'est plus un fait naturel. Elle est œuvre humaine, œuvre d'êtres vivants, et non pas être vivant elle-même. Une des tâches de la géographie urbaine sera l'analyse de la construction de cette œuvre, ses modalités et ses finalités. La nature alors est un espace physique, un cadre dans lequel se déroule la mise en œuvre de l'établissement humain. Son site et sa situation ne constituent pas le caractère particulier du paysage urbain. D'une certaine manière, ils en sont effacés. En fait, la ville est ce qui ne dépend plus du milieu physique. Le lien entre le milieu naturel et la ville s'est rompu car la ville est une "force créatrice nouvelle".

La géographie spatialiste s'éloigne de toutes ces manières de voir d'une première géographie urbaine. La ville est réduite à une série de chiffres (ex.: densité). Des points sont ainsi distribués dans l'espace chargés de valeurs diverses. Toutes les localisations deviennent alors significatives. L'organisation de ces différents points constitue l'espace, homogène pour chaque dimension qui le décrit. La géographie spatialiste appréhende la ville à partir des relations entre les différents points. La ville est donc prise dans un système de relation (réseau, système, champ) qui ne lui donne plus d'importance en tant qu'elle est particulière, mais l'articule à son

territoire ¹. C'est donc une ville gouvernée sans pilote, par des lois, qui est décrite. Les manuels de l'époque abordent toujours *site et situation*, notions importantes de la géographie urbaine, mais se défendent de leur attribuer un quelconque rôle déterminant. Cette géographie accorde une moindre importance à la dimension matérielle de l'espace urbain dans son analyse et privilégie l'étude des relations entre la ville et le territoire environnant ainsi qu'entre les villes.

Aujourd'hui, bien que certains manuels de géographie urbaine, principalement destinés aux urbanistes, intègrent la question du milieu physique, la recherche ne se préoccupe que peu de ces questions ². La géographie urbaine est surtout "spatialiste". Un autre courant de la géographie s'intitule "géographie sociale" et se préoccupe de la société (couches sociales, pauvreté, femmes, dynamiques sociales...) et de ses relations à l'espace. Elle s'attache à la ségrégation, à la mobilité résidentielle... Cette géographie ³ s'intéresse à l'"écologie urbaine", héritée de l'école de Chicago, dont les principaux travaux ont été publiés en 1925 sous le titre de *The city*. Cette école, sur laquelle nous reviendrons longuement dans le chapitre consacré à l'écologie urbaine, rejoint la tendance "spatialiste" de la géographie urbaine, dans la mesure où elle ne fait pas appel dans l'explication à la dimension matérielle et naturelle de l'environnement urbain. Quant à la géographie culturelle, bien que s'attachant à la relation au milieu de vie, selon les pays, les régions, les cultures ⁴, et au sens produit, elle n'intègre que peu la dimension physique de la recherche en géographie ⁵.

¹ Marcel Roncayolo, *Villes et territoires*, Paris, 1990, 273 p.

² Nicole Mathieu, *op. cit.*, 1991, pp. 125-131

³ Cf. Catherine Rhein, "La ségrégation et ses mesures", *La ségrégation dans la ville*, Paris, 1994, pp. 121-161

⁴ Claude Bataillon, "Quelles cultures pour quels espaces ?", *Géographies et cultures n°5*, printemps 1993, pp. 3-7

⁵ Les travaux de Cynthia Ghorra-Robin, notamment *Les États-Unis, espace, environnement, société, ville*, Paris, 1993, 190 p. qui étudie les représentations de la nature aux USA donnent une place importante à la dimension physique de l'espace géographique. Mais Charles Lecœur, "La géographie n'est pas seulement une science sociale," *Hérodote*, 1er trim. 1995, pp. 39-52 explique que la géographie humaine s'éloigne de la géographie physique dans ses préoccupations.

Néanmoins, l'essor des préoccupations pour l'environnement a contribué à renouveler l'approche de la nature dans l'analyse géographique du fait urbain. La nature est alors incarnée non seulement par le site et la situation mais constitue également un spectacle moral, un lieu et une source de pratiques individuelles et sociales saines, un moyen pour l'urbaniste-géographe de combattre les nuisances apportées à la santé humaine par la ville. De quelle nature s'agit-il ? Des espaces verts, du soleil, de la montagne... Tous ces éléments appartiennent traditionnellement à la géographie physique mais participent aussi du site et de la situation. Par ailleurs, les problèmes d'environnement, tels que le bruit, la pollution... nuisances pour la santé humaine, sont analysés dans ces deux derniers ouvrages comme des "effets de plus en plus importants du développement des villes sur l'environnement naturel". Deux natures sont donc distinguées : celle qui nous apporte ses bienfaits et l'autre qui réagit à un développement "excessif" des activités humaines par le développement de nuisances. C'est le milieu urbain, l'artifice urbain qui, dans le cadre de la problématique environnementale, est à l'origine de la pathologie du milieu.

En dernière analyse, les recherches sur l'environnement, nombreuses depuis 20 ans, ne constituent guère un ensemble construit et cohérent. "La question est celle de savoir si les recherches sur l'environnement relèvent globalement d'une démarche scientifique propre ou si elles ne sont que l'expression voire l'application – à chaque fois spécifiée et donc particulière – dans l'univers de la recherche, des mille et une facettes des préoccupations scientifiques et sociales concernant l'environnement" ¹. Mais, de manière générale, l'émergence et la multiplication des questions environnementales durant ces vingt dernières années ont concerné la géographie ². En effet, cette discipline a des acquis propres sur les rapports entre l'homme et le milieu, du fait de son paradigme initial ; certains chercheurs entre 1970 et

¹ Marcel Jollivet, Alain Pavé, "L'environnement un champ de recherche en formation", *NSS* n°1, Vol. 1, 1993, p. 6

² Jean-Louis Tissier, "La géographie dans le prisme de l'environnement", *Du milieu à l'environnement, pratiques et représentations du rapport homme-nature depuis la Renaissance*, Paris, 1992, pp. 201-236

1975 ont d'ailleurs assimilé les deux notions, milieu et environnement. La nouveauté des questions de l'environnement implique un renouvellement de la réflexion sur les processus interactifs entre nature et société ; ce n'est plus une nature immuable, mais une nature dynamique, construite, réactive.

Ce renouvellement est à plusieurs niveaux, en ce qui concerne la géographie urbaine. Il nécessite de faire intervenir la dimension physique et naturelle de l'espace urbain ; "le retour à une pensée de la ville comme milieu, où la densité, la morphologie et les catégories sociales seraient associées non seulement à l'environnement sonore, à la qualité de l'air, aux espaces verts et aux arbres, mais aussi au confort climatique, aux paysages, à la faune urbaine... fait son chemin" ¹. Il oblige donc la géographie spatialiste pour qui la distribution des lieux, leurs hiérarchies, la différenciation des aires sont rapportées à des lois générales où la distance est le paramètre principal, à se préoccuper des rugosités du milieu physique ; il la contraint également à reprendre l'être humain dans son analyse ; ce n'est plus l'espace en soi mais une société qui rencontre une résistance dans la structuration d'un espace physique. Il implique que le géographe en milieu urbain lie son analyse de la crise urbaine, essentiellement dans ses dimensions sociales et économiques, à une crise de la dimension naturelle et physique de l'espace urbain.

Cette prise en compte des interactions nature/société en milieu urbain réactive des questions de méthode au cœur de la géographie. Il en est ainsi de l'articulation et de l'intégration des échelles auxquelles se produisent les phénomènes et des emboîtements de leurs relations. Mais il s'agit, également, de repenser des concepts et des notions, à l'interface entre le naturel et le social, propres à l'analyse des relations homme-milieu, ce que tentent, face notamment à l'émergence des questions d'environnement, des recherches géographiques, à partir des années 80.

Le travail de recherche de notre thèse participe de ce renouvellement dans la mesure où elle a comme objet le rapport homme/nature et la

¹ *Rapport d'activité du Laboratoire Strates*, axe 3, Interactions systèmes sociaux/systèmes naturels, 1995

matérialité de l'espace géographique en ce qu'elle associe des pratiques et des représentations, où cette étude utilise un vocabulaire et des notions qui visent à renouveler l'approche géographique, tout particulièrement celle de la géographie spatialiste et celle appliquée à l'aménagement urbain, et une approche combinatoire qui articule dans leur complexité les diverses dimensions du rapport géographique.

Nous assistons donc aujourd'hui à la réévaluation de l'idée de nature dans la géographie. Car, comme le dit Philippe Pinchemel : "les temps forts de l'histoire de la géographie sont ceux où les actions de la géographie prennent une ampleur, une échelle nouvelle, soulèvent des problèmes de relation entre l'être humain et la nature, du droit des sociétés à intervenir dans des systèmes géographiques antérieurs. Les étapes de la pensée géographique correspondent ainsi aux étapes de l'action géographique : il suffit d'évoquer la découverte du nouveau monde, la colonisation, les défrichements, l'urbanisation" ¹.

¹ Philippe et Geneviève Pinchemel, "Réflexions sur l'histoire de la géographie : histoire de la géographie, histoire des géographies", *Histoire et épistémologie de la géographie, Bulletin. Section de géographie*, 1979, LXXXIV, Paris, 1981, pp. 221-231

Chapitre 2

Anthologies sur la ville : la nature, une question éludée

À ce point de notre travail, nous cherchons à savoir si les variations de la place et du rôle de la nature constatées en géographie urbaine affectent de manière plus générale les autres disciplines urbaines et même l'ensemble de la pensée sur la ville. Nous avons donc élargi notre recherche à l'analyse d'un corpus comprenant quatre anthologies ¹ concernant la ville, recueils de textes philosophiques, de textes d'urbanisme et de textes de sciences urbaines en majorité occidentaux (grec, anglais, américain, russe, français...). La première de ces anthologies a été publiée en 1965 et les trois autres successivement en 1989, 1991 et 1993 en France. Ces trois dernières anthologies couvrent la période du XVIII^e au XX^e siècle, moment dans

¹ Pierre Ansay, René Schoonbrodt, *Penser la ville, choix de textes philosophiques*, Bruxelles, AAM éditions, 1989, 479 p. ici désignée par **Anthologie I** ; Françoise Choay, *L'urbanisme, utopies et réalités, une anthologie*, Seuil, Paris, 1965, 447 p. ici désignée par **Anthologie II** ; Jean-Pierre Gaudin (dir.) *Desseins de ville "Art urbain et urbanisme"*, L'Harmattan, Paris, 1991, 174 p. ici désignée par **Anthologie III**; Marcel Roncayolo, Thierry Paquot (dir.), *Villes et civilisations urbaines - XVIII^e - XX^e siècle*, Larousse, Textes essentiels, Paris, 1992, 688 p. ici désignée par **Anthologie IV**. La présentation détaillée des anthologies et des textes qu'elles proposent se trouve en Annexe A.

l'histoire où le fait urbain change de nature. Seule l'anthologie de textes philosophiques nous donne un aperçu d'une pensée plus ancienne, en particulier grecque.

S'appuyant sur ce corpus de textes, notre travail portera sur la place et le rôle de la nature dans une cité, en tant que modèle de ville et d'organisation urbaine. Même si certains textes s'attachent à mettre en évidence une idée de la ville telle qu'elle existe, la plupart d'entre eux sont écrits par des urbanistes, cherchant à fonder en théorie un modèle urbain, une cité ¹. La nature participe à ce modèle et peut même en être un élément essentiel. Pour le géographe, il s'agit de s'interroger sur l'importance de cette participation à l'organisation socio-spatiale de la cité et de comprendre de quelle manière la nature peut contribuer à construire un ordre urbain qui s'inscrit dans l'espace.

Nous procéderons à l'analyse de ces quatre anthologies sur deux plans : d'abord en prenant chacune de ces anthologies dans sa globalité comme formant un tout cohérent et mettant en évidence "l'état des lieux de la pensée sur la ville", ensuite en soumettant le contenu d'information de chacun de ces textes à une analyse pour déterminer le contexte dans lequel le terme et l'idée de nature de nature apparaissent.

1 – État des lieux de la pensée sur la ville

L'Anthologie I – *Penser la ville, choix de textes philosophiques* – a été constituée par Pierre Ansay philosophe, et René Schoonbrodt, sociologue, en 1989 ², pour qui sont philosophiques ³ les textes écrits par des auteurs traditionnellement considérés comme philosophes et les textes signalant

¹ Nous nous référons au travail d'Olivier Godard, *op. cit.*, 1989, p. 308 qui s'appuie sur Boltanski et Thévenot pour expliquer le modèle de la cité.

² AAM éditions, Bruxelles, 1989, 479 p.

³ Cf. Pierre Ansay, René Schoonbrodt, *op. cit.*, 1989, p. 24

philosophiquement leur intérêt pour la ville. Il ne s'agit pas de rendre compte de l'ordre matériel de l'espace urbain, mais de fournir la base théorique et critique d'une réflexion sur la ville. Aucun des chapitres de cette anthologie, qui sont autant de catégories de la pensée philosophique sur la ville, (voir Annexe A), ne met en avant la relation nature/ville. La question de la nature dans la ville n'est que marginale dans les textes de cet ouvrage. Une première lecture montre que les auteurs qui traitent de la nature et de la ville sont tout d'abord des utopistes. En effet, ceux-ci proposent un modèle urbain spatialisé, décrivant le lieu concret, le milieu physique, bien qu'imaginaire, de la ville. Ce sont ensuite les auteurs préoccupés de la technique, qui font de la ville un univers "autarcique, clos et artificiel" qui se substitue au monde naturel. Ce sont enfin des penseurs pour qui la ville est le tombeau de la civilisation, un lieu de désacralisation, de calculs rationnels et marchands, et même le lieu terminal d'une civilisation, et la nature la source de la vie. De manière générale, le terme de nature n'apparaît pas fréquemment dans l'ensemble de ces textes.

Plusieurs remarques peuvent être faites pour expliquer cette ignorance. Tout d'abord, cette anthologie qui veut contribuer, par un état des lieux, à remédier à la crise de la pensée sur la ville – qui serait une des explications de la crise urbaine – ne prend pas en compte la relation nature/ville comme un des facteurs possibles, malgré l'émergence actuelle d'une réflexion philosophique "écologique" qui remet en question la ville ¹.

Ensuite, selon les auteurs de l'anthologie eux-mêmes, les textes philosophiques sur la ville sont rares et ne développent pas des concepts très différents de ceux utilisés dans d'autres disciplines qui travaillent sur la ville. Les raisons apportées par P. Ansay et R. Schoonbrodt sont multiples. Nous n'en retenons qu'une importante pour notre propos. Traditionnellement, la philosophie s'est attachée à un savoir universel et abstrait : "À partir de la Renaissance, le monde n'est plus saisi comme le milieu dont l'homme est une partie intégrante, mais objet observable et manipulable." Il s'agit alors

¹ Dominique Bourg (Dir.), *La nature en politique ou l'enjeu philosophique de l'écologie*, Association Descartes, Paris, L'Harmattan, 1993, 172 p.

de désenchanter le monde, de lui retirer ses mythes qui s'ancrent dans la terre, et de tisser une "mathématique universelle". Alors "la philosophie classique fait corps avec la science et la technique". La ville, dans ce complexe historique technico-scientifique, n'est plus alors que l'enjeu de forces sociales politiques et économiques, elle n'a pas de matérialité spécifique ¹. "Les localités précises différenciées, symboliquement riches ne retiennent pas l'attention de la philosophie" et donc la nature dans sa matérialité n'est pas abordée. Le savoir se situe alors dans l'utopie, dans la mise en œuvre d'un espace abstrait. La ville, comme la nature, ne peuvent donc être que des catégories abstraites dans l'ensemble de ces textes .

Les deux anthologies (II et III) que nous étudions ensuite ne contiennent que des textes d'urbanisme dont les auteurs sont pour la plupart des urbanistes. Les textes d'urbanisme proprement dit ou de pré-urbanisme sont, comme l'écrit Françoise Choay ², des textes "dits de théorie, qui, dans le cadre d'un champ disciplinaire propre, s'assignent de déterminer les modalités selon lesquelles concevoir édifices ou villes à venir". Même s'ils n'ont pas contribué directement à fonder une ville spécifique, une matérialité bâtie, un espace à vivre ³, ils contribuent néanmoins à fonder la raison de nombreux projets, ensembles d'habitations et villes.

L'*Anthologie II*, intitulée *Desseins de villes, Art urbain et urbanisme*, réalisée sous la direction de Jean-Pierre Gaudin, publiée en 1991 ⁴, est une investigation historique de l'urbanisme en France. Ce n'est pas seulement une histoire des idées de la ville, ou des théories urbanistiques, mais un regroupement des débats autour des pratiques professionnelles et des savoirs

¹ Cette analyse se confirme dans l'article de Georges Labica, "Le philosophe et la ville", *Villes en parallèle*, n°17-18, 1991, pp. 13-15

² *La règle et le modèle, sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*, Paris, 1980, p. 9

³ "Pierre Francastel avait mis en garde contre une explication qui, plaçant le corps constitué des idées et des aspirations, en amont de la pratique et du temps, ne parviendrait plus à donner le sens des réalisations : "Ce ne sont jamais les modèles élaborés au départ qui deviennent ceux que transmet une époque à la suivante. Mais, au contraire, ceux qui, mis au point dans la pratique, renversent les modèles prospectifs... (...). Il en est de même pour qui voudrait passer du systèmes d'idées aux rapports sociaux : placer, en amont, des structures définitivement constituées soit de la pensée soit de la société, aboutirait à une théorie des reflets soit purement idéaliste, soit banalement matérialiste qui ne rend compte ni des décalages, ni des interactions". Marcel Roncayolo, *Villes et territoires*, Paris, 1990, p. 164

⁴ Paris, 1991, 174 p.

développés sur l'urbain, destiné à montrer la dynamique sociale et professionnelle autour d'une production de la ville. L'ouvrage interroge les grands courants de la pratique professionnelle de l'urbanisme et les débats et les modes de faire qu'ils ont engendrés. Ce sont des textes liés aux pratiques des métiers, "depuis les dimensions collectives des filières de formation jusqu'aux formes individuelles de positionnement face à la commande, sans omettre les activités des associations professionnelles." Les auteurs de ces textes sont français, et appartiennent aux XIX^e et XX^e siècle, période d'émergence de l'urbanisme en tant que pratique publique. L'introduction précise que les auteurs sont issus d'un "milieu technique intermédiaire", c'est à dire d'une couche médiane de techniciens, qu'on peut situer socialement entre les grands intellectuels et les travailleurs anonymes des services, et à l'activité desquels correspondent des textes qui diffèrent de ceux des autres anthologies étudiées, écrits par des intellectuels connus pour la plupart, des philosophes ou des grands théoriciens de l'urbanisme. Aucun des chapitres de cette anthologie n'est consacré à la question du rapport nature/ville. La première partie "Une lecture active de la ville" regroupe des textes, proposant une lecture de la ville géographique et historique en préalable aux plans d'aménagement, qui donnent une place au site et à la situation. La seconde partie "L'élaboration du projet" qui traite notamment de la pratique du zonage, aborde la mise en réserve d'espaces naturels. L'occurrence du terme de nature est très faible dans l'ensemble de ces textes (voir Annexe A).

L'Anthologie III de Françoise Choay, *L'urbanisme, utopies et réalités, une anthologie* publiée en 1965 ¹, est non seulement une anthologie des textes fondateurs de l'urbanisme, en particulier au XIX^e siècle, mais la démonstration d'une théorie qui demeure "un cadre constant à l'heure actuelle de notre pensée sur l'urbanisme : la division entre deux courants, fondés dans le pré-urbanisme du XIX^e siècle : culturalisme et progressisme" ² (voir Annexe A). La division entre ces deux courants ordonne le plan de

¹ Seuil, coll. points, Paris, 1965, 446 p.

² Marcel Roncayolo, *Villes et civilisations urbaines, XVIIIe-XXe siècle*, Paris, 1992, p. 270

l'anthologie. Certains des principes qui, selon Françoise Choay, sont à la base du courant du "pré-urbanisme progressiste", en particulier, le découpage de l'espace urbain selon des fonctions précises, la mise en espace des projets de ville dans des lieux utopiques et enfin l'hygiénisme, vont contribuer de manière importante à l'élaboration du rapport nature/ville du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Symétriquement, les principes qui, selon Françoise Choay, fondent le second modèle du "pré-urbanisme culturaliste" et l'opposent au premier modèle, vont jouer sur la place accordée à la nature dans la ville. En effet, les auteurs de ces textes critiquent la désintégration de la cité sous la pression industrialiste. Selon eux, en tant que phénomène culturel, œuvre organique et spirituelle, capable d'intégrer les apports successifs de l'histoire et de tenir compte des particularités du site, la ville doit former un contraste sans ambiguïté avec la nature, à laquelle on tente de conserver son état le plus sauvage. Dans *Les Nouvelles*, "William Morris propose même de véritables réserves paysagistes"¹. Cette cité ne comporte nulle trace de géométrie, mais au contraire une irrégularité affirmée, marque d'un ordre organique, "inspirée par la puissance créatrice de la vie, dont l'expression la plus élevée est donnée par l'intelligence humaine".

La même division entre les modèles culturaliste et progressiste oppose les derniers chapitres qui comprennent des textes d'urbanisme. L'urbanisme progressiste rassemble essentiellement des textes d'architectes, sous tendus par l'idée de modernité, qui se traduit par la conception d'une rupture historique radicale avec l'ordre architectural et esthétique précédent. Le plan de la ville progressiste n'est donc lié ni à la géographie, ni à l'histoire. Cet urbanisme se veut le metteur en scène d'un espace rationnellement aménagé. Le chapitre consacré à l'urbanisme culturaliste comprend, notamment, les textes qui intègrent la dimension physique du site, en particulier ceux consacrés aux cités-jardins. Un chapitre concerne l'urbanisme naturaliste, catégorie retenue par F. Choay à propos des textes

¹ Françoise Choay, *L'urbanisme, utopies et réalités, une anthologie*, 1965, p. 23

de F. L. Wright ¹. Cet urbanisme cristallise les idées du courant anti-urbain américain. Seul le contact avec la nature est censé rendre l'homme à lui-même alors que la ville avait aliéné l'individu dans l'artifice.

Dans l'Anthologie III, le terme *nature* acquiert donc une importance qu'il n'a pas dans l'Anthologie II. En effet, au delà du nombre d'occurrences, on voit qu'ici l'idée de nature permet de distinguer entre les modèles urbains. L'idée de nature est intégrée dans la pensée des théoriciens de l'urbanisme de l'Anthologie III, alors que pour les praticiens que sont les auteurs des textes de l'Anthologie II, la nature ne peut être envisagée que dans le concret, sous sa forme géographique, contribuant par là à élaborer l'idée d'un milieu de vie urbain comme nous le verrons ci-dessous.

Enfin, l'Anthologie IV, *Villes et Civilisations urbaines-XVIII^e-XX^e siècle*, ² a été réalisée en 1990 sous la direction de Marcel Roncayolo, géographe et historien, et de Thierry Paquot, professeur d'histoire des villes, philosophe et sociologue de formation. L'approche est historique, c'est à dire qu'elle vise à constituer au fur et à mesure de la lecture l'histoire des mots et des sens. Cette anthologie n'est pas constituée à partir d'une réflexion sur une approche particulière de la ville (philosophique, pratique...) mais cherche à éclairer l'objet ville. Le recueil rassemble des textes antérieurs aux années 1970 pour la plupart, afin, disent les auteurs de l'anthologie, de prendre du recul par rapport à la confusion actuelle qui règne dans le débat sur la ville. Ce sont aussi bien des textes de sciences humaines que des textes d'urbanisme et d'urbanistes. Les textes scientifiques ne visent pas la fondation, l'instauration d'un espace bâti, mais veulent connaître, et donner à connaître, le fait urbain. Seulement, la ville est un objet complexe, qui mêle étroitement politique et technique et que les sciences ont, dans le cadre d'une discipline, du mal à saisir. L'architecture et les arts de l'ingénieur ne sont que peu abordés. Car "les textes d'architecture ou de science de l'ingénieur demandent que l'on pénètre plus sérieusement à la fois l'histoire et les techniques maîtrisées, dans chacun de ces secteurs".

¹ Frank Lloyd Wright (1869-1959), *The living city*, Horizon press, New-York, 1958, pp. 17-23, 31, 45, 47-54, 62-65, 109-110, 112, 116-122, 139-140, 148-153, 158, 161-162, 166, 168, 176, 188, 217.

² Larousse, coll. Textes essentiels, Paris, 1990, 688 p.

Trois points président au choix des textes et à leur organisation en chapitres. Le phénomène urbain change profondément avec "le capitalisme industriel". Ensuite, l'émergence de la civilisation urbaine témoigne du changement d'échelle du fait urbain. Enfin, comme l'écrit Thierry Paquot, "avec l'urbanisation du monde, c'est tout le rapport à la nature qui se trouve modifié. L'environnement lui aussi est urbanisé. Il n'est plus possible de penser l'écologie en ignorant ce fait majeur de cette fin de siècle et de millénaire : la nature est dominée par l'urbain" ¹. Or, en dépit de ce qui a été annoncé par les auteurs, ce troisième point, le plus important pour nous, n'est guère développé, aucun des chapitres ni des textes retenus n'étant spécifiquement consacré à la relation entre développement urbain et nature.

Cette remarque souligne l'intérêt de cette étude des anthologies dans leur globalité. En effet, elle permet notamment de remarquer qu'en dépit de ce qu'annoncent les introductions et plans des auteurs de ces anthologies (I, II, IV), les textes effectivement présentés font peu de place au rapport nature/ville aujourd'hui. On peut donc s'interroger sur les raisons de cette effacement : existe-t-il, oui ou non, des textes portant spécifiquement sur ce rapport et dans l'affirmative pourquoi ne figurent-ils pas dans ces anthologies ?

Nous allons maintenant pousser notre réflexion plus loin et aborder l'analyse de contenu des textes de nos anthologies. Pour ce faire nous étudierons les occurrences du terme de nature dans chacun des textes, en tenant compte du contexte. Dans ce travail, nous avons été naturellement contraints de privilégier l'ordre chronologique mais il est bien évident que nous ne prétendons pas à une analyse historique ni à un dépouillement exhaustif. Notre but ici est de tenter de voir s'il existe ou non une culture urbaine de la nature afin de contribuer à éclairer les rapports nature/ville aujourd'hui. Nous sommes partis des textes philosophiques de l'anthologie I, *Penser la ville - choix de textes philosophique* dans la mesure où leur analyse (2 – La nature dans les textes philosophiques sur la ville) permet de montrer

¹Thierry Paquot, *op. cit.*, 1992, p. 16

les termes dans lesquels nature et ville sont opposés pour traiter ensuite, à travers l'étude des textes des utopistes, des urbanistes et des chercheurs en sciences urbaines dans les anthologies II, III, IV, de la manière dont est pensée l'introduction d'une nature matérielle et idéale dans l'espace urbain (3 – La nature dans l'utopie et dans l'urbanisme ; 4 – La nature dans les recherches urbaines).

2 – Textes philosophiques sur la ville : la dichotomie ville/nature

Nous mettons en évidence, à travers l'étude des textes philosophiques, les différentes manières dont sont opposées ou associées l'idée de nature et l'idée de ville mais aussi la manière dont l'espace urbain est soustrait aux aléas naturels et recouvre la nature. Nous abordons, tout d'abord, des textes qui traitent de la nature humaine et de son rapport à la ville, comme fait humain (§1, §2). Nous analysons ensuite les textes qui ne s'attachent plus à une nature humaine mais à une nature extérieure à l'homme. Nous étudions successivement l'opposition entre les modes de vie, constitués d'une part à partir de la ville, de l'autre, à partir de la nature (§ 3), puis l'opposition qui fait de la ville, un technocosme sans horizon naturel (§ 4), ensuite, le recouvrement matériel de la nature par la ville (§ 5). Pour terminer, nous examinerons la critique de modèles urbains intégrant la nature (§ 6) qui nous conduisent jusqu'aux utopies urbaines et aux théories d'urbanisme, que nous étudierons dans le chapitre suivant.

§ 1. – Aristote et nature de la cité

L'opposition nature/ville n'est pas mentionnée dans les textes antérieurs au XVIII^e siècle dans l'anthologie des textes philosophiques (I). Il n'y a qu'un seul texte, très antérieur à cette époque, puisqu'il s'agit d'Aristote

(384-322), qui associe la nature à la cité. Mais, pour Aristote¹, la nature relève d'une acception très différente de celle qui renvoie à un milieu extérieur à l'homme, puisqu'il s'agit d'une nature toute puissante qui régit et ordonne, par ses principes, les êtres et les choses. C'est une orientation vers un type, un destin. "C'est pourquoi toute cité est un fait de nature, s'il est vrai que les premières communautés le sont elles-mêmes. Car la cité est la fin de celles-ci et la nature d'une chose est sa fin, puisque ce qu'est chaque chose une fois qu'elle a atteint son complet développement, nous disons que c'est là la nature de la chose aussi bien pour un homme, un cheval, ou une famille. En outre, la cause finale, la fin d'une chose, est son bien le meilleur, et la pleine suffisance est à la fois une fin et un bien par excellence". La cité s'inscrit dans la nature de l'être humain, car "l'homme est par nature un animal politique". Opposer la nature à la Cité n'entre donc pas dans la réflexion d'Aristote. Nous rejoignons François Guéry, lorsqu'il dit que dans la dichotomie nature/artifice, le philosophe valorise donc le premier terme, et fonde sa pensée sur un modèle naturaliste ; les "modernes" en revanche (Bacon, Descartes) vont privilégier le second terme même si des auteurs, comme J. J. Rousseau, essaieront de penser la nature au sein même de l'artifice².

§ 2 – *Nature de l'homme dans la ville*

Il faut attendre le XVIII^e siècle, en effet, et Jean-Jacques Rousseau, pour qu'apparaissent chez les philosophes l'opposition entre nature et ville. Sans doute l'absence de textes marquants antérieurs à Rousseau sur la question correspond-elle à une évolution historique des villes. Ceci mériterait une étude particulière qui sort du cadre de ce travail³. Dans la mesure où nous

¹ Anthologie I, 1982, pp. 136-144

² François Guéry, "Nature et artifice, aux origines d'une philosophie naturaliste", *Du rural à l'environnement : la question de la nature aujourd'hui* Arf, Paris, 1989, p. 33

³ Cf. Keith Thomas, *Dans le jardin de la nature*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 1985, 400 p. qui met en évidence l'évolution des idées conjointement avec celle des faits.

avons fait le choix de suivre nos anthologies, c'est donc sur Rousseau ¹ (1712-1778) que nous nous appuyerons pour analyser l'émergence de cette opposition ².

La ville est objet de violentes critiques pour J. J. Rousseau ³ élevé dans la tradition protestante, représentant en France le courant de pensée qui, au XVIII^e siècle, chante les bienfaits de la nature, y voit le lieu du beau, la main divine. L'auteur présente la ville comme le lieu "le moins riche" pour observer ce qui fait le génie d'une nation. C'est en province ou encore dans les provinces reculées que se manifeste la nature de l'être humain : "C'est que toutes les nations observées paraissent en valoir beaucoup mieux ; plus elles se rapprochent de la nature, plus la bonté domine dans leur caractère ; ce n'est qu'en se renfermant dans les villes, ce n'est qu'en s'altérant à force de culture qu'elles se dépravent et qu'elles changent en vices agréables et pernicious quelques défauts plus grossiers que malfaisants". La ville pervertit l'être humain dont la nature profonde est bonne. Elle le rend mauvais. Seuls dans la campagne, les paysans mettent à profit "le génie inventif que leur donna la nature". La nature peut même être prise pour modèle pour le gouvernement des hommes car selon J.-J. Rousseau, "les premiers mouvements de la nature sont toujours droits".

Ces propos suggèrent deux remarques : tout d'abord, le fait que cette attirance envers la nature implique le rejet d'une ville qui alors évoluait profondément ; jusqu'alors la liberté était urbaine, avec Rousseau, la liberté est dans la nature, une nature sauvage, représentée par la montagne, la mer... Ce rejet de la ville, comme lieu de vie, traduit "un besoin de solitude" thème que répandra Rousseau, mais aussi l'intérêt qu'il y avait à échapper à l'affairement croissant des villes et des usines, en particulier en Angleterre ⁴.

¹ Anthologie I, 1872, pp. 364-637

² On note que l'extrait "Ville" de l'*Encyclopédie*, Anthologie I, 1778, pp. 156-157 ne donne aucune mention de cette opposition. L'article montre l'intérêt qu'il y a à prendre en compte le milieu physique de la ville dans son élaboration, ainsi l'orientation des rues, du temple et la qualité du lieu, du point de vue de l'hygiène, du confort mais aussi du point de vue social.

³ Jean Viard, *op. cit.*, 1990, p. 111

⁴ Keith Thomas, *op. cit.*, 1985, pp. 348-349

La nature inculte, où l'on peut s'isoler, constitue alors une indispensable ressource spirituelle.

D'autre part, cette pensée marque l'avènement d'un rapport à la nature qui, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle va demeurer constant et inaltéré ¹. Jean Viard ², commentant la nature chez Jean-Jacques Rousseau, et chez les Romantiques par la suite, écrit : "L'homme n'a pas à être soumis au rythme de la technique et de la science, il se doit à ses rythmes propres, aux rythmes de la nature. Et la nature elle-même n'a pas à être totalement soumise à l'homme, car l'homme n'y est pas extérieur. Il est nature lui-même".

À l'aube du XX^e siècle, Georg Simmel, philosophe allemand, dont la théorie de la méthode en sociologie exerça une grande influence en Allemagne et dans les pays Anglo-Saxons (1858-1918) ³, aborde comme Rousseau, la ville comme une structure sociale spécifique impulsant des modes d'être en société et une mentalité particulière. Mais si ce dernier la présente de manière négative, G. Simmel par contre, en fait le lieu de la liberté. Chez cet auteur, c'est la ville qui autorise le développement de la liberté et non pas la nature ou la campagne : elle est le lieu où peut s'exprimer l'individualité, qui est liberté, et qui se traduit dans l'élaboration d'un mode de vie et d'une mentalité urbaine spécifique. Cette élaboration permet de distinguer les individus entre eux. "Alors, notre unicité seule

¹ Robert Lenoble, *Esquisse d'une histoire de l'idée de nature*, Paris, Albin Michel, coll. L'évolution de l'humanité, 1969, p. 342, 343, 344, dit que deux époques de pensée de la nature peuvent être distinguées au XVIII^e siècle : "l'une qui étend les principes du mécanisme à tous les détails de la nature, mais surtout invente une métaphysique mécaniste de l'homme, où la raison pure, réduite d'ailleurs à une mécanique de sensations, suffit à assurer le bonheur ; puis à partir de 1750, une réaction violente de l'affectivité, qui éclate chez Rousseau dans une apologie totale du sentiment". Le rapport à la nature de Rousseau puis des Romantiques ne se caractérise pas de la même manière que dans le texte de l'Encyclopédie de d'Alembert et Diderot. La définition de la nature dans cette même Encyclopédie montre bien un effacement de la force symbolique de l'idée de nature dans la première moitié du XVIII^e siècle. L'article nature renvoie à d'autres termes comme système du monde, cause, essence, être. La nature en soi n'est plus rien. On reporte aux articles Dieu et Providence, si l'on entend par Nature "l'action de la providence, le principe de toutes choses, c'est à dire cette puissance ou être spirituel qui agit et opère sur tous les corps, pour leur donner certaines propriétés et y produire certains effets". Et quand on parle de l'action de la nature, dans l'Encyclopédie "on n'entend point autre chose que l'action des corps les uns sur les autres, conformément aux lois du mouvement établies par le créateur. C'est en cela que consiste tout le sens de ce mot, qui n'est qu'une façon abrégée d'exprimer l'action des corps et qu'on exprimerait peut être mieux par le mot mécanisme des corps."

² Jean Viard, *op. cit.*, 1990, p. 115

³ Anthologie I, 1984, pp. 270-278

démontre aux autres que notre mode d'existence ne nous est pas imposé par les autres". Mais, avant l'apparition de la grande ville, il y avait combat avec la nature pour la subsistance, maintenant le bénéfice est tiré non pas d'un combat avec la nature mais d'une lutte avec les hommes. Apparaissent dans ce texte, certaines des caractéristiques qui vont permettre de différencier, sociétés rurales et sociétés urbaines, dont Oswald Spengler va tirer parti de manière morale comme nous le verrons.

§ 3 – *Ville et campagne*

Pour Oswald Spengler (1880-1936) ¹, philosophe allemand qui avait étudié les sciences naturelles, le développement de la culture humaine est l'histoire de la progressive emprise du fait technique et de son rassemblement spatial, la ville. La ville naît, grandit, "acquiert un visage une forme et une histoire intérieure". Toute histoire n'est compréhensible que si l'on admet "pour la ville, qui se sépare de plus en plus de la campagne jusqu'à la déclasser totalement, le caractère d'organisme déterminant la marche et le sens de l'histoire supérieure en général : l'histoire universelle est l'histoire des cités". La ville efface donc campagne et nature dans ses fondations. "La ville nie toute nature" et la "silhouette même de la ville contredit les lignes de la nature". Elle leur substitue des artifices abstraits tels l'argent. Ce n'est plus le sol, qui est une "réalité naturelle", qui compte, mais l'argent. La ville géante, la métropole, est "conçue comme un monde sans autre monde à ses côtés", détruit la campagne (les prés, la forêt, les montagnes) et construit à l'intérieur de l'espace urbain "une nature artificielle". "La ville mondiale est tout esprit", elle ne connaît plus de rapport à la vieille maison de campagne qui accueillait les dieux du foyer. La ville ne comporte plus des maisons-foyers, "seule la ville dans son ensemble garde encore la signification d'habitation humaine. Les maisons qui la composent sont des atomes". L'habitant de ces villes a un esprit particulier, il veut tout analyser, tout comprendre, "éclairer", il n'a plus d'intuition, de

¹ Anthologie I, 1976, pp. 448-465

sens du cosmos. "Le grand tournant apparaît au moment précis où la pensée vulgaire d'une population très civilisée trouve "des raisons" pour l'existence de ses enfants. La nature ignore ses raisons. Partout, où il y a la vie réelle règne une logique intérieure organique, un impersonnel, un instinct (...). L'abondance des naissances chez les populations originelles est un phénomène naturel, dont personne ne songe à fonder l'existence, et à plus forte raison l'utilité ou l'inconvénient. Là où on introduit des raisons dans les questions vitales, la vie elle-même devient déjà un problème". La coupure entre ville et campagne, et avec le sol de la terre, entre esprit citadin et esprit du paysan, entraîne donc la disparition de la ville à terme. La civilisation urbaine est déracinée. Dans cet extrait, nous trouvons une opposition entre la campagne et la ville, qui correspond à une coupure entre la nature et la ville. Cette coupure se traduit par une différence entre des modes de vie, des modes même de reproduction, mais aussi par des modes d'habiter. De manière fondamentale, la nature est ce qui donne sens à l'habiter. La maison dans la campagne obéit à des règles de construction en rapport avec la terre, mais en ville, il n'y a plus que du logement. Alors, la maison disparaît comme habitation dans la ville et seule la ville dans son ensemble garde ce sens.

Cette coupure entre ville et campagne sera reprise par Henri Lefebvre, né avec le siècle (1901) ¹. Il est l'auteur le plus présent dans les quatre anthologies et celui pour lequel le terme de nature prend le plus d'importance. Sa pensée de la nature s'articule autour de la division ville/campagne, sur laquelle repose la division plus théorique de la ville et de la nature : "La division sociale du travail entre la ville et la campagne correspond à la séparation entre le travail matériel et le travail intellectuel, et par conséquent entre le naturel et le spirituel. À la ville incombe le travail intellectuel : fonctions d'organisation et de direction, activités politiques et militaires, élaboration de la connaissance théorique (philosophie et science). La totalité se divise ; des séparations s'instaurent, y compris entre la physis et le logos, entre la théorie et la pratique (...). La

¹ Cf. *Le droit à la ville* suivi de *espace et politique*, Paris, 1968-1972

campagne, à la fois réalité pratique et représentation va porter les images de la nature, de l'être, de l'originel. La ville, va porter les images de l'effort, de la volonté de la subjectivité, de la réflexion, sans que ces représentations se disjoignent d'activités réelles" ¹.

La nature n'est pas somme d'éléments, elle n'est pas non plus ensemble de la réalité matérielle indépendante de l'activité humaine, elle constitue la dimension originelle, essentielle de certains objets ou éléments. Elle renvoie à ce qui est matériel, à la corporéité des êtres. La campagne porte donc les représentations de la nature. "Un thème dont on a usé et abusé par superfétations et par extrapolations, à savoir "nature et culture", dérive du rapport de la ville à la campagne et le détourne. Dans ce rapport, il y a trois termes. De même dans la réalité actuelle, il y a trois termes (la ruralité, le tissu urbain, la centralité) dont les rapports dialectiques se dissimulent sous les oppositions terme à terme, mais aussi viennent s'y révéler. La nature comme telle échappe à l'emprise de l'action rationnellement poursuivie, aussi bien à la domination qu'à l'appropriation. Plus exactement elle reste hors de ces emprises ; elle est ce qui fuit, elle s'atteint par l'imaginaire ; on la poursuit et elle s'atteint dans le cosmos, ou dans les profondeurs souterraines du monde. La campagne, elle, est lieu de production et d'œuvres". Mais cette ruralité s'accomplit sur un sol consacré notamment par "l'obscur et menaçante présence-absence de la nature". Il y a cependant des médiations possibles entre ces deux mondes, la nature et la ville. Étudier ces médiations revient à faire l'étude des représentations qui sont liées à certains éléments. "La vie urbaine comprend des médiations originales entre la ville, la campagne, la nature. Tel est le village, dont le rapport avec la ville, dans l'histoire et dans l'actuel, est loin d'être entièrement connu. Telles sont les jardins, les parcs, les eaux captives. Ces médiations ne se comprennent pas sans les symbolismes et les représentations (idéologiques et imaginaires) de la nature et de la campagne comme telles par les citoyens" ².

¹ *Ibid*, p. 38

² *Ibid*, p. 74

Mais cette nature et "le besoin de nature" sont analysés comme un dérivatif par rapport au droit et au devoir d'exiger la ville et une vie urbaine. En effet, le besoin de nature éloigne les citadins de toute revendication envers la ville et fait émerger une demande de jardin, de campagne, tous lieux porteurs d'une image de nature. "Assez étrangement, le droit à la nature (à la campagne et à la "pure nature") entre dans la pratique sociale depuis quelques années à la faveur des loisirs. Il a cheminé à travers des protestations devenues banales contre le bruit, la fatigue, l'univers "concentrationnaire" des villes (alors que la ville pourrait ou éclate)". L'auteur montre que ces besoins de nature ne naissent donc pas d'un effacement de celle-ci dans l'espace urbain, mais d'une détérioration de celui-ci. La nature qui porte toutes ces représentations va être introduite dans la ville, être utilisée pour équiper des espaces urbains, valoriser des logements, créer de la nature en ville et donc donner une autre dimension à l'habiter urbain. Elle va même être assimilée à une marchandise. "Cheminement étrange, disons-nous : la nature entre dans la valeur d'échange et dans la marchandise ; elle s'achète et se vend. Les loisirs commercialisés, industrialisés, organisés institutionnellement, détruisent cette "naturalité" dont on s'occupe pour la trafiquer et pour en trafiquer. La "nature" ou prétendue telle, ce qui en survit devient le ghetto des loisirs, le lieu séparé de la jouissance, la retraite de la créativité. Les urbains transportent l'urbain avec eux, même s'ils n'apportent pas l'urbanité ! (...) Le droit à la nature et le droit à la campagne ne se détruisent-ils pas d'eux mêmes ? Face à ce droit ou ce pseudo-droit, le droit à la ville s'annonce comme appel, comme exigence " ¹ .

Ces revendications à la nature détournent donc de celles envers la ville. Le droit à la nature contrarie le développement d'un droit à la ville, ne permet pas de reformuler des exigences envers la vie urbaine, pensée comme inéluctablement détériorée ou "dénaturante". Pourtant, l'auteur dit qu'il y a nécessité d'une "théorie intégrale" de la ville et de la société urbaine".

¹ *Ibid.*, p. 120

§ 4 – La ville, un technocosme sans horizon naturel

Gilles Hottois ¹, professeur de philosophie à l'université libre de Bruxelles, né en 1946, analyse le rapport à la nature, non point de manière frontale, mais comme un rapport essentiel dans l'évaluation du rapport être humain-technique. "Au néolithique se produit une mutation majeure : l'homme de prédateur nomade devient producteur sédentaire. Cela signifie que son rapport à la nature se modifie complètement : d'intégré à elle presque autant qu'un animal, il commence à la manipuler, à la canaliser, à l'intégrer dans le milieu qu'il secrète. La première forme de la technogénie apparaît en même temps que le premier technocosme".

Mais les véritables et premiers technocosmes sont, pour l'auteur, les utopies urbaines. Ce sont des "espaces construits, techniques, artificiels et autarciques". Le bonheur des êtres est assuré par le fonctionnement de la "machine". Pour ce faire, il faut connaître la nature des êtres et des choses afin " d'étendre les limites de l'empire des hommes sur la nature entière". Dans la réalisation de cette maîtrise, de ce sens empreint de technique, apparaît une ville dégagée de l'idée de nature, c'est à dire à l'abri des aléas naturels. La technique assure une autarcie de fonctionnement de la ville. Pour l'auteur cette autarcie technicienne est poussée dans ses limites dans certains récits de science-fiction ² où le fait de naître et de mourir peut être de l'information manipulable par la technique. Il s'agit alors d'organiser la manipulation d'une "énergie et d'une matière" amorphes. La nature est alors effacée ou totalement intégrée dans le fonctionnement de la ville.

L'auteur constate à quel point la réalité de notre habiter est proche d'un "technocosme" : "l'appartement ou la maison constitue notre technocosme de base. Il est de plus en plus clos et autarcique par rapport à la nature (songeons à l'isolation et au conditionnement thermostatique) en même temps qu'il est de plus en plus intensément relié à d'autres technocosmes ou éléments de technocosmes plus vastes (du téléphone à la télématique)". Ce

¹ Anthologie I, 1986, pp. 368-379

² Cf. *Diaspar* d'Arthur Clarke

n'est plus alors le lieu de la ville qui est perçu mais un "objet technique hypercomplexe et systémique" qu'est le monde. Ce milieu technicien que constitue la ville, n'est pas plus un milieu transparent que le milieu naturel, véritable énigme. Il est le fait d'experts qui seuls savent le produire et l'entretenir. Le "milieu naturel n'a pas été produit par l'homme et s'entretient de lui-même". Mais l'utilisation de la technique sur la nature a fait de celle-ci un produit technique qui lui aussi a besoin pour survivre d'être entretenu et géré par l'être humain. Alors "pour chaque espèce de machine naturelle, il y a des spécialistes qui savent". La relation à la nature devient alors technique et non plus symbolique. La relation symbolique ne revêt pas dans le cas d'une nature technicisée de caractère opératoire. Par contre, le caractère opératoire de la relation technique est partiel, car chaque individu expert n'en détient qu'une partie.

La réalité du monde technicien dans lequel s'intègre la nature est d'une complexité non maîtrisable par un individu ou un groupe d'individu. La rationalité de la technique s'impose à l'ensemble des individus non plus alors comme une maîtrise mais comme un milieu qui a ses lois propres (proche de la machine) qui exclut, d'après l'auteur, l'être humain, en tant qu'"être du symbole", de culture, et de nature. L'écologie constitue, d'après l'auteur, la prise de conscience de ce changement dans la perception du monde, devenu un objet manipulable par la technique. Mais cette ville en devenir est une ville qui "déserte son essence humaine si elle devient un technocosme sans horizon naturel et culturel". La nature, selon G. Hottois, ne doit pas devenir un simple "produit technique" s'intégrant dans notre technocosme mais doit offrir aux individus la possibilité d'une relation à un univers différent de celui que l'homme a fabriqué.

Plus encore, la nature, opposée à la culture, doit s'inscrire dans la ville pour que la culture urbaine "ne déserte pas son essence humaine". Avant d'être matérialité, environnement physique, elle est notion qui s'inscrit dans une dialectique. Elle fait lire l'emprise artificielle de la culture urbaine. Elle est l'objet de la manipulation technique. Comme pour G. Hottois, les représentations de la ville dans les textes que nous allons aborder

de F. Fourquet, de L. Murard, de G. Deleuze et F. Guattari, ne renvoient pas à la dimension naturelle du milieu géographique de la ville et du citadin.

François Fourquet, né en 1940, et Lion Murard ¹, né en 1945, font usage de la métaphore biologiste, naturaliste et mécaniste : "La ville (...) est un outil (...), à condition de considérer cet "outil" social comme un outil qui se produit et se reproduit lui-même, un peu à la façon dont les biologistes considèrent actuellement la cellule vivante : une machine qui se construit et se reproduit d'elle-même". L'utilisation de cette métaphore leur permet de décrire une machine-ville qui comporte une mécanique c'est à dire une chaîne de transformations dont les liens sont de causes à effets : "Dès les premières civilisations, la ville se présente comme un appareil de transformation de l'énergie naturelle en énergie utile : adjacente au fleuve, elle le transforme en force productive sociale, énergie de l'agriculture, vie de la terre. (...) La ville dès lors paraît animer mais aussi dominer la terre de sa puissance productive". La ville transforme tout, "rassemble et métabolise toutes sortes de chaînes productives hétérogènes".

En ce sens, elle est un équipement collectif. La ville est alors sans lieu puisqu'elle est avant tout, chez cet auteur, "structure totalisant les équipements eux-mêmes machines du socius". Pourtant, elle est inscrite dans un espace, car elle est au croisement de flux, de réseaux circulatoires, "dont la voirie n'est jamais que l'une des matérialisations, la plus visible et aujourd'hui la plus bruyante". Cette ville n'a d'existence que si son inscription dans le territoire permet de redistribuer des flux sur "l'espace de la distribution sociale". Selon les termes même de Fourquet et de Murard, "la territorialité de la ville devient déterritorialisation de flux" (monnaie, capital, commerce). La ville est alors détachée des communautés, des lieux. Néanmoins, le territoire de la ville n'est pas une "simple projection de flux qui ont leur logique ailleurs", l'inscription dans l'espace de la ville est un moyen de production, "une valeur d'usage pour la production". La ville que décrivent les auteurs n'est pas une ville habitée mais une ville représentée,

¹ Anthologie I, 1973, pp. 185-193

pas une ville milieu de vie quotidien, mais représentation collective. La ville, en tant qu'expression d'un unique, particulier et universel, passe avant la description des terres urbaines, du fait d'habiter, ou même de la ville comme mode d'habiter. L'analogie naturaliste et l'analogie mécaniste constituent les fondements de cette expression. C'est d'un côté l'organisme, de l'autre la machine. Il semble donc que ce discours fonde sa pertinence dans l'expression abstraite de ses termes, et qu'il utilise des concepts qui relèvent de l'image. Ce corps, machine-ville et équipement collectif, renvoie à certains textes de science-fiction de cette époque là (années 70).

Pour Gilles Deleuze, né en 1925, et Felix Guattari ¹, né en 1930, la ville en tant qu'organisation socio-spatiale spécifique a disparu et n'est plus qu'une caisse de résonance. En effet, disent-ils, "L'État fait résonner ensemble des points qui ne sont pas forcément déjà des villes pôles, mais des points d'ordre très divers, particularités géographiques, ethniques, linguistiques, morales, économiques, technologiques... (...) Il opère par stratification, c'est-à-dire forme un ensemble vertical et hiérarchisé qui traverse les lignes horizontales en profondeur. Il ne retient donc tels et tels éléments qu'en coupant leurs relations avec d'autres éléments devenus extérieurs, en inhibant, ralentissant ou contrôlant ces relations ; si l'État lui-même a un circuit, c'est un circuit intérieur qui dépend d'abord de la résonance, c'est une zone de récurrence qui s'isole ainsi du reste du réseau, quitte à contrôler d'autant plus strictement les rapports avec ce reste". En définitive, l'État est sans territoire puisqu'il les comprend tous. La question n'est donc pas de savoir si ce qui est retenu est naturel ou artificiel (frontières). Dès lors, la ville, dont le lieu propre n'a que peu d'importance pour l'État, n'est pas inscrite dans un espace physique. La nature est absente, sur le plan idéal comme sur le plan matériel.

¹ Anthologie I, 1980, pp. 193-200

§ 5 – *Recouvrement matériel de la nature par la ville*

Plusieurs auteurs décrivent la dichotomie entre ville et nature comme un recouvrement de la nature par la matérialité de la ville et non plus en termes d'opposition fondamentale comme le font Spengler et Lefebvre ou d'une autre manière, Hottos, Fourquet et Murard, Deleuze et Guattari.

Parmi ceux-ci, Jacques Ellul ¹, né en 1912, décrit une ville comme le lieu humain, lieu de l'artifice mais où n'existe plus que l'homme comme vivant : "La ville est faite de choses mortes. Ciment, fer, acier, béton, asphalte, verre, plastique (même la pierre, encore vivante, autrefois reine de la ville, en disparaît). Uniquement du matériau. Rien ne peut y survivre. Tous les animaux, sauf les rats ont disparu. Et l'on commence à trouver que maintenant les chats et les chiens sont encore de trop dans cet univers fossilisé". La nature est ici le vivant, bien que la pierre qui du point de vue de la biologie n'appartient pas au vivant, y soit assimilée. On peut donc dire que dans ce texte la nature est associée au vivant ² et qu'il semble y avoir confusion entre ces termes nature et vivant. La ville est un fait humain qui, même si l'être humain est vivant, est soustraite de l'idée de nature. Il se constitue un lieu de culture rejetant la nature à l'extérieur de l'enceinte urbaine. L'être humain, nommant la nature, s'en extrait progressivement au cours des siècles. Walter Benjamin ³, quant à lui, (1892-1940), n'utilise pas le terme de nature. Il présente les conséquences du développement des techniques urbaines sur la perception du milieu naturel : "Le ciel étoilé fut chassé de l'image d'une grande ville par les réverbères plus radicalement encore que par la hauteur des murs de ses immeubles". Il s'agit bien là de l'effacement de la nature de l'espace urbain du point de vue des sensations, mais également des repères de ce qui fait le jour et la nuit.

¹ Anthologie I, 1984, pp. 315-321

² André Micoud, dans son intervention au séminaire de l'axe 3 du laboratoire Strates du 6/12/1994 (cf. le projet *La nature dans la cité*, Pir Villes, 1995) dit que "la nature dans les représentations s'assimile de plus en plus au vivant".

³ Anthologie I, 1982, pp. 291-295

Plus tard, Sansot ¹, Dermott ² et Bloch ³ iront même jusqu'à décrire des sensations différentes selon qu'elles sont provoquées par le milieu naturel ou le milieu urbain. Dans la ville, ces sensations naissent de la matérialité de la ville. Cette matérialité est un recouvrement du milieu naturel et donc des sensations que celui-ci provoquait avant l'installation de la ville. Pierre Sansot, professeur à l'université des sciences sociales de Grenoble, directeur du département de sociologie urbaine de la même université, aborde plutôt l'effacement de la nature dans la matérialité de la ville : la vocation de la ville est d'éliminer les pouvoirs de fait de la nature et l'irruption du surnaturel. Déjà, le relief purement physique s'estompe. Dans une nature qui se situe avant la mainmise de l'homme, il faut escalader une colline et on prend plaisir à marcher plus librement sur le plateau (...). La ville nous fait oublier que la terre est ronde et inégale, parfois douce, parfois rude au toucher". La nature, chez cet auteur, est appréhendée par la sensation et renvoie à un état antérieur à celui de ville, un état qui s'assimile à celui de la campagne, dans ses parties les plus sauvages. Ces sensations là ne peuvent être reproduites. La nature, c'est un étirement dans le temps selon des cycles et des rythmes, tandis que la ville est accumulation, contraction du temps à travers la construction de ses espaces. Pierre Sansot décrit l'effacement de la nature dans la ville, comme un fait urbain.

La différence entre l'expérience de la nature et celle de la ville n'est pas fondamentalement "celle entre le bien ou le mal ou ce qui est positif et ce qui est négatif", explique John Mac Dermott, professeur de philosophie à l'université du Texas et directeur du département des sciences humaines de la même université. Néanmoins ces expériences sont différentes et on doit en tirer parti "pour notre évaluation de ce que l'on cherchera à construire". C'est donc bien dans un but à caractère opératoire que s'élabore cette évaluation qui est une dialectique entre ce que nous a appris "la nature (qui) est l'environnement dont nous héritons et la ville, l'environnement que nous bâtissons". Il s'agit alors de comprendre ce que nous enseigne la nature

¹ Anthologie I, 1984, pp. 390-395

² Anthologie I, 1986, pp. 380-389

³ Anthologie I, 1982, pp. 253-260

en termes d'environnement physique et de le comparer à ce que nous offre la ville. Cette comparaison permettra d'éclairer la qualité de vie en ville : tout d'abord, l'espace et le temps de la nature avec celui des villes. Les choses de la nature sont sans rémission (catastrophes, sécheresses...) et cycliques. La ville, elle, est sans cycle. L'espace naturel est vaste et la vision dans la nature est surtout horizontale, dans la ville, elle est verticale, mais à "échelle humaine, car nous les avons bâties de nos mains et à l'aide d'une technique qui n'est que le prolongement de nos mains". Les personnes habituées à vivre dans le milieu naturel ont du mal à vivre en ville et vice-versa. Les deux sphères sont donc bien distinguées : d'un côté la sphère de la nature avec ses objets (insectes, ciel, torrents...) de l'autre la ville et ses objets qui sont de notre monde (bâtiments, musées, transports...). Ces objets dans la ville sont "des traductions humaines de la nature". Il y a donc une activité qui part du donné naturel, le transforme afin d'en sortir la ville. Néanmoins, pour cet auteur, la ville donne mesure à la nature. "La ville est l'artefact supérieur, la création humaine la plus étendue, la plus détaillée, la plus multiple dans l'histoire de ce que nous faisons à la nature, plutôt que d'y être simplement". Néanmoins, la ville américaine "connaît des difficultés sérieuses". Celles-ci sont dues à l'incapacité qu'elles ont à offrir "à l'habitant des villes la même continuité physique avec l'environnement que ce qu'offre la nature". La ville américaine, construite non pas à partir d'une histoire comme la ville européenne, mais "d'un donné entièrement naturel" a succombé au fonctionnalisme et a parfois oublié la nécessité qu'il y a pour l'être humain d'avoir un environnement physique avec lequel il puisse se sentir en continuité. Cette continuité est décrite avec les notions de centre, de sens du voisinage, d'intimité et d'accessibilité personnelle. Mais les villes américaines qui actuellement n'offrent pas cela sont "ni ville, ni nature" mais "portent témoignage du vide de la vie américaine actuelle". À travers ce texte, on voit que ville et nature ne sont pas deux notions opposées de manière fondamentale, mais plutôt des milieux de vie différents, qui offrent la possibilité d'éprouver des sensations différentes. Il s'agit de marier, dans l'artifice humain, les possibilités de création d'environnement qu'offre l'un et l'autre. Ce mariage est rarement pensé

comme étant possible dans les textes de notre anthologie. Il ne le sera que dans les textes d'urbanisme.

Pour Ernst Bloch, la sensation d'harmonie éprouvée par l'être humain dans la nature naît des représentations du jardin paradisiaque. Ces représentations sont impossibles selon lui à transposer dans l'espace urbain : "De tout temps l'Arcadie a été représentée au milieu des arbres, des sources et d'autres éléments paradisiaques, et non dans la ville aussi étincelante soit-elle. Un reste de cette très ancienne utopie de l'espace libre rayonne encore dans toute expérience d'harmonie avec la nature et les bienfaits que le citadin espère en recevoir ou en retirer". Cet espace libre est qualifié par l'auteur de manière psychologique : dans la nature naît un "espace de protection particulière" à l'égard d'éléments agressifs, "un espace maternel des loisirs". Et l'auteur ajoute que "le narcissisme va même jusqu'à développer des objets de la nature, eux-mêmes, de telle sorte que non seulement ils cessent de déranger, mais qu'ils apparaissent eux-mêmes comme une partie du moi". Il y a face à la nature une fusion entre le soi et l'extérieur, un sentiment d'indifférence où l'extérieur n'apparaît pas de qualité fondamentalement autre. De ce sentiment naît une paix de la nature comme une paix dans la nature.

Mais, la nature est aussi ténèbres qui révèlent la petitesse et l'abstraction de la civilisation. La nature met ici en perspective la civilisation urbaine de deux points de vue : celui de sa grandeur, de sa dimension totalement autre qui éclaire le ridicule d'une grandeur humaine et celui de son calme, du sentiment de joie que peut susciter la vue d'une vie qui s'écoule, qui met en lumière la vaine agitation humaine. Pour l'auteur, ces sentiments ne naissent pas seulement d'une idée de cette nature, mais de la vision, de la pratique de lieux et/ou d'objets naturels : "de la montagne, de la mer et du ciel". Ce rapport à la cité à partir de la nature part donc d'un contact objectif et qualifiable dans la dimension d'un lieu : "au delà de l'évasion individuelle, de l'idéologie de contraste, ou de l'utopie nostalgique, l'élément pastoral dans son ensemble entretient ce contact avec quelque chose d'objectif qui n'est prodigué que dans la nature rurale et jamais dans

la cité. Certes, ce genre de contact n'atteint pas encore le même niveau qu'une reproduction, valable ne serait ce que par le reflet évocateur créé par la couleur, pourtant même là où il est encore de nature intensément mythologique, il est peuplé des éléments d'un espace de liberté objectivement latent voire présent dans la nature elle-même". C'est donc peut-être dans ce rapport à des lieux différents qu'émerge une idée de nature.

§ 6 – Critique de modèles urbains intégrant la nature

Kostas Axelos, philosophe grec, qui dirige actuellement la collection Arguments des Éditions de Minuit, et Françoise Choay, qui après des études de philosophie s'est consacrée à l'urbanisme, ont une approche critique, des rapports ville/nature et des modèles urbains qui en procèdent. K. Axelos (né en 1924) ¹, pour sa part, examine différents types d'urbanisme. Il distingue notamment un urbanisme "passéiste, naïvement romantique, réactionnaire, comme on dit, et en fait naturaliste. Il veut remonter le cours errant du temps, revenir au passé révolu, faire revivre le bon vieux temps des bonnes petites villes entourées de verdure et de nature". Les autres types d'urbanisme qu'il décrit sont "actualistes ou progressistes, futuristes et technicistes". Le modèle naturaliste est construit à partir de l'histoire urbaine. Cette histoire est un réservoir où l'on puise des représentations idéalisées de la ville antérieure. Cette ville connaît dans ces représentations un rapport à la nature harmonieux, respectueux. Car, elle signifie "harmonie" entre plantes, bêtes, machines. Cette nostalgie est qualifiée de réactionnaire, car elle s'oppose à la ville, qui représente le progrès, et la liberté ². Bien que critiquant ce modèle, l'auteur n'analyse pas, dans cet extrait, ce qu'il décrit comme constituant le cœur du modèle urbain

¹ Anthologie I, 1979, pp. 338-344

² Cf. Nicole Mathieu, Marcel Jollivet, *Du rural à l'environnement : la question de la nature aujourd'hui*, Paris, Arf, L'Harmattan, 1989, 352 p. ; P. Alphandery, P. Bitoun, Y. Dupont, *L'équivoque écologique*, Paris, 1991, 278 p.

naturaliste : la représentation idéalisée d'une organisation socio-urbaine "villageoise".

Cette relation entre nature et ville a été partiellement analysée par Françoise Choay ¹, qui analyse l'idée de nature, non plus du point de vue des représentations qui en font une force positive extérieure à la ville, mais comme une réponse, à un état de la ville moderne : "Au niveau de l'inconscient collectif, on observe une sorte de refoulement de la frustration imposée par la réduction sémantique de l'espace urbain. En gestation dès l'époque de Rousseau, un "imaginaire urbain" se développe, qui fait de la ville un élément mythique dont le rôle est analogue à celui que jouait antérieurement le milieu naturel." "À l'origine, l'agglomération construite, hameau, village, puis petite ville, est l'élément rassurant où l'homme se trouve et se pose en s'opposant à la nature. Lorsque vient le temps de la ville industrielle et de la conurbation, c'est le tissu urbain lui-même qui apparaît à la conscience collective comme une autre nature, menaçant l'existence des hommes". Dans ce texte, la nature n'est plus extérieure à la ville. Elle ne renvoie pas à la campagne. Les représentations face à une ville appauvrie auraient institué celle-ci en nature. La menace qui émanait du milieu naturel quand l'homme habitait dans les villages émane aujourd'hui de la ville elle-même.

Les analyses des représentations du refus de l'urbain, ou d'un "urbanisme urbain", d'Axelos et de Choay, suggèrent que le refus est provoqué par les représentations que se font les citadins de la vie villageoise idéale et de ses relations avec la nature dans le passé. C'est la ville, véritable tissu organique dont on ne contrôle plus le développement, dont les citadins ont peur. La ville renvoie à une nature menaçante et négative. De cette peur même, de ce rejet de la ville moderne, dont on ne cerne plus les limites, naît cette nostalgie du village où l'homme ne se sent pas écrasé. Ces représentations illustrent bien la difficulté que l'homme a pour habiter les villes. Les utopistes et les urbanistes vont tenter de surmonter cet obstacle, comme

¹ Anthologie I, 1972, pp. 330-336

nous allons le voir, en concevant des modèles urbains intégrant la nature, sur le plan idéal comme sur le plan matériel, afin que la ville soit vivable.

3 – Utopies et urbanisme : évolution vers une nature abstraite

Nous allons maintenant aborder des textes différents des précédents dont les auteurs conçoivent une nature s'inscrivant dans la matérialité de l'espace urbain. Bien que le terme nature ne soit pas toujours utilisé, il nous a semblé pertinent de retenir ces textes, car ils se réfèrent dans la formulation de l'époque à ce que définit aujourd'hui le mot nature¹. Dans ce travail, nous avons été naturellement contraints de privilégier l'ordre chronologique mais il est bien évident que nous ne prétendons pas à une analyse historique ni à un dépouillement exhaustif. Ce sont, tout d'abord, les premières utopies urbaines comprises dans l'Anthologie I, *Penser la ville, choix de textes philosophiques* (§ 1). Nous prolongerons notre travail avec l'étude des utopies urbaines du XIX^e siècle (§ 2), qui proposent de véritables modèles de ville, puis avec des textes (§ 3, §4) contenus dans les anthologies II, III et IV, visant à contribuer à l'édification d'un ordre bâti, qui s'inscrivent dans le champ de l'urbanisme comme corps de pratiques publiques. Nous examinerons, enfin, des textes critiques de l'urbanisme (§5). Les auteurs de ces textes sont des théoriciens de l'urbanisme ou des techniciens dont l'activité professionnelle les situe entre ces grands

¹ Cf. la définition du dictionnaire de la langue du XIX^e et XX^e siècle, établi par l'institut de la langue française de Nancy en 1981, CNRS. Les auteurs retiennent comme premier sens du mot nature : "ensemble de la réalité matérielle considérée comme indépendante de l'activité et de l'histoire humaine". Ce sens général est ensuite divisé entre de multiples acceptions dont nous ne retenons que la première. La nature est tout d'abord un milieu terrestre défini par le relief, le sol, le climat, l'eau, la végétation (une nature qualifiée par des adjectifs : nature aride, tropicale ou sauvage mais aussi une nature qui se décrit à partir d'éléments naturels : des végétaux marquent la limite de différentes natures). Une sous-acception la pose comme environnement terrestre, comme cadre de vie et comme ressource. la nature est matière mais elle est aussi un ensemble d'éléments physiques particuliers. La qualification de chacun de ces éléments permet de qualifier la nature. Chacune des qualités des éléments particuliers est mise en relation avec d'autres afin de qualifier la nature. Si comme le précise la définition, ce premier sens est le plus proche de la définition de milieu, la nature des textes que nous analysons n'est pas le milieu naturel, mais la nature en milieu urbain. Elle est somme d'éléments dont chacun pris à part sera un signe de la nature.

théoriciens et des praticiens anonymes. Enfin, nous aborderons dans un dernier chapitre des textes de recherche en sciences urbaines du XIX^e siècle et du XX^e siècle.

Les utopies n'ont pas pour vocation l'édification du monde bâti, mais se proposent une réflexion critique sur la société, l'élaboration imaginaire d'une contre-société au moyen de la fondation d'un espace urbain. Pourtant, les utopies urbaines sont donc devenues partie intégrante des théories d'urbanisme auxquelles elle sont antérieures et dont elles ont marqué la forme d'un sceau indélébile. En effet, comme le dit Françoise Choay, elles comportent "deux traits communs à tous les écrits d'urbanisme : l'approche critique d'une réalité présente et la modélisation spatiale d'une réalité à venir". Elles offrent "au niveau de l'imaginaire, un instrument de conception à priori de l'espace bâti, le modèle", tandis que le traité d'architecture ou le projet urbain offre des principes et des règles ¹.

§ 1 – Espace urbain utopique du XV^e : l'exploitation de la nature

Les textes que nous présentons ici sont des utopies au sens que leur donne Françoise Choay, dans *La règle et le modèle, sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme* ². Nous nous appuyons sur cet auteur pour une partie des analyses de ce paragraphe. Les écrits utopiques comportent, pour elle, plusieurs traits qui les définissent. Nous retenons parmi eux : une société modèle qui s'oppose à une société réelle, dont la critique est indissociable de la description-élaboration de la première ; cette société exemplaire a pour support un espace modèle qui en est partie intégrante et nécessaire ; elle est située hors de notre système de coordonnées spatio-temporelles, ailleurs et échappe à l'emprise de la durée et du changement. C'est en Occident, on le sait, qu'est apparu pour la première fois au XV^e siècle, des discours théoriques qui prétendent fonder les "procédures

¹ Françoise Choay, *La règle et le modèle, sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*, Paris, Seuil, 1980, p. 15

² coll. Espacements, Paris, Seuil, 1980

d'engendrement du monde bâti". Parmi ceux-ci figure *l'Utopie* (1516) de Thomas More qui détermine encore aujourd'hui la démarche de nombreuses théories d'urbanisme.

L'espace de l'utopie, situé nulle part, est aussi le lieu du bonheur, comme le marque sa double étymologie (Utopie=Eu-topia et Ou-topos) voulue par Thomas More ¹ (1478-1535), fondateur de l'Utopie. Selon Françoise Choay ², il présente certaines caractéristiques dont la description contribue à faire de certaines parties du récit, un véritable "portrait, parce qu'il dépeint les traits spatiaux qui font d'Utopie une individualité unique jusque dans les particularités de ses constructions, aux contingences de sa géographie physique et de son histoire". Nous notons, en effet, la très grande importance de la description physique du lieu, réalisée au moyen de termes très précis se référant à différents éléments naturels (source, ruisseau, marée, fleuve...). Le terme de nature, ni aucun terme englobant (paysage, milieu...) ne sont présents dans cet extrait. C'est une description du site mais aussi de la situation de la ville. Les premières paroles du voyageur dessinent le portrait physique de l'Utopie de T. More : "C'est une île séparée du continent par un isthme de 15 mille pas ; elle présente l'aspect d'un croissant de lune, d'un périmètre de cinq cent mille, dont un bras de mer de onze mille environ sépare les deux cornes" et forme une sorte de lac maritime, parfaitement calme ; l'accès de celui-ci est rendu difficile par un gros rocher, des écueils, et des hauts-fonds, tandis que du côté opposé, le littoral se signale par des brisants rocheux". Ces traits naturels sont en relation directe, de cause à effet, avec un ensemble de traits bâtis qui donne sa dimension culturelle au portrait d'Utopie ³: ainsi un phare et une forteresse couronnent les rochers...

Les particularités physiques servent donc à individualiser la cité, à la rendre unique. La "nature" est ce qui permet de dépeindre chaque lieu dans son individualité géographique. Sa représentation fournit aussi une réalité,

¹ Anthologie I, pp. 235-240, 1987

² Françoise Choay, *La règle et le modèle, sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*, Paris, 1980, p. 165

³ *Ibid*, p. 166

une existence à cette ville, qui permet au lecteur de croire qu'elle n'est pas simplement le produit de l'imagination de Thomas More. La nature est donc le décor pour la mise en scène de cette nouvelle société urbaine.

Mais au delà de ce rôle, la nature intervient dans le texte quand l'auteur décrit les "commodités nécessaires à la fondation d'une ville", toujours dépendantes de la qualité de la nature environnante. En effet, de chacun de ces traits naturels, le fondateur d'Utopie a su tirer parti, en mettant en œuvre une série d'ouvrages techniques, qui ordonne l'exploitation des ressources naturelles. Nous utilisons le terme de ressources car la nature que décrit l'auteur est pour une part ordonnée aux fins d'une production. Elle est donc maîtrisée par l'homme et répond à l'organisation socio-spatiale des habitants d'Utopie. Les champs autour de la ville sont cultivés, à tour de rôle, par les citoyens qui disposent de demeures à la campagne. Le fleuve est une défense et la source, une ressource. La gestion de cette nature est prudente et toujours ingénieuse, faisant appel aux arts de l'ingénieur : "cette source, qui est quelque peu en dehors de la cité, les gens d'Amaurote (la cité) l'ont entourée de remparts et incorporée à la forteresse, afin qu'en cas d'invasion elle ne puisse être ni coupée, ni empoisonnée. De là des canaux en terre cuite amènent ses eaux dans les différentes parties de la ville basse. Partout où le terrain les empêche d'arriver, de vastes citernes recueillent l'eau de pluie et rendent le même service". Ce texte comporte des descriptions détaillées que l'on ne va pas retrouver dans toutes les utopies, de la manière dont cette société urbaine utilise la nature environnante extérieure à l'enceinte de la cité. Mais outre cette nature *extérieure*, qui constitue le milieu naturel de la cité, les habitants possèdent des jardins derrière chacune de leurs maisons, "où ils cultivent des plants de vigne, des fruits, des légumes et des fleurs". Ces jardins dont l'éclat est l'enjeu d'une compétition entre les différents quartiers de la cité, constitue selon Thomas More, une "occupation pour donner à la fois du profit et de la joie aux citoyens". La mise en espace de la ville qui procède d'un aménagement rationnel est à mettre en relation avec cette organisation de l'exploitation de la nature dont la finalité est double : joie et profit. L'auteur de ce texte présente une nature, qui n'est pas tant une nature que

l'on opposerait à la cité, celle des hommes, qu'une nature qui contribue de diverses manières à l'organisation de la cité. Il s'agit d'une mise en œuvre technique d'éléments naturels afin qu'ils participent à la production de la ville. Seule une nature exploitée à l'opposé d'une nature sauvage peut être le lieu d'habitation des citadins de Thomas More, pour qui les montagnes improductives manquent d'attrait : "elles étaient censées être l'habitat de populations non civilisées". Le goût va changer de manière spectaculaire au cours du XVIII^e siècle, comme on le voit en France avec Jean-Jacques Rousseau.

Pour Françoise Choay ¹, les traits du portrait s'opposent aux "traits spatiaux délocalisés et reproductibles qui relèvent, au contraire, exclusivement de l'ordre humain et d'un strict système de normes culturelles". C'est le modèle fourni par le récit d'Utopie. Les éléments du cadre bâti, propres à Utopie, sont universellement reproductibles et déliés de toute dépendance à l'égard de la géographie physique. Les 54 villes sont édifiées sur la même île, sur le même plan, et sont d'aspect identique. Les rues sont toutes semblables avec une distribution régulière des maisons d'habitation standard. Les éléments qui composent ce modèle urbain d'Utopie – la maison d'habitation mais aussi le jardin comme nature urbaine – correspondent chacun à une ou des pratiques sociales essentielles pour le fonctionnement de la cité. Mais ces pratiques sociales et le travail des citadins ne sont pas à la source de la création des cités d'Utopie dont la mise en espace précède l'organisation sociale de la cité. Les cités d'Utopie sont des modèles figés dans le temps aussi bien que dans l'espace.

Selon Françoise Choay, malgré la description des traits physiques d'Utopie, le modèle utopien exclut toute "rugosité" et particularité du milieu naturel. "Il récuse le lieu au profit du prototype. Issu de l'univers lisse du dessin géométrique, le modèle -qui est aussi un plan côté – est transposable partout, dans le champ entier de l'espace naturel". Il s'agit de l'énonciation d'un espace théorique, qui correspond dans l'histoire, à la mise

¹ *La règle et le modèle, sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*, Paris, 1980, p. 165

en œuvre de découvertes spatiales de la Renaissance ; planigraphie, perspectives...

Un siècle après, Thomas More, Tommaso Campanella (1568-1639) ¹, dans *La cité du Soleil*, présente lui aussi une cité dont l'organisation spatiale décrite de manière très précise est liée à la configuration des éléments naturels du site et de la situation. Ainsi, la cité est réalisée dans un site particulier : "La plus grande partie de la cité est bâtie dans une plaine fort vaste et adossée à une colline. Toutefois, elle dépasse de beaucoup le pied de la colline et sa surface a un périmètre qui ne mesure pas moins de 7 milles. Les édifices sont construits à une certaine hauteur de la colline et bénéficient ainsi d'une heureuse exposition". Les hommes tirent profit de ce site : "Du petit dôme s'élance une sorte de girouette très sensible qui indique jusqu'à trente-six directions des vents, et c'est en interrogeant ceux-ci que les habitants de la cité peuvent prévoir, quel sera le degré de fertilité durant l'année, quels changements atmosphériques s'effectueront tant sur la terre que sur la mer". Dans ce texte encore, la mise en œuvre de la cité est, entre autres, l'organisation de l'exploitation de la nature environnante grâce à l'ingéniosité humaine. Selon les auteurs de l'Anthologie I, *La cité du Soleil* est "l'organisation physique de la participation à l'amour de Dieu".

Plus tard encore, Pierre-Simon Ballanche (1776-1847) ² imagine la mise en espace d'une philosophie de l'expiation : "pour renaître, il faut expier. Expier, c'est vivre en commun". Alors, l'organisation spatiale de la ville est la structure du rachat. Là encore le terme de nature n'est pas utilisé, mais l'organisation de l'espace de la ville est lié à celui de l'espace naturel : "Choisissez donc, puisque vous le pouvez, choisissez un lieu entouré de beaux sites, avec un air salubre ; qu'une belle rivière coule au milieu ; que les collines dont elle sera couronnée soient couvertes de quelques vastes monastères..." La construction de la ville utilise à des fins sociales le site et la situation.

¹ Anthologie I, 1950, pp. 241-243

² Anthologie I, 1926, pp. 244-252

En définitive, nous pensons que l'étude des premières utopies urbaines met en évidence la mise en œuvre technique, au moyen d'ouvrages, de la nature dans la production de la cité. La cité, organisation socio-spatiale exemplaire, est constituée à partir de cette exploitation rationnelle des potentialités du milieu naturel. Nous allons voir que les utopies urbaines du XIX^e siècle s'attacheront à faire de la ville le lieu de la maîtrise de la nature.

§ 2 – Modèles urbains du XIX^e : la maîtrise des aléas naturels

Les utopies urbaines que nous allons examiner maintenant sont antérieures à l'urbanisme. Ces textes accordent tous une place importante au modèle spatial, plus importante même que ne le fait Thomas More. Selon Françoise Choay, "cette hypertrophie du modèle spatial signale le moment où l'utopie se mobilise pour tenter de dépasser son statut de livre et de passer à l'acte, c'est à dire l'édification d'espaces réels" ¹. Ces textes paraissent s'ordonner autour de la critique de la ville ancienne et des premières manifestations de l'industrie. Deux points, le développement très rapide de l'urbanisation et l'insalubrité du milieu urbain, mobilisent particulièrement les utopistes, puis les urbanistes. Nous en rendons compte en mettant en évidence à travers l'analyse de textes de l'Anthologie IV, les critiques à l'encontre de la ville, élaborées à partir du XVIII^e siècle. Ces textes contribuent à éclairer le rapport ville/nature aujourd'hui, dans sa dimension idéelle, rapport produit par un ensemble de critiques et de propositions.

Tout d'abord, le développement de l'urbanisation à partir du XVIII^e siècle semble contre nature et effraie. Paul Meuriot (1861-1919) dans une analyse des discours des économistes du XVIII^e siècle ², entre dans le débat sur l'utilité de la ville et les équilibres nécessaires entre villes et territoires. Il

¹ Françoise Choay, *La règle et le modèle, sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*, Paris, 1980, p. 273

² Anthologie IV, 1914, pp. 26-34

reprend les propos de l'abbé Galliani (1728-1787), animateur brillant des salons parisiens et administrateur éclairé de la monarchie Bourbonnienne de Naples, qui envisage la grande ville "comme un monstre, une violence insigne faite à la nature". Une capitale de 600 000 âmes, comme Paris, lui paraît un effort de l'art que la nature désarme et combat perpétuellement. La ville ne pouvait dépasser certains seuils. P. Meuriot souligne que, Adam Smith (1728-1790), un des grands fondateurs du libéralisme économique, pense également que les villes ne doivent pas s'accroître "au-delà de la population que peuvent soutenir l'état des cultures et l'amélioration du territoire". Cet auteur regrette que les institutions humaines – en l'espèce, les privilèges reconnus aux habitants des villes – contrarient le penchant naturel de l'homme, qui est de vivre aux champs. Ces propos mettent en évidence le développement urbain de l'époque et les préoccupations qui lui sont liées mais également la nostalgie de la vie à la campagne.

En effet, si depuis 1750, triomphe le thème absolument neuf des fonctions urbaines (...) en même temps "sourd et s'amplifie l'apologie de la nature et bientôt, sous une forme plus embarrassée, la méfiance de la grande ville populeuse, intolérable aux sages, dangereuse aux vertueux". Cette apologie va de pair avec une sensibilité littéraire qui valorise la nature. Cette "nostalgie de la nature", qui s'associe à la quête du bonheur, de la liberté, devrait "être associée à son contraire : la peur de la ville". À cet égard "nous commençons d'entrevoir avec quel parallélisme se développent dans le temps, le thème de la nature, du retour aux champs, dans l'idéologie des classes aisées et le mouvement de migration du petit peuple des campagnes vers les villes où celui des habitants des petites cités vers de plus grosses" ¹. Il y a donc parallèlement au développement de la vie dans les villes, un retournement de la situation qui faisait jusqu'ici de la ville, un lieu de civilité, de goût, de beauté, de raffinement, vers une situation où la campagne, la vie aux champs sont pensées comme plus belles et plus saines. Cette vision de la vie rurale évite souvent toute allusion aux travaux qui s'y déroulent réellement. C'est une vision idéale de la campagne.

¹ Jean-Claude Perrot, *Anthologie IV*, 1968, p. 54

La deuxième critique à l'encontre de la ville que rejoignent les utopistes du XIX^e siècle est celle de l'insalubrité du milieu urbain. "Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les risques de maladie sont beaucoup plus forts qu'à la campagne. L'éclairage des appartements est trop faible pour que le soleil assainisse l'atmosphère. L'approvisionnement est médiocre et l'eau consommée est souvent polluée. Ainsi même en dehors des périodes de crise, la situation sanitaire laisse à désirer. Sans émigration permanente vers la ville, la population citadine disparaîtrait vite tant l'hygiène est déplorable : la mortalité est plus forte qu'à la campagne, et elle est particulièrement élevée chez les enfants, plus sensibles aux épidémies et mal immunisés contre les atteintes microbiennes et virales" ¹. Mais ces reproches se font plus virulents quand il s'agit de décrire la situation des ouvriers à cette même époque. En effet, comme le montrent Jules Verne (1828-1905) dans *Les Cinq cent millions de la Begum* (1879) ou Victor Hugo (1802-1885) dans *Les Misérables*, dans certains quartiers des êtres humains souvent de condition ouvrière vivent dans la misère, dans la promiscuité et subissent l'insalubrité des logements. Mais les reproches contre l'environnement physique s'adressaient également au comportement des habitants. Ceux des campagnes sont vus comme sages et vertueux, ceux des villes comme dangereux. L'attrait de la campagne est donc liée au rejet de la ville ².

Confrontés notamment aux méfaits engendrés par le développement urbain et industriel, des penseurs du XIX^e siècle, qui ont étudié les problèmes de la ville sans les dissocier d'une interrogation sur la structure et la signification du groupe social, prennent position et élaborent des propositions. Ces textes peuvent être considérés comme tendant vers un socialisme utopique, car il s'agit véritablement de construire un nouveau système social au sein même de la société industrielle, ou au contraire

¹ Paul Claval, *La logique des villes, essai d'urbanologie*, Paris, 1981

² Ceci est particulièrement visible chez Rousseau qui va jusqu'à valoriser les lieux les plus isolés et incultes (mer, montagne...). D'après Jean Viard (1988), mais aussi Keith Thomas (1985), il a fallu le développement des villes et de la vie urbaine pour que s'élabore un goût particulier pour la campagne et la nature. C'est donc dans la mise à distance de la campagne, de la nature rurale, qui auparavant s'élaborait au prix d'un travail quotidien et au travers d'une connaissance populaire du milieu naturel, que se construit ce goût pour la nature rurale et sauvage. C'est une mise en réserve de l'espace "naturel" au profit des citadins, mise en réserve qui atteindra sa plus grande visibilité avec la création des parcs naturels.

comme de véritables utopies, dans le sens où il y a projection spatiale d'une ville future. Ils vont marquer de nombreux responsables de ce qui ne se nomme pas encore politique urbaine ou urbanisme. Néanmoins leurs projections n'auront pas de caractère véritablement opératoire. La plupart de ces utopistes sont en fait des réformateurs sociaux et leur conception de la ville est seulement esquissée. Ce sont davantage des communautés qu'ils décrivent que des villes.

Tous ces penseurs ont en commun de vouloir répondre aux besoins universels de l'homme : "Étant donné l'homme avec ses besoins, ses goûts et ses penchants natifs, déterminer les conditions de système de construction le mieux approprié à sa nature" ¹. La définition des besoins de l'homme, qui s'inscrit dans une certaine vision de la nature de l'être humain, est *indépendante de toute considération de différence de lieux, de temps et de culture*. Lorsque le caractère de l'homme, "sera formé de manière à en faire un être rationnel, entouré de circonstances conformes aux lois naturelles, tous ces besoins et sentiments se trouveront en état d'harmonie. Ces faits et lois de la nature (...) deviendront le moyen de former un nouveau caractère pour l'espèce humaine. Les hommes deviendront rationnels". La nature humaine, pour ces auteurs, s'inscrit donc dans le prolongement de la nature et de ses grandes harmonies, qui, elles-mêmes, sont fondées sur des lois physiques et mathématiques. L'homme cherche à retrouver les grandes harmonies éternelles de la nature. L'organisation rationnelle de la ville, se pliant aux indications de la nature et intégrant les données de la nature humaine, permet de répondre à cette attirance et d'améliorer "la relation des hommes avec le monde et entre eux". Dès lors, l'architecte, jetant les bases de son projet, aboutit à l'architecture la mieux adaptée à la nature humaine, car elle découle des besoins, de la constitution physique, des goûts et des penchants natifs de l'homme. Elle est calculée sur les exigences de l'organisation de l'homme ². Cet espace ainsi ajusté permettra à l'être humain de faire preuve de sa pleine productivité. Le projet de cette ville

¹ Victor Considérant (1808-1893), Anthologie III, p. 17

² Anthologie III, 1848, p. 118 ; Anthologie IV, 1835, p. 75

intègre l'idée d'un possible progrès de l'humanité, un progrès social, ce qui implique d'éviter le désordre des sentiments.

Ce progrès est défini par la mise en place d'un espace régulier, géométrique, mais installé dans un site naturel décrit comme magnifique. Charles Fourier (1772-1837) ¹ précise les conditions naturelles de la fondation d'un phalanstère : "Que le pays soit pourvu d'un beau courant d'eau, qu'il soit coupé de collines et propre à des cultures variées, qu'il soit adossé à une forêt et peu éloigné d'une grande ville, mais assez pour éviter les importuns". Entrent en compte dans la fondation de la communauté d'une part la qualité du site mais surtout l'éloignement de cette communauté de la ville déjà constituée. La nature en tant que ressource est appréciée. Les saisons selon le climat permettent plus ou moins à l'être humain de s'adonner aux travaux des champs tout au long de l'année.

Victor Considérant (1808-1893) qui, à la mort de Fourier, devient le chef du mouvement phalanstérien, et directeur de son organe, *La Phalange*, parle tout autrement de l'unité d'habitation : "Contemplons le panorama sous nos yeux. Un splendide palais s'élève au sein des jardins, des parterres et des pelouses ombragées, comme une île marmoréenne, baignant dans un océan de verdure. C'est le séjour royal d'une population régénérée". Cette nature, décor splendide de la ville, est inexploitée et donc improductive à la différence de celle de la cité de Thomas More. En fait, elle contribue essentiellement à l'hygiène de la ville. Mais l'ordre spatial de Fourier permet également, de manière plus profonde, de changer l'organisation sociale du monde de son époque et de transformer le genre humain tout entier.

Robert Owen (1771-1858) ² intègre dans sa proposition d'un village industriel (1817) les questions d'hygiène et corrélativement la question de la densité urbaine. Il préconise alors de créer des jardins et une communauté dont la densité soit raisonnable. Il s'agit, comme pour tous ces utopistes, de favoriser la nature de l'homme, de placer les gens" dans des conditions qui,

¹ Charles Fourier , Anthologie IV, 1822, p. 67

² Robert Owen, Anthologie III, pp. 89-94 ; Anthologie IV, 1817, pp. 63-66

parce qu'elles sont conformes au tempérament naturel de l'homme et favorables au bien-être de la société, ne peuvent manquer de produire cette amélioration de leur sort que toutes les classes ont intérêt à favoriser" ¹. Pour les mêmes raisons, l'industrie sera séparée des habitations par des espaces non-bâties, "des jardins bordés par des routes", isolant ainsi les différentes activités. Charles Fourier propose en 1822 lui aussi une communauté où les espaces non-bâties sont importants, et ceci notamment pour des questions d'hygiène : "Autant la police de propreté est difficile dans les maisons resserrées et obstruées, comme celles de nos capitales, autant elle est facile dans un édifice où les espaces vacants maintiennent les courants d'air. On éviterait donc ici les vices d'insalubrité, avantage de haute importance".

Ces projets de ville, qui découlent d'une vision utopique de la société répondant de manière plus exacte aux besoins de la nature humaine, mettent en évidence la nécessité de l'hygiène dans l'espace urbain. Ces textes intègrent donc de nombreuses propositions concernant les pratiques de gestion de la propreté de l'espace urbain. Étienne Cabet (1788-1856) ² développe en 1840 "la vision d'un socialisme étatique" dans le voyage en Icarie. Icara, ville-modèle proposée par E. Cabet, est organisée suivant des principes, que l'on retrouve dans les autres utopies, de rationalisation de l'habiter jusqu'à l'intérieur de la maison – puisque l'auteur écrit que le plan des meubles est un plan modèle "le plus parfait, sous tous les rapports de la commodité, de la simplicité, de l'économie de temps et de matières" – et d'hygiène. Les précautions prises pour la salubrité, pour la libre circulation de l'air, pour la conservation de sa pureté et même pour la purification d'Icara sont longuement abordées. Cette question de l'hygiène passe par une propreté maintenue, contraignante, jusqu'à l'obsession : "Jamais je ne pourrais te répéter toutes les précautions prises pour la propreté des rues. Que les trottoirs soient balayés et lavés tous les matins, et toujours parfaitement propres, c'est tout simple : mais les rues sont tellement pavées

¹ Anthologie IV, 1822, p. 66

² Anthologie III, 1840, pp. 120-130,

ou construites que les eaux n'y séjournent jamais, trouvant à chaque pas des ouvertures pour s'échapper dans les canaux souterrains. Non seulement la boue, ramassée et balayée à l'aide d'instruments ingénieux et commodes, disparaît entraînée dans les mêmes canaux par les eaux de fontaines, mais tous les moyens que tu pourrais concevoir sont employés pour qu'il se forme le moins de boue et de poussière que cela est possible".

La ville de Benjamin Ward Richardson (1828-1896) ¹, médecin anglais, qui inventorie dans ce qui fut initialement une communication au congrès de 1875 de la Social Science Association, les moyens de lutter contre l'état sanitaire déplorable des grandes villes, Hygeia incarne même l'hygiène. Hygeia, est une ville dont l'hygiène est garantie "grâce au type de maison choisi qui permet d'assurer une distribution homogène de la population". *Ces maisons laissent la rue ensoleillée. Les rues sont pensées en fonction d'une circulation de l'air et sont plantées d'arbres des deux côtés. Les équipements publics sont "entourés d'un espace jardinier et contribuent non seulement à la beauté de la cité, mais à sa salubrité".* De fait tous les éléments qui font partie de la construction de la ville sont pensés de manière sanitaire. Les cuisines sont "installées directement sous les toits jardinés. Elles sont "éclairées à la perfection, de telle sorte que toute saleté est immédiatement détectée. Les odeurs de nourriture ne se répandent jamais à travers les autres pièces de la maison". À la différence des autres utopies, le modèle d'Hygéia a pour objectif essentiel de montrer la mise en espace d'une ville saine. L'hygiène est la valeur unique qui détermine la localisation et le plan des demeures privées et des édifices publics.

Jean-Baptiste Godin (1819-1888) ² écrit également : "Dans le palais social, la lumière doit pénétrer partout avec abondance : pas de cabinets noirs, pas d'endroits obscurs ; la clarté et l'espace sont les premières conditions de l'hygiène. Aussi, tout est largement éclairé au Familistère, comme tout est largement pourvu d'air et d'eau. L'espace consacré aux communs, la grandeur des cours, les jardins et les promenades qui entourent

¹ Anthologie III, 1876, pp. 136-141

² Jean-Baptiste Godin, Anthologie III, 1874, pp. 142-144 ; Anthologie IV, 1871, pp. 81-89

ce palais, tout concourt à donner libre-accès partout à l'air et à la lumière". L'organisation de ce Palais, et les principes d'hygiène qui y sont mis en œuvre, offrent aux habitants la possibilité d'avoir une vie utile. Jean-Baptiste Godin ¹ dit même, en 1874, que "le palais social au contraire, appelle ses habitants à la vie utile, parce que leur activité est directement productive".

Les propositions des auteurs de ces modèles de ville s'inscrivent ainsi dans la continuité des interventions publiques de gestion urbaine et dans le langage qui est utilisé pour analyser la ville. Car, au fur et à mesure que se développent des interventions publiques en matière de politiques urbaines, notamment à partir du XVIII^e siècle, des politiques de contrôle de la nature se mettent en place ². Toutes ces interventions s'inscrivent dans un propos d'utilité publique et d'efficacité, "de prophylaxie de l'environnement urbain" ³. On aère, on construit de larges voies, on pave les rues, on permet aux rayons du soleil de pénétrer dans les rues et les maisons, on crée des promenades plantées et des jardins, on déplace les cimetières et les abattoirs hors des villes, on ouvre la ville sur son environnement rural, et on plante les anciennes fortifications ⁴. L'air, l'eau et le soleil circulent et purifient la ville. Les espaces vacants, les jardins, les bois, les forêts séparent les éléments bâtis, sont une ouverture pour la circulation de l'air et la pénétration des rayons du soleil, et corrélativement ordonne l'organisation spatiale de la cité. Mais ils sont aussi des lieux de promenade et de détente. Enfin, la séparation des bâtiments par ces mêmes éléments naturels est un moyen pour affecter des fonctions spécifiques (usines d'un côté et habitations de l'autre, etc.) à des espaces. En filigrane, dans les textes des utopistes, se profile l'idée – qui a ses prolongements jusqu'à notre époque dans le diagnostic

¹ Anthologie III, 1874, p. 142

² Jean-Claude Perrot, Anthologie IV, 1974, p. 39 : "dans l'optique fonctionnelle, il s'agit de tailler, greffer, amender la nature. Ainsi une politique populationniste à travers le contrôle des empiriques (sages-femmes, chirurgiens, apothicaires), la surveillance épidémique, la naissance de la médecine sociale (consultations gratuites)..."

³ Yves Luginbuhl, "Nature, paysage, environnement, obscurs objets du désir de totalité", *Du milieu à l'environnement*, Paris 1992, p. 28 : "L'hygiénisme s'instaure en tant que savoir dans le courant du XIX^e siècle, savoir technique tout d'abord, savoir scientifique ensuite".

⁴ Cf. André Guillerme, *Le temps de l'eau, la cité, l'eau et les techniques*, Seyssel, 1990

porté sur la crise des grands ensembles – que l'espace est producteur d'un ordre social et même d'une hygiène sociale. Les utopistes cherchent alors à produire une société saine en élaborant un espace vecteur de salubrité. L'introduction de l'hygiène est également une manière de redonner une force productive aux travailleurs. D'autre part, la société, et plus particulièrement la ville, est l'objet d'une médicalisation¹ à partir de la fin du XVIII^e siècle. Celle-ci se traduit par l'emploi de termes médicaux ou empruntés aux sciences de la nature dans l'analyse des fonctions urbaines. Cet usage conduit certains penseurs et utopistes, en particulier Benjamin Ward Richardson, à élaborer des analyses urbaines qui portent à saisir la ville comme un être vivant et lui donnent une nature. À la différence des premières utopies urbaines, ces textes ne s'intéressent que peu à l'exploitation de la nature environnante à la ville. Pour ces penseurs, il s'agit d'élaborer la sélection des éléments naturels sains de ceux qui sont malsains et de constituer un modèle urbain de maîtrise des aléas naturels. Il y a donc un changement de perspective dans la manière d'envisager le rapport nature/ville dans les utopies du XIX^e siècle comparées aux premières utopies urbaines : de l'exploitation de la nature et de son intégration dans le processus de production de la ville, on passe à une sélection et à un effort pour faire disparaître les inconvénients de la nature, grâce au développement des techniques afin de créer une ville conforme aux besoins de l'homme et à même d'assurer le progrès social.

§ 3 – La nature entre utopie et technique

Parmi les auteurs des utopies du XIX^e siècle, très peu réussirent à matérialiser leurs cités idéales. La véritable maîtrise des effets de la nature

¹ Jean-Claude Perrot, *Anthologie IV*, 1968, p. 38, constate dans son analyse de l'histoire urbaine, que "la perception des fonctions urbaines résulte d'un glissement analogique depuis des domaines de connaissance déjà constitués". "Le bagage épistémologique provient des sciences de la nature animée. Avant 1750, la philosophie des sciences était cartésienne, puis newtonienne ; après 1750, elle devient vitaliste. Elle porte à saisir la ville comme un être vivant et lui donne une nature". L'auteur précise que ces analogies sont aujourd'hui encore courantes : " sous nos yeux, l'analyse des fonctions est en train de céder lentement la place à celle des structures et le vocabulaire biologique (artère, cœur, croissance) à l'outillage de la mécanique astrale (axes de circulation, pôles de développement, ville satellite, nébuleuse urbaine..)".

dans l'espace urbain conjuguée à une mise en œuvre technique ébauchant la ville comme réseau se déclenchent dans les grandes villes autour des années 1850. En France, ce mouvement va se produire, notamment avec les transformations de Paris sous Haussmann, alors préfet de la Seine (1853-1870). Aucune de nos quatre anthologies ne comporte de texte sur la place de la nature dans ces grandes transformations urbaines. Nous abordons celles-ci, néanmoins, en faisant intervenir des textes extérieurs, dans la mesure où l'introduction de la nature végétale à cette époque paraît avoir joué un rôle important dans les représentations de la nature en ville aujourd'hui ¹.

En effet, ces transformations vont permettre le développement et la pénétration des techniques urbaines qui favorisent non seulement le confort et l'hygiène mais aussi l'introduction d'une nature contrôlée. Selon André Guillerme ², "les techniques permettent de soustraire la ville aux effets des éléments naturels : contre le feu de l'incendie, contre l'eau de l'inondation, contre l'excès de chaleur et de froid, contre la pluie et le brouillard, contre la poussière, les mauvaises odeurs et les miasmes, le génie urbain débarrasse la ville de sa mauvaise nature, la "désaisonne".

L'introduction d'une nature végétale, sous l'impulsion de Napoléon III, participe de cette mise en œuvre technique de la ville afin de contrôler l'espace urbain et d'améliorer le bien-être urbain. Haussmann, chargé de l'application du dessein impérial, confie à l'ingénieur Adolphe Alphand le soin de mettre en place un important Service de Promenades ³. En 1867, Alphand rend compte de sa mission dans un ouvrage qui fait référence jusqu'à nos jours : *Les promenades de Paris*. Il fixe les éléments du vocabulaire : "une trame régulières d'avenues et de boulevards plantés qui relie les squares et jardins tracés selon le goût anglais". Mais c'est aussi de nombreux éléments du mobilier urbain qui sont réalisés, accompagnant le

¹ Cette analyse est confirmée par le texte de Françoise Choay, "La nature urbanisée, l'invention des espaces verts verdoyants", *La ville*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1994, pp. 61-62

² "La disparition des saisons dans la ville", *Les Annales de la recherche urbaine*, n°61, *Les saisons dans la ville*, mars 1994, pp. 9-15

³ Caroline Stefulesco, *L'urbanisme végétal*, IDF, coll. mission du paysage, 1993, 323 p.

dessin des ces plantations : kiosques, candélabres, bancs, grilles d'arbres et corsets. Les squares, adaptés du modèle anglais, sont implantés pour répartir l'air, la lumière et la verdure dans tous les quartiers. De nombreux espaces sont "ouverts à tout le monde" tels le bois de Vincennes ou de Boulogne. Si l'implantation de cette végétation s'inscrit dans une vision esthétique de l'espace urbain, elle répond également à une politique hygiéniste ¹. Celle-ci est assurée dans le même temps par la mise en œuvre de réseaux techniques, qui vont assurer les conditions d'une croissance urbaine ². Mais il ne s'agit pas simplement d'hygiène ou d'esthétique mais également de fonder un véritable confort urbain. Les bois et les parcs sont là comme lieux de promenade, de détente. S'ébauche lors de ces transformations des grandes villes entre 1850 et 1890, la mise en place d'interventions techniques et urbaines qui contribueront de manière décisive à l'urbanisme naissant.

Les cités-jardins

Contribuant également à l'élaboration de l'urbanisme comme corps de pratiques et politique publique, des utopies, entre la fin du XIX^e et le début du XX^e, se développent, toujours axées sur l'hygiène et le mythe d'une ville réconciliée avec l'homme et la nature, notamment en Angleterre, avec la cité-jardin où réforme urbaine et réforme sociale se confondent. Ces utopies, à la différence de celles décrites précédemment, se traduiront par des réalisations urbaines, qui ne seront pas le fait directement du concepteur de la cité-jardin, Ebenezer Howard ³. Ce penseur propose un espace urbain limité dans un rapport nouveau avec la nature et s'inscrit ainsi dans l'histoire du goût anglais pour la nature dans la ville ⁴. Avec les cités-jardins, il lance un grand thème de l'urbanisme contemporain. C'est un

¹ Yves Luginbuhl, *op. cit.*, 1992, p. 43, explique que "l'hygiénisme et l'esthétisme contenus dans l'urbanisme du second empire, empreints du sens moral déjà souligné, ne sont pas pour autant dénués d'un sens social : la ville s'organise en effet dans une différenciation socio-spatiale, comprise également dans des espaces verts (...) Si le besoin de beauté et de santé, c'est à dire de nature, est effectivement un des arguments de l'organisation formelle et sociale de la ville, il reste dans les pratiques et les discours fortement teinté d'une idéologie paternaliste et ségrégarive."

² Marcel Roncayolo, *La ville et ses territoires*, Paris, 1990

³ Anthologie III, 1902, pp. 277-290 ; Anthologie IV, 1904, pp. 252-255

⁴ Cf. Keith Thomas, *op. cit.*, 1985, p. 277

autodidacte, militant et socialiste. En 1898, il publie *Tomorrow : a peaceful path to social reform*¹, nouvelle utopie où se trouve exposée la théorie de la *Garden city* qui allait devenir réalité, dès 1903. Il cherche alors à proposer une solution "au problème de la dépopulation rurale et de la ville surpeuplée et surdimensionnée"². Il explique ce qui fonde l'idée de la cité-jardin : ni la ville attirante par la vie sociale qu'elle permet, ni la campagne, qui procure du plaisir grâce à ses "forêts parfumées, son air frais, le murmure des eaux" ne suffisent au bonheur de l'être humain : "Ni l'Aimant-ville, ni l'Aimant-campagne ne réalisent complètement le but d'une vie vraiment conforme à la nature. L'homme doit jouir à la fois de la société et des beautés de la nature. Il faut que les deux aimants ne fassent qu'un".

Pour ce faire, il propose de réaliser une ville-jardin, en réalité plutôt une petite communauté car elle ne comporte que 32 000 personnes sur 400 hectares, (soit 80 personnes à l'hectare) tandis que la totalité du terrain serait de 2400 hectares. Les maisons sont le fruit d'initiatives individuelles et donc, toutes différentes, particulières, à la différence du modèle d'habitat dans certaines des utopies industrialistes, mais respectent dans leur construction des dispositions hygiénistes³. Elles sont construites sur de vastes et spacieux terrains. Les avenues et rues sont toutes bordées d'arbres. Les installations industrielles s'échelonnent sur la ceinture extérieure de la ville. "Les déchets de la ville sont utilisés dans les parties agricoles de la propriété, lesquelles sont cultivées, exploitées individuellement en des fermes grandes et petites, métairies, pâturages". D'autre part, la ville est strictement limitée dans sa croissance : au delà de ces 32000 âmes, une autre ville sera réalisée "à quelque distance au delà de sa zone de jardins ou de campagne, de sorte que

¹ Ouvrage réédité sous le titre *Garden-cities of tomorrow*, nouvelle éd. avec préfaces de Sir F. Osborn & Prof. L. Mumford, Faber & Faber, Londres, 1946, traduction française par L.E. Crepelet : *Villes-jardins de demain*, Tietsin press limited, Chine, 1902, pp. 15-26, 83-84, 77-79, 81, 128, 134.

² Les cités-jardins seront une proposition anglaise, en réponse à une pauvreté et un entassement croissant dans les "slums" de Londres. S'il s'agit pour le fondateur des cités-jardins de remplacer les villes existantes par un réseau de villes vertes à croissance limitée, de fait il s'agira plus tard de promouvoir un urbanisme de faible densité dans les banlieues des villes existantes.

³ Yves Botineau-Fuchs, "Les cités-jardins d'Ile-de France", *Architectes, architectures*, n°151, oct. 1984. Cette orientation hygiéniste va marquer la conception de nombreuses cités-jardins même en France : l'orientation des bâtiments sera élaborée selon l'ensoleillement ; les volumes d'air par pièce tiendront compte des mécanismes respiratoires. Tous ces éléments se traduiront dans le domaine architectural.

la nouvelle ville pourra posséder en propre une autre zone de jardins ou de campagne". Une *garden-city* ne peut donc s'étendre dans l'espace car elle ne fait alors que se multiplier.

Raymond Unwin (1863-1940), architecte anglais qui construisit la première cité jardin de Letchworth en 1904, répète en 1918 cette nécessité qu'il y a à limiter l'extension de la ville ¹: "tout en laissant les villes s'étendre librement, il est important de leur donner d'une façon quelconque des limites, et de préciser, en le séparant des parties voisines, l'espace dévolu aux nouveaux quartiers et aux faubourgs (...). Pour un terrain en déclivité, pour un district contigu à un parc ou à une zone d'espace libre, le mur peut former une séparation intéressante, dont on romprait la monotonie par des pavillons et des portes. Mais ce ne sont pas là les seules formes à donner ces limites ; ainsi là où existent des forêts qui ne peuvent être entièrement conservées, il sera souvent possible d'en garder une bande étroite, de largeur suffisante pour constituer un écran".

Cette limite permet de conserver une petite communauté qui vit à la campagne mais aussi de mettre en œuvre des principes esthétiques, visuels. D'autres principes sont utilisés pour ériger cette cité-jardin. Le premier, relatif au site, met en jeu le milieu naturel dans la production de la cité mais également "la nature du site" qui, respectée par l'architecte, doit donner l'idée spatiale de la ville. "Celui qui est appelé à dessiner une ville doit d'abord parcourir en tous sens son terrain... au cours de ses randonnées il esquisse ce que serait la croissance naturelle de la ville livrée à elle-même. Il essaie de se représenter la direction que prendraient les voies consacrées au trafic, quelle position serait attractive pour les villas, et quelle autre conviendrait le mieux aux boutiques et aux fabriques... peu à peu s'ébauche en son esprit une vision de la communauté future avec ses besoins et ses tendances".

Un autre des principes est de traiter la cité-jardin comme une globalité spatiale : il s'agit alors d'en dessiner la structure avec un centre dense et des lieux de résidence diversifiés, des quartiers morphologiquement

¹ Anthologie III, 1902, p. 290

différenciés. Tous ces espaces sont hiérarchisés. Au delà de la structure globale, le traitement des détails fait donc plus de place au pittoresque. La cité-jardin comporte alors des niveaux de structures et de lectures différentes et hiérarchisées. R. Unwin reprend à ce niveau des idées de Camillo Sitte. Le pittoresque "cherche à être aussi vrai que la nature" ; il met en avant la dissymétrie systématique, l'irrégularité, la sinuosité. La tension surgit du relief préservé et mis en valeur, d'éléments végétaux plus grands que les bâtiments... Selon, A. Demangeon et C. Werquin, "le pittoresque est un art urbain fondé sur une science de la nature, et domestiqué par l'urbaniste, il peut aider à enrichir son intervention" ¹.

Le traitement de l'îlot est constitué par le *close*, groupement de maisons autour d'une impasse. Les maisons ne sont pas identiques, et chaque *close* garde un caractère spécifique. Ce *close* est une cour ouverte rappel d'une cour de ferme, plantée de pelouse et d'arbres. Derrière chaque maison un jardin constitue lui un espace privé. L'articulation entre la maison et son environnement est bien définie ; les jardins, ceux de devant publics, ceux de derrière privés, permettent des pratiques sociales différenciées. La hiérarchisation des accès aux différents espaces, leur clôture par des haies, des murs, des plantations, sont autant de modes d'appropriation possibles. Selon J. Castex, J.-C. Depaule, P. Panerai, "le schéma est proche du pavillonnaire avec les différences qu'implique un devant renvoyant moins à un espace de représentation privé qu'à un espace de représentation collectif" ². "Le *close*, s'il nie la rue comme espace public, espace de devant de l'îlot, reproduit l'opposition entre devant et derrière la maison".

Les cités-jardins sont la mise en espace de rapports entre ville et nature. Elles sont, comme dans les villes anciennes, enceintes, délimitées, limitées, saisissables géographiquement et donc opposées à la nature. Elles constituent la réunion de la ville et de la campagne sur le plan de l'urbanisme mais aussi des modes de vie qu'elles permettent. Ce mélange de

¹ Alain Demangeon, Ann Caroll Werquin, *Un heureux moment dans la fabrication du paysage de la banlieue : les cités-jardins*, supplément au n°96 d'*Informations architecturales*, juin 1985, 25 p.

² Jean Castex, Jean-Charles Depaule, Philippe Panerai, *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*, 1980, p. 62

ville et de campagne est aussi inscrit dans les utopies dites progressistes du XIX^e siècle, et dans certains des développements ultérieurs de l'urbanisme moderne, en particulier les villes-nouvelles. Elles intègrent donc dans le plan urbain, dans l'élaboration de sa morphologie, des formes de nature : l'arbre est un élément indispensable de la cité-jardin, de même que la haie, la pelouse, douceur végétale, les plantes grimpantes, qui s'unissent à la pierre, mais aussi une forme très cultivée de la nature privée, le jardinet. La cité-jardin comprend une conception de la ville qui maintient une dialectique nature/culture, un rapport très affirmé entre ce qui est de la ville et ce qui n'en est pas ¹. Il s'agit alors d'affirmer l'harmonie entre la nature et la ville ².

§ 4 – Urbanisme du XX^e : du respect du site à une nature abstraite

C'est à la rencontre de ces deux tendances, d'un côté, l'utopie sociale et de l'autre le traitement technique des grandes villes, vers la fin du siècle dernier et vers le début de celui-ci, que l'urbanisme prend corps. Le terme même entre dans la langue française vers 1900-1910 ³. Pierre Clerget ⁴, professeur à l'école supérieure de commerce de Lyon, a semble-t-il, le mérite d'être le premier à baptiser une nouvelle discipline "L'urbanisme", dans un article de 1910. Néanmoins, l'année 1900 n'est pas seulement celle de la naissance du terme. L'urbanisme émerge alors, comme mouvement international, comme discipline appliquée, comme champ d'expérience.

¹ IAURIF, "Les cités-jardins de la région Ile-de-France, recherche documentaire : les cités jardins en France et à l'étranger", *cahiers de l'IAURIF*, vol. 51, mai 1978

² Marcel Roncayolo, "L'urbanisme, la guerre, la crise", *Histoire de la France urbaine*, t. 4, Paris, 1983, p. 149. Mais les principes des cités-jardins tels qu'ils sont ici décrits ne seront pas respectés lors de leur réalisation. En Angleterre, ces cités-jardins seront des villes de banlieue rapidement intégrées dans un tissu urbain continu; tandis qu'en France, sous la pression de diverses contraintes, "la cité-jardin n'est qu'un quartier de l'agglomération, une réponse à la question du logement et de l'habitat salubre", puis progressivement ce qui était un projet d'habitations individuelles devient une série d'immeubles collectifs. On glisse alors "du mythe de la nature vers l'équilibre des formes et des masses".

³ Marcel Roncayolo, *Villes et civilisations urbaines, XVIIe-XXe siècle*, 1992, p. 229

⁴ Anthologie IV, 1910, pp. 232-239

Dans cet article, P. Clerget montre donc comment cette discipline appliquée s'inscrit dans une connaissance plus large du phénomène urbain. L'intervention urbaine vient en bout de course d'études historiques, géographiques, économiques... Selon cet auteur, "la formation des centres de population et des voies de communication qui les rattachent est déterminée à la fois par des conditions dépendant de l'homme, basées sur le degré de civilisation et sur des considérations politiques, et par des considérations dépendant de la nature, liées à la richesse et à la configuration du sol, ainsi qu'aux facteurs dérivant du climat".

Les textes d'urbanisme, qui, à la différence des écrits utopistes, sont souvent le fait de spécialistes, architectes ou d'ingénieurs, procèdent donc d'une vision plus restreinte, plus attachée aux faits matériels de la ville et à sa production. Ils ne visent plus une transformation sociale, politique comme la plupart des utopies mais s'attachent à une mise en pratique. Celle-ci procédera d'une analyse préalable, sur le plan géographique et historique, de la ville ou du contexte social et urbain, puis portera sur l'élaboration du projet. La manière d'envisager ces deux étapes permet de distinguer deux types de rapports à la nature dans l'urbanisme : d'un côté l'intégration de la dimension naturelle existante de la ville dans le projet urbain, de l'autre la création d'établissements humains auxquels contribuerait une nature sans réalité géographique. Il convient néanmoins de nuancer cette distinction qui se rapproche de celle que propose Françoise Choay, entre culturalistes et progressistes (voir annexe A). En effet, avec Marcel Roncayolo, on peut penser que cette division en deux courants de pensée exagère les contrastes et distingue à l'excès les origines de l'urbanisme. Mais il n'en reste pas moins qu'une tension existe entre "ceux qui scrutent l'histoire et les différences culturelles, et les modernes qui rêvent de table rase et d'universalisme". Probablement, ces deux attitudes recouvrent une visée commune qui est celle "d'anticiper les choix et les comportements sociaux, de présupposer par le cadre (projeté) le sens d'une évolution ou des changements qui ne sont pas seulement formels" ¹.

¹ Marcel Roncayolo, *Villes et civilisations urbaines, XVIIIe-XXe siècle*, 1992, p. 231

Le site et la forme urbaine

L'art de bâtir les villes, écrit par Camillo Sitte (1843-1903), architecte, directeur de l'École impériale et royale des arts industriels de Vienne, ouvrage de 1889, est publié en France en 1902. L'auteur dénonce les transformations opérées dans les villes à partir du milieu du XIX^e siècle, en particulier les "démolitions" viennoises ou parisiennes. Il insiste sur le respect de la ville existante et sur son intégration dans tout projet de ville futur, dans une vision architecturale et matérielle de l'espace urbain, dissociant la réflexion sur les formes urbaines de la réflexion sur les fonctions. Il va s'intéresser, comme d'autres à la même époque, à ce qui concourt à l'individualité urbaine (le site mais aussi les formes accumulées par l'histoire). Il montre dans ce texte ¹ la nécessité de prendre en compte les irrégularités du site dans la construction de la ville : "Pourquoi supprimer à tout prix des inégalités de terrain, détruire des chemins existants et même, détourner des cours d'eau afin d'obtenir une banale symétrie ? Mieux vaudrait au contraire, les conserver avec joie, pour motiver des brisures et autres irrégularités. Sans elles, les créations les plus belles gardent toujours une certaine raideur et une affectation d'un fâcheux effet ; puis, elles permettent de s'orienter facilement à travers le dédale des rues et même au point de vue hygiénique, elles ne sont pas sans avantage. C'est grâce à la courbure et à la brisure de leurs artères que la violence du vent est moins sensible dans les artères anciennes. (...). À peine a-t-on pénétré dans la ville moderne qu'on est entouré de nuages de poussières".

La préservation de l'irrégularité naturelle ne répond pas seulement à une nécessité pratique mais essentiellement à des préoccupations esthétiques. Car le maintien d'espaces différenciés à l'intérieur de la ville permet de créer des parcours imprévisibles et divers. Nature et forme urbaine sont alors utilisées comme des valeurs indépendantes du contexte culturel et socio-économique. Elles contiennent leur propre valeur esthétique. La conservation du bâti ancien ou du site naturel est une règle

¹ Anthologie III, 1902, p. 275

qui peut être adoptée dans n'importe quelle ville indépendamment de la culture ou du contexte naturel lui-même.

La ville, un produit du milieu et de l'histoire

De même, dans la lignée de cette pensée, où le planificateur doit prendre en compte ce qui fait la spécificité de la ville, héritée de l'histoire et de la géographie, afin non seulement de la préserver, mais aussi pour comprendre le sens de tout développement urbain, Patrick Geddes (1854-1932) ¹, urbaniste, autodidacte, biologiste à un moment où "l'évolutionnisme et le transformisme sont des combats idéologiques", explique, en 1904, dans une conférence prononcée devant la société de Sociologie, qu'il considère les villes comme le produit du milieu et d'une longue histoire. "Dans la mesure même où je me suis essentiellement consacré à l'étude de la nature vivante en évolution, j'ai tout naturellement été conduit à envisager la ville dans une perspective géographique et historique, en tenant compte des divers changements intervenus dans l'environnement ou les fonctions urbaines".

Car il semble qu'on puisse étudier la ville, de la même manière qu'on étudie "la nature vivante en évolution", c'est à dire en commençant "par son examen géographique et scientifique". "Comprendre les facteurs géographiques et historique de la vie de nos cités est le premier stade de la compréhension du présent ; c'est une étape indispensable pour toute tentative de prévision scientifique du futur, pour qu'elle évite les dangers de l'utopisme". Bien que cette étude ne suffise pas à la compréhension de la ville, "il est utile à l'étudiant de retrouver le point de vue élémentaire et naturaliste y compris dans les plus grandes cités".

Mais cette étude géographique ne suffit pas car "une ville est plus qu'un lieu dans un espace, c'est une action dramatique en mouvement (*drama in time*)". Afin d'étudier l'histoire de la ville, il convient de dresser des cartes multiples qui permettent de comparer dans le temps, de connaître l'évolution du site. Il s'agit alors de réaliser "une cartographie de ses

¹ Anthologie III, 1905, 1915, pp. 345-353; anthologie IV, 1905, pp. 244-252,

éléments régionaux, et ensuite une interprétation historique de ceux-ci". Mais cette enquête ne peut être suffisante pour fonder un plan d'aménagement, il semble que "dans la pensée de Geddes, une intuition profonde de la situation concrète doit immanquablement conduire à la bonne solution". Telle cité de demain est aujourd'hui totalement imprévisible, qui une fois réalisée nous semblera nécessaire, parce que chaînon d'une évolution créatrice. Ces différents travaux se représentent l'aménagement urbain sous le signe de la continuité historique, géographique... et sont inscrits dans une perspective naturaliste.

Zonage, hygiène et patrimoine naturel

Au cœur du projet urbain et de la modélisation urbaine de la ville moderne dans l'espace s'inscrivent de manière liée l'individualisation des fonctions urbaines et le zonage des espaces. Le zonage permet du point de vue de la géographie une mise en réserve de certains espaces, notamment ce qui doit être conservé tel quel, une affectation particulière de certains espaces (résidentiel, industriel...) mais aussi de préserver des espaces libres prévus pour l'hygiène, la détente et les loisirs. Selon J.-P. Gaudin ¹, "c'est au tournant des XIX^e et XX^e siècle que, dans divers pays, le plan d'extension se systématise sous cette forme, distribuant fonctions productives et habitat, bien que le zonage en lui-même procède du croisement de différentes stratégies bien antérieures de spécialisation de l'espace urbain". Ce mode d'extension permet de mettre au point des plans détaillés pour chaque nouveau quartier et l'intégration de ceux-ci dans le plan directeur de la ville. Le parti général du plan et les pratiques de zonage associées sont plus ou moins étayés sur des lectures de la ville et des diagnostics de situation.

Les écrits théoriques et pratiques qui se multiplient, émanant en particulier des techniciens de l'action urbaine, ne donnent pas tous la même appréciation de la place de la nature dans cette projection urbaine. Si pour certains, qui recherchent l'élaboration d'une ville hygiénique, pratiquer le zonage est une manière d'offrir un cadre de vie sain aux habitants, pour

¹ Jean-Pierre Gaudin, Anthologie III, 1991, p. 61

d'autres qui s'opposent aux pratiques hygiénistes dominantes, zonage et spécialisation des espaces urbains sont des pratiques qui ne prennent pas en compte les réalités urbaines particulières du site, de la situation et de l'histoire.

Par exemple, Jean-Marcel Auburtin (1872-1926) ¹, architecte, membre du Musée Social ² et de la société française des urbanistes (SFU), créée en 1914, s'attache, dès 1916, à la pratique du zonage comme s'inscrivant dans une continuité historique et géographique du développement urbain : "L'urbanisme devra donc prévoir cette spécialisation naturelle, l'ordonner même, en choisissant sur chaque quartier la situation qui lui sera la plus avantageuse et en lui donnant des dispositions les plus propices. Il les localisera ainsi au mieux de leurs intérêts et il évitera qu'ils ne se créent mutuellement une gêne ou un désagrément". Selon cette logique les usines devront être localisées là où les "vents dominants" rejeteront les fumées hors de la ville. L'habitant, lui, ira vivre où il trouvera du calme, de l'air, de la lumière, de la verdure, une vue et un voisinage agréable, tout ce qui le reposera de ses heures laborieuses. "Soyons donc certains que les quartiers proches d'un parc, d'une réserve boisée, les pentes bien ensoleillées ne tarderont pas à se peupler".

L'urbaniste, dans les zones d'habitation, doit veiller au bien-être des habitants, en empêchant les activités désagréables de s'y établir, mais aussi "en donnant du charme à ces voies, en assurant des effets agréables en perspectives et en silhouette, en invitant au pittoresque, en réservant une large part à la verdure". Le zonage n'est donc pas contraire à la construction d'éléments particuliers où à la conservation de ces éléments. Il allait même

¹ Anthologie II, 1916, pp. 68-77

² Le Musée social regroupe d'influents économistes, hommes politiques et hauts fonctionnaires qui ont eu une influence sur la législation. Cette institution avait, dès 1908, créé sous la présidence de G. Risler, une section d'hygiène urbaine et rurale. À partir de 1913, R. Dautry en présida la commission de l'habitation et de l'urbanisme. Aux yeux de Risler, Dautry, Jules et André Siegfried, la discipline toute neuve de l'urbanisme était d'emblée investie de ses dimensions sociales, économique et politique. Elle leur paraissait devoir jouer un rôle clé dans le développement de la France. Aussi est-ce sous le haut patronnage du Musée Social que fut fondée en 1913, la société française des urbanistes (SFU) qui aura une influence internationale. Le dialogue entre les deux institutions ne sera jamais interrompu. Cf. Françoise Choay, "L'après 1914", *Histoire de la France urbaine*, tome 4, Paris, 1983, p. 253

devenir un outil morphologique important permettant de conserver le tissu ancien de villes.

Ces espaces d'habitation ainsi créés sont une manière, dit Honoré Cornudet (1861-1938), en 1913, et rapporteur sur la loi relative aux plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension (1915-1919) ¹, "de remettre les citadins dans des conditions d'existence naturelle, autant que possible. La maison, le quartier, la ville ont besoin d'air et de lumière (...). Dans chaque quartier, le square, le jardin de repos, ombragé, gazonné et fleuri tels que l'avaient conçu Haussmann et Alphand, convient aux vieillards, aux petits enfants et aux mères qui les accompagnent. Mais dès que les enfants deviennent un peu grand, le square, selon un mot fameux "ne les contient plus" ; leurs jeux exigent de plus vastes espaces ; ils exigent surtout des terrains où l'on puisse courir et piétiner librement". Un espace libre est selon sa définition "un endroit public en plein air, à l'écart de tout mouvement passager".

Robert de Souza (1864-1946), homme de lettres et publiciste, membre fondateur de la "Section d'hygiène urbaine et rurale" du Musée Social en 1908, et de la Société Française des Urbanistes, essaie en voulant intégrer l'histoire et le site de la ville de Nice ² de "relativiser certains des présupposés de l'urbanisme moderne tels l'hygiène et la circulation". Il met en scène dans ce texte un dialogue qui lui permet d'élaborer un plaidoyer pour la vieille ville de Nice : tandis que lui et son interlocuteur se promènent sur le cour par un vent qui charrie une poussière importante, ils rentrent dans la vieille ville et se trouvent soudain abrités. Alors il dit : "Trouvez moi un endroit où vous pouvez rencontrer cette paix hygiénique... Il ne faut pas confondre : la largeur des voies est imposée par la circulation carrossable : si,

¹ Anthologie II, 1913, pp. 84-87 . La loi Cornudet du 31 mars 1919 impose l'obligation, pour toute ville de plus de 10 000 habitants, de se doter d'un "plan d'extension, d'aménagement, d'embellissement". Cette mesure générale fait partie d'un ensemble de textes qui vont s'accumuler à la fin de la guerre. Il prolonge une discussion commencée en 1909 et d'autres textes qui visent à l'efficacité : celui de 1917, qui fixe des règles plus strictes à la localisation des établissements insalubres et jette, par là, les bases d'un zoning élémentaire ; la loi de novembre 1918, qui reprenant les débats classiques de l'haussmanisation, fonde l'expropriation par zones et pose le principe de la récupération des plus-values foncières. Cf. Marcel Roncayolo, "L'urbanisme, la guerre, la crise", *Histoire de la France urbaine*, tome 4, Paris, 1983, p. 147

² Anthologie II, 1932, pp. 91-94

par suite des grands courants naturels, les quartiers d'habitation peuvent éviter cette circulation là, il n'y a aucune raison pour que les villes les plus modernes comme dans les anciennes, les rues ne soient pas telles que celles-ci, des couloirs dallés, cent fois plus à l'abri des microbes que toutes nos avenues goudronnées". La vieille ville de Nice aux rues tortueuses, pleines d'agitation et de vie, est une ville où l'on habite toute l'année, qui abrite du soleil l'été, et du vent l'hiver, tandis que la ville du XIX^e siècle est une ville occupée certaines saisons seulement.

Face à l'universalité des nécessités d'hygiène, l'auteur plaide la grande relativité des situations de chaque ville ou quartier ancien. Selon J.-P. Gaudin ¹, R. de Souza mobilise les particularités naturelles à des fins de mémoire : la "construction d'une mémoire du lieu et sa mobilisation dans le projet serviront face à la prééminence croissante de l'utilité et à ses prétentions universelles, à légitimer des solutions spécifiques, à fonder l'idée même de différence dans le traitement planifié de la ville et à faire place à la mémoire des lieux centraux". Ces positions divergent de celles qui dominant en ce début de siècle et qui vont dominer dans l'entre-deux-guerres où seront privilégiés hygiénisme et circulation.

Pourtant, ce n'est pas le zonage ni les pratiques urbanistiques liées à la spécialisation des espaces qui s'opposent à la conservation des lieux et à la reconnaissance de la valeur qu'ils ont en tant que résultant d'une histoire et d'une géographie particulière. À une autre échelle, le plan d'aménagement permet de conserver le caractère du site urbain et des paysages, en tant que mémoire du lieu. Henri Prost ² (1874-1959), architecte, grand prix de Rome, membre puis président de la Société Française des Urbanistes, dans sa proposition d'aménagement et de mise en valeur de la côte d'azur varoise, l'explique en 1923. "Nous devons conserver intacte cette côte si caractéristique, non seulement pour l'agrément de l'habitation de la région mais aussi à l'admiration des touristes dont elle sera toujours un des points d'attraction essentiel. Ce sont les éléments d'une richesse nationale". Il

¹ Anthologie II, p. 38

² Anthologie II, 1923, pp. 54-59

prévoit en 1923 le développement non contrôlé de cette côte et la nécessité de mettre en œuvre des plans d'aménagement : "Il importe donc dès maintenant que l'élaboration des plans de chaque commune du littoral soit activement poursuivie, que de vastes réserves boisées et paysagères soient constituées, que la beauté des sites soit protégée et qu'enfin le réseau de voies à très larges mailles formant l'ossature de cette dispersion d'habitations soit arrêtée "ne variatur"".

Urbanisme moderne : la nature-spectacle

Pourtant, ce ne seront pas les thèmes de la conservation, ni de la préservation, ni même le fait d'élaborer de nouvelles dispositions urbaines à partir d'une histoire et d'une géographie particulière qui va dominer dans l'urbanisme d'entre les deux guerres. En conséquence, l'inscription géographique de l'espace urbain et sa dimension naturelle ne vont pas constituer la préoccupation essentielle d'un urbanisme qui aura comme mots clés : circulation, hygiène et esthétique. L'hygiénisme s'inscrit dans la continuité des préoccupations qui émergent à partir du XVIII^e siècle, mais engendrera d'autres pratiques urbanistiques avec des possibilités techniques qui augmentent (hauteur des bâtiments, ouverture des logements, confort lié au chauffage...).

Le zonage et la pratique du plan vont permettre de réguler les constructions dans l'espace urbain en fonction de principes d'hygiène. Il s'agit alors, comme on l'a déjà vu, de maîtriser la distance entre les constructions et l'affectation des espaces urbains. Certains urbanistes éclateront l'espace urbain pour permettre la pénétration du soleil, de l'air. Les préoccupations esthétiques auront une importance énorme, car les architectes que sont les urbanistes ont pour la plupart tout d'abord une formation d'artistes.

Parmi les auteurs de ces textes, quelques urbanistes cherchent à intégrer dans leur projet des éléments urbains qui sont le produit de l'histoire ou de la géographie du lieu, favorisant ainsi la constitution de milieux urbains divers, à travers le zonage, tandis que la plupart, proches ou issus du courant

moderniste prôné par les CIAM (congrès internationaux d'architecture moderne) que Le Corbusier avait institué en 1928 en Suisse, cherchent à ordonner les éléments urbains. Critiques de la ville ¹, ces penseurs veulent instaurer un espace bonifiant les conditions de l'existence de l'être humain, en mettant en œuvre des principes esthétiques qui tiennent compte de ces nécessités d'hygiène mais aussi de l'intérêt qu'il y a pour le confort urbain de rationaliser la production du bâti et de la ville. Il faut classer les bâtiments selon leur apparence et les ordonner selon un esprit de géométrie qui impose la ligne droite et la création de lignes pures. Cubes, ou rectangles simples d'expression, plans de verdure, de ces éléments essentiels pour faire de la ville un lieu de vie, émane l'expression d'une beauté répondant strictement aux besoins de l'être humain.

Enfin, la circulation, sera un thème important de cet entre deux guerres. Il inspirera l'école française d'urbanisme, la SFU, et les architectes "modernes". Eugène Hénard, architecte et urbaniste (1849-1923) ², membre du Musée social et premier président de la SFU va développer une réflexion technique qui eu une influence considérable. Il fut l'inventeur de la ville pilotis sur sol artificiel. Il explique : "Tout le mal vient de cette vieille idée traditionnelle, que le sol de la rue "doit être établi au niveau du sol naturel primitif". Or, rien ne justifie ces errements. En effet, si l'on part de l'idée contraire que "les trottoirs et la chaussée doivent être artificiellement établis à une hauteur suffisante pour laisser en dessous, un espace capable de contenir tous les organes des services de voirie", les difficultés que nous avons signalé plus haut disparaissent totalement. Cela implique bien entendu, "un étage en plus du sous-sol pour les maisons voisines, puisque le sol du rez-de-chaussée se trouve relevé au niveau de la rue". Cette conception d'une ville à étages où la circulation s'opère à plusieurs niveaux va aboutir aux plans des modernistes qui vont faire de la ville une véritable "machine à circuler", élaborant ainsi une esthétique urbaine, une matérialité urbaine.

¹ L'hygiénisme a inauguré une vision unitaire de la ville comme espace de génération de maladies : le territoire urbain apparaît comme une unité sanitaire : L. Murard et P. Zylberman, "L'ordre et la règle. L'hygiénisme en France dans l'entre deux-guerres", *Les cahiers de la recherche architecturale*, n°15 à 17, 1985.

² Anthologie III, 1911, pp. 315-320

Permettre de circuler, c'est aussi casser l'encombrement urbain, créer de grandes percées, des zones de visibilité. Le zonage sera un des moyens pour mettre en œuvre ce plan urbain. Le rêve de certains de ces urbanistes "modernistes", de créer cette cité, à partir d'une table rase ¹ connaîtra une opportunité après-guerre. Ce sera les grands ensembles, autrement appelés le "Hard French" ².

Tony Garnier ³, qui conçoit et dessine sa cité industrielle dès 1901, mais dont l'ouvrage édité en 1917 n'exerce son influence que dès lors, pose dans *Une cité industrielle* comme principes directeurs l'analyse et la séparation des fonctions urbaines, l'exaltation des espaces verts qui jouent le rôle d'isolant, l'utilisation systématique de matériaux nouveaux, en particulier le béton armé. Ces principes énoncés dans l'ouvrage sont, dit-il, bon aussi bien pour un village que pour une grosse ville. "Enfin, c'est dans cet esprit encore, que nous avons admis pour le terrain où s'étend l'ensemble des constructions, qu'il comprenait à la fois des parties de montagne et une plaine, celle-ci traversée par le fleuve". Ce sont donc des projets d'ordre général. Il précise encore : "notre cité est une imagination sans réalité". Il préconise l'application de règles d'hygiène dans l'organisation spatiale de la cité. Les habitations ont toutes une fenêtre au sud "assez grande pour donner de la lumière dans toute la pièce et laisser entrer largement les rayons du soleil", les "espaces clos, cours ou courettes sont prohibés". D'autre part, aussi bien du point de vue de l'hygiène que de l'organisation urbaine, Tony Garnier projette de grands espaces libres : "chaque construction doit laisser sur la partie non construite de son lot un passage libre, allant de la rue à la construction située en arrière. cette disposition permet la traversée de la ville en n'importe quel sens ; indépendamment des rues qu'on n'a plus

¹ Cf le plan Voisin de Paris établi entre 1922 et 1925 qui envisageait froidement la destruction de toute une partie de la ville pour lui substituer, après avoir fait place nette au sol, une cité d'affaire constituée d'une succession d'immeubles tours cruciformes, reliés entre eux par des infrastructures de transport destinées à une circulation intense. Même si ce plan avait pour préoccupation une valeur urbaine enracinée : la centralité.

² Pierre Peillon, *Genèse et crise des grands ensembles*, CREPAH Paris, 1993, 75 p.

³ Anthologie III, 1917, pp. 209-219

besoin de suivre ; et le sol de la ville, pris d'ensemble est comme un grand parc, sans aucun mur de clôture pour limiter les terrains".

Walter Gropius (1883-1969) ¹, qui a exercé sur l'architecture et l'urbanisme contemporain une influence comparable à celle de Le Corbusier et qui a des conceptions proches de ce dernier entre 1920 et 1930, explique que l'espace libre permet à l'air et au soleil d'arriver jusqu'à l'appartement : "Les appartements ouvrent sur le ciel et la verdure qui sépare les blocs d'immeuble et sert de terrain de jeu aux enfants", tandis que Le Corbusier (1887-1965), pour lequel architecture et urbanisme sont indissociables ², représente une vision de la ville noyée dans la verdure : "Au lieu de tracer des villes en massifs quadrangulaires avec l'étroite rigole des rues cantonnées par les sept étages d'immeubles à pic sur la chaussée et encerclant des cours malsaines, sentines sans air et sans soleil, on tracerait en occupant les mêmes superficies, et avec la même densité de population, des massifs de maison à redents successifs serpentant le long d'avenues axiales. Plus de cours mais des appartements ouvrant sur toutes les faces à l'air et à la lumière, en donnant non pas sur les arbres malingres du boulevard actuel mais sur des pelouses, des terrains de jeux et des plantations abondantes". Alors selon W. Gropius, "la nature a été reprise en considération. La ville au lieu de devenir un pierrier impitoyable, est un grand parc. L'agglomération urbaine est traitée en ville verte. Soleil, espace, verdure. Les immeubles sont posés dans la ville derrière la dentelle d'arbres. Le pacte est signé avec la nature".

Cette image, où une nature limitée à certains éléments du climat, l'air et le soleil, procure des conditions de vie hygiénique, fait l'impasse sur les conditions historiques et sociales de production de l'insalubrité. Ce n'est plus en réponse à une situation spécifique de la ville, comme pour les premières utopies urbaines, mais abstraitement, en soi, qu'air et lumière sont désirés. En outre, à travers l'ensemble de ces textes qui traitent

¹ Anthologie III, 1925-1935-1943, pp. 224-232

² Anthologie III, 1923-1950, pp. 233-249. L'œuvre urbanistique de Le Corbusier est peu importante du point de vue des réalisations, comprend des plans directeurs jamais exécutés et surtout de nombreux livres qui ont une grande influence sur toute une génération d'architectes et d'urbanistes.

d'hygiène, la répétition de termes tels que "air", "soleil", "verdure" ne cache pas la non-prise en compte des diversités du climat au bénéfice d'une sorte de standard climatique, qui répondrait à une norme d'hygiène. De plus, l'urbanisme de ces penseurs est essentiellement une architecture. Ils intègrent l'ensemble des fonctions de la ville dans un seul bâtiment très élevé laissant l'espace urbain extérieur sans autre fonction que celui d'être un espace hygiénique, avec comme attribution complémentaire la circulation. Celle-ci, quand elle est automobile, se réalisera sur des routes qui joindront les bâtiments ensemble. Les autres flux pourront se réaliser à d'autres niveaux de la ville.

Le Corbusier poursuit cette vision d'une ville intégrée dans ses éléments architecturaux et verticalement. Lui, afin de dégager des espaces au sol, propose de s'en éloigner. Les bâtiments auront une grande hauteur, et libéreront ainsi, une partie importante du sol tout en maintenant de fortes densités. Ce ne sont plus alors des bâtiments mais des unités d'habitation implantées en fonction du soleil dans un parc de verdure. Ce terrain, dont on s'est assuré au préalable qu'il serait plat, car ¹ "partout où la civilisation s'intensifie, le terrain plat fournit les solutions normales", est le plan qui supporte des bâtiments où ² "à partir du quatorzième étage, c'est le calme absolu et l'air pur". Il y a donc un éloignement du sol, qui ne demeure que comme pelouse verte. Selon Jean Castex, Jean-Charles Depaule, Philippe Panerai, "le terrain n'est qu'un plateau de représentation pour un objet machine-sculpture, déterminé abstraitement" ³.

De fait, dit Le Corbusier, "la ville se meurt d'être non géométrique. Bâtir à l'air libre, c'est remplacer le terrain biscornu, insensé qui est le seul existant aujourd'hui par un terrain régulier. Hors de cela pas de salut". De plus, la rue n'est "plus le travail de terrassiers mais un chef d'œuvre de génie civil". Ce n'est plus la simple couverture d'un sol naturel, mais un feuilletage "aéré de multiples organes complexes et délicats (canalisations)".

¹ Anthologie III, 1923-1950, p. 245

² Anthologie III, 1923-1950, p. 243

³ *Op. cit.*, 1980, p. 140

"En sous-sol les poids lourds (...), au niveau du rez-de-chaussée des immeubles, le système multiple et sensible des rues normales qui conduit la circulation jusqu'à ses fins les plus déliées (...). Nord-Sud, Est-Ouest, constituant les deux axes de la ville, les autodromes de traversée pour circulation rapide à sens unique, sont établis sur de vastes passerelles de béton de 40 ou 60 mètres (...)".

Tony Garnier, Walter Gropius et Le Corbusier travaillent dans la même perspective : réaliser une "maison d'habitation", "habitation modèle" ou "unité d'habitation" correspondant aux besoins de l'être humain. Ces besoins sont identiques d'un individu à l'autre et ne tiennent pas compte des différences culturelles ou sociologiques. Ils sont essentiellement appréhendés à partir du corps, de sa conformation. Ils sont médicaux. Tony Garnier standardise différents types d'édifices : maisons à atrium, pavillons scolaires de plain-pied, usines. Walter Gropius précise la nécessité essentielle de la standardisation : "Le nouvel esprit d'organisation, qui peu à peu se dévoile, nous renvoie au fondement des choses : pour concevoir n'importe quoi – un meuble, une maison – de façon qu'il puisse fonctionner correctement, il faut d'abord rechercher son essence (...). Parmi une pluralité de solutions économiquement identiques – en pratique, il y en a toujours plusieurs – l'artiste à l'intérieur des frontières que lui assigne son temps, choisit selon son goût personnel. (...) Mais il est erroné de vouloir à tout prix une expression individuelle. Et la volonté, qui caractérise notre époque, de constituer une image du monde unique, élimine cette nostalgie, pour libérer les valeurs spirituelles de leurs limites individuelles et affirmer leur portée objective" ¹. Alors, les constructions modernes sont "déterminées infailliblement" : "exactitude et rigueur de la forme ; simplicité dans la diversité ; structuration des unités constructives conformément aux fonctions respectives des édifices, des rues, des moyens de transport ; limitation à des formes types de base, qui sont classées et répétées". Cette pensée d'une création standard comprend tous les éléments urbains et doit ordonner l'immeuble aussi bien que l'espace intérieur de l'habitation.

¹ Anthologie III, 1925-1935-1943, p. 226

Le Corbusier ¹ est le plus explicite selon nous : "rechercher l'échelle humaine, la fonction humaine, c'est définir les besoins humains. Ils sont peu nombreux ; ils sont très identiques entre tous les hommes, les hommes étant tous fait sur le même moule depuis les époques les plus lointaines que nous connaissons. Le Larousse chargé de nous donner une définition de l'homme nous donne trois images pour démontrer celui-ci sous nos yeux : toute la machine est là, carcasse, système nerveux, système sanguin". Il s'agit alors simplement d'améliorer l'outillage humain, arriver à la maison outil type : car "une maison est une machine à habiter. Bains, soleil, eau chaude, eau froide, température à volonté, conservation des mets, hygiène, beauté par proportion".

Cette maison et cet urbanisme seront géométriques car "la droite est dans toute l'histoire humaine, dans toute intention humaine, dans tout acte humain". Le bâtiment type intégrera la rue : "les appartements sont groupés deux par deux, imbriqués tête-bêche au long des corridors d'accès appelés "rues intérieures" situés dans l'axe longitudinal du bâtiment". "L'unité est desservie par cinq rues intérieures superposées. À mi-hauteur du bâtiment se trouvent la rue marchande du ravitaillement" comportant de nombreux commerces. Le toit-terrasse forme jardin suspendu. Cette unité d'habitation sera sur pilotis afin de dégager le sol dont elle s'abstrait, elle s'écarte. Elle n'a pas besoin de sol, puisqu'elle contient son propre sol. Nous pensons alors que les espaces verts, l'extérieur, le site ne demeurent que comme spectacle, comme vision à partir du ciel où se trouve les appartements, ou encore comme espace vert sur un plan. Ce projet qui vise à conformer l'être humain à l'habiter moderne, à lui apprendre à habiter, est apparu à certains, non pas comme une utopie mais comme marqué de la rationalité économique la plus froide ².

Les villes de demain, qui seraient des petites unités, répondent à une aspiration profonde des habitants selon Gropius ³: une nostalgie à l'égard de

¹ Anthologie III, 1923-1950, p. 235

² Cf. Pierre Peillon, *op. cit.*, 1995, p. 12

³ Anthologie III, 1925-1935-1943, p. 230

la campagne. Alors, "les progrès techniques transplantent la civilisation urbaine dans la campagne, et réciproquement réintroduisent la nature au cœur de la cité. Depuis plus d'une génération, on ne cesse de protester contre la congestion des villes et de réclamer des cités plus spacieuses et plus vertes". Ce sont les "unités d'habitation" qui seront réparties "en réseaux lâches sur des régions entières. Ces cités dispersées et spacieuses – cités vertes disséminées dans une campagne urbanisée – accompliraient une mission historique, depuis longtemps nécessaire, la réconciliation de la ville et de la campagne". Mais cette campagne, d'après Le Corbusier, est avant tout un terrain vierge : "si par ci, par là, quelques belles granges, quelques beaux hangars, quelques écuries neuves demeurent acceptables et peuvent être conservés, le reste est à abattre et à reconstruire plus grand". Il ne s'agit pas alors de répondre aux aspirations des citoyens à la campagne, car "le site est ramené à quelques données simples : soleil, verdure, montagne, horizon. L'espace n'est plus appréhendé en termes de différences, mais de valeurs absolues, éternelles" ¹. C'est un espace abstrait auquel se réfère des termes qui désignent cette abstraction : espaces verts, unité d'habitation, cellule, unités de construction...

Un fait essentiel, pour nous, émerge de la lecture des ouvrages de l'architecture moderniste et en particulier de ceux de Le Corbusier : la transformation du rapport à la nature dans l'habiter urbain à travers les changements de rapports entre espace privé et espace public. "Les éléments traditionnels de l'îlot sont repensés, dans une nouvelle unité qui apparaît comme un îlot vertical". Nous reprenons pour montrer ce changement le schéma de Castex, Depaule et Panerai (1980)².

Tableau 1 : le bâtiment traditionnel et le modernisme

	tissu traditionnel	
l'accès au logement	en façade et à l'air libre	au centre et obscur
le commerce	rez-de-chaussée sur la rue	étage dans une galerie
les équipements	rez-de-chaussée sur rue ou en fond de parcelle	au sommet (maternelles) ou ailleurs, isolés sur un espace vert

¹ Jean Castex, Jean-Charles Depaule, Philippe Panerai, *op. cit.*, 1980, p. 140

² Jean Castex, Jean-Charles Depaule, Philippe Panerai, *op. cit.*, 1980, p. 143

l'espace libre	intérieur et caché (les cours)	extérieur et vu (les pilotis)
la rue	extérieure, continue, soumise aux variations d'ensoleillement et de climat	intérieure, fermée, obscure et conditionnée

Plusieurs remarques peuvent être faites à partir de ce schéma. Tout d'abord, le logement n'est plus articulé avec un jardin, qui mélange espace privé et espace public, ni avec une cour, espace de relais entre l'extérieur, la rue auparavant, et l'intérieur. La rue est intérieure et n'est donc plus soumise aux changements climatiques. L'espace extérieur au bâtiment qui regroupe l'ensemble de l'habiter n'a pas de statut particulier. Le rapport à la nature, tel qu'il est pensé par les urbanistes modernistes, s'ordonne autour du soleil et de l'air. Il est lié, dans l'habitation, à la hauteur du logement et à son élévation par rapport au sol. La relation au sol, à la terre est moins importante, bien que les espaces verts contribuent à la relation à la nature. Néanmoins, cet urbanisme part d'une double négation : celles des particularités du site, et donc de l'espace géographique, et celle de l'histoire de la ville et de ses fondements culturels. L'inscription dans un lieu particulier, parfois désigné comme magnifique, n'aura aucune conséquence sur le plan proposé.

L'analyse des grands ensembles fait souvent intervenir les principes de la charte d'Athènes et de l'architecture moderniste. Mais, ces principes ont été transformés par la logique technico-économique et la mise en place d'une politique du logement d'après-guerre, dans la production même de ces grands ensembles. Il n'est donc pas pertinent de se référer à ces seuls principes pour analyser les déficits apparents de ces ensembles urbains.

Pour donner un exemple de ces difficultés, prenons la question des espaces verts : si les textes que nous avons vu leur donnent une importance (Le Corbusier voulait noyer les habitations dans les espaces verts), "paradoxalement l'urbanisme CIAM, tout centré qu'il soit sur les espaces verts, n'a donné naissance à aucune doctrine concernant leur aménagement

et leur esthétique" ¹, et l'analyse des ensembles réalisés après-guerre montre que la rationalisation du plan-masse a pour corollaire l'indifférenciation et la banalisation des espaces libres, espaces résiduels, en creux, succession de parkings et d'espaces verts. Dans ces ensembles 80 à 90% de la surface totale est constituée d'espaces non-bâti. Ces espaces n'ont pas été étudiés comme des espaces collectifs, ils ne sont que le résidu du bâti, ne sont pas hiérarchisés à partir du logement ou d'usages plus ou moins privés, et sont donc en définitive souvent laissés à l'"abandon". L'élément végétal lui-même n'est pas valorisé dans la composition (voir dans la troisième partie, l'étude du quartier du Blosne).

Un autre exemple est intéressant, celui du rapport entre ville et campagne. Si l'urbanisme des CIAM prônait le rapprochement entre ville et campagne, de fait l'implantation des grands ensembles s'est souvent réalisée dans la campagne, moins, semble-t-il, pour des questions idéologiques que pour des raisons d'opportunités foncières et économiques. Ceci explique que ces grands ensembles ont été construits, sans aucune continuité avec le tissu urbain existant, au milieu de champs parfois, hors de toute stratégie de développement de l'agglomération. Parfois, ce sont des sites où, pour des questions météorologiques, aucune habitation ne s'était jamais implantée ², ce qui traduit bien l'ignorance des urbanistes, qui ont contribué à ces réalisations urbaines, de ce qu'est à la fois la nature et la campagne.

Urbanisme naturaliste

Les idées du courant anti-urbain américain se cristallisent dans un nouveau mouvement. "Trop radicalement utopique pour s'être prêté à une réalisation, mais appelé cependant à marquer la pensée d'une partie des sociologues et *town-planners* américains, ce modèle a été élaboré sous le nom de Broadacre city par le grand architecte américain" F. L. Wright en trois

¹ Françoise Choay, "Production de la ville, esthétique urbaine et architecture", *Histoire de la France urbaine*, tome 5, Paris, 1985, p. 260

² Cf. pour toutes ces questions sur les grands ensembles et la construction d'après-guerre l'ouvrage de Pierre Peillon, *op. cit.*, 1995, pp. 20-32

publications successives en 1932, 1945 et 1958 ¹. Ce modèle institue la nature contre l'artifice. Pour F. L. Wright, la grande ville aliène l'être humain par ses artifices, et seule la nature peut contribuer au développement harmonieux de la "personne comme totalité". Ce rapport avec la nature est évoqué en des termes particuliers : "l'homme a échangé son commerce originel avec les rivières, les bois, les champs et les animaux, pour l'agitation permanente, la souillure de l'oxyde de carbone et un agrégat de cellules à louer posées sur la dureté d'un sol artificiel". "La vie elle-même est de moins en moins tenable dans la grande ville. La vie du citoyen urbanifié est artificielle et grégaire, elle devient l'aventure aveugle d'un animal artificieux".

Selon l'auteur, *Broadacre city*, "cité naturelle de la liberté dans l'espace", allie les avantages des modes de vie du sédentaire, qui pourvoit à sa protection, et du nomade, qui aspire à la liberté. Mais, pour F. Choay ², la ville qu'il propose élimine non seulement l'idée de grande ville, mais celle de ville en général. La nature est le milieu continu de l'habitat de l'être humain, dans lequel les unités d'habitation réduites permettent aux habitants de disposer "de toutes les formes de production, distribution, transformation et jouissance, dans un rayon distant de 10 à 40 minutes de sa propre demeure (...). Cette distribution intégrée des modes d'existence en liaison intime avec le sol, constitue la grande cité que je vois, recouvrant notre pays tout entier".

C'est un espace ouvert grâce aux réseaux de circulation qui permettent un accès à l'ensemble du territoire, des grandes routes qui "unissent et séparent des séries sans fin d'unités diversifiées : fermes, marchés routiers, écoles vertes, admirables et spacieuses habitations, chacune d'entre elles bien établie sur des âcres de terrain, aménagés de façon particulière et originale". La technique y est présente. C'est aussi un espace clos où la diversité d'unités particulières est préservée. Les maisons sont de type architectural varié adapté aux souhaits de chaque individu : "la liberté d'assemblage et

¹ Anthologie III, 1958, pp. 297-311

² Françoise Choay, *L'urbanisme. utopies et réalités, une anthologie*, 1965, p. 47

d'utilisation des unités est telle que tout citoyen peut faire de sa maison une totalité harmonieuse adaptée chaque fois à sa personne comme à ses moyens, au sol qu'il occupe comme au dieu qu'il révère".

La diversité topographique n'y est pas niée. Au contraire, selon Françoise Choay ¹, "la nature doit être soigneusement préservée dans tous ses accidents et l'architecture cesse d'être un système de formes indépendantes immergées dans un espace abstrait", mais "résulte authentiquement de la topographie. Sous une infinité de formes, les édifices expriment la nature et les caractères du sol sur lequel (ils s'élèvent), ils en deviennent une partie intégrante". Dans ce modèle, la nature est partout présente essentiellement sous sa forme végétale. Elle existe à l'échelle de la maison ou de l'unité d'habitation sous forme notamment de jardins, de cours intérieures de verdure. Elle existe comme ressource, exploitée par des fermiers. Les occupants des maisons consacrent leurs loisirs à l'agriculture. Elle existe sous sa forme de site, de topographie, et l'architecture est subordonnée à cette nature. Elle existe enfin de manière transcendante, comme un appel de l'être humain à une spiritualité de forme supérieure.

§ 5 – Critiques de la nature dans l'urbanisme

Confrontés au dédain de l'urbanisme moderne vis-à-vis des réalités concrètes du lieu, en particulier les grands ensembles, une pensée critique se développe tout particulièrement dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Lewis Mumford ², disciple et continuateur de Patrick Geddes, développe sa pensée et tire de l'histoire des leçons pour un aménagement moderne dans un texte publié en 1960. Une étude historique de l'importance des espaces libres dans le développement urbain lui permet d'argumenter la nécessité de ces espaces libres dans la ville moderne. Il explique que "le XIX^e siècle fut avant tout conscient de la fonction hygiénique et sanitaire des espaces

¹ *Ibid*, p. 48

² Anthologie III, 1964, pp. 358-367; anthologie IV, pp. 592-607

libres". Le développement de ces parcs paysagers permit de contraindre le développement de la cité, mais ceux-ci furent aussi d'une grande valeur récréative. Alors, "le parc était traité, non comme une partie intégrante de l'environnement urbain, mais comme un lieu de refuge dont la valeur essentielle venait du contraste avec la bruyante et poussiéreuse ruche urbaine".

Cette manière d'implanter les parcs ne permettait pas à tout le monde d'en profiter et ne décongestionnait pas réellement la ville. L'auteur explique : "nous nous devons d'accorder davantage à la fonction biologique des espaces libres, aujourd'hui que la ville est menacée par la pollution radioactive et que, dans le périmètre des centres urbains, l'air même fourmille de substances cancérigènes. Mais ce n'est pas tout : nous avons appris que les espaces libres ont également un rôle social, trop souvent négligé au profit de leur seule fonction hygiénique".

Devant la laideur des paysages naturels défigurés par les constructions urbaines, il s'agit de "reprendre possession du paysage urbain," de vraiment "mettre en œuvre la fonction sociale des espaces libres". Il s'agit d'abord de créer (ou de conserver) un région entière à l'état naturel, pour satisfaire aux loisirs nouveaux des populations. "La tâche publique la plus importante, autour et au delà de chaque centre urbain en cours de développement, est de réserver des zones libres définitives, susceptibles d'être affectées à l'agriculture, à l'horticulture, et reliées aux industries rurales. Ces zones doivent être déterminées de façon à empêcher la coalescence des unités urbaines entre elles". Cette région, dont les espaces agricoles seront maintenus par la législation et la pratique du zoning, serait aménagée par une architecte paysagiste, "afin de permettre l'accès du public à l'intérieur de chaque partie du paysage rural, sans en perturber le fonctionnement et l'économie quotidiens".

D'autre part, il s'agit de desserrer les centres urbains pour qu'ils accueillent "des parcs, des terrains de jeux, des promenades ombragées et des jardins privés" et de structurer la banlieue afin qu'elle devienne une vraie cité-jardin. "Nous devons songer à une nouvelle forme de la cité, qui

présentera les avantages biologiques de la banlieue, les avantages sociaux de la cité, et procurera de nouvelles jouissances esthétiques satisfaisant à ces deux modes de vie". Ce ne sont pas des "espaces libres, visuels et abstraits", réponse quantitative à un besoin dont il s'agit mais "d'espace libre fonctionnel qui peut être utilisé pour des terrains de jeux et des jardins privés". La question est donc celle de la densité urbaine, car une densité bien évaluée permet une juste appropriation des parcs et autres espaces libres. Ces recommandations sont parfois calquées sur des villes anciennes, qui deviennent alors des modèles à valeur absolue. La cité médiévale offre chez Munford, comme chez Camillo Sitte auquel il se réfère, l'ordre d'un modèle qui doit permettre d'appuyer l'action.

D'autres recherches ont tenté d'évaluer l'urbanisme et la place de la nature dans l'espace urbain, au moyen d'études psycho-écologiques. Le concept central est ici celui d'hygiène mentale. Il est apparu qu'un aménagement hygiénique et un découpage rationnel de l'espace urbain ne peuvent assurer le plaisir d'habiter, nécessaire à la santé mentale, et donc à la santé physique. Léonard Duhl ¹, psychiatre, "militant pour une approche globale, synthétique de la planification urbaine", intègre dans son approche psychiatrique "l'étude de divers aspects de l'environnement susceptibles de retentir sur le comportement". Il critique, notamment, en 1963 les *garden-cities* comme exemple d'un urbanisme humaniste : "Mais les hommes ne salueront pas tous une *garden-city* comme un havre de paix, qui leur permet d'échapper au chaos de la grande ville. Pour beaucoup de gens, le plan d'une cité hygiénique flambant neuve peut ne pas signifier paix et sécurité, mais ennui et regret de la couleur, de la vie, qui abondait dans le chaos des villes anciennes".

Son analyse s'attache au lien entre "classes sociales" et appropriation de l'environnement physique : "Le monde écologique de certains individus ne se borne pas aux limites géographiques d'une agglomération : l'environnement physique est pour eux une ressource, tandis que pour les membres des groupes les moins favorisés sur le plan économique et social, il

¹ Anthologie III, 1963, pp. 379-384

est partie d'eux-mêmes. Pour les couches supérieures de la société, en fait, la communauté écologique, c'est le monde". Il en résulte que "la géographie urbaine" est plus importante pour les couches défavorisées. "L'étroite proximité des maisons, la grégarité, l'absence apparente d'isolement possible, le bruit ne constituent qu'une partie des besoins de ce type de population. L'environnement physique est un élément de sa personnalité même".

Jane Jacobs¹ est critique d'architecture et d'urbanisme, pour la revue *Architectural forum*. C'est un "partisan convaincu du mode d'existence authentiquement urbain, un apologiste de la mégalopolis, au détriment des *suburbs* et des petites villes provinciales"². Elle critique en 1961 la politique des espaces libres mise en œuvre dans de nombreux quartiers résidentiels : "On a coutume de considérer les jardins publics et les espaces verts comme des bienfaits conférés aux populations carencées des villes. Il faut plutôt renverser cette proposition et considérer les parcs des villes comme des endroits carencés, auxquels les bienfaits de l'animation doivent être conférés artificiellement". Le parc n'est alors qu'un moyen d'ajouter de l'agrément à des quartiers qui disposent d'une animation et d'attractions en nombre suffisant, mais ne peut que rendre encore plus vide des espaces dépourvus d'attrait.

Dans les quartiers de grand ensemble, elle critique l'idéologie qui a été à la source de la création de ces espaces verts : "Les techniciens de l'urbanisme et du logement ont une conception parfaitement fantaisiste des conditions de vie dont ont besoin les enfants. Ils déplorent qu'une population d'enfants soit condamnée à jouer dans les rues des villes qui constituent à les en croire, le cadre le plus néfaste, du point de vue de l'hygiène comme du point de vue de la morale, une source de maladie et de corruption. Il faudrait transporter ces malheureux enfants dans des parcs et des terrains de jeux où ils trouveraient un équipement pour les exercices physiques, de l'espace où s'ébattre et de la verdure où retremper leurs âmes ! Les bandes d'enfants délinquants accomplissent leurs méfaits essentiellement dans les

¹ Anthologie III, 1960, pp. 367-379

² Françoise Choay, *L'urbanisme, utopies et réalités, une anthologie*, 1965, p. 367

parcs et terrains de jeux”. Ce n’est donc pas en terme de nature que l’auteur analyse les parcs mais en termes d’espaces et d’attraction urbaine, dans un espace urbain qui est qualifiable dans sa totalité. On note le caractère antisocial que l’auteur donne à la nature, lui faisant séparer, à la différence de tous les mouvements urbanistiques de ce siècle, nature, ville et campagne.

L’étude des ces textes critiques de l’urbanisme contemporain nous conduit à une réflexion sur la manière d’envisager l’aménagement du cadre de vie urbain, mais aussi, et au delà, la manière dont des auteurs ont pu envisager des recherches sur la ville.

4 – Recherches urbaines : proximité de l’histoire naturelle

Deux textes de recherche urbaine de L’anthologie IV intéressent notre propos. Ces deux textes révèlent la dépendance de la recherche urbaine à l’égard de l’histoire naturelle et de la biologie. Ils sont proches en cela des textes de P. Geddes ou de Camillo Sitte.

§ 1 – Action de la nature sur la ville

Le premier texte écrit, en 1895, est celui d’un grand géographe, ignoré par le milieu des géographes ¹, Élisée Reclus ², l’un des premiers à pratiquer une communication internationale sur la ville. Cet auteur subit l’influence de l’évolutionnisme. Mais, à ce rapport avec la nature et la biologie, s’ajoute les influences venues de la critique sociale et politique, qui comprend l’analyse des acteurs sociaux à côté de celle des pouvoirs traditionnels. Dans cet extrait, il montre tout d’abord que la croissance des villes est saine, "que l’humanité progresse", et qu’elle ne résulte pas "d’une étrange maladie

¹ Contemporary review, "The evolution of cities", 1895, présentation et traduction par Jean-Claude Chamboredon et Annie Méjean in *Cahiers d’économie et sociologie rurales*, n°8, 1988

² Anthologie IV, 1895, pp. 158-173

sociale", d'une "croissance monstrueuse". Pour démontrer son propos, il propose d'analyser la vie d'une cité. Déjà, dit-il, les tribus primitives se regroupaient dans "des lieux de rencontre naturels communs aux divers centres de production". Ensuite les facteurs de développement de la ville résultaient de "l'échange de biens". Si donc l'origine des villes a à voir avec la géographie, sa croissance est liée à son développement économique.

Mais la géographie, comme le croisement entre un "ici et un maintenant", reste importante pour comprendre la répartition des villes sur le territoire : "s'il y avait une parfaite uniformité dans le relief et les qualités physiques du sol, les villes seraient disposées pour ainsi dire, de façon presque géométrique. L'attraction mutuelle, l'instinct social, les avantages du commerce, les auraient fait naître à des distances presque égales", "les irrégularités de ce réseau d'étapes de villes s'expliquent toutes par la morphologie du pays, ses élévations et ses dépressions, les cours des rivières, ses mille variétés géographiques. C'est d'abord la nature du sol qui influence les hommes dans le choix spontané de leurs habitations". En dehors du site et de la situation, toutes les autres caractéristiques du sol, physiques, géographiques, climatiques exercent également une influence sur la naissance et le développement des villes. Chacun de ces divers facteurs peut accroître ou diminuer le pouvoir d'attraction d'un site.

"Pour une région donnée et pour un stade d'évolution historique donné, la dimension des villes se mesure exactement à la somme de leurs avantages naturels". "À mesure que le domaine de la civilisation s'étend et que les attractions qui s'exercent ainsi se font sentir sur un plus large espace, les villes devenues parties d'un organisme plus grand peuvent ajouter aux avantages spécifiques que leur ont donné leur naissance, des avantages de nature plus générale qui peuvent leur donner un rôle historique de première importance". D'autres données géographiques (forme du relief et nature du sol, attrait du paysage, sens du courant du fleuve) influencent également le développement urbain. Cette ville qui croît comme un organisme "tend aussi à mourir". La lutte pour l'existence des villes se concrétise alors par "un harassant programme de reconstruction". Malgré

tout, des villes ont été créées uniquement par l'action des hommes, indépendamment de toute considération géographique. Alors, le développement urbain dépend des artifices intelligents des hommes. "Car la géographie n'est pas une donnée immuable. Elle se fait et se refait jour après jour. Elle est modifiée à chaque heure par l'action des hommes".

Certaines de ces constructions artificielles sont à l'origine de la dégradation du paysage naturel. Même Paris, "aurait pu s'étendre de manière naturelle et agréable et prendre une forme gracieuse et simple en accord avec la nature et la vie". L'industrie, et les constructions sauvages liées à la spéculation, sont aussi invoquées pour expliquer l'enlaidissement et la souillure des villes. "Aussi élégantes et imposantes qu'elles puissent paraître à des yeux étrangers, chacune a ses vices secrets et apparents, ses défauts fatals, ses maladies chroniques, mortelles si une libre et saine circulation ne peut être rétablie à travers l'organisme tout entier. Mais, de ce point de vue, la question architecturale et immobilière est indissociable de la question sociale dans son ensemble".

Nombre de supposés embellissements que les villes font, sont "un outrage à la nature". Car, toute "ville a son caractère propre, son individualité, à laquelle ne peut convenir des bâtiments ou monuments érigés sans relation avec ce caractère actuel et passé". Certainement qu'un processus de reconstruction qui respecte ce caractère sera élaboré, "sous la pression des habitants eux-mêmes. À mesure que les hommes modifient leur propre idéal de vie, ils doivent nécessairement faire évoluer, en accord avec celui-ci, cette "corporité" élargie que constitue leur habitat". Car, la ville "reflète l'esprit de la société qui l'a créée".

Les villes devraient progressivement se fondre avec la campagne, car "le développement normal des grandes villes consiste donc, selon notre idéal moderne, dans la conciliation des avantages de la vie rurale et de la vie urbaine ; l'une apportant l'air, le paysage, la délicieuse solitude, l'autre la facilité de communication, la distribution par réseaux souterrains d'énergie, de lumière et d'eau". "L'homme doit avoir le double avantage d'accéder aux plaisirs de la ville, avec ses solidarités de pensée et d'intérêt, les possibilités

qu'elle offre d'étudier, de pratiquer les arts et, en même temps, il doit jouir de la liberté qui existe dans la liberté de la nature et se déploie dans le champ de son vaste horizon". L'auteur contribue alors à la remise en cause de la division campagnes/villes, à cette époque.

§ 2 – *Vie urbaine*

Le second texte écrit, en 1924, est de Marcel Poëte ¹, avant tout historien de Paris, créateur de l'Institut d'histoire, de géographie et d'économie urbaine (1916) et qui participa à la fondation de l'Institut d'urbanisme de Paris. Ce texte propose une autre articulation entre nature et ville. Il ne s'agit plus d'un déterminisme des éléments naturels sur le développement urbain. Car la philosophie du vivant, de l'élan vital, dans laquelle s'inscrit l'auteur, prend alors le relais. L'être n'est plus dépendant du milieu mais déploie sa propre force. La ville est alors identifiée à un être vivant. Les études géographiques et historiques de la ville sont nécessaires car la ville est un être vivant que "nous avons à étudier dans son passé de façon à pouvoir en discerner le degré d'évolution, un être qui vit sur terre et de la terre, ce qui signifie qu'aux données géographiques, il faut joindre les données historiques, géologiques et économiques". De plus, la ville est un être complexe, et "tout tient à tout", donc chaque trait doit être étudié en relation avec les autres. La géographie de la ville n'est pas si aisée à connaître : "l'étude du site d'une ville est complexe. Elle est non seulement d'ordre topographique, mais encore d'ordre géologique et doit viser à la reconstruction de l'état originel des lieux". (...) "Mais la nature et les hommes ont fait subir à celui-ci de multiples changements" et c'est à travers l'histoire de l'œuvre des hommes que les changements qu'aura subi le site seront compréhensibles.

On remarque que les auteurs de ces textes qui s'inscrivent dans le cadre des recherches urbaines, Élisée Reclus et Marcel Poëte, utilisent des notions et des modèles inspirés de la biologie ou de l'histoire naturelle, de

¹ Anthologie III, 1929, pp. 354-358; anthologie IV, 1924, pp. 184-195

l'anatomie... Qu'il s'agisse, comme on vient de le voir chez Marcel Poète, de récits de la vie d'une ville, ou d'analogies dans les mécanismes, ou du fonctionnement du corps vivant, comme l'écrivent Marcel Roncayolo et Thierry Paquot, "le langage biologique ne joue pas seulement par des effets d'image. Il fournit des schémas de compréhension. Il évite de ramener les faits collectifs, sociaux, en grande partie non voulus à l'action consciente de quelques hommes, à l'intention au projet ou à la décision politique" ¹. D'autre part, la tension entre développement urbain et milieu naturel, analysée dans les textes se référant à l'urbanisme, est présente, également, chez ces auteurs. Ces textes complètent donc bien le panorama de la pensée sur la ville donnée par la lecture de nos anthologies, même si par leur formation et leur origine, les auteurs s'inscrivent dans des disciplines différentes.

5 – Conclusion

Au terme de l'étude de la globalité des anthologies et de l'analyse de leur contenu, on constate que la nature occupe une place importante dans l'ensemble de la pensée sur la ville bien que le rapport nature/ville ne soit jamais abordé de manière directe par les auteurs des anthologies ni mêmes par ceux de ces textes. L'étude de la globalité des anthologies avait montré que la question de la nature était éludée dans la pensée sur la ville. L'analyse de contenu des textes nuance cette affirmation.

Dans les textes philosophiques, de l'anthologie *Penser la ville, choix de textes philosophiques* qui relèvent de notre propos, la pensée sur la ville est inséparable de la formulation de la dichotomie nature/ville. Seuls les

¹ Thierry Paquot, Marcel Roncayolo, *op. cit.*, 1992, p. 155

quelques textes qui font de la ville une émanation de la nature humaine (Aristote, Simmel, Claude Lévy-Strauss ¹) ne formulent pas cette dichotomie. Dans la plupart des textes, cette dichotomie oppose la nature et la ville dans un rapport antagonique. En conséquence, il est impossible à ces auteurs de concevoir la nature dans la ville. Celle-ci ne peut être pensée.

Mais d'une manière générale, dans les textes philosophiques, l'analyse de ce rapport est peu approfondie. Pour une part sans doute, parce que les textes de philosophie de l'Anthologie I, à l'exception des "sensibles" comme P. Sansot, effacent la ville comme organisation socio-spatiale. La ville n'a pas de matérialité. Elle ne peut donc avoir de lieu, et encore moins constituer un milieu physique. Sur le plan des représentations, cependant, dans cette opposition ville/nature admise à priori, le terme nature permet de construire l'objet ville et de le penser. Ceci est particulièrement manifeste dans les textes comme ceux de G. Hottois où l'objet de la réflexion est le technocosme, le terme nature n'étant guère analysé du point de vue de son contenu. La ville se construit notamment dans l'opposition à la nature, dans sa mise en œuvre technique : "La ville est œuvre de l'homme. Cela signifie qu'elle est un monde d'objets fabriqués selon des procédures, déterminés par la matérialité et régis par des intentionnalités précises. La mise en œuvre de la ville est aussi contrainte de ces intentionnalités : la ville est le rassemblement de volontés en un point précis, volontés qui prennent pour s'effectuer la modalité technique. Cela signifie aussi que la ville est une opération de négation de la nature, du donné physique comme un forçage. C'est le rassemblement de ces forçages, de ce que Heidegger appelle aussi l'arraisonement de la nature, qui donne consistance à l'être physique de la ville" ².

¹ Anthologie I, 1955, pp. 421-423. Cet auteur situe la ville "au confluent de la nature et de l'artifice". Nature, car l'être humain est animal. Artifice car la ville est le résultat d'intentions d'êtres pensants. "Par sa genèse et sa forme la ville relève simultanément de la procréation biologique, de l'évolution organique et de la création esthétique. Elle est à la fois objet de nature et sujet de culture ; individu et groupe ; vécue et rêvée : la chose humaine par excellence." Mais on est là bien loin de la nature comme environnement biophysique.

² Pierre Ansay, René Schoonbrodt, *Penser la ville, choix de textes philosophiques*, Paris, 1989, p. 37

En outre, dès l'émergence de l'opposition nature/ville, les textes montrent que lui sont liés des modes de vie, des mentalités, et des modes de pensée spécifiques. La campagne porte, alors, les représentations de la nature. Les représentations de la ville sont négatives et tirent celle-ci vers le mal tandis que les représentations de la nature et de la campagne sont positives et tirent celles-ci vers le bien. La sensation de bien-être éprouvée dans la nature dont parle Ernst Bloch en particulier, pourrait bien, selon cet auteur, renvoyer aux représentations du jardin d'Eden et consacrer ainsi une pensée millénaire.

Ces représentations illustrent les difficultés que l'homme rencontre pour habiter la ville. Selon G. Hottois, le développement des techniques achèvent "de ruiner l'habitabilité des villes réduites à des espaces de déplacement fonctionnels". D'autres auteurs soulignent que la ville ne peut être un lieu de réflexion, mais celui d'une vaine agitation. Pour J. Ellul, la ville est artificielle, marque même de l'homme, artificielle donc "mensongère, fallacieuse, illusoire, inutile, vaine, factice". Et cet artifice urbain tend à évacuer toutes les réalités brutales de la vie humaine, en particulier la mort. La nature, selon ces auteurs, contribuerait, sur le plan idéal et matériel, à la qualité de cet habiter urbain. Mais il apparaît qu'il y a impossibilité d'accorder la nature et la ville. On voit donc bien que le discours sur l'opposition ville/nature est un des éléments du discours sur le mal-être, ou la crise, de la ville. Puisque cette opposition met en évidence une idée de la ville, comme artificielle, qui contient elle-même sa dimension de crise.

Dans les textes des urbanistes et des utopistes, les tentatives faites pour réunir dans l'aménagement d'un établissement humain nature et ville afin d'améliorer le bien-être urbain reposent sur l'idée que ces deux termes sont, à l'époque où sont écrits les textes, opposés. On constate que l'introduction de la nature dans la ville, qui parfois implique la remise en cause de la division ville/campagne, est sans doute indissociable d'une pensée qui oppose nature/ville. Seuls les textes des premières utopies urbaines ne formulent pas la dichotomie nature/ville.

D'une manière générale, ce rapport nature/ville occupe une place importante dans la pensée des urbanistes qui vont tenter d'associer la nature et la ville ou d'introduire la nature dans la ville. Dans l'analyse urbaine préalable au projet urbain ou au modèle urbain, elle est géographie et histoire tandis que dans le projet lui-même, elle est mémoire, mais aussi ressources, potentialités de développement et contraintes. Deux courants, générateurs d'une tension, nous l'avons vu, semblent distinguer les urbanistes dans le rapport qu'ils établissent entre nature et ville. Cette tension s'exprime bien chez Gaston Bardet en 1941 (1907-1990)¹, urbaniste et architecte, qui saisit la ville comme niveau spécifique, comme conjonction d'un "être individuel qui plonge ses racines dans le site urbain, et d'un être social constamment immergé dans la civilisation générale". Il s'agit donc d'étudier le fait particulier lié à l'implantation urbaine éclairé par la problématique générale de la société. Si ces études sont nécessaires pour "dégager précisément la personnalité urbaine, les constantes intangibles, constantes matérielles : site, localisations, grandes directions, barrières, etc. et constantes morales : civilisations successives, édifices-clefs, nature humaine" ne suffisent pas pour fonder un plan urbain qui puisse ne pas être remis en cause. Ces propos traduisent bien le fait que la tension est celle de la contradiction entre recherche du particulier et de l'universel dans la recherche urbaine comme dans l'aménagement urbain.

Les textes des urbanistes et des utopistes, qui se réfèrent essentiellement à la période comprise entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, révèlent également des préoccupations importantes en matière d'hygiène. La propreté de la ville va se réaliser au cours de cette période, en particulier grâce à la mise en œuvre d'un réseau de techniques, de l'évacuation des déchets à celle de l'assainissement, etc. Le rapport à la nature dans l'élaboration de ce système urbain a un rôle important : la mise en œuvre de ce réseau technique va permettre la maîtrise des aléas naturels (chauffage,...) et de réintroduire la nature sous une forme uniquement

¹ Anthologie IV, 1941, pp. 262-270. G. Bardet a dirigé, depuis 1947, l'Institut International et Supérieur d'Urbanisme Appliqué à Bruxelles, et a publié en 1941 dans la collection *Que sais-je? Problèmes d'urbanisme*, classique du genre.

positive comme vecteur d'hygiène. On constate que la nature à laquelle il est fait référence est alors uniquement végétale et climatique. L'animal est absent de l'espace urbain. L'hygiène a probablement été un des principes normatifs de ces règles qui a probablement réduit la place de l'animal et augmenté celle du végétal. En effet, à partir du XVIII^e et au XIX^e siècle, l'animal, comme générant insalubrité et excréments, est repoussé hors de la ville, et n'est finalement conservé que dans l'espace domestique : "La respiration des animaux, les fermentations, les combustions, et enfin les effluves de toutes espèces corrompraient bientôt l'air de l'atmosphère et le rendraient mortel à tous les animaux si la nature n'avait pas trouvé un moyen de ramener l'air corrompu à l'état d'air commun : c'est la végétation des plantes", écrit Lavoisier en 1788. Dans l'ordre du vivant, le règne végétal supplée la neutralité du minéral pour réduire les nuisances du règne animal. D'où les plantations le long des boulevards qui parent la ville de "pompes aspirantes et foulantes mues par l'air", régulant ainsi la circulation verticale des vapeurs" ¹. On constate donc que, dans l'élaboration même du milieu urbain, entrent des préoccupations propres aux sciences de la vie qui induisent la mise en œuvre d'aménagements techniques de nature à transformer à terme la vie urbaine.

En même temps que s'élabore la ville comme un aboutissement de la mise en œuvre technique à partir du XVIII^e siècle, on peut penser que le rapport à la nature évolue, surtout dans la manière dont celle-ci est perçue quand elle est introduite dans la ville, et que s'élaborent deux rôles de la nature, le premier vecteur de désordre et d'insalubrité, le second bénéfique et vecteur d'hygiène et de pureté. Le versant positif de la nature contribue à l'élaboration de l'idée de la cité, dans le sens d'une organisation socio-spatiale exemplaire, d'un modèle de ville. Tandis que le génie urbain construit la ville en la soustrayant au versant négatif de la nature. En fait, ce ne sont pas les habitants qui vont mettre en œuvre les règles d'hygiène. C'est le bâti, la manière dont il est disposé dans l'espace qui va les y contraindre, mais aussi leur permettre de disposer de possibilités de veiller à

¹ André Guillerme, *Le temps de l'eau, la cité, l'eau et les techniques*, Seyssel, 1990, p. 202

l'hygiène de leur domicile. Le rapport nature/ville touche alors l'organisation générale de la ville, la disposition des rues, la densité du bâti et sa hauteur mais aussi le logement jusque dans l'espace intime ¹. Si l'ouverture de la ville sur la campagne, préconisée dans de nombreux projets d'urbanisme, correspond à la mise en œuvre d'une salubrité urbaine, elle consiste également à concilier les avantages de la vie rurale avec ceux de la vie urbaine. Il s'agit de faire bénéficier les citadins des avantages de la campagne. L'organisation de la cité ouvrière avec la livraison pour chacun, dans le cas des cités-jardins, de coins de nature peut être mis en parallèle avec la mise en place des sites protégés, des réserves naturelles : il s'agit de construire des lieux de paix et de contemplation au cœur même de la ville et de l'affairement citadin ². De manière générale, cette politique hygiéniste vise une catégorie d'habitants en particulier, ceux qui ne savent pas "habiter proprement" : en particulier celle des pauvres et des ouvriers. L'ensemble des modèles urbains, qu'ils émanent des utopies industrialistes ou des projets architecturaux du XX^e siècle, ceux du CIAM en particulier, visent à apprendre aux gens à habiter à travers l'affirmation d'un espace urbain positif. C'est donc une matérialité qui va permettre un développement social harmonieux, fructueux du point de vue de la productivité du travailleur ³. Ces politiques d'hygiène s'inscrivent donc dans une idéologie du progrès. Il n'est donc pas surprenant que ces textes modélisateurs aient contribué essentiellement, sur le plan idéal, à l'élaboration de l'habitat social. La mise en œuvre de la nature dans l'espace urbain s'inscrit dans l'idée d'un ordre moral. Que ce soient les cités-jardins, les utopies industrialistes ou les projets urbains du second empire français, ces projets ou réalisations lient dans un même urbanisme, un ordre social, une hygiène, la nature et la beauté ⁴.

¹ Cf. le numéro 3 spécial "machines au foyer" de *Culture technique* publié en septembre 1980 par le Centre de recherche sur la Culture technique.

² Yves Luginbuhl, *op. cit.*, 1992, p. 44

³ C'est encore une logique du milieu, utilisée par les urbanistes. Ceux-ci, détachés d'une réflexion globale sur la société, fondent les changements sociaux à partir du cadre bâti qui constitue leur seul domaine d'intervention.

⁴ Yves Luginbuhl, *op. cit.*, 1992, p. 43 explique que les réalisations d'Hausmann notamment sont teintés d'une idéologie ségrégative et paternaliste.

Enfin, l'élaboration et la réalisation de ces modèles urbains feront l'objet de la mise en place de normes, plus particulièrement précisées dans la seconde moitié du XX^e siècle, notamment dans la construction des ZUP (zoncs à urbaniser en priorité) dans les années 1970. La mise en œuvre de ces normes implique que l'introduction de la nature dans la cité peut reposer sur une combinaison d'espaces naturels ¹ quantifiés en fonction du nombre d'habitants, de leur sexe, de leur âge et de leur activité professionnelle. La délimitation des différentes fonctions par zone permettra de donner une place aux espaces verts qui "avaient autrefois une forte signification visuelle et devaient offrir une image domestiquée de la nature" et "doivent désormais compenser les manques de nature sauvage et d'espace libres". La nature est introduite dans l'espace urbain dans une double dimension idéale et matérielle.

Mais, malgré l'importance de ce rapport ville/nature dans les projets des utopistes et des urbanistes, la nature n'est pas intégrée comme un élément central de l'aménagement urbain. En effet, il est frappant de constater que beaucoup des textes de cette époque, dont certains relèvent des utopies socialistes du XIX^e siècle, décrivant la ville comme organisation sociale, ne s'intéressent pas, dans leur analyse, à la confrontation société/nature. Même les textes de Marx, qui se sont attachés à la société dans ses rapports à la nature, n'ont que peu abordé ce rapport, dans l'analyse du procès de travail comme d'un procès de transformation. À ce propos notamment Jacques Bidet ² écrit que "l'erreur de Marx, est d'oublier que le travail, qu'il conçoit comme simple procès de transformation, est aussi appropriation des ressources naturelles, et que la nature, qu'il désigne comme un instrument de production, doit être aussi reproduite en son état. Marx, partage l'illusion spontanée du capitalisme industriel, qui ignore ses externalités, et l'idéologie moderne de domination et de manipulation de la nature".

Jusque dans les années d'après-guerre, la ville comme organisation socio-spatiale spécifique tend à effacer le fait qu'elle est liée à la nature pour sa

¹ IAURIF, *Étude économique des espaces verts, rapport de synthèse*, Paris, janvier 1979

² Jacques Bidet, Jacques Texier, "Introduction", "L'écologie ce matérialisme historique", *Actuel Marx*, n° 12, 1992, PUF, pp. 59-96

reproduction. La nature des urbanistes n'est qu'un cadre, un emplacement, une localisation et en aucun cas une force agissante du procès de reproduction urbaine, s'intégrant dans l'activité humaine de production et d'habiter. Elle est décor nécessaire pour une certaine qualité de vie et contribue alors indirectement à améliorer le travail de l'ouvrier habitant de ces cités. Le rapport des habitants à la nature n'est pas central à l'organisation de la ville : en effet, il n'intervient pas dans le procès de travail.

De plus, l'urbanisme à la fin du XIX^e siècle et au début de ce siècle, jusqu'après la seconde guerre mondiale, n'a qu'une vision spatiale du développement urbain qui répartit les fonctions dans l'espace. Le milieu naturel dans sa complexité géographique (climat, sol, sous-sol, végétation, eau...) bien que la pensée hygiéniste, qui conduit ces urbanistes, relève d'une pensée du milieu. Les urbanistes élaborent un ordre social urbain à travers l'organisation du développement urbain dans l'espace. La nature sous forme d'espaces verts, en particulier, participe à cette mise en ordre. Cette idéologie perdure jusqu'aujourd'hui.

Pourtant, la théorie et la pratique de l'urbanisme vont connaître un renouveau dans les années 1970. Pour de nombreux urbanistes, l'enjeu est de faire intervenir l'histoire et la géographie urbaine, comme une accumulation, qui donne un sens particulier aux lieux, dans leurs relations aux pratiques urbaines. L'urbanisme moderne a cherché à rompre avec la géographie et l'histoire urbaine. Les tendances actuelles sont la mise en valeur du passé et du patrimoine construit et naturel. Souvent, ces emprunts à l'histoire sont d'un grand formalisme, dissocié de la pensée d'un usage possible. L'urbanisme devient l'art de prendre en compte la mémoire de la ville, coproduction socio-historique, géographique et naturelle visant ainsi l'élaboration d'une complexité urbaine et non plus simplement celui d'espaces urbanisés.

* * *

À travers ce bref examen de la pensée sur la ville, notre hypothèse principale, à savoir l'effacement de la nature dans la pensée de la ville, si elle se confirme dans l'ensemble, mérite d'être nuancée. La nature dans la pensée sur la ville a une place qui a varié selon les époques, les disciplines et les orientations intellectuelles des auteurs de ces textes, ce qui nous a amené à examiner les enjeux propres à chacun de ces domaines. Pour la géographie urbaine, l'évolution de la place de la nature dans l'analyse urbaine signale l'évolution de l'idée de ville et du rapport nature/ville. En ce qui concerne les textes philosophiques, l'opposition nature/ville semble provenir de l'essence du contenu dans les termes de nature et de ville. Cette opposition n'est que peu approfondie. De manière générale, les textes philosophiques sur la ville sont peu nombreux et ne s'attachent pas à la relation ville/nature dans sa matérialité car les lieux dans leurs particularités ne les intéressent pas. L'urbanisme et les recherches urbaines, accordent de l'importance au rapport ville/nature, dans une double dimension idéale et matérielle, mais n'en font jamais une question centrale. Ces textes qui touchent l'élaboration matérielle des villes pensent la nature soit comme une série d'éléments pouvant être introduits en ville et contribuant alors à la mise en espace d'un ordre urbain, soit comme une totalité qui doit contribuer à l'élaboration de la ville future. Pour certains urbanistes cependant, plus attachés à l'histoire et à la géographie urbaine, la ville doit tirer parti, dans sa mise en œuvre perpétuelle, des traits caractéristiques à sa localisation et à son inscription dans une culture donnée.

De manière générale, que ce soit dans la géographie urbaine, dans les textes philosophiques sur la ville ou dans les textes d'urbanisme, la nature se réfère à des catégories d'objets de la discipline géographique, le site et la situation. Elle donne un lieu à la ville, c'est à dire un milieu physique et une localisation. À la définition de cette localisation et de ce milieu appartiennent le climat, la topographie, tous les éléments du site qui confèrent une individualité à la ville et la définissent comme un milieu de vie ¹. Ils permettent également de la situer dans l'étendue terrestre, et non pas seulement comme un point dans un espace géométrique. Mais certains urbanistes emploient les termes d'air, d'eau et de soleil de manière abstraite hors de toute particularité géographique du lieu. Il est important de remarquer que l'animal n'est pas mentionné dans ces textes. Seul un des textes philosophiques l'évoque pour en signifier l'absence. La nature animée à la différence de la nature inanimée n'est pas présente dans la ville.

En ce qui concerne la place de la nature aujourd'hui dans la pensée de la ville, l'étude de la globalité des anthologies fait ressortir une contradiction que confirme l'analyse de contenu. Bien que la question de la nature et de la ville soit une préoccupation des auteurs des anthologies, cette question n'est pas abordée directement. Nous interrogeons, dans une deuxième partie, des textes se référant à l'écologie urbaine comme pouvant résulter du développement d'une problématique spécifique du rapport nature/ville, aujourd'hui.

¹ Cf. Jean-François Staszak, *op. cit.*, 1995

2ème partie

Écologie urbaine :

le rapport nature/ville pensé ?

Écologie urbaine : le rapport nature/ville pensé ?

Pour analyser l'essor des recherches, aujourd'hui, en matière de nature en ville, qui fait l'objet de ce qui suit, il faut étudier, plus finement que nous ne l'avions fait dans notre travail de DEA, les textes et les discours se référant à l'écologie urbaine. En effet, la réémergence dernière ¹ de celle-ci, (Colloque de Mions, 1991, Appels d'offre SRETIE/Plan Urbain etc.....), a contribué au développement d'interrogations sur la relation de la nature et de la ville. Nous voulons voir si la question de la nature dans la ville est au cœur de l'écologie urbaine depuis son origine en 1925, en interrogeant celle-ci, comme mode d'approche spécifique de la relation nature/ville. Il s'agit, parallèlement, d'examiner la progression des travaux, se référant à l'écologie urbaine, du point de vue du rapport ville/nature, du côté des scientifiques et des politiques, afin de déterminer si la réémergence constatée aujourd'hui constitue un tournant dans la pensée de la nature dans la ville. Nous tenterons de vérifier nos hypothèses en procédant, tout d'abord, à une analyse de contenu des textes de scientifiques, de praticiens et de politiques, en cherchant, ensuite, à repérer plus précisément les travaux scientifiques entre 1985 et 1994 et leur éventuelle corrélation avec la formation d'origine des chercheurs.

¹ Le terme écologie est créé en 1866 par un biologiste allemand Haeckel. Il signifie science de l'habitat. Selon la définition même donnée par Haeckel, ce terme désigne la science globale dont l'objet est l'étude des interrelations des êtres vivants avec leur environnement. Cf. François Ramade, *Dictionnaire encyclopédique de l'écologie et des sciences de l'environnement*, Paris, 1993, 822 p.

Chapitre 1

Construction du rapport nature/ville

Nous procédons ci-dessous à l'analyse du contenu des textes de l'écologie urbaine sur deux plans : 1°/ en considérant l'écologie urbaine comme formant un ensemble cohérent, mettant en évidence un état des lieux de la pensée du rapport nature/ville ; 2°/ en soumettant, ensuite, le contenu d'information de certains des textes, à une analyse afin de montrer la progression des travaux sur le rapport ville/nature. Nous avons été naturellement contraints de privilégier l'ordre chronologique mais il est bien évident que nous ne prétendons pas à une analyse historique ni à un dépouillement exhaustif.

1 – État des lieux de la pensée du rapport nature/ville

Il était, dès lors, nécessaire de se faire une idée de l'ensemble des textes se référant à l'écologie urbaine. Nous avons, alors, décidé d'explorer, au delà

des travaux déjà réalisés ¹, repères bibliographiques abondamment commentés, les bases de données et les fonds de bibliothèques spécialisés, afin de mesurer l'ampleur des études consacrés à ce sujet et de repérer les acteurs concernés et les tendances nouvelles qui se font jour. Nous avons consulté et analysé :

- la base de données *Urbamet* (Centre de documentation urbaine, ministère de l'Équipement), celle qui comporte le plus grand nombre d'entrées concernant "écologie urbaine" ou "nature et ville" ;
- la base de données *Ecothek*, du ministère de l'Environnement ;
- la base de données *Quartier Latin* de la bibliothèque Ste Geneviève qui regroupe cinq bibliothèques,
- la base de données *Francis* du CNRS,
- le fichier des thèses, *Myriad*,
- la bibliothèque de l'Institut de Géographie.

*Urbamet*², base de données destinées aux praticiens de l'urbanisme et de l'aménagement, regroupe essentiellement des ouvrages d'évaluation d'expériences, de conseils pratiques, ou d'urbanisme opérationnel. Dans le thésaurus, le descripteur "écologie urbaine" est classé sous le thème "espace",

¹ Philippe Mirenowicz, *L'écologie urbaine : repères bibliographiques*, STU, CDU, 1982, 150 p. ; Michèle Eybalin, *Ecologie urbaine ?...*, recherche, discours, bibliographie, ministère de l'Environnement, service de la recherche, direction générale de l'administration et du développement, janvier 1994, 126 p. et annexes. Ces bibliographies ont été réalisées à la demande du ministère de l'Équipement et de l'Environnement. Elles nous ont permis d'élaborer une nouvelle bibliographie sur laquelle nous nous sommes appuyés pour construire notre analyse. Les catégories qui la découpent sont construites à partir de celles de ces premiers travaux. Nous les avons repris pour notre usage. Elles ont été adaptées quand cela s'avérait nécessaire.

² Elle est fondée en 1978 par 4 partenaires qui continuent actuellement à la gérer : le ministère de l'Équipement avec le Centre de documentation urbaine et le Service technique de l'urbanisme maintenant appelé "Villes et territoires", la région d'Île-de-France avec l'Institut d'urbanisme de la région Île-de-France (IAURIF), l'association Villes en développement, et le Centre d'études techniques de l'équipement du Nord (CETE). Elle comporte en 1994 environ 200 000 titres. Elle est alimentée par 60 correspondants sur tout le territoire français, essentiellement des administrations, et des écoles d'urbanisme. Le classement des ouvrages est centralisé par la région Île-de-France et le ministère de l'Équipement.

puis "aménagement de l'espace", dans la branche "idéologie de l'aménagement", sous le terme "environnement". Celui-ci comprend "écologie urbaine", "organicisme" et "écologie appliquée". La définition qui permet de classer "écologie urbaine" dans cette branche "idéologie de l'aménagement" est la suivante : écologie urbaine désigne "un discours qui veut qu'en améliorant le cadre urbain, on exerce une action directe sur l'amélioration des rapports sociaux à l'intérieur de la société urbaine".

Cette définition, idéologique, ne fait appel à aucune référence naturaliste, relative à l'écologie scientifique. Elle renvoie au rôle accordé à la forme urbaine de la cité dans les utopies sociales et dans l'urbanisme, morphologie urbaine qui détermine les comportements sociaux. Elle explique, en partie, la disparité des travaux qui y sont recensés et le fait que la plupart d'entre eux ne traitent pas de la nature dans la ville.

Cette base de données avait déjà été explorée en 1982 par l'auteur de la première bibliographie importante sur le sujet. À cette époque, ce sont 150 ouvrages qui sont classés sous le descripteur écologie urbaine et, en 1993, ce sont environ 400 ouvrages qui apparaissent. L'essentiel de ces 400 ouvrages a été publié depuis les années 1980 comme on le voit dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Urbamet et l'écologie urbaine

	nbre de références
1950-1959	1
1960-1969	14
1970-1979	125
1980-1989	170
1990-1994	90

Ce sont essentiellement des articles écrits dans des journaux ou revues de l'administration de l'État et des collectivités locales. Il n'est guère possible de conclure quoi que ce soit sur le nombre d'ouvrages d'écologie urbaine publiés ces années là, la base de données étant en cours de constitution et ne devant atteindre son rythme d'acquisition de données, (2000 ouvrages en

moyenne répertoriés en plus par an) qu'à partir des années 1980 ¹. Parmi les 400 ouvrages, 43 ont dans leur titre les termes "écologie" et "urbaine" ². L'essentiel des titres est postérieur au colloque de Mions de 1991 dont nous verrons ci-dessous qu'il marque un tournant dans l'évolution de ce champ de connaissance. Le terme écologie urbaine est plutôt utilisé dans l'intitulé de colloques ou d'articles que dans les titres d'ouvrages.

L'importance accordée à l'entrée "nature et ville" dans l'écologie urbaine est très faible. Seulement trois de ces ouvrages ont dans leur titre les termes "nature" et "ville" ³. La question de la nature dans la ville apparaît pourtant dans les années 60-70. Mais, il ne s'agit pas, alors, dans la plupart des cas, de textes problématiques sur le rapport nature/ville, mais plutôt d'ouvrages qui interrogent les possibilités d'amélioration du cadre de vie avec plus de "nature". C'est, alors, l'introduction de la nature, dans la réflexion sur la ville, nature entendue comme éléments matériels vivants ou non, contribuant à l'amélioration du "décor urbain". Ce sont donc plutôt les termes "cadre de vie", "qualité de vie" qui apparaissent dans les titres ou comme descripteurs. Parallèlement, se développent dans les années 60-70, des recherches qui étudient la ville dans sa globalité, comme un tout, dans son rapport à la terre. Mais ces recherches utilisent surtout des méthodes et des concepts d'écologie scientifique. Ce n'est donc pas le terme nature mais

¹ La base de données présente un ensemble très disparate, en 1982 comme en 1994, de recherches plutôt appliquées. De nombreuses disciplines de l'architecture à la sociologie, des travaux publics à la géographie sont à la base de ces travaux. Ces études sont classées sous "écologie urbaine" soit parce qu'elles traitent des problèmes environnementaux dans la ville, soit parce qu'elles contiennent le mot écologie ou environnement en liaison avec l'étude de la ville. Peu de travaux de recherche approfondis sont présentés. Les textes publiés entre 1960 et 1969 sont des études sociologiques de l'organisation des villes. Ceux publiés entre 1970 et 1979 concernent plutôt les notions de qualité de vie, de cadre de vie et d'écosystème urbain.

² Parmi ces ouvrages on trouve l'édition française de 1990, *L'école de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*, un article sur l'énergétique urbaine de 1976, le colloque de Metz de 1978, quatre documents en 1982 (une thèse en sciences exactes, un article qui lie géographie sociale et écologie, un essai, une étude bibliographique), deux livraisons de la revue *Metropolis* en 1984-1985, une étude bibliographique et une étude géographique d'écologie urbaine factorielle comparée, les articles du colloque de Mions en 1991, les articles du colloque SEM-SCET de 1992, les articles du colloque de Metz sur le développement durable et l'écologie urbaine en 1992, *les rendez-vous de l'Arche pour l'écologie urbaine*, des documents qui concernent la Charte d'écologie urbaine du Grand Lyon de 1992, les rapports réalisés pour les Nations-Unies, un numéro de la revue du SRETIE en 1992, des articles en 1993 et le colloque de Metz en 1994.

³ Ce sont les articles de Jean-Claude Lévy publiés à l'occasion du colloque de Mions et dans le numéro spécial recherche environnement urbain du SRETIE info en 1992 et l'ouvrage de Jean-Baptiste Vaquin en 1977.

plutôt le terme écosystème, notion élaborée dans le cadre d'une discipline scientifique ¹.

Ecothek, base de données du ministère de l'Environnement, n'offre que cinq ouvrages sous "écologie urbaine", présents également dans la base de données Urbamet, ce qui indique la faible importance accordée à ce thème par le ministère de l'Environnement comparée à celle que lui accorde le ministère de l'Équipement.

La recherche sur la base de données *Quartier Latin*, qui comprend les fonds documentaires de la bibliothèque de la Sorbonne depuis 1987 et ceux de l'Institut de géographie à partir de 1991, a fait apparaître une revue, *Les annales de la recherche urbaine*, 1993, les actes d'un festival en Afrique et l'ouvrage de J.-B. Vaquin sur *La nature et la ville* en 1977.

La recherche bibliographique par le titre "écologie urbaine" dans le fichier des thèses, *Myriad*, constitué depuis 1972, (230 000 thèses jusqu'en 1992), a permis de découvrir deux thèses, l'une en sociologie urbaine (1982), l'autre en énergétique (1982) ².

La base de données *Francis* existe depuis 1972 et dépend du CNRS ³. Nous l'avons interrogée dans tous les domaines pour les périodes 1977 à 1983, 1984-1990, et pour les années 1991, 1992 et 1993. Tous les ouvrages sous le descripteur "écologie urbaine" appartiennent au domaine de la géographie. Entre 1977 et 1983 apparaissent 98 documents. Ces documents

¹ Dans l'ensemble de la base de données, les ouvrages qui ont pour titre les termes nature et ville sont au nombre de 26, dont 16 ont été publiés après 1985. Ce sont des documents relatifs à des opérations d'aménagement, notamment en ville nouvelle, des études anthropologiques. Les ouvrages qui sont classés sous "nature et ville" sont au nombre de 343. Ils font apparaître différents sens du mot nature : évidence, essence, et nature.

² Bernard Dambrin, *Ecologie urbaine: Le cas de la région parisienne*, thèse de doctorat de 3ème cycle sous la dir. de J. Vigneron, Université Paris VII, SL chez l'auteur, 1982, 258 p. ; Christiane Klein, *Ecologie urbaine comparée : essai sur quatre villes de la plaine Rhénane : Mulhouse, Strasbourg, Fribourg S. Br. et Bâle*, thèse de doctorat de 3ème cycle sous la dir. de Henri Reymond, Université Strasbourg 1, SL chez l'auteur, 1982, 400 p.

³ Elle rassemble 19 bases de données spécialisées (Archéologie, préhistoire, histoire de l'art, philosophie, linguistique, littérature, religion, histoire des sciences, sociologie, ethnologie, éducation, administration, droit et informatique, géographie, Amérique latine, santé, économie, gestion, économie de l'énergie) et constitue un ensemble de 1, 3 millions de références. Les notices sont issues de 9000 titres de périodiques (80%), d'ouvrages (15%), comptes rendus de congrès, thèses et rapports.

sont essentiellement des périodiques (80%) et des actes de congrès. Environ 40% de ces publications concerne la répartition sociale dans l'espace urbain avec comme mots clés, ségrégation urbaine, zonage, organisation de l'espace, structure sociale, système spatial. D'autres articles concernent les "aspects spatiaux du comportement" (crimes) et les facteurs pathologiques (20%), les méthodes écologiques qui peuvent être appliquées dans l'étude de la ville, de l'environnement urbain de manière sectorielle (végétation, hydrologie, pollution..), du cadre de vie et de l'espace perçu.

L'analyse de la période 1984-1990 par le descripteur "écologie urbaine" fait apparaître 48 titres. Il s'agit essentiellement d'études de la répartition sociale dans l'espace urbain. Les autres articles traitent de conditions de vie et d'environnement, de planification urbaine intégrant le respect de l'environnement naturel, et d'écologie appliquée. L'année 1991 comprend 5 titres qui traitent essentiellement de répartition sociale dans l'espace urbain et l'année 1992, deux titres, le premier sur l'environnement urbain et l'autre concerne la géographie humaine.

L'analyse des résultats obtenus lors de cette exploration a rapidement montré que l'écologie urbaine en 1994 n'est pas une notion dont la définition soit suffisamment précise pour classer des textes décrivant un type d'action ou une démarche d'analyse précise. Chacun des textes qui s'y réfère apporte les enjeux propres à la discipline ou à l'institution d'appartenance de l'auteur du texte. Les avis divergent sur la question de savoir si l'écologie urbaine constitue une nouvelle discipline scientifique où s'il s'agit d'une approche commune à plusieurs disciplines. Des études scientifiques, très diverses, avec des travaux de géographes, de sociologues mais aussi d'écologues, et administratives au niveau de l'État comme des collectivités locales, ont contribué à sa construction et à son évolution. On remarque que ces différentes disciplines se sont intéressées à l'écologie urbaine à des périodes différentes. D'autre part, la différence entre le nombre des ouvrages classés sous le terme "écologie urbaine" dans les différentes bases de données est l'aboutissement du développement important de l'usage de ce terme parmi les élus et les praticiens de

l'urbanisme. L'importance accordée aux documents qui ont trait à des opérations liées à l'environnement, depuis les années 80, et qui se réfèrent à l'écologie urbaine, dans la base de données URBAMET peut confirmer ce fait. Cette abondance de textes nous amène à nous interroger sur l'absence remarquée de textes interrogeant frontalement le rapport nature/ville dans les anthologies, y compris celles consacrées à l'urbanisme.

Cette notion d'écologie urbaine semble moins utilisée parmi les chercheurs. En effet, peu de recherches fondamentales ont été réalisées se référant à cette notion. Les chercheurs, confrontés à la confusion qui règne dans l'utilisation du terme, mais aussi gênés par son ambiguïté entre sciences sociales et sciences écologiques utilisent plus facilement la notion de territoire quand ils sont sociologues ou anthropologues ¹. L'essentiel des recherches réalisées par des scientifiques en écologie urbaine concerne l'étude de la répartition sociale dans l'espace urbain et les phénomènes de ségrégation urbaine ². D'autre part, les chercheurs en écologie ou en sciences biologiques se cantonnent à l'étude de milieux peu modifiés. Les "racines naturalistes (de l'écologie) font obstacle à l'assimilation de l'homme en tant que facteur écologique et à la prise en compte des espaces modifiés" ³. Les recherches interdisciplinaires sont peu nombreuses.

Ayant constaté, d'ores et déjà, que l'écologie urbaine, en tant qu'ensemble, ne se consacre pas essentiellement à l'analyse du rapport nature/ville, il s'agit maintenant de vérifier, en analysant le contenu des textes, la progression des travaux de l'écologie urbaine du point de vue de l'analyse du rapport nature/ville afin de déterminer si la réémergence constatée aujourd'hui constitue un tournant dans la pensée de la nature dans la ville.

¹ Cf. bilan d'étape de l'appel d'offres, SRETIE-Plan urbain, *La ville au risque de l'écologie, questions à l'environnement urbain*, 1993.

² Cf. Catherine Rhein, *op. cit.*, 1994

³ Jean-Claude Lefeuve, "La recherche en écologie en France, Heur et malheur d'une discipline en difficulté", *Aménagement et nature* n°97, printemps 1990

2 – L'hypothèse écologique dans l'analyse urbaine

L'école de Chicago est la première, en 1925, à utiliser le terme écologie urbaine, dans un recueil d'articles de Robert Park, Ernest Burgess, Roderick Mc Kenzie et Louis Wirth intitulé *The city*. Écologie parce que pour la première fois, les sciences sociales s'approprient certaines notions, perspectives et méthodes des théories naissantes de l'écologie. Urbaine parce que les journalistes et sociologues qui fondent l'école de Chicago ont pour terrain d'expérimentation Chicago, modèle du développement urbain américain. Cet usage de notions en provenance de disciplines de sciences de la vie s'inscrit dans une tendance des sciences sociales du début du XX^e siècle (Geddes, Reclus mais aussi les hygiénistes...) ¹ : la spatialisation des enquêtes sociales ainsi que la mise en relation du milieu et de l'habitant, et réciproquement, et l'élaboration d'une pensée de la société urbaine, comme organisme vivant (Marcel Poëte, Gaston Bardet). Nous examinons l'écologie urbaine de l'école de Chicago en analysant les travaux de cette école (§1), en consultant les critiques élaborées à son encontre et les recherches qu'elle a inspiré (§ 2), enfin, en mettant en évidence la place de la nature dans les outils qu'elle a utilisé dans son analyse de la ville (§ 3).

§ 1 – *La relation entre espace et société*

L'étude de l'ouvrage intitulé *The city*, publié pour la première fois en français en 1979 ² sous le titre *L'école de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*, nous a permis d'explorer la spécificité de l'écologie urbaine de l'école de Chicago. Précédé d'une introduction d'Isaac Joseph et de Yves Grafmeyer, c'est le premier ouvrage fondamental d'écologie urbaine ³ à

¹ Bernard Barraqué, "Une perspective historique sur l'écologie urbaine", *Métropolis*, n°64-65, 4e trim. 1984, pp. 30-35

² *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, présenté par Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, Paris, 1984, 377 p.

³ Jacques Brun, "Écologie urbaine et géographie sociale", *Villes en parallèle*, n°4, avril 1981, pp. 9-40

paraître en France. Le premier des trois articles que nous avons retenus parce qu'il concerne la nature et la ville est celui de Roderick Mc Kenzie, "L'approche écologique dans l'étude de la communauté humaine", publié en 1925¹. Il s'agit pour l'auteur de jeter les bases d'une écologie humaine à l'instar de l'écologie végétale ou animale. Cette écologie humaine sera comme "l'étude des relations spatiales et temporelles des êtres humains en tant qu'affectés par des facteurs de sélection, de distribution et d'adaptation liés à l'environnement. L'écologie humaine s'intéresse fondamentalement à l'effet de position, à la fois dans le temps et l'espace sur les institutions humaines et le comportement humain". R. Mc Kenzie utilise donc des concepts de l'écologie, discipline naturaliste, pour fonder son analyse des institutions humaines. Il n'emprunte pas simplement au langage des sciences de la vie de manière analogique mais il veut fonder une discipline urbaine autonome. Les enquêtes sociales méritent de reposer sur des principes d'analyse rigoureux. Ceux-ci vont être donnés par l'écologie.

R. Mc Kenzie insiste en effet sur les conséquences spatiales de la distribution sociale des principes de compétition et de sélection. Ces concepts ont, dit-il, été beaucoup étudiés notamment dans leurs aspects économique, social ou biologique, mais on a omis de comprendre que ces processus contribuent à déterminer l'organisation spatiale et la taille des communautés humaines. Il met donc en œuvre des concepts, déjà utilisés dans une économie libérale², mais les applique aux rapports sociaux et à leur mise en espace.

Même si la communauté humaine se distingue de la communauté végétale par la mobilité et par la capacité d'innover et d'adapter l'environnement à ses besoins, elle y ressemble par le fait que les communautés humaines ne sont pas le produit d'une intention, ni individuelle (culte du héros), ni finalement sociale, mais le produit de besoins biologiques, d'actions et de réactions non intentionnelles.

¹ pp. 149-167

² Selon Y. Grafmeyer et I. Joseph, auteurs de l'introduction, ce courant est très proche d'un long courant d'économie spatiale, dont on peut ramener la source dès le milieu du XIXe siècle avec l'allemand Von Thünen, et de nombreux modèles d'économétrie.

Pour cet auteur, la ville n'est pas un artefact car elle est le produit dans son organisation sociale et spatiale de l'être humain en ce qu'il appartient à la nature. La ville est donc un produit de la nature.

Ces processus écologiques peuvent, en particulier, expliquer la distribution des communautés humaines selon les fonctions, notamment économiques, qu'elles remplissent dans l'ensemble du réseau productif d'une société. L'action des processus écologiques d'invasion et de succession tend à distribuer la population selon "des aires naturelles" qui possèdent des traits et des fonctions particulières.

Les accroissements de population tendent à redistribuer, par une différenciation accrue, ces fonctions et leurs localisations. Les changements ou bouleversements dans l'ordre de cette communauté provoquent donc une crise jusqu'à qu'il y ait rétablissement d'un nouvel ordre écologique qui prédomine. Alors, ce développement de la communauté humaine, structuré en étapes, est semblable aux séquences de développement des formations végétales décrits par l'écologie. Cette dynamique urbaine est l'objet de l'observation, notamment à travers la mobilité.

En définitive, R. Mc Kenzie est à la recherche d'une description de l'organisation socio-spatiale de la ville, à partir de notions écologiques. La position (en tant que localisation) est chez lui un point central qui est le résultat de processus naturels et qui engendre des comportements particuliers.

Robert Ezra Park (1864-1944), fondateur de l'école, dans l'article intitulé "la ville comme laboratoire social", publié en 1929 ¹, présente la ville comme une tentative (réussie) pour transformer le monde selon le désir humain. Mais si la ville est le produit de l'action de l'homme, elle est aussi le monde dans lequel celui-ci vit, l'habitat naturel de l'homme civilisé, produit d'une nature humaine cultivée, artefact. Les sciences sociales en milieu urbain sont nées pour permettre à l'être humain de contrôler le développement de cette société urbaine. Mais l'auteur infléchit son point de

¹ pp. 167-180

vue quelques pages plus loin en énonçant que "l'existence des aires naturelles, ayant chacune sa fonction spécifique, donne quelques indications sur ce que la ville se révèle être à l'analyse : non pas comme nous le suggérons plus haut un pur artefact, mais en un sens, et, jusqu'à un certain point, un organisme".

De cette proposition, R. E. Park tire toute une série de réflexions : la particularité de chaque aire (ou quartier) remplit une fonction dans l'économie globale de la ville ; les processus écologiques, de sélection, de concurrence, etc. permettent à chaque individu, comme à chaque groupe de trouver "sa place" : les gens ne vivent pas simplement ensemble pour se regrouper, mais parce qu'ils sont utiles aux autres ; les relations que vivent les gens entre eux ne sont pas décrites comme sociales mais comme des "relations de symbiose".

La ville est-elle un artefact ou un organisme ? Les positions de l'auteur sur ce point ne sont peut être pas contradictoires. En effet, R. E. Park considère la ville comme un organisme mais plutôt à partir de ce que les auteurs de la traduction française appelle "hypothèse écologique". Il s'agit d'élaborer une représentation théorique d'une ville qui engendre des milieux différents. Ceux-ci ne sont pas de simples agrégats d'individus, mais des "personnes" qui ont à construire, à voir et à vivre ensemble ¹.

Cette hypothèse permet donc de composer une théorie de la ville qui lie la connaissance des milieux particuliers à celle de la ville comme totalité – "organisme ville". La connaissance de ces milieux se fait à travers l'étude des individus, de leur comportement et du milieu dans lequel ils vivent. Ces milieux sont représentés comme les aires naturelles de la ville. Il existe alors des rapports étroits entre le quartier, ou l'aire naturelle, comme milieu particulier, qui influe sur le comportement humain – plus qu'une simple surface d'enregistrement des forces naturelles – et la ville comme unité organique. Il y a donc bien un effet de contexte sur les trajectoires individuelles, d'où l'intérêt des histoires de vie, mais elles sont inscrites de façon plus générale dans des processus écologiques. De même que les

¹ Cf. l'introduction de l'ouvrage par Yves Grafmeyer et Isaac Joseph.

institutions sont plus faciles à étudier en ville, car elles émergent et changent plus visiblement, la nature humaine, l'individu, s'exprime de façon plus libre, grossie, en ville, comme dans un laboratoire. La ville favorise donc l'expression naturelle de l'être humain en société.

La ville est alors le produit d'une double nature : celle qui résulte des processus écologiques, qui donne sa forme générale à la ville et son unité organique, mais aussi celle que la ville permet à chaque individu d'exprimer, la nature de l'être humain.

Dans "La ville phénomène naturel" ¹, publié en 1952, dernier article que nous traiterons ici, Robert Ezra Park envisage trois manières de représenter la ville : comme un simple agglomérat ; comme une sorte d'artefact matériel ou conceptuel, dans lequel la structure matérielle est totalisée dans un ensemble de concepts juridiques qui réglemente et contrôle la vie des individus au sein de la communauté ; ou, enfin, comme une unité fonctionnelle dans laquelle les relations entre les individus sont déterminées non seulement par les conditions que leur impose la structure matérielle urbaine, et par les régulations formelles d'un gouvernement local, mais aussi, et par dessus tout, par les interactions directes ou indirectes des individus les uns avec les autres. L'auteur opte pour la dernière description et explique que les éléments composants la ville deviennent si liés dans ce cas là que "l'ensemble tend à prendre les caractéristiques d'un organisme, ou pour utiliser le terme d'Herbert Spencer, d'un super-organisme".

Il emploie une image issue de l'écologie végétale et animale pour dépeindre cet organisme : "...les plantes et les animaux, vivant ensemble dans un habitat commun, tendent invariablement à développer une économie naturelle et par suite de cette interdépendance économique, à former une communauté vivante dans laquelle les espèces différentes peuvent jouir d'une sécurité et d'une prospérité plus grande que si elles vivaient séparément". Il montre que le concept de concurrence, transféré de

¹ Plus tardif que les deux premiers, il a été publié en 1952 dans *Human Communities* à New-York . Cf. pp. 185-189

l'écologie, peut expliquer l'organisation de la communauté humaine. La concurrence remplit le même rôle dans "la communauté vivante que dans la société humaine", une fonction de différenciation et d'individuation. Les différences entre l'organisation des deux communautés sont de deux ordres : la région économique constitue l'habitat dans la communauté humaine et il n'y a pas de différenciation des espèces par la concurrence mais différenciation des fonctions et des professions entre organismes individuels.

Trois types d'associations permettent de rendre intelligible l'organisation spatiale de la ville : ordre territorial, géographique, ordre économique ou concurrentiel et ordre culturel. L'ordre moral de la ville, qui fonde son unité, s'exprime à travers son ordre culturel. "La ville obéit aux mêmes principes que toute autre forme d'association dans laquelle des organismes individuels occupent le même habitat et partagent une vie commune" mais "les relations entre les êtres humains sont contrôlées par la tradition, la culture et la loi plus que par l'instinct" comme c'est le cas dans les communautés animales.

R. E. Park, dans cet article, essaie de saisir la ville comme une unité organique résultant de processus. Pour saisir les processus à l'œuvre dans l'organisation de la ville, il se réfère effectivement par analogie, ou par transfert, à l'écologie. Mais il semble plus intéressant de considérer que l'auteur rend compte de la ville à travers l'analyse dans l'espace de comportements sociaux et de rapports d'identité culturelle.

L'introduction de cet ouvrage comprend notamment un commentaire sur l'écologie urbaine telle qu'elle est présentée dans ces textes. Isaac Joseph, philosophe, et Yves Grafmeyer, sociologue, tentent de discerner en quoi l'hypothèse écologique d'un environnement urbain défini comme unité ou corrélation de l'espace et d'une mentalité venait confirmer les méthodes utilisées par l'école de Chicago : étude des milieux et des implantations, analyse des mobilités résidentielles et sociales. Ils rappellent la rupture que constitue cette approche avec l'histoire traditionnelle des villes, telle que l'a composée la littérature américaine à l'époque. Les chercheurs de cette école

s'intéressent à la société urbaine de leur temps et aux changements qui s'opèrent dans les modes de vie urbains. L'utilisation de notions écologiques permet d'envisager la ville comme une série de processus à explorer et non pas comme un produit de la politique de quelques individus, héros de l'histoire américaine. L'idée centrale de ce naturalisme est que la nature d'une ville n'est pas seulement affaire de politique.

Amos Hawley ¹, élève de Mc Kenzie, définira d'ailleurs plus tard en 1950, l'écologie comme "l'étude morphologique de la vie collective dans ses aspects statiques et dynamiques". Il va même s'éloigner de Mc Kenzie à qui il reproche de subordonner l'écologie à l'étude de modèles de distribution spatiale des relations humaines. L'écologie doit être une étude de processus et non pas une simple description d'une distribution spatiale. L'étude de la morphologie de la vie collective est donc bien l'objet des recherches de l'école de Chicago.

La ville est un laboratoire social, car elle montre des excès, des situations de dysfonctionnements, favorables à l'étude de ces processus sociaux. Afin d'observer les changements sociaux en milieu urbain, ces chercheurs passent d'une observation lointaine de la ville, alors considérée comme un état d'esprit, une unité organique, à l'observation minutieuse des modes de vie, des comportements. Cette hypothèse écologique permet de théoriser dans une analyse globale l'ensemble des particularités sociales et des processus à l'œuvre dans la ville. Mais à certains égards, elle peut paraître limitée.

Les chercheurs de l'école de Chicago ne conçoivent pas de régulateur universel et naturel de l'organisation de la ville. L'hypothèse écologique met en évidence des situations extrêmes, parfois pathologiques. Y. Grafmeyer et I. Joseph, écrivent alors : "En tant que milieu de vie, la ville (...) loin de contraindre les individus à s'y adapter, suscite les excentricités, les

¹ Yves Grafmeyer, Isaac Joseph, *op. cit.*, 1984, p. 14 : Dans les années 50, une approche écologique de la ville tend à nouveau à se dessiner. C'est aux États-Unis que l'essentiel des travaux sont conduits. Il s'agit tout d'abord de l'ouvrage d'Amos Hawley "Théorie d'une structure de la communauté urbaine" paru en 1950 qui trace une écologie comme "étude morphologique de la vie collective dans ses aspects statistiques et dynamiques" mais qui s'ouvre à la théorie des systèmes.

récompense. (...). Elle multiplie des milieux qui l'ignorent et qui s'ignorent entre eux" ¹. De sorte que le lien entre ces milieux n'a rien de naturel.

Nous pensons, avec Y.Grafmeyer et I. Joseph, que les chercheurs définissent ainsi une mosaïque de milieux et de types urbains différenciés. Chaque type est le résultat d'un rapport entre individu et environnement, entendu au sens large, et est représentatif d'un milieu particulier. Ces milieux, la production et l'organisation de la ville en aires naturelles, sont néanmoins le résultat de forces impersonnelles et naturelles. Dans le modèle urbain de l'école de Chicago, il n'y a pas de prince et pas d'urbaniste. "Il n'y a que des forces impersonnelles, à la fois sociales et naturelles, en un triple sens : elles renvoient à un état des techniques et, plus généralement, aux conditions dans lesquelles l'homme transforme la matière et agit sur son environnement physique ; elles exaltent les singularités inscrites dans la nature individuelle de chacun ; elles ont pour effet de constituer les villes en super-organismes analogues à ceux décrits par l'écologie végétale et animale ou encore par le courant évolutionniste représenté par Spencer" ². En effet, l'école de Chicago ne se penche pas sur l'urbanisation ou même sur l'urbanisme. Les chercheurs de cette école saisissent la ville comme l'espace où se manifestent des traits culturels et des différences professionnelles et sociales.

Néanmoins, ils définissent le citadin comme un type, et identifient "l'urbain à l'urbanité" et posent la ville comme un objet particulier, plus "qu'un simple espace d'effectuation d'une société industrielle ou capitaliste". Ils définissent ainsi, pourrait-on dire, une nature de la ville ou une culture de la ville.

On peut donc voir dans cette hypothèse écologique une position méthodologique. Mais cette hypothèse ne sera pas toujours aussi formelle. Afin de pouvoir comparer plusieurs villes entre elles, Park distingue, comme nous l'avons vu, trois ordres d'organisations, dont l'ordre écologique qui va jusqu'à le confondre avec le géographique, qui alors devient stable, et

¹ *Ibid*, pp. 14-16

² *Ibid*, p. 23

n'est plus une simple méthode pour faire apparaître des milieux divergents dans la ville. Ainsi, lorsque dans l'analyse d'une ville l'hypothèse écologique tend à faire apparaître l'éclatement d'une totalité apparemment organique en une multiplicité de milieux divergents, dans la comparaison entre des villes, il y a nécessité d'un ordre écologique plus ou moins stable qui ici se confond avec le géographique. Il y a donc d'un côté, écologie, analyse de milieux différenciés, divergents, et de l'autre, organicisme, unité organique, qui n'est pas seulement la somme de ces quartiers.

Pour Y. Grafmeyer et I. Joseph, ces références aux modèles de l'écologie végétale animale, ou même à la biologie, loin d'être naïves ou mêmes réductrices sont avant tout le moyen d'envisager les rapports de la société à l'espace, l'effet de la position sur les individus et les institutions. Par delà les ambiguïtés d'une pensée qui devient parfois contradictoire, on repère un effort constant pour saisir la spécificité du milieu urbain comme forme originale et fondamentalement instable de liaison entre la société et l'espace.

§ 2 – Abandon du postulat écologique dans les recherches postérieures

Il est intéressant de voir que l'école de Chicago, malgré une traduction tardive en France, a eu des répercussions importantes sur de nombreuses disciplines : elle a contribué à fonder une anthropologie urbaine ¹ à partir des années 50 surtout aux États-Unis et à partir des années 60 en France ; elle influe sur la sociologie urbaine, la géographie urbaine ² et alimente le débat de l'écologie urbaine, et même d'une certaine écologie humaine.

Quatre chercheurs, de disciplines différentes, ont commenté l'écologie urbaine de l'école de Chicago. Nous présentons certaines de leurs critiques dans la mesure où elles permettent de voir comment les recherches urbaines, aujourd'hui influencées par l'école de Chicago, ont accordé une place dans leur analyse de cette école au rapport nature/ville. Ces critiques montrent

¹ Jacques Gurwirth, Colette Petonnet, *Chemins de la ville : enquêtes ethnologiques*, Paris, 1987, 270 p.

² Jacques Brun, *op. cit.*, 1981

que, d'une part il y a une grande diversité de positions à l'égard de cette école selon les disciplines – bien que ces critiques ne représentent pas l'ensemble des points de vue sur cette école – et que, d'autre part ces critiques excluent de leurs commentaires les recherches de l'école de Chicago qui ne concerne pas leur discipline propre. On peut voir notamment cette sélection s'opérer dans *L'école de Chicago* d'Alain Coulon¹ qui ne parle pas d'écologie urbaine, mais simplement de sociologie urbaine. Il présente les travaux de Park sur le cycle des relations ethniques avec les notions d'adaptation, de compétition sans les mettre en relation avec les textes du même auteur qui justifient l'emprunt de ces notions à l'écologie. Mais par dessus tout, l'exposition de ces commentaires permet d'entrevoir l'avenir des recherches de l'école de Chicago dans l'écologie urbaine d'aujourd'hui.

Nous présentons donc ces critiques en mettant en relation les propos de Pascal Acot, historien, dans son *Histoire de l'écologie*², les positions de Philippe Mirenowicz³, architecte et urbaniste, dans la bibliographie qu'il a établi en 1982, l'article de Jacques Brun⁴, géographe, la recherche de Francis Beaucire, géographe⁵.

Pascal Acot considère que c'est avec l'école de sociologie de Chicago, et plus particulièrement avec "L'approche écologique dans l'étude de la communauté urbaine" de Roderick Mc Kenzie en 1925, que se font les transferts entre écologie et sociologie. Le groupe de Chicago est séduit par l'efficacité opératoire des concepts de l'écologie animale et végétale, et, afin de présenter un modèle écologique plausible, pose la ville comme milieu naturel, ou organisme naturel, avec sa logique interne, et sa capacité d'autorégulation, tout en reconnaissant son caractère artificiel. La pensée organiciste trouve donc un champ d'application dans l'écologie urbaine : "E.

¹ Que sais-je ? PUF, 1992

² Paris, 1988, 285 p.

³ *op. cit.*, 1982

⁴ *op. cit.*, 1981

⁵ Francis Beaucire, *Enquête sur la notion et les pratiques de l'écologie urbaine*. Groupe Milieux urbains, PIREN CNRS, 1985, 69 p.

W. Burgess, chercheur de l'école de Chicago, pense qu'il convient de "penser la croissance urbaine comme résultant de processus d'organisation et de désorganisation analogues aux processus anaboliques et cataboliques du métabolisme corporel" et "(...) on peut se référer au taux de croissance naturel pour mesurer les perturbations du métabolisme déterminées par un accroissement excessif, comme celles qui ont suivi le grand afflux des noirs du Sud dans les villes du Nord depuis la guerre".

Cette école emprunte donc ses méthodes et concepts à l'écologie, adaptation, régression, etc. de manière analogique, et les applique, pour expliquer le fonctionnement de la société urbaine, dans une partie de leurs études. L'écologie urbaine de l'école de Chicago, explique P. Acot, est scientifiquement pauvre (erreurs dans l'utilisation des notions, usages de métaphores biologiques, sur le mode de jeux de mots), mais elle n'en marque pas moins une tentative de soumettre l'organisation sociale de la ville à des lois biologiques. D'autre part, c'est au moment où les sciences humaines réfutent la notion de nature humaine que cette notion est au cœur de *The city*.

Ces critiques, qui concernent l'approche écologique de l'école de Chicago, Philippe Mirenowicz les reprend à son compte mais met en évidence l'intérêt d'une hypothèse écologique, corrélant espaces, sociétés, mentalités, dans la connaissance du milieu urbain. Elle a permis de prendre en compte la relation espace et société, d'étudier la distribution des groupes sociaux et de lui attribuer une valeur particulière. En effet, les espaces sont différenciés par le jeu de forces sociales et culturelles et forment des milieux urbains, des aires urbaines ou quartiers, à l'intérieur même de la ville. Il y a donc un effort constant pour saisir la particularité du milieu urbain comme forme originale et dynamique d'une relation société-espace. L'approche écologique consiste donc d'abord à penser la ville comme un tout cohérent, avec sa propre logique interne, son auto-régulation, car "elle n'est pas seulement extension, elle est complexification".

Pourtant, selon Mirenowicz, l'hypothèse écologique est avant tout formelle car les chercheurs de cette école s'intéressent avant tout à la société

urbaine, son organisation, son fonctionnement et ses transformations : "L'écologie humaine, dans le sens que les sociologues voudraient donner à ce terme, ne se confond pas avec la géographie, ni même avec la géographie humaine. Ce qui nous intéresse, c'est la communauté plus que l'homme, les rapports entre les hommes plus que le rapport au sol sur lequel ils vivent".

Jacques Brun confirme cette vision de l'écologie urbaine qui, si elle a effectivement pour champ d'observation les phénomènes sociaux inscrits dans l'espace et si elle étudie, entre autres choses, les incidences de cette inscription spatiale sur le fonctionnement et l'évolution de la société, son objet est en réalité la société et non l'espace. Partant de là, il constate la diffusion sélective des théories de l'écologie urbaine. Cette diffusion s'est opérée à partir des emprunts de la géographie : "la célébrité de l'écologie urbaine est principalement une retombée des débats suscités depuis une dizaine d'années par la nouvelle géographie". Les conséquences de ce cheminement sont "la diffusion de l'association d'idées entre trois thèmes : l'analyse spatiale, la recherche théorique, la quantification" ¹.

La nouvelle géographie, à partir des années 1970 ², qui prend l'écologie urbaine comme l'analyse des configurations spatiales et la construction de théories destinées à en rendre compte, laisse de côté une grande partie des recherches de l'école de Chicago. La recherche géographique française, qui se réclame de l'analyse factorielle, n'a qu'un rapport ténu avec la problématique écologique ³. L'analyse des citations montre que, de la

¹ Jacques Brun, *op. cit.*, 1981, p. 10

² Jacques Brun, *op. cit.*, 1981. Une des premières tentatives d'exploiter l'analyse factorielle a été conduite par un chercheur américain : Brian J. L. Berry, chef de file de la nouvelle géographie : Cf. : Brian J.L. Berry, John D. Karsada, *contemporary urban ecology*, New-York Macmillan publ. Co., 1977, 497 p. Une des premières publications françaises importante est la thèse de Jean-Baptiste Racine intitulée *Un type nord-américain d'expansion métropolitaine : la couronne urbaine du grand Montréal*, Géographie factorielle expérimentale d'un phénomène urbain, Lille 3, 1975

³ Les "classiques" de l'école de Chicago et leurs disciples immédiats sont crédités d'une première tentative d'approche théorique, pour avoir formalisé le constat de régularités dans la distribution résidentielle des populations selon différents critères sociologiques, démographiques et ethniques, et pour en avoir élaboré des schémas explicatifs (schémas cartographiques de Burgess, Hoyt, etc.). Mais un progrès radical est attribué à l'écologie factorielle, fondée sur la méthode d'analyse statistique. Celle-ci lui permet de construire, avec une certaine garantie d'objectivité, de véritables modèles d'organisation sociale de l'espace urbanisé. Ces modèles portant sur la totalité de la ville, ou sur des unités spatiales, font apparaître un découpage de l'espace à partir de critères d'analyse. Selon ces critères, ces travaux distinguent plusieurs principes d'organisation de l'espace indépendants. Mais les structures urbaines mises en évidence à partir du traitement de données, par

problématique des membres de l'école de Chicago, ne s'est guère transmise que "la notion très générale d'un rapport entre le dessin des disparités socio-démographiques et l'histoire de la croissance des agglomérations (immigration, processus de redistribution assorti des phénomènes d'invasion et de succession de vagues de nouveaux citadins, formations de ghettos...) ¹, ainsi que, mais à titre de cadre encore plus abstrait, l'idée de la ville, comme un milieu de vie engendrant de nouveaux comportements et une "culture" tendant à devenir la culture dominante de notre société. Mais sur la plupart des autres thèmes abordés par l'école de Chicago, les références sont rares ². Il y a notamment un éloignement des géographes de l'étude des interactions entre espace physique et société. J. Brun note comme thèmes pouvant intéresser les géographes urbains :

- l'action de l'environnement - aux divers sens, physique, humain, institutionnel - sur les caractères de la "sociabilité", des simples fréquentations quotidiennes ou épisodique au brassage par le mariage et la mobilité sociale, des types informels (vie familiale, relations de voisinage) aux types formels comme la vie associative ;

l'analyse factorielle, sont abstraites. Ainsi, ces études n'ont parfois plus guère d'écologie que leur nom, dans la mesure où elles privilégient la description quantifiée de la répartition spatiale des populations, au détriment de l'exploration des processus qui l'explique et d'une analyse systématique des interdépendances entre les comportements et les milieux dans lesquels ils se déploient. D'un autre côté, la partition de l'espace urbain a pour principale fonction de spécifier les unités élémentaires qui permettent de mesurer la variance observée pour chacune des dimensions artificiellement distinguées par l'analyse. Les quartiers ou secteurs ainsi identifiés ne sont guère autre chose que des surfaces d'enregistrement de ces différences. Le lieu n'a aucune dimension physique.

¹ Cf. Catherine Rhein, "La ségrégation et ses mesures", *La ségrégation dans la ville*, Paris, 1994, pp. 121-161. Elle explique que l'écologie urbaine dont il est question à l'heure actuelle n'a que des liens ténus avec l'écologie, science naturelle, ni avec l'écologie humaine. Elle se réfère, semble-t-il à un courant de l'écologie urbaine que nous n'abordons que brièvement étant donné qu'il nous éloigne de notre problématique. Il est intéressant de voir qu'elle ne prend pas en compte dans cet article, les récents développements institutionnels de l'écologie urbaine et la manière dont les scientifiques réfléchissent à la question de la nature dans la ville.

² Cette faible empreinte visible de l'école de Chicago sur la géographie française est remarquable d'autant plus, selon cet auteur, qu'il semble que leur démarche dans l'étude des milieux et des sociétés urbaines modernes présente des affinités avec celle de l'école "vidalienne" (Paul Vidal de la Blache, qui a dominé l'école de géographie française des débuts de ce siècle, et ceux qui l'on suivi, mettaient l'accent sur les interrelations, le retour constant du général au particulier, le traitement des configurations urbaines comme informant sur la société, espace cible d'interrogations quand au rapport aux sociétés.) Il y a même un parallèle entre le déterminisme naturel qui commande le "genre de vie", et le déterminisme socio-spatial en écologie urbaine.

- les différences du "contrôle social" entre milieu rural et milieu urbain et selon les milieux urbains ; contrôle social étant défini comme conditionnement des attitudes mentales et des normes de comportement par les structures sociales institutionnalisées ou non, et intériorisation de ces normes, sous l'action diffuse de l'environnement moral, du groupe d'appartenance, des groupes sociaux dominants ou faisant fonction de modèle de référence ;
- la comparaison des formes de mobilité urbaine et la critique de leur signification ;
- les rapports entre les représentations et les usages de l'espace ;
- les effets du milieu sur la "segmentation" des rôles sociaux dans la ville contemporaine et sur leur reconstitution.

Certains de ces thèmes sont intégrés dans notre démarche d'analyse de la nature en ville.

Francis Beaucire remarque lui aussi que l'écologie urbaine telle qu'elle est entendue par cette école a contribué à renouveler l'analyse urbaine, même si celle-ci n'est pas toujours explicitement citée dans les travaux des différents chercheurs qu'il analyse en 1985. Il dit pourtant, comme Jacques Brun, "que les sciences sociales n'ont retenu de l'écologie urbaine que des méthodes d'investigation des structures spatiales de la société urbaine, en abandonnant totalement les hypothèses formulées par l'école de Chicago sur la nature urbaine, c'est à dire les fondements idéologiques de l'interprétation du fait urbain". Pourtant, "l'écologie urbaine, puis l'écologie factorielle ont incontestablement renouvelé l'analyse urbaine et contribué, ne serait-ce que par les problèmes que posent les méthodes de traitement utilisées, à enrichir la problématique des interrelations entre les faits de société et les faits d'espace".

De plus, il pense qu'en "ôtant explicitement aux mécanismes économiques la faculté de produire à eux seuls l'espace social urbain, en posant la ville comme produit lui-même actif sur la structure sociale dont il est pourtant une manifestation spatiale, en soulignant la multiplicité des

paramètres qui concourent au produit urbain, l'école de Chicago propose une thèse d'inspiration véritablement écologique. Les propositions qui portent sur l'existence des rétroactions font certes de la ville une structure socio-spatiale spécifique, rendant réciproques les relations du social et du spatial, mais de plus, elles contribuent à construire un schéma de fonctionnement qui puise largement dans les principes de l'analyse systémique telle que la pratiquent les écologues" ¹.

Il ressort de ces critiques l'effacement de l'idée de nature dans les recherches postérieures à l'école de Chicago, abandon qui incite à réfléchir sur la coupure ville/nature où la ville est représentée comme un fait éminemment culturel et est donc un total artefact.

§ 3 – *L'idée de nature dans l'hypothèse écologique*

L'école de Chicago accorde, comme nous l'avons vu, une place importante à la notion de nature dans son analyse sur deux plans. Tout d'abord, les processus naturels tels qu'ils sont dégagés par la discipline écologique ou biologique sont les principes organisateurs de la ville. L'idée de nature, dans ce sens, forme donc le fondement de l'interprétation du fait urbain. D'autre part, la ville permet la manifestation des traits les plus marqués de la nature humaine. Ce naturalisme, où la nature est essence de l'homme et organisatrice du vivant, principe dernier de toute manifestation humaine, a été critiqué comme une tentative pour soumettre l'organisation sociale qu'est la ville à des lois biologiques. Ces critiques expliquent l'effacement de la dimension naturaliste des théories de l'école de Chicago dans les emprunts qui ont été faits postérieurement par les chercheurs de sciences sociales. Or, comme nous l'avons vu dans les textes de Reclus et d'autres, l'analyse urbaine et l'urbanisme ont été tentés bien avant l'école de Chicago, par l'utilisation de notions en provenance des

¹Francis Beaucire, *Enquête sur la notion et les pratiques de l'écologie urbaine*. Groupe Milieux urbains, PIREN-CNRS, 1985, pp. 46-65 ; telle est la position de F. Beaucire, mais on peut penser que même si elles en sont les prémices, ces recherches ne peuvent être définies comme systémiques. Il faut se rappeler que la notion même d'écosystème n'apparaît dans l'écologie qu'en 1935 (Tansley).

sciences naturelles. L'analyse urbaine emprunte tout au long de son évolution et jusqu'aujourd'hui ¹ des notions et des termes aux sciences naturelles. D'après Marie-Claire Robic, la notion même de ségrégation, comme celles de communauté et d'habitat constituent des emprunts à l'écologie biologique ².

C'est cette double nature qui autorise R. E. Park, à formuler l'idée de milieu, dans son article intitulé "La ville, propositions de recherches en milieu urbain". En effet, le milieu urbain, selon cet auteur, résulte des interactions entre le caractère particulier des citadins et les phénomènes généraux urbains. "Le fait est cependant, que la ville s'enracine dans les habitudes et les coutumes des gens qui y habitent. Il en résulte qu'elle est dotée d'une organisation morale et d'une organisation matérielle et que leurs interactions, dont les modalités sont caractéristiques, font qu'elles s'adaptent l'une à l'autre et qu'elles se modifient l'une l'autre". Ces interactions contribuent à créer un milieu spécifique : "Au fil des années, chaque secteur, chaque quartier de la ville acquiert quelque chose du caractère et des qualités de ses habitants. Chaque partie de la ville prend inévitablement la couleur que lui impriment les sentiments particuliers de sa population, de sorte que ce qui n'était qu'une simple expression géographique se transforme en un voisinage, c'est-à-dire une localité avec sa sensibilité, ses traditions, son histoire propres". La connaissance du quartier passe par la connaissance de ce caractère particulier. Les relations de voisinage, la relation de localité, sont compliquées par les phénomènes de ségrégation qui tendent à regrouper les gens de même race et de même

¹ Jean-Claude Perrot, *op. cit.*, 1974, constate dans son analyse de l'histoire urbaine, que "la perception des fonctions urbaines résulte d'un glissement analogique depuis des domaines de connaissance déjà constitués". Le bagage épistémologique provient des sciences de la nature animée. "Avant 1750, la philosophie des sciences était cartésienne, puis newtonnienne ; après 1750, elle devient vitaliste. Elle porte à saisir la ville comme un être vivant et lui donne une nature". Cette analyse urbaine en provenance de la médecine porte à dire que la ville est malade, qu'il faut la soigner, et ces soins passent souvent par des prescriptions médicales du type hygiéniste : il faut aérer, mettre au soleil, faire circuler... L'auteur précise que ces analogies sont aujourd'hui encore courantes : " sous nos yeux, l'analyse des fonction est en train de céder lentement la place à celle des structures et le vocabulaire biologique (artère, cœur, croissance) à l'outillage de la mécanique astrale (axes de circulation, pôles de développement, ville satellite, nébuleuse urbaine.)".

² Cité dans Catherine Rhein, *op. cit.*, 1994, p. 128

profession. "Le sentiment d'appartenance au voisinage tend à fusionner avec les antagonismes raciaux et les intérêts de classe".

Il s'agit non seulement alors de connaître le caractère particulier des quartiers mais aussi les phénomènes généraux particulièrement urbains (ségrégation, mobilité, concurrence, crise, division du travail..) qui participent à leur évolution. Ces différents caractères croisés contribuent à la connaissance du milieu urbain et permettent d'expliquer le comportement humain. Il s'agit donc bien d'un aller-retour entre différentes échelles de compréhension de la vie en milieu urbain. Les méthodes vont donc de l'histoire de vie à des méthodes statistiques et quantitatives qui permettent d'avoir "une connaissance générale". C'est l'utilisation de notions écologiques et de l'idée de nature qui, d'un point de vue théorique, permet d'encadrer des recherches fines et très particulières mais parfois hétérogènes¹. Cet aller-retour entre des niveaux très généraux de l'étude et des niveaux très particuliers correspond à une tendance actuelle, tout particulièrement en ce qui concerne l'analyse de certains quartiers urbains².

Mais, même si l'école de Chicago, a conduit des recherches véritablement écologiques, elle n'intègre pas la matérialité de la ville dans son analyse des interactions espace/société. Cette nature ne constitue pas l'environnement de l'homme, c'est à dire la composante écologique biotique ou abiotique du cadre de vie de l'homme. Il s'agit donc plus d'une étude de communauté et de son fonctionnement que de l'étude d'un rapport au sol, ou à une dimension physique ou biophysique de l'espace urbain. L'espace urbain reste abstrait, qualifié seulement par des forces sociales et culturelles.

En définitive, nous retenons de ces travaux les outils et méthodes qui permettent d'analyser la liaison entre espace et société urbaine. La notion de

¹ Daniel Breslau, "Robert Park et l'écologie humaine", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°74, 1988, pp. 55-63

² Cf. les interventions de Yves Grafmeyer, sociologue, et de Marie-Christine Jaillet, géographe, au colloque intitulé "Questions d'habitat : ruptures ou continuité", 29-30 mai 1995, tenu par le PCA, et exposant les résultats des recherches du GDR socio-économie de l'habitat. Cf. l'ouvrage distribué lors de ce colloque : François Ascher (coordonnateur), *Le logement en questions*, Paris, 1995, 325 p.

milieu, telle que l'a élaborée cette école, enrichie de la dimension naturelle, nous paraît précieuse pour étudier les relations entre les différentes échelles de l'habiter urbain.

3 – Analyse systémique de la ville

En nous tournant vers les écologues, nous constatons que se développe, dans les années 1960, une approche écosystémique de la ville, dont les pionniers, écologues, sont A. Wolman dans *The metabolism of cities* publié en 1965 et Eugène Odum dans *Fundamentals of ecology* en 1976. Cette approche qui propose des méthodes d'analyse urbaine intègre le rapport ville/nature dans sa double dimension matérielle et idéale. En Europe, l'ouvrage de l'écologue Jean Duvigneaud, publié en 1974 ¹ s'inscrit dans cette tendance et représente le courant français de cette écologie urbaine systémique (§ 1). Par ailleurs, plusieurs analyses de l'écosystème urbain sont à l'époque réalisées. Nous citons notamment les études de la ville de Bruxelles conduite par J. Duvigneaud et de la ville de Paris par J. Vignerot ². L'énergétique urbaine est une démarche d'analyse qui emprunte à l'analyse écosystémique de la ville (§ 2). Enfin, nous abordons les grands programmes d'analyse globale et systémique de la ville (§ 3).

§ 1 – Écosystème urbain

Jean Duvigneaud consacre une partie de son ouvrage à l'étude de ce qu'il nomme "écosystème Urbs", l'écosystème urbain. La ville y est qualifiée, comme l'aboutissement du travail humain et de l'influence du milieu (proximité des lieux de production, de ressources naturelles...). Mais c'est à

¹ *La synthèse écologique. Populations, communautés, écosystèmes, biosphère, nosphère*, Paris, 1974.

² Bernard Dambrin, *Écologie urbaine. Le cas de la région parisienne*. SI chez l'auteur, Thèse de doctorat, Université Paris 7, 1982, 258 p.

une échelle qui n'est pas celle de la ville ou du système urbain, mais plutôt celle d'un ensemble territorial où peuvent être analysés différents écosystèmes – système d'interactions complexe des espèces entre elles et entre celles-ci et le milieu – que l'auteur propose de définir une rationalité écologique. Dans le chapitre intitulé "Les problèmes dus à l'encombrement et à la mobilité. L'aménagement du territoire", il préconise un compartimentage écologique des divers écosystèmes (forêt, campagne, réserves naturelles, écosystèmes urbs.), plutôt qu'un écosystème de compromis à usages multiples couvrant l'ensemble du paysage. L'auteur parle donc en termes d'organisation politico-écologique de territoires, sinon d'écosystèmes, eux-mêmes étant surtout définis par l'auteur d'un point de vue social (forêt,...).

Le mode d'analyse de ces écosystèmes est énergétique. Ils peuvent être étudiés à partir de la connaissance des flux d'énergie (mesurés notamment en calories) et des mouvements de matière et d'organismes afin d'aboutir à une modélisation mathématique et à une analyse de système. Ces chiffres, ces mesures devraient permettre de déterminer les limites et les capacités de chaque compartiment pour obtenir le meilleur équilibre régional entre l'homme et son cadre de vie. Nous pensons qu'il ne s'agit donc pas d'une simple analyse mais de la définition d'une norme et même d'un mode d'expertise pour une décision politique. Cette vision écologique réductrice des termes culturels de la société humaine sert donc à fonder un aménagement de l'espace urbain.

L'écosystème urbain est défini comme une interpénétration d'éléments naturels et artificiels ¹. Les éléments naturels sont notamment "la topographie" et "l'hydrographie", "le climat et le sol", "les biocénoses" dont "les animaux", "les plantes vertes", "les espaces verts", et "l'homme" ou "anthropocénose". La morphologie urbaine, à la fois élément artificiel et catégorie d'analyse, est distinguée. À partir de ces définitions, l'auteur s'appuie sur Le Corbusier pour préciser des principes urbanistiques

¹ Nous renvoyons, pour cette définition de la ville, à la géographie d'avant-guerre, qui avait des objets de recherche proches.

écologiques. Les besoins de l'anthropocénose sont définis par la Charte d'Athènes (Le Corbusier, 1933), car pour cet auteur, comme pour certains des urbanistes, l'homme est un être de besoins. On retrouve les mots-clé : habiter, travailler, circuler, se divertir. Pour exposer les conséquences possibles des données écologiques sur l'aménagement urbain, il reprend à son compte les idées de Le Corbusier sur les conditions de nature (air pur, soleil, verdure) qu'il convient de promouvoir dans l'environnement urbain et extrait des points de la Charte d'Athènes notamment :

"23. Les quartiers urbains doivent occuper désormais dans l'espace urbain les emplacements les meilleurs, tirant parti de la topographie, faisant état du climat, disposant de l'ensoleillement le plus favorable et de surfaces vertes opportunes.

24. Un nombre minimum d'heures d'ensoleillement doit être fixé pour chaque logis.

29. Des constructions hautes implantées à grande distance l'une de l'autre, doivent libérer le sol en faveur de larges surfaces vertes.

35. Tout quartier d'habitation doit comporter désormais la surface verte nécessaire à l'aménagement rationnel des jeux et sports des enfants, des adolescents, des adultes.

36. Les îlots insalubres doivent être démolis et remplacés par des surfaces vertes : les quartiers limitrophes s'en trouveront assainis.

38. Les heures libres hebdomadaires doivent se dérouler dans des lieux favorablement préparés : parcs, forêts..

40. Il doit être fait état des éléments existants : rivières, forêts, collines..;

47. Les secteurs industriels doivent être indépendants des secteurs d'habitation et séparés les uns des autres par des zones de verdure.

64. Les zones de verdure doivent isoler en principe les lits de grande circulation" ¹.

¹ Jean Duvignaud, *op. cit.*, 1974, p. 299

En s'inspirant d'un urbaniste, l'auteur propose un véritable aménagement urbain. Mais à la différence de Le Corbusier, J. Duvigneaud n'abstrait pas la ville de sa dimension matérielle. Cette insertion de l'urbain dans le milieu naturel n'est pas, pour l'auteur, le moyen de favoriser un bien-être social, ou un bien-fonctionner social, comme chez Le Corbusier. Il s'agit de permettre l'aménagement d'un écosystème urbain équilibré et pour cela il faut veiller au respect intelligent des principes de la Charte d'Athènes. En effet, ceux-ci, mal utilisés, peuvent s'opposer au principe de séparation entre les écosystèmes. À trop mettre la ville à la campagne, il y a un risque de confusion entre écosystèmes urbains et écosystèmes naturels. Finalement, l'aménagement des espaces urbains, à l'échelle du quartier, correct du point de vue écologique, doit donc respecter des principes d'aménagement déterminés selon une logique à petite échelle. L'écologie ne permet pas de dissocier la réflexion à une échelle donnée, de celle portant sur d'autres échelles. Il s'agit d'un emboîtement d'échelles, du global au local. Cet enchaînement entre les échelles et les niveaux qui est à la base d'une écologie scientifique marque également les développements de l'écologie politique.

On peut le voir dans la dernière partie de l'ouvrage de J. Duvigneaud, "L'espèce humaine et son avenir". L'auteur constate la dégradation du cadre de vie, en expliquant que la biosphère est devenue une technosphère souvent hostile à l'homme. Les pathologies urbaines en témoignent. Il s'agit d'assurer la qualité de vie et le bien-être pour tous, et donc de choisir entre une société de possession ou une économie d'épanouissement. On s'oriente après la croissance de la société industrielle vers une écosociété. Celle-ci doit apprendre notamment à gérer rationnellement les ressources, et pour ce faire doit développer la recherche. On doit également améliorer le cadre social et physique de la vie : conditions de vie, soit l'environnement social, et milieu de vie, soit l'environnement physique. Ces deux notions sont ainsi définies et forment avec le niveau de vie, le cadre de vie ¹. Par ailleurs, il propose le maintien d'une population optimale, l'optimum

¹ Les premières rencontres européennes du cadre de vie auront lieu en 1977.

étant fondé sur la capacité du support écologique à fournir des ressources et une qualité de vie. Il doit y avoir donc un contrôle de la population fondé sur la fragilité de l'ensemble de la réalité matérielle indépendante de l'activité humaine (la nature), mais aussi sur les limites matérielles que la terre offre au développement humain. On retrouve dans ce texte une des trois conceptions de l'environnement définie, plus tard, par Jacques Theys¹ : celle où un seuil de tolérance entre systèmes naturels et systèmes sociaux doit être mesuré afin d'apprécier les dysfonctionnements de l'un ou de l'autre des systèmes.

L'analyse de la ville comme un écosystème urbain n'obtient cependant pas l'accord de tous les chercheurs écologiques. En effet, cette écologie de la ville est sans objet puisque la "biocénose urbs" (Duvigneaud) n'est pas le lieu où est produit la nourriture (production primaire) qui l'alimente. D'autre part, l'espace urbain correspond à une transformation d'une partie de l'écosystème en système artificiel, qui modifie le fonctionnement de l'écosystème, notamment en termes de chaînes trophiques : la ville est très dépendante de la campagne pour tous les flux énergétiques. Donc, nous

¹ Jacques Theys, *L'environnement à la recherche d'une définition*, Notes de méthodes, Ifen, 1993, 50 p. définit trois conceptions de l'environnement. Tout d'abord, une conception de l'environnement où celui-ci est assimilé à une liste d'objets naturels dont on peut faire la typologie ; ces éléments (milieux – hydrosphère, atmosphère... ; organismes vivants ; écosystèmes – océans, marais ; espaces géographiques – littoral, montagne) sont pensés comme reliés entre eux et dépendants les uns des autres ; c'est une conception systémique de l'environnement qui implique une approche biocentrique des relations société/nature : la société fait partie de la nature. La deuxième conception envisage l'environnement comme un système de relations entre l'homme et son milieu (usage, prélèvement, rejet, aménagement, accès, voisinage, relations symboliques...). En fait chaque individu, chaque groupe social, chaque société sélectionne parmi les éléments du milieu et parmi les types de relations ceux qui lui importent. Cette sélection s'opère dans un système de valeurs liées à la qualité de vie. La notion de qualité de vie est fondée sur la qualité de la vie biologique, de la vie sociale, ou de la vie quotidienne, elles même liées à des valeurs de référence telle que la santé, la survie de l'espèce, le confort, l'agrément. La troisième conception considère l'environnement urbain comme émergeant d'une dépendance réciproque entre société et nature. C'est Pierre George, géographe, qui, dès la fin des années 60, avait pressenti ces relations de dépendance mutuelle : "Le concept d'environnement ne désigne pas un objet concret, mais l'existence de relations de transformations réciproques entre un groupe de référence et son milieu ; il traduit un rapport dialectique d'action et de réaction croisées dans lequel les notions d'effet et de contre-effet, d'adaptation, de résistance... sont fondamentales". Cette conception ne sépare pas l'objet du sujet, la nature et la culture. Société et nature sont des coproductions. Dans la plupart des cas, cette conception renvoie à une approche de l'environnement de nature technique. Ce ne sont plus les sciences de la nature qui dominent, comme dans la première conception, ni les sciences sociales, comme dans la deuxième, mais une approche qui a pour objet de mesurer les seuils de tolérance des systèmes naturels et sociaux et d'en apprécier les dysfonctionnements.

pensons que son analyse en tant que système ne peut être séparée de celle de la campagne si on respecte la définition d'un écosystème.

Par ailleurs, ces propositions font intervenir plusieurs niveaux d'analyse : une analyse avec les méthodes et les concepts de l'écologie, pour étudier l'écosystème Urbs – études de flux, d'entrées-sorties – système défini par un établissement humain, et "l'analyse" de ce même établissement en préconisant un certain nombre d'améliorations à la fois en termes écologiques et en termes de ce qu'il appelle "cadre de vie". L'auteur définit d'ailleurs l'écologie comme "une science de synthèse faisant appel aux disciplines les plus diverses (...) qui introduit dans l'observation de la nature les méthodes modernes de la physique et de la chimie. (...) Aujourd'hui que l'étude des écosystèmes se développe et prend forme, on peut vraiment parler de la nature transformée en laboratoire, ou tout au moins du laboratoire transporté dans la nature". Pour cela, il a recours à l'urbanisme, à l'architecture (Le Corbusier), à l'économie (Lattès..) ou même à la biologie. Nous pensons que l'auteur emprunte des notions et des méthodes qui proviennent des logiques de recherche très différentes et qui n'ont pas toutes la même pertinence quand elles sont appliquées à la ville. L'écosystème Urbs ainsi dépeint apparaît comme un patchwork. Cette écologie appliquée à l'espace urbain propose un modèle explicatif réducteur de la ville. Réducteur de chacune des disciplines qu'il convoque et de la ville qu'il analyse en termes quantitatifs seulement.

Par ailleurs, et d'une manière que l'on retrouve plus tard dans des écrits politiques d'écologie urbaine ou même dans des textes scientifiques, J.Duvigneaud déploie une pensée normative, un modèle urbain idéal en harmonie avec la nature. La nature est alors la terre telle qu'elle peut être approchée par l'écologie, c'est à dire comme un ensemble d'écosystèmes en équilibre. Respecter cet équilibre est le moyen d'améliorer la vie sur terre. La construction de la ville et sa gestion doivent s'y conformer. L'écologie peut aboutir à de nombreuses applications susceptibles de contribuer au bien-être de l'humanité (écologie constructive). Du coup, respecter la nature est aussi s'inscrire dans la voie d'un bien-être social : "le problème de la conservation

des ressources naturelles est aussi celui, apparemment contradictoire, de leur meilleure utilisation pour le bien être de l'humanité". Il définit donc les bases mêmes de l'écologie comme idéologie politique, en écrivant qu'une écologie constructive doit être le fondement d'une éthique moderne fondée sur la coexistence de l'homme et de son environnement. Il nomme utopie cette éthique de la coexistence qui ferait la synthèse entre la pensée écologique, et la "spéculation utopique qui coule de l'imagination". D'autres la nomme écologisme. On peut dire ¹ qu'"on assiste donc au glissement d'une science naturelle vers une science morale et politique". Vouloir développer une écologie humaine à partir du respect de la nature signifie inféoder un objet scientifique à une éthique ou encore la raison à la volonté.

Enfin, l'interprétation du fait urbain à partir de notions et de théories écologiques contribue à rassembler dans un seul système, l'écosystème urbain, la nature et la culture, l'objet et le sujet. Société et nature sont alors des coproductions. J. Duvigneaud en employant des notions et des idées en provenance de disciplines urbaines ne parvient pas à élaborer une démarche d'analyse qui croise sciences naturelles et sciences sociales. Mais l'analyse de système qui quantifie les relations et les flux a plutôt pour objet la mesure des dysfonctionnements et la définition des bons équilibres du système.

Au delà des critiques que nous formulons, nous pensons néanmoins que ces auteurs (Odum comme Duvigneaud) renouvellent l'approche urbaine traditionnelle. Ils introduisent l'idée que le développement d'un mode d'habiter urbain doit prendre en compte, du point de vue d'une qualité de vie humaine, mais aussi du point de vue d'un non-renouvellement des ressources naturelles, la matérialité de la nature, c'est à dire les conditions géographiques qui supportent l'installation humaine ². Mais la nature est réduite dans l'ouvrage de J. Duvigneaud à la somme de ses éléments

¹ Georges Guille-Escuret, *Les sociétés et leurs natures*, Paris, 1989, 182 p.

² Jean Duvigneaud, *op. cit.*, 1974, p. 335 écrit que l'écosociété vers laquelle on s'oriente, implique une économie d'équilibre, stationnaire, comme l'équilibre contrôlé d'un système naturel impliquant une croissance régulée au sens cybernétique du terme, de manière à servir à la fois les besoins humains, l'évolution du système social et une politique de véritable coopération avec la nature.

physiques (plantes, animaux, espaces verts...). Il ne s'agit plus d'une nature composée d'un ensemble et qui serait avant tout relations ou forces ¹, avec des dimensions philosophiques, culturelles, sociales aussi bien que physiques. La nature de l'écologie est réduite à ses éléments, dont l'écologie décrit la relation systémique.

Les visées de ces auteurs ouvrent la voie à une pensée politique et environnementaliste du développement urbain, pensée en continuité, semble-t-il, avec celle élaborée par les hygiénistes. Pourtant, il apparaît une différence essentielle avec les préoccupations des hygiénistes du XVIII^e siècle : ceux-ci combattaient une "nature malsaine" (infestation, infection...) par une "saine nature" (aération, ensoleillement...) tandis que c'est le milieu urbain, l'artifice urbain qui, dans le cadre de la problématique environnementale, est à l'origine de la pathologie du milieu.

¹ La nature dans la tradition philosophique n'est pas un objet ni une somme d'objets. Cette notion se réfère à "l'ensemble de tous les êtres qui composent l'univers" et entre autres à l'"ordre établi dans l'univers, ou système des lois qui président à l'existence des choses et à la succession des êtres". On trouve de nombreuses autres définitions mais, quoi qu'il en soit, la plupart d'entre elles ont à voir avec la notion d'ensemble, d'organisation de l'ensemble. En cela elle rejoint l'écologie telle qu'elle s'est constituée avec la notion d'écosystème inventée par Tansley en 1935 et développée ultérieurement. En 1941, Lindeman est le premier à penser l'écosystème comme totalité et unité écologique fondamentale et l'étudie en mesurant les transferts d'énergie. Ce développement de l'écologie comme science globale a peut être contribué à la réduction de la notion de nature. Aujourd'hui dans le dictionnaire de François Ramade, *Dictionnaire encyclopédique de l'écologie et des sciences de l'environnement*, Paris, Edisciences int., 1993, 822 p., la nature est un "terme utilisé de façon banale pour désigner l'ensemble des systèmes écologiques continentaux et littoraux encore vierges ou peu altérés par l'homme (voir aussi protection de la nature)". La nature n'est plus l'ensemble des choses et des êtres mais ceux qui ne sont pas touchés par l'homme. Cette définition que nous avons utilisée pour cadrer la nature de la géographie n'est qu'un des sens du mot nature même s'il est mis en avant par le dictionnaire. Celui-ci préconise soit d'éviter le mot nature soit de l'utiliser uniquement dans le sens "de la réalité matérielle considérée comme indépendante de l'activité et de l'histoire humaine".

§ 2 – *Énergétique urbaine*

Ces recherches sur l'écosystème urbain ont débouché sur divers travaux et notamment sur des études d'énergétique urbaine dans les années 1970¹. La notion d'écosystème urbain fournit, selon Hervé Mathieu, un cadre conceptuel qui permet de connaître le niveau d'organisation sociale supérieur qu'est la ville. L'écologie urbaine est ici un médiateur entre les sciences biologiques et les sciences sociales. Cet écosystème urbain peut être décrit par l'étude du métabolisme urbain (ce qui pose la ville comme un organisme mais de manière formelle), et donc analysé en termes énergétiques. Il y a un besoin de connaissance des flux de matière, d'énergie et d'information qui traversent les villes et de l'évaluation quantitative et qualitative de leur utilisation. Le fonctionnement du "métabolisme urbain" comprend l'ensemble des activités urbaines d'absorption, de transformation de rejet de matière, d'énergie et d'information. Cette analyse permet d'évaluer les implications des décisions concernant l'énergie dans les établissements urbains, mais aussi d'informer les responsables de l'urbanisme des conséquences de leurs choix énergétiques.

Des évaluations de flux et de bilans d'énergie ont été réalisées sur de grandes villes, considérées comme des écosystèmes urbains. Paris, par exemple a fait l'objet d'une recherche de thèse dans une spécialité intitulée "Énergie et pollution". B. Dambrin prend dès l'abord ses précautions : une telle analyse écosystémique ne peut prendre en compte la complexité des villes sous peine d'être réductrice ; cette étude n'est donc "que l'expression quantifiée des processus intervenant dans les écosystèmes urbains". De plus, la ville est un écosystème mais où tous les concepts et les lois écologiques ne s'appliquent pas. La définition même de l'écosystème urbain se fait à partir d'indicateurs socio-démographiques, et non pas proprement écologiques : la limite spatiale de l'écosystème est un taux d'urbanisation et donc un seuil de densité ; les différents types d'utilisation du sol sont décrits à partir des catégories établies par les statistiques sociales.

¹ Hervé Mathieu, "Écologie, urbanisme, énergétique urbaine", *Annales*, Paris, CRU, 1976, pp. 201-241

Les biocénoses sont, à partir des travaux de Odum, divisées en trois catégories : populations animales, populations humaines, populations végétales. La recherche sur la relation homme-milieu, ou encore la niche écologique, ne peut, selon l'auteur, se développer qu'en introduisant la notion d'éco-espèce ou d'espèce éco-culturelle. Cette notion permet d'enrichir l'approche des populations humaines dans l'analyse de l'écosystème urbain. Un bilan des composantes essentielles de chacun des flux d'énergie et de matière avec comme unité de mesure le joule ou la calorie est élaboré. Il permet de définir le métabolisme de l'écosystème urbain. Celui-ci est donc étudié de manière quantitative à partir d'une analyse des flux en termes d'énergie.

Ces analyses visent à fournir, avec des objectifs moins ambitieux que ceux de Jean Duvigneaud, des éléments quantitatifs pour une prise de décision. Pourtant, et du coup, la grille de lecture du fait urbain qu'elles proposent est limitée. La particularité du système social n'est jamais prise en compte. Il est réduit à ses seules dimensions physiques (transformateur et consommateur d'énergie, d'aliment, pollueur, occupant de l'espace, constructeur de technologie). Dans le cas de l'analyse énergétique, il est même réduit à une analyse quantitative d'un flux calorifique. L'étude des effets du milieu sur l'habitant n'est étudié que pour établir ses effets néfastes (caractère normatif).

§ 3 – Analyse systémique globale

À la même époque, en 1971, l'UNESCO crée un nouveau programme, MAB, basé sur le PBI – programme biologique international – lancé en 1963, mais élargi aux pollutions et aux écosystèmes urbains et industriels, consacré à une approche éco-systémique globale des villes. L'écologie des systèmes urbains telle qu'elle s'exprime dans le projet 11 du programme MAB, (man and biosphère) a pour objet "d'étudier de quelles façons les

conditions de société affectent à la fois l'environnement naturel et la qualité de l'expérience humaine" ¹.

Trois domaines de recherche ont été choisis pour la mise en œuvre du projet au niveau international et interdisciplinaire, c'est-à-dire ² :

- intégration d'analyses des systèmes urbains et des écosystèmes incluant l'interface entre des écosystèmes urbains et ruraux ;
- des études de flux d'énergie et de matériaux dans des zones urbaines ;
- des études du bien-être de l'homme dans des systèmes urbains.

Le premier domaine de recherche consiste à étudier les possibilités de l'application de l'analyse des systèmes à l'étude des interactions entre les zones urbaines et les écosystèmes naturels. La conceptualisation de la cité en tant que système de composantes en interaction a conduit à formaliser ces notions dans des modèles mathématiques. De manière générale, dans l'étude du système urbain il a été mis l'accent sur la localisation des activités résidentielles, industrielles et commerciales, sur les courants de transports, sur l'évolution de la population. Il s'agit d'élargir la gamme des composantes qui sont incluses dans l'analyse des systèmes urbains, en y incorporant celles qui sont à l'origine d'interactions déterminantes avec les systèmes naturels. De fait, les recherches se sont orientées vers une analyse des flux d'énergie et de matière (déchets, consommation d'énergie...) entre systèmes naturels et systèmes sociaux.

Le troisième domaine consiste à étudier les relations, écartées jusqu'ici par les disciplines de la ville, qui existent entre le bien-être de l'homme et

¹ Boyden, 1979

² Cf entre autres les publications du Conseil international de coordination du programme sur l'homme et la biosphère, *Groupe d'experts sur le projet 11 : aspects écologiques de l'utilisation de l'énergie dans les systèmes urbains et industriels. Rapport final*. Bad Nauheim 16-19 octobre 1973, Unesco, Paris, 1974, 101 p. ; *Réunion de planification sur le projet 11 en particulier sur les conditions d'industrialisation. Rapport final n°42*. Amsterdam 8-12 juin 1976. Unesco, Paris, 1978, 75 p. ; Stephen Boyden, *Une approche écologique intégrée pour l'étude des établissements humains*, Unesco, Paris, 1979, 87 p. ; Stephen Boyden, "Étude écologique des établissements humains", *Nature et ressources*, vol. 16, n°3, juil. sept. 1980, pp. 2-10 ; Stephen Boyden, *The ecology of a city and its people : the case of Hong-Kong*, Australian University press, Canberra, Australie, 1981 ; MAB, *International experts meeting on ecological approaches to urban planning, final report n°57*, septembre 1984.

l'environnement urbain. Il s'agit de mettre au point des indicateurs qui permettent de comprendre "comment se répartit le bien-être de l'homme entre les villes et dans les villes" du point de vue du milieu et des groupes sociaux.

Depuis 1971, de nombreux ajustements ont été faits mais l'ensemble du programme conserve la même orientation, c'est à dire une étude de l'évolution des systèmes. L'approche naturaliste, biologique et physique est prédominante au moins jusqu'en 1990 bien que cela varie selon les pays ¹. Même si Francis Beaucire écrit que dès 1975 "il est entendu que les systèmes urbains sont à la fois culturels et biologiques et que la composante culturelle l'emporte sur la composante biologique (...) et que le premier critère de l'efficacité urbaine est le bien-être humain", nous pensons néanmoins que l'étude des perceptions de l'environnement, afin d'estimer le bien-être humain, qui se sont vues renforcées, ne sont prises en compte que de manière relative à l'ensemble du système. Cette approche n'envisage donc pas la nature et l'environnement urbain comme un produit des représentations et pratiques sociales. Le système naturel contient le système social et ne s'y réfère pas explicitement. Les grands programmes de recherche mis en chantier depuis 1975 montrent avant tout que "*Man is not seen as something beyond Nature but integrated in it and involved in its functional processes, in a global view which goes beyond the logic of the disciplinary approach*" ². Dans la même logique, c'est avant tout la relation de l'individu à son environnement concret qui est analysée et quantifiée de manière à pouvoir être intégrée dans le modèle : analyse bio-psychique (pathologie), physiologique et psychosociologique, analyse du comportement et des pratiques. Il en ressort que les perceptions de l'environnement ne constituent pas un thème d'étude primordial de ce programme MAB.

L'écueil des ces analyses intégrées, qui constituent une grande partie des recherches du programme, du point de vue scientifique comme du point de

¹ MAB Italia programma Unesco, *L'uomo e la biosfera, rapporto nazionale*, consiglio nazionale delle ricerche, XI sessione consiglio internazionale di coordinamento, Parigi, 1990, 195 p.

² Mab Italia programma, *op. cit.* 1990, p. 59

vue des résultats, est, comme le signale Stephen Boyden, la "systémophilie" : un bon fonctionnement du système ne démontre pas qu'il n'y pas de crise sociale. Nous pensons que le fait d'intégrer l'ensemble des variables dans un seul système dont on cherche à accroître la cohérence peut s'avérer dangereux étant donné les limites de tout type d'analyse. De plus, la quantification excessive propre à ces études amène à négliger tous les aspects humains non quantifiables. Enfin, l'analyse de système, pertinente pour l'étude de certains phénomènes, ne l'est pas pour rendre compte d'autres processus¹. Finalement, l'articulation des deux approches énergétiques et sociales constitue le point faible de ces analyses écologiques intégrées². Elles ont porté leurs fruits généralement dans le domaine de la santé : facteurs sociaux et culturels intervenants dans la nature et la répartition de ces pathologies urbaines. Enfin, nous pensons que le caractère opératoire de ces recherches tel qu'il a été énoncé dans le programme, soit l'optimisation des décisions qui concourent à l'aménagement urbain, comporte le danger de voir se constituer des normes d'origine technicienne.

Dans l'ensemble de ces textes et de ces recherches, société et nature font partie d'un même système écologique, qui ne prend pas en compte l'individu ou même la société, en tant que fait particulier, mais les surdétermine. Peter Newman³ justifie en 1975 cette emprise des sciences biologiques sur les sciences sociales : l'homme est soumis au règne naturel et donc la ville est bien œuvre de nature. D'autres biologistes ou écologues, peu nombreux, ont, dans ces années-là, tenté de donner des schémas de compréhension de l'articulation entre société et nature. L'ouvrage d'Henri

¹ Mais Francis Beaucire, *Enquête sur la notion et les pratiques de l'écologie urbaine*, Paris, 1985, montre quand même que le bilan énergétique qui occupe une place privilégiée dans l'écologie de la ville est l'instrument le plus efficace pour traduire des phénomènes de nature différente. Ce calcul permet alors une analyse écologique en termes économiques et de calculer le rendement urbain.

² Stephen Boyden, auteur de nombreux textes, est responsable de l'équipe australienne, qui fut la seule à concrétiser ses recherches par la publication de l'étude écologique intégrée d'une cité, celle de Hong-Kong. Cf. Stephen Boyden, *Une approche écologique intégrée pour l'étude des établissements humains*, Unesco, Paris, 1979, 87 p. ; Stephen Boyden, "Étude écologique des établissements humains", *Nature et ressources*, vol. 16, n°3, juil. sept. 1980, pp. 2-10 ; Stephen Boyden, *The ecology of a city and its people : the case of Hong-Kong*, Australian University press, Canberra, Australie, 1981 ; MAB, *International experts meeting on ecological approaches to urban planning, final report n°57*, septembre 1984.

³ "An ecological model for city structure and developemnt", *Ekistics*, vol. 40, n°239, oct. 1975, pp. 258-265

Laborit ¹ *L'homme et la ville* publié en 1971 en est un exemple. Cet ouvrage est le résultat de cours donnés dans le cadre d'une unité de valeur intitulée "Écologie et urbanisme" qui ont eu lieu pendant trois ans à partir de 1968. H. Laborit propose une théorie de la ville directement inspirée des thèses relatives à la structure et à la finalité des systèmes vivants. Il s'agit donc d'une approche biologique du phénomène urbain. L'auteur fournit un certain nombre d'explications : la ville peut constituer le moyen pour une société de maintenir l'organisation de sa structure complexe dans un environnement qui l'est également ; il en résulte donc que suivant la structure de la ville, le groupe humain sera consolidé ou fragilisé, puisqu'un des facteurs de sa structuration est la structuration même de la ville ; la ville constitue donc un besoin puisqu'elle permet de fournir : "une quantité d'énergie et d'information nécessaire au maintien d'une structure" ; la ville n'est pas un organisme mais représente un des moyens utilisés par un organisme social pour contrôler et maintenir sa structure. L'"effectueur" de cette ville est bien l'être humain mais c'est un individu, qui de par son organisation nerveuse, concourt à la structure sociale. H. Laborit intègre donc bien la société dans sa théorie mais la décrit comme un organisme, une structure biologique qui utilise la ville comme un moyen de se maintenir et de se reproduire. Il prend en compte l'individu comme un système nerveux qui contient en partie la finalité sociale.

4 – Articulation théorique entre système social et écosystème

Cherchant également à proposer des modèles de compréhension du rapport société/nature en intégrant les acquis de l'analyse de système, des chercheurs en sciences sociales, intéressés par l'écologie et l'analyse de système, ont voulu transposer certaines des notions et méthodes de cette discipline. Parmi eux, Edgar Morin, un des sociologues qui s'est le plus

¹ Henri Laborit, *L'homme et la ville*, Paris, 1971, 215 p. (p. 97).

intéressé à l'écologie, a tenté d'articuler le système social et l'écosystème dans un éco-socio-système. *La vie de la vie*¹, tome 2 de *La méthode* est un des essais qui vise à fonder une théorie de la complexité intégrant nature et société à partir du paradigme écologique constitué avec la notion de système.

L'écologie, discipline scientifique, à la différence "des sciences classiques" qui isolent leur objet du contexte ou environnement, réunit les objets car elle étudie leur interrelations. Ce faisant, elle implique de travailler sur la conjonction des sciences sociales avec les sciences naturelles. Comme l'écrit Edgar Morin, "l'écologie est mutilée si elle n'est que science naturelle : non seulement les sociétés humaines ont toujours fait partie des éco-systèmes, mais surtout les écosystèmes, depuis les développements universels de l'agriculture, de l'élevage, de la sylviculture, de la ville, font désormais partie des sociétés humaines. L'écologie générale doit donc être une écologie intégrant la sphère anthropo-sociale dans l'écosphère, et du coup la rétroaction formidable des développements anthropo-sociaux sur les écosystèmes et la biosphère".

L'émergence de la notion d'écosystème² constitue alors une prise de conscience fondamentale : les interactions entre vivants, en se conjuguant avec les contraintes et les possibilités que fournit le biotope physique (et rétroagissant sur celui-ci) organisent précisément l'environnement en système. Dès lors, l'environnement n'est plus une unité territoriale mais une réalité organisatrice. Mais malgré tout, selon l'auteur, la pensée écologique qui a mis en son centre l'idée de chaîne et de cycle dans et entre les écosystèmes, n'a pas encore reconnu que l'union du concept de cycle écologique et de chaîne trophique donne le concept de boucle (éco-organisatrice). Celle-ci nous indique que le processus de réorganisation permanente répond à la désorganisation mais surtout que le processus de réorganisation se trouve dans le processus de désorganisation même. La qualité éco-organisatrice la plus remarquable n'est pas d'entretenir sans

¹ *La méthode Tome 2 : la vie de la vie*, Paris, 1980

² Edgar Morin, *op. cit.*, 1980, p. 20 donne la définition d'un écosystème : ce terme veut dire que l'ensemble des interactions au sein d'une unité géophysique déterminable contenant diverses populations vivantes constitue une unité complexe de caractère organisateur ou système.

cesse, dans des conditions égales, à travers naissances et morts, l'état stationnaire du climax : c'est d'être capable de produire ou inventer de nouvelles réorganisations à partir de transformations irréversibles survenant dans le biotope ou la biocénose (aptitude évolutive). De même, après une origine, où la création de la diversité crée les conditions de l'organisation intégrant cette diversité, cette organisation à son tour favorise la création de la diversité, ce qui favorise son propre développement complexe. La diversité est aussi bien la condition que la conséquence des deux phénomènes clés de l'éco-organisation : l'interaction complémentaire et la constitution de boucles trophiques. L'éco-organisation est une machine vivante qui dispose des ressources de la "computation", de l'information, de la communication pour assurer sa propre production, régénération et régulation. Pourtant dans cette éco-organisation, il n'y a aucun centre programmeur/contrôleur/régulateur. C'est un système acentré.

À l'intérieur de ce système, l'être vivant est auto-organisation (*autos*), autodétermination mais aussi sujet qui fait référence à lui-même et à l'extérieur pour se constituer. Ce sont alors les relations entre cet être vivant et l'écosystème ou éco-organisation qui sont à étudier. L'*autos* est intégré dans l'éco-organisation mais lui est non-réductible. L'*autos* est défini en lui-même mais comporte nécessairement la relation écologique, c'est à dire qu'il doit être défini comme auto-éco-organisation. L'écosystème est défini en lui-même comme organisation et production de soi, mais il doit être aussi défini relationnellement et relativement aux individus, espèces, sociétés qui le constituent, c'est à dire qu'il doit être défini comme éco-auto-organisation. Il s'agit alors de concevoir la relation éco-auto-logique : "l'auto-organisation vivante suppose et nécessite la dépendance à l'égard de l'éco-organisation dont elle fait partie, laquelle suppose et nécessite les auto-organisations qui constituent sa biocénose". Plus largement, il n'y a pas de société sans inscription écologique ni d'organisation écologique sans société. Les sociétés sont des entités éco-géo-bio-anthropologiques. Il y a double englobement de la sociologie par l'écologie et de l'écologie par la sociologie.

Dans cette pensée éco-socio-systémique, la nature est un coproduit anthropo-social alors que la physique classique avait dissous et désintégré l'idée de nature pour n'en considérer que les lois générales et des objets manipulables, que la biologie avait cessé de la voir en génitrice pour la concevoir seulement en sélectionneuse anonyme et que la technosphère étend à la vie humaine et à la vie naturelle le modèle d'organisation propre aux machines artificielles. Or, ce qui revient avec l'éco-système, éco-organisation, c'est "l'idée exilée en poésie durant deux siècles d'une nature intégrative, organisatrice, génératrice, régénératrice". Bien plus, il nous est désormais possible, à condition que nous sachions concevoir la complexité éco-organisatrice, de lier indissolublement les deux conceptions antithétiques de la nature qui ont dominé le XIX^e siècle : d'une part la conception maternelle, harmonieuse de Rousseau et du romantisme et la conception cruelle, éliminatrice, d'un certain darwinisme conçu en termes de lutte et de sélection. "La nature vivante que ressuscite l'écologie rassemble dans ses flancs toutes les natures qui portaient chacune leur parcelle de vérité et de rationalité : c'est une nature complexe, à la fois une diverse, multiple et contradictoire. Et, en même temps, c'est une nature nouvelle parce qu'elle apporte avec elle l'élucidation du principe d'éco-organisation et du principe de l'éco-auto-relation". À travers la mise en évidence de cette dépendance entre être humain et environnement, émerge "une conscience écologique". Alors, la désorganisation de la nature pose la question de l'organisation de la société, des problèmes de qualité de vie, de croissance, de technique. Il y a donc à travers le paradigme écologique une transformation des représentations et même des pratiques de la nature.

Comme l'explique encore l'auteur, à partir du XIX^e, en créant des villes composées en partie par les techniques, et où la nature pénètre de moins en moins, les sociétés humaines ont cru s'émanciper de la nature. Pourtant, c'est dans et par cet affranchissement urbain que la culture, la civilisation et la société urbaine sont devenues dépendantes, pour le ravitaillement et par les nuisances provoquées, de la nature comme ne l'ont jamais été les sociétés archaïques. La société n'échappe pas aux principes fondamentaux de la relation écologique. Les mégalo-poles constituent un anthro-tope

artificiel/technique où les interactions humaines constituent une anthropocénose urbaine. L'union de cette anthropocénose et de cet anthrope constitue un éco-système proprement social : l'écosystème urbain. Les interactions entre classes et groupes socio-économiques tiennent la place, dans les sociétés humaines, des interactions entre espèces dans les écosystèmes. Ces interrétroactions se combinent à l'action des lois, règles et prescriptions imposées par l'État. Même s'il ne faut pas assimiler éco-organisation et anthropo-socio-organisation, les deux comportent des phénomènes de type éco-organisateur. Dans cette analyse, le fossé ontologique entre nature et artefact, et donc entre nature et ville, est liée à la reproduction : si la machine reproduit par une sorte de répétition organisationnelle, elle ne régénère pas tandis que la nature se reproduit.

Edgar Morin, dans ces essais, tente une réflexion globale concernant la relation être humain-sociétés-milieu, en utilisant les concepts et notions de l'écologie. Il s'agit de faire fonctionner un éco-socio-système qui intègre la spécificité biologique, sociale et culturelle de l'être humain mais aussi sa dépendance aux facteurs écologiques. D'autre part, il s'agit de remettre au centre de la problématique des sciences sociales et des sciences biologiques, le sujet, individu et vivant, comme auto-éco-organisation. En effet, les sciences n'ont pu élaborer une pensée du sujet intégrant tout sa complexité. Cependant, dit l'auteur, réincorporer le sujet dans les sciences est une manière d'accéder à la compréhension de l'être-sujet-vivant ¹. Cette ambition implique de réinterpréter et d'articuler de nombreuses notions écologiques et sociologiques : l'auteur fabrique des notions composées (ex. : eco-auto-organisation), propose une pensée complexe, afin de la substituer à la pensée analytique, atomisée. Ces essais ne rendent pas compte de recherches de terrain mais d'une pensée de la complexité qui vise à se diffuser dans les différents champs de la pratique.

La nature, pour Edgar Morin, est une notion à laquelle l'écologie redonne son caractère complexe et global. La ville s'est affranchie de la

¹ Cf. André Pichot, *op. cit.*, 1991, qui donne une approche phénoménologique de la connaissance qui prend comme point de départ la notion de vie.

nature mais ne lui en est pas moins liée. Cette dépendance est mise en évidence par l'analyse écologique de l'"écosystème urbain". Il y a donc, dans cet essai, le constat d'un rapport ville/nature, qui tout en opposant ces deux termes, distinction semblable à la dichotomie nature/ville étudiée dans les textes philosophiques, les relie à travers la relation écologique, relation vitale pour la ville comme pour la nature. Enfin, il ressort de cet ouvrage, une conviction semblable à celle d'ouvrages plus récents s'inscrivant dans ce champ ¹: la prise en compte de la relation écologique est inévitable pour éviter la catastrophe, elle se révèle donc obligatoire pour analyser notre société.

5 – Crise de la relation au milieu, crise de la nature

Dès les années 1980, les recherches concernant l'écologie urbaine perdent de leur importance, tandis que les pouvoirs publics, à l'échelon national (ministère de l'Environnement et ministère de l'Équipement), et des politiques municipales à caractère opératoire se saisissent du thème de l'écologie urbaine sur un mode plus pratique, abandonnant la notion d'écologie urbaine au profit de l'environnement urbain et de ses nuisances ² ou même de notions comme "qualité de la vie", de cadre de vie, de patrimoine.

Cependant, les travaux réalisés par les écologues dans la décennie précédente ont touché des chercheurs appartenant aux disciplines des sciences sociales urbaines. En effet, pour certains d'entre eux, comme pour Edgar Morin, les théories de l'écologie systémique peuvent favoriser la prise en compte de la complexité urbaine et fournir des démarches d'analyse de la problématique relation entre l'homme et l'environnement urbain.

¹ Cf. notamment Michel Serres, *Le contrat naturel*, Paris, 1992, 191 p.

² Cf. Francis Beaucaire, "Écologie urbaine : l'éternel retour ?", *NSS*, 1993, 1(1)

La publication de deux numéros *Métropolis*¹, en 1984 et en 1985, témoigne de l'intérêt porté à l'écologie urbaine par de nombreux chercheurs mais aussi par le ministère de l'Environnement de l'époque. En effet, Patrick Legrand, conseiller, pour les questions de la ville, du ministre de l'Environnement de l'époque, Huguette Bouchardeau, avait pris l'initiative de lancer courant 1984, l'idée d'un numéro spécial de *Métropolis*. Christian Garnier, professeur à l'école d'architecture Paris-La Villette et Philippe Mirenowicz, co-rédacteurs en chef, entreprennent alors un "bilan d'étape" d'une écologie urbaine, qui est alors en voie d'essoufflement.

Nous étudions ces deux numéros de *Métropolis* dans la mesure où une telle étude peut nous permettre de cerner la progression des travaux concernant l'écologie urbaine du point de vue du rapport ville/nature. Nous commençons, tout d'abord, avec le numéro de 1984 qui cherche à faire le point sur les réflexions et théories de l'écologie urbaine (§ 1) pour étudier, ensuite, dans le numéro de 1985, la place que donne les élus ou praticiens de l'urbanisme à l'écologie urbaine et à la nature (§ 2).

§ 1 – La nature comme composante urbaine

Les deux co-rédacteurs en chef, introduisent le premier numéro, par un "manifeste pour l'écologie urbaine", qui montre bien que l'écologie urbaine emprunte à l'écologie scientifique, pour appliquer "les principes généraux de fonctionnement et d'évolution des principes vivants complexes" à la ville afin d'aider la recherche urbaine à se dégager de sa dépendance trop étroite à l'égard de l'urbanisme d'intervention et "d'éclairer les significations profondes de l'habiter au sens où l'entendait Heidegger : "habiter, c'est exister". Pour ces auteurs, "la crise urbaine, à la fois conséquence et révélateur de la crise sociale actuelle est bien plus fondamentale en ce sens

¹ Numéro réalisé sous la direction de Christian Garnier et Philippe Mirenowicz, Ecologie urbaine. I : nouveaux savoirs sur la ville - *Métropolis* n° 64-65, 1984, 127 p. On peut voir trois parties dans ce numéro spécial: 1- bilan, historique, théorie du concept d'écologie. 2- les expériences, travaux, recherches inspirés de l'écologie urbaine et notamment de l'école de Chicago. 3- l'écologie urbaine et la gestion des villes : eau, pollution, énergie.

qu'elle est la crise de la vie elle-même. (...) Car, si la société industrielle qui a produit les mégapoles et les conurbations a échoué à aménager ces lieux, et si nous assistons aujourd'hui à une dégradation du cadre de vie, c'est que (...) la communauté des citadins n'entre plus en résonance avec son écosystème, lequel ne se limite pas au synthétique et à l'artificiel ; enfin, que les règles de l'urbanisme traditionnel ignorent les lois de fonctionnement des systèmes vivants complexes". Il ne s'agit pas tant d'introduire l'écologie que de changer la manière dont on produit la ville. Nous voyons donc que dès 1984, mais en réalité antérieurement également ¹, la faible place accordée à la nature dans la ville est une des raisons de l'explication de la crise de la ville dans les représentations "savantes". Cette pensée se traduit dans les choix des auteurs des articles de ce numéro de *Métropolis*. La poursuite d'une réflexion en écologie urbaine, comme l'écrivent C. Garnier et P. Mirenowicz dans le Manifeste, implique :

- une approche synthétique où l'écologie en tant que discipline est nécessaire, notamment pour prendre en compte le cadre biophysique ;
- la recherche d'un nouveau paradigme : il faut considérer la ville comme un "écosociosystème", ainsi que l'a fait notamment E. Morin, qui doit être un objet d'analyse pour les différentes disciplines ;
- une approche en termes systémiques qui doit enrichir les démarches d'analyse urbaine ; "la ville est une entité écosystémique au sens cybernétique du terme, c'est à dire ouverte sur l'environnement extérieur, disposant d'une équi-finalité propre ; elle évolue grâce à l'organisation dans le temps (fonctionnement) et dans l'espace

¹ Cf. Les travaux de Christian David, Julien Giusti, "Environnement et vie quotidienne des citadins", *Cahiers de l'AURP*, vol. 27, mai 1972, 40 p. qui expliquent que dès 1968, on a pris conscience que la relation entre l'homme et le monde considéré comme milieu de vie faisait problème, et que l'habitabilité même du milieu urbain était en jeu. Une des explications de la crise urbaine, constatée alors, est la rupture des liens organiques entre le milieu naturel et l'homme par les techniques. Mais, pour les auteurs, cette explication est insuffisante. La prise de conscience du rapport problématique entre l'homme et son environnement est liée à un changement d'échelle du phénomène urbain et à sa complexification.

(structure) de ses sous-systèmes (quartiers, niveaux d'organisation sociale)";

- une écologie opérationnelle, institutionnelle et participative ; les auteurs prônent dans le domaine de l'écologie appliquée la responsabilité sociale de l'écologie ; "l'écologie comme pratique a une responsabilité sociale" ; l'objectif de cette pratique n'est pas d'optimiser le système mais "la mise à disposition d'un cadre de vie riche et varié en définitive".

À travers l'énoncé de ces points, émergent les thèmes de la plupart des interventions rassemblées dans cette revue. Leurs auteurs sont, pour une part, présents dans le champ de l'écologie urbaine depuis les années 70 et, pour une autre, des chercheurs que l'on va retrouver dans des colloques en 1994. Suivant notre problématique, on peut regrouper les articles, très variés, en trois catégories.

1°/Des articles théoriques, sur la relation entre écologie-vivant-nature et ville ou fait urbain dans sa globalité. Ils préconisent tous une autre approche du fait urbain, et plus généralement de la relation société-nature. Outre Edgar Morin, dont nous avons déjà présenté le point de vue, Jean-Marie Legay, biologiste, plaide pour une écologie de la population humaine, c'est à dire l'étude des relations de l'homme avec son milieu biotique ou abiotique mais aussi pour la prise en compte de l'homme, en tant que vivant. Il convient d'étudier cette vie et la manière dont elle réagit à la transformation de son milieu (processus d'urbanisation). Cette position est une réaction à une vision techniciste et "sociale" de la ville. Car, ce n'est pas seulement l'homme en société, ou les techniques qui produisent la ville mais un être vivant : la "transformation d'un milieu en vue de l'habiter n'est pas un fait exclusivement humain". Il réintroduit donc la biologie comme discipline naturaliste en ville pour étudier les réactions de l'homme face au milieu. Pour Roger Klaine, directeur scientifique à l'Institut Européen d'Écologie (institut fondé et financé en partie par la ville de Metz), le psychisme humain est "génétiquement attiré par

l'environnement naturel : les principes organisant les sociétés humaines trouvent leurs origines dans le psychisme humain individuel". Pour retrouver les liens entre l'homme et la nature, dont l'homme a besoin, il faut sortir l'homme de sa culture. L'homme, pour fonder cette ville "naturelle", doit comprendre et se rapprocher, dans la production du "système urbain", des écosystèmes naturels. L'écosystème naturel, objet scientifique construit et non pas simple produit de la nature, est ici un projet idéal. Il y a là une mère-nature dont la sagesse est bonne pour le bien-être humain. Maurice Imbert, sociologue au Centre national de la recherche scientifique, critique les approches écosystémiques globales de la ville, en particulier les travaux menés dans le cadre du programme MAB, qui faisant fi de la rigueur méthodologique qui impose de centrer "l'observation et l'analyse sur des sous-ensembles limités du système d'interaction homme/environnement", cèdent à l'"illusion d'un transfert possible des paradigmes scientifiques de l'écologie végétale ou animale", et à "un culte fétichiste des écosystèmes". Mais, une ouverture de la sociologie aux perspectives d'une "écologie humaine" ou "sociale" des modes de vie urbains "en vue d'une compréhension mieux assurée des modalités d'organisation des sociétés urbaines, en rapport avec les processus de structuration de l'espace urbain" lui paraît nécessaire.

2°/ Les articles qui traitent de l'histoire et des notions de l'écologie urbaine. Francis Beaucire, géographe, qui interviendra dans de nombreux colloques sur ce thème ultérieurement, fait le point sur les recherches engagées tandis que Bernard Barraqué élabore, à travers une petite histoire de la notion de milieu, une brève réflexion sur l'association nature/société .

3°/ Les articles de sciences sociales ou de techniciens urbains qui emploient certaines des notions de l'écologie. La lecture de ces textes met en évidence deux orientations : l'introduction de la problématique écologique dans l'élaboration de démarches d'analyse urbaine ¹ et dans une réflexion

¹ Pour la première orientation, Ignacy Sachs, économiste, réfléchit sur un autre développement urbain qui tient compte des limites écologiques mais aussi sociales : développement auto-centré, endogène, autodéveloppement. Dominique Drouot pense nécessaire d'intégrer l'évolution des technologies urbaines dans le cadre des transformations des écosystèmes urbains. L'écologie urbaine doit alors étudier "les conséquences des modes d'intervention des entreprises dont l'action porte

globale sur le développement urbain. S'inscrivant dans la première orientation, Christian Garnier, se situant à grande échelle, dénonce l'aménagement urbain comme pratique réductrice (esthétisante ou fonctionnaliste). Il écrit même que la pratique des urbanistes de transcrire la ville au travers des plans occulte de nombreux phénomènes urbains et limite la dimension naturelle en ville avec "la transcription de la végétation (...) aux seuls espaces verts, ou aux arbres". Il ajoute que "l'essentiel de ce qui, dans les formes urbaines, exprime ou permet des pratiques individuelles ou sociales (...) se trouve littéralement évacué de l'aménagement". Il préconise de prendre en compte "l'ensemble des phénomènes morphologiques" y compris naturels, jusque dans ses micro-formes, à l'échelle où ils font partie du paysage le plus quotidien et l'association aux recherches urbaines d'autres disciplines, que celles traditionnellement concernées. Enfin, il s'agit de relier l'analyse de la morphologie urbaine aux pratiques qui y sont attachées. Mais au delà, il s'agit de faire intervenir dans l'analyse de la morphologie urbaine les coûts environnementaux (pollution, forme urbaine propice au recyclage). L'intérêt de ce texte est de proposer une démarche d'analyse de la ville comme milieu, proche de celle de certains géographes, puisque l'auteur fait intervenir la dimension naturelle et sociale à travers une analyse de la morphologie urbaine. Mais, C. Garnier en tant qu'architecte, ne cherche pas à relier l'analyse de la morphologie urbaine à grande échelle à des phénomènes plus généraux qui ont contribué à sa production à plus petite échelle.

La dernière catégorie rassemble des textes de spécialistes de sciences naturelles ou de techniciens qui travaillent sur la relation entre les facteurs environnementaux et l'être humain.

précisément sur les réseaux urbains". Philippe Mirenowicz, co-rédacteur en chef de cette livraison, interroge, dans l'article suivant, l'architecte François Deslaugières sur les capacités de l'"architecture évolutive" à intégrer la "richesse et la diversité écologique". De manière plus pragmatique, Véronique Granger, responsable du suivi des observations du milieu pour l'Association internationale des entretiens écologiques (AIEC), plaide pour des observatoires des milieux territorialisés, au service des décideurs locaux. En ce qui concerne la seconde tendance, Josée de Félice-Katz, géographe, spécialiste du développement local, utilise la notion de diversité, propre à l'analyse éco-énergétique et à la théorie sur le fonctionnement et l'évolution des systèmes comportant des êtres vivants, pour analyser un territoire urbanisé.

La nature est saisie, alors, comme un objet d'investigation scientifique ¹. Parmi eux, on retient plus particulièrement deux botanistes, Paul Jovet et Bernadette Lizet, qui montrent que le milieu urbain n'est pas un milieu uniforme, mais un milieu naturel diversifié puisque "chaque pot où le citadin cultive un géranium est un endroit propice aux introductions involontaires, aux phénomènes d'adventice, de concurrence".

Nous retenons, de ce numéro de 1984 de *Métropolis*, la diversité des disciplines et domaines qui contribuent à la réflexion autour de l'écologie urbaine. Des démarches d'analyse de la ville intégrant les apports de l'écologie sont proposées, ainsi celle de C. Garnier, mais plus globalement les propos tenus apparaissent généraux et n'ont guère de caractère opératoire en termes d'analyse urbaine. Certains des auteurs de ces textes appliquent à l'étude urbaine les démarches d'analyse propres à leur discipline. Cette critique montre la difficulté théorique et méthodologique qu'il y a à saisir la ville, dans sa double dimension naturelle et sociale, comme un objet d'étude particulier alors que la notion d'écosystème urbain renvoie à la spécificité de la ville. Outre ce point, se détache essentiellement de la lecture de ces textes, la nécessité de renouveler, en se saisissant de la problématique écologique, l'approche du développement urbain et de l'aménagement urbain, en termes théoriques ou pratiques. Enfin, c'est avec l'émergence d'une écologie systémique appliquée à la ville que naît l'idée

¹ Claude Leroy (laboratoire d'éco-éthologie) discute le rapport entre comportement humain, et environnement ou écologie de l'homme. Gisèle Escourrou, géographe, parle de l'influence des modifications du milieu naturel, avec la construction urbaine, sur la santé de l'homme et sur le milieu naturel (climat). Jean-François Dejonghe (laboratoire de zoologie) analyse la présence de certaines espèces en milieu urbain, comme indicateur de sa qualité. Dominique Schilling, essaie de saisir l'influence des formes bâties et de l'urbanisme sur la consommation et les déperditions énergétiques. Il reconnaît que les faibles densités urbaines sont dispendieuses en matière énergétique quel que soit les efforts fait pour l'isolation. Jean Sanquer, agence de bassin Seine-Normandie, propose une réflexion consacrées aux techniques d'utilisation et de circulation de l'eau "élément naturel de l'écosystème" en milieu urbain .

que la crise de la relation au milieu urbain est liée à la rupture du lien entre le citadin et l'écosystème naturel.

§ 2 – *La nature, secteur des politiques de l'environnement*

Le numéro 1 de Métropolis, en 1984, s'est efforcé de montrer qu'une réflexion et des connaissances s'ébauchent au point de rencontre des sciences humaines et écologiques. Le numéro 2 ¹, en 1985, interroge les perspectives que les élus ou praticiens de l'urbanisme ont dans le domaine de l'écologie urbaine. Il montre la portée limitée de la réflexion théorique produite, notamment, par l'écologie urbaine dans les pratiques d'environnement. Comme l'explique, Huguette Bouchardeau, ministre de l'Environnement, sa valeur est reconnue en tant que démarche à plusieurs finalités : pratique et théorique avec des méthodes (analyse systémique, "désectorialisation" des thèmes, association des habitants, observation en temps réel). Elle peut apporter des principes méthodologiques aux pratiques expérimentales, qui elles-mêmes devraient apporter à l'écologie urbaine une matière, un banc d'essai pour des concepts, des méthodes et des outils tout en agissant sur le terrain de l'environnement urbain. Mais, pour H. Bouchardeau, l'écologie urbaine ne peut avoir un caractère opératoire. L'écologie scientifique ne peut pas servir de modèle à une écologie urbaine car elle analyse le milieu urbain en se référant à une vision standard excluant les représentations et pratiques des habitants (modèle idéal de l'écologie). Or, une des priorités du ministère est que la gestion de l'environnement soit élaborée avec la participation des habitants.

Comme l'expliquent C. Garnier et P. Mirenowicz, les pratiques d'environnement décrites dans ce numéro, consacré essentiellement à la France, sont celles qui visent au statut d'actions "intégrées",

¹ Numéro réalisé sous la direction de Christian GARNIER et Philippe MIRENOWICZ, Écologie urbaine II : des villes en action, *Métropolis* n°66 janv. 1985, pp. 10-87 (revue trimestrielle autour des thèmes de l'urbanisme, la planification régionale et l'environnement).

multidimensionnelles, avec un souci de cohérence. En effet, elles présentent toutes une pluralité de facettes et se développent à l'interface environnement-aménagement ou à l'interface environnement-gestion locale. Ces politiques d'environnement (méthodes et contenu) sont dépendantes des traditions ou des problèmes qui se posent dans la ville. Ainsi, Toulouse crée, dès 1971, des services pour l'environnement, particulièrement axés sur la pollution. Rennes a une gestion particulière des espaces verts qui composent une partie importante de sa surface ¹. Les articles concernant les expériences étrangères mettent en évidence l'importance des différences culturelles, mais aussi physiques, des pays en ce qui concerne les problèmes d'environnement ². La troisième catégorie d'articles porte sur l'intégration dans l'aménagement urbain de politiques d'environnement ³. Dans le Nord de la France, l'implantation des canaux dans un quartier, dans le cadre d'une opération d'urbanisme ambitieuse, a échoué : les modèles urbains et culturels de cette région n'intègrent pas l'idée de l'eau dans la ville, d'où une désaffection des habitants vis-à-vis de cet aménagement sophistiqué.

À la même époque, en 1983-1984, la revue *Correspondance municipale/Territoire*, revue mensuelle de l'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (ADELS), fait connaître les nouvelles responsabilités des collectivités territoriales et l'importance de

¹ Des villes sont orientées vers une prise en compte globale du "cadre de vie" : le conseil municipal de St Etienne du Rouvray qui conçoit ses espaces verts comme de véritables équipements ; l'atelier public d'urbanisme de Meylan où se joue un enjeu de participation des habitants. Tandis que Besançon signe en 1983 avec le ministère de l'Environnement un premier contrat autour de la protection de l'environnement, l'amélioration du cadre de vie, la participation de la population, la récupération et valorisation de déchets.

² Des climatologues établissent des plans de circulation de l'air avec verdure pour traiter la pollution à Stuttgart. Des aménageurs aux USA prennent en compte la nature existante avant de concevoir les plans d'aménagement d'une ville. En Angleterre, l'ouvrage de J. Davidson et A. Mac Ewen *Livable city* et de nombreux mouvements associatifs soutenus par le gouvernement, poussent à la création des "parcs" en ville. De nombreuses expériences d'introduction de "nature sauvage" (espèces végétales dans des terrains quasi-vagues) sont réalisés à Londres. En URSS, des spécialistes considèrent la ville comme une simple projection spatiale du développement économique, et situent le problème écologique sur l'interface entre infrastructure économique et environnement naturel.

³ Par exemple, 1/3 des Plans d'occupation des sols (POS), documents d'aménagement municipaux, intègrent en milieu urbain la problématique environnementale (voisinage, architecture, espaces verts ou arbres dans la ville) à la différence des POS sur l'ensemble du territoire.

l'environnement ¹ dans la gestion des villes qu'impliquent les lois de décentralisation. Les axes de l'action du ministère de l'Environnement sont réaffirmés dans le numéro "Ville et environnement" en novembre 1985 ²: "la nature en ville et un ensemble d'éléments physiques – ici défini comme une partie de l'environnement – et le modelage du paysage urbain, la lutte contre toutes les nuisances, la gestion économe de la ville, la formation des élus et des associations et enfin la participation de la population".

Les articles du second numéro de *Métropolis* et de la revue *Correspondance municipale* montrent que, bien que les communes se posent la question de la transversalité de l'environnement, la plupart des politiques de l'environnement sont sectorielles (eau, déchets, pollution, bruit). La nature en ville est un des secteurs de l'intervention d'une politique municipale. Les auteurs de ces textes n'utilisent pas le terme d'écologie urbaine et ne se réfèrent pas à l'analyse de système mais plus généralement à des politiques d'environnement. Il y a donc un fossé entre, d'une part, les réflexions théoriques tenues et les notions utilisées par les auteurs des textes du premier numéro de *Métropolis* et, d'autre part, les actions dont rendent compte les articles du second numéro de *Métropolis* et de *Correspondance Municipale*. Christian Garnier et Philippe Mirenowicz ³ tentent donc de relier l'écologie urbaine théorique avec les pratiques d'environnement telles

¹ "La commune et l'environnement" en juin 1984 ; dans ce numéro des articles introduisent des réflexions sur la nécessité de la gestion transversale de l'environnement ; "Ville et environnement" en novembre 1985. Deux dossiers "Écologie, les communes traitent de leur environnement" en 1990, et "Environnement et citoyenneté" en avril 1993 poursuivent la réflexion. Le premier présente la démarche de partenariat nécessaire pour mettre en place les Plans municipaux d'environnement lancés par le ministère de l'Environnement, le second mentionne les problèmes liés à l'intervention des habitants dans une politique d'environnement.

² Les liaisons entre environnement dégradé (bruit, pollution mais aussi espaces publics de qualité insuffisante) et banlieue sont abordées de manière vague (Ville et banlieue ; François Geindre), alors qu'émerge dans ces préoccupations ce que reprendra la délégation interministérielle à la Ville une décennie plus tard : une réflexion sur la liaison entre ségrégation urbaine et moindre qualité de l'environnement.

³ Ces deux auteurs continueront à animer le champ de recherche dans ce domaine. Ils élaboreront deux bibliographies sur l'écologie urbaine et les politiques d'environnement ; ils rédigeront un rapport très fouillé sur ces politiques d'Environnement pour le compte du ministère de l'Environnement (*Les politiques municipales d'environnement urbain : bilan et perspectives*. Paris, GERPA, 322 p.). Les auteurs ont réalisé une enquête auprès d'une cinquantaine de villes. Dans les années 93, ils contribueront au jury d'appel d'offres autour de l'écologie urbaine réalisé par les ministères de l'Équipement et de l'Environnement auprès des chercheurs.

qu'elles vont se déployer dans les politiques municipales à partir des années 80 en englobant l'ensemble des articles sous le titre d'écologie urbaine.

La préoccupation des communes pour l'environnement est donc renforcée dans le milieu des années 80. De nombreuses politiques locales d'environnement se sont mises en place, ou plutôt ont acquis de l'importance, de manière très diverse, tout particulièrement depuis les lois de décentralisation de 1982 et 1983. Mais, comme on le voit dans *Métropolis*, certaines villes n'ont pas attendu ces lois pour mettre en œuvre des actions ponctuelles contre des excès de nuisance ou pour améliorer le cadre de vie (Toulouse, Rennes...). En effet, aux élections de 1983, rares sont les villes importantes qui ne disposent pas soit d'un service technique, soit d'un adjoint à l'environnement, quel que soit l'intitulé exact donné à leurs attributions qui demeurent très variées. Mais depuis lors, le mouvement est accéléré. Les lois de décentralisation ont élargi les responsabilités communales et ont entraîné une plus grande diversité dans les services à apporter à la population. La gestion des communes est devenu une gestion partenariale avec les autorités déconcentrées de l'État, mais aussi avec les autres collectivités locales. Les communes passent contrat (Villes pilotes pour le bruit, ville économe...) à partir du milieu des années 80 avec le ministère de l'Environnement, en particulier, en ce qui concerne l'environnement.

D'un autre côté, de nombreuses agglomérations urbaines sont soumises à des tensions de plus en plus fortes : nuisances de la circulation, urbanisme défaillant... et cherchent à y répondre. Depuis 1989, la qualité de vie en ville est au cœur de la sensibilité citadine et les préoccupations de santé se font plus pressantes ¹. Les communes s'efforcent alors de faire face aux dégradations et d'accorder de l'attention à la qualité de vie en ville, au cadre de vie, au vécu quotidien des habitants et à l'image de marque de la commune.

Cet élargissement des compétences et cette prise de conscience donnent lieu à l'inscription d'une problématique environnementale dans les politiques municipales. Mais celle-ci est souvent peu importante et mal

¹ Cf. le travail de Michèle Eybalin, *op. cit.*, 1993

définie. Le rapport de Christian Garnier et de Philippe Mirenowicz montre que sous des appellations diverses (environnement urbain, cadre de vie, qualité de vie, conditions de vie en ville, parfois même d'écologie urbaine), les villes définissent des actions ponctuelles, voire des programmes multisectoriels qu'elles intitulent politiques d'environnement. Celles-ci ne se réfèrent que peu à l'écologie urbaine. L'environnement, c'est d'abord et dans un premier temps, la mise en œuvre d'actions sectorielles qui correspondent aussi à l'organisation des services municipaux : actions sur l'eau, les déchets, les espaces verts et les nuisances industrielles, l'air, l'énergie et le bruit (parfois), la protection de la nature (plus rarement). Ces politiques font souvent abstraction du "social" ou le réduisent, écrivent C. Garnier et P. Mirenowicz : *l'environnement, pour les politiques municipales, n'est pas suffisamment perçu comme un élément important de la vie sociale de la cité*¹. Ceci tient notamment :

- à un découpage par champ des services municipaux (voirie, espaces verts, assainissement, hygiène..) ;
- à des conceptions hygiénistes où la santé n'est qu'une question physiologique (de nombreux services d'environnement sont d'anciens services d'hygiène),
- à des visions historicistes qui ne s'intéressent qu'à la conservation d'éléments anciens et prestigieux du patrimoine culturel (cadre de vie) ;
- à des conceptions de la nature dans lesquelles l'être humain n'est pas inclus...

¹ Pourtant dans deux domaines, la végétation en ville, et l'eau dans la cité, des mutations s'amorcent qui relient les préoccupations sociales et écologiques à des préoccupations techniques. Des services espaces verts ou parcs et jardins ont vu leurs missions s'étendre, certains devenant des services de l'environnement ou intégrant des préoccupations écologiques. Rennes met en place un Schéma directeur de l'aménagement et de l'urbanisme vert, un plan paysage où sont reliés la campagne alentour à la ville par des grandes coulées vertes, faisant usage, de liaisons, d'espaces verts, de construction. C'est de l'urbanisme végétal. Le vert, c'est la nature en ville. C'est pourquoi ces politiques isolées et pour l'instant innovatrices veulent "renaturer la ville" ou s'occuper de la nature en ville. Il est vrai que l'art des jardins ou la plantation d'arbres ont longtemps été considérés comme une introduction de la nature en ville et... une mesure d'hygiène car une nature propre et maîtrisée peut constituer une mesure de salubrité publique.

Dans la plupart des cas, c'est une pensée limitée de la nature en ville qui est prise en compte par les municipalités. La question de la nature en ville est liée à celle de l'amélioration des espaces verts ou du cadre de vie, dont elle fait partie. La nature est là décomposée en éléments physiques.

L'environnement constitue parfois une approche du "cadre de vie" , à l'interface entre les politiques urbaines, l'environnement et des aspects socio-culturels. D'un côté, c'est la protection du patrimoine bâti, de l'autre, c'est la promotion de la qualité architecturale, des aspects esthétiques du cadre bâti, de tout ce qui peut rendre "la vie plus agréable" (rues et espaces piétons, pistes cyclables, liaison avec les bois, crèches, locaux pour les associations...), des "aménités urbaines", terme que l'on retrouve à Angers. Cette approche de proximité renforce la légitimité de l'intervention des municipalités dans les actions d'environnement.

L'environnement est intégré dans les actions de développement local : *"l'amélioration de la qualité de l'environnement dans les villes est donc de plus en plus ressentie comme une condition de leur régénération économique" (ex. : St Etienne du Rouvray). Il semble que "l'environnement urbain sera un thème de plus en plus porteur pour l'image de marque d'une ville". Les communes travaillent leur image de "ville verte", de "ville nature", "ville où il fait bon vivre". La place accordée à la nature contribue à qualifier la commune, auprès des entreprises, des investisseurs et des particuliers. La présence de la nature constitue alors un argument de vente.*

6 – Réintroduction de l'idée de nature dans la ville

Dans les années toutes récentes, en particulier depuis 1991, on assiste à la réapparition et à la diffusion de la notion d'écologie urbaine dans le champ scientifique, dans le domaine politique et dans celui de la pratique. Ce retour semble être la conséquence de la convergence de plusieurs orientations. Du côté scientifique comme du côté politique, s'affirme dans

les ouvrages, les articles et les politiques, un discours sur la crise urbaine qui réclame de renouveler le débat théorique et les recherches sur la ville, tout particulièrement en ce qui concerne l'aménagement urbain¹. Par ailleurs, aussi bien les enquêtes auprès des habitants, que la mise en place de "services environnement" dans les communes, montrent une plus grande attention à la problématique environnementale en milieu urbain. C. Garnier écrit : "Du côté des politiques, et singulièrement des élus locaux et de leurs services techniques, la diffusion du discours sur l'écologie urbaine a été marquée par un effet d'amplification considérable. Sous la pression associative, puissamment relayée par les bulletins de vote imprimés en vert, quantité de maires et d'adjoints se sont convertis, avec plus ou moins de zèle, d'abord à l'écologie et plus récemment à l'écologie urbaine". Ce mouvement, quasi-général en Europe, était, en France, déjà amorcé lors des élections municipales de 1983 puis de 1989 et a connu un véritable bond en avant avec les dernières élections de 1992, qui s'est traduit par de multiples programmes en faveur du "cadre de vie"². Mais, les initiatives des pouvoirs publics à l'échelon central – en France, les ministères de l'Équipement et de l'Environnement – à partir des années 1983-84, voire à l'échelon international, ont également eu un rôle important dans cette propagation de l'écologie urbaine. Nous étudions cette diffusion de l'écologie urbaine, dans la dernière décennie, en analysant des documents et colloques dans le cadre des institutions qui en sont la source. Confrontés à la multiplication de ces colloques et de ces documents, il s'agit de voir de quelle manière la réintroduction de l'idée de nature dans la ville met en jeu des disciplines et des milieux professionnels très divers dont les logiques propres impliquent des analyses du rapport nature/ville. Nous examinerons tout d'abord les colloques qui s'inscrivent dans le cadre de la recherche scientifique, dans la mesure où nous cherchons à connaître, aujourd'hui, les démarches d'analyse

¹ Philippe Mirenowicz, *Symposium Écologie urbaine. Bilan et perspectives pour la ville de demain*, colloque de Metz, 1994, pense que "l'écologie urbaine peut être un mythe fécond pour une pensée urbaine privée de théorie". La réflexion écologique peut améliorer la "qualité de pensée sur l'urbain". Malgré tout la mise en œuvre est dure (manque de motivation des élus, environnement-gadget...).

² Christian Garnier, "Écologie urbaine ou environnement urbain ?", *Métropolis* n°100, 1994, pp. 52-61

scientifique du rapport ville/nature (§ 1). Nous mettrons en évidence, ensuite, la diffusion institutionnelle de l'écologie urbaine en France (§ 2), l'élaboration d'un discours écologique sur la ville au niveau de l'Europe (§ 3), pour aborder finalement la diffusion de l'écologie urbaine dans les discours qui accompagnent les pratiques locales de l'urbanisme (§ 4).

§ 1 – Multiplicité des démarches d'analyse

Le colloque de Mions, première manifestation scientifique de l'évolution des mentalités dans ce domaine, marque, en septembre 1991, le retour de la recherche sur le sujet de l'écologie urbaine. Organisé par le directeur de l'Institut d'analyse des systèmes biologiques et socio-économiques de l'université de Lyon I, Jean-Marie Legay, pour qui l'écologie urbaine est une écologie des systèmes complexes qui relève d'approches pluridisciplinaires, il avait tout d'abord comme objectif de faire le point sur des recherches en cours. Mais, comme le précise Alain Ruellan, directeur du Programme environnement du CNRS, il correspond également à la nécessité de répondre à une demande publique de plus en plus forte en matière de qualité du milieu de vie. Dans ce cadre, il s'agit de développer les recherches en écologie urbaine, afin "d'assurer aux citoyens la santé à laquelle ils ont le droit et qui ne fera plus, de la ville, une source de pollution régionale". Tandis que Dominique Bidou, délégué à la qualité de la vie au ministère de l'Environnement en 1991, vise par l'usage de ce terme d'écologie urbaine, la connaissance de la complexité des milieux et la mise en relation des politiques sectorielles. Mais, au delà de cette connaissance qui relèverait de la science, l'écologie urbaine, comme pratique, doit intégrer les habitants.

Ce colloque a rassemblé 80 chercheurs de disciplines de sciences exactes, de sciences de la vie, de sciences sociales ¹ et des personnes des différentes

¹ Mathématique, informatique, biologie, écologie, pédologie, sociologie, économie, géographie, agronomie, médecine santé, architecture, génie urbain, droit, éducation ainsi que les principales institutions concernées : universités, CNRS, ORSTOM, INRA, Muséum, grandes écoles, ministère de l'Environnement...

institutions. Ce rassemblement montre le caractère pluridisciplinaire des activités dans le domaine de l'écologie urbaine et explique le caractère hétérogène des interventions. En ce qui concerne l'usage du terme écologie urbaine pour l'intitulé de ce colloque, il ne semble pas avoir suscité de questions particulières du côté des sciences sociales, ni finalement pour l'essentiel des intervenants de ce colloque. À tel point qu'il apparaît que la plupart des recherches présentées ne sont liées à la problématique écologique que de manière très lointaine ¹. Le seul point commun qu'entretiennent toutes ces recherches est qu'elles travaillent sur le lien entre espaces et sociétés.

Parmi les recherches loin de la problématique écologique, on note celles qui s'inscrivent soit dans une problématique disciplinaire propre à la géographie (certains chercheurs décrivent dans des monographies géographiques les liens entre structures sociales et structures spatiales en Afrique) ou à la sociologie (analyse de la politique écologique "Les verts dans les conseils municipaux") ou même à d'autres disciplines.

Pourtant, certaines des interventions au colloque s'inscrivent plus directement dans la question du contenu de l'écologie urbaine en essayant de réfléchir à l'apport de leurs disciplines ou encore en s'inscrivant directement dans la tradition écologique de l'étude des liens entre un organisme et son milieu ². Dans la même tendance, deux recherches abordent la question de la santé, et même de la santé mentale ("Le suicide en milieu urbain") en l'articulant au lieu de résidence ou en comparant milieu urbain et milieu rural ("Lieu de résidence et santé : comment interpréter les différences urbain-rural en matière de mortalité ?"). Ces recherches traitent de la nature physique de l'homme et s'inscrivent dans la continuité de l'hygiénisme. La dernière orientation qui interroge plus

¹ Francis Beaucire, *Enquête sur la notion et les pratiques de l'écologie urbaine*, Paris, 1985

² Deux équipes d'écologues s'expriment autour de populations animales en milieu urbain.

1° "Vertébrés des villes, vertébrés des champs : intérêt d'une écologie des populations urbaines" ; Dominique Pontier et Nigel Gilles Yoccoz montrent l'intérêt pour l'écologie mais aussi pour l'aménagement urbain, de l'étude de l'adaptation d'espèces au milieu urbain et des modifications observées chez de nombreuses espèces urbaines. 2° Colette Rivault, "Invasion des milieux urbains par les blattes : exemple de la ville de Rennes". Cf. également notre propre recherche sur les blattes, dans la troisième partie.

étroitement la notion d'écologie urbaine est celle qui, à partir des notions écologiques, ainsi la notion d'écosystème urbain, ¹ élabore une analyse du fonctionnement urbain pour en tirer des principes de gestion écologique du territoire urbain.

Les autres interventions traitent, de manière générale, de la gestion de l'espace urbain : ainsi, les recherches sur les risques naturels ou liés à la pollution ou encore sur la place du milieu naturel dans les documents d'aménagements ("Le cadastre vert : un outil pour l'écologie en milieu urbain" et "La prise en compte des ZNIEFF dans les documents d'urbanisme et les grands aménagements"). Ces dernières catégories de travaux et d'autres encore ("La formation en génie urbain : un nouveau besoin pour les métiers de la ville") ne relèvent pas directement d'une étude écologique bien qu'ils soient motivés par la demande publique en matière écologique.

Plusieurs faits expliquent le rassemblement de ces interventions autour de l'écologie urbaine : une attention renouvelée pour une approche complexe du milieu urbain, l'attention que porte la sociologie à l'écologie politique, l'intérêt croissant pour ce qui concerne la sensibilité publique en matière d'écologie (en particulier la préservation de la nature), enfin s'inscrivant toujours dans le champ de l'écologie politique, mais aussi dans la question des seuils de tolérance entre systèmes sociaux et systèmes naturels, un attrait pour la gestion des risques.

Seule l'intervention de Jean-Claude Levy porte directement sur la notion de nature ². Pour cet auteur, la crise de la ville est indissociable de la crise du rapport ville/nature, dans sa dimension matérielle et mesurable mais aussi symbolique. La maîtrise de cette crise nécessite une redéfinition

¹ Cf. Raymond Delavigne pour qui la notion d'écosystème urbain est un moyen pour analyser le cadre physique et biophysique de l'espace urbain et l'ensemble des relations du territoire urbain avec le territoire environnant afin de mieux gérer l'environnement. *Actes du colloque national d'écologie urbaine*, 27 et 28 septembre 1991, Mions Rhône, 1991, pp. 71-76

² Jean-Claude Levy, "La ville dans la nature : quelles recherches sur l'environnement urbain ?", *Actes du colloque national d'écologie urbaine*, Mions (Rhône) 27-28 septembre 1991, Lyon, 1992, pp. 220-225

des méthodes et concepts employés dans l'analyse urbaine mais aussi des techniques utilisées par le génie urbain ¹.

Il ressort de cette brève analyse la difficulté qu'il y a à cerner le contenu de l'écologie urbaine et à déterminer ce qui en serait l'objet propre ou le champ de recherches. L'usage de ce terme, dans les interventions d'ouverture, se réfère explicitement à des questions de santé publique et de qualité de vie et par conséquent, à une intervention publique non plus sectorielle mais complexe. D'ailleurs, les interventions publiques donnent de plus en plus de place aux questions d'écologie urbaine et vont, dans une certaine mesure, assurer la diffusion de la pensée écologique dans les institutions françaises.

§ 2 – Diffusion institutionnelle de la notion d'écologie urbaine en France

Il est intéressant de noter que les pouvoirs publics ont, en France, un rôle important dans la diffusion de l'écologie urbaine. En effet, les ministères de l'Environnement et de l'Équipement ont favorisé le développement de l'écologie urbaine sur le plan politique comme sur le plan de la recherche.

Le ministère de l'Environnement a mis en place, dès les années 1982, les outils d'une politique de l'environnement qui ont pour vocation de permettre de dépasser les cadres sectoriels des politiques au profit d'une vision globale de l'action environnementale. Les protocoles d'environnement urbain, lancés entre 1983 et 1984, signés avec quelques villes (Bourges, Besançon, Rezé), sont le fruit d'une démarche expérimentale. Le ministère apportait une aide méthodologique et financière aux communes. Des réflexions et des actions étaient lancées sur quatre thèmes : la nature en ville et le paysage urbain, la lutte contre les nuisances, la gestion économe de la ville, la formation des élus et des

¹ Par ailleurs, un autre intervenant, Jacques Barou élabore son intervention à partir du postulat de la crise urbaine. L'auteur met en évidence l'importance de l'élément naturel ou campagnard ("massifs de fleurs, bouquets d'arbres, mais aussi jeu de boules") dans la composition du paysage urbain désirée par les habitants pour résoudre la crise de leur quartier d'habitat social. Il y a donc un rapport entre une crise du paysage urbain et une crise des quartiers d'habitat social.

associations et la participation de la population. Parallèlement, des politiques contractuelles étaient menées avec participation financière de l'État : "villes pilotes contre le bruit", "villes économes sur la valorisation des déchets et la production d'énergie".

Ces expériences ont incité le ministère à poursuivre son action. À partir de 1990, le ministère met en place les plans municipaux d'environnement (PME) et le plan départemental d'environnement puis à partir de 1993, les *Chartes pour l'environnement. Écologie urbaine et rurale. Qualité de la vie - Territoires*. Ces chartes sont définies par une circulaire du 3/01/1993. La charte est un "document contractuel par lequel une collectivité s'engage avec le ministère de l'Environnement, à l'amélioration de l'environnement et de la qualité de vie sur son territoire". Nous pensons que le changement de terminologie témoigne de la prise en compte de l'écologie et de notions qui lui sont liées (système, coûts écologiques, développement durable, solidarité écologique...) dans les principes même des chartes. La lettre adressée par le ministre de l'Environnement aux préfets de région montre bien cette évolution : il est dit que les chartes doivent favoriser "l'émergence d'une écocitoyenneté" ou que "gérer l'environnement, c'est aussi viser au maintien de la diversité écologique nécessaire à l'harmonie et à la réconciliation de l'homme avec son environnement naturel". Les chartes ¹ répondent aux objectifs définis par le ministère de l'Environnement et s'appuient sur trois principes :

- la solidarité écologique (les citoyens habitent un territoire résultant de multiples liens, réseaux, connections qu'entretiennent les êtres vivants entre eux et qui les relient à leur milieu et à leur histoire),
- la lutte contre les inégalité sociales en proposant à chacun un environnement de qualité,
- la transparence des choix publics.

¹ *Chartes pour l'environnement. Écologie urbaine et rurale. Qualité de la vie - Territoires. Livret de présentation*. octobre 1992. Ce livret présente la démarche globale et les finalités d'une gestion environnementale des territoires, la procédure d'agrément et de suivi, et les domaines prioritaires sous forme de fiches.

Les domaines prioritaires retenus sont les paysage et espaces naturels, l'éducation et la formation, les transports, l'environnement et les activités économiques, le bruit, les risques, la qualité de l'air, la planification de l'espace, l'espace rural et l'environnement, l'organisation de la collectivité, l'emploi et le développement local.

Mais les aides financières sont plus particulièrement attribuées aux actions relevant de cinq domaines transversaux : la protection et la mise en valeur des paysage naturels et bâtis, l'éducation et la formation, l'évaluation environnementale des politiques menées par la collectivité et la transparence des prises de décision, l'optimisation de la mobilité, le développement économique et la création d'emplois.

Le domaine "Paysages et espaces naturels" contient quatre secteurs. Ils sont définis de manière sectorielle et correspondant parfois aux domaines classiques de la gestion de l'environnement (risques, bruit, qualité de l'air, eau, assainissement, déchets). Se greffent sur ces domaines des préoccupations économiques, d'éducation, de formation, de planification.

Une de ces fiches concerne la nature en ville. Les autres sont centrées sur la protection des espaces sensibles ou des paysages remarquables. La fiche la nature en ville définit des priorités. Ce sont :

- favoriser les liens entre le citadin et la nature en ville et hors ville,
- maintenir la diversité des espaces naturels et des espèces,
- protéger les secteurs naturels et les biotopes remarquables.

On peut voir apparaître deux grands axes : un axe de protection de l'existant et de sensibilisation autour de cet existant naturel, un axe de mise en valeur de certaines activités liées à la nature en ville (jardins familiaux, activités autour de parcs botaniques et zoologiques et même intégration des animaux domestiques). Il y a donc d'un côté une "nature classique" préexistante à toute activité humaine, de l'autre une "nature" qui compose avec la ville et les activités humaines.

Du côté de la recherche au ministère de l'Environnement, les rapports consacrés au thème de l'écologie urbaine sont peu nombreux et en traitent essentiellement à travers l'étude des politiques locales de l'environnement et de leur analyse ¹. Un travail de P. Mirenowicz et de C. Garnier illustre cette approche : les auteurs analysent toutes les actions que les municipalités désignent par le terme environnement. Par ailleurs, le service de recherche du ministère (SRAE, ex. SRETIE) a abordé l'écologie urbaine avec un bulletin d'information et un programme de recherches.

Le bulletin d'information du service de la recherche (REED), dirigé par Jean-Claude Levy ², a consacré de nombreux articles, notamment depuis 1989, à cette question. En 1991, un numéro spécial a été consacré à "La ville et l'environnement". Si le premier article traite de l'écologie urbaine comme une discipline qui a pour objet la connaissance du système urbain dans un objectif d'améliorer la qualité de vie en ville, les autres, dont les auteurs sont des géographes (Augustin Berque, Robert Ferras et Jean-Pierre Volle), abordent la question du rapport homme/ville/nature à travers leurs propres recherches (Cf. "la notion de médiance" d'Augustin Berque). C'est également ce thème qu'avait abordé Jean-Claude Levy lors du colloque de Mions, et qu'il traite à nouveau dans ce dossier : interroger la ville comme une des sources des représentations de la nature (mais non exclusive d'autres sources comme les catégories professionnelles ou religieuses). Cet auteur va poursuivre la réflexion, engagée dans une autre direction, dans REED, en 1993, dans un article intitulé "Ville, environnement et aménagement territorial", qui rejoint cependant la première en ce qu'elles considèrent toutes deux que la ville est devenue un système autonome. En effet, la fragilité de la planification environnementale met en cause l'urbanisme et l'aménagement du territoire, qui ont effacé le social dans la production de l'espace urbain. À l'échelle de la planète, le système urbain devenu bien de

¹ Michèle Eybalin, *op. cit.*, 1994

² Jean-Claude Levy (SRETIE) a donc un rôle dans la réémergence de l'écologie urbaine en France. En effet, outre ses fonctions de chargé de mission au ministère de l'Environnement à cette époque, il intervient dans de nombreux colloques. Il a un usage particulier de la notion de nature dans ce domaine de l'écologie urbaine qui lui redonne un poids général et non plus lié à des éléments naturels particulier (eau, air, herbe...). Il est dans ce domaine le seul à user ainsi semble-t-il de cette notion.

production et facteur de production, dans la matérialité même des enjeux qui l'animent (eau, déchets, transports...) et en tant que niveau supérieur de l'organisation sociale, tend aujourd'hui à fonctionner délibérément de manière univoque pour la reproduction du capital hors de toute considération sociale.

Un programme de recherche consacré à l'écologie urbaine est lancé conjointement avec le ministère de l'Équipement et va se concrétiser par l'élaboration d'un appel d'offres commun au ministère de l'Environnement et de l'Équipement : *La ville au risque de l'écologie : question à l'environnement urbain*.

En effet, parallèlement, le ministère de l'Équipement à travers ses services (Plan Construction Architecture, Plan urbain, Délégation à la recherche et l'innovation, Bureau de la recherche architecturale, Villes et territoires plus récemment) et sa revue bimestrielle *Diagonal* mène des actions incitatives à la recherche et aux transformations des pratiques. Le secrétariat permanent du Plan urbain travaille depuis longtemps sur la ville et sur les facteurs environnementaux du fonctionnement urbain à travers des programmes sur l'eau dans la ville, les phénomènes sonores, mais également les espaces publics... Le numéro de sa revue *Les annales de la recherche urbaine* en 1991 porte sur les "Écologies allemandes" et rassemble des réflexions sur les liens entre habitat et écologie d'un point de vue technique mais aussi du point de vue des représentations et des pratiques.

Il lance, en 1992, conjointement avec le SRETIE au ministère de l'Environnement, l'appel d'offres *La ville au risque de l'écologie : questions à l'environnement urbain* dans le cadre du programme écologie urbaine qui s'adresse aussi bien aux chercheurs en sciences sociales qu'aux écologues et veut permettre de réexaminer les "conditions de pertinence des concepts, des méthodes de l'écologie si on les applique aux faits urbains".

Cet appel d'offres s'inscrit donc dans une recherche très large. Il souhaite que l'on clarifie "l'interpellation qui est fait au phénomène urbain par la sensibilité à l'environnement". Il s'agit donc de s'interroger sur la qualité du milieu urbain comme milieu de vie, mais aussi sur les coûts

environnementaux de la ville (pollution, déchets...), et donc sur le ou les modèles urbains ; sur les réseaux urbains et la diffusion par ces réseaux de normes de vie qui mettent à mal des identités locales (donc liées au lieu) ; sur les relations entre le monde rural et le monde urbain. Enfin, il paraît nécessaire aux auteurs de l'appel d'offres de prendre en compte "le développement actuel de la sensibilité écologique" différente de l'écologie scientifique.

L'analyse de contenu du texte de l'appel d'offres nous permet de mettre en évidence la manière dont est pensée la nature, aujourd'hui, dans le cadre de l'écologie urbaine, du point de vue institutionnel. En effet, cet appel d'offres, centré sur les notions d'écologie et de requalification écologique, utilise peu le terme nature (six fois en 20 pages). La nature avec N renvoie à "une permanence cyclique et rassurante, à une "bonne nature" par opposition à la "ville mauvaise", à une nature perdue dont les citadins ont la nostalgie qui se concrétiserait dans un jardin, dans ce que les auteurs de l'appel d'offres appellent "une nature domestiquée". C'est enfin un milieu : "dans les villes comme dans la nature, la diversité écologique est menacée". La nature est positive et est ontologiquement différente de la ville. Mais d'une manière générale, il est surprenant de constater que l'emploi de ce terme est peu approfondi bien que les auteurs de l'appel d'offres écrivent que "nos rapports à la nature sont au centre des préoccupations écologiques". Les vingt propositions de recherches retenues (cent ont été reçues) n'interrogent que peu le rapport ville/nature. Ces réponses se divisent en trois groupes.

Le premier groupe comprend des recherches à finalité théorique. Elles ont pour objet de construire la discipline écologie urbaine :

de manière épistémologique :

- en confrontant géographie, écologie et urbanisme et le faible nombre de recherches scientifiques intégrant une approche sociale et naturaliste ;
 - en réexaminant les concepts de l'écologie et leur transférabilité ;
- Philippe Mirenowicz, co-rédacteur des deux livraisons de

Métropolis et du rapport sur les politiques municipales pour le SRETIE, est à la recherche de nouveaux paradigmes en écologie urbaine ;

- en confrontant subjectivité des habitants, et définition objective du site à la recherche d'"un milieu urbain digne de ce nom";

de manière pragmatique :

- en étudiant les enjeux éthiques et politiques de l'écologie urbaine ; car la ville exacerbe la contradiction entre gestion idéale de l'environnement et politiques urbaines ;
- en étudiant l'expertise des pays européens en matière d'éco-urbanité atteinte à partir des traditions culturelles et techniques propres à chaque pays étudié ;
- en analysant l'importance des logiques politique écologique et gestionnaire dans la production urbaine.

Le second groupe rassemble des évaluations et des interrogations posées au milieu urbain en tant que milieu ayant une matérialité physique :

- santé et perception du cadre de vie ;
- environnement urbain, mobilité et univers relationnel.

Le troisième groupe est constitué, selon les rapporteurs, par les réponses qui concernent la nature en ville. Ces réponses sont classées comme se référant à la nature en ville parce qu'elles font appel à la discipline naturaliste, l'écologie, ou parce qu'elles interrogent les rapports à la nature dans leurs multiples dimensions : culturelles, sociales et urbaines. Ce troisième groupe comprend essentiellement :

- une recherche sur les rapports des immigrés à la nature : "Ville, environnement et intégration sociale",
- une recherche sur les jardins ouvriers "C'est écologique, comme ils disent. Jardins ouvriers, espace de résistance à un environnement en crise" ;

- une recherche interdisciplinaire sur "les blattes en milieu urbain", notre travail de recherche sur la relation homme/blatte s'inscrit dans le cadre de cet appel d'offres ;
- une étude sur les étourneaux : "De nouveaux oiseaux dans la ville ? Colonisation des zones urbaines par les étourneaux (évolution récente des dortoirs et impact)".

Deux types de recherches sont rassemblés : les uns relèvent des sciences de la nature, les autres interrogent ce rapport à la nature.

On voit à travers cette analyse à quel point l'écologie urbaine en 1993 est toujours mal définie. Les propositions de recherche retenues visent aussi bien à théoriser les rapports sociétés/nature, qu'une approche globale du milieu urbain, mais aussi correspondent à des approches sectorielles de l'environnement.

Cet appel d'offres est prolongé pour l'année 1994 par un nouvel appel sur le thème *La ville, la densité, la nature*. Il porte sur la densité en relation avec la place et le rôle de la nature en milieu urbain : "Le présent appel à propositions de recherches vise une analyse des villes comme milieu de vie. (...) Il ne remet pas en cause fondamentalement l'approche traditionnelle de la densité urbaine, tout en affirmant la nécessité de clarifier son utilisation ou de faire évoluer ses modalités de mesure et d'évaluation à partir du vécu et des pratiques. Enfin compte-tenu de la place centrale de la nature dans l'écologie scientifique comme dans la sensibilité écologique, compte-tenu également des interrogations toujours actuelles sur les morphologies urbaines, nous avons choisi de lier l'analyse au plan des densités à celle des places et rôles de la nature en milieu urbain". Il s'agit toujours dans la continuité du précédent appel d'offres "de clarifier les interpellations faites au milieu urbain par la sensibilité écologique croissante des citoyens" ; "de préciser la nature et les conditions des contributions que peut ou pourrait apporter l'écologie scientifique à l'analyse de milieu urbain et susciter ces contributions".

L'analyse de la tension entre la densité urbaine et la place de la nature en milieu urbain opposent deux points de vue : le premier considère qu'une densité importante ménage les écosystèmes périphériques, le second qu'une densité peu importante ménage de l'espace pour "la nature" en milieu urbain et fait sortir l'espace urbain de l'opposition ville-campagne. "Les rapports de la nature et de la ville se retrouvent donc aujourd'hui au centre d'un débat sur l'étalement urbain, la congestion des centres et la désertification rurale".

Le terme nature est très présent dans ce texte court, à la différence de l'appel d'offres précédent. Il apparaît dans la problématique qui concerne les places et rôles de la nature dans le vécu de la densité ; dans l'hypothèse concernant les liens de la densité avec une crise des rapports à la nature. Il apparaît encore dans l'évocation de la tension entre la place de la nature et la densité urbaine et dans les besoins de nature des citadins en milieu urbain. Nous pensons que l'importance de la nature dans ce texte est liée à la problématique de l'appel d'offres : la question de la densité est importante pour l'urbanisme et l'architecture, disciplines de la ville. Or, même si les textes classiques de l'urbanisme n'abordent pas frontalement le rapport à la nature, comme nous l'avons vu dans la première partie, ils se réfèrent de manière fréquente au rapport nature/ville. On peut penser également que la crise du rapport nature/ville renvoie plus précisément, dans les représentations, aux rapports entre morphologie urbaine, telle qu'elle est produite par l'architecture et l'urbanisme à caractère opératoire, et les représentations citadines de la nature. Les 12 propositions de recherches retenues confirment cette interprétation ¹:

- trois projets ont pour objectif d'apporter des éclairages sur la perception, le vécu de la densité et la présence de la nature ; ce sont des projets de sociologie ou psychologie ; dans les deux premiers la

¹ *Programme écologie urbaine, Résultats de l'appel d'offres de recherches, La ville, la densité, la nature*, ministère de l'Environnement, service de la recherche, sous-direction de l'aménagement et des paysages (Jean-Claude Levy), ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme, secrétariat permanent du Plan urbain (Bernard Duhem), juillet 1994, 29 p. Le jury était composé en partie de personnalités présentes depuis 1985 dans le domaine de l'écologie urbaine soit Jean-Marie Legay, Jean-Claude Delavigne, Christian Garnier.

nature remplit un besoin d'espace intime et apaise les tensions vécues dans l'espace urbain ; elle est à priori bénéfique ;

- trois projets ont pour objectif de préciser l'impact des morphologies urbaines sur des systèmes naturels (animaux, végétaux et climatiques) présents dans la ville ; ces recherches visent à proposer des aménagements qui permettent aux divers systèmes de cohabiter au mieux dans l'espace urbain ;
- quatre projets ont pour objet l'analyse des stratégies d'acteurs publics ou privés ;
- pour les trois autres projets, le travail est de nature méthodologique ; il s'agit de contribuer à élaborer des méthodes d'appréciation ou de gestion des équilibres entre le bâti et la nature en milieu urbain.

Le terme nature, très présent dans les intitulés de recherche, est :

- un a priori dans les trois premiers projets (ici, il s'agit d'évaluer son rôle bénéfique dans les situations urbaines vécues) ;
- un système spécifique qui entre en contact avec le fait urbain (le deuxième groupe de projets) ;
- un moyen d'évaluer les politiques d'aménagement ; ici encore "l'État est au fond de la forêt" comme le dit Bernard Kalaora ¹ (le troisième groupe de projets) ;
- un moyen d'évaluer la valeur de la densité entre densité objective et densité perçue.

Les projets présentés sont encore une fois très divers. Il n'y a plus de travaux théoriques sur l'écologie urbaine, à la différence du premier appel d'offres du programme écologie urbaine. On retrouve des projets conçus par

¹ Cf. "Le sociologue et l'environnement", Paris, Dunod, *NSS*, vol. 1, n°4, 1993, pp. 309-316

des équipes de sciences biologiques sur les systèmes naturels. Aucun projet n'aborde directement la question de la nature dans la ville.

Par ailleurs, en 1992, le ministère de l'Équipement et du Logement lance *Les rendez vous de l'Arche pour l'écologie urbaine* dans le but notamment, dit Marie-Noëlle Lienemann, alors ministre chargée du Logement et du Cadre de vie, qui préside ces quatre rencontres, de "promouvoir et de diffuser une culture de l'écologie urbaine" dans les politiques publiques. Pour le ministre de l'époque, il s'agit d'inventer "une urbanité soucieuse d'un développement solidaire et durable" dont "la perpétuation de la vie sur notre planète dépend". La première de ces rencontres, qui s'est déroulée le 27 octobre 1992 ¹, révèle une attente très forte en matière de définition des termes usités, environnement et écologie urbaine, à laquelle les intervenants très divers (élus, chercheurs, praticiens) n'apportent pas de réponse. Apparaît un semblant de consensus pour distinguer trois catégories : l'écologisme en tant qu'idéal (démocratisation de la prise de décision en matière de projet urbain), écologie comme science, et écologie urbaine comme pratique dans la gestion urbaine. L'environnement n'est qu'un champ d'études et non pas un concept scientifique. Il y a également consensus autour de la ville comme système, mais désaccord sur le transfert de concepts à partir de l'écologie. On s'oriente alors vers la notion de "démarche" : l'écologie urbaine serait davantage l'application d'un certain nombre de démarches élaborées dans le sens de l'écologie. Par ailleurs, les interrogations sont constantes sur les échelles pertinentes pour l'étude des phénomènes relevant de l'écologie urbaine ou de l'environnement ; ou encore relatives à l'échelle des pouvoirs et des compétences imbriquées dans la prise en compte politique de l'environnement. Les enjeux sont donc à la fois scientifiques et politiques. La deuxième rencontre révèle une approche technique de l'habitat urbain et de la gestion des flux, énergétiques, de déchets et d'eau, mais aussi de flux

¹ "Les rendez-vous de l'Arche pour l'écologie urbaine", Paris-la-Défense, METT, STU, décembre 1993, 115 p., sous la présidence de Marie-Noëlle LIENEMANN, ministre déléguée chargée du logement et du cadre de vie. *Compte rendu de la séance du 10 nov. 1992 : Flux, systèmes techniques et développement durable. Compte rendu de la séance du 26 novembre 1992 : espace urbain et temps du citoyen. Compte rendu de la séance du 27 janvier 1993 : Écologie et démocratie. Écologie et construction.*

de marchandises. La nécessité de la régulation des flux est abordée sous trois formes :

- sous sa forme technique ; régulation des problèmes d'environnement par des dispositifs techniques à l'aide d'expertises scientifiques ; le risque est alors la confiscation du problème écologique par les experts ;
- sous sa forme économique ; comment intégrer les coûts environnementaux ; doit-on laisser jouer le mode de régulation économique libéral ? Le risque est alors un renforcement de la ségrégation socio-urbaine car l'accès à un environnement de qualité ne serait pas le même pour tout le monde ;
- sous sa forme sociale où des acteurs très divers (marchand, politique et citoyen) sont conçus comme facteurs de la régulation écologique et non seulement comme destinataires. Ces acteurs-citoyens doivent adhérer à la régulation écologique du fonctionnement urbain faute de quoi celle-ci serait vouée à l'échec. Il s'agit là de modifier des modes de vie ¹.

La troisième rencontre *Espace urbain et temps du citadin* donne l'occasion à des intervenants de s'affronter sur le sens politique de l'écologie urbaine. Si pour un intervenant, la ville est comme un organisme vivant ², dont l'évolution est régie par des mécanismes d'autorégulation sur lesquels le planificateur ne saurait exercer que des correctifs à la marge, il n'en est pas de même pour un autre qui traite de la nécessité de prendre en compte les valeurs écologiques dans la planification de l'espace urbain (le schéma directeur de l'Ile-de-France)³. Car l'écologie urbaine ⁴ est une notion qui

¹ Cf. Mary Douglas, "À quelles conditions un ascétisme environnementaliste peut-il réussir ?", *La nature en politique ou l'enjeu philosophique de l'écologie*, L'Harmattan, 1993, pp. 96-118. L'auteur prend pour exemple d'un rapport à l'environnement qui impliquerait un renoncement (aux voitures, ...) celui de l'ascétisme hindou qui a modifié de manière importante les modes de vie.

² Jean Poulit (Direction régionale de l'Équipement)

³ Felix Damette (Université de Paris 1)

⁴ Étymologiquement, écologie est la doctrine de la maison, économie celle de sa gestion.

peut permettre d'élaborer une doctrine de l'organisation urbaine et des coûts sociaux. Le planificateur a pour mission de compenser les phénomènes de ségrégation socio-urbaine. Deux écologies se distinguent à travers ces interventions : une écologie "de l'espace vert", et une écologie globale.

La dernière séance *Écologie et démocratie. Écologie et construction*¹ regroupe deux thèmes : les mouvements politiques des Verts, les techniques de l'habitat.

L'analyse de ces journées montre que l'écologie urbaine apparaît comme un des enjeux pour l'analyse d'une ville qui implique une pensée de la complexité. Il s'agit, tout d'abord, de dégager une définition de l'écologie urbaine. Or, il est évident que cette notion a le sens que lui donne chacun en fonction de son implication professionnelle ou politique. On sait aussi que le terme urbanisme depuis longtemps dans le domaine public n'a toujours pas de terminologie claire. Il apparaît donc que seul l'approfondissement de démarches d'analyse sera à même de mieux définir le contenu de l'écologie urbaine. Dans ces débats de l'Arche, les intervenants discutent des techniques urbaines et des réseaux urbains. Nous pensons que cette démarche intéresse l'écologie urbaine, dans la mesure, où l'approche des systèmes techniques doit alimenter la réflexion sur le rapport entre nature et civilisation urbaine mais aussi parce qu'elle fait intervenir l'idée de système et de régulation. L'idée d'interdépendance, propre à l'analyse de système, liée à celle de nature et de ville sont des notions discutées dans de nombreuses interventions concernant l'écologie urbaine. Enfin, il est important de remarquer que l'écologie urbaine, qu'envisage les intervenants de l'Arche, intègre le fait social dans ses propositions. À la différence de ce que nous avons dit concernant l'environnement dans les années 80, l'écologie urbaine est avant tout une écologie humaine.

Car l'enjeu fondamental de l'ensemble des interventions est bien de parvenir à un aménagement urbain qui intègre une complexité humaine jusqu'ici effacée dans l'urbanisme. On peut voir dans l'évolution de *Diagonal*, revue bimestrielle, bulletin de liaison adressé aux équipes

¹ 27 janvier 1993

d'urbanisme, au réseau déconcentré du ministère, aux directions de l'Équipement départementales ou régionales, édité par le ministère de l'Équipement, la mise en évidence de l'importance dans la pensée urbaine des rapports homme/milieu. Jusqu'en 1989-1990, les articles traitaient surtout des problèmes sectoriels de l'environnement : eau, bruit, déchets. À partir de 1990, on retrouve la notion d'écologie urbaine. En 1992, le numéro de septembre consacre à celle-ci son dossier pour annoncer les rendez-vous de l'Arche ¹. En 1993, le numéro de décembre ouvre une rubrique "écologie urbaine" distincte de celle de l'environnement dont le premier article de cette rubrique est le bilan d'un colloque organisé par le laboratoire Théorie des mutations urbaines, l'institut français d'urbanisme, l'université Paris 7 et le CNRS *Les saisons dans la ville*. Les interventions abordent les rapports des citoyens avec les saisons .

Le dossier spécial écologie urbaine de septembre 1992 ², intitulé "Regard écologique sur la ville", permet de préciser deux faits : l'écologie urbaine qui se développe recouvre essentiellement de l'action et non pas des recherches ; cette écologie urbaine a pour objet l'organisation d'un lieu où la vie devrait être harmonieuse, c'est à dire que l'écologie urbaine serait la recherche ou le maintien d'un équilibre. Ce débat dépasse celui du simple traitement des nuisances urbaines. Cette recherche implique l'adhésion des citoyens-habitants. D'où la part importante que les actions de participation prennent dans ce domaine. Car il s'agit de "faire de la ville notre nouveau milieu naturel".

Poursuivant ces dernières orientations qui font du rapport à la nature et au milieu urbain un enjeu dépassant celui du "décor urbain", pour aller vers une problématique liant qualité de l'environnement et ségrégation sociale, la Délégation interministérielle à la ville (DIV) qui met en œuvre la politique de la ville, de lutte contre l'exclusion urbaine et sociale, organise

¹ *Diagonal* n°97, septembre 1992

² Il introduit un débat sur la définition de la notion d'écologie urbaine : "l'écologie urbaine est le maintien ou la recherche d'équilibres entre un "milieu, une socialité et un paysage" (Jean-Marie Legay) ; l'écologie urbaine s'appuie sur une réponse globale de l'urbanisme et des réponses thématiques (bruit...), (Marie-Noëlle Lienemann) ; selon Cantal-Dupart "l'urbanisme serait la forme urbaine de l'écologie".

un groupe de travail sur le thème : "une politique de l'environnement peut elle contribuer à lutter contre l'exclusion sociale ?", avec pour objectif la liaison entre chartes d'écologie urbaine et contrats de ville, outil contractuel de la politique de la ville du XIème plan, quand ils portent sur les mêmes territoires. L'essentiel de la réflexion va s'orienter autour de l'emploi et de l'environnement à partir de 1995.

Outre ce groupe de réflexion, la DIV organise en décembre 1994 un colloque intitulé *L'arbre dans la cité* qui ne se réfère pas directement à l'écologie urbaine mais a traité des thèmes souvent liés à celle-ci : les pratiques d'aménagement et de gestion des espaces verts, le végétal urbain enjeu de citoyenneté et support de nouvelles pratiques sociales, le paysage urbain et le cadre de vie dans la politique de la ville, les métiers de l'environnement.

La DATAR, qui dépendait alors du ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, a organisé le 28 et 29 mars 1994 un colloque intitulé *Contribution au débat national d'aménagement du territoire, Journées de travail environnement et aménagement du territoire*¹. L'analyse de ces débats fait ressortir le point principal de l'intersection entre environnement et aménagement du territoire : cette politique doit limiter la consommation de l'espace par le développement urbain, nuisance pour l'environnement. Une seule communication traite de l'écologie urbaine (Henri-Pierre Jeudy) et en discute les enjeux éthiques et politiques à travers l'analyse des mouvements associatifs en ville. "L'écologie urbaine demeure une métaphore", qui finit par "cristalliser des faisceaux de sens déterminants dans la construction même des représentations de la ville". Elle recouvre notamment toutes les questions liant formes urbaines et relations sociales. L'écologie urbaine propose de refonder la ville comme un habiter en tissant des liens entre des pratiques et des représentations et entre passé et futur qui donnent identité : l'environnement en ville n'est pas une image de marque, comme le pense notamment les géographes. Mais la pratique écologique

¹ Les journées se divisent en trois : *Environnement et aménagement des espaces urbains*, *Environnement et aménagement des espaces sensibles* ; *Politiques de l'interaction environnement et aménagement*.

permet d'inscrire la réaction contre les décideurs de la ville dans une finalité (nos enfants, notre patrimoine...). Les dispositifs de revendication mis en place par les partisans de l'écologie urbaine visent dans un premier temps à repérer l'arbitraire des décisions qui ont été prises en matière de gestion de la ville et dans un deuxième temps à fonder le droit à la ville dans un sens éthique et politique.

À l'issue de cette brève analyse sur la diffusion institutionnelle de la notion d'écologie urbaine, nous pensons que ressort, au regard de l'analyse du rapport nature/ville, le peu de cohérence des politiques et des pratiques dans ces différents ministères. De manière générale, le ministère de l'Environnement a pour vocation de préserver la nature, de sensibiliser ou d'en faire une ressource et le ministère de l'Équipement d'équiper la nature pour l'introduire dans la ville comme ressource (eau, déchets...) ou encore de la traiter dans le cadre de la morphologie urbaine. Ce sont donc deux vocations différentes. Nous pensons, ensuite, que l'écologie urbaine aujourd'hui, de manière générale, mais également du point de vue du rapport nature/ville, concerne avant tout en France l'aménagement urbain et l'urbanisme, entendus comme théories, analyses et pratiques contribuant à la production matérielle de la ville. Ayant partie liée avec le ministère de l'Équipement et la manière dont celui-ci traite de la question de la nature, le rapport des urbanistes à la nature est en pleine évolution : "Pendant longtemps, la maîtrise du développement urbain a reposé sur l'approche traditionnelle des urbanistes opposant artificiellement villes et campagnes et conduisant à analyser chaque milieu l'un par rapport à l'autre. L'objectif majeur était de préserver des zones à vocation naturelle. Ce clivage rural-urbain ne peut plus avoir cours. L'imbrication croissante des espaces naturels et construits conduit à raisonner sur leurs relations dans un seul système : l'écosystème urbain ou mieux l'écosystème régional" ¹. Même si historiquement, les urbanistes ne cherchaient pas toujours à opposer villes et campagnes, comme nous l'avons vu, mais aussi à introduire la nature dans la ville, il est vrai que cette introduction a été reformulée avec l'émergence de

¹ Raymond Delavigne, "La ville, organisme vivant", *Diagonal* n°97, septembre 1992, p. 21

l'écologie et de l'écologie urbaine. L'idée de l'interdépendance des objets urbains (de l'arbre aux gaz d'échappement), qui provient en partie de l'écologie, avec l'introduction de l'idée de système ¹, s'est vu progressivement appliquée dans la pensée et dans l'action urbaine. Il ne s'agit plus simplement de la question du milieu et de son action directe sur l'être humain comme dans le mouvement hygiéniste mais d'une pensée de la ville comme système dont l'homme fait partie. Alors ce n'est plus un milieu précisément localisé qui touche les êtres qui y vivent, mais un point de ce système qui affecte d'autres points. La régulation de ce système doit être le fait de l'urbaniste mais aussi de l'habitant des villes dans la mesure où l'urbaniste l'y fait participer. La nature est un élément important de cette pensée du système urbain. Même si tous les acteurs de la ville ne souscrivent pas à l'écosystème urbain, l'interdépendance est actuellement prégnante dans la pensée urbaine. L'école de Chicago avait déjà introduit des notions écologiques pour pouvoir encadrer des réflexions sur des milieux mettant ainsi en relation une ville totale avec des milieux particuliers, mais ces sociologues travaillaient sur la société, un organisme social et des milieux sociaux. L'espace n'était pas une donnée concrète avec une dimension naturelle mais une abstraction. L'écologie urbaine aujourd'hui tente de lier avec la notion de système une pensée de l'organisation sociale liée à l'élaboration d'un milieu concret.

§ 3- Élaboration d'un discours écologique au niveau européen

On remarque la même orientation dans les textes en provenance des nombreuses instances internationales gouvernementales au niveau de l'Europe. La commission des communautés européennes (CEE) a organisé en 1989 une série de colloques essayant de faire le point sur différents aspects de l'aménagement urbain et notamment l'environnement. Son *Livre vert*, ébauche d'une stratégie communautaire, s'intéresse aux

¹ Madeleine Grawitz, *op. cit.*, 1990, pp. 491-499, "L'interdépendance des parties par rapport au tout est le fondement de la notion de système".

problèmes d'environnement comme annonciateurs d'une crise plus profonde qui oblige à repenser les modèles actuels d'organisation urbaine et d'urbanisme. Il a été conçu comme un moyen d'inventorier toutes les difficultés auxquelles sont confrontées les conurbations d'Europe (zones industrielles désaffectées, périphérie, qualité de l'environnement urbain, espaces publics et zones vertes, pollution urbaine) et d'analyser les causes fondamentales de la dégradation urbaine (fonctionnalisme, rapports de production, de consommation, mobilité...). Des propositions sont élaborées qui relèveraient des politiques concernant la structure physique de la ville (urbanisme, transports...), le patrimoine historique, la protection et la promotion des espaces naturels intra-urbains et des politiques qui tendent à réduire les incidences des activités urbaines sur l'environnement (industrie, énergie, déchets et eau). Les formes urbaines sont, on le voit, considérées comme déterminantes au regard de la qualité de l'environnement. Une attention est également portée aux dimensions sociales de la question de l'environnement.

Commission économique pour l'Europe

Quatre rapports sur l'écologie urbaine sont commandés pour la Septième conférence sur la recherche urbaine et régionale ¹, organisée par les Nations unies (Commission économique pour l'Europe). Le premier de ceux-ci, *Entre l'utopie et la norme : l'écologie urbaine* ², est un historique des doctrines qui participent à la définition de la notion. L'analyse révèle une pratique de l'écologie entre l'utopie et la norme. L'auteur traite ensuite des enjeux techniques, économiques et sociaux et pose comme condition de réussite un développement de la recherche scientifique. Le deuxième rapport, *Urbanisation et philosophie de l'environnement* ³, porte sur les enjeux

¹ Ankara 29 juin-3 juillet 1992

² Jean-Claude Levy, UNESCO, 1992, 7 p.

³ Petter Naess, directeur de recherche à l'institut norvégien de recherche urbaine et régionale, UNESCO, 1991, 23 p. Il ressort de la lecture de ce document que les initiatives prises dans les pays scandinaves en matière d'écologie urbaine sont plus nombreuses et ont un caractère plus opératoire qu'en France. L'essentiel des initiatives vise à laisser une plus large place à la nature dans la ville, ainsi laisser les espaces verts se développer et accueillir de nouvelles espèces végétales comme

écologiques de l'urbanisation et de la planification urbaine. Après une définition de l'écologie urbaine - celle-ci étant perçue comme normative et comme étant partiellement un mouvement idéologique qui par le biais d'actions cherche à influencer sur le développement urbain conformément aux valeurs sur lequel il repose, l'auteur analyse les différents paradigmes environnementaux et les attitudes à l'égard de l'urbanisation auxquelles ils correspondent.

Tableau 3 : extrait de Urbanisation et philosophie de l'environnement

paradigme	économie de conquête	protection de l'environnement
impératif majeur	le progrès synonyme de prospérité et de croissance économique	arbitrages
relation homme-nature	très fortement anthropocentrique	très anthropocentrique
principales menaces	faim pauvreté, catastrophes naturelles	incidence de la pollution la santé et disparition des espèces
principaux thèmes	libre accès, exploitation des ressources naturelles illimitées	action corrosive/défensive, légaliser l'écologie en tant que source d'économies externes
attitude théorique : variante urbaine	bâtiments de grande hauteur, libre circulation des automobiles, développement de l'immobilier, clivage fonctionnel reposant sur l'économie de marché	hygiène et qualité du cadre de vie, circulation séparée, voies de contournement, traitement des eaux usées, voitures équipées de catalyseurs
attitude théorique : variante anti-urbaine	maisons individuelles dans un environnement rappelant la campagne, voiture importante	protection de l'environnement, zones tampons non bâties le long des axes et autour des industries
paradigme	gestion des ressources	écodéveloppement
impératif majeur	durabilité, écocontrainte nécessaire pour une croissance respectueuse des effets à long terme sur l'environnement tant local que global	écodéveloppement de l'homme et de la nature ; qualité de vie
relation homme-nature	anthropocentrique	écocentrique ?
principales menaces	dégradation des ressources, pauvreté, croissance démographique	incertitude écologique, évolution à l'échelon planétaire
principaux thèmes	élaboration d'instruments juridiques fondés sur la notion de patrimoine commun pour assurer la protection des océans, de l'atmosphère, du climat et de la diversité ; gestion technique	approche plus globale et plus intégrée prenant en compte les systèmes sociaux ; c'est une approche de l'écosystème dans lequel l'être humain est intégré ; le développement humain doit se faire en harmonie avec la nature ;
attitude théorique : variante urbaine	métabolisme, transports publics, véhicules ayant un bon rendement énergétique, protection des sols, limites à l'aménagement, structure urbaine concentrée	urbanisation prudente, exploitation rationnelle des zones à aménager, construction dans des zones jusque là réservées à la circulation, création d'espaces verts, quartiers plus résidentiels, transports publics, vélos et marche à pied
attitude théorique : variante anti-urbaine	éco-logis autosuffisants, compost, panneaux solaires, automobiles avec des batteries alimentées par l'énergie solaire	villages écologiques fondés sur l'emploi des techniques informatiques, ensembles résidentiels

paradigme	approche foncièrement écologique
impératif majeur	anticroissance, harmonie forcée avec la nature
relation homme-nature	biocentrique
principales menaces	destruction des écosystèmes : catastrophes d'origine non-naturelle
principaux thèmes	retour à la nature "égalité des bio-espèces",
attitude théorique : variante urbaine	fin du processus de croissance urbaine, démantèlement des structures, remplacement des parcs par des zones naturelles non aménagées, marche à pied, bicyclette, transports publics, vie communautaire
attitude théorique : variante anti-urbaine	villages écologique subvenant entièrement à leurs besoins, petites exploitations agricoles, techniques simples, mobilité restreinte, faible spécialisation professionnelle, sources d'énergie renouvelable disponible sur place

*Stratégies pour un écosystème urbain*¹, le troisième rapport, aborde en particulier les objectifs et les stratégies d'un aménagement écologiquement rationnel, c'est à dire sachant gérer la raréfaction des ressources, les risques sanitaires, la dégradation des conditions de vie urbaine. Il ressort que l'écologie urbaine, analysée à partir de 40 projets aux Pays-Bas, concerne surtout les constructions écologiques ou d'espaces libres publics, la prise en compte du milieu naturel existant, de parcs et de forêts, de bordures urbaines. Pour cet auteur, l'écologie urbaine, qui est généralement associée à l'intégration d'un milieu naturel dans les villes, est l'étude des écosystèmes urbains. Il est important de noter que ce rapport propose des modèles de cité écologique. Il va même jusqu'à en dessiner le modèle spatial.

Tableau 4 : extrait de *Stratégies pour un écosystème urbain*

	la cité vivante	la cité responsable	la cité participante
problèmes	risques sanitaires et réduction de la différenciation environnementale	raréfaction des ressources, pollution, nuisances	aliénation de la population par rapport aux conditions matérielles de la vie urbaine
objectif général	gérer rationnellement les processus biotiques de la croissance	gérer rationnellement les flux abiotiques	planification en vue de faire participer la population aux activités liés à la nature vivante et non-vivante
stratégie	<ul style="list-style-type: none"> - créer les conditions physiques et mentales de la santé - accorder les processus biotiques avec les contions abiotiques - utiliser les processus de différenciation biotique lors de la planification de la population végétale et animale 	<ul style="list-style-type: none"> - économie d'utilisation -réutiliser, réparer, recycler, -exploiter des ressources renouvelables - gérer les flux 	<ul style="list-style-type: none"> -utiliser l'architecture pour mettre en valeur les relations entre ville et nature - donner aux individus la possibilité d'avoir des responsabilités -stimuler et informer créer les conditions d'une prise de décision démocratique

Enfin, *Le difficile chemin de l'écologie urbaine à la mise en oeuvre des politiques*² traite des politiques urbaines en matière d'environnement. L'écart entre politique symbolique et réelle s'accroît. Une unanimité sur le plan symbolique se transforme en conflits d'intérêts sur le plan réel (concurrence politique, logiques administratives,...) et en une incapacité de prendre en compte politiquement le temps long.

Les conclusions de cet ensemble de rapports ont pour objet des recommandations concernant un aménagement écologique rationnel. Il

¹ Sybrand Tjallingii, Institut de recherche sur la foresterie et le milieu naturel, Wageningen (Pays-Bas), 1992, 18 p.

² Harri Pickaranta , ministère de l'Environnement finlandais (Helsinki), Ankara, Nations-Unies, 1992, 16 p.

s'agit d'élaborer des stratégies en matière de flux (énergie, eau, déchets et autres éléments), et d'affectation des espaces, qu'ils soient construits ou non, à partir de leurs potentialités biotique, abiotique et humaine. "Les scientifiques devraient étudier les possibilités d'agir en accord avec les lois de l'écosystème naturel d'une région donnée et mettre au point diverses solutions techniques adaptées aux réalités culturelles". Ainsi le milieu naturel local peut contribuer aussi bien à l'écosystème qu'à la vie culturelle de la cité. Une ou des politiques doivent être mises en œuvre dans ce sens en commençant par des projets pilotes. La tendance est bien de concevoir des modèles urbains intégrant une rationalité écologique.

De la fondation Européenne pour l'environnement au Comité 21

Le 17 novembre 1992, la Fondation européenne pour l'environnement lance le cycle *Écopolis, cadre de ville, cadre de vie* au ministère de la Recherche. Cette journée, sur le thème "Organiser, vivre, rêver la ville", a réuni une centaine d'acteurs, essentiellement des urbanistes ¹, sur l'environnement urbain et a permis de faire émerger les axes d'investigation des futures rencontres.

Les premières rencontres se sont tenues à Nantes les 22 et 23 novembre 1993 avec la participation des ministères français de l'Environnement, des Affaires sociales de la Santé et de la Ville, et la fédération mondiale des cités-unies. Les intervenants des journées ² sont essentiellement des élus, des

¹ Avec plus particulièrement François Loncle, secrétaire d'État chargé de la ville, Didier Julia, président du conseil régional d'Ile-de-France, Pierre Chaubon, président de la FEE, Catherine Bersani, DAEL, ministère de l'équipement et du logement, aujourd'hui directrice de l'habitat et de la construction (DHC), Patrice Dunoyer de Segonzac, responsable du secteur aménagement de l'espace et habitat (DIV), Jean-Claude Levy, Dominique Bidou, chargé de l'audit écologique du code de la construction, François Terrasson, maître de conférences au Muséum d'histoire naturelle, Guy Aznar, sociologue, Claude Mollard, conseil en ingénierie culturelle, Xavier Crépin, chargé de mission géographique au ministère de la coopération, Michel Ogrizek, anthropologue, Bernard Lamy, architecte urbaniste, Olivier Piron, architecte-urbaniste, Nicolas Formier, architecte-urbaniste.

² Le programme se divise en "Éco-citoyenneté, un contrat entre la ville et le citoyen", ou les besoins du citoyen pour renouer avec la ville ; "L'écopole, renouveau de la ville ou lieu des conflits" ou l'écopole, un lieu d'intérêt commun où s'apaisent les conflits des acteurs de la ville ; des ateliers plus particuliers (les politiques de transports urbains, les enjeux sociaux des politiques de la ville, la reconquête des paysages urbains...) ; "La ville, lieu de création d'une nouvelle écologie pour l'homme" ou la ville comme milieu équilibré ; des ateliers sur les thèmes "L'implication des

représentants des ministères et des praticiens de l'environnement et des politiques urbaines. Les approches très diverses de l'écologie urbaine qu'énoncent l'ensemble des intervenants sont structurées autour d'un point commun : la réappropriation de la ville et de l'espace urbain en termes de représentations, de pratiques et donc comme lieu de vie. L'écologie urbaine cristallise donc des interrogations sur la ville, en tant que milieu de vie d'avenir. C'est l'idée de ville qui est en jeu mais aussi certaines des pratiques urbaines d'aujourd'hui, celles des professionnels de l'urbanisme. Cette écologie urbaine est donc bien le fait des urbanistes et non des écologues ou écologistes¹. On le voit à travers les interventions et par la manière dont les acteurs municipaux en particulier s'en sont saisis comme approche permettant une réflexion de portée générale sur la ville, non plus uniquement comme cadre de vie, mais comme milieu et comme mode de développement d'une société par rapport à la nature. Au delà de la portée pratique de l'écologie urbaine, inscrire la réflexion dans ce cadre permet de la finaliser : améliorer la société urbaine en recherchant l'équilibre.

À Nantes, les 22 et 23 novembre 1994 avec la participation du ministère de l'Environnement, des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville, du ministère de la Coopération et la DIV, se sont tenues les 2ème rencontres

citoyens dans les politiques de déchets", les mécanismes de concertation sur les politiques urbaines" et "Les campagnes d'information et de sensibilisation des citoyens".

¹ De toute manière, Guillaume de Sainteny, directeur de la rédaction de l'*Environnement magazine*, explique que les écologistes n'ont pas eu comme priorité la ville. Ils ont beaucoup plus dénoncé que proposé de nouvelles pratiques urbaines. Le thème de la ville est présent dès l'origine des courants écologistes et notamment pendant la campagne pour les municipales de 1977, avec les notions d'autarcie et d'autonomie : chaque communauté, ville, quartier, canton, doit produire au moins la moitié de ce qu'elle consomme (Charte de St Omer). Le quartier est affirmé comme une collectivité de base dans la nation, à l'instar du village (Amis de la terre, listes de Paris Ecologie, 1977). Donc trois points structurent la problématique de la ville chez les écologistes des années 70 : un idéal de petites communes autogérées et insérées dans leur écosystème, une valorisation du rural, sans qu'il y ait une opposition rural- urbain, une économie fondée sur l'habitat et non pas sur l'entreprise, et sur le consommateur plutôt que sur le producteur. En 1981, ce sont les transports et toujours la démocratie locale, et une dénonciation de l'urbanisme actuel. Le MEP, mouvement d'écologie politique dénonce les cités-dortoirs, les villes nouvelles. Antoine Waechter réclame en 1988 une loi-cadre pour les paysages urbains et développe les axes d'une politique urbaine (lutte contre le bruit, transports, banlieues). En 1992, trois points concernent la ville dans le programme de Génération écologie : retirer aux maires le plan d'urbanisme (contraire aux positions antérieures), donner aux villes des frontières nettes (inversion par rapport aux positions des années 70), redonner la ville aux enfants.

sur l'écologie urbaine. Ce colloque, organisée ¹ dans la perspective du sommet des Villes prévue en 1996 à Istanbul (Habitat II) s'est ouvert par la lecture des résultats d'un sondage, le premier à notre connaissance, intitulé "Les français et l'écologie urbaine" ², résultats qui montraient encore une fois que les termes écologie urbaine et environnement urbain ne sont pas différenciés. Outre le fait qu'aucune des questions posées ne concerne la nature en ville ³, et que la majorité des problèmes d'environnement décrits sont des problèmes sociaux qui ont des enjeux spatiaux (ségrégation, différences d'urbanisme dans les quartiers, surpopulation...), l'éclectisme des questions traduit le manque de cohérence de la problématique environnementale. Les intervenants et les thèmes des ateliers du colloque ont été aussi très divers. Allant de "L'utilité sociale des politiques d'environnement" dans la cité aux "mutations urbaines et fractures sociales" en passant par "les paysages sonores" et "l'écosystème naturel urbain et la responsabilité environnementale des urbanistes". La liste des personnes présentes à ces journées montre une participation importante de scientifiques (vingt intervenants dont quatre géographes), mais aussi de praticiens de l'urbanisme ou de l'environnement. Seul l'atelier sur les écosystèmes naturels animé par Raymond Delavigne traite de la nature en ville comme une donnée matérielle. Les intervenants sont un écologue

¹ Une nouvelle structure, présidée par Serge Antoine, à l'origine du ministère de l'Environnement français, et l'un des principaux instigateurs du sommet de la terre en juin 1992, le *Comité français pour l'environnement et le développement durable (Comité 21)* – au sein duquel le ministère français pour l'Environnement, le comité français pour l'environnement et l'entente européenne pour l'environnement fusionnent leurs activités, est à l'origine de ces rencontres.

² Sondage exclusif CSA/Nantes Ecopolis réalisé les 8 et 9 novembre 1994 auprès d'un échantillon national représentatif de 1005 personnes âgées de 18 ans et plus avec la méthode des quotas (sexe, âge, CSP du chef de ménage) avec une stratification par région et taille d'agglomération.

³ Le sondage comporte 4 parties : les préoccupations en matière d'environnement, l'environnement, le développement économique et urbain et les perspectives d'avenir, les actions en faveur de l'environnement et la confiance dans les intervenants, le comportement personnel et sa mobilisation potentielle. Les différentes catégories de problèmes d'environnement proposés aux enquêtés vont des nuisances urbaines ou non, (pollutions diverses, les déchets industriels, le bruit, déchets ménagers, cadre de vie) aux préoccupations d'ordre plus général (grands équilibres planétaires : ozone, forêts tropicales..., animaux menacés de disparition, marée noire, nucléaire). Le problème d'environnement le plus mentionné est la pollution de l'eau (65% des personnes), atmosphérique et celle du sol. Un deuxième questionnaire s'intéresse à la collecte et le traitement des déchets industriels et des déchets ménagers, la propreté des rues, les espaces verts, la lutte contre le bruit, la surpopulation dans certains quartiers, la préservation du patrimoine architectural et historique, la concentration dans certains quartiers des populations aisées et d'autres des populations défavorisées, les différences d'urbanisme entre quartiers, l'architecture des immeubles.

(Jean-Claude Lefevre), un biologiste (Jean-Marie Legay), un géographe urbain avec l'analyse des microbocages urbains (Pierre-Yves Le Rhun) tandis que dans l'atelier sur "L'irruption écologique", la nature est appréhendée comme une donnée culturelle (Henri-Pierre Jeudy, Augustin Berque et Jean-Claude Levy).

§ 4 – *Intégration du discours écologique dans l'urbanisme*

Cette diffusion institutionnelle de la notion d'écologie urbaine et d'une pensée systémique mettant en relation formes urbaines, nature et société va toucher les discours des urbanistes. *Urbanisme* publie en décembre 1994 un numéro dont le dossier, consacré à l'écologie urbaine ¹, montre les thèmes porteurs de ce domaine : outre une partie théorique ², ce sont les transports et les formes plastiques du paysage urbain qui orientent la réflexion. Les urbanistes y abordent sous un angle nouveau, celui de l'écologie, des phénomènes urbains (santé, pollution et transports). Le terme écologie urbaine recouvre alors une nouvelle conception du lien entre écologie et urbanisme lié à "la mondialisation du phénomène urbain" et à "la montée de l'écologisme". Cette orientation de l'urbanisme vient de "son incapacité à penser la diversité et la complexité". La pensée moderne est une pensée fonctionnaliste alors que l'écologie urbaine implique une autre conception de la nature dans l'urbanisme : selon Thierry Paquot, "Comment peut-on alors traiter cette nature ? Poser une telle question, à défaut d'y apporter des réponses est déjà un pas en avant dans la redéfinition de l'urbanisme". Selon cet auteur, rédacteur en chef d' *Urbanisme*, l'écologie

¹ "L'impératif écologique", *Urbanisme*, n°278-279, décembre 1994, pp. 51-85. Thierry Paquot, nouveau rédacteur en chef de cette revue, financée par la Caisse des dépôts et des consignations est par ailleurs co-rédacteur avec Marcel Roncayolo de l'anthologie intitulée *Villes et civilisations urbaines*.

² Le dossier est introduit par Thierry Paquot. Le premier article "maîtriser flux et réseaux" est de Claude Martinand, directeur des affaires économiques et internationales du ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme ; "les outils de l'urbanisme sont ils obsolètes ?" de François Bigot, architecte et urbaniste et "l'écologie" de Reine Vogel, urbaniste ; la deuxième partie "l'environnement urbain sur ordonnance" est consacré à des articles sur les problèmes écologiques de la ville ; le troisième est intitulé "réconcilier villes et transports" ; la quatrième traite du "paysage comme vision urbaine" ; la cinquième des "grandeurs et infortunes de l'écologie urbaine".

urbaine, qui permet de penser le complexe, prend en compte des interactions entre humains et environnement – celui-ci incluant le vivant. Ainsi, Claude Martinand traite de la conception et de la gestion des systèmes techniques urbains qui relèvent de facto d'une approche socio-culturelle et technico-économique mais qui sont souvent traités de manière uniquement technique. L'écologie urbaine, qui compose le volet environnemental de l'urbanisme, implique une articulation entre les différentes approches des systèmes techniques. Finalement, l'usage de la notion d'écologie permet d'aborder des secteurs divers (transports, réseaux...) de l'organisation urbaine en pensant leurs interrelations (organisation sociale, technique, juridique...). La nature dans ce dossier est seulement évoquée comme un espace à préserver dont le périmètre est à déterminer et dont les limites sont à protéger juridiquement, ou encore comme une donnée immuable sur laquelle bute la culture humaine. La notion d'écosystème, adoptée par les auteurs, qui serait plus opératoire que celle de nature, permet de décrire la relation qu'entretient l'homme avec son environnement.

À l'opposé de ce point de vue, l'article dans *Métropolis*¹ de Lucien Kroll, urbaniste, traite de la relation ville/nature de manière plus directe et en termes opératoires. Il rappelle les principes écologiques qui ont contribué à la construction d'Ecolonia, "ville" réalisée aux Pays-Bas dont il a dessiné les plans, retranscrits dans la revue : "La forme urbaine est écologique d'ambition. (...) Ce n'est certainement pas un simple alignement de constructions biologiques, ni un rassemblement aléatoire d'habitants conscients de leur environnement. C'est plutôt l'organisation relationnelle et diversifiée d'espaces publics (environnement et biodiversité)". Il s'agit de trouver "un vrai paysage contemporain écologique alors que l'urbanisme commandé est anti-naturel de vertu". Cet urbanisme obéit à plusieurs principes, en particulier, celui de laisser parler le site qui entremêle histoire et géographie et "d'organiser en quelques semaines un peu de l'évolution que les milieux naturels ont vécu pendant des siècles ; cela produira déjà une

¹ *Métropolis*, n°103 "Humeurs d'urbanistes", juin 1995, pp. 41-59

certaine profondeur, donc juste à l'opposé de tous les tracés modernes". Il s'agit également de prévoir la diversité de ce milieu urbain qui sera fait "d'une mosaïque d'actions urbaines juxtaposées", de fragments urbains. Même les stationnements "forment avec leurs arbres des milieux précis". Lucien Kroll prévoit l'intervention de différents architectes, sans principe d'ensemble afin justement de permettre à cette diversité de s'installer. Dans cette ville, l'eau, le végétal, le soleil jouent bien entendu, des rôles cruciaux : l'eau de pluie est recueillie par des noues et maintenue ainsi en surface afin d'agrémenter le paysage. Le végétal se matérialise sous forme de jardins privés et d'arbres dans les espaces publics. Un arbre différent est affecté à chaque maison de telle façon que les habitants s'y attachent. Enfin, tout cela s'intègre dans un paysage qui se réfère par son échelle et ses composantes au paysage néerlandais "typique" de "la même nature que les images de paysage que l'on va admirer dans les musées anciens et dans les centres historiques".

Comme on peut le voir, l'utilisation des termes en provenance des sciences de la vie n'est plus simple analogie ou métaphore. C'est à partir de la convocation de certains des principes de l'écologie que se fonde cet urbanisme même si les emprunts paraissent pauvres au regard de ce qu'est aujourd'hui l'écologie. Ainsi l'usage du terme "biodiversité" est une manière de vouloir mêler de façon étroite des éléments très différents du paysage urbain, qu'ils soient dits naturels ou non.

Mais ce projet se différencie ainsi d'un simple agrégat de techniques environnementales, agrégat commun aux projets ou aux discours se réclamant de l'écologie urbaine. Il se veut porteur d'une vision de ville globale, écologique, au moins du point de vue des formes urbaines qu'il permet. Car de fait, quand on le compare à d'autres visions de villes, telles les utopies urbaines de la fin du siècle dernier, on voit bien que la dimension économique de la ville est évacuée et que la cité que propose cet urbaniste est réduite à sa morphologie. Seul est important dans le projet, tel qu'il est énoncé ici, la dimension visible, matérielle et concrète de l'urbanisme. Même si l'auteur revendique "un tissu complet", dans "une réalité localisée"

et l'intégration "des expérimentations sociales, urbaines, architecturales, collectives et psychologiques de l'écologie", ce n'est qu'à partir de l'invention de la forme urbaine que les rapports sociaux sont pensés. Par exemple : "les parties publiques seront plantées de façon très dense (production de biomasse), et très irrégulières. La liberté de croissance des végétations et leur choix, plutôt parmi des essences locales (et quelques exotiques pour les contrastes), seront des exemples contagieux de liberté d'installation et d'initiatives pour les habitants". C'est l'usage du terme contagion qui permet de penser le lien entre milieu et groupe social.

L'évolution des pratiques locales en matière de gestion de l'espace urbain est visible également dans le compte-rendu du colloque organisé par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) en octobre 1994 sur la "Gestion différenciée des espaces verts" ¹. En effet, cette gestion différenciée telle qu'elle est abordée par les contributeurs à ce colloque, essentiellement les services techniques des espaces verts des municipalités, donne une place plus large à la nature dans l'espace urbain, à la fois par le nombre d'espèces autorisées ² que par la gestion "toute en nuances" qui en est réalisée impliquant un grand nombre d'acteurs parfois ignorés (ainsi la ville de Turin concède la gestion de certains de ces espaces verts aux habitants). Cette gestion a comme enjeux et repères " le fonctionnement global du système écologique que constitue la ville en elle-même et dans ses rapports aux milieux voisins ou aux éléments ressources" ; et à une échelle plus quotidienne et technique, "la gestion des ressources, des pollutions induites, les recyclages et les bilans" et "la biodiversité et la gestion du patrimoine végétal et écologique". L'objet espaces verts, objet de relations socio-géographiques, s'inscrit dans un système d'ensemble et est le lieu de multiples relations.

¹ Patrick Legrand, "Gestion différenciée des espaces verts", *Métropolis*, "Humeurs d'urbanistes", n°103, juin 1995, pp. 55-59

² "Biodiversité et gestion du patrimoine végétal et écologique : éléments de flore et de faune sauvages, revalorisation d'espèces ou de milieux jusqu'à présent dévalorisés et systématiquement détruits, conservatoires diffus d'espèces sauvages ou variétés domestiques".

D'autres colloques de la même période attirent de nombreux praticiens de l'urbanisme mais aussi des personnalités présentes dans le champ de l'écologie urbaine depuis la parution des deux numéros de *Métropolis* en 1984-85 (Roger Klaine, Francis Lapoix, etc.) : le colloque de Metz ¹, *Symposium Écologie urbaine. Bilan et perspectives pour la ville de demain*, organisé par l'Institut européen d'écologie ² financé par la ville de Metz, regroupe des interventions dont il est difficile de percevoir l'unité au regard de l'écologie urbaine. Seule l'idée que les êtres humains dans une même ville sont tous liés dans leur développement ³ ressort de l'ensemble des communications. Une ville, Dijon, mène une réflexion parallèle sur la notion d'écologie urbaine et leurs pratiques urbaines. Ici, "ce terme ne s'applique pas à n'importe quelle pratique pourvu qu'elle fut teintée de vert", comme dans certaines municipalités. Le directeur de l'agence intercommunale d'urbanisme de la ville de Dijon, qui présente la politique de cette ville, distingue trois périodes : 1970-76 : remise en cause de l'environnement urbain jugé trop réducteur ; dans le même temps les grands projets urbains sont arrêtés ; 1977-84 intégration de l'écologie urbaine ; la municipalité veut avoir une approche plus globale, ne plus se contenter de penser "le cadre physique mais l'homme et la femme", intégrer à chaque quartier un parc urbain ; depuis les années 85, le service utilise le terme "aménité urbaine" et veut prendre en compte tout ce qui peut "rendre la vie agréable". Il ne s'agit plus de composer la ville, mais de la

¹ 25-26-27 mai 1994 . Les intervenants comme les participants sont pour l'essentiel des praticiens de l'urbanisme, des élus, ou des fonctionnaires du ministère de l'Environnement, de l'Équipement et même de la politique de la ville.

² L'Institut Européen d'Écologie est également à l'initiative d'un colloque en 1978 intitulé *Écologie urbaine* et traitant de l'aménagement du cadre de vie urbain. Trois concepts sont distingués lors de ce premier colloque : écologie scientifique, appliquée et militante. Il y a une interrogation sur l'apparition de l'écologie institutionnelle.

³ Roger Klaine, ancien directeur de recherche à l'Institut européen d'écologie, traite du rapport entre l'écologie comme "science traitant des relations des organismes vivants entre eux et avec leur milieu" et de l'écologie urbaine. Il lui semble possible de dire alors que "le développement psychique des individus humains exige non seulement le support d'un environnement physique favorable, mais d'un environnement dit de type naturel". Cette intervention est similaire à l'article écrit par le même auteur dans *Métropolis* en 1984. D'autres interventions sont plutôt politiques, celle de Francis Lapoix qui entend démontrer que la place de l'homme dans la ville n'est pas prise en compte par les urbanistes notamment, et que l'écologie urbaine, qui réfléchit au rapport au milieu de façon plus globale serait à même d'améliorer la prise en compte de cette place.

recomposer sur elle-même, de créer "une harmonie entre l'être et le milieu".

7 – Conclusion

Au terme de cet aperçu historique, on remarque, d'abord, que l'emploi et le sens de la notion d'écologie urbaine varie avec les disciplines d'appartenance des auteurs des textes et la logique des acteurs issus de différents milieux professionnels. Il convient donc de distinguer parmi les actions qui se réfèrent à ce terme :

- des actions qui sont des réponses techniques à des questions qu'ont à résoudre les municipalités et les aménageurs (colloque SEM/SCET 1992) ; elles se traduisent alors par des politiques sectorielles de l'environnement (eau, bruit, air, déchets...) ;
- des projets urbains qui intègrent des actions environnementales, ou, même dans le cas d'Écolonia, un projet urbain fondé à partir de "principes écologiques" ;
- un "discours" qui mêle un souci de caractère opératoire à un autre de caractère politique (chartes d'écologie urbaine proposées par le ministère de l'Environnement, compte-rendus des rendez vous de l'Arche) ; il s'agit alors d'intégrer une problématique environnementale dans les politiques et pratiques urbaines à l'échelle des collectivités territoriales ;
- des recherches qui empruntent à l'écologie scientifique et à l'écologie politique (écologie des systèmes urbains) pour analyser le fait urbain.

Liée à ces différents emplois de la notion d'écologie urbaine, on relève des notions récurrentes. Tout d'abord, la notion d'espace :

- *ségrégation spatiale et urbaine (école de Chicago, écologie factorielle, écologie et aménagement du territoire) ;*
- *territoires et modes d'appropriations (école de Chicago, recherches anthropologiques (anthropologie de l'espace, recherches de psychosociologie (Moles, 1982), géographie humaine (Bailly, 1988), sociologie (Viard));*
- *temps et espace ; les évolutions techniques affectent l'idée du temps dans son rapport à l'espace urbain ; Paul Virilio, qui avait dans un premier temps utilisé le terme d'écologie urbaine puis le terme d'"écologie grise", affirme qu'"aujourd'hui, l'abolition des distances de temps par les divers moyens de communication" aboutit "à la déchéance de l'ancienne partition des dimensions physiques" ¹ ;*
- *espace et gestion de l'espace (urbanistes et gestionnaires).*

Ensuite, les notions d'équilibre et de globalité :

- *l'équilibre de la ville, soit l'espace réservé à la ville dans l'ensemble du territoire, d'où une politique d'aménagement du territoire mais aussi l'émergence de l'"écologie globale" ; équilibre à l'intérieur même de la ville (équilibre des groupes sociaux et dans la répartition des fonctions urbaines) ; notion manipulée par les aménageurs (colloque SEM/SCET) et par certains écologues (Duvigneaud) ou chercheurs en sciences sociales ; cette notion d'équilibre permet de définir un idéal à partir duquel on peut "mesurer" ou plutôt faire un diagnostic sur l'état de la ville ;*
- *globalité de la ville ; c'est une notion employée par les politiques de l'environnement mais aussi par une écologie systémique ; son emploi s'inscrit dans de nouvelles orientations de l'action politique et intéresse la recherche urbaine en sciences sociales (analyse de la globalité de la ville par une approche interdisciplinaire et par la*

¹ Paul Virilio, *L'espace critique*, Paris, 1984, 187 p. cité dans Michele Eybalin, *op. cit.*, 1994, pp. 40-41

mise en œuvre de notions qui font intervenir le caractère multidimensionnel de l'urbain).

Par ailleurs, de manière très liée, sinon corrélativement, l'écologie urbaine se réfère à la santé¹ et utilise les termes de bien-être et de qualité de vie. Ce sont les questions liant qualité de l'environnement (présence ou absence d'équipements, qualité de l'habiter, du logement au quartier, pollution...) à la santé qui sont principalement abordées. La santé, comme le bien-être, peut être considérée comme un indicateur de la qualité de vie. C'est donc de l'équilibre écologique entre l'être humain et son milieu qu'il s'agit². Ce thème est important dans l'écologie urbaine et plus largement dans la recherche urbaine, comme en témoigne le numéro de *Villes en parallèles*, qui fait le point sur la relation entre acteurs et chercheurs dans la ville, en consacrant deux articles à ce sujet³ à l'exclusion de tout autre article intéressant l'écologie urbaine.

L'écologie urbaine fait également appel à la notion de citoyenneté. Il s'agit de faire intervenir les habitants dans le projet urbain, donc dans l'élaboration de leur environnement propre. Cette question est inscrite dans la politique des partis écologistes mais aussi dans les préoccupations de

¹ Michele Eybalin, *op. cit.*, 1994 : De nombreuses actions liant santé et environnement ont été lancées (Plan santé-ville, réseau "villes-santé" créée en 1978 par le bureau Europe de l'Organisation mondiale de la santé dans le cadre d'un mouvement mondial "La santé pour tous en l'an 2000". Cf. Organisation mondiale de la Santé, *L'hygiène de l'environnement dans l'aménagement urbain. Rapport d'un comité d'experts de l'OMS*, Genève, OMS, 1991, 78 p. Le projet Mab de l'UNESCO s'intéresse également à la question des liens entre développement social et environnement, styles de vie, santé et bien-être des populations humaines. Le PIR-Villes (programme interdisciplinaires de recherche sur la ville) a lancé au premier trimestre un appel d'offres sous l'intitulé : "Analyse et mesures des relations entre ville et santé". Des chercheurs travaillent sur la question de la santé mentale (Leroy, 1985).

² La notion de santé telle qu'elle est définie par l'Organisation mondiale de la santé est globale, et comprend l'être humain physique, le mental et les relations sociales, définition qui n'est pas nouvelle, puisque l'hygiénisme dès ses origines "se constitue peu ou prou en doctrine sociale afin de lutter contre les maladies et "fléaux sociaux" - comme l'alcoolisme - tout autant que contre les maladies purement physiques dues aux conditions de travail ou d'habitat. Cf. Jean-Pierre Gaudin, "Hygiénisme", *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, sous la direction de Pierre Metliu et Françoise Choay, PUF, 1988

³ Michel Joubert, "Pour une approche communautaire de la santé : Franc-Moisin-Bel-Air à Saint-Denis", p. 90 et Claude Leroy et Georges Filhol, "La santé et la vie quotidienne. Les contraintes de l'environnement global de la ville", pp. 93-101, *Villes en Parallèles, acteurs et chercheurs dans la ville*, n°17-18, 1991

certains urbanistes et chercheurs ¹. Elle rejoint le "droit à la ville" d'Henri Lefebvre. Pourtant, la citoyenneté ne figure pas dans les premiers travaux de recherche en écologie urbaine (école de Chicago, écologie systémique). Parmi d'autres facteurs, elle pourrait être le résultat d'un développement de l'écologie politique et de la vulgarisation de la sociologie marxiste. Plus généralement, elle est liée à la remise en question des modes de planification de l'urbanisme moderne et à la recherche d'un nouvel urbanisme ².

Enfin, l'écologie urbaine fait appel également à des notions comme complexité, diversité, hétérogénéité, mixité, biodiversité dernièrement, notions dont se sont saisis les politiques publiques en matière urbaine ou les praticiens de l'urbanisme. L'écologie urbaine devient donc un enjeu des pratiques ou des politiques urbaines.

Force est de constater, par ailleurs, que depuis dix ans un fossé s'est creusé entre le développement dans le champ des pratiques et politiques urbaines et la production scientifique. Les chercheurs, sauf les participants au colloque de Mions, n'ont pas été à l'origine des grandes rencontres récentes sur l'écologie urbaine. L'effacement de la problématique urbaine sauf en de rares occasions (paysages sonores ³) de la revue interdisciplinaire *Nature, sciences et sociétés* spécialisée dans les recherches sur l'environnement, confirme ce relatif désintérêt. Des recherches ont été menées cependant qu'il convient d'inventorier maintenant.

¹ Henri Lefebvre, "Les illusions de la modernité. La ville partout et partout en crise." Manières de voir 13. *le monde diplomatique*. Octobre 1991 mais aussi des textes comme ceux de Augustin Berque, "Nature et simulacres à Tokyo", *La maîtrise de la cité, urbanité française, urbanité nippone*, A. Berque (Dir.), études Japonaises 2, EHESS, Paris, 1994, pp. 45-53

² Cf. notamment l'article de Françoise Choay, "Six thèses en guise de contribution à une réflexion sur les échelles d'aménagement et le destin des villes", *La maîtrise de la cité, urbanité française, urbanité nippone*, A. Berque (Dir.), études Japonaises 2, EHESS, Paris, 1994, p. 222-227. Elle discute de l'échelle d'aménagement mineure, quotidienne, qui outre le renouvellement des dessins et des plans de l'espace exigerait de nouvelles pratiques urbaines. Il s'agit bien là d'un discours sur la création d'un milieu de vie.

³ Cf. Alain Leobon, "La qualification des ambiances sonores urbaines", *NSS* n°1, vol. 3, 1995, pp. 26-42

Chapitre 2

Situation de la recherche scientifique

Nous avons constaté le déficit de travaux scientifiques ces dix dernières années se référant à l'écologie urbaine, à travers un examen qui était surtout pour nous un moyen de doter notre entreprise de réintroduction de la nature dans la géographie urbaine, de méthodes d'analyse du rapport ville/nature. Nous avons, dès lors, voulu approfondir notre investigation, les colloques et articles analysés dans le chapitre précédent ne couvrant pas tous les travaux scientifiques menés dans les laboratoires. Pour repérer ces derniers et les disciplines concernées par l'écologie urbaine, nous avons utilisé une enquête conduite en 1984 et la liste des laboratoires qui ont été sélectionnés pour les appels d'offres de 1993 et 1994, *La ville au risque de l'écologie : questions à l'environnement urbain* et *Ville, densité et nature*. Nous donnons ci-dessous les principaux résultats de cette recherche.

1 – Enquête sur l'écologie urbaine : 1984

Dans une étude intitulée *Enquête sur la notion et les pratiques de l'écologie urbaine*, Francis Beaucire, géographe, présente une liste de laboratoires de recherches, de sciences humaines et de sciences de la nature, susceptibles de revendiquer des travaux dans le domaine de l'écologie urbaine. Il a choisi d'interroger 132 formations de recherche françaises, en janvier puis en juin 1984. 61 réponses positives recouvrant des disciplines aussi diverses que l'écologie, l'ethnologie, la recherche médicale et épidémiologique, la géographie et l'histoire, l'architecture et l'urbanisme... ont été recueillies (Voir en annexe).

Les laboratoires qui ont répondu appartiennent aussi bien aux sciences de la nature qu'aux sciences humaines. En ce qui concerne les premiers ¹, cinq grands thèmes apparaissent :

- détermination des caractères propres de ce que l'on peut appeler le *biotope urbain* ; des géographes physiciens travaillent sur la définition d'un biotope urbain, c'est-à-dire sur la particularité de la climatologie (Escourrou) et de l'hydrologie urbaine (Dacharry) ; la bioclimatologie urbaine est l'affaire des architectes et urbanistes : ils proposent d'adapter les conceptions urbaines à la spécificité naturelle ou construite du biotope urbain ;
- impact des *facteurs abiotiques propres sur la population humaine* ; des laboratoires de chimie et de médecine étudient les rapports de la santé humaine avec les caractères de l'atmosphère urbaine ;

¹ Parmi les laboratoires de sciences naturelles qui s'intéressent au biotope urbain, on trouve 4 laboratoires de géographie, un laboratoire de hydrologie-climatologie, un laboratoire de génie de l'environnement, un laboratoire de technique bioclimatique, et un d'architecture et d'aménagement. Parmi ceux qui travaillent sur les effets de la pollution, on trouve un laboratoire de bactériologie, deux unités INSERM (recherches épidémiologiques et statistiques (biostatistiques)), deux centres hospitaliers, le laboratoire d'hygiène de la ville de Paris, un laboratoire de géographie, et un de physique. Parmi ceux qui s'intéressent aux biocénoses, on trouve une formation d'aménagement, deux formations de géographes, une équipe d'ethnobotaniste et zoologues, un laboratoire d'écologie urbaine. Les laboratoires qui s'intéressent aux nuisances sont : une équipe d'économiste, une autre psycho-physiologues, une de bioclimatologues, et une équipe de recherche sur les transports. Les bilans sont réalisés par des écologues, des spécialistes en génie de l'environnement, et l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP).

- *interactions biologiques entre populations animales et humaines* ; on étudie la relation des espèces végétales avec les groupes sociaux et les usages de l'espace ; on compare des biocénoses (vivantes) urbaines avec des biocénoses naturelles, étude qui implique que la ville et la société urbaine sont admises comme territoire susceptibles de porter ou de faire vivre des associations végétales ou animales propres ; des concepts de l'écologie comme discipline scientifique sont, alors, transférés en milieu urbain ; enfin, il existe une étude des pathologies humaines selon les caractères socioprofessionnels et culturels de la population ;
- *effets des nuisances urbaines sur la population humaine* (circulation, bruit, déchets...) ; "c'est dans le domaine des transports que le système urbain est le plus pris en compte" ; ces études sont conduites par un institut de recherche des transports, un laboratoire de psycho-physiologie comparée et un centre d'études bioclimatiques ;
- *évaluations globales du fonctionnement urbain* en termes écosystémiques (bilans énergétiques, hydrologiques...).

Quatre grands axes de recherches apparaissent dans les sciences humaines ¹:

- *le système urbain* dans ses aspects politiques, (effet des politiques centrales sur l'organisation urbaine), culturels (part de la dynamique culturelle dans la transformation du bâti), et socio-économique (dynamique de la croissance urbaine et ses effets, aspects économiques des migrations entre rural et urbain...) est envisagé dans ses rapports à la société ;

¹ Du côté des sciences sociales, le système urbain dans ses rapports à la société est envisagé par des sociologues, des ethno-psychosociologues, et des économistes. La ségrégation spatiale est étudiée par de nombreux laboratoires : trois laboratoires de sociologues, une équipe d'ethnologues, un laboratoire de géographie, deux équipes d'économistes, une équipe d'urbanistes, une équipe de sciences politiques. Les politiques urbaines à l'échelle locale sont étudiées par des urbanistes, des sociologues, une équipe de mathématiques sociales et des économistes. La mobilité des personnes est étudiée par une équipe d'économistes spécialistes des transports, une équipe de psychologie sociale, une équipe de géographe, une formation d'urbanisme et une d'architectes.

- des formations travaillent sur *la ségrégation socio-spatiale* ; on cherche à reconnaître les processus de la ségrégation sous l'angle socio-économique et ethno-culturel ; au plan socio-économique, une partie des études est consacrée aux mobilités sociales et résidentielles ; les répercussions de la ségrégation socio-spatiale et du changement social sont étudiées que ce soit sur le comportement électoral, sur les pratiques culturelles ou sur les politiques urbaines ; les sociologues s'attachent plus particulièrement à l'étude des groupes sociaux à l'échelle de l'habitat (immeuble, îlot, voire quartier) ; on note donc un héritage de certains modes d'analyses de l'école de Chicago ;
- d'autres étudient les *politiques urbaines et leurs répercussions* à l'échelle locale ;
- des économistes et des sociologues envisagent la *mobilité* des personnes à l'intérieur de la ville (gestion des flux urbains).

2 – Appels d'offres : 1993 et 1994

Nous avons précédemment exposé (ci-dessus chapitre 1 – paragraphe 7) les thèmes de recherche proposés dans l'appel d'offres de 1993, *La ville au risque de l'écologie : questions à l'environnement urbain*. Du côté des chercheurs en sciences biologiques, ce sont des recherches sur les interactions entre populations animales et humaines (3, 8¹). Du côté des sciences sociales, on étudie :

- les effets des nuisances (pollution,...), des contraintes environnementales ou de l'environnement (au sens urbanistique et architectural également) sur l'organisation de l'espace urbain ou sur le comportement des habitants (1, 7, 11, 12, 15, 16, 18 – annexe B) ;

¹ Les numéros renvoient à une liste des réponses à l'appel d'offres – Annexe B

- le rôle de l'expertise écologique ou de la dimension politique de l'écologie sur la production de la ville (5, 13, 14, 19 – annexe B) ;
- la ville à partir d'une lecture écologique ; c'est à dire étude de la ville à travers les rapports environnant/environné (2, 4 – annexe B) ;
- la dimension épistémologique ou théorique de l'écologie urbaine (9, 10, 17 – annexe B).

Quelques recherches demeurent en dehors de ces grands axes : une étude technique de la récupération des matériaux (20 – annexe B) ; une recherche sur les relations entre concentration, centralité et taille des villes (6 – annexe B) comme "notions fondamentales de la définition territoriale du milieu urbain". Cette dernière étude participe plus de ce que nous appellerons une écologie spatiale, qui serait un héritage de l'écologie factorielle.

En 1993, 16 laboratoires de sciences humaines ont répondu à l'appel d'offres et de 2 laboratoires des sciences de la vie. Les centres de recherches techniques (7, 20 – annexe B) sont également représentés.

Les éco-ethologues des laboratoires de sciences naturelles étudient la biocénose urbaine (blattes, étourneaux).

Du côté des sciences sociales, ce sont 7 sociologues de diverses branches (1, 2, 4, 13, 14, 16, 18 – annexe B), 2 géographes (6, 15 – annexe B), un psychologue de l'environnement (12 – annexe B), un spécialiste de médecine sociale (11 – annexe B) auquel il faut ajouter un formation de science politique (19 – annexe B), une équipe d'architectes (5 – annexe B) et 2 formations ou des bureaux d'étude qui travaillent sur l'aménagement urbain (9, 10 – annexe B).

Concernant l'appel d'offres de 1994, *La ville, la densité, la nature*, du côté des sciences biologiques, des recherches sur les interactions systèmes naturels/systèmes sociaux, et du côté des sciences sociales, l'évaluation de l'aménagement d'espaces urbains, ou des recherches psychosociologiques constituent les principaux thèmes de recherche. Les propositions reçues proviennent essentiellement d'architectes-urbanistes. Les écologues ont peu

répondu (4 réponses sur un total de 69). Il apparaît au vu des réponses que la question de la densité et de la nature dans la ville concerne surtout les professionnels de l'aménagement urbain ¹.

L'ensemble de ces informations montre qu'il n'existe que sur certains thèmes une continuité dans les recherches entre 1985 et 1994 (le climat ; effets sur la santé de l'atmosphère urbaine avec étude allergologique ; étude des espèces en milieu urbain ; nuisances, bruits et déchets ; effets des politiques urbaines), mais la plupart des thèmes de recherche proposés en 1993 sont nouveaux :

- la dimension politique de l'écologie comme événement sociologique,
- l'idée du rapport à la nature en ville ; ceci dit, le texte de l'appel d'offres Plan urbain, ministère de l'Environnement, induit lui-même certaines de ces réponses.

Mais dans l'appréciation de la nouveauté de ces thèmes, il convient de noter que le texte des appels d'offres commande partiellement les réponses. Par ailleurs, la disparition de recherches sur les phénomènes de ségrégation ou de politiques urbaines, pourtant présentes dans la base de données Francis, témoigne peut-être également d'un désintérêt de ces chercheurs pour certains des thèmes qui concernent, traditionnellement, l'écologie urbaine. Remarquons encore que les relations entre environnement et comportement ne sont plus des thèmes de recherche privilégiés par les laboratoires de sciences de la nature mais par des laboratoires de sciences humaines. D'une façon générale, les disciplines de sciences naturelles sont beaucoup moins représentées en 1993 qu'en 1984 et proposent surtout des recherches interdisciplinaires (blattes, étourneaux) à la différence de ce que faisait apparaître le bilan réalisé en 1984 où les écologues n'avaient "guère été tenté d'incorporer l'homme à la biosphère". De plus on sait que très peu

¹ Sur les 12 propositions retenues, on trouve deux laboratoires de sociologie, un laboratoire de psychanalyse et sept équipes de recherches dont l'étude notamment urbaine est le métier (IAURIF, établissement public d'Évry, agence d'urbanisme, deux bureaux d'études, deux émanent d'école d'architecture ou du paysage), une équipe de recherche du CNRS d'urbanistes, une équipe de recherche d'écologie-éthologie.

de chercheurs des disciplines écologiques travaillent sur le milieu urbain, même en tant que conseil d'une politique d'environnement, notamment dans le cadre des chartes d'écologie urbaine. Il y a donc un effacement relatif de la discipline écologique dans les études urbaines. Si certains chercheurs français traitent pourtant encore en 1994 de l'écosystème urbain, aucun chercheur ne propose plus de faire de bilan global du système urbain. Les recherches les plus nombreuses dans ce domaine sont étrangères. Le milieu urbain, construit par l'homme, ne peut être considéré comme un objet d'étude de la part des sciences naturelles. Lié à l'effacement des sciences naturelles dans l'écologie urbaine, les 10 équipes de géographes physiciens classés en 1984, relevant des sciences naturelles, sont peu présentes dans les appels d'offres. De manière générale, la place occupée par la question de l'environnement dans la géographie d'aujourd'hui est assez faible, comme le montre le dépouillement et l'analyse statistique de l'index des thèmes de recherche des géographes français dans le répertoire Intergéo de 1989¹. Les géographes qui associent une préoccupation pour l'environnement avec une appartenance à une spécialisation de géographie urbaine sont peu nombreux. Les géographes qui se réclament du terme écologie reconnaissent en majorité leur appartenance à la géographie humaine. Ce désintérêt des géographes urbains pour l'environnement est le résultat d'un éloignement de la géographie humaine de l'analyse des relations homme/milieu comme il a été dit dans le premier chapitre.

3 – Conclusion

Ceci confirme que la notion d'écologie urbaine demeure ouverte et son acception dépend largement de la formation des chercheurs. Il est donc difficile d'emprunter des outils et des méthodes à un champ d'analyse aussi

¹ Nicole Mathieu, "Géographie et interdisciplinarité : rapport naturel ou rapport interdit ?", *Sciences de la nature, sciences de la société, les passeurs de frontières*, Paris, 1992

largement tributaire de différentes disciplines qui y contribuent. Les disciplines des sciences naturelles utilisent des méthodes et des notions de l'écologie classique tandis que dans les sciences sociales, trois voies apparaissent. Certains utilisent méthodes et notions de l'écologie mais en les "dénaturant" ou en les appauvrissant, d'autres se réfèrent à une partie de l'écologie urbaine de l'école de Chicago (études de ségrégation spatiales), les derniers travaillent à partir de leur discipline d'origine, sur les représentations et les pratiques des politiques d'environnement ou de l'environnement. Sciences, naturelles et sociales collaborent rarement.

Par ailleurs, la rareté des recherches fondamentales effectuées se référant à l'écologie urbaine, atteste un relatif désintérêt qui peut être expliqué. Sans doute, parce que le biologisme social ou l'organicisme sont présents dans les esprits des chercheurs qui travaillent dans le champ de l'écologie urbaine et peut être aussi parce que les spécialistes de sciences sociales craignent une trop grande influence des sciences biologiques qui alors réduirait l'objet même des sciences sociales à un simple fait biologique ¹. De même, les sciences naturelles ne s'intéressent pas à l'étude de milieux artificialisés où leurs méthodes ne seraient plus pertinentes.

¹ Francis Beaucire, *Enquête sur la notion et les pratiques de l'écologie urbaine*, Paris, 1985 : en effet, "le recours au biologique comme modèle d'explication du fait social urbain, par ses références à l'organicisme et au naturalisme de certains courants, a vraisemblablement condamné, au moins en Europe, la thèse écologique du fait urbain. Trois grands reproches ont en effet été formulés à l'encontre des thèses américaines. D'abord l'organicisme dont paraît s'inspirer l'écologie urbaine a été mis en cause en raison du doute qui entoure, depuis son origine, le procédé analogique, voire métaphorique, insuffisant à fonder une théorie et par lequel on est passé, au XIX^e siècle, des observations biologiques à l'analyse de la morphologie sociale".



Les textes concernant l'écologie urbaine témoignent d'une évolution importante de l'idée de nature. La nature est, jusque dans les travaux de l'école de Chicago, un terme englobant désignant une force organisatrice de la réalité urbaine, notion proche alors des définitions, telle que "l'ensemble de l'univers en tant qu'il est le lieu, la source et le résultat de phénomènes matériels" ou "l'ensemble des phénomènes liés par un ordre et des lois". Cette définition de la notion de nature s'efface au profit du concept d'écosystème¹ à partir des années 1960. Le terme d'écosystème permet d'englober les systèmes naturels et les systèmes sociaux. La nature est un des éléments de l'écosystème et peut être intégrée à l'écosystème urbain. Dans les années 80, les politiques municipales se saisissent de la notion d'écologie urbaine sur un mode pratique multipliant les interventions autour de la qualité du cadre de vie et de thèmes comme la pollution, la qualité de l'eau et les espaces verts, désignés comme de la nature en ville. L'ensemble de ces actions révèle une pensée sectorielle et limitée de la nature dans la ville. Dans les années 1990, de nombreux travaux concernent la réintroduction de la nature dans la ville : l'idée de nature contribue, pour les urbanistes, à l'élaboration d'un véritable programme urbain. Des propositions sont faites concernant l'introduction de nouvelles espèces vivantes végétales et animales dans le cadre limité des parcs et jardins de la ville et la mise en œuvre de nouveaux modes de gestion de la nature déjà

¹ L'article de Nature dans le dictionnaire encyclopédique de l'écologie et des sciences de l'environnement signale cette évolution : "terme utilisé de façon banale pour désigner l'ensemble des systèmes écologiques continentaux et littoraux encore vierges ou peu altérés par l'homme". Dans cette définition, la nature désigne les éléments qui ne dépendent pas de l'activité humaine ou peu altérés, objets scientifiques.

existante dans l'espace urbain. Il ne s'agit pas tant d'enrichir la vie des citoyens que, plus abstraitement, la ville elle-même prise dans son fonctionnement global : l'écosystème urbain.

D'autre part, il est difficile de conclure à une véritable progression des travaux sur le rapport ville/nature dans l'écologie urbaine. Il s'agit plutôt d'une multiplication des travaux dans un vaste champ mal défini. L'écologie urbaine connaît un nouvel essor dans les années 90 du côté des politiques comme du côté des scientifiques. Du côté des politiques, la diffusion importante du discours de l'écologie urbaine se concrétise dans l'Europe entière par de nombreux programmes locaux en faveur du cadre de vie, de l'environnement et de la nature en ville. Même les techniciens et gestionnaires, employés municipaux, fonctionnaires des administrations centrales, techniciens des bureaux d'études ont des discours qui empruntent aux thèmes de l'écologie. En France, ces évolutions doivent beaucoup aux efforts déployés en la matière par les ministères de l'Équipement et de l'Environnement à partir de 1984. Au niveau international, outre les programmes du MAB, de nombreuses instances commencent à s'intéresser à l'environnement urbain (OCDE, commission des communautés européennes...). Mais, de manière générale, les différents acteurs se sont saisis de ce terme pour désigner un agrégat d'actions relevant de diverses politiques y compris de politiques d'urbanisme.

Du côté des scientifiques, on constate un éparpillement de la recherche vers des thèmes très divers et la portée limitée des champs explorés. Depuis dix ans, la production scientifique ne répond pas aux problématiques transversales de certaines pratiques innovantes et n'accompagne pas le développement de nouvelles pratiques dans le champ des politiques urbaines et des expériences menées au nom de l'environnement et de l'écologie de la ville. Du côté des sciences dites exactes, l'analyse de l'environnement urbain est réalisée de manière très cloisonnée et appliquée, tandis que du côté des sciences humaines, les réflexions se portent essentiellement sur l'analyse des politiques de l'environnement et, pour quelques uns, sur la perception de l'environnement. Il est surprenant de remarquer l'absence dans le champ

scientifique de démarches d'analyse urbaine intégrant l'évolution des idées concernant le rapport nature/ville. Cela explique peut être que ces textes, tout récents, ne soient pas pris en compte par nos anthologies, qui se sont limités à des textes antérieurs à 1984. Néanmoins, il aurait été possible de voir figurer dans une de ces anthologies les textes consacrés à l'écologie urbaine systémique qui datent des années 1970.

Enfin, on constate que les urbanistes, ces dernières années, proposent de véritables modèles de ville, que nous pourrions appeler utopies, modèles qui intègrent des notions écologiques et parfois même introduisent dans leur programme de ville une rationalité écologique. De manière générale, on constate que la tendance de l'écologie urbaine est de déterminer un modèle urbain idéal, en harmonie avec la nature. Cette tendance normative est forte surtout dans les politiques environnementales mais aussi, parfois, dans les discours scientifiques.

En conclusion, il est difficile de dire si l'écologie urbaine, aujourd'hui, traduit un tournant dans la pensée du rapport nature/ville ou si la multiplication des travaux qui ont introduit le terme d'écologie urbaine jusque dans la pensée commune n'est que l'écho d'un renouveau des sensibilités envers le cadre de vie et l'environnement. Cependant, l'idée d'introduire de nouvelles espèces animales et végétales dans l'espace urbain et de changer les pratiques de gestion, comme il a été proposé au colloque sur la "gestion différenciée des espaces verts" organisé par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), n'est pas sans signification. Nous verrons, en particulier, dans la troisième partie, l'importance de l'animal dans l'habiter urbain.

3ème partie

La nature observée

La nature observée

La question de la nature dans la cité pour un géographe qui cherche à réarticuler le versant humain et physique de la géographie et de réintroduire la question de la nature dans la géographie urbaine ne s'arrête pas à celle du constat de l'effacement ou même de l'analyse de la place de la nature dans la ville selon les disciplines : elle implique d'utiliser une démarche expérimentale pour vérifier l'hypothèse du bien-fondé de la réintroduction de la nature, aujourd'hui, dans l'analyse urbaine.

Notre recherche s'inscrit dans le sillage des travaux des chercheurs du laboratoire Strates, qui sont consacrés aux "Interactions systèmes naturels/systèmes sociaux". Pour ces chercheurs, l'analyse de la dimension naturelle en géographie urbaine implique de repenser la ville comme "milieu où la densité, la morphologie et les catégories sociales seraient associées non seulement à l'environnement sonore, à la qualité de l'air, aux espaces verts et aux arbres mais aussi au confort climatique, aux paysages, à la faune urbaine..."¹. Nicole Mathieu² était intervenue, lors du colloque national d'écologie urbaine de Mions, en 1991, sur l'importance de

¹ *Rapport d'activité du laboratoire Strates, axe 3, 1994, p. 115*

² *Op. cit.*, 1991

l'environnement dans la géographie urbaine. Ce colloque nous avait permis de rencontrer une équipe d'éco-ethologue travaillant sur la blatte en milieu urbain. À la demande de cette équipe d'éco-ethologue, nous avons ensuite participé dans le cadre d'une recherche interdisciplinaire à l'appel d'offres inscrit dans un programme d'écologie urbaine du ministère de l'Équipement *La ville au risque de l'écologie, questions à l'environnement urbain* sur la relation homme/blatte. Ce travail nous a offert les possibilités de s'interroger sur la relation ville/nature par le biais d'une enquête de terrain en étudiant les rapports des êtres humains et des blattes dans une cité HLM.

À ce point de notre recherche, nous avons choisi de consacrer notre diplôme d'études approfondies (DEA) à l'écologie urbaine avec comme point d'illustration le rapport homme/blatte et d'envisager, au delà, l'approfondissement des rapports homme/nature pour notre travail de thèse. Mais, outre la mise en perspective des enquêtes par l'analyse de textes historiques et savants, l'élaboration de la thèse a impliqué de réfléchir de manière plus approfondie à la pertinence de l'entrée homme/blatte pour une thèse sur la nature dans la cité. En effet, à cette étape de notre réflexion, plusieurs possibilités étaient ouvertes, comme nous l'avons signalé¹: une monographie urbaine, y compris l'étude de la dimension naturelle, étude inscrite dans la tradition de la monographie géographique et des premières études urbaines, ou l'étude de la ville comme système, dans le prolongement d'études de géographie physique. Mais ce type d'approche n'aurait pas permis de rendre compte de l'ensemble de la relation à la dimension naturelle du milieu de vie. En effet, en portant son attention sur l'analyse des formes urbaines, comme concrétisation de l'habiter urbain, cette étude aurait eu comme conséquence de n'assimiler la nature urbaine qu'avec le vivant végétal (parcs, allées plantées) ou minéral (topographie) ; point de vue très limitatif qui réduit l'exploration de la nature en ville à ce qui structure de manière visible l'étendue de la ville. L'approche systémique, elle, aurait conduit à envisager la dimension naturelle de la ville à travers

¹ Cf. les travaux de Cynthia Ghorra-Gobin, *Les États-Unis, espace, environnement, société, ville*, Paris, Nathan coll. géographie d'aujourd'hui, 1993, 190 p.

une approche globale mais n'aurait pas amené à prendre en compte la force des représentations dans la relation homme/nature.

Nous avons choisi pour ce travail sur la place de la nature dans la cité, de persister dans l'étude de la relation homme/blatte et d'étendre cette analyse jusqu'à l'étude de la relation homme/animal. Pour ce faire, nous étudierons parallèlement deux espèces animales, exemples de la relation homme/animal en ville, avec d'un côté l'insecte que l'on détruit, la blatte, et de l'autre le mammifère, éventuellement animal de compagnie mais présent également dans l'espace public, le chat. Il ne s'agit bien évidemment là que d'une étude très partielle dont les résultats seront indicatifs. Une étude plus approfondie exigera un inventaire des espèces animales afin d'esquisser les différents types de relation homme/animal en milieu urbain, selon des critères encore en cours d'élaboration.

Notre choix résultait d'une réflexion conduite sur plusieurs plans. Tout d'abord, les recherches en géographie urbaine, aujourd'hui comme hier, sont rares dans ce domaine. Ensuite, comme nous l'avons vu à travers l'étude des textes d'urbanisme, l'animal n'est jamais abordé comme faisant partie de la nature en ville. Or, nous pensons que l'essor des problèmes d'environnement doit conduire le géographe à élargir son champ d'investigation à cette dimension naturelle peu abordée par les disciplines de la ville, comme contribuant au caractère de l'espace urbain. Il nous a donc paru nécessaire de sortir des sentiers battus du végétal, du site et de la situation, pour mettre à l'épreuve l'ensemble de notre démarche. Mais au delà du caractère exploratoire de cette démarche, il apparaissait important, au vu de la crise de la pensée sur la ville, signalée aussi bien par les auteurs de l'anthologie I, Pierre Ansay et René Schoonbrodt, que par Gilles Montigny¹, de proposer une analyse de la ville à partir d'un point de vue décalé des thèmes dominants de la recherche urbaine. Nous pensons que

¹ Pierre Ansay et René Schoonbrodt, *op. cit.*, 1989, p. 15 écrivent qu'il y a "un piétinement de la pensée sur la ville qu'il faut placer au centre des causes de la crise urbaine" ; Gilles Montigny, *op. cit.*, 1992, p. 16 note qu'émerge un constat "très pessimiste au sujet de la réflexion générale et théorique sur le phénomène de l'urbanisation".

cette approche peut permettre l'émergence de pistes de recherches fructueuses pour la géographie urbaine.

Par ailleurs, la collaboration avec les écologues, nécessaire pour mener à bien la recherche sur les blattes en milieu urbain et que nous avons volontairement prolongé pour l'étude de la relation homme/chat, est apparue précieuse. L'interdisciplinarité de la recherche nous paraît importante pour étudier la dimension naturelle de la ville. Elle permet d'observer le décalage qu'il peut y avoir entre le fait lui-même (ex. la présence de l'animal) et les pratiques et représentations des citadins. Il s'agit donc bien de confronter un savoir "savant", celui des écologues, à un savoir "commun", celui des habitants – chose que n'aurait pas permis une enquête conduite dans le seul cadre de la discipline géographique – mais également de faire émerger des représentations multiples de la nature en ville. En effet, notre recherche se situe clairement dans une perspective où la matérialité de la nature ne saurait être évacuée, même si elle n'est accessible qu'au travers de diverses médiations parmi lesquelles la construction scientifique. Mais cette position n'élimine pas la nécessité qu'il y a à relier ces représentations savantes aux représentations et pratiques des acteurs de la ville, puisque, et plus particulièrement quand il s'agit de la cité, c'est bien l'être humain qui constitue la référence. En ce qui concerne la nature dans la ville, il s'agit donc d'une dialectique entre l'homme, créateur d'environnement, et une nature qu'il ne maîtrise pas totalement. L'étude de la relation homme/animal se prête particulièrement bien à une mise en évidence de cette dialectique et permet donc d'affiner l'intelligence du mode d'habiter urbain.

Trois hypothèses guident notre recherche de terrain. Nous pensons, tout d'abord, que l'étude de la relation homme/animal implique de relier les différents niveaux et dimensions de l'habiter et fait intervenir la dimension concrète du lieu. Ensuite, de par le fait que l'animal renvoie à une dimension individuelle, sociale, économique aussi bien que géographique, nous pensons aborder les politiques et pratiques de contrôle, les questions d'hygiène et de santé publique ainsi que la complexité de l'urbain et de la

production matérielle de la ville. Nous cherchons à travers la mise en œuvre de ces hypothèses à mettre à l'épreuve le caractère opératoire de la notion de mode d'habiter - intégrative d'une dimension naturelle, sociale et individuelle - dont nous affinerons la définition au cours de ce travail.

Il s'agit, tout d'abord, d'étudier la relation homme/blatte à travers l'analyse des représentations et pratiques envers la blatte, comme animal et comme nature, en procédant à une enquête auprès des habitants de trois tours de la ZUP Sud de Rennes. Il s'agit, ensuite, de comprendre, en menant une enquête auprès des habitants, la place du chat dans les pratiques et représentations de l'habiter urbain, dans le quartier de la Croix-Rousse à Lyon.

Chapitre 1

Des hommes et des blattes

L'étude de la relation homme/blatte est le premier exemple dans cette thèse de la relation homme/animal. Nous avons été amenés à participer à l'enquête sur *Les blattes en milieu urbain*¹ qui s'inscrit dans une recherche *La ville au risque de l'écologie, questions à l'environnement urbain* lancé conjointement en juin 1992 par le Plan urbain (ministère de l'Équipement) et le SRETIE (ministère de l'Environnement). Cette recherche a mobilisé une équipe pluridisciplinaire associant des écologues² spécialistes de *Blattella germanica*, espèce d'insectes, à des géographes³. Les écologues ayant très vite formulé l'hypothèse que le "rapport homme/blatte" avait une importance décisive dans la compréhension de la

¹ Cf. le rapport *Les blattes en milieu urbain*, Plan urbain/SRETIE, 1995

² À l'origine de cette recherche, il s'agissait notamment d'utiliser les connaissances fondamentales acquises au Laboratoire d'éthologie de Rennes sur la dynamique de population des blattes pour améliorer l'efficacité de la politique de désinsectisation financée par les HLM de la ville de Rennes.

³ *Rapport d'activité du Laboratoire Strates*, axe 3, Interactions systèmes naturels/systèmes sociaux, 1994, p. 114

dynamique de population de blattes, firent appel à des géographes, pour conduire une analyse des pratiques et des représentations concernant cet animal dont le milieu naturel est urbain. Pour nous, l'étude de la relation à cet insecte urbain, entrée originale pour rendre compte de la ville comme un milieu de vie, est apparue comme une occasion pour mettre à l'épreuve l'ambition de réintroduire la dimension naturaliste dans la géographie urbaine et d'explicitier les rapports idéels et matériels société/nature au sein de la ville.

Un dispositif d'expérimentation assorti d'un protocole et du suivi des fluctuations de la population de blattes dans des immeubles collectifs de la ZUP Sud de Rennes a constitué la base permettant de chercher des réponses aux diverses questions liées au contrôle de la dynamique de cette espèce urbaine. Ainsi les trois tours de la ZUP de Rennes dans lesquelles se sont déroulées nos enquêtes ont constitué un lieu privilégié d'observation de la manière dont les urbains vivent la nature et sont confrontés aux problèmes d'environnement.

1 – Présentation de la blatte

Comme l'écrit Colette Rivault, éco-ethologue et membre de l'équipe de recherche ¹ : "Les blattes sont actuellement présentes en France dans toutes les villes importantes. Elles sont installées dans tous les types d'habitation : hôpitaux, restaurants, commerces alimentaires, appartements privés... Ce sont toutes des espèces ayant un rythme d'activité nocturne, ce qui rend leur présence plus discrète. Elles sont totalement omnivores : elles mangent tous les types de nourriture consommés par l'homme, les déchets organiques rejetés dans les poubelles et les égouts ainsi que les fèces. En France, on trouve uniquement trois espèces : *Blatta orientalis* L., *Blattella*

¹ Cf. le rapport *Les blattes en milieu urbain*, Plan urbain/SRETIE, 1995

germanica (L.) et supella Longipalpa (F.)¹ qui diffèrent par bien des points de leur cycle de développement, de leur biologie et écologie. Le travail porte uniquement sur *Blattella germanica* qui est une espèce de petite taille (12-15 mm au stade adulte) de couleur brun-clair avec deux bandes longitudinales noires. Cette espèce est de loin la plus répandue".

"*Blattella germanica* est une espèce omnivore et cosmopolite, qui ne s'est pas adaptée aux différents climats sous lesquels elle se développe, mais au contraire cherché des microclimats favorables correspondant à ses propres exigences écologiques. La niche écologique de *Blattella germanica* peut se définir par ses caractéristiques thermiques, hydriques et spatiales. Comme elle est omnivore, la nourriture est rarement un facteur limitant, il suffit

¹ Moins de 1 % des espèces de blattes vivent en milieu urbain (20 à 25 espèces contre 3000 identifiées), la grande majorité vivent en milieu tropical. Un nombre limité d'espèces thermophiles, omnivores et lucifuges, d'origine tropicale, présentant des caractères ubiquistes avec des exigences écologiques relativement larges, une stratégie de reproduction telle que le nombre de jeunes produits est élevé (même si peu d'entre eux atteignent l'âge adulte lorsque les conditions deviennent défavorables) sont devenues urbaines. La plupart des espèces trouvées en milieu urbain, dites domestiques, ne sont présentes que dans les habitations humaines et ne sont plus recensées dans le milieu naturel (milieu forestier par exemple). Leur niche écologique, leur "milieu naturel", est devenu un milieu totalement artificialisé. Elles se laissent facilement transporter par l'homme et, dans la mesure où elles sont déposées dans un endroit qui présente des conditions favorables (avec abris, eau, nourriture et chaleur), elles sont capables de se développer dans n'importe quelle partie du monde. Le mode de vie dans les maisons (domestique) est un mode de vie acquis. *Blattella germanica* est plus petite : 12 à 15 mm de long. Cette espèce est originaire du nord-est de l'Afrique. Elle a été transportée par les bateaux grecs et phéniciens vers Byzance, l'Asie Mineure et la Mer Noire. Elle est restée au sud de la Russie jusqu'à l'ouverture du commerce après la guerre de 30 ans qui a ouvert le passage vers l'ouest. Ensuite l'invasion de l'Europe de l'Ouest et l'Amérique a été rapide. Elle est signalée par exemple à Leeds en Angleterre vers 1856 après le retour de soldats de la guerre de Crimée. Elle présente actuellement une répartition mondiale. *Blatta orientalis* est de taille relativement importante : 25 à 30 mm de long. Elle est connue sous le nom de "cafard" ou blatte du boulanger. Elle est native d'Afrique du Nord. Elle s'est propagée en Europe de l'Est par la Grèce, les bateaux phéniciens ; elle s'est installée en Asie Mineure, Byzance et les bords de la Mer Noire. Elle s'est ensuite doucement propagée vers le Nord et l'Ouest couvrant le reste de l'Europe. Les colonies du Chili et l'Argentine ont été établies par les bateaux espagnols. L'invasion des Etats Unis s'est faite progressivement à partir de l'Europe. Chez les Grecs et les Romains, dans les textes anciens (Aristote, Virgile, Pline, Horace) *Blatta orientalis* est déjà décrite comme détruisant les vêtements et les livres. Elle évite la lumière, aime les endroits chauds et se trouve souvent dans les moulins. *Supella longipalpa* est également une espèce de petite taille (12 à 15 mm de long). Elle vient également d'Afrique. Les espèces proches de *Supella* non domestiques sont présentes seulement en Afrique. La description de cette espèce par Serville en 1838 à partir d'un spécimen de l'île Maurice est déjà celle d'une espèce domestique. Les bateaux d'esclaves l'ont introduite en Amérique vers 1850, mais elle n'est signalée qu'en 1903 à Miami. L'augmentation des moyens de transports et des voyages a probablement accru la vitesse avec laquelle elle a colonisé de larges zones, puisqu'elle a investi tous les Etats-Unis en moins d'un siècle. Elle est la dernière blatte urbaine arrivée en France puisqu'on ne la signale qu'à partir de 1930. Les scénarios d'expansion de l'aire de répartition des principales espèces urbaines montrent que ces espèces prennent toutes leur origine en Afrique. Le transport passif lié aux déplacements de l'homme semble avoir été le facteur principal d'expansion de leur aire de répartition.

qu'il y en ait, elle se nourrit des mêmes aliments que l'homme ainsi que de déchets organiques qu'ils soient maîtrisés ou laissés à l'abandon.

On pourrait penser que pour une espèce d'origine tropicale, la température est le facteur le plus important. Le thermopréférendum (la température de prédilection) de *Blattella germanica* va de 24°C à 33°C. mais cette blatte peut survivre à des températures beaucoup plus élevées (à un maximum de 37°C pendant 24 h si l'air est humide, ou à un maximum de 41°C pendant 1 h). Elle peut aussi résister à des températures très basses, (- 5,5°C si elle était à 15°C avant la baisse de température, mais elle meurt si elle était à 30°C auparavant). Par contre, la température seule n'est pas un critère suffisant pour l'établissement ou l'extinction d'une population. Cette blatte recherche une atmosphère plutôt humide et l'accès facile à une source d'eau est un facteur fondamental.

On trouve *Blattella germanica* uniquement dans des locaux habités, mais comme une autre de ses exigences est la présence d'abris, on n'a pas la même probabilité de la trouver partout dans une habitation : cette espèce grégaire fréquente préférentiellement les cuisines, les endroits où l'on stocke de la nourriture et les salles de bain, là où il y a nourriture, eau, chaleur supplémentaire (appareils de cuisson, moteurs d'appareils électroménagers, chaudière à gaz, en plus du chauffage général de l'habitation) et abris. En fait, même dans la cuisine on ne la trouve pas n'importe où. Elle préfère s'installer sous l'évier, c'est-à-dire près d'une source d'eau, ou dans un moteur d'appareil électroménager, c'est-à-dire près d'une source de chaleur. Ces zones présentent l'avantage de subir très peu de variations, d'être rarement perturbées sauf en cas de panne, de n'être jamais très loin des sources de nourriture. Les abris préférés sont ceux pour lesquels les distances abri-nourriture et abri-eau sont les plus courtes possible. Les blattes choisissent des positions dans leur environnement qui minimisent les distances à parcourir pour répondre aux fonctions vitales.

La plupart des habitations humaines fournissent les conditions que *Blattella germanica* recherche. Elle y trouve une zone optimum, caractérisée par une interaction des différents facteurs, car finalement elle a

besoin des mêmes artifices que l'homme : en permanence des sources d'eau, de nourriture, de chaleur et des abris. En fait cette espèce, plutôt que de s'y adapter, se soustrait aux variations climatiques extérieures et aux variations saisonnières et s'installe à l'intérieur des habitations en milieu urbain. Elle trouve là un microclimat relativement stable où les conditions ambiantes telles que l'hygrométrie, la température et la lumière varient peu. Ces conditions sont quasi identiques dans toutes les parties du monde.

La lumière artificielle rallonge les jours courts, estompant un indicateur important des variations saisonnières, en diminuant donc la différence jours courts-jours longs. Dès que ces conditions artificielles à l'intérieur des habitations ne sont plus maintenues et que le microclimat de cet habitat se rapproche des conditions extérieures, les blattes survivent difficilement. Comme *Blattella germanica* est soustraite à l'influence des saisons, elle ne présente pas de rythme annuel d'activité ou de reproduction. La production de jeunes est continue au cours de l'année. Elle est active surtout la nuit, quand les lumières s'éteignent. Son rythme d'activité est inversé par rapport à celui de l'homme.

En fait, comme sa présence est liée à la présence de l'homme et des nourritures qu'il stocke, cela signifie qu'on ne la trouvera pas dans des appartements inoccupés depuis un certain temps. Évidemment, si la densité de la population dans une cuisine augmente de manière importante, et que la capacité de charge du milieu est dépassée, les animaux pourront se déplacer et s'installer dans des zones moins favorables. On observera alors une dispersion liée non pas seulement à un transport passif par l'homme, mais due à des déplacements actifs des blattes. On pourra alors les trouver dans les autres pièces de l'habitation ou même, dans un immeuble collectif, dans un appartement contigu. Si les conditions environnementales de leur micro-habitat sont modifiées et deviennent défavorables (liées soit à une augmentation de la taille de la population, soit à une raréfaction des ressources ou à un traitement insecticide), on observe alors une augmentation de la longueur de leurs déplacements, au moins pour une partie de la population. Pour changer d'appartement, les animaux peuvent

utiliser de multiples voies de circulation comme les gaines d'aération, les interstices autour des tuyaux (eau, gaz, chauffage collectif), les joints de dilatation ou des fissures, en fonction du type de construction. Les vide-ordures peuvent également constituer une voie de propagation, mais une blatte ne séjourne pas dans ces endroits qui ne constituent que des voies de passage.

Bien que la blatte soit un animal inféodé strictement au milieu urbain et à la présence de l'homme, elle n'investit pas tout le milieu urbain. Dans ce milieu urbain, elle n'occupe pas la rue, ni les parcs. Dans la ville on ne la trouve pas partout, elle est plutôt dans des restaurants, cantines et autres établissements qui traitent des denrées alimentaires et des habitations privées, quel que soit leur standing. On ne la trouve que rarement dans des pavillons isolés. On ne trouve pas de blattes non plus dans certains bâtiments comme des entrepôts où il n'y a pas de nourriture, ni d'eau, ni même de chauffage. Dans le milieu urbain on la trouve donc principalement dans des immeubles collectifs et, dans ces immeubles, dans des appartements occupés régulièrement ¹. Colette Rivault conclut que c'est "la ville elle-même dont les artifices engendrent une espèce à l'écologie urbaine : la blatte".

¹ Dans un immeuble collectif, la distance entre deux zones favorables (entre deux cuisines par exemple, que ce soit dans le sens horizontal ou vertical) est inférieure aux distances que la blatte est capable de parcourir, puisque des expériences de capture-recapture ont montré qu'elle pouvait parcourir des distances allant jusqu'à 86 m (Rivault, 1989, 1990). Dans un habitat pavillonnaire, la distance entre deux endroits favorables devient trop importante et ce milieu ne présente plus la continuité des conditions de milieu requises (température en particulier). C'est une des raisons pour lesquelles on ne trouve des blattes que très rarement dans les pavillons isolés, du moins en climat tempéré. Même quand les distances entre deux pavillons peuvent être couverts par des blattes, il se pose le problème de la localisation du deuxième pavillon, des obstacles à franchir. Les traitements insecticides sont souvent fatals à la population dans les pavillons, alors que dans les immeubles, ce n'est pas toujours le cas, certains animaux réussissant à trouver une zone refuge non traitée surtout si les traitements ne sont pas synchrones dans tout l'immeuble.

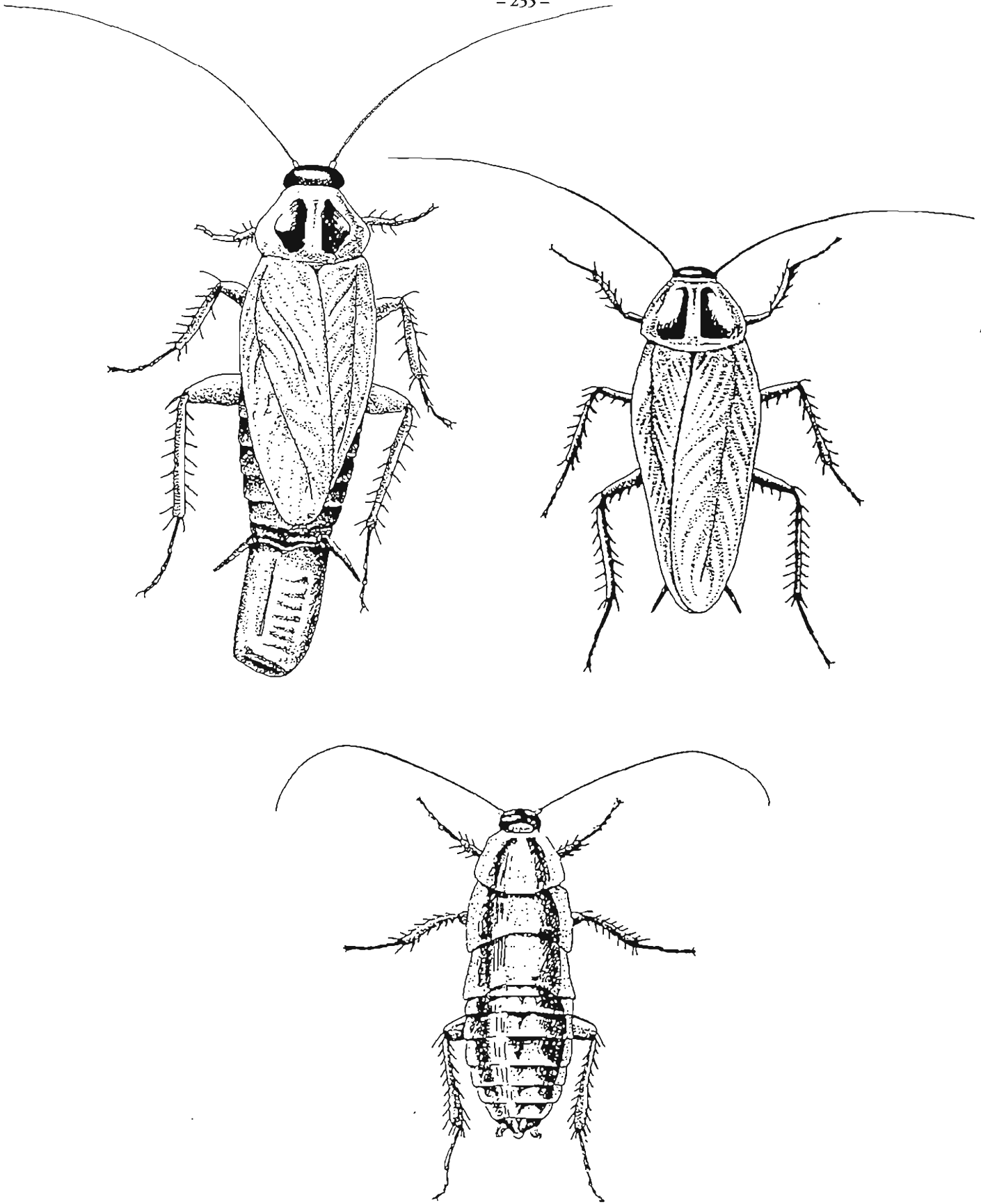


Fig. 1: schéma de *Blattella germanica* (L.), femelle porteuse d'une oothèque, mâle et larve de stade 6.

Éléments d'étymologie

Ces données concernant l'écologie de la blatte peuvent, d'ores et déjà, être confrontées à des informations, résultats d'une brève recherche étymologique¹ sur les termes utilisés pour nommer cet insecte, blatte, mot scientifique et cafard, mot vulgaire. Celle-ci permet de mettre en évidence le fait que le terme de cafard comme celui de blatte renvoie à la vie nocturne de l'animal. En effet, cafard vient de l'arabe Kafir "qui n'a pas la foi". Le suffixe péjoratif "'ard" a remplacé la combinaison initiale. Le cafard se trouve défini par une métaphore : le sens évolue progressivement de "qui n'a pas la foi" à "celui qui fuit la lumière". Ce terme en vient à désigner la blatte dans beaucoup de régions et le sens pénètre dans la langue française au XIX^e siècle. Le terme blatte, du latin, terme englobant divers insectes "qui fuient la lumière", va dans le même sens.

Autour de la couleur de l'insecte, de ses mœurs nocturnes et des lieux dans lesquels il vit, se crée une locution argotique : avoir le cafard, avoir des idées noires. Les mœurs nocturnes de l'animal jouent donc beaucoup dans les représentations et les pratiques à son égard comme en témoigne nombre de textes littéraires (où le cafard pullule, menace, doit être détruit, génère un malaise...). On peut penser qu'il s'agit d'une projection des valeurs de la société humaine sur le monde animal. En ce qui concerne le cafard, on en trouve un exemple frappant dans le livre de Keith Thomas² où il analyse l'exclusion qui frappe certains animaux et certaines parties de l'humanité entre le XVI^e et XIX^e siècle. Il cite une lettre écrite par un ami des animaux

¹ Cf. les articles "Blatte" et "Cafard" du *Robert, dictionnaire historique de la langue française*, Alain Rey (Dir.), Paris, 1993

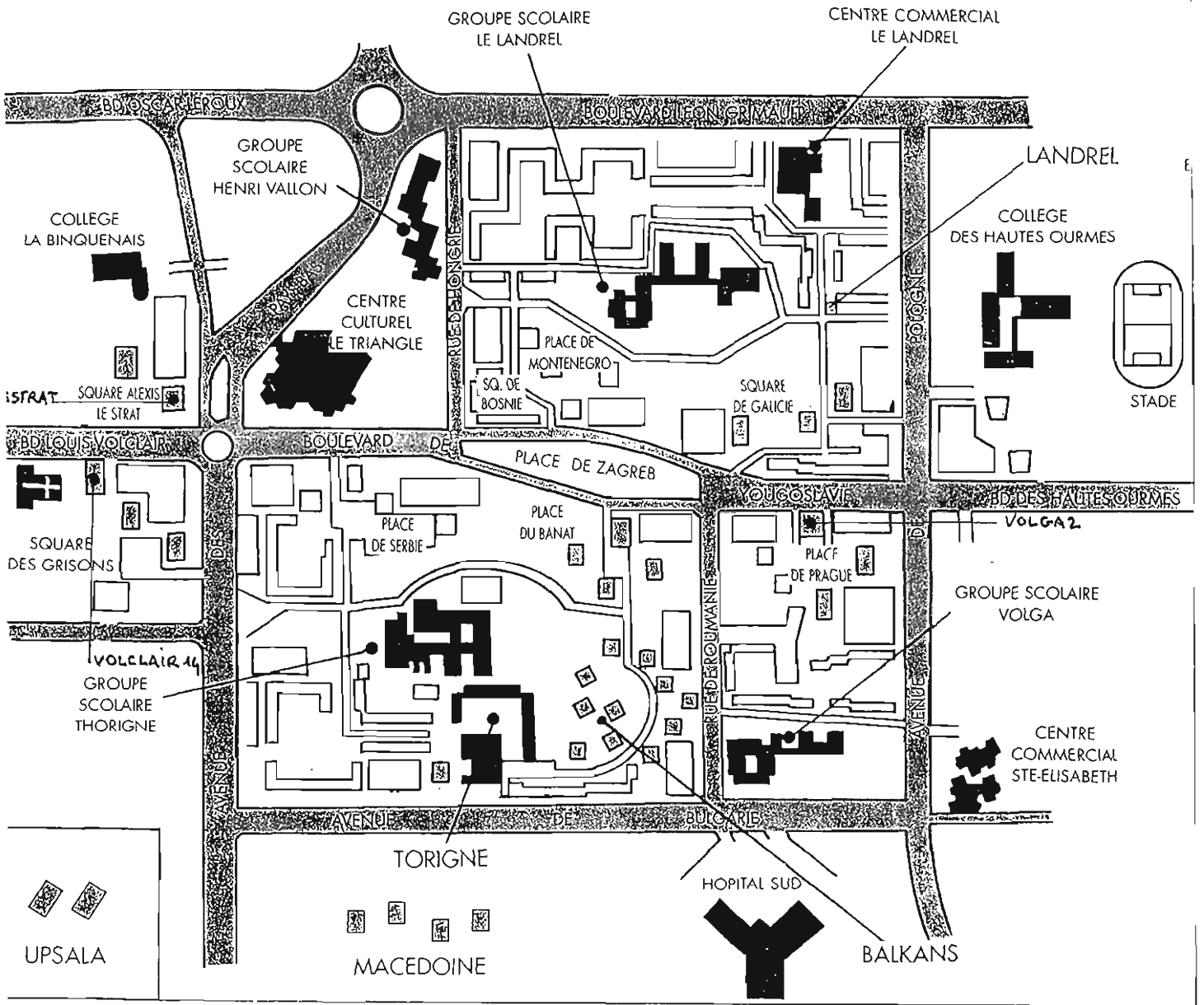
² Keith Thomas, *op. cit.*, 1985, p. 77 et p. 249 : "Les travaux de nombre d'anthropologues donnent à penser que c'est une tendance permanente de la pensée humaine de projeter sur le monde naturel (et en particulier sur le règne animal) des catégories et des valeurs provenant de la société humaine, puis de s'en resservir pour critiquer ou renforcer l'ordre humain, en justifiant quelque disposition particulière, sociale et politique, par la raison qu'elle est d'une certaine manière plus "naturelle" que toute autre à sa place". Les catégories qui sont mis en œuvre pour classer le monde animal sont étroitement parallèles à celles qui sont utilisées pour classer les végétaux (p. 254) : les bêtes sont divisées entre celles qui sont sauvages, à apprivoiser ou à éliminer, les domestiques, à exploiter, et les animaux familiers, à aimer ; le monde végétal comprend les forêts, sauvages, les plantations ou vergers, domestiques, et les parcs d'agrément.

en 1879 dont la maison a été envahie par les cafards : "Je déteste faire la guerre aux cafards, ils ont autant le droit de vivre que les noirs Zoulous. Mais dans un cas comme dans l'autre, que faire ?".

2 – La ZUP sud de Rennes

Nous avons cherché, lors de nos enquêtes, à mettre en évidence et en relation les différentes échelles et niveaux de la ville qu'impliquait l'étude de la relation homme/animal. L'échelle de l'appartement ou du bâtiment permet, pour les écologues, une étude précise du rôle des facteurs qui régulent les groupes sociaux des blattes (relations interindividuelles et facteurs du milieu). Cette échelle d'étude n'a pas de valeur dans la discipline géographique, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, mais permet de comprendre l'importance de la blatte dans la vie domestique. L'échelle de l'immeuble permet de mesurer, pour les écologues, les échanges entre les groupes de blattes, les différences de répartition et l'invasion de nouveaux espaces par l'espèce. Elle offre l'opportunité aux géographes de comprendre les relations entre l'espace domestique, les espaces privés des voisins, selon qu'ils sont sur le même palier ou à des étages différents, et les parties communes de l'immeuble. C'est l'espace du "collectif". L'échelle du quartier, dont les limites sont floues, est l'occasion pour les écologues comme pour les géographes de comparer les immeubles entre eux. Mais, avant tout, elle fournit l'opportunité aux géographes de saisir, les liens entre le dedans et le dehors, entre l'espace domestique, l'espace collectif, l'immeuble et le quartier, avec sa morphologie, ses espaces verts, et la ville. "Le quartier est alors une portion de l'espace public en général (anonyme à tout le monde) dans lequel s'insinue peu à peu un espace privé particularisé du fait de l'usage pratique quotidien de cet espace" ¹. Mais il est également un espace quantifié et cerné par des délimitations administratives.

¹ Michel de Certeau, Pierre Mayol, Luce Giard, *op. cit.*, 1994, p.18

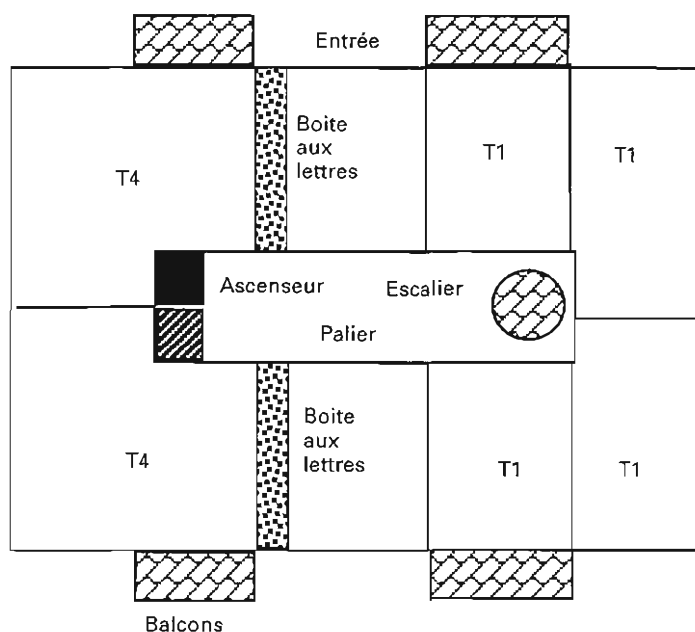


Carte 1 : schéma du Blosne et localisation des groupes

§ 1 – Les trois "tours" étudiées

Les tours étudiées sont Volga 2, Volclair 14 et Strat 1. Ce sont toutes trois des tours de 15 étages, incluses dans des groupes de tours différents (Volga 2 est dans le groupe Volga-Prague – 3 tours R+15 ; 2 tours R+17, Volclair 14 est dans le groupe Les Grisons – 3 tours R+15 ; 2 tours R+12 et Strat 1, Square Alexis Le Strat – 2 tours R+15), qui appartiennent à l'office public HLM de la ville de Rennes. Elles répondent toutes au même type architectural. L'entrée se fait des deux côtés de la tour.

Fig. 2 : plan du rez-de-chaussée des immeubles

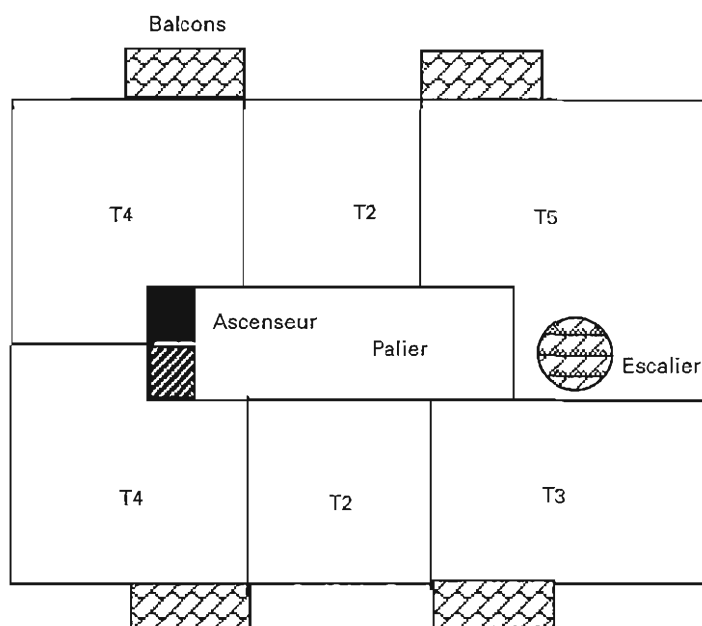


Les boîtes aux lettres se situent dans l'entrée. Une porte vitrée sépare cette entrée du hall où se trouvent la cage d'escalier, les ascenseurs pour les étages pairs et impairs ainsi que les appartements du rez-de-chaussée (quatre T1, et deux T4). L'escalier est en béton brut. L'ascenseur ne va pas jusqu'au 15ème étage, et il faut emprunter l'escalier à partir du 14ème étage. Les murs et sols des paliers ont été refaits dans les trois tours. Il est important de noter que l'office municipal de la ville de Rennes, bailleur et gestionnaire de ce parc de logements sociaux, demande aux locataires dans le cadre de

leur contrat de location de faire à tour de rôle, une semaine par famille, le ménage du palier et de l'escalier contigu. Si la famille ne le fait pas (contrôle du gardien), une entreprise de services s'en charge, et l'office prélève, en plus du loyer, une certaine somme.

L'étage courant de ces tours comprend aux quatre angles deux logements de quatre pièces (T4), un logement de 5 pièces (T5), un logement de 3 pièces (T3), et au milieu deux logements de deux pièces (T2).

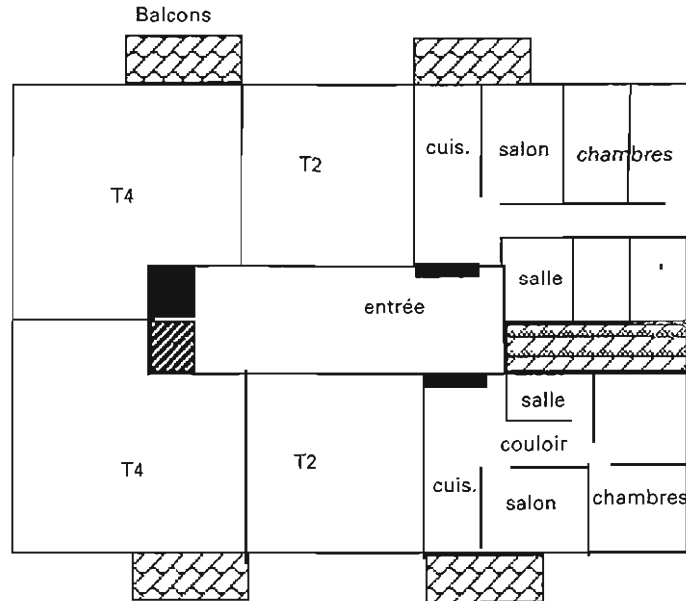
Fig. 3 : plan d'un étage courant des immeubles



Ces logements, selon les types, correspondent à des plans intérieurs divers. De manière générale, la porte d'entrée donne dans un couloir sur lequel ouvrent les pièces. La cuisine est située face à la porte d'entrée. Elle est en longueur. La salle à manger et la cuisine sont mitoyennes. Les logements des angles ont des balcons qui donnent sur la salle-à-manger. Les chambres, selon la taille de l'appartement, sont au bout du couloir vers les angles de la tour. La salle-de-bains aveugle se situe vers l'intérieur de la tour.

Les fenêtres de la salle-à-manger font la hauteur du mur, celles des chambres une demi hauteur.

Fig. 4 : schéma de disposition des pièces.



§ 2 – Un grand ensemble

Ces trois tours font partie d'un vaste ensemble urbain, construit entre 1965 et 1975, de grands collectifs, soit des logements locatifs sociaux, soit des copropriétés. Cet ensemble est appelé la ZUP Sud, la Zone à urbaniser en priorité. Cette zone se situe au sud-est du centre historique de la ville de Rennes. À l'intérieur des limites de cette ZUP, plusieurs quartiers se côtoient. Le Blosne, situé au sud-est de la ZUP sud, où se trouvent les tours, est un de ces quartiers. Les trois tours se distribuent autour du boulevard de Yougoslavie, voie qui coupe le Blosne en deux et sont encadrées par d'autres voies importantes. Ces tours, comme l'ensemble de celles du quartier, sont disposées sur un axe est-ouest. Les espaces autour des bâtiments sont

composés de parkings (tour Le Strat et tour Volga) ou d'espaces minéraux ouverts à la circulation automobile.

En outre, la typologie des espaces du quartier met en évidence l'importance des espaces verts ¹. La législation sur les ZUP (1958) définit des normes concernant la quantité de jardins publics, de parcs urbains ou boisés à prévoir en fonction du nombre de logements. La conception, l'entretien et les possibilités d'utilisation de ces espaces évoluent progressivement vers la diversification et la création de structures plus naturelles ou plus respectueuses des usages locaux.

Le quartier du Blosne s'inscrit parfaitement dans ce schéma. Il comprend des espaces verts d'accompagnement de l'habitat et de la voirie, dont la fonction reste décorative, des espaces verts de proximité, squares, et de vastes espaces verts destinés à l'ensemble de la population du quartier. Ces espaces verts subissent dans certains cas, et notamment au pied de la tour Volga 2, une forte pression. Les poubelles collectives sont situées au pied des tours, proches des espaces verts. Des locataires déposent parfois leurs ordures directement sur la pelouse ou ne les vident pas correctement dans la poubelle. Certains d'entre eux promènent leurs chiens et font subir aux espaces verts des dégradations multiples... L'agence d'urbanisme note, face à cette pression des usagers, que les usages potentiels restent encore très limités, notamment du fait de l'uniformité des espaces et d'une gestion qui produit des espaces verts très entretenus et fleuris. La nature ordinaire demeure encore inexistante ou non mise en valeur.

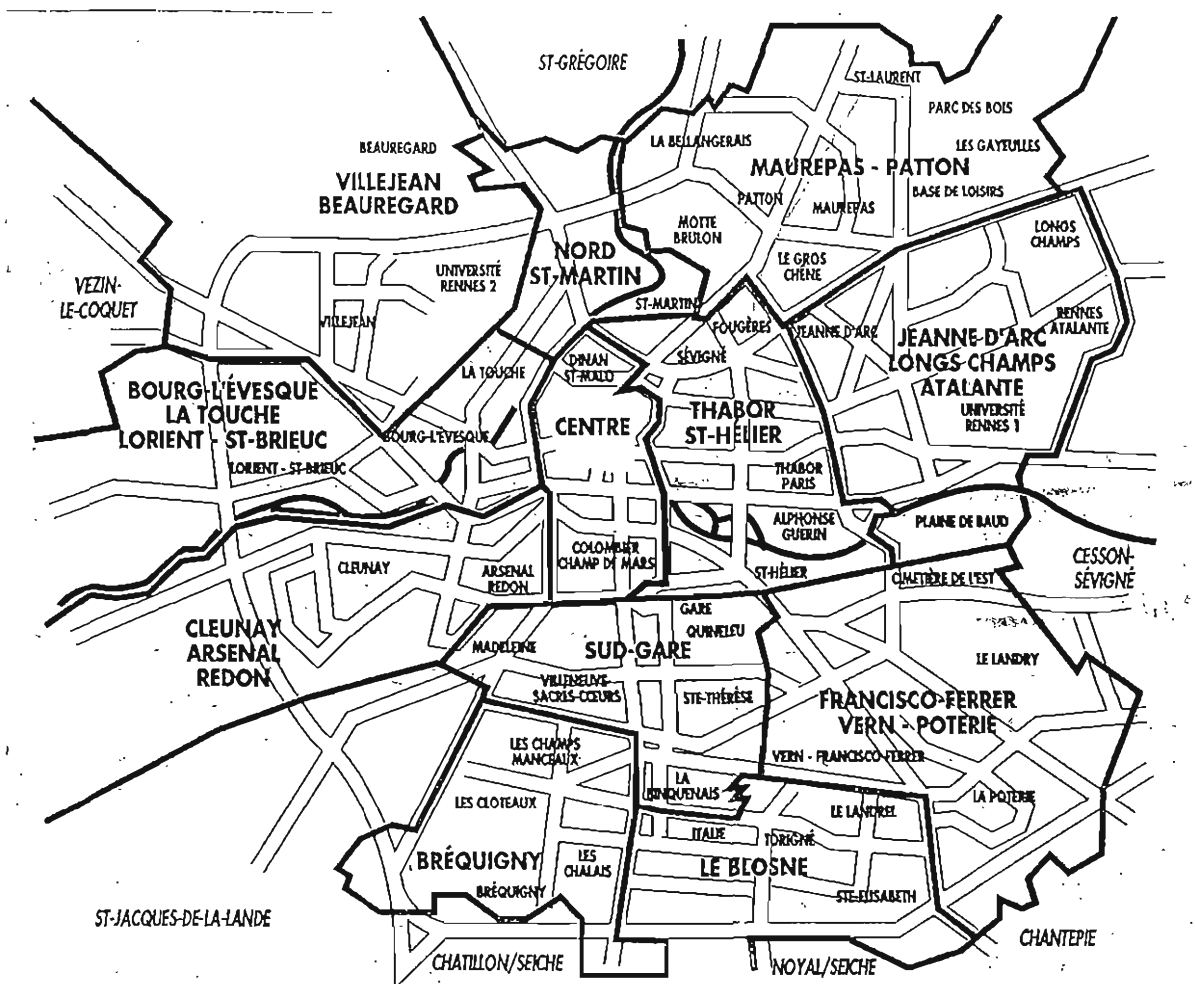
¹ Étude de l'agence d'urbanisme de la ville de Rennes (AUDIAR), 1989



Carte 2 : plan de Rennes (échelle : 1/25 000e)

LE STRAT . 1 VOLGA 2

VOLCLAIR 14



Carte 3 : les douze quartiers de Rennes

§ 3 – Le parc locatif social de la ville de Rennes

Ces tours font partie du parc de logements locatifs sociaux de l'office public d'HLM de la ville de Rennes. Celui-ci gère, en 1993, 10 000 logements, soit 44% du parc de la ville de Rennes. Le parc locatif social de Rennes comprend 22 134 logements. Avec une proportion des logements HLM dans le total des résidences principales s'élevant à 26% en 1993, la ville de Rennes se situe nettement au dessus des moyennes nationales (16%) et de la région (10,2%). L'essentiel de ce parc locatif social est constitué de collectifs : 97% (contre 90% pour la France entière) parmi lesquels un grand

nombre de tours de 10 à 20 étages. Ces logements, pour une grande part, ont été construits sur une période relativement courte et maintenant relativement ancienne (d'où d'importants besoins en réhabilitation en cours ou fini dans le quartier du Blosne): 55% entre 1950 et 1969 ¹ et 76% entre 1948 et 1974. La politique de constructions de logements sociaux à Rennes est ancienne. L'office de Rennes est créé en 1919, afin de "construire des habitations salubres et à bon marché, destinées à être loués à des familles nombreuses d'ouvriers et de petits employés, moyennant un prix de location peu élevé" (Délibération du conseil municipal de la ville de Rennes le 19 septembre 1919). Mais, les destructions provoquées par la seconde guerre mondiale, le constat du surpeuplement et de l'inconfort des logements vont accélérer le rythme des constructions. La ville va conduire, à partir de 1954, l'aménagement de quartiers entiers tandis que Rennes va favoriser l'implantation de nouvelles industries. Citroën construit l'usine de la Janais en 1960. Mais, à Rennes, l'industrialisation ne s'accompagne pas d'une concentration de la main d'œuvre. Les ouvriers du bâtiment et de Citroën habitent à la ferme familiale ou au bourg voisin. La croissance du parc de logements sociaux est liée à celle de la ville de Rennes. Ainsi, de 1954 à 1972, la population rennaise aura augmenté d'environ 80000 habitants, et dans le même temps l'office aura construit 8000 logements. La construction du Blosne, dans lequel se trouve les trois tours étudiées, va être le dernier grand chantier de l'office avec 3000 logements. L'élection d'une liste de gauche à la mairie de Rennes en mars 1977 va infléchir la politique d'urbanisme et prononcer l'arrêt de la production de logement de masse.

Tableau 5 : année de construction du parc

	Total	av. 48	48-74	75-81	82-89	après 89
Ind.	542	62	143	6	268	63
Coll.	21592	350	16765	2188	1702	587
Total	22134	412	16908	2194	1970	650
%	100	1,9	76,4	9,9	8,9	2,9

¹ Ces données sont extraites d'un document édité par la DRE Bretagne et l'ARO HLM de Bretagne. *Le parc locatif social en Bretagne, le patrimoine au 01-01-1994*

3 – Les habitants des trois "tours"

Le quartier du Blosne ¹ et les trois tours étudiées ont des caractéristiques plus marquées sur certains points que l'ensemble du parc HLM et, a fortiori que les autres quartiers de la ville de Rennes : l'importance des familles nombreuses, la jeunesse de la population, le nombre d'étrangers, enfin l'inactivité des ménages et la modestie de leurs revenus. Le cumul des difficultés des habitants les conduit à demeurer, de par leurs ressources, dans des immeubles à bas loyers, aux formes urbaines rejetées. Le regroupement de nombreuses familles cumulant des difficultés contribue à la dégradation des parties communes des immeubles, joue sur la gestion locative (mobilité réduite, impayés...) et sur l'ensemble de la vie sociale de ce quartier (échec scolaire, chômage...). C'est un ensemble urbain ayant des difficultés sociales particulières et une "image" en général négative.

Nous nous sommes basés sur des chiffres extraits de l'étude élaborée par les gestionnaires HLM du quartier du Blosne qui permettent de situer l'espace social des 3 tours dans le parc HLM et traduisent sa composition sociale ². L'étude, dont sont extraites ces données, porte sur le peuplement de 8 groupes d'immeuble de l'office public HLM dont 7 sont inclus dans le quartier en Développement social urbain du Blosne, 1 en dehors de ce périmètre (Uppsala) soit 19 tours. Ces 19 tours comptent 1461 logements et 4287 personnes en 1990.

La tour Volga 2 fait partie du groupe Volga-Prague, 3 tours OPHLM soit 284 logements. La tour Volclair 14 du groupe du square des Grisons, 3 tours OPHLM soit 283 logements, la tour Le Strat 1 du groupe Alexis Le Strat 1, 2 tours OPHLM soit 189 logements. On note que Volga 2 a une

¹ Une partie du quartier du Blosne, dont les trois tours étudiées, est inscrit depuis 1989 en "DSQ", développement social de quartiers puis en contrat de ville dans le cadre de la Politique de la ville.

² Les chiffres présentés ci-dessous sont tirés d'une étude d'analyse du peuplement humain réalisée en 1992 à partir des "enquêtes surloyer" 1989 ou résultent d'entretiens avec le gestionnaire de l'antenne décentralisée de l'OPHLM, et la chef de projet du DSQ du Blosne. L'objectif de cette étude est "de constituer un observatoire social du parc de logements afin de définir progressivement une politique de peuplement" pour le compte de l'office.

moyenne d'occupation faible par rapport à la moyenne d'occupation du parc : de 2,8 personnes par logement.

Tableau 6 : les habitants des "tours"

	Nb de logts	Nb de pers.	Nb de pers. par logt
Volga 2	94	237 (1992)	2,8
Volclair 14	94	282	3,1
Strat 1	96	288	3,1
Le parc	1306	4300	3,2

	% ménages 5 enfants	% logt surpeuplé*	% famille monoparentale	% pers. étrangère
Volga 2	4	10	17	33
Volclair 14	9	13	18	33
Strat 1	11	13	16	30
Le parc	7	13	19	33

* déficit de deux chambres (ratio: une chambre par enfant et une pour le ou les parents)

	% ménages inactifs	% revenus ménages inf. à 20 000F	% ménages + de 10 ans dans la tour
Volga 2	48	47	32
Volclair 14	32	26	33
Strat 1	42	27	34
Le parc	31	32	38

Structure familiale et taille de logements

Les trois tours étudiées, Volga 2, Volclair 14, et Le Strat 1, ont une typologie de logements à peu près similaire : des très grands logements (16% de T5/T6) contre 11% pour l'ensemble du parc, des petits logements nombreux (Volga 2, 36% T1, T2) (Volclair 14 ; 34% T1, T2), (Strat 1 ; 35% T1, T2) contre 26% dans l'ensemble du parc ; peu de moyens logements (T4) : Volga 2, 32% ; Volclair 14, 34% ; Strat 1 32% contre 50% pour la moyenne du parc. Ces caractéristiques peuvent expliquer la structure familiale dans certains cas.

Le nombre important de petits logements explique, en partie, l'importance du nombre de ménages constitué d'une personne seule (37% à Volga 2, à 33% à Volclair 14, à 31% au Strat 1) alors que seulement un

quart (26%) des ménages est constitué d'une personne seule sur l'ensemble des tours étudiées.

Les familles monoparentales constituent 17% des ménages à Volga 2, 16% au Strat 1 et 18% à Volclair 14 contre 19% en moyenne. Ces chiffres sont néanmoins beaucoup plus importants que pour l'ensemble de Rennes. Volga 2 regroupe peu de familles nombreuses : 4% ont 5 enfants ou plus contre 7% sur l'ensemble, et 23% ont plus de 3 enfants contre 26% sur l'ensemble. Les familles nombreuses (+ de 5 enfants) sont plus importantes au Strat 1 (11%) et à Volclair 14 (9%) qu'en moyenne. Le nombre de T6/T5 permet de comprendre la raison pour laquelle les logements de ces deux tours ne sont pas plus surpeuplés qu'en moyenne (13%).

Les disparités de structure familiale entre les tours recouvrent donc des disparités dans la répartition des logements de grande taille ou de petite taille. Les tours du Banat qui ont jusqu'à 76% de couples avec ou sans enfants ont très peu de petits logements (15% T1, T2, T3) mais beaucoup de T4 (82%). De manière générale, le quartier du Blosne regroupe deux fois plus de familles nombreuses qu'en moyenne à Rennes.

Âge de la population

Les données par tranche d'âge mettent en évidence l'importance de la population âgée de moins de 18 ans (31% à Volga 2, 37% à Volclair 14, 38% au Strat 1 contre 35% en moyenne) et de moins de 40 ans (74% à Volga 2, 78% à Volclair 14, 75% au Strat 1 contre 76% en moyenne) comparée à la moyenne de la ville de Rennes. Cette population constitue une donnée importante dans la vie du quartier en termes d'équipement (manque de cafés et de lieux de loisirs), en termes de socialisation (ils sont accusés d'être les principales causes de dégradation de l'immeuble), en termes d'emploi et de scolarisation. Un grand nombre de jeunes adultes vivent en cohabitation avec leurs parents. Il y a une représentation plus importante des personnes âgées (+ de 60 ans) (8%) à Volga 2 et au Strat 1 (9%) qu'en moyenne (5%). Néanmoins, les personnes âgées sont sous-représentées par rapport à la moyenne de la ville de Rennes.

Nationalités

Par ailleurs, le Blosne, et les trois tours étudiées compte une population d'origine étrangère beaucoup plus importante que la moyenne rennaise. L'ensemble de ce parc compte 33% d'étrangers et 67% de français. Les nationalités les plus représentées sont celle des pays de Maghreb et des pays d'Asie. La répartition de chaque groupe de nationalités par immeuble est différente : 12% de maghrébins et 15% d'asiatiques vivent à Volga 2, 21% de maghrébins et 2% d'asiatiques au Strat 1, 16% de maghrébins et 8% d'asiatiques à Volclair 14.

Durée d'occupation

L'ensemble des tours groupe une proportion importante de ménages qui réside dans le même logement depuis plus de 10 ans. Parmi eux 14% y résident depuis plus de 20 ans soit depuis la livraison contre 7% à Volga 2. Le taux de rotation global sur les groupes est peu élevé, tendance qui se confirme sur l'ensemble du parc de la ville de Rennes. Une partie des logements joue donc un rôle de transit, tandis qu'une autre partie est occupée par une population peu mobile ou captive. Mais, en 1994, il y a peu de sorties du parc HLM ce qui explique le peu de réponses accordées aux demandes de changement de logement des habitants de la tour. Cette captivité résidentielle marque particulièrement l'ensemble des habitants des quartiers inscrit dans le cadre de la politique de la Ville.

Volga 2, une tour particulière

La proportion globale de ménages inactifs est importante mais plus particulièrement à Volga 2 : 48% à Volga 2, 32% à Volclair 14, 42% au Strat 1 contre 31% sur l'ensemble. Les inactifs sont en majorité des personnes seules : 75% à Volga 2, 72% à Volclair 14, 61% au Strat 1 des ménages inactifs.

De même, la lecture des revenus imposables sur la base 1988 révèle que Volga 2 concentre 50% de ménages dont le revenu annuel est inférieur à

20000 francs contre 38% pour le groupe Volga-Prague et 32% sur l'ensemble des tours. Le Strat 1 ne regroupe que 27% de ménages au revenu inférieur à 20000 francs et Volclair 14, 26%.

Ces données de 1988 n'indiquent que des tendances pour la compréhension de la situation aujourd'hui. On note néanmoins que des différences sensibles existent entre les revenus des ménages d'un même îlot : ainsi pour le groupe Volga-Prague, mais aussi dans le groupe Strat 1 où Strat 1 (tour étudiée) rassemble 7% de ménages avec des revenus supérieurs à 80 000 francs, et Strat 2, 15%.

Le pourcentage des ménages touchant une APL, Aide personnalisée au logement, est un indicateur du niveau de ressources de ménages, en rapport avec la composition familiale et le nombre d'enfants à charge. L'APL est attribuée à 63% des ménages à Volga 2 contre 54 % en moyenne. Ce pourcentage corrobore donc les données sur les revenus les plus faibles. Strat 1 regroupe 56% de ménages qui touchent l'APL, Strat 2, 37% et Volclair 14, 48%.

Disparités et financement de la construction

Les disparités entre les tours au sein même des îlots sont explicables, notamment, par le mode de financement de construction de la tour qui entraîne un loyer plafonné selon des ressources. La tour Volga 2 a fait l'objet à l'origine d'un mode de financement différent des autres tours pour sa construction : PSR (Prêt social de relogement)/PLR en 1971, soit des prêts à 1% sur 40 ans. Le loyer annuel par m² est de 67F dans cette tour et de 122F/m² à Volga 1 et Prague 2. Les plafonds d'attribution PLR/HLM sont de (revenu imposable 1991) 62 315F pour un célibataire dans une tour HLM et 37 389F pour une tour construite avec un financement PLR. Les revenus imposables ne comprennent pas les allocations familiales, qui permettent à beaucoup de familles de vivre. En 1993, l'organisme HLM a fixé un loyer objectif pour l'ensemble des tours qui va permettre d'homogénéiser le prix des loyers sur la ZUP. Les loyers objectifs seront

appliqués aux nouveaux locataires (90% de hausse par rapport aux loyers actuels sur Volga 2).

Ce ne sont pas les tours les plus sensibles

On note donc des disparités entre les trois tours en ce qui concerne les indicateurs au dessus de la moyenne. Volga 2 a une population importante de jeunes, de nombreux ménages inactifs et un nombre important de personnes avec de faibles ressources. Le Strat 1 regroupe un pourcentage relativement élevé de jeunes de moins de 18 ans et de nombreux inactifs. Volclair 14 a peu d'indicateurs au dessus de la moyenne de l'ensemble de ces tours.

Mais ces trois tours ne sont pas, dans l'ensemble du parc, celles qui regroupent le plus d'indicateurs au dessus de la moyenne. Ce sont les îlots Banat, Landrel et Torigné qui, d'après les conclusions de l'étude dont sont tirés les chiffres cités, "apparaissent les plus sensibles sur le plan social, du parc de l'office du Blosne". Il faut souligner que sont désignés ainsi tous les immeubles du parc de l'office qui sont composés de manière quasi exclusive d'un seul type de logements (Torigné : 96% de T4, Banat : 94% et Landrel : 94%). De manière générale, l'ensemble de ce quartier est constitué d'une population fragile : peu d'habitants ont un emploi, les revenus sont modestes, les familles nombreuses sont importantes.

4 – La relation homme/blatte

Nous avons mené une enquête dans les trois tours sus-décrites. Cette enquête a été élaborée à partir de trois questions qui tiennent lieu d'hypothèses.

Quelles sont les pratiques et représentations qui favorisent la présence, la multiplication ou l'absence de blattes dans un appartement ? Cette question

nous a conduit à analyser les pratiques et représentations ¹ qui pouvaient induire des pratiques de contrôle envers la blatte dans l'appartement et hors de l'appartement. Nous supposons alors que ces pratiques de contrôle étaient déterminantes dans l'échec ou la réussite de la maîtrise des blattes.

Le rapport des urbains aux blattes est-il un indicateur du mode d'habiter ?
Nous avons essayé d'analyser le rapport entre les pratiques de contrôle des populations de blatte et les pratiques et représentations liées au milieu de vie. Il s'agit de comprendre en quoi le rapport à la blatte est lié aux modes d'habiter.

Le fait que la blatte soit un animal – une nature vivante et animée – en milieu urbain joue-t-il dans les pratiques et représentations ? Nous avons tenté d'étudier les pratiques et représentations de la blatte comme insecte, comme animal et comme nature dans la ville.

Le questionnaire d'enquête est divisé en 6 parties. Il comprend d'une part des questions concernant les personnes et leur habitat et d'autre part des questions sur la blatte elle-même, la blatte comme insecte, comme animal et comme élément naturel .

Les pratiques et représentations

L'étude des représentations renvoie, aujourd'hui, plus particulièrement, aux travaux de psychologie sociale ². Mais la généralité de la définition du terme actuel "a permis qu'il soit investi différemment selon les disciplines et les chercheurs. Pour les psychologues et d'une façon générale pour les sciences cognitives, il s'agit de "représentations mentales". En revanche, ce

¹ Bien que nous ayons eu l'occasion d'observer des pratiques, le présent travail se fonde sur le discours des gens. Les faits que nous rapportons sont donc des représentations de pratiques. Mais les représentations n'existent pas en dehors des pratiques : en effet (Friedberg, *op. cit.*, Paris, 1992, p. 365), "elles sont elles-mêmes le produit de ces pratiques : elles participent de la production des rapports sociétés-environnement. Pour celui qui y vit, l'environnement n'est pas un décor immuable mais le résultat de ses pratiques, elles sont aussi le reflet du système de représentations qui est lui-même moteur de ces pratiques".

² Cf. Denise Jodelet (Dir.), *Les représentations sociales*, Paris, 1991 ; et plus particulièrement l'article de Serge Moscovici, "Des représentations collectives aux représentations sociales", pp. 62-85

qui intéresse les sociologues, ce sont "les représentations sociales" à l'exclusion de toute représentation psychologique individuelle.

Les anthropologues utilisent le terme de représentation en "mettant l'accent sur l'ensemble des idées et des valeurs propres à une société désignée généralement par l'expression "système de représentation" ¹. Tous les usages que font ces sciences du terme montre que ce n'est plus l'objet qui est à l'origine de la représentation qui est important, mais l'action de représenter et la manière dont elle s'opère chez la personne.

Quant à la géographie, qui se fonde traditionnellement sur une analyse de la matérialité, du visible, elle laisse de côté l'immatériel aux autres sciences sociales. De fait, dans l'analyse des rapports des hommes aux milieux ou à la nature, elle n'étudie pas les représentations mais les signes concrets de leur inscription sur la terre, la graphie. Pourtant, des géographes ² ont analysé les représentations qu'ont les hommes de l'espace dans lequel ils vivent en utilisant la notion d'espace vécu. Cette notion émerge avec l'idée qu'on peut "contribuer au bien-être spatial des hommes". Jusqu'alors, la mesure de la qualité de vie se faisait par l'intermédiaire d'indicateurs sociaux seulement, mais ces travaux introduisent un critère géographique dans son évaluation.

Il importe donc désormais de distinguer en géographie, la notion d'espace vécu de la représentation cartographique traditionnelle. La représentation cartographique a joué un rôle considérable dans la manière dont la relation homme-milieu est étudiée en géographie urbaine et la faible place que cette dernière a accordé aux éléments naturels animés dans son analyse. Dans notre enquête sur les blattes, nous entendons bien évidemment représentations dans le sens d'espace vécu, ce qui nous permet d'étudier le rôle du vivant animal dans l'élaboration d'un milieu de vie.

¹ Claudine Friedberg, *op. cit.*, 1992

² Armand Frémont, *La région, espace vécu*, Paris, 1976 et Antoine, Bailly, "Distances et espaces : 20 ans de géographie des représentations", *L'espace géographique* n°3, Paris, 1985, pp. 197-205

§ 1 – Choix et description de l'échantillon

Nous avons été reçus par les habitants des 3 tours. Le tandem avec les éco-ethologues que nous formons, nous a permis, nous assimilant à l'équipe de désinsectisation, de pénétrer facilement dans les appartements, où nous nous présentons comme enquêtant sur les raisons de l'échec ou de la réussite de la désinsectisation. L'entretien a été semi-directif. Les réponses ont été enregistrées. Les personnes présentes, volontaires pour répondre à des questions, sont généralement des locataires qui ont accepté le protocole de désinsectisation proposé dans les tours et qui ont, ou, ont eu, des blattes. Certains locataires refusent la désinsectisation et l'enquête.

Les personnes de cet échantillon s'inscrivent dans le cadre plus général des données présentées pour les trois tours étudiées et le quartier du Blosne. En effet, les personnes de l'échantillon disposent, en général, de revenus apparemment modestes, sont peu qualifiées et, en tous cas en ce qui concerne les femmes, n'ont pas toujours un emploi, à fortiori un emploi stable. Pour les femmes, ce sont souvent des tâches de femmes de ménages tandis que pour les hommes ce sont des emplois de technicien ou d'ouvrier. Le pourcentage d'étrangers correspond à celui de la moyenne du parc et des trois tours étudiées. Par contre, l'âge des personnes rencontrées ne rend pas compte de la pyramides des âges des trois tours. En effet, ce sont les adultes qui répondent et non pas les jeunes de moins de 20 ans, qui sont rarement présents lors de l'entretien. De même, les personnes rencontrées sont souvent des femmes au foyer. Ceci doit tenir à la présence, dans les familles nombreuses (qui représentent la plus grande part de notre échantillon), d'un nombre important de femmes au foyer. La population de notre échantillon est donc sensiblement différente de la moyenne de la population du parc et des trois tours étudiées. En ce qui concerne la trajectoire résidentielle des enquêtés, information dont nous ne disposons pas pour l'ensemble du parc, on remarque qu'une majorité de personnes est d'origine rurale.

Tableau 7 : échantillon en %

	nbre enquêtes	femmes	étrangers	ménages de 1 de 5 enfants	origine rurale			
Volga 2	28	82	35	11	53			
Le Strat 1	12	67	25	17	67			
Volclair 14	10	70	30	20	90			

âge	0-19 ans	20-39 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	+ de 60 ans		
Volga 2		25	32	25	11	7 (15 et 14 ans dans la tour)		
Le Strat 1		8		33	43	16		
Volclair 14	10	10	20	50		10 (femme depuis la construction de la tour)		

situation familiale	ménage 1 pers.	ménage 2 pers.	ménage 3 pers.	ménage 4 pers.	ménage 5 pers.	ménage 6 pers.	ménage 7 pers.	ménage 8 pers.
Volga 2	11 (+60 ans) 3 (= 30 ans)	11	15	3	25	22	7	3
Le Strat 1		20		20	10	20	20	10
Volclair 14	10 (ouvrier turc)	10	10	20	10	20	20	

Sur les 94 logements de la tour Volga 2, 28 personnes participent à l'enquête. Ce sont parmi les étrangers, une angolaise, une zairoise, un gabonais, une turque, deux marocaines, deux afghans. Cet échantillon comprend des professions peu qualifiées (éboueurs, travailleurs du bâtiment, secrétaires, femme de ménage...) et deux étudiants étrangers, de nombreuses personnes sans emploi, souvent des femmes, quelquefois par choix, et 3 retraités. 15 de ces personnes ont vécu uniquement en ville : soit dans des petites villes proches de Rennes (Auray, Lorient, Fougères, Angers...) ou encore viennent d'Angers, de Paris ou de Rennes, soit dans des villes étrangères pour les immigrés (Khaboul, Casablanca); 5 personnes viennent de la campagne (autour de Chartres, campagne Bretonne, à l'étranger) et 7 personnes ont eut une trajectoire résidentielle diversifiée avant d'habiter dans la ZUP sud.

Sur les 96 logements de la tour Strat 1, nous avons rencontré 12 personnes qui sont essentiellement des femmes seules (4), ou des couples de femmes : mère et fille (2), femme et nièce (1) ou des couples (4) ou une femme seule avec des enfants. Les familles étrangères, au nombre de trois, sont marocaines. 2 femmes, seulement, parmi ces 12 familles, travaillent, les autres sont au foyer ou en retraite ; 5 des maris sont dans le bâtiment ; 2 sont employés municipaux et 2 au chômage. Ce sont en partie (8) des personnes d'origine rurale, de la campagne marocaine, ou Bretonne. Ce sont aussi des citadines de Rennes (2) ou de banlieue parisienne (1) ou de Casablanca (1).

Sur les 94 logements de la tour Volclair 14, nous avons rencontré 10 personnes. Les étrangers sont respectivement Turc, Portugais, Marocain du sud. Une seule femme travaille comme nourrice familiale ; les autres donnent quelques heures de ménage ; les hommes ou maris sont ouvriers (maçon, voirie, ouvrier spécialisé, dépanneur de télé, conducteur d'engins) ; une des familles (4 personnes dont 3 enfants et la mère seule) ne comporte aucune personne qui travaille. Une personne a toujours vécu à Rennes ; les autres viennent de la campagne (Côtes d'Armor, proche de Rennes, proche de Fougères, région parisienne, Maroc du sud, autour de Lisbonne, campagne turque) ; une personne vient de la campagne, puis a habité une autre ville (Nantes).

§ 2 – Facteurs explicatifs du rapport à la blatte

Ayant conduit à son terme notre enquête, nous avons cherché, dans un premier temps à expliquer les pratiques et représentations envers la blatte ainsi que sa présence ou son absence en les mettant en relation avec les nombreuses données que nous avons recueillies. Nous avons distingué, d'une part, les facteurs dont on pouvait mesurer l'importance en termes objectifs, le niveau de ressources, la densité, etc. et les facteurs expliquant pour les habitants la présence/absence de blattes. Ils peuvent être liés et confrontés.

Âge, sexe, nationalité, ressources : des facteurs objectifs

Tout d'abord, nous cherchons à savoir si il existe un lien entre l'âge des personnes rencontrées, leur sexe, leur nationalité et leur profession, et les représentations envers la blatte. Or, il apparaît qu'aucun de ces éléments ne peut être un facteur explicatif. La majorité des personnes affirment avoir horreur des blattes. Seuls les termes dans lesquels est exprimée cette répulsion varie entre les personnes.

En ce qui concerne les pratiques, dont nous n'avons fait l'analyse qu'à travers ce que les enquêtés en disent, elles sont, elles aussi, relativement uniformes. L'essentiel des personnes disent utiliser un insecticide au moins une fois par mois ou/et les tuer avec le pied ou d'autres outils. Dans les appartements avec peu de blattes, les résidents utilisent les insecticides de manière épisodique et ne savent pas la marque utilisée. Dans les appartements avec beaucoup de blattes, l'utilisation est plus importante et les locataires sont plus précis sur ce qu'ils utilisent. Ceci dit, nous n'avons pas les moyens de vérifier, à travers la présence/absence de blatte, les pratiques décrites par les enquêtés, car au dire des écologues, l'usage d'insecticide domestique n'entre pas dans les facteurs qui expliquent la présence/absence de blattes. La présence de blattes implique l'utilisation d'insecticides domestiques mais n'a pas pour effet d'en diminuer la densité. Par contre s'il n'y a pas de blattes, les locataires n'utilisent pas d'insecticides.

Individuellement, le "niveau de ressources" n'est pas un élément pertinent pour comprendre les pratiques et représentations qui ne favorisent pas l'élimination de blattes. Nous avons, pour exemple, parmi les personnes qui ont un niveau de ressources peu élevé, deux femmes, toutes deux ne travaillant pas, avec trois ou quatre enfants, et dont le mari travaille, pour l'une, comme agent municipal, pour l'autre, comme routier, dont la situation, du point de vue de la présence des blattes, ne peut être comparée. L'une a réussi à s'en débarrasser complètement, alors que les blattes pullulaient quand elle a emménagé, la seconde a toujours beaucoup de blattes. L'origine rurale n'est pas non plus un facteur explicatif : des personnes qui viennent de la campagne, et qui ont une pratique des

animaux et des insectes, ont une aversion particulière envers les blattes, d'autres, qui elles aussi sont d'origine rurale sont beaucoup plus pragmatiques dans leurs réactions (voir entretiens). Enfin, l'âge des personnes ne permet pas d'expliquer ni pratiques ni représentations.

Densité et durée d'occupation : des facteurs objectifs

Par contre, plusieurs facteurs géographiques "objectifs" peuvent peser dans l'explications des pratiques et des représentations envers les blattes. Les écologues ont entrepris d'analyser les variables du milieu, ou variables environnementales, liées à chaque appartement qui comprennent notamment l'immeuble, le numéro et l'étage de l'appartement, la durée d'occupation, le nombre d'habitants au m². L'analyse détaillée de chacun de ces facteurs environnementaux en relation avec la densité de blattes nous permet de préciser un certain nombre de points.

La présence de blattes n'est pas liée à la durée d'occupation de l'appartement. La répartition des blattes dans l'immeuble ne s'explique donc pas par les déménagements de locataires dans les appartements, ce qui minimise l'idée largement répandue d'une infestation provoquée par des déménagements fréquents mais la contradiction n'est qu'apparente. En effet, les infestations de blattes peuvent se faire soit par transport passif, soit par déplacement actif.

Dans le cas d'un transport passif, l'homme favorise involontairement les nouvelles infestations en les transportant dans ses bagages. Les déménagements, les échanges d'objets d'un appartement à l'autre ou d'un magasin vers un appartement, sont autant de potentialités. Les déplacements actifs vont se faire à l'intérieur même d'un immeuble ; mais ils ne sont le fait que de quelques blattes. Dans le cas de populations établies depuis longtemps dans l'immeuble, comme c'est le cas des immeubles étudiés dont l'infestation remonte à une quinzaine d'années, l'apport de quelques blattes supplémentaires lors d'un déménagement ne change guère la situation générale car les blattes une fois installées dans un appartement y restent, même si le locataire change. Aussi dans le cas de populations de

blattes établies depuis longtemps dans un immeuble, la durée d'occupation des locataires dans chaque appartement n'est pas corrélée avec la présence de blattes dans l'appartement.

Par contre, il y a un lien entre le nombre élevé d'habitants au m² et la forte densité de blattes dans l'appartement, qui peut s'expliquer par un facteur d'encombrement dans l'appartement. Le nombre d'habitants par 100 m² est un moyen d'évaluer l'encombrement de l'appartement. Plus le nombre d'habitants par 100m² est élevé, plus l'encombrement de l'appartement augmente, sans qu'il soit pour autant en désordre ou mal entretenu. La notion d'encombrement comprend à la fois, la surface au sol occupée par des meubles, tous les petits objets qui sont stockés dans les meubles ou en dehors, les éléments de décoration, en fait tout ce qui peut servir d'abris aux blattes. Une augmentation de l'encombrement provoque une augmentation du nombre d'abris possibles pour les blattes et une diminution de l'efficacité des traitements parce qu'il devient impossible de déplacer tous les objets et meubles pour répartir correctement le produit insecticide.

Voisinage : un facteur subjectif

La proximité géographique entre les personnes joue dans les représentations et pratiques déployées envers la blatte. En effet, bien que la blatte circule peu d'un appartement à l'autre comme l'ont démontré les écologues, les habitants pensent que cet insecte provient de chez le voisin. Il suffit alors d'habiter à côté ou même en dessous ou au dessus d'une personne dont on pense ou on sait qu'elle a des blattes chez elle pour que des représentations de la circulation de la blatte dans l'immeuble et de sa provenance soient émises. Des pratiques sont alors parfois expliquées : boucher les arrivées d'air dont on sait qu'elles sont reliées avec celles du voisin, dans la cuisine et dans la salle-de-bains.

§ 3 – Volga 2 : un cas particulier

L'importance de l'immeuble est mis en évidence par les résultats des écologues comme par nos propres résultats. Les écologues montrent que l'immeuble Volga 2 présente un taux d'infestation de blattes supérieur aux deux autres après deux ans de campagne de désinsectisation. Les locataires de cet immeuble ont, malgré cette infestation, manifesté une volonté de participer à la campagne de désinsectisation bien moindre que dans les autres immeubles (le nombre d'appartements jamais traités est plus élevé). Car, parmi les appartements dans lesquels l'équipe de désinsectisation a travaillé, le taux d'absence aux rendez-vous est supérieur, le taux de demandes de traitement au bout d'un an de campagne reste bien supérieur.

Ceci n'est pas dû à l'efficacité de l'insecticide utilisé : deux produits différents ont été testé dans cet immeuble, dont un avec lequel de meilleurs résultats ont été obtenu dans l'immeuble Le Strat. La comparaison des résultats obtenus dans l'immeuble Le Strat et l'immeuble Volga 2 permet donc de voir que le choix de l'insecticide utilisé dans un immeuble donné n'est pas un facteur déterminant dans le succès d'une campagne de désinsectisation. En effet, les immeubles Le Strat et Volclair présentent une forte diminution des demandes de traitement en fonction du temps, demandes qui se stabilisent à un niveau très faible. En fait, quel que soit l'insecticide utilisé on observe davantage d'appartements où il reste des blattes dans la tour Volga que dans les deux autres tours. À partir de ces faits, nous avons observé dans cette tour un décalage avec les représentations flagrant. En effet, la majorité (70% : 60% à Volga 2 – 60% Volclair 14 – 75% Le Strat) des personnes disent ne pas avoir eu de blattes dans les appartements précédents et disent ne pas en avoir aujourd'hui.

Nous avons observé également que c'est dans cette tour que les représentations de l'espace habité et de l'habiter sont les plus négatives. La particularité de la tour Volga 2 inexplicquée du point de vue des résultats (soit le nombre de blattes après deux ans) ne relève donc pas du type d'insecticide, ni simplement d'un nombre important d'habitants au m² par logement. Ce bâtiment qui regroupe le plus grand nombre de personnes en

difficulté parmi les trois tours (voir le paragraphe présentant les données sur les habitants), et qui concentre le plus grand nombre de blattes après une longue campagne de désinsectisation, est également celui où l'on note des représentations et pratiques envers le quartier, l'immeuble ou les blattes différentes de celles des autres tours.

Il semble que ce soient chez les habitants les plus démunis, qui sont les plus "assignés à résidence", que l'on rencontre les représentations les plus extrêmes dans leur négativité ou dans leurs fantasmes. Si la majorité des personnes dans les trois tours apprécient leurs logements (55% des personnes), il n'en est pas de même en ce qui concerne l'immeuble et le quartier. On note des disparités entre les tours qui marquent à nouveau Volga 2.

En effet, en ce qui concerne le rapport à l'immeuble, c'est essentiellement à Volga 2 (56% en moyenne sur les trois tours : 75% à Volga 2 – 40% Volclair 14 – 17% Le Strat) que les enquêtés disent ne pas vouloir entretenir de rapports de voisinage car il y a trop d'étrangers, trop de dégradations, de casseurs, de saleté, de problèmes "d'éducation des jeunes". La "mentalité" des gens est mise en cause. Mais de manière générale, les enquêtés se plaignent de l'immeuble, de plusieurs points de vue. Les uns, (26% : 18% Volga 2 – 20% Volclair 14 – 50% Le Strat), disent n'entretenir que des rapports de voisinage quasi-nuls "bonjour, bonsoir", soit parce qu'"il faut être comme ça en ville", soit parce que c'est le meilleur moyen d'éviter des ennuis. Il faut rester chez soi et "chacun sa merde". Certains enquêtés (4%), disent avoir de bonnes relations avec les gens du palier mais aucune relation avec le reste des personnes de l'immeuble. Un nombre peu important, 14%, notamment à Volga 2, (4% à Volga 2 – 40% Volclair 14 – 17% Le Strat) des personnes disent trouver l'immeuble satisfaisant. En général, les gens se plaignent de la saleté de l'immeuble, du manque de respect des autres, des voisins, vis-à-vis des parties communes. Les personnes depuis longtemps locataires (depuis les années 70) disent qu'il y a dégradation de l'entretien de l'immeuble comme des relations de voisinage

depuis 2 à 3 ans. Les autres occupants de l'immeuble, personnes anonymes, sont les responsables de la dégradation.

En ce qui concerne le quartier, les descriptions sont diverses. 19% (11% à Volga 2 – 30% Volclair 14 – 17% Le Strat) des personnes disent aimer ce quartier : elles y ont des relations, y ont vécu longtemps. Les commerces sont proches. Le quartier est aéré, vert et calme. La majorité des personnes (50% : 29% à Volga 2 – 60% Volclair 14 – 60% Le Strat) disent qu'elles sont contentes, ou que ça va, bien qu'il y ait des étrangers, que le quartier soit sale et dégradé, que les enfants n'aient pas grand chose pour jouer, qu'il y ait trop de bruit, que les gens jettent leurs ordures par la fenêtre. Parmi eux, pour certains, il suffit de rester chez soi et pour d'autres, d'éviter le quartier.

D'autres, et le chiffre le plus important est à Volga 2, (20% : 50% à Volga 2 – 10% Volclair 14 – 8% Le Strat) en ont "marre", pensent que l'environnement est dégradé, qu'il y a des problèmes d'hygiène, de "casse". Les enfants sont trop livrés à eux-mêmes. Il y a des problèmes avec la police. Une personne pense que ce quartier rassemble toutes les personnes à problèmes : "femmes divorcées, étrangers, chômeurs", tout ce dont la société ne veut pas. Pour trois personnes, la ZUP, ce n'est pas la ville. La tour Volga 2 regroupe donc les personnes qui ont les représentations de leur environnement les plus négatives.

Finalement, si les trajectoires individuelles sont toujours particulières, les représentations collectives, et la présence de blattes, semblent être le résultat du regroupement des personnes dans cette tour. Néanmoins, chaque appartement, même à Volga 2, n'a pas obtenu les mêmes résultats par rapport à la réussite et à l'échec de la désinsectisation, et le nombre de blattes n'est pas lié à des pratiques et des représentations typiques comme nous allons le voir.

§ 4 – Portraits

L'analyse nous a permis de mettre en évidence l'importance d'un certain nombre de facteurs qui expliquent certaines des pratiques et représentations

envers les blattes et, au moins partiellement, la présence de blattes dans les appartements. Cependant, aucun de ces facteurs pris indépendamment ne permet d'expliquer, à lui seul, la relation homme/blatte (présence-absence de blatte et taille de population aussi bien que dans la manière dont elle rentre dans le mode d'habiter). Il s'agit bien d'un phénomène complexe et multifactoriel. Il faut alors se retourner vers les acteurs eux-mêmes, pour observer la manière dont la relation à la blatte contribue au mode d'habiter, et comprendre comment cette relation intègre un rapport à la nature. La présentation d'entretiens détaillés montre :

- la conjonction particulière de pratiques et de représentations présente dans chaque personne ; car si la majorité des personnes affirment avoir horreur des blattes (et ce sont d'ailleurs peut-être des discours "normalisés"), et qu'il y a donc une représentation sociale dominante, les pratiques de contrôle sont diverses ; ce décalage est le résultat d'une histoire individuelle, familiale et collective ; il est particulièrement notable chez les personnes qui ont des populations importantes de blattes ;
- la difficulté de constituer des types mais l'intérêt qu'offre la présentation des personnes différentes selon certains critères : leur trajectoire résidentielle mais aussi sociale, leur mode d'habiter, le nombre de blattes présent chez elles après une campagne de désinsectisation très longue et suivie ;
- le lien que ces pratiques et représentations ont avec celles de la nature.

Volga 2 – 7238

Cet appartement a eu une population de blattes bien installée et n'en a plus aujourd'hui. La désinsectisation est donc réussie. Une jeune femme brune, 27 ans, dynamique, plutôt forte, habillée en jogging, nous ouvre la porte. Elle sourit et nous accueille. Nous nous asseyons dans la salle-à-manger, derrière une grande table de bois rustique. L'appartement, situé au

8ème étage de la tour Volga est propre, net et clair. C'est un F5 où habitent 6 personnes dont 4 enfants. La famille est installée dans cet appartement depuis novembre 1991. Elle habitait auparavant à la campagne d'abord en Bretagne puis en Dordogne. Cette trajectoire résidentielle explique partiellement sa répugnance et son refus à l'égard de ce mode d'habiter : *"J'ai été à la campagne à partir du moment où je me suis mariée. J'ai habité avec mes parents au square Sarah Bernard à Rennes pendant onze ans. Ensuite, on est monté rue de Nantes. On était beaucoup mieux. La seule ambition avec mon mari, c'était de "foutre" le camp à la campagne. On s'est "barrés" à la campagne et comme cela ne nous suffisait pas, on est partis quatre jours en Dordogne. On est resté quatre ans et puis on est revenu pour ce "foutu" travail qu'il n'y avait plus là bas et qu'il fallait absolument retrouver..."*

Cette femme, ancienne secrétaire de direction dans une association en Dordogne, démissionne pour suivre son mari en Bretagne. Elle ne travaille pas et son mari, chauffeur-routier, n'est pas souvent présent au domicile. L'actuel appartement est, d'après elle, satisfaisant, mais elle voulait avant tout habiter la campagne mais ils n'ont pas eu le choix : *"Au départ, on cherchait une maison à la campagne. Entre le moment où on est parti en août 86 et le moment où on est revenus en novembre 91, la maison qu'on louait, qui était à 1600 francs à l'époque, est passée à 4300 francs. Le problème n'est pas seulement là. En Dordogne, nous avions cinq chambres. Le loyer ne dépassait pas les 2000 francs et encore, c'était un palais, on arrive là, on nous parle de 5 à 6000 francs. Mais quand on fait le choix d'avoir quatre enfants et qu'il faut un minimum de chambres avec des petits salaires... Car moi, je suis en congé parental volontairement pour trois ans. Cela s'impose de toute façon : les enfants ne voient pas leur père de la semaine. Mon mari rentre un jour et encore c'est un miracle, et si moi je ne suis pas là, on a fait l'expérience pendant deux ans et ça a "foiré"... Mais le congé parental, cela représente à peine 3000 francs par mois..."*

Cet appartement représente donc le dernier choix, et tout ce dont elle ne voulait pas. Elle n'envisage pas, d'ailleurs, de passer plus de cinq ans dans ce quartier : *" mon mari est arrivé au mois d'août 91, (...) il a trouvé tout de suite du travail puis a cherché un logement pendant 3 mois, galère, galère, parce que*

moi je ne voulais surtout pas vivre en ville, surtout pas dans une tour, à la rigueur dans une ville mais surtout pas dans une tour. C'est pareil, exactement pareil que les blattes et les poux pour moi, ça inspirait tout ce qui était zonard, tout ce qu'on peut imaginer dans les tours. Je ne voulais surtout pas vivre là. On s'est rabattus là-dessus, parce que dans les loyers à peu près convenables, c'était tout ce qu'il restait et les HLM nous ont expliqué qu'il fallait vivre ici au moins trois ou quatre ans pour avoir quelque chose de plus convenable après. Pour l'instant, on a pas le choix".

Pour cette personne, les tours et les blattes s'assimilent. Au début de son installation, elle ne connaît pas les blattes mais les reconnaît grâce aux représentations qu'elle a du lieu où elle se trouve : " *On n'avait jamais été confronté à ça. On n'a même pas cherché à identifier. On se doutait que, dans les immeubles comme ça, il pouvait y en avoir, alors on a conclu que c'était ça, mais on nous en avait pas parlé plus que ça, on connaissait pas particulièrement. En fait, l'équipe de désinsectiseurs est arrivée trois ou quatre jours après que j'ai emménagé ici, ils m'ont confirmé que c'était des cafards ou blattes".* La blatte, dans ce cas, est bien un indicateur environnemental de la qualité de vie. Elle mêle à la fois des représentations sociales et individuelles négatives.

Quant elle a emménagé dans l'appartement, les blattes pullulent (importance de l'histoire résidentielle de l'appartement) mais progressivement, elle arrive à s'en débarrasser complètement : " *Concrètement, en arrivant, ça pullulait. On pouvait même pas les dénombrer. Maintenant on en voit un ou deux par semaine. Il y avait toutes les tailles, les formes. Ils étaient assez longiformes noirs. J'en ai vu des blancs. On a supposé qu'ils étaient en pleine mue.*" Elle repère exactement où ils se trouvent : " *Ca se situe dans la cuisine, dans le débarras, mais je n'en ai plus du tout maintenant. Avant, sous la tapisserie qui était mal collée, derrière un tuyau bien chaud, ils grouillaient, là, il y en avait une centaine, tranquille, une centaine. Derrière l'évier, on les voit, ils sont sur la machine à laver, sur le sèche-linge, et quand on arrive, ils se barrent".*

Le fait de s'en débarrasser semble correspondre à des pratiques volontaristes importantes : elle utilise des insecticides et adopte même des

pratiques que l'on pourrait qualifier de chasseuse : "on s'est jeté sur Bégon, l'insecticide classique, anti-cafards. On s'en est servis entre le moment où l'équipe de désinsectisation passait, dans le laps des deux mois, et puis apparemment, cela marchait bien. Mais c'est pareil, il faut y aller le soir. Alors on tendait des guet-apens. On éteignait la lumière. On revenait une heure après : celles qu'on voyait, on "pschitait" dessus". Elle vérifie les résultats de son action : "Le matin, j'en mettais aussi, tous les matins à un moment. Maintenant, cela m'est passé. Je vais là où je sais qu'elles sont, derrière l'évier, il y a un espace entre le mur et le meuble, et je suis rendue là, à quatre pattes, pour voir si il n'y pas des traces, et apparemment là je n'en vois plus"... "j'en ai vu deux ce matin, deux espèces de mues, mais c'est rare maintenant. Mais c'est vrai que je faisais la chasse à un moment : je passais entre tous mes meubles dans la cuisine, j'en mettais un coup. Ça fait bien un mois qu'on ne l'utilise plus maintenant. Il y a vraiment une ou deux blattes par semaine et encore il y a des semaines où on en voit pas. On en est mêmes étonnés, c'est très bien".

Elle pense, qu'ouvrir sa porte aux désinsectiseurs, a été le seul moyen de s'en débarrasser : "La preuve est là : depuis un an et demi qu'on est là, et qu'on traite, d'une population assez importante au début, on arrive à quelques spécimens par semaine. C'est révélateur, il suffit de traiter et de s'acharner". Mais elle dit que la seule pratique qui lui semble efficace est une pratique collective : "Moi, je m'étais dit qu'il serait bien de faire du "forcing" chez toutes les personnes. C'est bien beau de traiter chez les personnes qui veulent bien l'admettre, mais il y a encore des gens qui pensent que c'est un sujet tabou parce qu'ils l'associent à un signe de saleté. Si tous les gens se mettaient d'accord pour qu'on traite dans tous les appartements, même les gens qui sont pleins de bonne volonté en disant on n'en a pas, mais qui ne savent pas si ils en ont ou s'ils n'en ont pas, parce qu'ils ne les voient pas, je crois que si tous les appartements étaient traités un grand pas en avant serait déjà fait ". En effet elle pense que les personnes qui en ont les transportent chez leur voisin, ami, et alors les diffusent : "Si les gens vous claquent la porte au nez alors que ça grouille chez eux, on n'y arrivera pas. J'ai lu qu'elles ne se déplaçaient pas, qu'elles ne faisaient pas des kilomètres. Mais il y a toujours moyen de les trimbaler : on sort un sac poubelle, on le pose. J'en ai retrouvé un, une fois dans la chambre de ma

filles, je suppose que c'est parce que j'ai pris un truc dans la cuisine, et qu'il y en avait un. Si ça peut se passer dans l'appartement, ça peut très bien se passer ailleurs".

Elle rationalise ses représentations de la blatte. En effet, elle sait maintenant que ce n'est pas la saleté. *"J'étais en train d'y réfléchir ce matin, c'est vrai qu'on voit quatre mouches dans sa cuisine, on a pas peur, on voit quatre blattes dans sa cuisine et on panique tout de suite. Penser que c'est sale, non, c'est pas plus sale qu'un autre insecte, maintenant je sais que ce n'est pas sale... mais si, c'est sale parce qu'on voit toujours des petites crottes."* Elle pense quand même que la saleté est un facteur déterminant pour expliquer la présence des blattes : *"Je ne sais pas si c'est la saleté car nous on maintient une hygiène et elles ont quand même survécu un certain nombre de mois. C'est sûr, il y a la saleté, c'est un facteur déterminant, mais c'est pas l'unique..."*

Cette bête la dégoûte, lui fait comparer son mode d'habiter actuel à celui qu'elle avait à la campagne, et c'est probablement une des raisons qui la pousse vers des pratiques aussi affirmées : *C'est pas de la peur. C'est vrai que moi, dans mon idée, je n'avais jamais été confrontée à ça. Je n'ai jamais vécu dans un milieu comme ici. Nous vivions à la campagne, dans un milieu privilégié. Nous sommes arrivés ici. C'était donc plutôt de la répugnance. Je ne suis pas une grande maniaque du ménage mais je tiens à que ça soit toujours propre, donc c'est vrai qu'au départ j'associais ça à la saleté. Mais c'est répugnant. Bon ça va, je n'hurle pas dès que j'en vois une. J'ai hurlé le premier jour après je me suis calmé autrement je passerais mon temps à hurler, mais c'est vrai que cela me gênait".* Il semble que la vie de cet animal chargé négativement n'intéresse personne sauf pour gérer au mieux sa destruction : *"En fait ma question, c'est comment m'en débarrasser. Comment elles vivent ne m'intéresse pas. Si ça m'intéresse à partir du moment où savoir comment elles vivent c'est savoir comment les détruire mais c'est tout "*.

Pour elle, la blatte fait partie des problèmes de son actuel mode d'habiter. Elle a fait le choix de les gérer de manière volontaire et résolue. Elle lutte aussi bien contre les représentations négatives que se font ses connaissances de la cité où elle habite et des blattes qui y sont liées que

contre la blatte, elle-même : *"C'était clair. C'est vrai que les gens n'étaient pas habitués à nous voir évoluer dans un cadre comme ici. C'est là qu'on fait le tri de ses amis. C'est pareil pour l'immeuble, les gens disent : "tu as vu où tu habites, tu as vu comment ça sent, tu as vu comment les gens sont, tu as vu leur couleur". Moi, c'était clair, j'ai prévenus les gens qui arrivaient ici. Il y a des cafards si cela vous gêne, vous partez, si cela ne vous gêne pas, vous restez (...). Ceux qui sont restés sont les plus intelligents, les cons sont partis, c'est là qu'on voit ses amis. Je leur ai bien expliqué, à partir du moment où on m'a expliqué, que cela n'avait rien à voir avec la saleté, que ça n'allait pas leur sauter aux yeux ou monter sur eux, qu'il n'y avait pas de panique à avoir et qu'à la rigueur, c'est nous que ça gênait et que eux ça n'avait pas à les gêner. Il y en a qui ont très bien compris. Il y en a qui n'ont toujours pas compris. Depuis un an et demi que ça dure, il y a toujours des gens qui posent comme première question quand ils me téléphonent : "tu as toujours des cafards ?". Je dis n'importe quoi, quand j'ai envie de répondre parce que c'est mon problème. Les gens qui ont été élevés par ici, cela ne les gêne pas. Mais tout gêne ici, alors qu'il n'y a pas de quoi ; c'est, on va faire la phrase habituelle, c'est la conjoncture actuelle qui veut ça. Si on fait le choix d'avoir beaucoup d'enfants, on se retrouve là, avec des petits salaires c'est évident. Mais c'est vrai qu'il y a des choses auxquelles on se fait et d'autres auxquelles on ne se fait pas du tout. Les blattes font partie des choses auxquelles je ne me suis absolument pas faite, pour d'autres choses, j'ai été plus tolérante.."* Il semble donc bien que ses pratiques envers la blatte procède d'une lutte plus générale pour s'ajuster à un lieu qui représente "la zone", et à des pratiques qu'ont certains habitants dans ce lieu (intolérance mutuelle, irresponsabilité...). Elle cherche à améliorer ses conditions de vie.

Par ailleurs, ses représentations de la blatte ne se différencient pas trop de celles d'autres animaux gênants : *"Je pense qu'on associe les blattes toujours au dégoût. C'est exactement le même problème que les poux ou qu'une souris. Il y a des gens qui en élèvent, mais moi ça me fout la trouille. C'est des phobies : mon mari voit une toute petite araignée et fait un bond au plafond. Moi je ne dirais pas que c'en est au stade de phobie, ça me gêne, ça ne m'empêche pas de dormir. Je suis quelqu'un de normalement constitué, qui n'aime pas avoir des petites bêtes qui grouillent comme cela chez soi particulièrement dans la cuisine. Maintenant,*

je suis tranquille, mais au départ, c'était l'angoisse, le premier jour qu'on est passé et que la lumière du compteur était fermé, sur le mur là-bas, il y en a une vingtaine, ça surprend."

De toute manière et comme beaucoup de personnes, les insectes ne lui plaisent pas mais, ayant vécu à la campagne, ne la dégoûtent pas autant que la blatte. Elle explique cette différence : " *C'est peut être le fait d'avoir vécu à la campagne. Il y en avait plus. Comparativement, les blattes cela n'est rien. Au printemps, on était envahis mais c'est vrai que cela n'était pas la même répugnance. On ne les voyait pas grouiller ; c'est l'endroit où ça se situe, je vous dis c'est le soir dans la cuisine quand on a envie de boire un verre d'eau qu'on en voit 7 ou 8..."*

Elle aime les animaux de manière générale mais pense qu'ils ne peuvent être que malheureux en ville, que c'est même "contre-nature". Elle a d'ailleurs été obligée de se séparer de ses animaux en venant habiter ici : " *Les animaux sont tellement peu à leur place. J'ai deux exemples concrets. Quand je vois comment ça a transformé les choses, comment ils se sont métamorphosés, c'est pas du tout naturel d'avoir des animaux en ville, ou c'est plus des animaux, c'est vrai que le chat, c'est presque un jouet. Cela me gêne, c'est pas sa place, c'est pas un animal sauvage au départ mais il était en pleine liberté, pas sauvage parce qu'il était dépendant de l'homme, mais il était toujours libre. Quand je le vois maintenant qui se vautre d'un lit à l'autre, qui va bouffer, qui va sur le balcon pour deux minutes et puis qui rentre... ça me bouffe les nerfs... mais c'est comme ça"*

Les insectes sont différents des autres animaux car " *on ne peut pas tellement les influencer à part les détruire quand ils nous gênent"*. Car les insectes n'ont pas de place.

De même sa trajectoire résidentielle influence son rapport à la nature en ville : " *Nous c'est particulier parce que nous avons vécu dans un endroit assez privilégié. Il n'ya rien à Rennes comme nature, même quand je vais au parc. En général, je prends ma voiture, je vais dans un champ avec les gamins au bord d'un étang ou un truc comme ça. Si, je trouve que pour une ZUP, il y a pas mal de verdure, pas mal d'arbres mais personne n'en prend soin. Personne ne fait*

attention à quoi que ce soit. Les gamins s'amuse à piétiner les fleurs, les arbres tout ce qu'ils peuvent détruire, ils détruisent. On avance pas tellement. Non il n'y a rien qui m'évoque la nature. La seule chose que je veux, c'est aller de ce côté là et de regarder la campagne là bas mais sinon, non je ne regarde pas là-bas..."¹. Elle pense aussi que dans cet univers, cassé, détruit aucune nature n'est possible : " Quand on me parle de préserver ou d'instaurer la nature en ville, je dis non, attention, il faut d'abord qu'on apprenne à bien gérer ce qu'il y a là. Après on pourra envisager autre chose. Quand il n'y en aura plus du tout, on ne pourra pas dire qu'on ne savait pas, parce qu'on avait été mis au courant, simplement il faut ouvrir les oreilles de temps en temps. Moi j'ai rien à foutre là finalement, mais je suis là et je fais avec, le mieux possible".

Strat 1 - 5327

Cet appartement a une pullulation très importante de blattes. Malgré des paroles très résolues contre la blatte, les pratiques sont décalées. Des blattes passent devant l'enquêteur et personne ne bouge.

Une femme d'environ 45 ans nous fait asseoir autour de la table de la salle-à-manger. Certains de ses enfants sont présents et interviennent tout au long de l'interview. Elle a 9 enfants dont 6 vivent avec elle dans l'appartement. L'aîné a 23 ans. Elle n'a pas de travail. Elle est née à Fougères, petite ville à 50 Km de Rennes. Elle a habité à la campagne avec son père à St Germain en Caux. Elle a vécu dans un pavillon à Bruz et habitait avec ses enfants sous une toile de tente en attendant l'appartement. Elle dispose d'une pension de 700 francs pour 4 enfants, car elle est divorcée depuis 1983 et des allocations familiales. Le père ne prend jamais les enfants.

Elle est arrivé il y 5 ans et habite dans un appartement trop petit, un F5. Elle n'en est d'ailleurs pas contente : "*Rien n'a été refait. Ils devaient faire pas*

¹ Jean-Michel Léger, *Derniers domiciles connus, enquête sur les nouveaux logements 1970-1990*, Paris, 1990, p. 49 dit : "l'orientation, c'est aussi la vue, donc l'environnement. La préférence pour le spectacle de la nature est une des paradoxe de la vie urbaine déjà épinglé par Alphonse Allais. La recherche d'une vue, c'est à dire d'un recul sur le vis-à-vis typique de la rue urbaine est concomitante du développement des loisirs et de la vie urbaine".

mal de trucs, en fin de compte ils n'ont rien fait du tout. Il y a trop de bruit, c'est trop petit, on a pas envie de refaire car il y a trop de cafards sous la tapisserie".

Elle n'est pas heureuse, ni dans l'immeuble, ni dans le quartier et connaît de gros problèmes de relations qui, visiblement, marquent un rejet de la part des autres locataires et même, comme elle dira à la fin, une exclusion. *"On nous a placé là parce qu'il n'y avait pas d'autre solution. (...) Il y a beaucoup d'étrangers, les enfants ne peuvent même pas aller jouer dehors, ni rien, on crie dessus, on tape dessus, on est ici, on est ça, vous savez comment c'est la mentalité des gens. (...) Il y a le bruit, les gens qui lancent n'importe quoi par les fenêtres, des boîtes de conserves, des cigarettes. Il y a plein de dégâts, les carreaux cassés, le feu au vide-ordures, les clochards qui viennent dormir dans les escaliers de secours, dès fois on a peur. (...) Je connais une personne dans cette tour et c'est tout. Il faut se méfier des gens, on a rendu service, on nous a bien sali partout, par derrière, maintenant c'est fini. Au début, on arrive, c'est vrai on fait une petite relation pour connaître un peu les gens, bon ben, tout le monde m'estimait beaucoup parce que je rendais beaucoup de services, et puis après... Le gardien m'a dit : "si tu pouvais mettre les sacs poubelles dans le container", alors je l'ai fait et puis après on m'appelait Marie-Poubelle. Mais je l'ai dit aux HLM, que j'étais bien de mettre les sacs dedans surtout quand il y a des mouches l'été, de ne pas laisser tout traîner. Alors une personne âgée me dit comme ça : "vous avez ramassé le sac", alors j'ai dit oui, si on laisse ça, tout va traîner, alors la petite grand-mère m'a dit : "c'est bien, Jacqueline". Elle m'a donné un paquet de gâteaux, elle a 83 ans, j'ai dit je ne veux rien, si je l'ai fait, c'est pour le bien de tout le monde, pour faire comprendre aux gens de ne pas mettre ça à côté des poubelles (...) On aurait bien voulu un esprit collectif pour qu'il y ait des choses qui se réalisent, un parterre de fleurs, une salle pour les français et une salle pour les étrangers, (...) Les étrangers m'ont causé des problèmes. On m'a brûlé la boîte à lettres. On ne sait pas qui c'est mais on a des doutes, même les HLM en ont marre des étrangers". Même dans le quartier : "le quartier il est moyen, il a trop d'étrangers, y en a qui sont sympa des gens, y en a qui sont pas sympas".*

Par contre, elle dit qu'elle n'a pas à se plaindre des gens du palier : *"les marocains sont très gentils, à part les enfants qui sont un peu dur, sur le palier il*

y a une entente merveilleuse" mais malgré tout ses enfants ne fréquentent plus les autres, cela pose trop de problèmes.

Elle décrit le nombre de blattes. Ils disent tous ensemble que cet animal les dégoûte : *"il n'y avait pas de cafards quand je suis arrivée, ça va faire deux ans à peu près. Au début, on en voyait quelques uns comme ça et puis ça a continué. Plus ça va, plus c'est pire, mais il y en a moins maintenant, c'est la première fois (dans cet appartement) qu'on en a vu"*. Des blattes se promènent au plafond et sur les murs. Personne n'intervient. Pourtant les enfants disent qu'il y en a de plus en plus dans la chambre. L'un d'eux dit même : *"quand j'ouvre mon cartable à l'école, j'en vois un qui se balade dans la classe"* et *"ici on dort avec des bêtes"* et la mère renchérit : *"ça saute de partout, partout, partout même dans les chaînes Hi-fi"*.

La mère dit qu'elle les tue avec la bombe et trouve que les blattes ne sont "pas hygiéniques" et "sales". Les filles disent qu'elles n'aiment pas les tuer et les garçons les tuent avec les pieds. Ils disent qu'ils ont modifié leurs pratiques ; les filles : *"on nettoie notre chambre, on lave tout même dans les lits, on nettoie les armoires même dedans, les cafards, ça les attire la poussière"*, et la mère dit : *"je range un peu plus, je déblaye pas mal de trucs"*.

Mais pourtant, finalement, les enfants les remarquent à peine et disent ne pas les tuer systématiquement : *"c'est tellement léger qu'on ne les sent même pas quand ils sont sur les pieds"*. Ils ne se lèvent pas la nuit pour les tuer, ils disent même : *"personne ne se lève la nuit, alors qu'ils sortent beaucoup la nuit"*.

En fait, malgré des représentations qui correspondent à celles des autres habitants de l'immeuble, la blatte est sale, dégoûtante... les pratiques ne suivent pas. La mère explique : *"ce n'est pas un déshonneur parce que tout le monde peut en avoir mais les gens pensent que c'est déshonorant"*.

Pourtant, elle dit encore : *"le soir, je mets de la bombe, je ferme la porte et le matin, je trouve des cadavres. Ça revient cher, une fois tous les 15 jours, 3 semaines. C'est dans la cuisine et en dessous le frigidaire que je déplace à chaque instant. J'ai trouvé un nid derrière un meuble et je l'ai tué. Maintenant, je n'en vois presque plus parce que je sais où ils sont"*.

Une autre blatte passe pendant l'entretien. L'enquêteur dit : *"Ca n'en est pas un, là ? Il est tranquille, on dirait ?"*

La mère réplique : *"lui, il est tranquille, mais nous il nous dérange, ça coure de partout"* mais personne ne va le tuer.

Ils pensent que "ça vient" des étrangers et que *"ça remonte par les trous, les tuyaux"* et qu'il est difficile de s'en débarrasser : *"c'est tellement petit, partout, partout, ils se logent. Même si l'appartement est vide, il y en aurait encore"* mais pour les réduire, *"il faudrait que les désinsectiseurs viennent plus souvent, il faudrait bien enlever les tapisseries et boucher les trous pour voir d'où ils viennent"*.

D'autres solutions sont proposées : *"il faut acheter des pièges"* et *"mais ça ne suffit pas, il faudrait un produit qui soit efficace, qu'on ferme les portes et qu'on revienne au bout de deux heures puis qu'on ouvre tout"*.

Ils ne savent comment ça vit : *"on ne sait pas comment ils font"* et imaginent : *"on a peur si ça bouffe pas les fils des postes de radio, car il ne fonctionne plus mon poste de radio"*.

Ils aiment tous les animaux : *"ça nous tient compagnie, ils nous avertissent quand il y a quelqu'un qui vient, on sait jamais qui sait"*. Ils ont trois chiens et un petit chat. Ils pensent qu'ils *"sont plus heureux à la campagne, ils peuvent gambader dans l'herbe"* et pourtant *"avant, on avait un chien et il a été empoisonné"*. Ils n'aiment pas les insectes, surtout la mère : *"je n'aime pas les mouches à la campagne, quand il y a des mouches, il y a des saloperies"*. Ils pensent que le cafard, *"c'est pas un animal, c'est un insecte, mais les cafards on en voit beaucoup trop"* alors que les autres insectes ne dérangent pas les enfants.

Le fils distingue sauvage et domestique : *"le chat est un animal domestique, il est tendre tandis que les chats sauvages vont sauter sur nous, nous griffer"*. Il dit que *"le cafard est un animal sauvage"* mais la fille rajoute *"domestique, si elle habite avec nous"*.

À la question, qu'est ce que c'est la nature pour vous, la réponse est unanime et collective : *"la nature, c'est vivre à la campagne, et pas de problèmes entre tous les habitants et avec les animaux"*.

La nature pour eux, c'est avoir une maison isolée dans une certaine tranquillité en tous cas loin des autres : *"j'aimerais une maison, une piscine"*. Ils pensent qu'à la campagne, il y a plus de nature qu'en ville : *"on voit des animaux, des vaches et en plus ça sent bon. Il n'y a pas d'immeubles autour de nous"*. On peut *"respirer les bois, l'herbe, c'est merveilleux"* et *"on peut faire tout ce qu'on veut"*.

Mais *"en ville, il n'y a pas assez de nature, il y a des petits parcs, on peut se balader avec les chiens. Il y avait une ferme, c'était de la nature, et maintenant c'est des immeubles"*.

Ils pensent qu'à la campagne, la vie serait plus facile pour eux : *"à la campagne, on supporte plus les gens qu'en ville"* et qu'ils seraient mieux : *"ici on est rejetés, on est sûr, avant ils avaient écrit des trucs sur notre porte"*.

Volclair 14 – 5462

Une femme d'environ 50 ans, nous accueille, dans un appartement (T4) au rez-de-chaussée, dans la cuisine. Elle est pressée mais parle aisément. Ils vivent à deux dans cet appartement avec son fils, parfois à trois. Elle est nourrice familiale. Son appartement doit donc être propre car elle reçoit des visites de parents mais aussi de la puéricultrice de la crèche pour contrôle.

Elle habite l'appartement depuis septembre 1971 et a habité 15 ans Maurepas auparavant. Elle aime le quartier, la tour, l'appartement. *"C'est un quartier vert. Je suis très satisfaite du quartier mais avec des améliorations. Les gens ne doivent plus jeter les ordures par la fenêtre. J'aime cette tour. Moi s'ils supprimaient le rez-de-chaussée, je ne m'en irais pas dans une autre tour. C'est une des tours les mieux question propreté et puis cela fait vingt ans que je suis là. L'appartement, il est impeccable. Pour des appartements HLM, il est très très bien. Je vois que dans les appartements achetés des tours en face, ce n'est pas mieux que chez nous. Ils n'ont pas de balcon. Moi, je mets des fleurs dessus, tous*

les ans, on me les pique, mais tous les ans, je recommence. Moi j'aime bien cette tour là."

Elle ne lie pas blatte et mode d'habiter, la dégradation de l'immeuble ou du quartier à la présence de ces animaux. Elle constate simplement. *"Je suis arrivée en septembre 1971 et au début, il n'y en avait pas. On a été plusieurs années sans en voir et ça a commencé, c'était surtout l'été, et après on en trouvait tout le temps. Enfin, moi je n'en avais pas comme il y en a dans certains appartements. Mais, dès fois le soir, quand on rentrait dans la cuisine, on en voyait bien 5 ou 6 par terre et après il y en a eu dans la salle de bains, dans les cabinets et même dans la salle à manger. Et après, quand ils sont passés, ça ne faisait rien. Depuis qu'il y a eu le procédé, il n'y en a plus. C'est efficace".*

Elle est pragmatique. Son rapport aux cafards n'est pas de l'ordre de l'obsession. Elle pense, par contre, que les cafards, par ce qu'ils représentent, peuvent la gêner dans l'exercice de son métier. *"C'est un problème, ça fait sale, j'ai horreur de ça. Quand j'en vois un je l'écrasais et puis c'était fini, mais bon le fait que ça aille dans les placards, que ça aille partout, on se demande si ça peut pas transporter des microbes. C'est pas la bête elle-même, dès fois je l'attrapais avec la main, non, c'est ce que ça représente, ça représente la saleté, je ne supporte pas. Je n'ai pas peur, si j'en vois une que je n'ai pas écrasé, je ne vais pas me mettre à quatre pattes dans la cuisine jusqu'à temps que je l'ai retrouvé. Le soir si je viens et que j'allume, j'en verrais. Cela ne me gênait pas mais cela m'embêtait, question propreté. Pourtant une personne m'a dit que cela n'a rien à voir avec les questions de propreté. Je prends une bombe spécial cafards. J'en mettais, car maintenant je n'en ai plus, régulièrement une fois par mois, quand j'en voyais. Mais, un ou deux mois après ça revenait."*

Mais elle ne comprend pas pourquoi ces animaux sont là et se demande si ce n'est pas la saleté de son appartement. *"Quand j'en vois une, je dis zut, qu'est ce qu'il y a ? Même, si vous en voyez une, il y en a d'autres. Une, c'est le commencement. Pourtant, derrière ma gazinière et le frigidaire, il ne devrait pas y en avoir, parce que j'ai ma machine à laver qui fuit, et à chaque fois qu'elle fuit, je déménage tout pour nettoyer, alors je ne sais pas d'où ça vient. Une fois j'en avais vu un qui tombait de la bouche d'aération, alors il y en a peut être qui*

tombent et qu'on ne voit pas. Une année, on était rentré de vacances, ça grouillait sur les murs. Cela a du venir de quelque part. Les gens disent que c'est du aux arabes. D'où cela vient et comment c'est arrivé, alors là je n'en sais rien." Mais elle ne cherche pas à comprendre la vie de la blatte. *"Je n'ai jamais étudié le comportement du cafard. J'ai simplement remarqué que dans la journée on ne les voyait pas, et qu'il sort le soir. Une fois, j'ai été en Tunisie et je suis rentrée dans un magasin et il y en avait. Il paraît que dans les pays chauds, il y en a beaucoup."*

Pourtant, elle imagine, comme beaucoup d'autres habitants, la circulation des blattes dans l'immeuble. Alors la solution pour s'en débarrasser ne peut être que collective. *"Il faudrait que tous les gens le fassent en même temps. Quand les désinsectiseurs passent dans la tour, les gens doivent être obligés de le faire. Il y a un appartement qui le fait, celui du dessus ne le fait pas, vous pouvez être sûrs que vous récupérez des cafards. Je l'ai vu avec la dame au dessus, elle en a plein. Moi, à chaque fois qu'ils passaient, je le faisais faire, je suis sûre que je récupérais les cafards. Les HLM ne sont pas assez énergiques sur ces choses là."*

Elle est originaire de la campagne, dans la région parisienne, de la Beauce. Elle paraît avoir une certaine habitude des animaux et même des insectes. *"J'ai horreur des mouches. Vous ne verrez jamais une mouche dans la maison. Dès qu'il y en a une, je lui fais la chasse dans toutes les pièces. Cela vient de la campagne. On mettait des trucs au plafond pour les attraper. On aimait pas ça mais on était obligé d'avoir des mouches. J'ai plus horreur des mouches que des cafards car les mouches ça va partout tandis que les cafards, ça ne vit que chez vous. Le cafard, c'est domestique. Les animaux sauvages, c'est le lion, le tigre. Il n'y a pas d'animaux sauvages en ville."*

Elle trouve que les animaux en ville sont de l'ordre de la nature, sauf qu'il y en a trop, mais par contre, elle ne trouve pas la présence de la blatte naturelle en ville : *"Les chiens, les chats, je trouve ça naturel. Mais en ville, il y a trop de chiens. Les gens en ont plusieurs dans les appartements. Trop pour la propreté des trottoirs et des pelouses. Le cafard devrait être exterminé. Par la vie*

actuelle il est en ville, mais ce n'est pas normal. Les cafards, ce n'est pas naturel car ça représente le sale. La nature, ce n'est pas sale".

Elle distingue nature et campagne. La nature est aussi présente en ville. *"La nature et la campagne ce n'est pas la même chose. La campagne, c'est les champs. La nature elle peut être en ville. Les parcs de loisirs, tout ça c'est la nature. Il y a les parcs, il y a beaucoup d'endroits à Rennes où c'est naturel."*

§ 5 – Blatte et mode d'habiter

Au terme de cette présentation, nous constatons que les représentations et pratiques de la blatte sont liées aux modes d'habiter. Tout d'abord, les blattes "informent" les habitants de la qualité du quartier, du logement, de l'immeuble et des modes d'habiter. L'ensemble constitue un milieu de vie. Ensuite, le rapport aux blattes met en évidence une plus ou moins grande acceptation du mode d'habiter actuel. Les relations à la blatte traduisent un confort ou inconfort urbain. La blatte est un indicateur objectif et subjectif de la qualité de l'habiter en ville.

Les limites de l'intimité

Tout d'abord, la blatte fixe les limites du chez soi, de l'intimité. Elle n'est pas désirée. Une personne le dit : "je n'ai rien dit à personne. J'aimerais bien en être débarrassé, personne n'aime avoir des insectes chez soi". Elle marque le manque de contrôle de l'espace privé. La présence ou l'absence de l'animal n'est pas volontaire. Son éradication ne peut pas l'être non plus. Le chez soi est le seul lieu qui relève dans son ordre non pas de la maîtrise collective, mais de la puissance individuelle ou domestique. Avoir des blattes, c'est avouer son impuissance même chez soi. Les termes qui la qualifient à cet égard sont significatifs : "ils envahissent notre territoire". Elle prolifère, elle pullule. Certaines personnes pensent qu'une "c'est déjà la commencement car une blatte annonce les autres". L'association est faite entre le voisin et la blatte, l'étranger et la blatte. La présence des étrangers

dans l'immeuble signifie la présence des blattes ¹. Ce discours n'est tenu que par les ménages français. D'autre part, la saleté des autres habitants de l'immeuble et du quartier est mise en cause. Ceux-ci ne font pas le ménage, comme il est prévu dans le contrat de location, et dégradent les parties communes. Enfin, les gestionnaires HLM n'assument pas leurs responsabilités. "On paye pour que ça soit bien, que ça soit propre". Alors, la blatte signale la saleté chez soi et la pénétration de la saleté des autres dans son espace privé. Ainsi est en partie qualifié ce manque de maîtrise sur l'espace habité. En définitif, c'est le fait que cet animal prolifère chez soi, dans son intimité qui le rend indésirable.

La saleté

Les représentations de dégradation et de propreté de l'espace habité jouent de façon importante dans les représentations de la blatte. 94% des personnes déclarent que la blatte ou le cafard pose problème. Les raisons évoquées se regroupent sous une somme de qualificatifs : "dégoûtant, écœurant, sale, pas propre, répugnant, pose des problèmes d'hygiène, désagréable". Ces termes, bien que proches, ne recouvrent, bien évidemment pas, la même représentation de l'animal. En effet, ils sont liés à des représentations différentes : si la plupart des gens, tout particulièrement ceux qui ont des enfants, la trouve "sale ou peu hygiénique", c'est parce que la blatte se glisse dans la nourriture, sur la vaisselle ou dans la cuisine (45% des gens : 47% à Volga 2 – 50% Volclair 14 – 42% Le Strat). Elle peut transporter des microbes ou des maladies, tout particulièrement pour les enfants (7% : 10% à Volga 2 – 10% Volclair 14 – 0% Le Strat). D'autres (4,5% : 3,5% à Volga 2 – 10% Volclair 14 – 0% Le Strat), pour expliquer leur dégoût, évoquent leur peur des insectes, l'aspect animal, rampant et la prolifération de l'insecte. D'autres encore (30% : 36% à Volga 2 – 10% Volclair 14 – 41% Le Strat), pensent qu'il est sale d'avoir des bêtes ou des

¹ Keith Thomas, *op. cit.*, 1985, p. 49 : Outre la projection d'un ordre social sur le monde naturel servant à renforcer les catégories de cet ordre décrit dans la note ci-dessus, nous pensons que la définition des limites de cet ordre passe par une projection sur l'animal. Lier les étrangers aux cafards, qui n'ont rien à faire dans la cité, c'est aussi construire les étrangers comme des non-hommes, n'appartenant pas à l'ordre social établi.

insectes qui grouillent chez soi. De même, certaines personnes (10%) disent qu'avoir ces bêtes chez soi est déjà un signe de saleté, car pour tout le monde, c'est sale. Pour d'autres (4 personnes), même si la blatte est perçue comme dégoûtante, elle fait partie "des choses de la vie". Faisant partie d'une équipe de désinsectiseurs, les chercheurs se trouvent confrontés à des discours normalisés sur la blatte. Puisqu'il faut la détruire, c'est qu'elle est nocive ou sale.

Le principal facteur explicatif, dans les représentations, de la présence de la blatte est la saleté. Si l'appartement est généralement bien apprécié, l'immeuble et le quartier le sont beaucoup moins, à cause de la saleté, de la dégradation des espaces communs ou, parfois encore, des objets privés, comme la voiture. La présence de la blatte, dans ces immeubles, témoigne de la "négligence" ou du "manque de respect" des locataires de certains des logements. La saleté d'une personne peut rejaillir sur la tour entière (appartement 5327 – Strat 1), la "saleté" d'un nombre plus important d'habitants marque la tour aux yeux des habitants des autres tours (Volga 2).

La blatte est l'intrusion de la saleté du dehors dans l'intimité. Elle est saleté parce qu'elle se trimbale partout, "mange de tout" et transporte donc la saleté avec elle. Tous les termes qui qualifient la blatte sont liés à ce sentiment : dégoût, manque d'hygiène, écœurant, sale bêtes. "Ca fait sale, j'ai horreur de ça, le fait que ça aille partout, ça peut transporter des microbes, c'est pas la bête elle-même, c'est ce que cela représente, ça représente la saleté" ou encore "elles transportent les microbes sur la nourriture". Le sentiment d'écoeurement est probablement lié au fait que la blatte va sur la nourriture et n'est pas à sa place : "j'allumais la lumière et elles parraient, et c'était dégoûtant, c'est pas terriblement sale, mais quand vous imaginez toutes ces petites bestioles en train de rentrer dans votre riz et votre farine, les insectes on a quand même du mal, ce sont des intrus à partir du moment où ils ne devraient pas être là, pas dans mes petites affaires". En effet, ainsi va la vieille définition de la saleté, c'est quelque chose qui n'est pas à sa place ¹. L'appartement est un "territoire" particulier, humain. La

¹ Mary Douglas, *De la souillure, études sur la notion de pollution et de tabou*, Paris, 1992, 193 p.

présence des animaux n'est tolérée que dans la mesure où elle est voulue et contrôlée.

La défaillance d'un mode d'habiter

La blatte marque le quartier, son urbanisme et sa construction, révèle sa pauvreté et l'indigence de certaines personnes qui l'habitent. Certains enquêtés (20% : 21% à Volga 2 – 30% Volclair 14 – 8% Le Strat) pensent que le seul moyen de débarrasser l'immeuble des blattes est une coopération de l'ensemble des habitants. Mais si la coopération n'est pas possible, il faut faire ouvrir la porte, si besoin est, aux désinsectiseurs (25% des gens : 25% à Volga 2 – 40% Volclair 14 – 8% Le Strat). Le refus de certaines personnes d'ouvrir leurs portes contribue à la présence des blattes dans l'immeuble. Il s'agit donc bien d'une solution collective. Pour certaines personnes, c'est l'immeuble qui est en cause (15% : 28% à Volga 2 – 0% Volclair 14 – 16% Le Strat). Certains de ses éléments (gaine, tuyaux, vide-ordures) doivent être changés. Pour une personne, il faut que les désinsectiseurs se concentrent sur les gaines et les tuyaux et abandonnent le passage dans les appartements¹. On doit étudier l'immeuble pour savoir où se situe le nid

¹ Les pratiques publiques de contrôle de la blatte : 1) **Les gestionnaires HLM** : en général, une entreprise privée est chargée par l'office HLM de faire le travail. L'applicateur passe dans l'immeuble après un affichage dans le hall de l'immeuble, parfois très court – mais souvent les affiches ne sont pas lues – puis il fait du porte-à-porte. Beaucoup de gens sont absents. Beaucoup d'appartements ne sont donc pas traités, et les appartements qui sont traités ne sont pas toujours ceux qui en auraient le plus besoin. Chaque locataire décide s'il doit prendre le traitement proposé par l'office ou non. En aucun cas le traitement ne peut être imposé. Lors du traitement, l'applicateur est seul. Après le traitement, il rend compte à l'office des appartements qui ont été traités. 2) **Périodicité des traitements** : les traitements sont réalisés soit à la demande des locataires, soit proposés aux locataires avec une périodicité de un an dans les meilleurs des cas. Mais au niveau de chaque appartement, la périodicité de traitement est tout à fait aléatoire, liée aux décisions des différents locataires (*Faut-il un regroupement de locataires pour motiver la désinsectisation ?*). Dans un immeuble, tous les appartements ne sont donc pas traités en même temps, ce qui réduit l'efficacité de l'ensemble. 3) **Traitements incomplets** : à l'intérieur même d'un appartement les traitements sont souvent faits trop rapidement (parfois en 6 minutes) et de manière incomplète. Pour gagner du temps, l'application du produit n'est pas faite derrière les appareils électroménagers, mais seulement devant. Dans ce cas le produit déposé au milieu de la cuisine sera lavé et éliminé rapidement, réduisant ainsi l'efficacité du traitement. Il est rare que l'on applique une barrière d'insecticide autour d'une porte par exemple. Même si un appartement est traité, il y restera des blattes car le traitement n'a pas été fait de manière systématique, des abris échappent au produit. 4) **Choix des produits** : les produits utilisés sont choisis par l'entreprise et rarement soumis à discussion. Ils appartiennent à trois grandes familles d'insecticides Les dosages des produits insecticides sont souvent trop faibles (doses subléthales). Les solvants utilisés sont souvent des solvants organiques qui tâchent et sont toxiques (laque). Aucune réglementation ne régit l'utilisation des produits insecticides dans l'habitat humain, contrairement aux produits

des blattes. Quatre personnes, radicales, pensent qu'il faut détruire l'immeuble : la blatte fait alors partie d'une pourriture plus générale. Pour d'autres (18% : 18% à Volga 2 – 20% Volclair 14 – 16% Le Strat) il faut que toutes les personnes soient propres et que les parties communes de l'immeuble soient propres car la blatte est attirée par la saleté. La disparition de la blatte passe donc par "l'éducation" des habitants de l'immeuble.

Les raisons qui expliquent sa présence dans l'immeuble concourent également aux représentations négatives de l'espace habité. Elles sont en majorité (40% des gens : 57% à Volga 2 – 20% Volclair 14 – 41% Le Strat) la saleté générale et le manque d'hygiène. C'est aussi l'alimentation et les mœurs des étrangers (18% des gens : 7% à Volga 2 – 40% Volclair 14 – 8% Le Strat). D'autre part, le climat des pays d'origine des étrangers est associée à la prédilection de la blatte pour la chaleur. Ils les ont ramené de leur pays. C'est aussi une raison écologique (14% : 14% à Volga 2 – 20% Volclair 14 – 8% Le Strat) : la blatte est lié au type de construction de la tour ou provient du dessous de la ZUP, construite sur un marais.

Ces représentations de la blatte jouent bien un rôle dans la vie collective. On peut dire qu'il y a assimilation entre la dégradation de la vie collective, l'état de l'immeuble et la présence des blattes. La blatte indique la saleté, la dégradation de l'habitat. Elle est également le signe d'une gestion locative défaillante de l'office HLM. Il y a un lien entre le mode d'habiter et les représentations et pratiques de la blatte. Elle montre les limites de l'urbanisme et de l'architecture. La ville est de construction et de gestion humaine, la présence de la blatte est inexplicée dans ce milieu : "ici, on tombe dans du béton, on comprend mal ce qu'ils foutent, c'est pas un garde-manger alors qu'ailleurs c'est un peu un garde-manger parce que vieille

phytosanitaires qui sont très réglementés. 5) Conseil des désinsectiseurs : le désinsectiseur appartient le plus souvent à une entreprise privée. Les désinsectiseurs conseillent souvent aux locataires de fermer leur fenêtre ; ceux-ci subissent alors l'odeur du produit ce qui est inutile puisque le produit n'est actif que par contact avec l'animal. 6) Rôle des locataires : les locataires informés de la campagne de désinsectisation par affiche dans le hall peuvent refuser ou accepter le traitement. Des locataires qui n'ont jamais eu de blattes le prennent de manière préventive. Certains de ceux qui en ont n'ouvrent pas leurs portes ou sont absents. Les parties communes sont toujours faites. Les locataires utilisent eux-mêmes, comme nous le verrons de nombreux produits insecticides, mais souvent aux mauvais endroits, car ils ne savent pas où elles se réfugient pendant la journée. 7) Résistances aux insecticides : à ce jour aucune étude n'a été fait en France sur le développement d'une résistance aux insecticides par les blattes.

construction, vieille charpente... " "Les bêtes à la campagne surtout sans confort, comme ils avaient à l'époque, c'est tolérable, tandis que, maintenant, avec des portes qui ferment bien, rien ne doit passer théoriquement (...) à la limite, dans le temps, étant fils de cultivateur (...) des mouches l'été en plein repas, pas de trop, on tolérait cela, parce qu'on est né avec, mais après, quand je suis arrivé en ville, je ne tolérais plus cela...". La présence de la blatte révèle une idée de la ville ¹.

Les pratiques de l'habiter

Ces représentations de la saleté entraînent certaines pratiques de l'habiter : des pratiques de rangement des aliments – davantage de ménage, ne pas laisser traîner de vaisselle dans l'évier, ne pas laisser d'aliments à l'extérieur, enfermer les aliments dans des boîtes (propre et sale). D'autres personnes affirment avoir toujours été propres et donc n'ont pas modifié leurs habitudes. De manière plus générale, les pratiques de contrôle déclarées envers la blatte sont importantes et peuvent devenir de véritables parties de chasses. En effet, si la plupart des locataires (94%) disent la chasser à coup de bombe ou même en utilisant de la poudre, des pièges, avec précaution par égard aux enfants ou aux animaux domestiques, ce sont surtout les maris, disent les femmes qui nous ont reçues, qui la tuent avec leur pied ou avec leur main. Le contact physique avec cet insecte répulse.

¹ Colette Pétonnet, "Le cercle de l'immondice, postface anthropologique", *Les annales de la recherche urbaine* n°53, décembre 1991, pp. 108-109 : "La ville occidentale est propre parce que cet univers artificiel, lieu par excellence de la domestication du temps et de l'espace, de la lumière et des saisons, est rendu depuis des siècles par l'effort de parfaire la maîtrise de la nature. Ont été successivement chassés l'eau stagnante, la boue, la neige, la poussière, les animaux et les déchets, vaincu le froid et la nuit. La ville est "verte" de sa végétation enclose, fleurie, chauffée, éclairée, et chaque jour toilettée par les jets d'eau à haute pression, les souffleuses, les aspirateurs et les balayeuses motorisées. Que signifie dès lors, cette insistance des édiles à prôner sa propreté, à la souhaiter plus grande encore ? Faudra-t-il savonner l'asphalte, aller jusqu'à l'asepsie, ou nettoyer continuellement comme dans les aéroports ? L'injonction concerne plutôt le contrôle toujours plus puissant des affects : de la saleté émise par les voitures, on ne parle guère. Par contre les chiens de compagnie sont devenus intolérables, sauf à persuader leurs maîtres, par pression médiatique, de ramasser leurs déjections ; quand à la nourriture industrialisée qui se consomme de plus en plus dans la rue, il conviendra de s'interdire le geste libérateur de jeter l'emballage en marchant. Tout se passe comme si l'espace urbain se rétrécissait aux dimensions de l'appartement (d'où la souillarde a disparu), du chez soi gardé net de toute souillure. Et s'attarder sur la propreté des villes, résolue en principe, sinon dans l'absolu, c'est peut être comprendre que rien n'est définitif mais surtout ne pas voir que le problème s'est déplacé, élargi une fois de plus : ne pas désinfecter les rivières, tolérer les décharges au milieu des clairières, revient à vivre à nouveau trop près des immondices. Il n'y a plus d'espace sauvage ni à l'intérieur, ni à l'extérieur."

Des personnes se relèvent la nuit, essaient de les surprendre, en allumant la lumière brusquement, afin de pouvoir les tuer et adoptent ainsi un comportement de chasseur. D'autres lessivent tout à l'eau de Javel.

Mais ces pratiques liées aux représentations négatives de la blatte, sont en décalage avec les pratiques observées. En fait, les représentations de l'espace habité sont souvent négatives, mais les pratiques qui y sont liées (rapport aux voisins, aux espaces extérieurs) peuvent malgré tout être diverses. Le récit des pratiques ne peut mettre en évidence les pratiques réelles. Pourtant, comme nous l'avons vu à travers les portraits des personnes, il y a une relation entre les modes d'habiter et les pratiques de contrôle de la blatte. Les personnes à même de négocier avec leur mode d'habiter actuel sont peut-être plus actives pour se débarrasser des blattes. Une partie de la relation homme/blatte est alors explicable par l'acceptation et la maîtrise ou le rejet du mode d'habiter actuel. La maîtrise de la blatte implique peut être une volonté d'améliorer son bien-être actuel.

§ 6 – Blatte et nature

Le fait que la blatte est un animal et une nature en ville contribue-t-il à alimenter les pratiques et les représentations la concernant ? Les liens entre la blatte et la nature ne semblent pas évidents. Elle est par trop liée, dans les esprits, aux problèmes sociaux, à la pauvreté et à la saleté.

Animal, pas animale ?

La description de la blatte, ou du cafard met en évidence les aspects répugnants de la blatte : " objet rampant", "sales" ou "grosses bêtes", "petites pattes monstrueuses", et plus précisément "petites bestioles noires et marrons". La forme, la taille, la couleur, le mode de locomotion (élément fréquemment mentionné), le caractère rampant, les "petites pattes monstrueuses", de même le grouillement – "ce n'est jamais agréable de voir des bêtes grouiller dans l'appartement" – et donc la reproduction, provoquent la répulsion. Les œufs sont pensés indestructibles. Les locataires

la décrivent avec un caractère "exotique" et une provenance étrangère. Le nombre de blattes varie entre l'été, avec la chaleur du dehors, et l'hiver, avec la chaleur du radiateur. La blatte est un animal qui, ayant besoin de chaleur, se trouve le long des tuyaux chauds ou des moteurs. Elle mange de tout, de l'étron dans les toilettes, au plâtre. Les enquêtés retiennent des éléments de la vie de l'animal, pour y accrocher des "fantasmes". Les détails animaliers contribuent à produire la blatte comme un signe d'une certaine "infamie" sociale¹. Son animalité et son autonomie alimente les représentations concernant sa mobilité dans l'immeuble et la manière dont elle pénètre dans les appartements et s'y cache. Deux points ressortent alors : elle viendrait de chez les voisins ou de quelque part dans l'immeuble où se loge un nid ensuite, "ça passe partout, c'est comme l'eau, une petite fêlure suffit".

La blatte, une bestiole, un insecte

Si d'autres insectes provoquent également le dégoût, la blatte est comparativement plus répugnante que d'autres insectes, à l'exception de la mouche, qui, elle aussi, véhicule maladies et microbes car "les cafards on peut pas s'en débarrasser, ça revient automatiquement". La mouche vole et sort par la fenêtre. Mais, la blatte n'est pas un animal pour beaucoup (26% : 21% à Volga 2 – 10% Volclair 14 – 50% Le Strat): c'est une "bestiole", un "poison" et seulement parfois un insecte. Elle appartient à une catégorie d'animaux, envahissants, sales, indésirables. Il faut les tuer, les détruire (rats, souris..). C'est l'aspect principal. Pour certaines personnes, les écraser, les éliminer ou s'en débarrasser est devenu une obsession. Ces représentations excluent toute imagination de la vie de l'animal. Elle est avant tout une chose à éliminer, un objet de fantasmes et non pas de curiosité.

A contrario, on peut supposer que les "animaux" en ville sont amenés, voulus, désirés et finalement à leur place, à la différence de la blatte qui, comme saleté, n'est pas à sa place. Ce sont les animaux domestiques,

¹ Claudie Gontier, (Cerfise), *L'arbre d'ornement, marqueur symbolique et social des espaces publics urbains - Le cas des politiques d'urbanisation de la zone Fos Étang de Berre*, Plan urbain - SRETIE, 1993, 141 p.

dépendants et dressés. La blatte est à la limite du sauvage et du domestique. Elle est domestique, pour la majorité des personnes (36% : 22% à Volga 2 – 60% Volclair 14 – 25% Le Strat 1) car elle cohabite, ne provoque pas la peur, mais est sauvage pour d'autres (14% : 14% à Volga 2 – 20% Volclair 14 – 8% Le Strat 1) car elle fuit à l'approche, est imprévisible et de provenance inconnue. Des personnes ne définissent pas la différence entre domestique et sauvage (7% : 10% à Volga 2 – 0% Volclair 14 – 8% Le Strat 1). Elle est, pour certaines personnes, un insecte, ni domestique, ni sauvage.

La blatte est donc animale et non animale ¹. Elle renvoie à une idée de la ville et de la place qui est accordée à la nature en milieu urbain.

Le "lieu" de la blatte et de la nature

Cette "bestiole" a une place et cette place n'est pas la ville, ou alors dehors : "les cafards en ville ce n'est pas normal, c'est des choses qui ne devraient pas avoir lieu, il y a de la propreté absente à la campagne". Des enquêtés ont une représentation de la ville comme un lieu propre où l'insecte n'a pas lieu d'être, mais d'autres personnes sont plus nuancées. Si les animaux n'ont pas leur place pour la majorité des enquêtés (80%) ou ne peuvent être heureux en ville : "il n'y a pas de place en ville pour les animaux, un chien ce n'est pas normal dans les appartements car c'est trop serré", les insectes n'ont pas de place car ils sont "complètement différents, on ne peut pas les caser dans un endroit ou dans un autre, la plus belle chose qu'ils ont à la rigueur c'est la liberté, ceux qui volent tout du moins, ceux qui se déplacent, c'est pareil, on ne peut pas tellement les influencer à part les détruire quand ils nous gênent" ou plus simplement de par leur taille "les insectes ont tout plein de place en ville" en opposition aux chiens.

¹ Keith Thomas, *op. cit.*, 1985, p. 99 : "De nombreux événements naturels étaient considérés comme de mauvais augures car ils semblaient brouiller ces catégories de "sauvage" et de domestique" autour duquel gravitait un si grande partie de la pensée populaire. Il était toujours inquiétant de voir des créatures sauvages empiéter sur le domaine des hommes : si une ville était subitement infestée de geais et de hibous, par exemple où si une abeille sauvage entrait en volant dans une maison, ou si une troupe de requins accompagnait un navire, ou si un corbeau faisait son nid sur le clocher d'une église, ou si une corneille descendait par la cheminée, ou si une souris courait sur vos pieds, ou si un rouge-gorge tapait à la fenêtre." Un événement était considéré également comme inquiétant lorsqu'il semblait défier les régularités de la nature.

Ces explications concernant la présence des animaux dans des lieux reflètent des pratiques de l'habiter et une idée de la ville mais aussi une idée de l'animal qui le lie à un lieu, où se révèle sa nature : "J'aime beaucoup la nature, les arbres, le chant des oiseaux, la ferme, la campagne, j'aime que toutes les choses soient à leur place dans leur élément". Peut être – c'est une hypothèse – qu'hors des lieux où les animaux sont habituellement représentés, ils perdent leur nature, ils sont dénaturés ("mutants"). Perdant de leur nature, ils se chargent de significations sociales. Si l'arbre est "le marqueur symbolique de l'urbanité, de la territorialité et de l'identité" ¹ et participe comme matériau décisif à la construction urbaine, la blatte, elle, est le marqueur de la pauvreté urbaine et de la dégradation urbaine. La blatte n'est pas un animal – c'est une autre hypothèse – car elle n'est pas associée à la nature, ou n'est pas de l'ordre de la nature, puisqu'elle semble en partie participer d'un monde cassé, détruit, déséquilibré : "À la base, c'est un animal sauvage qui est devenu mutante avec l'urbanisation, avec la vie moderne, les étourneaux d'ailleurs sont devenus très agressifs (...) je crains des bêtes mutantes qui seront peut être dangereuses pour les enfants et surtout de plus en plus sales".

Il semble que la localisation des animaux, des éléments naturels, servent à les situer dans leur naturalité. Les personnes confronteraient alors un "modèle" de nature qui s'oppose à un modèle de ville.

Ville et nature

Des réponses de plusieurs types se présentent. La nature recouvre une série d'éléments idéalisés : les jolies fleurs, l'herbe, les arbres, les chants d'oiseaux. Apparaît également la nature campagne ; celle-ci ne correspond pas seulement à un paysage mais se décrit à partir de pratiques possibles (liberté de se promener...). Le dernier type se réfère à une nature "sauvage" ou "grande nature" ². Elle est souvent liée à des paysages (la montagne...) mais plus souvent encore se définit par opposition à la ville : ainsi cette

¹ Claudie Gontier, *op. cit.*, 1993

² Yves Luginbuhl, Strates, SEGESA, *Les aspirations sociales au paysage entre nature, ville et campagne, programme de recherche*, 1995

nature est isolée, loin des êtres humains et de leurs habitations, les animaux sont sauvages...

La description de la nature en ville est souvent une description d'éléments dits naturels et végétaux (comme animal, l'oiseau ; comme végétal : l'herbe ou l'arbre) ou encore de lieux urbains tels les parcs (le Tabor, le parc du centre de Rennes), les parcs de loisirs. Parfois, la nature est une ressource d'air, de calme, de détente, de loisirs (promenade, respirer...). Beaucoup de personnes interrogées apprécient les espaces verts de la ZUP. Mais, ils évoquent leur dégradation, liée à la présence des jeunes.

L'animal est peu de fois considéré comme naturel sauf quand il est dans les parcs (canards...) ou peut échapper à la ville (oiseau, sauvage). La relation entre la blatte et la nature n'est pas évidente sinon en négatif. La blatte n'est, parfois, comme nous l'avons dit, même pas un animal. Nous pouvons formuler l'hypothèse que la blatte, signe de saleté, de dégradation, ne peut faire partie d'une nature qui est représentée de manière positive. Nous pouvons aussi dire que la blatte ne peut être un animal entre autres parce qu'elle n'est pas associée à la nature, ou n'est pas de l'ordre de la nature, puisqu'elle est associée à un habitat sale et dégradé. C'est aussi son introduction involontaire et incompréhensible dans un milieu urbain qui en fait un animal dégénéré.

Plusieurs types d'oppositions se révèlent donc dans la confrontation entre nature et ville. La nature en ville est pensée, parfois, comme une contrainte et finalement une contradiction : "La nature en ville c'est être obligé de marcher sur des graviers" tandis que la campagne c'est l'air pur (...) les enfants courent partout, c'est la liberté complète.."

Être dans la nature, c'est être isolé, et là où les animaux dominent. Cela serait des représentations de la "Grande nature" ¹. La ville, milieu construit, renvoie à la maîtrise et aux techniques humaines mises en œuvre dans l'urbanisation (chauffage urbain...). La blatte marque l'irruption – sinon du naturel – au moins du désordre dans cet univers. Mais la ville est aussi un

¹ Yves Luginbulhl, *op. cit.*, 1992

milieu cassé, détruit, (par "l'Autre") qui n'a rien à voir avec la nature, parce que celle-ci est propre : "Les cafards c'est pas naturel, car ça représente le sale, la nature, c'est pas sale". La nature est une ressource contre les tourments du fait quotidien, ce qui échappe aux changements humains.

Elle est ressource dans la pratique : "il n'y a rien qui m'évoque la nature (en ville), la seule chose que je veux, c'est d'aller de côté là (elle désigne l'autre côté de l'appartement) et regarder la campagne mais sinon je ne regarde pas là-bas (elle désigne la ZUP)" ou "pour s'évader un peu il n'y a ici que la télé et les jeux, alors il faut partir dans la nature, c'est autre chose, on ne peut pas rester ici enfermé dans les tours, je suis capable de faire des kilomètres en marchant dans la nature et après je suis ressourcée" ou "dès qu'il y a un peu d'herbe, c'est déjà la nature, on peut s'oxygéner". La nature, c'est un isolement vis-à-vis des autres "la nature, c'est vivre à la campagne avec les animaux, et pas de problèmes avec les autres habitants" car ici "on est rejetés", ou un autre mode d'habiter soit à la campagne, soit dans un "lotissement neuf" où "chacun est bien chez soi" avec de la verdure. Nous rejoignons l'analyse de J. Palmade qui explique que "les seuls espaces appropriables par cette population, la nature et le logement, sont toujours situés dans un rapport de clivage entre les autres espaces et la ville"¹. Cette affirmation est renforcée par l'appréciation que certains habitants ont de leur quartier par rapport au reste de la ville : "Je ne connais pas la ville, la ZUP ce n'est pas la ville, la ville, c'est le centre".

Mais pour d'autres, la nature, c'est partout, aussi bien en ville qu'à la campagne mais ce n'est pas la même nature. Est désigné, alors, des éléments investis de certaines représentations de la nature qu'on trouve aussi bien en ville qu'à la campagne : l'oiseau, la fleur et l'arbre. Ces éléments renvoient à une nature, bonne et belle et nourricière chargée d'une valeur positive.

En définitive, les représentations de la nature dans la ville sont multiples et floues. Certaines conceptions de la ville impliquent explicitement la nature, d'autres l'excluent, définissent ville et nature

¹ Cité de J. Palmade, *Système symbolique et idéologique de l'habiter*, CSTB, 1977

comme des termes contradictoires. Du côté du discours "naïf" ¹, "trois aspects caractérisent les représentations qui parfois semblent en opposition les unes avec les autres, mais pourtant, le plus souvent coexistent dans l'esprit des gens". Tout d'abord, "la nature c'est ce qui dépasse l'homme, rend possible les conditions de son existence et de sa reproduction (le ciel, la terre, le climat, le soleil...); c'est le non-historique, le non-social, le moins modelé par le travail humain. "La nature, c'est le sauvage, ce qui n'est pas touché par l'homme. On se rapproche là de la première définition, mais dans ce cas elle est assimilée, semble t-il aux animaux et espaces vierges. Mais, il y a aussi la nature quotidienne, la familière, les oiseaux autour de nous, les animaux en liberté dans les forêts... " Il reste à voir si ce sont des conceptions antagoniques qui ne sont pas en dernière analyse du même ordre.

Au delà de ces divisions fondamentales entre différentes natures, d'après certains chercheurs, les conceptions de l'environnement mais aussi de la nature divergent selon les grandes catégories sociales ². Parmi les enquêtés, les catégories socioprofessionnelles sont peu nombreuses, mais il y a une grande diversité d'appréciations de ces termes que l'on peut lier, comme il a été dit, aux trajectoires résidentielles, mais que l'on peut probablement lier aussi à une histoire personnelle, à un ajustement aux lieux, à l'histoire des lieux. En d'autres termes, habiter "la cité" peut contribuer à créer ou à modifier des représentations de la nature et de la ville.

5 – Conclusion

La blatte constitue donc un indicateur objectif et subjectif de la qualité de l'habiter. Cette enquête révèle des représentations très uniformes envers la blatte (rejet, dégoût, répulsion...). Les représentations les plus extrêmes dans leur négativité et leur fantasmes se rencontrent chez les personnes les

¹ *Etude des représentations sociales de l'environnement*, GRS, Paris X, 1991, 64 p.

² Jacques Theys, *op. cit.*, 1993

plus démunies et du point de vue des ressources et face à leur mode d'habiter actuel. Les pratiques de contrôle sont très diverses et font partie d'une relation plus globale au mode d'habiter puisque les habitants les plus soucieux de contrôle et les plus efficaces dans l'éradication des blattes ne sont pas systématiquement ceux qui en ont le plus grand dégoût ou qui en sont le plus infestés.

En effet, l'analyse des pratiques et des représentations vis-à-vis de cet animal met en évidence la combinaison de différents facteurs dans l'explication du mal-être qu'il provoque : la relation à la blatte intègre une relation au milieu de vie, des relations sociales, des relations à l'animal... C'est un animal qui cristallise un mal-être social mais également un mal-être urbain. Elle renvoie donc aussi bien au statut social qu'à l'urbanité. Elle constitue un indicateur d'une crise de l'habiter urbain dans la mesure où le sentiment de vivre difficilement se reporte sur lui. Mais le rapport à cet animal intègre aussi une catégorisation extérieure : il est intériorisation d'une identité négative.

Pour ce qui est de la mise en évidence des représentations de la nature via le rapport à cet animal et, par extension, via des questions sur ce que les habitants des tours entendaient par la nature dans la ville et hors de la ville, l'enquête a débouché sur des résultats souvent surprenants. En ce qui concerne les représentations et les pratiques envers la blatte, son animalité et sa "naturalité" ne paraissent jouer que de manière indirecte. Son animalité, par exemple, contribue essentiellement à renforcer ses caractères d'"infamie" sociale".

La blatte est nature essentiellement pour les biologistes et les écologues. Elle ne l'est pas ou peu, ou pas encore dans les représentations du milieu urbain. La blatte peut être qualifiée de nature non désirée ou même parfois n'est pas associée à la nature. La nature désirée a une place, un lieu, qu'elle enrichit de manière positive, qu'elle définit par l'ensemble de pratiques qu'elle autorise (le parc, la rivière, ...). La blatte est sans place et sans lieu, elle ne définit pas un endroit, sinon de manière négative. Elle permet de voir qu'un animal involontairement introduit dans la ville n'appartient pas

toujours au naturel. Or il semble que dans l'espace urbain, en particulier dans l'espace du logement, la naturel n'est désigné comme tel que s'il est désiré, identifié, contrôlé, s'il est produit. L'analyse des représentations de la nature à travers la relation des habitants à cet animal confirme donc une coupure entre ville et nature et la persistance d'une idée de la ville comme lieu de l'artifice, comme milieu technique. C'est l'espace de la maîtrise et de la technique au point que certaines espèces vivantes transportées en ville en deviennent des intrus et des "mutants", et perdent leur naturalité.

Mais la ville est aussi le lieu de la dégradation au point qu'une nature associée à une "propreté naturelle, un ordre, un calme" ne puisse y exister. L'ensemble de ces représentations et de ces pratiques s'accorde avec la description d'un lieu de vie où la nature présente signifie ordre, calme et volupté. Les enquêtes confirment donc que le fait d'habiter en milieu urbain intervient dans la manière dont on y désigne la nature. Celle-ci reste avant tout associée à la campagne, aux animaux sauvages des parcs, à la possibilité de sentir les phénomènes naturels si bien que les espaces verts qui entourent les tours ne sont pas considérés comme naturels. Il y a bien des natures rêvées et des natures "objectives" de par leur construction scientifique ce qui complique l'analyse de la nature en ville. D'ailleurs, l'intérêt des écologues pour cette espèce urbaine en tant que nature marque peut-être alors le déplacement de la question des rapports homme-nature.

Travailler sur les blattes, c'est aborder une espèce animale, la nature vivante. Et qu'en est-il de la "naturalité" du vivant pour les géographes ?

La géographie a essentiellement abordé les aspects inertes de la nature, le substrat physique, l'étendue et ses formes, c'est-à-dire les éléments non vivants, terre, air, eau. Les espèces végétales et animales ne font partie de la discipline que dans la mesure où ils peuvent être analysés comme structurant l'étendue terrestre, et alors constituent une forme, ou comme ressources (troupeau, pêche...). Ce qui distingue la blatte de la nature géographique, c'est sa locomotion d'une part. Celle-ci est à la source des maux qu'elle engendre : déplacement d'un appartement à l'autre, provenance étrangère...

Ce qui la distingue également, c'est qu'elle ne structure pas la face de la terre, mais qu'elle donne un sens à la relation homme-milieu. Ensuite, elle donne pas les mêmes informations sur le milieu que des éléments inertes, qui semblent préexister au construit, tels que le relief ou le climat ; en tant qu'être vivant, elle a une histoire, une croissance, un développement. Cette histoire est aussi celle de l'espèce. Elle cohabite d'autant plus avec l'être humain. Elle informe donc le milieu autrement qu'une espèce non douée de locomotion, de possibilités d'action, telles les plantes vertes.

Enfin, comme animal, la blatte ne donne pas de localisation. Elle ne situe pas le lieu. Elle ne donne pas sa particularité au lieu. Même au contraire, douée de locomotion, envahissant les milieux urbains, elle perturbe la lecture des lieux, et en perd sa nature.

Elle n'est donc pas de nature géographique. Néanmoins, en tant que géographe, l'étude de la relation à l'animal, en tant que nature vivante, nous semble précieuse pour étudier la place de la nature dans la cité.

En effet, si l'activité humaine contribue à ensevelir ¹ la naturalité du sol urbain, à le recouvrir, mais aussi à rendre plan des reliefs qui contribuaient au repérage dans l'espace et donc à la construction de l'espace urbain, la nature vivante resurgit, car elle vit, elle pousse, elle évolue. L'animalité de la blatte difficile à maîtriser et le fait qu'elle prolifère dans des endroits invisibles, ne permet pas d'en faire un élément positif de la construction urbaine comme le végétal ; elle marque l'introduction d'une nature non contrôlée. Elle renvoie donc à la gestion des milieux urbains - à travers l'étude des pratiques de contrôle qui sont déployées à l'égard des espèces en milieu urbain.

¹ André Guillerme, GDR sol urbain, 1993, dit même que le sol urbain "est une partie souvent oubliée de la ville, le poubélien des géologues, la pédosphère des écologues, le tuyaucien des gestionnaires de réseaux, l'exhaussement des historiens, l'archive des archéologues". "L'origine de la minéralisation (de son revêtement) est à rechercher dans la médecine néo-hippocratique ou pré-hygiéniste des Lumières dont les techniques urbaines n'ont retenu que la dénonciation de la morbidité terrestre mais non l'analyse". De ce fait, depuis la naissance de la mécanique des sols au XVIIIe siècle, il s'agit de recouvrir un milieu vivant "siège de décompositions révoltantes et hétérogènes". Les modes de représentation de l'espace urbain à travers le plan contribuent également à faire oublier cette épaisseur de la ville. Pourtant la nature du sol participe aussi du paysage urbain.

D'autre part, son animalité donne à saisir d'un point de vue décalé un milieu urbain ; car il semble que les espèces vivantes participent aussi bien de la construction sociale, géographique, que biologique et écologique ; l'angle du vivant permet d'éclairer la production de la ville autrement. Enfin, l'étude de la relation homme/animal oblige à traiter de la place de la nature dans l'espace concret du logement, de l'immeuble, de la ville. Elle permet d'analyser l'enchaînement des différentes échelles de l'habiter de l'appartement à la ville et de mettre en relation le dehors et le dedans, l'espace privé du logement et l'espace public. Cette enquête a donc révélé la nécessité qu'il y avait pour analyser les relations à la nature de les rapporter aux pratiques et représentations du logement, de l'immeuble, du quartier et de la ville et à l'histoire résidentielle des habitants. Elle montre donc bien l'intérêt de notions comme mode d'habiter et milieu de vie. Ces différents points ouvrent donc une voie pour l'analyse géographique de la ville comme milieu de vie car ils permettent de réintroduire une complexité dans l'analyse géographique des rapports homme-milieu.

Pourtant, malgré ces résultats pertinents ¹, l'approche des rapports sociétés/natures en ville par la relation habitants-de-HLM/blattes se heurte à des limites. Celles d'abord du type d'habitat très marqué dans lequel s'est effectuée l'enquête qui restreint les possibilités de répondre à la problématique des relations sociétés/nature en ville en tenant compte de l'hétérogénéité de l'espace urbain. C'est ensuite celles qui tiennent à la force et à la singularité accusée des représentations que cet animal suscite. Le chercheur est de ce fait conduit à privilégier l'analyse du mental et du social sans parvenir à l'articuler aux autres dimensions naturelles (le végétal, les phénomènes physiques par exemple), ni sur le plan des représentations, ni sur celui des faits. Les représentations qui sont associées à la blatte mêlant de manière étroite rapports sociaux et rapports à l'habiter, ne renvoient pas

¹ Dont des résultats indirects : au delà des résultats attendus, d'autres résultats se sont révélés importants. Ce sont des résultats propres à l'interdisciplinarité. Ce travail a favorisé : la formulation d'un concept transversal : les pratiques de contrôle d'une espèce en milieu urbain et la définition d'un objet commun aux deux équipes : la relation homme-blatte comme révélateur d'un écocomplexe urbain ; la mise en évidence d'éléments d'une grille de lecture de la relation homme-animal ; la confrontation de notions et de vocabulaire propres à chacune des disciplines et des chercheurs – géographes et éco-éthologues : milieu urbain, ville, habitat, écologie urbaine...

clairement aux rapports des urbains à la nature et aux pratiques urbaines de nature sinon de manière négative ou très complexe. L'analyse de la relation à la blatte ne permet qu'une lecture en creux de la nature dans la cité.

La relation homme/animal, le "modèle" blatte, constituent-ils alors un bon choix pour étudier la nature dans la cité ?

Chapitre 2

Des hommes et des chats

Les conclusions de l'étude de la relation homme/blatte nous conduisent à nous intéresser à un second exemple de la relation homme/animal. En effet, comme nous l'avons dit, la relation à la blatte est très particulière par la singularité des représentations que cet animal suscite. De plus, cet animal non-désiré ne renvoie pas à la nature. Enfin, l'enquête s'est effectuée dans un habitat social très spécifique du point de vue de la forme urbaine et de la composition sociale de la population. Nous avons alors voulu faire varier certaines des données du terrain d'étude. Mais comme pour les blattes, nous désirions maintenir le cadre interdisciplinaire (géographe/écologue) dans lequel nous conduisions notre recherche car il ne peut y avoir de bonne compréhension des interactions entre pratiques et représentations de la nature en ville sans une bonne connaissance de la dynamique du système écologique. Tout d'abord, nous étions parvenus à la conclusion que l'animal indésiré ne participait pas de la nature en ville dans les représentations. Nous formulons l'hypothèse que l'animal désiré pouvait faire partie de cette nature. Nous pensions donc qu'il était important d'étudier la relation

à un animal plus proche de l'homme, en tant que mammifère, que ne l'était la blatte et support éventuel de relations affectives dans certains contextes.

Cette hypothèse de départ nous a conduit à explorer les recherches conduites, aujourd'hui, par des écologues, en France, consacrées à un animal dont la présence pouvait être désirée dans l'espace urbain. Les discussions avec une écologue, Dominique Pontier, spécialiste du chat, déjà présente au colloque de Mions où nous avons rencontré les spécialistes des blattes, a fourni l'opportunité d'ouvrir de nouvelles pistes de recherche ¹ sur la relation homme/animal qui se traduisent notamment dans un programme de recherche interdisciplinaire proposé au PIR-Villes ².

¹ Selon Dominique Pontier, écologue membre de l'équipe de recherche sur la relation homme/chat, les écologues ont besoin de comprendre la relation de l'être humain à son milieu de vie dont le chat fait partie, pour analyser l'ensemble des composantes du milieu. Si la question centrale en tant qu'écologue est celle de comprendre le fonctionnement des populations animales dans un milieu où les contraintes sont fortes, cette question ne peut être abordée sans tenir explicitement compte de l'homme et de ses activités et des relations entre l'homme et l'animal. Si quelques études ont déjà pris en compte les effets physiologiques et psychologiques des animaux sur leurs propriétaires, peu d'études ont examiné les interactions entre l'homme et l'animal en tenant compte de la spécificité du milieu urbain".

² Cf. Redéfinition du projet *La nature dans la cité*, Pir Villes 1995. La mise en place d'un projet intitulé "La nature dans la cité" proposé au PIR-Villes en 1995 a été l'occasion de confronter l'ensemble de notre réflexion à l'épreuve d'un débat de fond. Dans le cadre du séminaire de l'axe 3 du laboratoire Strates "Interaction systèmes sociaux/systèmes naturels" intitulé "Épistémologie des problèmes d'environnement", nous avons présenté notre démarche, depuis son origine, avec la recherche sur les blattes et l'écologie urbaine, jusqu'au stade où nous en étions arrivés, à des chercheurs observateurs et critiques pour développer et discuter son évaluation théorique et méthodologique. Nous avons aussi cherché à impliquer des chercheurs susceptibles d'être intéressés par cette problématique et sa mise en œuvre : des sociologues ayant travaillé sur les représentations de l'animal, des écologues spécialistes d'une autre espèce urbaine, des géographes physiciens, engagés dans la réflexion sur la crise de l'environnement urbain. Le séminaire a comporté trois séances de travail dont les thèmes avaient été décidés par l'équipe qui avait travaillé sur les blattes : 1. "La ville au risque de l'écologie : les blattes urbaines. Résultats de recherche" ; 2. "Peut-on parler d'espèce urbaine" ? 3. "La nature dans la cité. Reformulation de la problématique". Le premier en revenant sur la recherche sur les blattes avait comme objectif d'offrir une opportunité aux chercheurs présents de juger les résultats obtenus et de s'approprier la problématique. Le deuxième visait à tester les possibilités institutionnelles et théoriques d'élargir la démarche et d'élaborer une problématique autour de la notion d'espèce urbaine. Le troisième nous a permis de préciser la manière d'entrer par l'animal pour répondre à notre problématique. En définitive, ce séminaire, véritable travail de reconstruction collective, a confirmé la force de notre questionnement général. Les interventions des chercheurs ont contribué à consolider et préciser notre problématique jusqu'à définir de nouveaux axes de recherche. Un quasi consensus s'est établi pour considérer que les questions développées dans la recherche achevée dépassent la seule espèce des blattes et intéressent directement la problématique "La nature dans la cité". Trois points se sont avérés particulièrement pertinents : la relation homme-animal et l'hypothèse de sa spécificité dans le milieu urbain, la question des populations animales en milieu urbain et leur gestion ; la nécessité pour comprendre les relations à la nature d'analyser l'interaction homme-animal et réciproquement.. Au sein de ce programme de recherche qui s'élaborait, nous avons choisi de persister dans l'hypothèse que l'étude

L'étude de la relation homme/chat nous a paru pertinente car elle s'intégrait dans le développement de notre problématique. Le chat est un animal qui peut être approché et caressé, et devenir un compagnon familier de l'être humain dans le logement. En ce sens, le chat peut apporter de nouveaux moyens d'investigations de la relation homme/animal et par là même de la relation homme/nature.

Ensuite, l'étude de la relation homme/blatte nous avait amené à relier l'espace domestique, espace de l'intrusion de l'animal, à l'espace collectif, celui du voisinage, avec les représentations vis-à-vis du quartier. Nous pensions que l'étude du chat, qui vit en tant qu'animal de compagnie dans l'espace domestique, mais qui habite également l'espace public, désigné alors comme chat errant par les écologues, nous contraindrait à examiner d'autres représentations et pratiques de l'espace domestique mais surtout qu'il permettrait d'étudier les pratiques vis-à-vis de l'animal dans l'espace public.

Enfin, nous voulions mettre en évidence l'importance du contrôle animal en milieu urbain, piste que nous avons abordé avec l'étude des pratiques de contrôle envers la blatte. De plus, l'étude de la place de la nature dans la pensée sur la ville a mis en évidence l'importance de la gestion de la nature en ville. En effet, il semble y avoir une très grande variabilité de la nature et de ses représentations selon les lieux dans lesquels elle s'inscrit et la gestion dont elle est l'objet en milieu urbain. Nous faisons alors l'hypothèse que si la blatte est un animal indésirable quel que soit le lieu dans lequel il se trouve, à fortiori dans l'espace domestique, le chat est désiré dans l'espace privé et indésirable pour certains dans l'espace public. Les modalités de sa gestion mettent alors en jeu des acteurs et des logiques spécifiques à cet animal et à sa présence en milieu urbain. Les pratiques de contrôle, qu'elles soient individuelles ou collectives, dont il est l'objet ont plus de chances d'être soumises à de multiples controverses alors qu'elles tendent toutes vers le même objectif dans le cas de la blatte : l'éradication. De toute manière, cette opposition entre animal désiré et non-désirable

de la relation homme-animal est pertinente pour comprendre la manière dont les gens vivent la nature en ville.

renvoie aux politiques du contrôle animal en ville, aux questions d'hygiène et de santé publique.

Il s'agit donc d'enquêter sur les multiples facettes de la relation homme/chat afin de préciser nos pistes de recherches sur la nature dans la cité et de mettre à jour la manière dont le chat fait partie d'un milieu de vie et contribue ainsi à la qualité de l'habiter urbain. Nous nous bornons à une brève exploration indicative des relations homme/chat au moyen d'enquêtes auprès des habitants et des nourrisseurs. Les résultats que nous présentons ici sont des préliminaires à une analyse plus approfondie ¹, car nous n'avons pu mettre en regard le niveau des faits et celui des représentations et pratiques. En effet, les résultats des éco-ethologues ne sont pas aboutis en ce qui concerne la dynamique de population des chats du quartier de la Croix-Rousse. Dans l'enquête concernant la relation homme-blatte, nous étions intervenus à la demande des éco-ethologues qui ne parvenaient pas à des explications satisfaisantes concernant la présence des blattes avec leurs seuls moyens disciplinaires. Les résultats des éco-ethologues étaient déjà complètement élaborés et il a été simple de les relier à nos propres résultats d'enquête. Dans le cas présent, nous aurons à élaborer, de manière à approfondir nos résultats, une question de recherche transversale aux deux disciplines qui ne déterminera pas seulement la manière de présenter les résultats mais surtout la conduite de nos enquêtes. Nous avons cherché ici à répondre à des hypothèses circonscrites de manière à pouvoir éliminer un certain nombre d'interrogations qui résultaient du travail déjà accompli au sujet de la relation homme/blatte.

¹ Cf. *La nature dans la cité*, PIR Villes 1995. Cette pré-enquête est un préalable méthodologique à un travail approfondi à partir d'une interrogation commune aux deux équipes (géographes et écologues) prévue pour l'année 1996 et financée par le PIR Villes afin de prolonger cette étude de la relation homme/nature à travers l'étude de la relation homme/animal sur les deux sites urbains de Rennes et de Lyon. Il s'agit de comparer ces deux terrains afin de parvenir à une compréhension des interactions entre les pratiques et les représentations de la nature en fonction des modes d'habiter, des modalités d'urbanisation et la dynamique du système écologique. Dans cette perspective, il est important de mettre en évidence non seulement les dimensions sociales, économiques mais aussi culturelles qui interviennent dans ces interactions.

1 – Présentation du chat en milieu urbain

L'équipe d'éco-ethologue avait déjà élaboré un protocole d'étude du chat en milieu urbain, plus particulièrement dans le quartier de la Croix-Rousse à Lyon. Le choix de ce quartier a été motivé par une demande de l'administration de l'hôpital de la Croix-Rousse où l'on avait relevé des cas de personnes qui se disaient avoir été agressées par des chats errants. Pour le chat, le quartier de la Croix-Rousse, dans ses limites administratives n'a pas de pertinence. Néanmoins, cet animal se caractérise par une forte variabilité de l'organisation spatiale et sociale de leur population. Les chats mènent une vie solitaire en milieu rural (moins d'un chat au Km²), mais ils peuvent se regrouper en milieu urbain où la densité est forte (2000 chats au Km²), et être structurés socialement. La principale hypothèse explicative de l'organisation spatiale de chats, et plus généralement des carnivores, est celle de la dispersion des ressources (nourriture et abris). Cette dispersion est liée à la morphologie de la ville et à la présence de nourriture fournie en partie par les êtres humains.

2 – Le quartier de la Croix-Rousse

Notre démarche impliquait d'étudier de manière conjointe la relation au chat dans un espace urbain donné, le quartier de la Croix-Rousse ¹ et dans l'espace domestique de certains habitants de ce quartier ² dans sa dimension matérielle et objective, impliquant le niveau des faits, et dans sa dimension subjective, impliquant le niveau des représentations et des pratiques. Nous utilisons ce terme de quartier dans une acception large

¹ Nous tirons ces quelques éléments de l'étude conduite par Pierre Mayol dont le compte-rendu figure dans l'ouvrage de Michel de Certeau, Luce Giard, Pierre Mayol, *op. cit.*, 1994, p. 53

² Nous utilisons le terme de quartier tout en ayant connaissance des précautions méthodologiques qu'il convient d'avoir à son égard. Cf. l'article de Guy Di Meo, "Les paradigmes du quartier urbain", *Les cahiers du LERASS*, n°30, *La ville en questions (1)*, 1993, p. 55-73

nous permettant de le désigner. Nous ne définissons pas par là une unité de vie sociale localisée¹. Tandis que pour les écologues, il s'agit, à l'échelle du quartier, d'étudier la dynamique de population de groupes de chats, nous cherchions à mettre en évidence l'importance donnée à la relation à l'animal dans les pratiques et représentations vis-à-vis du quartier. À l'échelle du logement, il s'agit pour les écologues de connaître les pratiques de contrôle vis-à-vis de l'animal domestique afin de pouvoir élaborer un suivi des chats en milieu urbain, en ce qui nous concerne, nous voulions comprendre les représentations et pratiques liées à la présence de l'animal dans l'espace domestique. Enfin, nous avons été contraint de relier les faits, les pratiques et représentations de l'animal à ces deux échelles avec les pratiques de contrôle de la municipalité qui a pour aire de compétence la ville de Lyon.

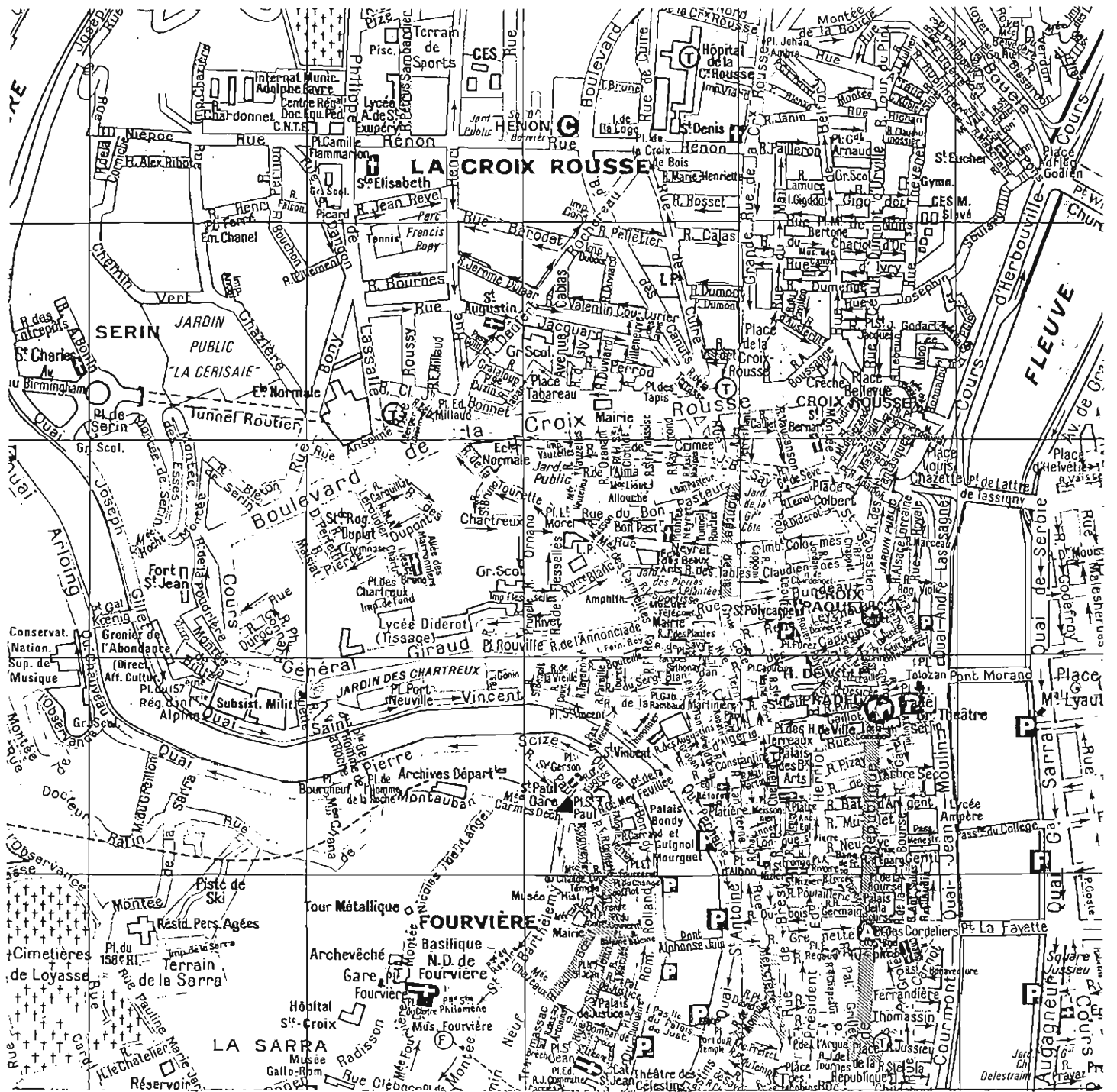
Habitat ouvrier entre Rhône et Saône

Le quartier de Lyon dans lequel habitent les personnes interrogées est celui de la Croix-Rousse, dans le 4^{ème} arrondissement. La Croix-Rousse, de par sa morphologie urbaine, coïncée entre Saône et Rhône, constituée d'une pente et d'un plateau, et donc d'une topographie particulière, comprend au centre le boulevard de la Croix-Rousse qui est à la fois limite entre les deux arrondissements (1^{er} et 4^{ème} arrondissement), et coupure entre pente et plateau. Ce boulevard forme donc une limite également pour les chats dont la dispersion correspond à une fragmentation spatiale de l'habitat, et donc des ressources. Par ailleurs, le quartier de la Croix-Rousse

¹ Néanmoins comme le note Pierre Mayol, dans Michel de Certeau, Luce Giard, Pierre Mayol, *op. cit.*, 1994, p. 69 : "Le système des relations humaines induit une pratique sélective de l'espace urbain ; il découpe des portions de territoire dont la sélection est signifiante, elle a valeur d'opposition tant du point de vue culturel que politique (au sens très diffus de ce mot). L'appartenance à un quartier, lorsqu'elle est corroborée par l'appartenance à un milieu social spécifique, devient une marque qui renforce le processus d'identification d'un groupe déterminé. Au niveau de la représentation "être de la Croix-Rousse", cela exclut d'être simultanément des Brotteaux ou de la Presqu'île, de la manière qu'être ouvrier, fils d'ouvrier, etc., cela exclut d'appartenir à d'autres classes sociales peuplant les beaux quartiers. Mais par contre, cette formule intègre celui qui la prononce dans un processus de reconnaissance qui montre que le système territorial est corrélatif du système relationnel".

comprend des "traboules", réseaux souterrains qu'utilisaient les Canuts et dont beaucoup sont actuellement fermés, qui sont empruntés par les chats.

Ce quartier fut longtemps considéré comme l'un des plus ouvriers de Lyon. Une grande partie des immeubles de canuts résultent d'une vaste opération immobilière du XIX^e siècle, sans doute "la plus grande cité ouvrière" construite en France, à cette époque. Depuis les années 1980, il est devenu le lieu d'importantes opérations de promotions immobilières qui tendent à densifier un quartier qui était constitué de petits immeubles et de nombreux jardins. En définitive, la matérialité géographique et l'histoire du quartier de la Croix-Rousse, outre le fait qu'ils contribuent de manière plus ou moins directe à l'idée que les gens s'en font et donc à leur milieu de vie, jouent également dans la dynamique de population des chats, qui est l'objet d'étude des écologues .



Carte 4 : le quartier de la Croix-Rousse à Lyon (échelle : 1/12750e)

3 – Le chat dans la vie urbaine

La plupart des enquêtes ont été menées dans le 4ème arrondissement, autour de la Grande rue de la Croix-Rousse et du boulevard du même nom. Nous avons rencontré 9 personnes. L'échantillonnage est le résultat d'une sélection après une enquête préalable encore inexploitée conduite par les écologues par téléphone auprès de 500 habitants du quartier de la Croix-Rousse. Ces personnes ont accepté de se plier à une enquête plus longue concernant le chat, l'animal et la nature en ville. Parmi elles, une personne qui nourrit des chats errants a souhaité nous rencontrer dans un parc de la ville, le jardin des Chartreux, où vivent la soixantaine de chats qu'elle nourrit. Dans ce même parc, nous avons interrogé également une militante associative de lutte contre les souffrances animales qui habite le quartier. Les enquêtés étaient très divers, du point de vue de leur situation sociale, mais surtout du point de vue de leur rapport concret aux chats, comme le montre le tableau ci-dessous. Les entretiens, qui ont duré entre 3/4 d'heure et 3 heures, ont été menés de manière à réserver la possibilité d'une investigation ultérieure.

Tableau 8: présentation de l'échantillon

nom	Madame MC	Madame P.	Monsieur G.
âge	69 ans	65 ans	36 ans
chats	11 chats qui vivent à son domicile	17 chats - nourrit une centaine de chats dans le quartier	ne possède pas de chats mais accepte d'en parler
profession	foraine de métier - a beaucoup voyagé et comparé les villes entre elles du point de vue de la politique des animaux - les parents s'occupaient alors des chats - aujourd'hui retraitée	monitrice de ski - aujourd'hui retraitée - malade (retraite + retraite de sa mère et allocation tierce personne)	technicien métallurgiste - sa femme est infirmière
précédente adresse	habite depuis 65 ans le quartier	depuis 64 ans dans le quartier	depuis 30 ans dans le quartier - la naissance de sa fille a changé leurs manières d'habiter
origine	ville	ville	ville - (épouse d'origine rurale, parents agriculteurs avec des vaches des cochons dans un petit village - partie pour ses études à Lyon)
situation familiale	mariée - le mari ancien cheminot a son propre appartement - deux enfants l'un instituteur	seule- mère paralysée - a élevé son neveu	vie maritale - une petite fille 1 an
domicile immeuble et rue	appartement propre mais très odorant - 1er étage - 2 pièces salle-de-bains cuisine - 6 étages ancien, petite courette pavée, entrée sous porche avec Interphone	2 appartements : un 2 pièces en HLM où elle met ses chats et, dans un immeuble en cours de réhabilitation, ancien appartement où loge sa mère et où elle vit	appartement propre moderne années 60 - 7ème étage, étage choisi pour le soleil - 3 pièces salle-de-bains cuisine - donne sur rue - immeuble moderne années 60 sans caractère particulier - donne sur une rue sans arbre avec un trottoir étroit, comme à l'écart du centre d'animation que constitue la place de la Croix-Rousse

nom	Madame S. P.	Mlle Be.	Mme B. (1) et M. B. (2)
âge	30 ans	19 ans	environ 60 ans
chats	aucun chat - avant une chatte	3 chats	ont perdu leur chat récemment, prévoit de le remplacer rapidement
profession	antiquités-brocante	lycéenne	(1) femme au foyer (2) directeur de marketing actuellement pré-retraité
précédente adresse	a toujours habité le quartier	depuis 8 ans dans le quartier	depuis 20 ans dans cet appartement - avant à Calluire
origine	ville	ville	(1) village près de Toulouse (2) Lyon quartier de la Croix-Rousse père soyeux - ils se sont rencontrés au Canada mariés en 1966
situation familiale	vie conjugale - un fils	vit avec sa mère	4 enfants - dont un garçon et une fille d'environ 20 ans
domicile immeuble et rue	1 appartement 2 pièces cuisine - depuis 1 mois dans cet appartement, l'a obtenu avec l'aide de la famille - immeuble adossé au rocher en bord du quai St Vincent-- habite à proximité du jardin où Mme P. nourrit les chats dont le sien fait partie.	3 pièces sur cour - immeuble ancien dans rue étroite et sombre situé sur les pentes	propriétaires d'un appartement bourgeois - ont choisi ce quartier à cause de l'environnement - l'immeuble est grand, en pierre du XIXème siècle

Tableau 8 (suite) : présentation de l'échantillon

nom	Madame Bo.	Madame G.	Madame Be.
âge	67 ans	35 ans	50 ans
chats	6 chats	aucun - son chat s'est fait écraser dans la rue - actuellement un chien et un lapin	3 chats
profession	dessinatrice de dessin de broderie après de la confection	secrétaire à l'université	secrétaire comptable - s'occupe de l'ex comité rhodanien de la ligue française contre la vivisection - militante associative
précédente adresse	habitait dans un grenier, possédait un chat et deux chiens	toujours habité là dans le quartier - parents à l'étage	toujours habité dans le quartier
origine	ville	ville	ville
situation familiale	veuve ; un fils de 47 ans paralysé placé en foyer	mariée - 2 enfants	célibataire
domicile immeuble et rue	2 pièces cuisine en rez de chaussée au sommet de quelques marches donne sur rue très calme - petit immeuble 4 étages crépi de rose sur rue calme derrière le boulevard de la Croix-Rousse	rez-de-chaussée petite cour en partie jardinée	non visité

§ 1 – Chat et mode d'habiter

De manière générale, et comme le souligne les résultats de nos enquêtes inscrits en partie dans ce tableau, le chat, comme animal et compagnon domestique, fait d'autant plus partie des modes d'habiter que la relation avec lui suppose un choix explicite tout particulièrement en milieu urbain. Dans l'échantillon en question nous avons interrogé 7 femmes et 2 hommes. Ceci n'est pas surprenant dans la mesure où le chat fait partie de la maisonnée et que sa présence est souvent gérée par les femmes. Les personnes qui ont le nombre de chats le plus important, et donc le plus de temps à leur consacrer, sont celles qui demeurent au foyer, ont passé 60 ans et sont retraitées. Ce sont tous des gens d'origine urbaine et de la Croix-Rousse. Ces personnes ont donc toujours vécu dans ce quartier. 4 des personnes qui nous ont reçu ont entre 3 et 17 chats. Un des hommes de notre échantillon n'a jamais eu de chats mais est, de par la richesse de ce

qu'il a à dire sur ce sujet, sensible au phénomène des chats dans l'espace public.

Les personnes ayant un nombre important de chats consacrent une partie importante de leur temps et de leur argent aux chats. Tout d'abord, parmi les cinq foyers ayant plus d'un chat, les personnes sont, soit immobilisés pendant la période des vacances, soit mettent en place un système de roulement à leur domicile : "pour les vacances on fait un roulement mes sœurs ma mère et moi il y a toujours quelqu'un". Ces personnes donnent également des soins vétérinaires. Les animaux sont, à une exception près, castrés ou stérilisés. Ils sont vaccinés également. La nourriture des animaux est importante pour les personnes "à chats". Une d'entre elles nourrit ses chats avec de la viande hachée. D'autres leur donnent régulièrement autre chose que des boîtes ou des croquettes. De manière générale, toutes les personnes qui ont des chats reconnaissent nourrir en outre, plus ou moins irrégulièrement, un ou plusieurs chats dans la rue.

Une seule personne nourrit régulièrement une centaine de chats. C'est "une mère nourricière". Sont désignées sous ce nom des personnes, en général des femmes, mais cela peut être aussi des hommes (d'après la militante associative) qui nourrissent régulièrement les chats errants et s'en sentent responsables. Elle dispose de toute sa retraite et fait du repassage en plus pour pouvoir nourrir ces chats. Elle y consacre plus de 5 heures par jour, et 4000 f par mois, et dit se priver de tout.

Elle donne à manger une fois par jour. Elle vient dans le jardin des Chartreux, en pente au bord du quai St Vincent, avec un caddie plein de boîtes, du papier aluminium, des plats, de l'essuie-tout pour nettoyer les plats et nourrit ses soixante chats à 3 endroits dans le jardin généralement la nuit ("parfois je suis ici à 10 heures du soir avec ma pile électrique"). Elle a mis 3 ans pour connaître et reconnaître tous les chats. Au départ c'était un "petit pépé" qui les nourrissait. Le jour où il est mort, elle l'a remplacé. Elle dit qu'elle ne veut pas laisser mourir ces chats. Elle va même jusqu'à surveiller les malades et met des médicaments dans la viande. Elle porte

ceux qui naissent chez son vétérinaire pour les faire tuer. Certains vétérinaires aident en le faisant gratuitement.

Elle explique sa passion pour les chats de la même manière que deux des autres personnes à chats : "ça fait du bien de voir les chats, j'oublie mes ennuis". Une des autres personnes explique clairement : "ils m'apportent beaucoup. J'ai un fils totalement paralysé. J'ai été très mal mariée avec un mari qui buvait et me battait. Il est décédé il y a 22 ans. Je me suis rabattue sur les bêtes. Je les ai toujours aimées mais j'avais un père qui ne les aimait pas. Je me suis vengée. C'est des vies de sacrifice les bêtes. Mais je ne regrette pas car ils apportent beaucoup et on sait qu'on fait du bien autour de soi". D'autres, parmi les enquêtés, expriment l'importance de cet animal de manière différente : "Il marque tout l'appartement. J'ai été élevée avec des chiens mais j'ai découvert le chat. Le chat c'est la maison. Il habite tout l'appartement, il n'y a pas de recoin qui ne lui appartienne pas" ou encore "les chats c'est une présence, je pense qu'on ne peut pas leur donner assez de câlins quand il y en a 17" . Dans tous les cas, il est clair que le chat contribue de manière positive à la qualité de l'habiter. Comme l'exprime bien une des personnes qui s'occupe de lutte contre la vivisection : quand les gens s'occupent des chats, c'est de leur problème qu'ils s'occupent. Les personnes délèguent à leur chat une partie de leur personnalité.

Ces personnes habitent des appartements et des immeubles qui favorisent des pratiques variées vis-à-vis des animaux. Dans deux cas, les chats peuvent avoir accès à l'espace extérieur, dans un cas, un jardin privé, dans l'autre, un jardin collectif non utilisé par les autres habitants de l'immeuble. Les autres enquêtés habitent des appartements sans terrasse avec quelques balconnets. Trois des personnes habitent un rez-de-chaussée qui leur permettent de laisser les chats aller et venir à leur guise. 5 des enquêtés, qui tous ont un ou des chats personnels, ont des pratiques plus larges vis-à-vis des chats : ils nourrissent dans d'autres lieux que l'espace domestique. La "mère nourricière", mentionnée ci-dessus, s'occupe de chats dans trois lieux : son allée, un jardin, une cour d'un autre immeuble. On note que toutes les personnes enquêtées ont des habitudes particulières en ce qui concerne

l'animal dans la maison : un endroit particulier où le chat se repose, où il mange... ; des dispositions pour que sa présence ne dégrade pas l'intérieur ; des arrangements pour qu'il puisse avoir accès à l'extérieur (sur un recoin de fenêtre ou une chatière).

Le chat dans le quartier

6 des personnes rencontrées sont favorables à la présence de chats errants dans la rue. Une personne qui vivait antérieurement dans une allée où il y avait beaucoup de chats dit que "ce côté désordre des chats de l'allée était plaisant, car ainsi tout n'était pas aseptisé. C'est impossible que cela se produise dans le coin où j'habite aujourd'hui car les gens sont cloisonnés chez eux". Une autre personne explique qu'elle en a toujours vu à la Croix-Rousse : "12 ou 15 ça ne me dérange pas, on leur a toujours donné à manger. Maintenant, on ne le fait plus car il y a la dame (mère nourricière) qui s'en occupe. Aujourd'hui, il me semble qu'on en voit plus beaucoup. Pourtant, c'était sympathique d'avoir des chats en liberté dans le coin et puis, c'est vrai, ils attrapent pas mal de bestioles, de souris, rue de la Vieille, c'était bourré de rats très près de la Saône. En définitive je préfère les chats aux rats". Pour la militante de l'association, "les chats errants ont un rôle à jouer pour les rats notamment et il n'y a rien sur terre qui ne remplisse pas sa fonction, son rôle..."

Mais, pour les trois personnes, l'animal errant est un animal malheureux qui n'a pas de quoi se nourrir et qui n'a pas de maître. Une personne explique qu'"il faut les stériliser autrement ils sont malheureux, les poubelles sont trop grandes et les fontaines n'existent plus". Les modifications de la gestion de l'espace public du quartier contribuent alors à la disparition du chat errant. La solution est de les stériliser pour éviter une reproduction excessive pour ce que le milieu peut leur apporter. Une autre dont le chat s'est fait écraser dans la rue dit que "dans la rue, il y a des chats qui se reproduisent très vite surtout en été. C'est gênant car il y a des personnes qui n'aiment pas les chats. Cela m'embête qu'ils soient dans les

rues car il y a beaucoup de risques. Ils n'ont rien à manger sauf les souris qu'ils attrapent".

La notion d'animal dans la ville

Pour mieux cerner la place du chat parmi les animaux qui vivent en milieu urbain, nous avons demandé aux enquêtés quelles espèces animales, l'animal dans la ville évoque pour eux. Sont cités essentiellement des mammifères et des reptiles (tortues), qui vivent avec l'homme, et le pigeon. La blatte, sur laquelle nous sommes revenus, n'est encore une fois pas désignée comme un animal. Sur cette base, toutes les personnes sont favorables à la présence de l'animal dans la ville mais une condition est indispensable, que l'animal soit pris en charge. Dans cette acception, l'animal s'inscrit en positif dans la qualité de l'habiter et va même jusqu'à constituer en quelque sorte un mode d'habiter.

En revanche, si l'animal est important dans l'espace urbain, les enquêtés s'interrogent sur la place accordée à l'animal dans la ville d'aujourd'hui parce ce que "le monde est devenu orgueilleux, il n'aime pas la bête, ça salit, il aime le beau, le béton". De plus, on en vient à penser que "l'animal en ville ce n'est pas normal, ce n'est pas adapté au style de vie des humains", Ainsi s'exprime une des personnes qui nourrit régulièrement les chats à l'extérieur. Plus encore, "l'animal en ville ne connaît pas le bien-être". Mais en définitive, la question de la place de l'animal en ville met en évidence la question de l'idée de la ville : car il ne s'agit pas que l'animal contredise l'hygiène propre au milieu urbain.

Des politiques de gestion

Toutes les personnes, sauf une, souhaitent une politique qui évite la prolifération des animaux dans la ville, c'est à dire un contrôle. La préférence est donnée à une politique anticonceptionnelle plutôt que de tuer les animaux ramassés. Il ne s'agit pas d'éradiquer les populations animales mais de les contrôler : "de toute façon, hommes et animaux sont

inséparables. Pour le chat, en particulier, il faudrait arriver à ce qu'il ne prolifère pas trop. Il faut les stériliser. En matière de gestion publique, il faut une certaine harmonie, les herbes folles, cela devient gênant si elles envahissent tout. C'est un problème de dosage, de quota de chats. Les critères de régulation doivent être démocratiques, reflets de la pensée d'une population dans une ville définie. Il faut un juste équilibre, à partir du moment où il y a une race qui va s'éteindre bouffée par l'autre, c'est l'éternel problème de l'équilibre".

Une seule personne s'oppose à toute politique publique en la matière et dit : "est ce que c'est très utile d'enlever les chats dans les rues ? Les réguler oui, mais les stériliser tous ? Moi j'en remettraï. J'adore les chats et puis, c'est un équilibre, les chats. Si ils sont là, c'est pour quelque chose. Je ne vois pas de quel droit on fait stériliser les chats. Moi, je ne suis pour aucune politique. Jusqu'ici on ne s'en était pas occupé. Les animaux en ville, ça ne me dérange pas. Tous, n'importe lesquels".

La personne, qui participe à la lutte contre la vivisection, donne un point de vue plus informé sur la gestion de l'animal dans les lieux publics : "La stérilisation a fait bouger les choses. On fait accepter les chats à partir du moment où ils sont l'objet d'une prise en charge médicale et où ils sont stérilisés. Ce ne sont plus alors des animaux errants, livrés à eux-mêmes. En fait, il faut que ça soit géré. Quand il y a plainte, le bureau de l'hygiène va voir par lui-même. Le service d'hygiène enquête et dialogue depuis quelques années. Ce ne sont plus des décisions arbitraires". Cette personne précise que jusqu'en janvier 95, les chats errants étaient capturés et emmenés à la Société protectrice des animaux (SPA). Les mères nourricières étaient informées de la capture. Les chats étaient tatoués à leurs noms et elles devaient payer pour les remettre sur le terrain. Maintenant, les chats vont dans une chatterie, refuge prévu pour 20 chats où ils sont gardés 50 jours pour la rage. Si ils sont réclamés par la mère nourricière, ils sont remis sur le terrain. Autrement, au bout de 48 heures, ils sont gazés" ¹.

¹ Selon cette personne, la SPA ne respectait pas souvent le délai de quarantaine. La SPA n'a plus l'office de fourrière de la ville de Lyon (chenil et chatterie). Toutes les associations pourraient

Cette militante de la protection animale est engagée dans cette activité depuis des années. Elle estime que seule une gestion rapprochée de terrain peut aboutir ; une telle gestion est d'autant plus nécessaire qu'elle peut constater, à travers les nombreux coups de téléphone et interventions auxquelles elle est amenée, qu'il s'agit non seulement de protection animale mais d'action sociale. "Le rapport à l'animal fait vivre des gens, c'est quelque chose de social. C'est un moyen de lier connaissance sur le quartier". En revanche, cette militante pense que les services d'hygiène ne doivent intervenir que si il y a nuisances sur le voisinage. En aucun cas, l'animal ne peut être considéré comme un problème d'hygiène. Ce ne sont pas les animaux qui font les saletés. Sa future action vise à mobiliser les pouvoirs publics. Pour elle, les gens doivent être punis quand ils abandonnent leur chat ou chien avant de partir en vacances.

En définitive, la gestion de l'animal en ville renvoie à l'idée du contrôle du nombre de chats errants. À la différence des blattes, où une blatte, c'est déjà trop, car elle est le signal d'une pullulation future, 10 à 30 chats visibles autour d'eux, sont un nombre acceptable pour les personnes rencontrées. Ceux qui habitent au bord du jardin des Chartreux fermé au public, où vivent une soixantaine de chats, mésestiment d'ailleurs le nombre de chats et trouvent leur présence agréable. Ce nombre de chats est celui qui permet une prise en charge, un contrôle par une personne, de telle manière que le chat puisse être intégré dans les règles de fonctionnement urbain. Ainsi, encore une fois, on voit bien que la question du contrôle est inséparable de l'idée qu'on a de l'animal en ville.

§ 2 – *Chat et nature*

Trois faits ressortent. Tout d'abord, la ville et la nature sont différentes, sinon opposées pour tous les enquêtés. " La ville, c'est les immeubles, les bureaux, les maisons, le ciment, la bagnole. La nature, c'est les arbres". Pour

donner des exemples du fonctionnement illégal de la SPA. Les mères nourricières ont même fait venir FR3. Les animaux disparaissaient.

certain, la nature est appréhendée sous formes d'éléments (végétal, oiseaux...) et, dans ce cas là, elle peut être introduite ponctuellement en ville. Mais, pour d'autres, pour lesquels la nature est l'objet global d'une appréhension par la pensée ou les sens, la ville est différente de la nature et ne peut être introduite en pièces détachées dans la ville : "La nature, c'est dès qu'on sort des villes. Le parc en ville est une vitrine de la nature. La ville est factice." D'ailleurs, "la nature dans la ville, ça ne me dit pas grand chose car j'ai toujours le sentiment qu'il y a quelque chose qui n'est pas à sa place ; quand vous voyez une allée goudronnée et un arbre au milieu d'un carré d'herbe, cet arbre souffre".

Cette nature végétale des parcs est perçue différemment par les enquêtés. "Le parc de la Tête d'Or, c'est une nature qui est ordonnée, pensée alors que la nature, pour moi, c'est sauvage. Le parc Popy me fait plus penser à la nature car il a une allée. Tout le reste est un petit peu anglais mais malgré tout c'est un parc" ou encore "le parc de la Tête d'Or est trop aseptisé pour être nature tandis que ce parc (Popy) a un côté sauvage, nature, avec la végétation qui pousse comme elle veut".

En conclusion, on voit que pour la plupart des enquêtés, la nature en ville est avant tout végétale à tel point que l'animal semble parfois ne pas en faire partie. Concernant le chat, l'explication semble être dans le fait que l'animal est trop proche de l'être humain dont il peut partager le logis et l'existence quotidienne. "Le chat ressemble à l'homme, il n'est plus sauvage du tout, alors ce n'est pas de la nature". La ville transforme la nature sauvage : "les bêtes sauvages ne sont plus sauvages au contact avec l'homme, mais se sont apprivoisées", même si l'animal sauvage, dans une gradation, paraît plus nature : "l'animal de la rue est plus nature. Par exemple, l'autre jour, j'ai fait des trappages. J'ai vraiment vu des animaux. Je sais que chez moi, il y a un dominant, mais il ne domine pas grand-chose par rapport à ce que j'ai vu sur le terrain, parce que moi je suis là, j'interviens". Le fait que l'animal soit considéré comme n'ayant pas de place et n'étant pas à sa place en ville, fait qu'il apparaît dénaturé si il est en ville, en quelque sorte humanisé, urbanisé : "j'aime pas les zoos, voir ces animaux en cage car ils ne

sont pas dans leur milieu, c'est comme les animaux errants si ils ne sont pas à leur place. Ils sont nés dans la jungle ou ils sont nés en ville ou à la campagne, c'est comme si on avait un poney. La nature a fait naître les animaux à un endroit. Elle fait bien les choses".

La coupure animal/végétal n'est pourtant pas aussi radicale que le suggère ce qui précède. La pensée de la nature relie les animaux aux espaces végétaux : "s'il y a des arbres, des oiseaux". Ce qui peut expliquer le fait qu'à la question, quelle nature introduire dans la ville, ce sont toujours les espaces végétaux qui sont mentionnés. Une personne de 69 ans, originaire de la Croix-Rousse, dit d'ailleurs, "la nature en ville, c'est les oiseaux, les pigeons, les chats, c'est des espaces verts où il pourrait y avoir des animaux".

Pour toutes les personnes, la nature en ville est importante et bénéfique. Pour certains des enquêtés, la nature en ville correspond à des lieux qui autorisent certaines pratiques. "L'espace vert, c'est un temps de repos, d'isolement. On s'arrête dans un parc et on ressent de la plénitude. J'y allais souvent quand les enfants étaient petits. Mais, moi, j'aime bien la ville mais cela serait bien si il y avait plus d'espaces verts et de verdure. Je n'aime pas la campagne sauf pour me promener comme ça. Dans la campagne, on est plus dans la nature qu'en ville. En ville, on est prisonniers de tout le béton. Être dans la nature quand on aborde une ballade, c'est déjà l'aventure, en ville on découvre autre chose, mais c'est plus intellectuel, moins sensuel." Ces pratiques sont perçues comme mettant en jeu des sens plus que ne le fait la ville. Pour une autre, la nature en ville renvoie aux souvenirs qu'elle a du quartier : "Avant la Croix-Rousse était une petite campagne. Maintenant les promoteurs bâtissent. Avant, il y avait une pompe à tous les coins de rue. Il y avait de la verdure devant la maison. La nature, ça détend, c'est agréable. Aujourd'hui il y a trop de voitures, trop de béton" ¹. Mais, en définitive,

¹ Ces propos font écho à ceux que relèvent Pierre Mayol, dans Michel de Certeau, Luce Giard, Pierre Mayol, *op. cit.*, 1994, p. 178, extraits de la double série d'entretiens qu'il a conduit à Lyon avec deux vieilles habitantes du quartier de la Croix-Rousse : Lorsqu'on sortait de "la ficelle" sur le boulevard qui est très beau, large, avec beaucoup d'arbres, on respirait un meilleur air qu'en ville. Cela est une constatation absolument véridique et vérifiée. L'air y était plus pur et on se sentait immédiatement chez soi. Il y a certaines rues comme la rue de Cuire dont plusieurs maisons possèdent encore des volets de ferme. Il y a soixante, soixante-dix ans, c'était la campagne. Les maisons ont un aspect minable, vétuste, mais prenez la peine d'entrée dans l'allée et au bout du couloir vous allez trouver un beau jardin et souvent une autre petite maison coquette et jolie. Il y a

l'opinion prévaut qu'une ville sans nature est invivable, car l'homme a besoin de la nature, "même l'homme de la ville".

4 – Conclusion

Ces premiers éléments d'enquête montrent l'extrême complexité de la relation homme/chat. On comprend de ce qui précède l'ambiguïté de la présence et du rôle des chats en ville, qu'incarne le chat dans le logement, comme compagnon et animal domestique et le chat dans l'espace public, errant. On note, tout d'abord, que les personnes qui nous ont reçu sont favorables à l'idée d'une enquête sur l'animal car, pour eux, ce sujet important n'est pas suffisamment pris en compte. En effet, le chat joue de multiples manières un rôle social. Le chat, qu'il soit domestique ou errant, au delà des tendances qui projettent un être humain à s'en occuper, est un moyen vivant de structurer sa vie dans l'espace. Il permet l'occupation ou la fréquentation de certains lieux. Il donne à penser ces endroits. Mais au delà de ce rôle, la présence du chat errant informe de la qualité du lieu : "un immeuble à chats, c'est un immeuble où il y a des gens spéciaux, généralement d'un milieu modeste, car les chats dans la rue, c'est selon le standing du quartier" ou "les chats dans le quartier, c'est sympa, ça donne de la vie". En effet, il ressort que le chat, ou l'animal dans la rue, témoigne qu'il y a de la vie dans un milieu qui n'est pas toujours accueillant : "les animaux dans le quartier, c'est important, c'est vivant, cela enlève l'angoisse, cela calme et cela repose" ou "les animaux, cela met de la joie dans la ville". Mais le chat contribue aux modes d'habiter de manière positive également par une utilité telle qu'on l'attribue à l'animal domestique dans la ferme : il est un ratier. Le chat est utile à l'intérieur comme à l'extérieur. Si à l'intérieur, il a comme rôle d'accompagner l'être humain, de fournir une

beaucoup de jardins individuels à la Croix-Rousse et ce serait du vandalisme que de les détruire". La disparition remarquée par les enquêtés de ces jardins est reliée à une préoccupation sur l'avenir de la vie animale dans le quartier ainsi modifié.

présence, de permettre une relation, à l'extérieur, au-delà du fait qu'il marque le lieu, il élimine les rats et souris, qui sont plus nuisibles que les chats, et s'inscrit donc ainsi dans un chaîne d'alimentation naturelle, bénéfique pour la qualité de la vie en milieu urbain



On voit que les résultats de notre pré-enquête sur la relation homme/chat, mis en relation avec les résultats obtenus au sujet de la blatte, nous permettent de dégager les modes d'habiter qu'engage la présence de l'animal en ville. Tout d'abord, nous pensons que les recherches sur les relations à la blatte et au chat en milieu urbain, fondées sur l'analyse de modes d'habiter, permettent de comprendre que chaque relation à une nature vivante renvoie à une problématique urbaine et sociale particulière : la blatte s'inscrit dans une relation globale à l'habiter de la ZUP sud ou du quartier du Blosne à Rennes, le chat renvoie à la morphologie et la topographie de la Croix-Rousse mais également aux modes d'habiter ce quartier de Lyon. Dans l'un et l'autre cas, les relations à l'animal en ville, en négatif ou en positif, font partie de ce qui constitue le bien-être urbain.

Ensuite, on constate que l'animal, qu'il soit non-désiré ou désiré, ne renvoie que partiellement à l'idée de nature en ville. Les résultats sur la relation homme/chat infirment l'hypothèse que nous avons formulée à la fin de l'enquête blatte, à savoir que l'animal volontairement introduit dans l'espace urbain, et à fortiori dans l'espace du logement, renvoie à l'idée de nature. L'animal, aujourd'hui, dans la ville est nature essentiellement pour les écologues et les biologistes. Ce n'est, que dans la mesure où il est associé à d'autres éléments de nature, qui ont une étendue dans l'espace urbain, comme les parcs, qu'il peut être assimilé à la nature. Par contre, nos résultats confirment que l'idée de ville renvoie à l'artifice au point que les espèces vivantes animales introduites en ville ne conservent pas dans les représentations leur qualité de nature. Néanmoins, devenant sauvage, n'étant pas directement sous l'emprise de pratiques humaines de contrôle,

l'animal en ville devient de plus en plus "nature", selon une gradation qui reste à déterminer. Mais, cette conclusion, n'est que partiellement vraie pour la blatte, puisqu'il est admis que son milieu de vie est urbain et qu'elle échappe aux pratiques de contrôle. Différent des mammifères, l'insecte dans la ville renvoie au fait qu'il n'est pas introduit volontairement et que sa présence, de toutes manières, ne peut être maîtrisée. Le fait qu'il soit ou non l'objet de pratiques de contrôle n'entre pas en ligne de compte dans sa "naturalité". L'appartenance de l'insecte à l'idée de nature dépend de la répulsion qu'on éprouve à son égard, mais également des lieux dans lesquels on le trouve. Ce rapport de répulsion fait de la blatte une saleté, quelque chose qui n'a pas sa place en ville, soit qu'elle renvoie à la ville comme un univers sale, miroir d'une maîtrise imparfaite, auquel elle contribue, soit qu'elle soit un élément déplacé dans un univers humain propre, s'éloignant de la nature, extérieure à la ville. La blatte, marquée par l'idée qu'on ne la trouve que dans des milieux sales, ne peut de toute manière renvoyer à l'idée de nature. Comme nous l'avons dit, son "animalité" contribue essentiellement à renforcer son caractère d'"infamie sociale", et ne lui permet pas de devenir nature, à la différence du chat. Il ressort alors de nos enquêtes que l'idée de la plus ou moins grande indépendance de l'animal vis-à-vis du contrôle humain et le rapport de répulsion envers l'animal contribuent à l'élaboration du classement de ce qui est nature en ville. Mais cette affirmation doit être nuancée, le type de pratique de contrôle contribue peut être à l'idée qu'on se fait de l'animal comme nature. Dans le cas de certains parcs, les pratiques de contrôle ne paraissent pas affecter la qualité de nature qui leur est attribuée. La ville "dénature" peut être beaucoup plus l'animal que le végétal bien que celui-ci puisse être affecté, comme nous l'avons vu.

Du point de vue de la méthode, l'interdisciplinarité mise en œuvre plus particulièrement dans l'étude de la relation homme/blatte, est indispensable. Cette démarche implique de trouver une juste place aux méthodes et aux outils de chaque discipline mais plus généralement d'articuler les résultats de l'une et l'autre discipline intervenant. En ce qui concerne la recherche sur la relation homme/blatte, un premier travail

d'écriture de la relation interdisciplinaire a été réalisé mettant en évidence l'objet de recherche commun aux deux disciplines : les pratiques de contrôle d'une espèce en milieu urbain, qui fait appel par le choix des termes à l'une ou à l'autre des disciplines (espèce et pratiques) ou est partagée par les deux (contrôle et milieu urbain). C'est en se consacrant à l'étude de ces pratiques de contrôle que le rapport entre les deux disciplines a permis de penser que la relation homme/espèce animale urbaine ne peut être vue du seul point de vue biologique, de comprendre que l'histoire d'une espèce dans un lieu donné n'est pas séparable de l'histoire de l'appartement et de ses occupants, de leurs relations avec les voisins mais aussi de leur place dans la société globale et locale de l'immeuble, de l'espace public, de ses gestionnaires. L'étude des pratiques de contrôle, en faisant intervenir l'histoire et la géographie du lieu, permet donc bien de comprendre la manière dont les acteurs contribuent à la production du milieu urbain.

Conclusion

**Le théorique et l'expérimental :
la place de la nature dans la ville**

Le théorique et l'expérimental : la place de la nature dans la ville

Au terme de cette recherche, une réflexion d'ensemble s'impose sur la place de la nature dans la ville et dans l'analyse urbaine. Ceci exige de confronter nos conclusions et d'en faire la synthèse en partant de notre double démarche : la réflexion théorique et la recherche expérimentale. Ceci implique des aller-retour entre les textes de la littérature savante et les résultats des enquêtes de terrain. Dans la mesure, en effet, où, dans un même mouvement, ces textes informent les représentations communes et sont nourries par elles, les deux approches nous paraissent indissociables. D'autre part, la confrontation des textes avec les enquêtes met en évidence, pour cette dernière période du XX^e siècle – car pour la période du XIX^e on ne dispose que de ces textes – une production de la ville en ce qu'elle met en jeu des relations entre l'habitat défini par les urbanistes et l'habiter dont parlent les citoyens, entre la nature élaborée dans le cadre de pratiques ou de recherches urbaines et celle vécue par les habitants, aujourd'hui, dans des contextes particuliers.

La question de l'introduction de nature dans la ville a été discutée par les différents milieux professionnels et scientifiques qui ont eu à voir avec la ville, depuis le XIX^e siècle jusqu'aujourd'hui. Nous pensons, avec Marcel Roncayolo, que cette question est devenue importante dans les années 1970, quand les citoyens ont commencé à développer une sensibilité particulière envers leur cadre de vie ¹. Cette évolution accompagne un changement plus profond et général du rapport ville/nature qui se traduit par l'émergence de réflexions nouvelles, dans le champ de l'écologie urbaine et de l'urbanisme. De manière inégale selon les pays et, plus particulièrement dans les pays du Nord, l'écologie remet au centre de la problématique urbaine, le rapport société/nature. La ville devient même le lieu où se concentrent les problèmes environnementaux et sociaux de la nation. L'enjeu progressivement change en ce qui concerne l'aménagement urbain et n'est plus "dans la production et la consommation d'objets interchangeables et mobiles, comme la notion d'industrie le laissait trop simplement entendre. La ville n'est plus le lieu de la production ou même de l'échange physique des biens. Mais le bien à conquérir et à aménager" ². Une réflexion sur la qualité de vie, à l'échelle intra-urbaine, et la part de la nature dans le bien-être urbain, s'élabore à partir des années 1970. Par contre, à l'échelle urbaine, on analyse la ville comme une source de nuisances pour l'ensemble du territoire.

Mais, dans la plupart des cas, l'introduction de la nature dans l'aménagement urbain pour les urbanistes et, de manière plus générale, pour l'ensemble des praticiens de l'urbain ³ (y compris parfois pour les scientifiques) est essentiellement végétale ⁴ tandis que l'animal est absent de

¹ Marcel Roncayolo, "À la recherche de politiques urbaines?", *Histoire de la France urbaine*, G. Duby (Dir.), tome 5, p. 116 : "entre 1968 et 1970, l'opinion bascule et paraît soudain mobilisée par une inquiétude croissante à l'égard du cadre de vie. Reconnaissance officielle par l'État central, qui crée le ministère de la Protection de la nature et de l'environnement (1971)"

² Marcel Roncayolo, "Une société en mouvement et ses villes", *Histoire de la France urbaine*, G. Duby (Dir.), tome 5, p. 37

³ Cf. le colloque *La ville : quand la nature s'en mêle*, colloque de maîtrise d'œuvre urbaine, Centre Georges Pompidou, 1er septembre 1994, Les ateliers d'été de Cergy.

⁴ Jean Dethier et Alain Guiheux (Dir.), *La Ville, art et architecture en Europe, 1870-1993*, Centre Georges Pompidou, Paris, 1994, 466 p. Ces constatations, qui mettent en évidence la prédominance du végétal urbain comme nature, rejoignent l'analyse que nous faisons des thèmes de l'exposition qui a

la ville. Cette idée est en continuité avec les pratiques des urbanistes du siècle dernier et s'inscrit finalement dans le prolongement de la mise en œuvre des espaces verts comme nature en ville jusque dans les années 1970. En tant que végétation, la nature a une étendue, une spatialité, que renforce la lecture des espaces verts sur le plan comme la production de la ville à partir de plans masses. Ces plans ne peuvent donner une place à l'animal, mobile dans l'espace. Cette nature végétale renvoie, entre autres, aux espaces verts et, plus particulièrement, au jardin dont on connaît les liens symboliques avec le Paradis dans plusieurs civilisations, mais aussi à la nature comme vecteur d'hygiène. La caractéristique limitée de l'introduction de la nature dans la ville à travers les espaces verts se révèle dans l'emploi des termes pour nommer cette végétation, comme l'écrivent de D. et J.-P. Le Dantec : "en perdant son nom, le jardin urbain se trouve dépouillé de toute positivité autre qu'hygiénique. Plus de géographie : l'espace vert n'est pas un lieu, mais une portion de territoire indifférencié dont les limites se décident sur l'univers abstrait du plan. Plus d'histoire : l'espace vert n'est qu'un *green* aménagé selon les seules règles de la commodité : l'art s'en trouve congédié ou réduit à "l'emballage" ¹. L'espace vert ne réunit pas mais isole, sépare les habitations car en tant que vecteur d'hygiène, il doit favoriser la circulation de l'air et du soleil, en particulier. Il y a donc bien une coupure entre nature animée et vivante et inanimée. Si la nature vivante immobile ² est présente dans la ville, la nature animée est très mal identifiée.

eu lieu en 1994 au Centre Georges Pompidou, intitulée "La ville, 1870-1993". En effet, que ce soit dans les tableaux et les plans exposés ou dans le texte du catalogue, la nature n'est guère abordée. Sur plus d'une centaine de tableaux, une seule salle, consacrée à la nature, rassemble 8 tableaux dont 6 représentent des parcs. Le texte de présentation de Françoise Choay ne mentionne que la végétation en ville.

¹ Denise et Jean-Pierre Le Dantec, *Le roman des jardins de France*, Paris, ed. Terre de France, Plon, 1987, pp. 260-261 dans Y.-M. Allain, "Historique de l'entretien et philosophie de la démarche", *Vers la gestion différenciée des espaces verts*, CNFPT, association des ingénieurs des villes de France, Strasbourg-24-25-26 octobre 1994, p. 28

² Claudie Gontier, *op. cit.*, 1993, p. 65 explique en particulier le rôle de l'arbre dans la ville : "L'arbre public urbain vient donc faire la ville, en introduisant la vie, la diversité, il donne identité aux lieux et les fait accéder à l'urbanité". De plus, l'arbre urbain est souvent pensé comme l'introduction de la nature dans la ville, qui dépasserait l'opposition nature-ville.

Plus qu'à l'habitat, dans le sens ou l'entend H. Lefebvre ¹, qui résulte de projets d'urbanismes auxquels contribue le végétal, l'animal participe de l'habiter, car sa présence concerne la relation qui s'opère entre l'habitant et l'espace urbain. Non pas que le végétal ne s'inscrive pas dans la relation entre espace urbain et habitant, comme l'animal, mais il participe essentiellement de ce qui définit l'habitat. Il permet de corriger ou d'élaborer l'espace urbain, en particulier l'espace urbain produit par les urbanistes. L'animal entre dans le besoin de relations des citadins et, à ce titre, peut modifier la qualité sociale de la vie en ville alors que le végétal, élément statique, n'est que l'élément constituant d'un espace où se pratiquent certaines activités des citadins. L'effacement de l'animal des textes des urbanistes témoigne bien de cette différence de statut.

Pourtant, un renouvellement des représentations de la nature végétale en ville émerge aujourd'hui, qui favorise l'introduction de nouvelles espèces animales et végétales en ville. L'introduction de l'animal en ville ², liée à une nouvelle gestion des espaces verts et des jardins, est un des éléments de l'aménagement du milieu de vie et de l'amélioration de la ville dans sa globalité. Bien que l'habitant soit considéré comme un acteur important dans l'espace urbain et le destinataire des aménagements de ces jardins, de fait, ses représentations ne sont pas intégrées dans ces projets. L'animal, avec

¹ Cf. *op. cit.*, 1968-1972, p. 25 ; Le terme habitat est une notion abstraite. Il se définit comme une somme de contraintes, une rationalité à l'état pur qui s'impose de manière autoritaire, une logique sans habitants. Le terme habiter se définit par la relation qui s'opère entre l'habitant et l'espace urbain, l'urbanité. Ces deux logiques se transcrivent dans l'espace matériel : grands ensembles d'une part, pavillons de l'autre. "Le grand ensemble réalise le concept de l'habitat en excluant l'habiter : la plasticité de l'espace, le modelage de cet espace, l'appropriation par les groupes et individus de leurs conditions d'existence. C'est aussi la quotidienneté complète, (fonctions, prescriptions, emploi du temps rigide) qui s'inscrit et se signifie dans cet habitat. Ce n'est que dans la deuxième moitié du XIXe siècle que des hommes influents, idéologues ou politiciens, découvrent une notion nouvelle : l'habitat. "Jusqu'alors, "habiter", c'était participer à une vie sociale, à une communauté, village ou ville. La vie urbaine détenait entre autres cette qualité, cet attribut. Elle donnait à habiter, elle permettait aux citadins-citoyens d'habiter".

² Cf. dans la deuxième partie consacrée à l'écologie urbaine, les actes du colloque européen *Vers la gestion différenciée des espaces verts*, CNFPT, association des ingénieurs des villes de France, Strasbourg-24-25-26 octobre 1994, 231 p. Pour les "services espaces verts des villes" intervenant dans ce colloque le végétal urbain est pensé comme étant à la base d'un milieu de vie comportant des espèces animales. Il s'agit de repenser la gestion de ces espaces verts, de favoriser la co-présence de milieux végétaux très divers dans l'espace urbain à travers la mise en œuvre d'un gestion différenciée pour inciter la multiplication et la diversité des espèces animales. Les recherches des écologues sur des espèces animales en milieu urbain témoignent également de ce renouveau dans la pensée de la nature dans la ville.

lequel des habitants ont coutume de vivre, n'est pas toujours celui que l'aménageur souhaite introduire. Hier comme aujourd'hui, de par la mise en œuvre et la gestion qu'elle nécessite, l'introduction de la nature dans la ville, plutôt que de permettre une réappropriation du monde vécu, peut engendrer un renforcement des contraintes et des manipulations des politiques et de l'administration.

De toutes manières, s'intégrant dans la problématique de la fabrication d'un milieu de vie, l'introduction de nature en ville, que nous pensons liée à une modification des frontières entre nature et ville, apporte de nouvelles conceptions en ce qui concerne la qualité de l'habiter en ville. Il s'agit peut-être d'octroyer à la nature un territoire propre dans la ville, qui constitue un nouveau pôle de la relation de l'homme avec son idée du temps, (réserve naturelle : antériorité de la nature) et avec son idée des besoins de son corps (être animal, jouer, se laisser aller, etc.). La nature qui cristallise pour le citadin des représentations positives est devenu un enjeu pour améliorer la fabrication de la ville et du milieu de vie urbain. Outre le fait d'améliorer la qualité de vie en ville, la pénétration de la nature végétale et animale répond à celle d'améliorer la ville, le fonctionnement de l'écosystème urbain, mais aussi à celle de ménager la nature. La question de la nature dans la ville renvoie donc à celle de la capacité sociale à produire un milieu de vie artificiel, émanant de l'art humain, et non plus de vivre dans un milieu naturel aussi transformé soit-il. Ceci implique la redéfinition des modes de gestion de l'espace urbain car l'introduction de nature en ville exige des pratiques de contrôle vis-à-vis de cette nature. Cette problématique de la fabrication d'un milieu supportable pour l'être humain renvoie de fait à la prise en compte des contraintes et des potentialités du milieu naturel. Il n'y a pas de développement urbain pensable qui ne renvoie pas aux rapports concrets que celui-ci entretient avec la nature. Dans cette idée d'aménager la ville, il y a donc celle de ménager la nature.

La nature dans la ville ne représente pas seulement une amélioration concrète du milieu de vie et de l'écosystème urbain mais un effacement symbolique des agressions que le milieu urbain fait subir à l'être humain, à

sa santé, sa nature d'être vivant. Que cet effacement relève des représentations est montré par les incertitudes liées, par exemple, au rôle des végétaux dans l'espace urbain : il est dit que le végétal remplit, outre une fonction sociale, une fonction urbanistique et paysagère ("les espaces verts créent des discontinuités vertes dans l'urbanisation qui lui donnent "sa respiration"), et une fonction écologique ("la végétation joue un rôle irremplaçable dans le vaste écosystème qu'est la ville : elle fixe l'azote, l'oxyde de carbone et les poussières contenues dans l'air" etc. ¹.) Pourtant, ce rôle de "poumon vert" attribué à l'espace végétal urbain ne fait pas l'accord de tous les acteurs de la ville. Ce rôle présumé est affirmé, avec souvent d'autant plus de force, que les connaissances réelles manquent et cela, dans le domaines des sciences biologiques comme dans celui des sciences humaines, ainsi qu'en témoigne l'ensemble des recherches menées dans ces domaines. Même si certains des effets biologiques sont connus, les masses végétales considérées sont insuffisantes pour compenser les nuisances et pollutions produites par l'activité urbaine. Par contre, en ce qui concerne les représentations – souvent en décalage avec les résultats scientifiques – l'espace végétal joue un rôle non négligeable dans la qualité de vie en ville et la préservation de celle-ci des agressions urbaines ². On voit bien que l'idée de "pollution", loin de se référer uniquement à un constat physique, met en jeu des valeurs qui construisent l'ordre urbain concrètement et symboliquement dans son rapport à la nature ³. D'ailleurs, le terme même de pollution renvoie à l'idée d'une souillure à la fois concrète et symbolique en "relation avec la crainte d'une action destructrice sur la planète et aussi d'inconvénients quotidiens compromettant la qualité de vie" ⁴. La pollution

¹ Paul Lacroix, "La nature au coin de la rue, une trame verte pour l'agglomération centrale", *Cahiers de l'IAURIF*, n°102, novembre 1992, pp. 45-60

² À l'inverse, la pollution engendrée par le milieu urbain, est, dans les esprits, à la source de la détérioration des espaces végétaux : or, dans un récent article du quotidien *Le Monde*, Roger Cans "Les arbres des forêts grossissent plus vite qu'autrefois", *Le Monde*, vendredi 22 septembre 1995, p. 21 montre que la croissance accélérée des arbres peut être due à l'accroissement des gaz dans l'air, contrairement à ce qu'on pensait jusqu'ici.

³ Mary Douglas, *De la souillure, études sur la notion de pollution et de tabou*, Paris, 1992, 193 p. : dans l'introduction de son livre récemment édité en France, elle émet l'idée que d'une pollution à l'autre il peut y avoir des liens.

⁴ Alain Rey (Dir.), "Pollution", *op. cit.*,

dans l'espace urbain sanctionne l'infraction symbolique et matérielle de l'ordre urbain au regard de l'ordre naturel. Ainsi, la nature introduite dans l'espace urbain, est un moyen matériel et symbolique de l'effacement du danger représenté par le développement urbain. Elle s'inscrit, ainsi, dans le prolongement de l'idée de purification de l'espace urbain propre à l'hygiénisme du XIX^e siècle. La salubrité du milieu urbain étant de ce point de vue assurée, le problème se pose aujourd'hui autrement et trouve une partie de sa source dans l'interaction nature/ville. En effet, le mode d'habiter urbain produit lui-même ses propres nuisances, risques ou pollutions impliquant l'eau, l'air, le sol... à même d'affecter son organisation socio-spatiale.

L'introduction de la nature dans la ville s'opère dans un rapport dialectique entre ville et nature, que notre analyse d'un large ensemble de textes de provenance très diverses, a permis de mettre en évidence. Une dichotomie nature/ville ressort de la lecture des textes philosophiques tandis que les utopistes et les urbanistes tentent d'introduire la nature dans la ville en réunissant les deux pôles. Réunion et opposition se construisent mutuellement. Il apparaît que ville et nature sont pensées de façon antithétique (la pensée de la nature se réfère à ce qui n'est pas humain) d'où le désir et l'impossibilité d'une synthèse et le fait que la nature est reportée toujours plus loin à l'extérieur de la ville (Grande nature). L'opposition qui renvoie la ville à l'artifice et la nature hors de l'humain, est, donc, un rapport qui permet de penser les deux termes. Notre analyse montre même qu'il y a eu une évolution dans la pensée du rapport nature/ville depuis Rousseau qui n'a cessé de renforcer cette opposition et le désir de la dépasser.

Par ailleurs, la confrontation des textes avec les représentations communes, que font ressortir les enquêtes de terrain, montre que celles-ci renvoient à ce rapport dialectique et non pas à un des termes qui le composent. On peut en conclure que les représentations communes et les représentations savantes renvoient à une même idée du rapport nature/ville

mettant ainsi en évidence ¹ une culture de l'urbain. Au sein de cette culture de l'urbain, une multiplicité des représentations de la nature, se dégage, propre aux différents acteurs de la ville selon qu'ils se situent dans un domaine ou dans un autre. Il est clair que les représentations de la nature des textes des urbanistes ne sont pas les mêmes que celle des textes philosophiques ou de l'homme de la rue. De l'analyse du rapport nature/ville ressort, également, une idée de la ville comme un ordre spécifique. Il est donc possible d'analyser ce qui y rentre ou ce qui en est exclu comme contribuant à l'élaboration d'une organisation urbaine, étant entendu, comme nous l'avons vu ci-dessus, que ce qui est appelé nature en ville diffère en fonction des différents acteurs. Si introduire la nature dans l'organisation urbaine est possible sur le plan matériel et concevable sur le plan idéal, il n'y en a pas moins une très grande variabilité de la nature et de ses représentations selon les lieux dans lesquels elle s'inscrit et la gestion dont elle est l'objet en milieu urbain. Dans cette gamme allant du plus ou moins "nature", il semble bien que l'artifice, produit humain, soit la variable majeure. D'où la difficulté qu'il y a à étudier la nature dans la ville. La question se pose dès lors de connaître les conditions qui permettent à la nature d'exister dans l'espace urbain, d'être nommée comme telle et donc d'acquérir ce statut. Si nous avons pu aborder cette question en étudiant les rôles de la nature dans l'aménagement urbain (embellissement..), rôles par lesquels elle acquiert, semble-t-il, ce statut de nature urbaine, une telle étude n'a pas été entreprise à notre connaissance, du point de vue des habitants, ni sur un corpus de textes défini de manière systématique. Il faudrait, en particulier, explorer, dans la pensée commune et savante, la manière dont le milieu urbain ne se réfère qu'à un ordre, celui de l'homme et de l'activité humaine, relève de la rationalité de l'être humain, tandis que la nature lui échappe et de ce fait apparaît comme précieuse. La fabrication croissante de son milieu par l'homme, le développement de l'urbanisation, tend à accentuer ce mouvement faisant de la nature une rareté. Nous

¹ Dans l'acception de Marc Augé, *op. cit.*, 1994, p.90, qui définit, de manière très large, la culture comme une singularité collective. "Collective, elle correspond à ce qu'un certain nombre d'hommes partagent ; singulière, à ce qui la distingue d'autres hommes".

supposons également, mais cette analyse doit être approfondie, que de ce rapport ambigu émergent certains des termes qui permettent de distinguer ce qui est nature en ville : du sauvage au domestique dans l'espace urbain, du propre au sale, du sain au malsain.

On a vu que la gestion est une composante variable de la nature attribuée aux éléments vivants, comme Keith Thomas le fait remarquer à propos de la naturalité de la végétation, et comme Claudie Gontier le précise pour l'arbre, lorsqu'elle dit que l'espace naturel s'oppose à l'espace géré, et que les arbres "dits naturels" sont ceux qui poussent sans être plantés. Mais si, en ce qui concerne les représentations de l'animal par les citadins nous aboutissons aux mêmes conclusions, à savoir que l'animal sauvage renvoie plus au naturel que l'animal géré, domestique, il n'en reste pas moins que la gestion du végétal comme de l'animal – mais peut être surtout de l'animal – permet d'introduire ceux-ci en ville et de les admettre ou de les rejeter comme dans le cas de la blatte.

Ce qui différencie de manière fondamentale le végétal de l'animal en ville, c'est que le premier n'échappe pas, sinon de manière très discrète, au contrôle humain, tandis que le second, l'animal, est autonome et, en s'installant de manière spontanée dans un lieu, peut en changer la qualité. Hors de l'espace domestique, l'animal est de toute manière difficile à contrôler et n'a guère de place définie. Si, comme celle du végétal, la présence de l'animal incite à certaines pratiques sociales, ces pratiques n'ont été pensées au préalable ni par les utopistes, ni par les urbanistes jusque tout récemment. Par son autonomie et sa mobilité, l'animal échappe au caractère de mobilier urbain dont on a souvent qualifié le végétal. Le végétal, et en particulier l'arbre, tout en renvoyant à la nature en ville, fait partie des éléments mobilisés dans la production matérielle de la ville.

Pourtant, comme nous l'avons vu dans les enquêtes présentées ci-dessus, aujourd'hui, dans les représentations des habitants, l'animal, fait partie de l'idée de nature en ville, en tant qu'il est lié à la nature végétale, ce qui nous amène à penser que l'idée de nature en ville renvoie à une idée de milieu géographique, complexe, où le végétal est le support de l'animal, dans un

climat et une topographie particulière. Pourtant, un paradoxe émerge : l'espace urbain dans lequel se trouve ce vivant végétal ou animal, est un espace produit et artificiel, qui les dénaturent, comme nous l'avons vu, et en fait, dans une certaine mesure, des produits urbains. Cette dénaturation est plus ou moins profonde selon le rapport entretenu avec les différents éléments : entre l'arbre et l'herbe, entre la blatte et le chat. C'est donc vers l'extérieur de la ville, vers ce qui n'est pas la ville, que renvoie essentiellement l'idée de nature. Cet ailleurs, dont la pensée vient contribuer à définir la ville, est la campagne, la forêt, la mer, la montagne, mais aussi l'herbe, le vert, l'eau qui coule...

Il y a donc une idée de la ville qui inscrit celle-ci comme un dépassement de la nature, une rupture de l'harmonie avec la nature. Les représentations de la ville comme artifice et milieu technique dominant au point que certaines espèces vivantes transportées en ville deviennent déplacées, "dénaturées". Il y a donc un seuil où s'établit la rupture, marqué par la prééminence des techniques urbaines. On peut penser que la ville en tant que rupture de l'harmonie avec la nature renvoie à l'idée de la crise. Cette rupture de la continuité avec l'ordre naturel met la ville en danger, ce qu'exprime l'idée de pollution.

On voit bien, alors, que les problèmes d'environnement engendrés par la ville – problèmes qui renvoient à une transgression de la nature – ne peuvent être traités par la simple mise en œuvres de techniques, car ils sont avant tout des problèmes de société, dans le sens où ils renvoient à un ordre socio-spatial. Or, la société s'acharne à vouloir les résoudre de manière technique, comme l'exprime Denis Duclos, "au détriment de la symbolique qui sous-tend l'intelligibilité de nos actions. En effet, jusqu'à présent, ce qui fonde la possibilité d'une raison de culture, c'est qu'elle puisse se distinguer comme signifiante (porteuse de représentations) de ce qui est non-culturel, non-humain. En accélérant le processus d'imputation générale, le capitalisme moderne fait disparaître la notion de nature" ¹.

¹ Denis Duclos, "La nature, contradiction culturelle du capitalisme ?", *L'écologie et le matérialisme historique*, *Actuel Marx*, n° 12, 1992, PUF, pp. 41-58

Les sociétés occidentales ont tendance à ramener la constitution du monde objectif à une fabrication. Sa naturalité tend alors à s'effacer au profit d'un monde artificiel ; d'un côté, parce que l'homme fabrique une part croissante de son milieu, et, d'un autre côté, parce que les objets naturels sont de plus en plus perçus dans une optique uniquement instrumentale et technique (soit en tant qu'ils sont en puissance utilisables techniquement, soit en tant qu'ils sont appréhendés par l'intermédiaire d'outils). De sorte, que le monde de la connaissance commune est remplacé de plus en plus par l'univers physique de la science et de la technique ¹. L'idée de nature, immuable, contre laquelle s'inscrit l'évolution de la civilisation humaine, est fragilisée par l'émergence des problèmes d'environnement et la nécessité de les contrôler et d'y donner une solution technique. À terme, on peut penser alors que le milieu urbain lui-même va se trouver investi d'une naturalité idéale. La ville deviendrait alors une sorte de sur-nature urbaine.

En ce qui concerne les outils et les méthodes employées dans cette recherche, des conclusions doivent être tirées. Deux notions, de milieu et de modes d'habiter, propres à l'étude des relations homme-milieu, à l'interface du naturel et le social, se sont imposés au cours de cette démarche expérimentale sur le rôle de la blatte et du chat dans l'habiter urbain. Outre les textes d'A. Berque et la réédition de l'ouvrage d'Eric Dardel, précédemment cités, nous nous sommes appuyés sur les travaux récents de P. et G. Pinchemel pour la notion de milieu, ainsi que sur certaines orientations de la sociologie urbaine en ce qui concerne le mode d'habiter.

Tandis que Max Sorre ² distingue dans le milieu géographique trois complexes interliés, le milieu physique (ou naturel), le milieu vivant (ou biologique) et le milieu humain (ou anthropogéographique), P. et G. Pinchemel ³ proposent une actualisation de la notion de milieu

¹ Cf. André Pichot, *op. cit.*, 1991, note 1, p. 213

² Max Sorre in Marie-Claire Robic, *op. cit.*, 1992, p. 183

³ Philippe et Geneviève Pinchemel, *La face de la terre*, Paris, 1988, 519 p.

géographique pratiquement identique à la notion d'environnement. Les milieux géographiques sont alors le résultat d'une double logique que doit mettre en évidence la géographie : l'ajustement de l'humanisation du milieu naturel à la logique de l'espace, l'ajustement de la logique de l'espace humain à la différenciation et aux contraintes géo-écologiques. Pour cet auteur, l'humanisation correspond, en quelque sorte, à une relation verticale des sociétés à leur environnement naturel, depuis les roches jusqu'aux basses couches de l'atmosphère, en passant par les horizons des sols, les strates de la couverture végétale. La spatialisation correspond, au contraire, à des relations latérales définies par des distances, des espacements. Alors, on peut, dans l'analyse d'un phénomène géographique, "associer une causalité chorologique, celle de l'espace humain et une causalité géo-écologique" ¹. Ces milieux géographiques sont les milieux de vie des sociétés humaines : ils se les représentent à travers des expressions qui les spécifient : paysages, régions et territoires qui trament "la face de la terre". De fait, ces deux auteurs tentent de réconcilier géographie physique et géographie spatialiste en les intégrant dans la notion de milieu.

Le milieu est donc une notion combinatoire :

1°) elle combine des niveaux d'analyse ; à chacun de ces niveaux correspond un domaine de la géographie : physique, biologique, humain ;

2°) elle confronte et combine des logiques : la logique spatiale qui fait intervenir la mesure des distances ; la logique d'humanisation qui fait intervenir la relation à l'épaisseur de la terre.

On note que le milieu biologique n'est pris en compte que par M. Sorre à travers son étude des complexes pathogènes.

Pour intéressante que soient ces propositions, il nous semble que la notion de milieu en géographie peut se définir au delà du clivage actuel entre géographie physique et géographie humaine dont dépend la séparation entre ces deux logiques. En particulier, dans la mesure où cette

¹ *Ibid*, pp. 353-354

opposition entre logique spatiale et milieu naturel tend à faire de la ville un milieu artificiel où la logique spatiale prédomine. On peut penser, en effet, avec André Pichot, que la logique de spatialisation propre à l'être humain, se constitue, par un mouvement constant, dans une connaissance de l'espace physique – qui passe par la constitution d'un milieu extérieur¹ ; ce milieu "où la composante sociale est essentielle" – et qui se matérialise dans des constructions – est "structuré par des lois de comportement et une connaissance que l'on qualifie de commune".

Toute tentative pour objectiviser, soit par des lois "spatiales", soit par des lois "naturalistes", ce milieu et le décrire séparément des représentations qui le constituent, semble difficile car il y a actualisation constante de ce rapport au monde physique ; peut-être peut-on décrire des tendances de l'être humain dans son processus de constitution d'un milieu extérieur, telle l'élaboration de centralités, mais sans doute pas des lois de l'espace. En conséquence, le milieu géographique ne serait pas une donnée en soi, constitué une fois pour toutes ; il serait connaissance d'une partie du monde physique et la définition de l'échelle serait donc fondamentale, pour chaque milieu. En outre, il faudrait préciser les articulations entre les différentes échelles et niveaux propres à la notion de milieu, et donc le constituer à partir de l'être humain et non comme un "en soi".

En définitive, la notion de milieu géographique conduit à préciser, en se plaçant du point de vue de l'homme, ce dans quoi il agit et vit, ce par quoi il connaît, et ce qu'il connaît. Ce que l'homme connaît de la réalité physique et dont il suit les contraintes, il le structure, en fait un milieu extérieur² qui est défini dans l'espace. En d'autres termes, la logique spatiale procède

¹ André Pichot, *op. cit.*, 1991, p. 35 : "Si le rapport entre l'être vivant et son milieu est un rapport cognitif, la connaissance consiste donc en la constitution, au sein de l'environnement géographique, d'un milieu extérieur structuré, milieu qui est ce que l'être connaît dans la mesure où c'est ce en quoi il vit (ce par rapport à quoi il se constitue en une entité distincte, ce dont il se différencie tout en se reliant). Une telle constitution (tant celle de l'être que celle de son milieu) ne se fait pas ex-nihilo ; elle part d'une réalité physique donnée dont elle doit suivre les contraintes. L'être vivant qui "connaît" son milieu extérieur (et se "connaît" face à celui-ci), "connaît" donc par là-même cette réalité physique (quoiqu'il ne la constitue pas comme il constitue son milieu et lui-même)".

² André Pichot, *op. cit.*, 1991 : L'être humain modifie le monde physique et "se l'adapte". À partir de l'environnement, il se structure un milieu extérieur d'après son action, et notamment de sa coordination motrice qui relève d'une géométrie.

de la mise en œuvre du monde physique ¹. Dès lors, nous pensons que ce milieu géographique peut se décrire en fonction de plusieurs approches : chaque individu s'élabore un milieu de vie ; il est possible de décrire un lieu-dit, tel un quartier, une résidence, un village, un fragment d'espace urbain comme un milieu de vie ; l'étude de ce milieu, dans la perspective adoptée, résulte de la confrontation entre différents domaines d'analyse, comme nous l'avons fait nous-mêmes, en particulier dans nos travaux sur la relation homme/animal ; le domaine des pratiques et des représentations des habitants, celui de la géographie concrète du lieu ; celui des gestionnaires du lieu ; l'analyse de ce milieu de vie fait donc intervenir des échelles et des temps différents.

L'étude du milieu est inséparable de celle de mode d'habiter, c'est à dire des manières dont on structure le milieu, dont on habite ². Mode d'habiter n'est pas une notion utilisée par la recherche géographique ³. Il nous a fallu l'emprunter à la sociologie de l'habitat ⁴. Mais, si l'élaboration de nos outils emprunte à ces auteurs et à leurs écrits, elle n'est pas pour l'essentiel constituée à partir d'eux. Car, outre le fait que leurs travaux concernent

¹ Chez André Pichot, *op. cit.*, 1991, philosophe et épistémologue, on relève une ligne de pensée analogue. Pour lui, l'espace physique est l'espace de confrontation de l'expérience vécue ou pensée. Cet espace peut alors se décrire à partir de la résistance qu'il oppose à l'expérience de l'être vivant/pensant. La personne humaine est dans le monde et irrémédiablement confrontée dans son être à sa matérialité.

² Cf. Michel de Certeau, *L'invention du quotidien, arts de faire*, Paris, 1990, p. 349 et Michel de Certeau, Pierre Mayol, Luce Giard, *L'invention du quotidien, habiter, cuisiner*, Paris, 1994, p. 415

³ Cf. Michel Sivignon, "Du verbe habiter et de son amère actualité", *Revue géographique de Lyon*, vol. 68 n°4, 1993

⁴ Jean-Michel Léger rend compte de cette tradition et cite notamment, P. Bourdieu, les chercheurs de l'institut de sociologie urbaine (Antoine Haumont et Nicole Haumont, Henri Raymond), F. Godard et J. Palmade. *Derniers domiciles connus, enquête sur les nouveaux logements 1970-1990*, Paris, 1990, pp. 19-33. Cf. le GDR socio-économie de l'habitat qui met en avant les travaux d'Yvonne Bernard. Cf. *La France au logis ; étude sociologique des pratiques domestiques*, Paris, 1992, p. 41. L'auteur montre que les pratiques domestiques constituent un champ structuré au sein duquel les oppositions et les proximités caractérisent différents modes d'habiter. Modes sera utilisé au sens littéral du terme, comme un ensemble d'habitudes et d'usages qui définissent à un moment donné une certaine manière de se comporter. Ces modes ne correspondent pas à une réalité strictement définie par des limites précises, mais doivent être appréhendés comme des ensembles dont tous les éléments sont réciproquement intégrés et doivent de ce fait être interprétés essentiellement en fonction de la situation qu'ils occupent dans un système global d'oppositions. La notion de champ est invoquée ici dans la définition qu'en donne Bourdieu : "Les champs se présentent à l'appréhension synchronique comme des espaces structurés de position dont les propriétés dépendent de leur position dans ces espaces et qui peuvent être analysées indépendamment des caractéristiques de leurs occupants".

essentiellement les pratiques du logement, ils s'attachent également à caractériser les sujets de ces pratiques. Or, en ce qui nous concerne, nous avons caractérisé par l'usage de cette notion la relation au milieu de vie, afin de comprendre ce qui en fait la complexité et la spécificité. Nous n'avons pas cherché pas à décrire les groupes sociaux ni les individus et leur appartenance sociale mais ce qui dans leurs pratiques et représentations contribue à la production du milieu de vie. Ce n'est pas le sujet qui est ici en question mais ce qui contribue à la production d'un espace matériel aussi bien que l'espace lui-même saisi dans sa matérialité. En cela, la notion telle que nous l'avons définie renvoie à d'autres notions telles celle de genre de vie dont parle M. Sorre, géographe. En effet, le genre de vie, complexe d'habitudes, forme active d'adaptation du groupe humain au milieu géographique, dont l'habitat est l'expression dernière et l'instrument de sa stabilisation, s'exprime de manière concrète dans les paysages humains ¹. Mais, élaboré en 1954, le genre de vie de M. Sorre, diffère de mode d'habiter, en ce qu'il est produit par la matérialité du territoire dont il procède, tandis que dans le mode d'habiter, la matérialité du territoire n'est qu'un des éléments en cause. Le mode d'habiter n'est pas nécessairement lié à un type d'habitat. Outre cela, pour M. Sorre il ne s'agit que d'adaptation à un milieu. Or, selon nous, le mode d'habiter est la manière dont l'être humain modifie son environnement et constitue ainsi un milieu structuré.

Ensuite, il ne s'agit pas en ce qui concerne la relation à la nature dans un milieu de vie de se restreindre géographiquement au logement, mais de relier les pratiques et les représentations de l'espace domestique à la ville. Le mode d'habiter contient une dimension objectale, à différentes échelles (de la répartition des objets dans la maison à la morphologie urbaine) et subjective dans la relation qui est attachée à la vie dans cet espace urbain

¹ Max Sorre, *op. cit.*, 1952, explique que le terme habitat, commun aux naturalistes et aux géographes, est entré assez tard dans le vocabulaire de ces derniers. "Il a reçu une sorte de consécration officielle lors de l'institution d'une commission de l'habitat rural par le congrès international de géographie du Caire" et s'appliquait alors au mode de groupement des établissements humains en milieu rural. Habitat est utilisé de manière plus large dans cet ouvrage, où il comprend les genres de vie, mais sert aussi à définir le milieu humain. Les "traits physiologiques" de la ville sont l'expression concrète et durable du genre de vie urbain, dominé par l'activité de circulation, et opposé au genre de vie rural.

concret. L'étude de l'habiter implique d'articuler et de confronter ces dimensions mais aussi les différents niveaux de l'habiter ; celui de l'individu, de la famille avec celui la société ¹. Il faut donc étudier les éléments objectifs et les éléments subjectifs, confronter les deux, articuler les oppositions perçues dans le langage à un espace concret : l'opposition ville/nature au coin de verdure présent au bas de l'immeuble.

Enfin, l'étude des représentations et pratiques de l'habiter implique d'y introduire ² l'histoire personnelle, mais aussi l'histoire du lieu et le mode de présence dans la ville (ajustement au voisin et rapports de voisinage, à l'appartement, à la localisation dans le quartier, dans la ville...). Pour comprendre ces croisements, il faut étudier non seulement les itinéraires professionnels, les constellations familiales, les réseaux d'appartenance... en tant qu'ils se manifestent localement et sont susceptibles de former des milieux.

Ainsi, nous entendons mode d'habiter comme un outil nous permettant d'interroger les rapports à la nature dans la ville. En effet, mode d'habiter intègre outre une dimension naturelle et matérielle une dimension individuelle, sociale, économique, qui rompt avec les notions naturalistes ou fonctionnalistes d'habitat, de cadre de vie, de logement. Le mode d'habiter combine les interactions entre différents niveaux d'analyse du milieu urbain : par un emboîtement d'échelles allant de l'appartement à la ville ³; par l'étude des dimensions symboliques et subjectives de l'habitat ⁴;

¹ Cf. Henri Lefebvre, "Introduction à l'étude de l'habitat pavillonnaire", texte de 1966, *L'habitat pavillonnaire*, par Nicole Haumont, MG Raymond, Henri Raymond, Paris, 1967 et Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*, Paris, 1968-1972, 281 p. Si on se tourne du côté des sociologues, on voit qu'Henri Lefebvre attribue une dimension anthropologique au fait d'habiter. L'habiter s'exprime objectivement dans un ensemble d'œuvres, de produits, de choses qui constituent un système partiel : la maison, la ville ou l'agglomération. Chaque objet fait partie de l'ensemble, il en porte la marque ; il témoigne du style de l'ensemble. L'habiter est donc complexe. Il combine une dimension sensible et verbale, objectale et sémantique. Dans un tel ensemble "objectal et subjectif à la fois", l'habiter individuel et familial n'est qu'un élément, qui s'insère et s'articule avec des niveaux plus amples.

² Yves Grafmeyer, *Habiter Lyon : milieux et quartiers du centre ville*, Lyon, 1991, 219 p. Un autre sociologue, Yves Grafmeyer, proche en cela des travaux de certains chercheurs de l'école de Chicago, travaille aujourd'hui sur une notion dont nous sommes très proches qu'il appelle manière d'habiter. Plus encore qu'Henri Lefebvre, Y. Grafmeyer ne s'intéresse pas à la matérialité de l'espace en tant qu'elle contribue aux manières d'habiter, ce qui le laisse loin de nos préoccupations de géographe.

³ Cf. Michel de Certeau, Pierre Mayol, Luce Giard, *op. cit.*, 1994, p. 21 : "L'acte d'aménager son intérieur rejoint celui de s'aménager des trajectoires dans l'espace urbain du quartier (...). Ces deux

par la référence à la morphologie des lieux concrets d'existence. Le mode d'habiter renvoie aux pratiques et représentations de l'individu, quotidiennes, de l'appartement à la ville, aux politiques de production de la ville, ainsi qu'au bâti, à la structure et aux formes urbaines et donc au temps long.

Outre les outils et notions, les méthodes qui permettent la réintroduction de la dimension naturelle dans l'analyse urbaine sont les suivantes et doivent être approfondies. La question de l'articulation et de l'intégration des échelles auxquelles se produisent les phénomènes et des emboitements de leurs relations est au cœur de la discipline géographique. La confrontation des représentations et des faits que nous avons étudiée a été inscrite dans une configuration spatiale spécifique, celle d'un ensemble urbain, délimité géographiquement parfois appelé quartier et articulée avec les représentations de la ville et du logement. L'approfondissement de cette confrontation entre dynamique du système écologique et représentations et pratiques des citoyens implique un retour à la monographie locale qui permet de rendre compte de la complexité de cette élaboration.

S'interroger sur la place de la nature dans la ville, dans un contexte où la question est d'actualité, ne revient pas seulement à étudier l'originalité de deux types de représentations, celle des habitants dans des milieux de vie particuliers et celle des urbanistes. C'est, aussi, rendre compte des interactions permanentes entre la matérialité du milieu de vie et les représentations et pratiques qui contribuent à la production de la ville. C'est, enfin, rendre compte du jeu en profondeur de ces représentations et des idées auxquelles elles se réfèrent en les replaçant et les interprétant dans des courants qui ont amené l'urbanisme et les recherches urbaines, de

actes sont fondateurs au même degré de la vie quotidienne en milieu urbain". Le public et le privé sont interdépendants puisque dans le quartier, l'un n'a aucune signification sans l'autre. Le quartier est le lieu habituel, d'une connaissance particulière et d'une reconnaissance : ce par quoi l'usager peut vérifier sans cesse l'intensité de son insertion dans l'environnement.

⁴ Françoise Paul-Levy, Marion Segaud, *Anthropologie de l'espace*, Paris, 1983, 346 p.

manière plus générale, à faire de la réintroduction de la nature dans la ville une question essentielle pour le développement de celle-ci.

Références bibliographiques

- ACOT Pascal, *Histoire de l'écologie*, Paris, PUF, 1988, 285 p.
- ALPHANDERY Pierre, BITOUN Pierre, DUPONT Yves, *L'équivoque écologique*, Paris, La Découverte, 1991, 278 p.
- ANSAY Pierre, SCHOONBRODT René, *Penser la ville, choix de textes philosophiques*, Bruxelles, AAM éditions, 1989, 479 p.
- ASCHER François (Coordonnateur), *Le logement en questions*, Paris, éditions de l'Aube, coll. essais, 1995, 325 p.
- AUGÉ Marc, *Le sens des autres, actualité de l'anthropologie*, Paris, Fayard, 199 p.
- BACHELARD Gaston, *La poétique de l'espace*, Paris, PUF, Quadrige, 1957, 214 p.
- BAILLY Antoine, DEBARBIEUX Bernard, "Chapitre 14 : Géographie et représentations spatiales", *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, 2ème ed, Masson, 1991, pp. 153-160
- BAILLY Antoine, DEBARBIEUX Bernard, "Chapitre 15 : L'humanisme en géographie", *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, 2ème ed, Masson, 1991, pp. 161-167
- BAILLY Antoine, "Distances et espaces : 20 ans de géographie des représentations", *L'espace géographique*, n°3, 1985, pp. 197-205
- BAILLY Antoine, "Playdoyer pour une géographie régionale attentive à la vie quotidienne", *L'espace géographique*, n°4, 1986, pp. 259-264
- BAILLY Antoine, RACINE Jean-Bernard, "Qualité de la vie, bien-être, indicateurs sociaux territoriaux : l'homo geographicus entre choix et contraintes", *L'espace géographique*, n°3, 1988, pp. 223-240
- BAROU Jacques, "Paysage urbain et sociabilité", Colloque national d'écologie urbaine. *Actes du colloque national d'écologie urbaine*, Mions (Rhône) 27-28 septembre 1991 Lyon, Université Claude Bernard Lyon, IABSE, 1992, pp. 81-87
- BASSAUD M., PERRUGAGNET R., AMPHOUX P., "Exploration prospective de l'habiter", *Espaces et sociétés*, n°52-53, L'Harmattan, 1989, pp. 33-50
- BASTIE Jean, DEZERT Bertrand, *L'espace urbain*, Paris, Masson, 1980, 381 p.
- BASTIE Jean, DEZERT Bertrand, *La ville*, Paris, Masson, 1991, 413 p.

- BATAILLON Claude, "Quelles cultures pour quels espaces ?", *Géographies et cultures*, n°5, printemps 1993, pp. 3-7
- BAVOUX Pascal, FORET Catherine, *En passant par le centre. La rue de la République à Lyon. Anthropologie d'un espace public*, Lyon, Trajectoires, 1990, 91 p.
- BEAUCIRE Francis, "Écologie urbaine : l'éternel retour", Dunod, *Natures, Sciences, Sociétés*, n°1, vol. 1, 1993, pp. 83-84
- BEAUCIRE Francis, "La ville éclatée", *Héritiers du futur*, Paris, L'Aube, DATAR, 1995, pp. 187-200
- BEAUCIRE Francis, *Enquête sur la notion et les pratiques de l'écologie urbaine*, Paris, PIREN-CNRS, 1985, 69 p.
- BEAUCIRE Francis, "Densité et nature dans la ville, quand l'écologie urbaine revisite une obsession d'urbaniste", à paraître dans *Natures, Sciences et sociétés*
- BEAUJEU-GARNIER Jacqueline, *Géographie urbaine*, Paris, Colin, 1980, 360 p.
- BENTON Ted, "Marxisme et limites naturelles : critique et reconstruction écologiques", L'écologie ce matérialisme historique, *Actuel Marx*, n° 12, 1992, PUF, pp. 59-96
- BERGER Patrice, "Qu'est-ce que l'écologie urbaine pour un sociologue ? Notes préliminaires prises dans la région Lyonnaise", Colloque national d'écologie urbaine. *Actes du colloque national d'écologie urbaine*, Mions (Rhône) 27-28 septembre 1991 Lyon, Université Claude Bernard Lyon, IABSE, 1992, pp. 213-220
- BERNARD Yvonne, GOTTESDIENER Henri, HERROU Michel, "Les espaces architecturaux", *Psychologie de l'art et de l'esthétique*, Paris, PUF, coll. psychologie d'aujourd'hui, 1979, pp. 196-231
- BERNARD Yvonne, *La France au logis ; étude sociologique des pratiques domestiques*, Paris, Mardaga, coll. Architectures + recherches PCA, 1992, 140 p.
- BERQUE Augustin, "Nature et simulacres à Tokyo", A. Berque (Dir.), *La maîtrise de la cité, urbanité française, urbanité nippone*, Paris, EHESS, études Japonaises 2, 1994, pp. 45-53
- BERQUE Augustin, *Le sauvage et l'artifice, les japonais devant la nature*, Paris, Gallimard, 1986, 316 p.
- BERQUE Augustin, *Du geste à la cité, formes urbaines et lien social au Japon*, Paris, Gallimard, 1993, 272 p.
- BLANCHARD Raoul, *Grenoble, Étude de géographie urbaine*, Grenoble, Didier & Richard, 3e éd., 1935, 234 p.
- BIDET Jacques, TEXIER Jacques, "Introduction", "L'écologie ce matérialisme historique", *Actuel Marx*, n° 12, 1992, PUF, pp. 59-96
- BIDOU Dominique, *Livre vert de l'écologie urbaine dans la construction et l'habitat*, Paris-la Défense, Ministère du logement et du cadre de vie, 1993.
- BLANC-PAMARD Chantal, *Recension des diverses approches écologiques des systèmes géographiques et des sociétés*, Paris, MSH, 1977, 76 p.
- BONETTI Michel, *Habiter, le bricolage imaginaire de l'espace*, Paris, REConnaissances, Hommes et perspectives, EPI, 1994, 230 p.
- BOURDIEU Pierre (Dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, 949 p.
- BOURG Dominique (Dir.), *La nature en politique ou l'enjeu philosophique de l'écologie*, Association Descartes, Paris, L'Harmattan, 1993, 172 p.

- BOTINEAU-FUCHS Yves, "Les cités-jardins d'Ile-de France", *Architectes, architectures*, n°151, oct. 1984, pp. 22-25
- BOYDEN Stephen, *The ecology of a city and its people : the case of Hong-Kong*, Canberra, Australie, Australian University press, 1981, 432 p.
- BOYDEN Stephen, "Étude écologique des établissements humains", *Nature et ressources*, vol XVI, n°3, juillet-septembre 1980, pp. 2-10.
- BRESLAU Daniel, "Robert Park et l'écologie humaine", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°74, sept 1988, pp. 55-63.
- BRUN Jacques, "Écologie urbaine et géographie sociale", *Villes en parallèles*, n°4, avr. 1981, pp. 9-40.
- BRUN Jacques, RHEIN Catherine (Dir.), *La ségrégation dans la ville*, Paris, L'Harmattan, coll. Habitat et sociétés, 1994, 259 p.
- BRUNET Roger, FERRAS Robert, THERY H., *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Paris, Reclus, la Documentation française, 1992, 470 p.
- BRUYELLE Pierre, "Trends in research in French urban geography since 1984", *French Geographical Research*, French National Committee of Geography, XXVIth International Geographical Congress, Sidney, 1988, pp. 89-95
- BURGEL Guy (Dir.), "Acteurs et chercheurs dans la ville", *Villes en parallèle*, n°17-18, avril 1991, 347 p.
- CANS Roger, "Les arbres des forêts grossissent plus vite qu'autrefois", *Le Monde*, vendredi 22 septembre 1995, p. 21
- CHARVOLIN Florian, *L'invention de l'environnement en France (1960-1971), les pratiques documentaires d'agrégation à l'origine du ministère de la nature et de l'environnement*, SL chez l'auteur, thèse de doctorat sous la direction de Bruno Latour et Didier Renard, 1993, université Pierre Mendès-France de Grenoble - École nationale supérieure des mines de Paris, centre de sociologie de l'innovation, (Science politique et socio-économie), Paris, 492 p.
- CHABOT Georges, *Les rapports de l'habitat avec les anciens chemins d'après l'exemple de Villette (Ain)*, SI Annales de Bourgogne, 1945, pp. 151-162
- CHOAY Françoise, *L'urbanisme, utopies et réalités, une anthologie*, Paris, Seuil, 1965, 447 p.
- CHOAY Françoise, *La règle et le modèle, sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*, Paris, Seuil, 1980, 374 p.
- CHOAY Françoise, "Sémiologie et urbanisme", F. Choay et alii (Dir.), *Le sens de la ville*, Seuil, Paris, 1972, pp. 17-26
- CHOAY Françoise, "La nature urbanisée, l'invention des espaces verts verdoyants", *La ville*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1994, pp. 61-62
- CHOAY Françoise, "Six thèses en guise de contribution à une réflexion sur les échelles d'aménagement et le destin des villes", A. Berque (Dir.), *La maîtrise de la cité, urbanité française, urbanité nippone*, études Japonaises 2, EHESS, Paris, 1994, pp. 222-227.
- CHOMBART DE LAWE Paul-Henri, *La fin des villes*, Paris, Calmann-Lévy, 1982, 246 p.
- CLAVAL Paul, DOLLFUS Olivier, LACOSTE Yves, "Table ronde imaginaire", *Autrement*, "Penser la terre. Stratégies et citoyens : le réveil des géographes", série mutations, n°152, janvier 1995, pp. 194-232
- CLAVAL Paul, "Théorie des villes", *Revue géographique de l'Est*, 1968, pp. 1-2

CLAVAL Paul, *La logique des villes, essai d'urbanologie*, Paris, Litec, coll. géog. Éco. et soc., XV, 1981, 633 p.

DAGOGNET François, *Nature*, Paris, Vrin, Librairie philosophique, 1990, 232 p.

DALMASSO Etienne, "La géographie urbaine en France, évolutions récentes", *Recherches géographiques en France*, Congrès international de géographie, Tokyo, 1980, pp. 139-145

DAMBRIN Bernard, *Ecologie urbaine: le cas de la région parisienne*, thèse de doctorat de 3ème cycle sous la dir. de J. VIGNERON, Université Paris VII, SL chez l'auteur, 1982, 258 p.

DAVID Christian, GIUSTI Julien, Compagnie d'études industrielles et d'aménagement du territoire, *Environnement et vie quotidienne des citoyens*, Cahiers de l'IAURP, Vol.27, mai 1972, 40 p.

DELAVIGNE Raymond, "La notion d'écosystème urbain pour mieux prendre en compte l'environnement", Colloque national d'écologie urbaine. *Actes du colloque national d'écologie urbaine*, Mions (Rhône) 27-28 septembre 1991 Lyon, Université Claude Bernard Lyon, IABSE, 1992, pp. 71-76

DELAVIGNE Raymond, "L'écosystème urbain en pratique, Diversité et solidarité des facteurs de l'environnement à Paris et en Ile-de-France", *Cahiers du CREPIF*, n°44, oct.1993, pp. 194-226.

DEQUEANT Josette, "Environnement: les villes se mobilisent", *Le moniteur du bâtiment et des travaux publics*, 4 déc. 1992, pp. 10-15.

DUVIGNEAUD Paul, *La synthèse écologique. Populations, communautés, écosystèmes, biosphère, noosphère*, Paris, Doïn, 1974, 296 p.

DARDEL Eric, *L'homme et la terre, nature de la réalité géographique*, Paris, PUF, 1952, 135 p.

DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidien : arts de faire*, Paris, Folio essais, 1990, 350 p.

DE CERTEAU Michel, GIRARD Luce, MAYOL Pierre, *L'invention du quotidien : habiter, cuisiner*, Paris, Folio essais, 1994, 415 p.

DEMANGEON Alain, WERQUIN Ann Caroll, *Un heureux moment dans la fabrication du paysage de la banlieue : les cités-jardins*, supplément au n°96 d'Informations architecturales, juin 1985, 25 p.

DE NOBLET Jocelyn, "La perception déqualifiée", *Culture technique*, n°3, spécial "machines au foyer", 1980, Centre de recherche sur la Culture technique, pp. 135-157

DELARUE Jean-Marie, *Banlieues en difficultés : la relégation*, Paris, Syros alternatives, 1991, 222 p.

DEMANGEON Albert, WEILER A., *La maison des hommes : de la hutte au gratte-ciel*, Paris, Bourrellet et Cie, coll. la Joie de connaître, 126 p.

DEPAULE Jean-Charles, "L'anthropologie de l'espace", *Le courrier du CNRS*, n°81, "La ville", pp. 119-120

DIGARD Jean-Pierre, *L'homme et les animaux domestiques*, Paris, Fayard, Le temps des sciences, 1990, 325 p.

DOUGLAS Mary, *De la souillure, études sur la notion de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte, textes à l'appui, 1992, 193 p.

DOUGLAS Mary, "À quelles conditions un ascétisme environnementaliste peut-il réussir ?", *La nature en politique ou l'enjeu philosophique de l'écologie*, Paris, L'Harmattan, 1993, pp. 96-118.

DI MEO Guy, "Les paradigmes du quartier urbain", *Les cahiers du LERASS*, n°30, "La ville en questions (1)", 1993, pp. 55-73

- DUBY George (Dir.), *Histoire de la France urbaine : la ville antique*, Paris, Seuil, 1980, 600 p.; *Histoire de la France urbaine : la ville médiévale*, Paris, Seuil, 1980, 652 p. ; *Histoire de la France urbaine : la ville industrielle*, Paris, Seuil, 1983, 665 p. ; *Histoire de la France urbaine : la ville aujourd'hui*, Paris, Seuil, 1983, 662 p.
- DUCLOS Denis , "La nature, contradiction culturelle du capitalisme ?", L'écologie ce matérialisme historique", *Actuel Marx*, n° 12, 1992, PUF, pp. 41-58
- DORST Jean, *Avant que nature meure, pour une écologie politique*, Neuchâtel, Delachaux et Niestle, 6e édition, coll. Les beautés de la nature, 1978, 557 p.
- EHRARD Jean, *L'idée de nature en France dans la 1ère moitié du XVIIIe siècle*, Paris, Albin Michel, 1994, 550 p.
- ESCOLIN Bertrand, "Lyon adopte l'écologie urbaine", *La gazette des communes*, 12 avril 1993, pp. 16-20.
- EYBALIN Michèle, *Ecologie urbaine ?..., recherche, discours, bibliographie*, ministère de l'Environnement, service de la recherche, direction générale de l'administration et du développement, janvier 1994, 126 p.
- FERRAS Roger, *Ville : paraître, être à part*, Montpellier, Reclus, coll. géographiques, 1990, 143 p.
- FOUCAULT Michel, *Les mots et les choses, une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, bibliothèque des sciences humaines, 1966, 400 p.
- FREMONT Armand, *La région, espace vécu*, Paris, PUF, coll. SUP, 1976, 223 p.
- FRIEDBERG Claudine, "Représentation, classification : comment l'homme pense ses rapports au milieu naturel", *Sciences de la nature, sciences de la société - Les passeurs de frontières*, Paris, CNRS, 1992, pp. 357-373
- FRONTIER S., PICHOD-VIALE D., *Ecosystème (structure, fonctionnement, évolution)*, Paris, Masson, coll. d'écologie 21, 1991, 392 p.
- GAARDER Jostein, *Le monde de Sophie, Roman sur l'histoire de la philosophie*, Paris, Seuil, 1995, 557 p.
- GARNIER Christian, "Écologie urbaine ou environnement urbain ? ", *Métropolis*, n°100, 1994, pp. 52-61.
- GARNIER Christian, "L'écologie urbaine: une nouvelle discipline ? ", *Bulletin CPAU*, n°30, Oct. 1992, pp. 13-27.
- GAUDIN Jean-Pierre (dir.), *Desseins de ville "Art urbain et urbanisme"*, Paris, L'Harmattan, 1991, 174 p.
- GAUDIN Jean-Pierre, "Mobilisation de la recherche et politique urbaine", *Les cahiers du LERASS*, n°30, "La ville en questions (1)", 1993, pp. 181-191
- GAUDIN Jean-Pierre, "Hygiénisme", Pierre Merlin, Françoise Choay (Dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, PUF, 1988
- GEORGE Pierre, *Précis de géographie urbaine*, Paris, PUF, 1969, 288 p.
- GINSZBURG Carlos, "Représentations : le mot, l'idée, la chose", *Annales ESC*, novembre-décembre 1991, n°6, pp. 1219-1234
- GHORRA-GOBIN Cynthia (Dir.), *Penser la ville de demain. Qu'est ce qui institue la ville ?* Paris, L'Harmattan, coll. géographie et cultures, 1993, 450 p.

GHORRA-GOBIN Cynthia, *Les États-Unis, espace, environnement, société, ville*, Paris, Nathan coll. géographie d'aujourd'hui, 1993, 190 p.

GHORRA-GOBIN Cynthia, "Crises de la ville et limites de la connaissance théorique. Pour une conceptualisation de la mise en œuvre", *Les cahiers du LERASS*, n°30, "La ville en questions (1)", 1993, pp. 171-181

GODARD Olivier, "Jeux de natures : quand le débat sur l'efficacité des politiques publiques contient la question de leur légitimité", *Du rural à l'environnement : la question de la nature aujourd'hui*, Paris, Arf, L'Harmattan, 1989, pp. 303-348

GONTIER Claudine (Cerfise), *L'arbre d'ornement, marqueur symbolique et social des espaces publics urbains le cas des politiques d'urbanisation de la zone Fos Étang de Berre*, Plan urbain - SRETIE, 1993, 141 p.

GORZ André, "L'écologie politique entre expertocratie et autolimitation", *Actuel Marx*, n° 12, "L'écologie ce matérialisme historique", 1992, PUF, pp. 15-30

GOUBERT Jean-Pierre, "Les logements insalubres en province après les enquêtes du second empire", *Culture technique*, n°3 spécial "machines au foyer", 1980, Centre de recherche sur la Culture technique, pp. 226-233

GOUHIER Jean, "La rose et l'ordure à la Villeneuve de Grenoble", *Les annales de la recherche urbaine*, n°53, 1991, pp. 78-91

GRACQ Julien, *La forme d'une ville*, Paris, José Corti, 1990, 213 p.

GRAFMEYER Yves, *Habiter Lyon : milieux et quartiers du centre ville*, Lyon, PUL-CNRS-PPSH, 1991, 219 p.

GRAFMEYER Yves, *Sociologie urbaine*, Paris, Nathan Université, coll. 128, 1994, 128 p.

GRAFMEYER Yves, JOSEPH Isaac, *L'école de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 1990, seconde édition, 378 p.

GRAWITZ Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Précis Dalloz, huitième édition, 1990, 1140 p.

GUILLE-ESCURET George, *Les sociétés et leurs natures*, Paris, Armand Colin, coll. Anthropologie au présent, 1989, 182 p.

GUILLE-ESCURET George, *Le décalage humain. Le fait social dans l'évolution*, Paris, ed. Kime, diff. PUF, 1994, 144 p.

GUILLERME André, "De l'humide au sec ou à la fin des saisons", *Les annales de la recherche urbaine*, n°53, 1991, pp. 40-45

GUILLERME André, *Le temps de l'eau, la cité, l'eau et les techniques*, Seyssel, Champvallon, coll. milieux, 1990, 263 p.

GUTWIRTH Jacques, PETONNET Colette, *Chemins de la ville : enquêtes ethnologiques*, Paris, CTHS, 1987, 270 p.

HALGAND Marie-Paule, PASQUIER Elisabeth, *La construction d'un patrimoine de l'office public d'HBM à Nantes Habitat, 1913-1993*, Nantes Habitat, 1993, 159 p.

HANCOCK Claire, "L'usage du concept de représentation sociale dans l'étude de la représentation de la ville en Angleterre", *Géographie et cultures*, n°8, 1993, pp. 3-16

HEIDEGGER Martin, *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, Tel, 1958, 349 p.

- HELLER Geneviève, "Propreté, ordre et "suissitude"", *Culture technique*, n°3 spécial "machines au foyer", 1980, Centre de recherche sur la Culture technique, pp. 245-248
- IAURIF, *Étude économique des espaces verts, rapport de synthèse*, Paris, janvier 1979, 55 p.
- IAURIF, "Les cités-jardins de la région Ile-de-France", recherche documentaire : les cités jardins en France et à l'étranger, *cahiers de l'IAURIF*, vol. 51, mai 1978
- JALABERT Guy, "De la géographie urbaine à l'urbanisme et à l'aménagement", *Les cahiers du LERASS*, n°30, "La ville en questions (1)", 1993, pp. 43-55
- JEAN-BERTRAND Michel, *Architecture de l'habitat urbain - la maison, le quartier, la ville*, Paris, Dunod, 1980, 231 p.
- JODELET Denise, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, coll. Sociologie d'aujourd'hui, 1991, 424 p.
- JOLLIVET Marcel (Dir.), *Sciences de la nature, sciences de la société - Les passeurs de frontières*, Paris, CNRS, 1992, 589 p.
- JOLLIVET Marcel, PAVE Alain, "L'environnement un champ de recherche en formation", *Natures, Sciences, Sociétés*, n°1, vol. 1, 1993, pp. 6-21
- JOUBERT Michel Joubert, "Pour une approche communautaire de la santé : Franc-Moisin-Bel-Air à Saint-Denis", *Villes en Parallèles*, n°17-18, "Acteurs et chercheurs dans la ville", 1991, pp. 90-93
- KLAINE Roger, *Renaturer et réenchanter la ville. Les fondements biologiques et culturels du besoin de nature en milieu urbain*, Metz, Institut Européen d'Ecologie, 1981, 137 p.
- KALAORA BERNARD, "Le sociologue et l'environnement", *Natures, Sciences, Sociétés*, n°4, vol. 1, 1993, pp. 309-315
- KHLAT Myriam, "Lieu de résidence et santé: comment interpréter les différences urbain-rural en matière de mortalité ?", Colloque national d'écologie urbaine. *Actes du colloque national d'écologie urbaine*, Mions (Rhône) 27-28 septembre 1991 Lyon, Université Claude Bernard Lyon, IABSE, 1992, pp. 157-164
- KOYRE Alexandre, *Études d'histoire de la pensée scientifique*, Paris, Tel, Gallimard, 1973, 412 p.
- KROLL Lucien, "Ecolonia, un habitat amical envers l'environnement, un environnement amical envers l'habitat", *Métropolis*, "Humeurs d'urbanistes", n°103, juin 1995, pp. 41-53.
- KRIEG P. C., "Le plan vert régional. Diversité et solidarité des facteurs de l'environnement à Paris et en Ile-de-France", *Cahiers du CREPIF*, n°44, oct.1993, pp. 164-168.
- LABICA Georges, "Le philosophe et la ville", *Villes en parallèle*, n°17-18, 1991, pp. 13-15
- LABORIT Henri, *L'homme et la ville*, Paris, Flammarion, coll. Champ sociologique, 1977, 214 p.
- LAPOIX François, *Sauver la ville, écologie du milieu urbain*, Paris, éd. Sang de la terre, 1991, 293 p.
- LAPOIX François, "Cas d'une étude d'écologie urbaine dans le cadre du programme MAB/UNESCO", Colloque national d'écologie urbaine. *Actes du colloque national d'écologie urbaine*, Mions (Rhône) 27-28 septembre 1991 Lyon, Université Claude Bernard Lyon, IABSE, 1992, pp. 30-37
- LAVEDAN Pierre, *La géographie des villes*, Paris, Gallimard, NRF, 1936, 206 p.
- LAVIGNE Jean-Claude, "Au fil du rive les villes", Dunod, Paris, *Annales de la recherche urbaine*, n° 40, "Risques et périls", 1988, pp.11-16.

- LECCEUR Charles, "La géographie n'est pas seulement une science sociale", *Hérodote*, 1er trim. 1995, pp. 39-52
- LECROART Paul, "La nature au coin de la rue, une trame verte pour l'agglomération centrale", *Cahiers de l'LAURIF*, n°102, novembre 1992, pp. 45-60
- LEFEBVRE Henri, "Introduction à l'étude de l'habitat pavillonnaire", texte de 1966, Nicole Haumont, MG Raymond, Henri Raymond, *L'habitat pavillonnaire*, Paris, CRU, 1967.
- LEFEBVRE Henri, *Le droit à la ville* suivi de *Espace et politique*, Paris, Anthropos, 1968-1972, 281 p.
- LEFEBVRE Henri, "Les illusions de la modernité. La ville partout et partout en crise", *Manières de voir*, *Le monde diplomatique*, Octobre 1991, p. 13
- LEFEUVRE Jean-Claude, BARNAUD Geneviève, "L'écologie avec ou sans l'homme ?", *Sciences de la nature, sciences de la société - Les passeurs de frontières*, Paris, CNRS, 1992, pp. 70-112
- LEGER Jean-Michel, *Derniers domiciles connus, enquête sur les nouveaux logements 1970-1990*, Paris, éditions Creaphis, 1990, 168 p.
- LEGRAND Patrick, "Gestion différenciée des espaces verts", *Métropolis*, "Humeurs d'urbanistes", n°103, juin 1995, pp. 55-59
- LEGRAND Patrick, RADUREAU Alain, "Le cadastre vert: un outil pour l'écologie en milieu urbain", Colloque national d'écologie urbaine. *Actes du colloque national d'écologie urbaine*, Mions (Rhône) 27-28 septembre 1991 Lyon, Université Claude Bernard Lyon, IABSE, 1992, pp. 87-98
- LEGRAND Patrick, *Cadastre vert. Analyses de l'atlas des végétations urbaines. Iers dossiers: les secteurs centraux et nord-ouest*, Paris, CERGRENE, 1982, 54 p.
- LENOBLE Robert, *Histoire de l'idée de nature*, Paris, Albin Michel, coll. évolution de l'humanité, 1969, 446 p.
- LEOBON Alain "La qualification des ambiances sonores urbaines", *Natures, Sciences et Sociétés*, n°1, vol. 3, 1995, pp. 26-42
- LEROY Claude, "La santé et l'écosystème urbain. Rapport d'un groupe d'experts santé-environnement de l'habitat", *Santé mentale individus et sociétés*, n°106, juill.1990, 58 p.
- LEROY Claude, FILHOL Georges, "La santé et la vie quotidienne. Les contraintes de l'environnement global de la ville", *Villes en Parallèles*, "Acteurs et chercheurs dans la ville", n°17-18, 1991, pp. 93-101,
- LETREULLE Emmanuel "Le code de la construction à l'heure de l'écologie urbaine", *Urbanisme*, n°263, mai 1993, pp. 19-22.
- LEVI-STRAUSS Claude, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, coll. Agora, 1962, 349 p.
- LEVY Jacques, "Habitat et espace politique", *Espaces et sociétés*, n°52-53, L'Harmattan, 1989, pp. 9-32
- LEVY Jean-Claude, "La ville dans la nature. Quelle problématique pour l'environnement urbain ?", *REED*, février 1991, pp. 25-27
- LEVY Jean-Claude, "Entre l'utopie et la norme: l'écologie urbaine", Paris, UNESCO, 1992, 7 p. "Septième conférence sur la recherche urbaine et régionale", Ankara, 29 juin-3 juillet 1992, Colloque des Nations Unies, Commission Economique pour l'Europe. Genève.
- LEVY Jean-Claude, "La ville dans la nature : quelles recherches sur l'environnement urbain ?", Université C. Bernard Lyon 1, Villeurbanne, *Actes du colloque national d'écologie urbaine*, Mions (Rhône) 27-28 septembre 1991 Lyon, Université Claude Bernard Lyon, IABSE, 1992, pp. 220-225.

- LEVY Jean-Claude, "Ville, Environnement et aménagement territorial", *REED*, n°43-44, juillet-décembre 1993, pp. 3-9
- LUGINBUHL Yves, "Nature, paysage, environnement, obscurs objets du désir de totalité", *Du milieu à l'environnement*, Paris, Economica, 1992, pp. 12-56
- LYNCH Kevin, *Voir et planifier, L'aménagement qualitatif de l'espace*, Paris, Dunod, coll. Aspects de l'urbanisme, 1982, 215 p.
- MARTINAND Claude, "L'introuvable écologie urbaine – génie urbain, urbanisme et environnement", *Aménagement et nature*, n°110, 1993, pp. 6-8.
- MARIÉ Michel, *Les terres et les mots*, Paris, Méridiens Klincksieck, coll. analyse institutionnelle, 1989, 214 p.
- MATHIEU Hervé (CRU), "Ecologie, urbanisme, énergétique urbaine", *Annales* 1975, Paris, CRU, 1976, pp. 201-241
- MATHIEU Nicole, "L'environnement dans la géographie urbaine actuelle : diagnostic et perspectives", *Actes du colloque national d'écologie urbaine*, 27 et 28 septembre 1991, Mions (Rhône), Université C. Bernard Lyon 1, Villeurbanne, 1992, pp. 124-131
- MATHIEU Nicole, JOLLIVET Marcel, *Du rural à l'environnement : la question de la nature aujourd'hui*, Paris, Arf, L'Harmattan, 1989, 352 p.
- MATHIEU Nicole, "Géographie et interdisciplinarité : rapport naturel ou rapport interdit ?", *Sciences de la nature, sciences de la société - Les passeurs de frontières*, Paris, CNRS, 1992, pp. 130-154
- MERLEAU-PONTY Maurice, *La nature, notes, cours du Collège de France*, établi et annoté par Dominique Séglaard, Paris, Seuil, coll. Traces écrites, 1995, 400 p.
- MIRENOWICZ Philippe (GERPA), *Ecologie urbaine. Bibliographie*, Paris, STU, 1982, 100 p.
- MOLES Abraham, ROHMER Elisabeth, *Labyrinthes du vécu, l'espace : matières d'actions*, Paris, Libr. des Méridiens, 1982, 183 p.
- MONTIGNY Gilles, *De la ville à l'urbanisation : essai sur la genèse des études urbaines françaises en géographie, sociologie et statistique sociale*, Paris, L'Harmattan, 1992, 320 p.
- MORIN Edgar, *La méthode Tome 2 : la vie de la vie*, Paris, Seuil, 1980, 470 p.
- MOSCOVICI Serge, *La société contre nature*, Paris, Seuil, coll. Points essais, n°289, 1994, 420 p.
- MOSER Gabriel, *Les stress urbains*, Paris, Colin, 1993
- NAESS Peter, "Urbanisation et philosophie de l'environnement", Paris, UNESCO, 1992, 23 p. "Septième conférence sur la recherche urbaine et régionale", Ankara, 29 juin-3 juillet 1992, Colloque des Nations Unies, Commission Economique pour l'Europe. Genève.
- NEWMAN Peter, "An ecological model for city structure and development", *Ekistic*, n°239, Vol.40, oct. 1975, pp. 258-265.
- NORBERG-SCHULZ Christian, *Habiter, vers une architecture figurative*, Paris, Electa Moniteur, coll. Essais et documents, Architecture, 1985, 140 p.
- OSTROWETSKY Sylvia, *L'imaginaire bâtisseur : les villes nouvelles françaises*, Paris, lib. des Méridiens, coll. sociologie des formes, 1983, 345 p.
- PANERAI Philippe, CASTEX Jean, DEPAULE Jean-Charles, *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*, Paris, Dunod, coll. Aspects de l'urbanisme, 1980, 232 p.

- PANERAI Philippe, DEPAULE Jean-Charles, DEMORGON Marcelle, VEYRENCHE Michel, *Éléments d'analyse urbaine*, Bruxelles, AAM, 1980, 194 p.
- PARK Robert, BURGESS Ernest, McKENZIE Roderick, *The city*, Chicago, The University of Chicago Press. 5ème édition, coll. The heritage of sociology, 1968, 239 p.
- PAUL-LEVY Françoise, SEGAUD Marion, *Anthropologie de l'espace*, Paris, Alors, CCI, centre Pompidou, 1983, 346 p.
- PEILLON Pierre, *Genèse et crise des grands ensembles*, CREPAH Paris, 1993, 75 p
- PENIN Marc, "L'actualité de Patrick Geddes, biologiste, éducateur et urbaniste 1854-1932", *Carré bleu*, 1993, pp.21-24.
- PERALDI Michel (Dir.) (Cerfise), "Le sens des trajectoires : bilan d'un programme de recherches sur l'habitat", *CNAF*, coll. espaces et familles, n°23-24, 1992, 151 p.
- PERROT Jean-Claude, "Genèse d'une ville moderne : Caen au XVIIIe siècle", *Villes et civilisations urbaines - XVIIIe-XXe siècles*, Paris, Larousse, Textes essentiels, 1992, pp. 34-46
- PERROT Jean-Claude, "Rapports sociaux et villes au XVIIIe siècle", *Villes et civilisations urbaines - XVIIIe-XXe siècles*, Paris, Larousse, Textes essentiels, 1992, pp. 46-61
- PETONNET Colette, "Le cercle de l'immondice, postface anthropologique", *Les annales de la recherche urbaine*, n°53, décembre 1991, pp. 108-109
- PEZEU-MASSABUAU Jean, *La maison, espace social*, Paris, PUF, coll. espace et liberté, 1983, 252 p.
- PICHOT André, *Petite phénoménologie de la connaissance*, Paris, Aubier, coll. Philosophie, 1991, 219 p.
- PINCHEMEL Philippe et Geneviève, *La face de la terre*, Paris, Colin, 1988, 519 p.
- PINCHEMEL Philippe, "Aspects de la crise urbaine", *Etudes*, février 1982, pp. 205-219
- PINCHEMEL Philippe, "L'histoire récente de la géographie française", *La recherche géographique française*, XXVe CIG, Paris, CNG, 1984, pp. 11-24
- PINCHEMEL Philippe et Geneviève, "Réflexions sur l'histoire de la géographie : histoire de la géographie, histoire des géographies", *Bulletin. Section de géographie*, "Histoire et épistémologie de la géographie", 1979, LXXXIV, Paris, CTHS, 1981, pp. 221-231
- PINCHEMEL Philippe, "Geographers and the city : a contribution to the history of urban geography in France", *The expanding city*, Londres, Academic Press, 1983, pp. 296-318
- PINCHEMEL Philippe, ROBIC Marie-Claire, "Epistemology and the history of geographical thought in France (1984-1988)", *French Geographical Research*, French National Committee of Geography, Sidney, XXVIth International Geographical Congress, 1988, pp. 7-14
- PINCHEMEL Philippe, "La géographie et l'aménagement urbain", *Actes du colloque national de géographie appliquée*, Strasbourg, avril 1961, Paris, CNRS, 1962, pp. 59-70
- PITKARANTA M., Ministère de l'environnement, Helsinki, "Le difficile chemin de l'écologie urbaine à la mise en œuvre des politiques", Ankara, Nations Unies, janv. 1992, 16 p. "Septième conférence sur la recherche urbaine et régionale", Ankara, 29 juin-3 juillet 1992, Colloque des Nations Unies, Commission Economique pour l'Europe. Genève.
- PONTIER Dominique, YOCCOZ Gilles, "Vertébrés des villes, vertébrés des champs : intérêt d'une écologie des populations urbaines", *Actes du colloque national d'écologie urbaine*, Mions (Rhône) 27-28 septembre 1991 Lyon, Université Claude Bernard Lyon, IABSE, 1992, pp.132-144.

- RAMADE François, *Dictionnaire encyclopédique de l'écologie et des sciences de l'environnement*, Paris, Edisciences Int, 1993, 822 p.
- RATIU Elisabeth, *Le besoin d'espace dans l'habitat*, Paris, IRAP, 1993, 159 p.
- REY Alain (Dir.), *Robert, dictionnaire historique de la langue française*, Paris, 1993
- RHEIN Catherine, "La ségrégation et ses mesures", *La ségrégation dans la ville*, Paris, L'Harmattan, coll. Habitat et sociétés, 1994, pp. 121-161.
- RONCAYOLO Marcel, *La ville et ses territoires*, Paris, Folio, coll. Essais, 1990, 264 p.
- RONCAYOLO Marcel, PAQUOT Thierry (dir.), *Villes et civilisations urbaines - XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Larousse, Textes essentiels, 1992, 688 p.
- ROBIC Marie-Claire, "Milieu, région et paysage géographique, la synthèse écologique en miettes ?", *Du milieu à l'environnement*, Paris, Economica, 1992, pp. 168-199
- SEGAUD Marion (Dir.), *Évolution des modes de vie et architecture du logement*, Paris, recherches n°42, PCA -programme cités-projets, 1993, 95 p.
- SALIGNON Bernard, CONAN Michel, *Analyse de la demande sociale dans le domaine de l'habiter*, Paris, CSTB, 1987, 149 p.
- SALIGNON Bernard, *Qu'est ce que habiter ? Réflexions sur le logement social à partir de l'habiter méditerranéen*, Paris, CSTB, 1993, 156 p.
- SAUVAGE André, *Les habitants de nouveaux acteurs sociaux*, Paris, L'Harmattan, coll. Villes et entreprises, 1992, 200 p.
- SERRES Michel, *Le contrat naturel*, Paris, François Bourin, 1992, 191 p.
- SIVIGNON Michel, "Du verbe habiter et de son amère actualité", *Revue géographique de Lyon*, vol.68 n°4, 1993, pp. 6-14
- SORRE Max, *Les fondements de la géographie humaine, Tome 3 : L'habitat et conclusion générale*, Paris, Colin, 1952, 499 p.
- SORRE Maximilien, *la géographie des villes*, Paris, extraits de Scientia, février 1954, 10 p.
- STASZAK Jean-François, *La géographie d'avant la géographie, le climat chez Aristote et Hippocrate*, Paris, L'Harmattan, 1995, 252 p.
- STEFULESCO Caroline, *L'urbanisme végétal*, Paris, Institut pour le développement forestier, coll. mission du paysage, 1993, 323 p.
- STEINMANN Martin, "S. Giedon, la mécanisation de la maison et la "machine à habiter"", *Culture technique*, n°3 spécial "machines au foyer", 1980, Centre de recherche sur la Culture technique, pp. 90-95
- SUKOPP H., WERNER P., *La nature dans la ville*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, coll. Sauvegarde de la nature, 1982, 94 p.
- THEYS Jacques, *L'environnement à la recherche d'une définition*, Notes de méthodes, Ifen, 1993, 50 p.
- THOMAS Keith, *Dans le jardin de la nature*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 1985, 400 p.
- TINLAND Franck, *La différence anthropologique. essai sur les rapports de la nature et de l'artifice*, Paris, Aubier-Montaigne, coll. Analyse et raisons, 1977, 454 p.

- TINLAND Franck, *Ordre biologique, ordre technologique*, Seyssel, Champ Vallon, coll. Milieux, diff. PUF, 1994, 256 p.
- TISSIER Jean-Louis, "La géographie dans le prisme de l'environnement", *Du milieu à l'environnement, pratiques et représentations du rapport homme-nature depuis la Renaissance*, Paris, Economica, 1992, pp. 201-236
- TJALLINGII S., "Stratégies pour un écosystème urbain", janv. 1992, 18 p. "Septième conférence sur la recherche urbaine et régionale", Ankara, 29 juin-3 juillet 1992, Colloque des Nations Unies, Commission Economique pour l'Europe. Genève.
- TOPALOV Christian, "A history of urban research : the French experience since 1965", *International journal of urban and regional research*, n°4, Vol. 13, 1989, pp. 625-652
- VAQUIN Jean-Baptiste, DERYCKE P., ANTOINE S., *La nature et la ville*, Paris, Economica, coll. Economie publique de l'aménagement et des transports n°3, Lyon, PUL, 1977, 279 p.
- VIARD Jean, *Le tiers espace, essai sur la nature*, Paris, Librairie des Méridiens Klincksieck, 1990, 153 p.
- VIRILIO Paul, *L'espace critique*, Paris, Christian Bourgois, 1984, 187 p.
- WEBER Max, *La ville*, Paris, Aubier, Champ urbain, 1982, 212 p.
- WITTGENSTEIN Ludwig, *Leçons et conversations*, Paris, Folio, coll. Essais, 1992, 186 p.

Numéros spéciaux de revues

- Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale, "La commune et l'environnement", *Correspondance municipale*, n°249, 1984, 47 p.
- Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale, "Ville et Environnement", *Correspondance municipale*, n°262, nov 1985, 91 p.
- Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale, "Écologie, les communes traitent de leur environnement", *Territoires*, n°2, juin-juillet 1990, 47 p.
- Ministère de l'Environnement, *REED, Numéro spécial recherche environnement urbain*, La Ville et l'environnement, SRETIE INFO Fév. 1991, 32 p.
- Ministère de l'Environnement, "La ville au risque de l'écologie, questions à l'environnement urbain", *REED*, n° 40, décembre 1992, pp.48-56.
- Ministère de l'Équipement, "Regard écologique sur la ville", *Diagonal*, n°97, sept. 1992, pp. 10-29.
- Ministère de l'Équipement, Plan urbain, "Ecologies allemande", *Les annales de la recherche urbaine*, n°52, 1992, pp. 6-19
- "L'écologie ce matérialisme historique", *Actuel Marx*, n° 12, deuxième semestre 1992, PUF, pp. 7-96
- "Ecologie urbaine: ville en quête de recettes", *Urbapress information* hors série n°3, 1992, 40 p.
- "Environnement: Les villes vont de l'avant", *Moniteur du bâtiment et des travaux publics* n°92, 21-22 mai 1992, pp. 90-108.
- Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale, "Environnement et citoyenneté", *Territoires*, n°2, avril 1993, 47 p.

GARNIER Christian et MIRENOWICZ Philippe (Dir.), "Ecologie urbaine : nouveaux savoirs sur la ville", *Métropolis*, n° 64-65, 1984, 127 p.

GARNIER Christian et MIRENOWICZ Philippe (Dir.), "Ecologie urbaine II : des villes en action", *Métropolis*, n°66 janv. 1985, pp. 10-87.

"Des gens et des villes : à la recherche de nouveaux modes d'habitat", *CNAF*, coll. espaces et familles n°13-14, 1991, 152 p.

"L'impératif écologique", *Urbanisme*, n°278-279, décembre 1994, pp. 51-85.

"La ville", *Le courrier du CNRS*, n°81, Pir Villes, janvier 1995, 184 p.

Rapports, Appels d'offres

Groupe d'experts sur le projet 11, *Aspects écologiques de l'utilisation de l'énergie dans les systèmes urbains et industriels. Rapport final*. Bad Nauheim, 16-19 octobre 1973, Conseil international de coordination du programme sur l'homme et la biosphère, Paris, UNESCO, Collection rapports du MAB n°13, 1974, 101 p.

International experts meeting on ecological approaches to urban planning, Conseil international de coordination du programme sur l'homme et la biosphère, Paris, UNESCO, Collection rapports du MAB, n°57, septembre 1984.

Rapport final. Amsterdam 8-12 Juin 1976, Conseil international de coordination du programme sur l'homme et la biosphère, Paris, UNESCO, Collection rapports du MAB, n°42, 1978, 75 p.

United Nations for Educational Scientific and Cultural Organization - Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Une approche écologique intégrée pour l'étude des établissements humains*, Paris, UNESCO, collection Notes techniques du MAB n°12, 1979, 101 p.

Organisation mondiale de la Santé, *L'hygiène de l'environnement dans l'aménagement urbain. Rapport d'un comité d'experts de l'OMS*, Genève, OMS, 1991, 78 p.

Commission des communautés européennes, *Livre vert sur l'environnement urbain, communication de la Commission au Conseil et au Parlement*, Luxembourg, Office des publications officielles des communautés européennes, 1990, 60 p.

OCDE, *L'environnement urbain : quelles politiques pour les années 1990 ?*, Paris, OCDE, 1990, 103 p.

GARNIER Christian, MIRENOWICZ Philippe, Ministère de l'Environnement, SRETIE, *Les politiques municipales d'environnement urbain: bilan et perspectives rapport final*, Paris, GERPA, 1990, 322 p.

Ministère de l'Environnement, *Chartes pour l'environnement. Ecologie urbaine et rurale. Qualité de la vie, Territoires. Livret de présentation*, Paris, Ministère de l'Environnement, octobre 1992, 107 p.

Ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports, Ministère de l'Environnement, *La ville au risque de l'écologie : questions à l'environnement urbain*. Appel à proposition de recherche, Paris, MELT, juin 1992, 24 p.

Ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme, Ministère de l'Environnement, *Programme écologie urbaine, La ville, la densité, la nature*. Appel d'offres de recherche, Paris, février 1994, 24 p.

Programme écologie urbaine, Résultats de l'appel d'offres de recherches, La ville, la densité, la nature, ministère de l'Environnement, service de la recherche, sous-direction de l'aménagement et des paysages (Jean-Claude Levy), ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme, secrétariat permanent du Plan urbain (Bernard Duhem), juillet 1994, 29 p.

Colloques, séminaires, journées scientifiques

"Colloque national d'écologie urbaine". *Actes du colloque national d'écologie urbaine*, Mions (Rhône) 27-28 septembre 1991 Lyon, Université Claude Bernard Lyon, IABSE, 1992.

"*Les rendez-vous de l'Arche pour l'écologie urbaine*", Paris-la-Défense, METT, STU, décembre 1993, 115 p., sous la présidence de Marie-Noëlle LIENEMANN, ministre déléguée chargée du logement et du cadre de vie. *Compte rendu de la séance du 10 nov. 1992 : Flux, systèmes techniques et développement durable. Compte rendu de la séance du 26 novembre 1992 : espace urbain et temps du citadin. Compte rendu de la séance du 27 janvier 1993 : Écologie et démocratie. Écologie et construction.*

"*Écologie urbaine*", Metz 21-22 novembre 1978, Centre de recherches d'urbanisme. Paris, CDU, Coll. Colloques du CRU, 1979, 172 p.

"*Rencontres Nantes-Ecopolis, cadre de vie, cadre de ville*", le 23-24 novembre 1993, Fondation européenne pour l'environnement FEE, Actes.

"*2ème rencontres sur l'écologie urbaine, Rencontres Nantes-Ecopolis, cadre de vie, cadre de ville*", le 22-23 novembre 1994, Comité 21, Actes, 96 pages.

"*Contribution au débat national d'aménagement du territoire, Journées de travail environnement et aménagement du territoire*", Strasbourg, 28 et 29 mars 1994, DATAR, Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

"*Symposium Écologie urbaine. Bilan et perspectives pour la ville de demain*", Metz – 25-26-27 mai 1994. Résumé des interventions au 20 mai 1994. Institut Européen d'Ecologie.

"*Notre Environnement. la ville, vers une pratique de l'écologie urbaine*". 4ème rencontre SCET-SEM, Lyon, 21-22 mai 1992, Société Centrale pour l'Équipement du Territoire (SCET), Boulogne, CDD, mai 1992, 39 p.

"*La ville : quand la nature s'en mêle*", colloque de maîtrise d'œuvre urbaine, Centre Georges Pompidou, les ateliers d'été de Cergy, 1er septembre 1994.

Actes du colloque européen "Vers la gestion différenciée des espaces verts", CNFPT, association des ingénieurs des villes de France, Strasbourg-24-25-26 octobre 1994, 231 p.

Annexe A

Présentation des anthologies

1 – Penser la ville, choix de textes philosophiques (I)

L'Anthologie I *Penser la ville, choix de textes philosophiques* a été constituée par Pierre Ansay, philosophe, et René Schoonbrodt, sociologue, en 1989¹. Les textes sont regroupés sous neuf intitulés – la ville, berceau de la philosophie²; lieux et espaces de l'accumulation³; les figurations de l'utopie⁴; la ville, lieu pour la liberté ou espace de contrainte disciplinaire⁵;

¹ AAM éditions, Bruxelles, 1989, 479 p.

² Platon (429-347), *La république*, traduction française par R. Baccou, Garnier-Flammarion, Paris, 1966, pp. 117-122, 149, 166-167, 185-187, 229, 352-353. Karl Popper (1902), *La société ouverte et ses ennemis, l'ascendant de Platon*, traduit de l'anglais par J. Bernard et P. Monod, Seuil, Paris, 1979, pp. 79-80, 124-125, 141-143. Aristote (384-322), *La politique*, nouvelle traduction par J. Tricot, Vrin, Paris, 1982, pp. 21-23, 27-30, 174-178, 486-491, 510-516. Augustin d'Hippone (354-430) *La cité de Dieu*, traduction française de G. Combes, Desclée de Brouwer, 1959, livre I-IV, p. 46; livre XIX, p. 97-99. Thomas d'Aquin (1225-1274), "Du gouvernement du prince", in *Opuscules de St Thomas d'Aquin*, traduits par Védrine, Bandel et Fournet, tome troisième, Louis Vives, Paris, 1857, pp. 257, 258, 259, 260, 262, 262-263, 264, 264-265, 385-386, 387, 388, 388-391. Encyclopédie (1751-1772), "Ville", Pellet, Genève, 1778, pp. 447-450. Hannah Arendt (1906-1975), *Essai sur la révolution*, traduit de l'anglais par Michel Crestien, Gallimard, Paris, 1967, p. 38-41 et *The human condition*, traduit de l'anglais par G. Fradier, *Condition de l'homme moderne*, éditions Calmann-Lévy, Paris, 1983, pp. 256-258, 260-261. Henri Lefebvre (1901), *Le droit à la ville* suivi de *espace et politique*, Anchropos, Paris, 1968, pp. 38-40. Michel Serres (1930), *Rome, le livre des fondations*, Grasset, Paris, 1983, pp. 95-96, 115-116.

³ Georg Wilhelm Friedrich Hegel (1770-1831) *Principes de la philosophie du droit*, traduit de l'allemand par A. Kaan, NRF Gallimard, Paris, 1963, p. 257. Karl Marx (1818-1883), Friedrich Engels (1820-1895), *L'idéologie Allemande*, traduction de R. Caretelle et G. Badia, Éditions sociales, Paris, 1977, pp. 45-49. Antonio Gramsci (1891-1937), "L'ordine Nuovo", in *Gramsci dans le texte*, recueil réalisé sous la direction de François Ricci en collaboration avec Jean Bramant, Éditions sociales, Paris, 1975, pp. 57-62. François Fourquet (1940) et Lion Murard (1945), *les équipements du pouvoir ville, territoires et équipements collectifs*, 10/18 Union générale d'Éditions, Paris, 1973, pp. 27-45. Gilles Deleuze (1925) et Felix Guattari (1930), *Capitalisme et schizophrénie, Mille plateaux*, éditions de Minuit, Paris, 1980, pp. 532-534, 538-542. Henri Laborit (1920), *L'homme et la ville*, Flammarion, Paris, 1971, pp. 18-24. Jurgen Habermas (1929), *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, traduit de l'allemand par M.B. de Launay, Payot, Paris, 1986, pp. 25-29. Jean Baudrillard (1929), "La fin de la modernité ou l'ère de la simulation", in *Encyclopedia Universalis*, vol. 17 Symposium, éditions Encyclopédia Universalis France, Paris, 1980, pp. 8-10. François Dagognet (1924), *Le nombre et le lieu*, Vrin, Paris, 1984, pp. 60-68. Paul Ricœur (1913), "Éthique et politique", in revue *Esprit*, n°101, mai 1985, Paris, pp. 3-4. Marc Chopplet (1951), "Une pratique urbaine, la guérilla" in *La ville n'est pas un lieu*, éd. 10/18- Union générale d'Éditions, Paris, 1977, pp. 303-313.

⁴ Aristote, *La politique*, nouvelle traduction par J. Tricot, Vrin, Paris, 1982, pp. 124-126, 512. Thomas More (1478-1535), *L'utopie ou le traité de la meilleure forme de gouvernement*, traduction de M. Delcourt, Flammarion, Paris, 1987, pp. 139-141, 141-145, 152-153, 154. Tommaso Campanella (1568-1639), *La cité du soleil*, traduit et précédé d'une introduction par A. Zévaès, Vrin, Paris, 1950, pp. 38-40. Pierre-Simon Ballanche (1776-1847), *La ville des expiations*, Les belles Lettres, Paris, 1926, pp. 3-4, 5-6, 8-17, 20-21, 25-26, 27. Ernst Bloch (1885-1977), *Le principe espérance-les épures d'un monde meilleur*, Suhrkamp Verlag, Francfort, 1959, traduit de l'allemand par F. Wuilmart, NRF Gallimard, Paris, 1982, pp. 98, 101, 358-361, 561-563, 564. Raymond Ruyer (1902), *L'utopie et les utopies*, PUF, Paris, 1950, pp. 41-43.

⁵ Max Weber (1864-1920), *La ville*, traduit de l'allemand par Philippe Fritsch, Aubier Montaigne, Paris, 1982, pp. 52-53. *Encyclopédie* (1751-1772), "Urbanité romaine", Pellet, Genève, 1779, pp. 29-31. Georg Simmel (1858-1918), "Métropoles et mentalités", in *L'école de Chicago, naissance de*

la critique philosophique de l'urbanisme ¹; l'emprise de la technique ²; le journal de voyage des philosophes ³; la ville, tombeau de la culture et lieu de la désacralisation ⁴ et enfin, un programme de ville ⁵.

l'écologie urbaine, textes présentés et introduits par Y. Grafmeyer et I. Joseph, Aubier, Paris, 1984, pp. 62, 63-64, 66, 67-69, 70-71, 74-75, 76-77. Richard Sennet (1943), *Les tyrannies de l'intimité*, traduit de l'américain par A. Berman et R. Folkman, Seuil, Paris, 1979, pp. 21-25, 41-42, 170, 171-172, 201-202, 216-217, 275-276. Walter Benjamin (1892-1940), *Charles Beaudelaire, un poète lyrique à l'apogée du capitalisme*, traduit de l'allemand par J. Lacoste, Petite bibliothèque Payot, Paris, 1982, pp. 72-73, 76-77, 178-180, 182. Michel Foucault (1926-1984), *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, NRF Gallimard, Paris, 1975, pp. 197-201. Jean Ladrière (1924), *Ville, chance de liberté*, texte ronéotypé, conférence donnée dans le cadre de la 17^e école urbaine de l'ARAU, Bruxelles, mars 1986. Jacques Ellul (1912), "Les idées-images" de la ville de l'homme quelconque", in *L'idée de la ville*, actes du colloque international de Lyon, Champ Vallon, Seyssel, 1984, pp. 37-43.

¹ Friedrich Engels (1820-1895), *La question du logement*, Éditions sociales, Paris, 1969, pp. 27-28, 64-65, 87-91, 113-114. Françoise Choay (1925), "Sémiologie et urbanisme", F. Choay et alii, in *Le sens de la ville*, Seuil, Paris, 1972, pp. 17-20, 23-26. Kostas Axelos (1924), *Problèmes de l'enjeu*, éditions de Minuit, Paris, 1979, pp. 120-123, 126-129. Anne Cauquelin (1926), *Cinévilles*, éditions 10/18 Union générale d'Éditions, Paris, 1979, p. 42-51. Henri Laborit, (1920), *L'homme et la ville*, Flammarion, Paris, 1977, pp. 157-162, Jürgen Habermas (1929), *Die neue Unübersichtlichkeit*, Surrkamp Verlag, Fankfurt am Main, 1985, pp. 24-26. Traduction originale de Françoise Parmentier et Ulric Schollaert.

² Machiavel (1469-1527), *Le prince*, suivi de l'Anti-Machiavel de Frédéric II, traduit par R. Naves, Granier, Paris, 1978, pp. 36-37. Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), "Lettres à monsieur d'Alembert", in *Œuvres complètes*, t. troisième, Firmin Didot Frères, Paris, 1872, pp. 139-140. Gilbert Hottois (1946), *Le technocosme urbain. La ville comme thème de la philosophie de la technique*, texte ronéotypé, conférence donnée dans le cadre de la 17^e école urbaine ARAU, Bruxelles, mars 1986. John J. Mac Dermott (1929), *Streams of experince : reflections on the history and philosophy of american culture*, University of Massachusetts Press, 1986, pp. 196-197, 198-199, 201-202, 203-205, 207-209. Traduction originale de l'anglais de l'anglais par René Schoonbrodt. Pierre Sansot (1928), *Politique de la ville*, Klincksieck, Paris, 1984, pp. 42-45.

³ René Descartes (1596-1650), *Œuvres et lettres*, Gallimard, La Pléiade, Paris, 1987, pp. 941-943. Maurice Merleau-Ponty (1908-1961), *Phénoménologie de la perception*, Gallimard, Paris, 1987, p. 235. Jean-Paul Sartre (1905-1980), *Situations III*, NRF Gallimard, Paris, 1974, pp. 96-107. Jean Baudrillard (1929), *Amérique*, Grasset, Paris 1986, pp. 20-24, 26-27. Jean-Luc Nancy (1940), "Au loin Los Angeles", in *La ville inquiète, le temps de la réflexion VIII*, Gallimard, Paris, 1987, p. 19-24, 25, 26. Claude Lévy-Strauss (1908), *Tristes tropiques*, Plon, Paris, 1955, pp. 137, 138. Roland Barthes (1915-1980), *L'empire des signes*, éditions Flammarion, Paris, 1984, pp. 43-46. Anne Cauquelin (1926), "Frasques", in *À la recherche de l'urbanité*, Academy Editions, Paris, 1980, pp. 38-39.

⁴ Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), "Émile", *Œuvres complètes*, tome IV, Gallimard, bibliothèque de la Pléiade, Paris, 1980, pp. 849-853. Frédéric Nietzsche (1844-1900), *Ainsi parlait Zarathoustra*, traduction française par M. Robert, 10/18, Union générale d'Éditions, Paris, 1972, pp. 51, 165-168. Georg Simmel (1858-1918), "Métropoles et mentalités", in *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, traduits et présentés par Y. Grafmeyer et I. Joseph, Aubier, Paris, 1984, pp. 65, 75. Ferdinand Tonnies (1855-1936), *Communauté et société, catégories fondamentales de la sociologie pure*, introduction et traduction de J. Leif, PUF, Paris, 1944, pp. 231-235, 236, 238-240. Oswald Spengler (1880-1936), *Le déclin de l'occident*, traduction française de M. Tazerout, NRF Gallimard, Paris, 1976, pp. 84-85, 86-87, 88-90, 91-92, 93-99. Martin Heidegger (1889-1976), "Pourquoi restons nous en Province?", texte inédit, traduction de N. Parfait et F. Destur, paru dans le *Magazine littéraire*, n°235, novembre 1986, pp. 24-25.

⁵ Machiavel (1469-1527), *Le prince (suivi de l'anti Machiavel de Frédéric II)*, traduit par R. Naves, Granier, Paris, 1978, p. 22. Emmanuel Kant (1724-1804), *Anthropologie du point de vue pragmatique*, traduction par Michel Foucault, Vrin, Paris, 1984, p. 12. Max Weber (1864-1920), *Gesammelte Aufsätze zur Soziologiz und Sozialpolitik*, JCB Mohr (Paul Siebeck), Tübingen, 1924, p. 453-454.

Tableau 9 : occurrences du terme nature dans l'Anthologie I

thèmes des chapitres	noms des auteurs	occurrences	nb. de pages
le berceau de la philosophie	Aristote	4	8
	Thomas d'Aquin	7	6
	H. Arendt	4	5
	H. Lefebvre	3	2
les accumulations et la lutte	G. Hegel	1	2
	F. Fourquet L. Murard	1	7
	G. Deleuze /F. Guattari	1	6
les figurations de l'utopie	E. Bloch	17	7
	R. Ruyer	2	3
libertés et disciplines	G. Simmel	2	8
	M. Foucault	1	5
la mise à nu des urbanismes	F. Choay	3	6
	K. Axelos	1	7
l'emprise de la technique	J. Dermott	29	9
	P. Sansot	6	6
	G. Hottois	26	11
	J.-J. Rousseau	1	3
journal de voyage des philosophes	C. Levy-Strauss	2	1
le cimetière des civilisations	J.-J. Rousseau	1	3
	O. Spengler	8	17
programme de ville	H. Lefebvre	8	3

2 – Desseins de villes, Art urbain et urbanisme (II)

L'Anthologie II intitulée *Desseins de villes, Art urbain et urbanisme* est réalisée sous la direction de Jean-Pierre Gaudin et publié en 1991¹. Trois parties divisent le livre : "Une lecture active de la ville" regroupe des textes² qui en préalable aux plans d'aménagement forment la base d'une lecture de

Traduction originale de l'allemand par Louis Teller. Henri Lefebvre (1901), *Le droit à la ville*, 1, "Société et urbanisme", Anthropos, Paris, 1968, pp. 131-133, 154-155.

¹ Paris, 1991, 174 p.

² Paul Meuriot (1861-1910), "Du concept de ville autrefois et aujourd'hui", *La vie urbaine*, n°1-2, 1919. Georges Risler (1853-1941), "Les plans d'aménagement et d'extension des villes", in *Le musée social, mémoires et documents* n°11, 1912. Alfred Agache (1875-1960), "Les grandes villes modernes et leur avenir", conférence à l'exposition La cité reconstituée, *Rapport général*, juin 1916. Léon Jaussely (1875-1932), "Chronique de l'urbanisme", *La vie urbaine*, n°1, 1919. Léon Rosenthal (1870-?), "Une documentation intégrale", conférence à l'exposition La cité reconstituée, *Rapport général*, juin 1916. Marcel Poëte (1866-1950), "L'évolution des villes", la *Vie urbaine* n°5, 1930. Robert de Souza (1864-1946), "le problème de la vieille ville", *Nice, capitale d'hiver*, Berger-Lévrault, 1913. Louis Bommier (1856-1946), "Aménagement d'ensemble des stations thermales, climatiques et balnéaires", in *La vie urbaine*, 1920. Edouard Joyant (1872-1953), "L'urbanisme au Maroc", *La technique sanitaire et municipale*, 1922. Henri Prost (1874-1959), "Le plan d'aménagement et la mise en valeur de la côte d'azur varoise", colloque SFU, *Où en est l'urbanisme en France et à l'étranger*, Strasbourg, 1923.

la ville géographique et historique. C'est une méthodologie de l'action. "L'élaboration du projet" est composé de textes ¹ qui explicitent le savoir-faire technique qui intervient dans le tracé des plans, mais aussi situent ce savoir-faire technique par rapport à des prises de position globale sur la ville et son évolution. Il ne s'agit pas de positions aussi affirmées que dans les théories urbanistiques mais l'affirmation d'un positionnement au sein d'un champ théorique de la ville. La dernière partie "L'urbaniste et le politique" rassemble des écrits ² qui portent sur le rôle des savoirs planificateurs et urbanistiques dans le processus de décision politique qui produit la ville.

¹ François Latour (1886-1963), "Modifications susceptibles d'être apportées à la loi du 14 mars 1919 sur l'extension et l'aménagement des villes", colloque SFU, *Où en est l'urbanisme en France et à l'étranger*, Strasbourg, 1923. Jean-Marcel Auburtin (1872-1926), "Qu'est ce que l'urbanisme", conférence à l'exposition La cité reconstituée, *Rapport général*, juin 1916. Jean-Marcel Auburtin, "Projet de plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension pour Annecy", *Rapport justificatif du plan*, 1927. Honoré Cornudet (1861-1938), "Besoins nouveaux des villes", *Documents parlementaires*, chambre (session ordinaire, deuxième séance du 5 juin 1913). Eugène Hénard (1849-1923), "Une rue dans un jardin", *Études sur les transformations de Paris*, fasc. 5, 1904, réédité par l'Équerre en 1982. Jean Lebreton, "Suppression ou "neutralisation" des taudis du vieux Mans", *Urbanisme* n°53, 1936. Robert de Souza, "L'utilité publique et l'esthétique", *urbanisme* n° spécial exposition coloniale, mars 1932. Jean Giraudoux (1882-1944), "La France moderne", *Pleins pouvoirs*, Gallimard, 1939. George Meyer-Heine (1905-1984). "Urbanisme et esthétique", *La vie urbaine* n°38, 1937.

² "Le technicien et l'homme de l'art", vœu émis par l'association des hygiénistes et techniciens municipaux, *La technique sanitaire et municipale*, mai 1920. Adolphe Dervaux (1871-1948), "L'urbanisme et l'aménagement des villes", *Urbanisme*, 1934. Gaston Bardet (1906-1989), "Le planiste, l'évaluation critique des besoins et des activités", *L'urbanisme*, PUF, 1945. Jean Royer (1903-1981), "Un urbanisme doit il être.... un architecte, un ingénieur, un géomètre ?", *Urbanisme*, juillet 1938. Paul Meyer-Levy, "Aménagement, zoning et liberté", *Urbanisme*, 1936. Augustin Rey (1864-1934), "La ville et la question foncière", *La technique sanitaire et municipale*, 1911. Henti Sellier (1883-1943), "S'enrichir sans effort au détriment de l'hygiène et de l'esthétique", *Bulletin municipal officiel*, débat au conseil général de la Seine sur le projet de plan d'aménagement de la région parisienne, janvier 1936. Le Corbusier (1887-1965), "Urbaniser, c'est revaloriser. Vers un Paris nouveau ?", *Cahiers de la république des lettres*, 1930. Georges Risler (1853-1941), "Portée sociale de l'urbanisme", conférence à l'exposition La cité reconstituée, *Rapport général*, 1916. Georges Hottenger (1868-1934), "La cité moderne", *Bulletin de la société industrielle de l'Est*, 1913. Raymond Unwin (1863-1940), "L'esprit de coopération entre les habitants", *L'étude pratique des plans de ville*, 1922, réédition par l'Équerre en 1981. Hubert Lyautey (1854-1934), "Le chef et son action créatrice", préface aux actes du colloque *L'urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux*, 1932. Georges Bechmann (1848-1927), "Conseil, coercition et marchés d'étude", communication de M. le président Bechmann à propos de la reconstitution des régions libérées devant la section parisienne de l'association générale des hygiénistes et techniciens municipaux, *La technique sanitaire et municipale*, janvier, 1919. Roger Puger (1907), "L'urbaniste, préfet technique", *Urbanisme* 1938. Henri Sellier et Pierre Brousseau, "Le plan d'aménagement de la région parisienne devant les élus", *Urbanisme* n°41, 1935. Paul Mirman, "Actuellement le mot décentralisation a toutes les faveurs de l'opinion", discours du directeur de l'assistance et de l'hygiène publique, extrait du compte-rendu de la 4ème réunion sanitaire, 1912, *La technique sanitaire et municipale*, janvier 1913. Georges Mesnard, "L'urbanisme en Allemagne", *La technique sanitaire et municipale*, octobre 1922. Patrick Geddes (1854-1932), "Une démarche sociale expérimentale", *Cities in evolution*, Edinburgh, 1915.

3 – L'urbanisme, utopies et réalités, une anthologie (III)

L'Anthologie III de Françoise Choay *L'urbanisme, utopies et réalités, une anthologie* publié en 1965 ¹, est non seulement une anthologie des textes fondateurs de l'urbanisme, en particulier au XIX^e siècle, mais la démonstration d'une théorie qui demeure "un cadre constant à l'heure actuelle de notre pensée sur l'urbanisme : la division entre deux courants, fondés dans le pré-urbanisme du XIX^e siècle : culturalisme et progressisme" ². La division entre ces deux courants ordonne le plan de l'anthologie. "Le pré-urbanisme progressiste" regroupe des textes ³ qui définissent un espace urbain souvent utopique. Des valeurs importantes les ordonnent :

- définition d'un besoin humain standard auquel peut correspondre la construction d'unités d'habitation standard, c'est une "conception de l'individu humain comme type" émergeant d'une pensée rationaliste; en faisant correspondre la pensée et la projection pratico-sensible : le progrès de l'être humain est possible ;
- l'hygiénisme ;

¹ Seuil, coll. points, Paris, 1965, 446 p.

² Marcel Roncayolo, *Villes et civilisations urbaines, XVIIIe-XXe siècles*, p. 270

³ Robert Owen. (1771-1858), "An adress delivered to the inhabitants of new Lanark", 1816; trad. par le Comte de Laborde: *Institution pour améliorer le caractère moral du peuple*, Paris, 1819 pp. 8-9. *Courte exposition d'un système social rationnel*, libelle adressé en français à Thiers, Paris, 1848 p. 2. "Rapport au comité de l'association pour le soulagement des classes défavorisées employées dans l'industrie", 1817 in *A supplementary appendix to the first volume of the life of Robert Owen, containing a series of reports adresses, Memorials (1803-1820)*, Londres, 1858 p. 57-64. Charles Fourier. (1772-1837), "Théorie de l'unité universelle ou Traité de l'association domestique agricole", Paris, 1822, cité d'après *L'harmonie universelle et le phalanstère, exposés par Fourier, recueil méthodique de morceaux choisis par l'auteur*, Librairie phalanstérienne, Paris, 1849 Tome 1, pp. 176-184, 255-259, 261-263. Victor Considérant (1808-1893), *Description du phalanstère et considérations sociales sur l'architectonique*. Librairie sociétaire, Paris, 2e édition, 1848, pp. 39-40, 47-48, 56-68, 80, 83-84, 88-89. Etienne Cabet (1788-1856), *Voyages et aventures de Lord William Carisdall en Icarie*, Traduits de l'anglais de Francis Adams par Th. Dufruit, éditions H. Souverain, Paris, 1842, pp. 20-22, 365-366, 41-43, 44-46, 63-69, 71. P.J. Proudhon (1809-1863), *Du principe de l'art et de sa destination sociale*, Garnier Frères, Paris, 1865, pp. 338, 345, 348-350, 352-353. Benjamin Ward Richardson (1828-1896), *Hygeia, a city of health*, Macmillan, Londres, 1876, pp. 18-23, 30, 32, 39. Jean-Baptiste Godin (1819-1888), *La richesse au service du peuple : le familistère de Guise*, Paris, 1874, pp. 31-32, 53, 59, 126, 131. Jules Verne (1828-1905), *Les cinq cent millions de la Begum*, éditions P.J. Hetzel, Paris, 1879, pp. 25-26, 100-103. Hebert George Welles (1866-1946), *A modern Utopia*, Londres, 1905; traduction française de D. Davray et B. Koziakiewicz : *Une utopie moderne*, Mercure de France, Paris 1907, pp. 235, 236, 238, 124, 125.

- un espace urbain rigoureusement découpé selon les fonctions qui lui sont attribuées ;
- un espace qui ne s'inscrit pas dans la ville actuelle mais dans un lieu imaginaire.

Le second chapitre regroupe les textes qui fondent le second modèle : “pré-urbanisme culturaliste”¹. Il s'oppose, selon Françoise Choay au premier modèle :

- l'individu, en tant que tel, constitue un élément irremplaçable de la cité ;
- la ville dans sa spécificité est limitée en tant qu'espace ;
- la ville est diverse et “seul un ordre organique est susceptible d'intégrer les apports successifs de l'histoire et de tenir compte des particularités du site”.

Le second modèle ne repose plus sur la transformation du sort de l'individu et le progrès social par la production matérielle d'une ville. Les auteurs de ce second modèle, selon F. Choay, critiquent la désintégration de la cité sous la pression industrialiste. La cité est, pour eux, une œuvre organique et spirituelle. Le chapitre suivant comprend des textes² critiques

¹ Augustus Welby Northmore Pugin (1812-1852), *Contrasts or a parrallel between the noble edifices of the fourteenth and fifteenth centuries and similar buildings of the present day, showing the present decay of taste*, édité par l'auteur, Londres, 1836 pp. 1-3, 30-35 ; et *True principles of pointed or christian architecture*, édité par l'auteur, Londres, 1841 p. 16. John Ruskin (1818-1900), *Lecture on architectur and painting. delivered at Edinburgh in november 1853*, Londres, 1854, traduit par E. Cammaerts : *Conférences sur l'architecture et la peinture*, H. Laurens, Paris, 1910. *Conférence Éloge du gothique* pp. 4-11, 18-19, 32-33, 62, 67-68, 78-81 ; et *The seven lamps of architecture*, Londres, 1849, traduction française de George Elwall : *Les sept lampes de l'architecture*, 2e édit. H. Laurens, Paris, 1916 pp. 246-251, 261-262. William Morris (1834-1896), *Art, wealth and riches*, conférence prononcée le 6 mars 1883, in *The collected works of William Morris*, Londres 1915 Tome 23 pp. 147-150 ; et *News from nowhere* publié en feuilleton en 1884 et en livre en 1891, traduit par P.G. La Chesnais : *Nouvelles de Nulle part ou une ère de repos*, Société nouvelle de librairie et d'édition, Paris, 1902, pp. 39-40, 107-111, 113-114, 116-118, 121, 244-245.

²Friedrich Engels (1820-1895), *Die lage der arbeitenden klasse in England*, Otto Wigand, Leipzig, 1845 ; traduction française par G. Badia et J. Frédéric : *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*, Editions sociales, Paris, 1960 pp. 59-60, 62-64, 68, 74, 85-86, 101, 104 ; et *Zur Wohnungsfrage*, Leipzig, 1887 ; traduction française par Gilberte Lenoir : *La question du logement*, Éditions sociales, Paris, 1957 pp. 21, 36-37, 57-58, 108. Karl Marx (1818-1883). Manuscrits de 1844, rédigés par Marx à Paris en 1844 et publiés pour la première fois par Lansshut et Mayer dans *Der historische materialismus. Die fruhschriften*, Leipzig, 1932, traduction française de E. Bottigelli, Editions Sociales, Paris, 1957 pp. 101-102, 108-109 ; et "Zur kritik der politischen oekonomie, erstes heft", Duncker, Berlin, 1859, traduction française de M. Rubel et E. Evrard, in

portant sur les grandes villes industrielles contemporaines, Londres par exemple, sans proposition de modèle. Il s'agit plutôt de prévoir des actions transformatrices de l'ordre social, dans lequel l'ordre urbain est partie prenante, que de proposer des images futures de ville. Ce sont en particulier les textes de Engels et de Marx. Les derniers chapitres comprennent des textes d'urbanisme se référant aux deux modèles culturalistes et progressistes. L'urbanisme progressiste rassemble des textes émanant essentiellement d'architectes ¹. Enfin, Françoise Choay comprend dans l'urbanisme culturaliste ², l'urbanisme des cités-jardins anglaises. L'urbanisme naturaliste ³ cristallise les idées du courant anti-urbain américain. Suivent des textes qui sont des réponses critiques à l'élaboration des modèles urbains ou des plans et projets d'urbanisme :

Karl Marx, œuvres, t.1, La Pleiade, Gallimard, Paris, 1963 pp. 273-274 ; et *Das kapital, erstes buch*, Meisner, Berlin, 1867, traduction française de J. Roy, revue par M. Rubel, La Pleiade, Gallimard pp. 1348-1350. Pierre Kropotkine (1842-1921), *La science moderne et l'anarchie*, Stock, Paris, 1913, 2ème édition pp. 73, 92-93, 129, 152-154 ; et *Fields, factories and workshops*, Hutchinson & Cie, Londres, 1899 ; traduit de l'anglais sur le texte augmenté et révisé par Francis Leray : Champs, *Usines et ateliers*, Paris, 1910 p. 334-340, 348. N. Boukharine (1888-1938?), G. Préobrajensky (1886-1938?), *L'ABC du communisme*, Moscou, 1919, édition française présentée par P. Broué, Maspero, Paris, 1963 pp. 321-324.

¹ Tony Garnier (1869-1948), *Une cité industrielle. Étude pour la construction des villes*, Vincent, Paris, 1917. texte intégral de l'introduction aux planches illustrées. George Benoit-Levy (né en 1880), *La cité-jardin*, Paris, Henri Jouve, 1904 pp. 78, 250-252. Walter Gropius (1883-1969), *Internationale architektur*, Bauhaus Bucher, A. Langen, Munich, 1925 pp. 6, 7, 8 ; et *A program for city reconstruction*, avec la collaboration de Martin Wagner, in *The architectural forum*, juillet 1943 p. 75, 78, 79 ; et *The new architecture and the Bauhaus*, Faber & faber, Londres, 1935 pp. 34, 37, 38, 40, 39, 44, 97, 98, 110, 111, 100-103, 106-108. Charles-Edouard Jeanneret dit Le Corbusier (1877-1965), *L'urbanisme des trois établissements humains*, éd de Minuit, Paris, 1959 p. 28, 48, 37, 52, 45, 30 ; et *Urbanisme*, Crès, 1925 pp. 24, 219, 93-94, 10, 161-162, 68, 158-166 ; et *Vers une architecture*, Crès 1925, rééd Vincent Fréal, 1958 pp. 43, 108, 45, 47 ; et *L'art décoratif aujourd'hui*, Crès, 1925, Vincent fréal, 1958 ; et *Manière de penser l'urbanisme*, Architecture d'aujourd'hui, Paris, 1946, rééd. Gonthier, 1963 p. 7, 35, 11-12, 65 ; et *Œuvres complètes de Le Corbusier*, publiées par W. Boesiger, Girsberger, Zurich, t.3 pp. 1946-1952, 194. Stanislas Gustavovitch Stroumiline (né en 1877), "La vie ouvrière et le communisme", article publié dans *Novi mir*, 1960, n°7, 3ème partie pp. 211-214.

² Camillo Sitte (1843-1903), *Der stadtebau*, traduit par Camille Martin : *L'art de bâtir les villes*, Atar, Genève, H. Laurens, Paris, 1ère édition 1902, citations tirées de la 2ème édition 1918 pp. 10-17, 20-26, 29-30, 32-34, 37-40, 41-47, 59-66, 139-146, 149, 154-158, 161-162. Ebenezer Howard (1850-1928), *Garden-cities of tomorrow*, nouvelle éd. avec préfaces de Sir F. Osborn & Prof. L. Mumford, Faber & Faber, Londres, 1946, traduction française par L.E. Crepelet : *Villes-jardins de demain*, Tiersin press limited, Chine, 1902, pp. 15-26, 83-84, 77-79, 81, 128, 134. Raymond Unwin (1863-1940), *Town planning in practice*, édité par l'auteur, 1909, traduction française par W. Mooser : *Plan des villes*, Paris, 1922, pp. 170, 179, 180, 211, 195-196, 201.

³ Frank Lloyd Wright (1869-1959), *The living city*, Horizon press, New-York, 1958, pp. 17-23, 31, 45, 47-54, 62-65, 109-110, 112, 116-122, 139-140, 148-153, 158, 161-162, 166, 168, 176, 188, 217.

- Tecnotopia ¹; depuis le début du XX^e siècle, des ingénieurs, des architectes et des techniciens pensent la ville en fonction de nouvelles possibilités techniques ;
- Anthropolis ²; une critique radicale de l'utopie s'élabore qui propose de réintégrer le problème urbain dans son contexte global en partant d'informations données par la géographie, l'histoire, la psychologie...
- des textes de philosophes sur la ville ³; nous retrouvons là les textes présents dans la première anthologie.

¹ Eugène Hénard (1849-1923) , "Rapport sur l'avenir des grandes villes", in *Actes du premier congrès international d'urbanisme de 1910* publiés par la Royal society of British architects, Londres, 1911. *Traffic in towns, a study of the long term problems of traffic in urban areas*, Londres, 1963, extraits traduits par autorisation du Controller of her Britannic Majesty's stationery office paragraphe 100-102, 113-118, 136, 291-292, 295, 297-298, 324, 326-331, 335, "Rapport Buchanan". Iannis Xenakis (né en 1922), Berlin, janvier 1964.

² Patrick Geddes (1854-1932), "Civics as applied sociology" , conférence prononcée devant la Sociological society à l'université de Londres, le 18 juillet 1904 et publiée dans les *Sociological papers*, Macmillan et Co, Londres, 1905, pp. 111, 115-118 ; et *Cities in evolution*, Williams et Norgate, Londres, 1915 pp. 248, 253-257, 359-355. Marcel Poete (1866-1950), *Introduction à l'urbanisme*, Boivin, Paris, , 1929 pp. 1-3, 84, 88, 90-92. Lewis Mumford (né en 1895), "Landscape and Townscape", article originellement paru dans la revue *Landscape* en 1960 et réédité dans le recueil *The highway and the city*, Secker & Warburg, Londres, 1964 . *The death and life of great american cities*, Random house, New-York, 1961; édité dans la collection Vintage books, en livre de poche en 1963 : Jane Jacobs, *The death and life of great american cities* , Random House, New York, 1961 pp. 35-37, 41, 55-56, 58-59, 62-63, 65, 71, 74, 76-77, 79-84, 87, 90, 101, 111, 168-169, 218-221, 348, 372-373, 375-376. Léonard Duhl (né en 1926), *The human mesure : man and family in megalopolis*, essai tiré du recueil *Cities and space : the future use of urban land* publié par L. Wingo Jr, the Johns Hokins press, Baltimore, 1963 pp. 136-139. Kevin Lynch (né en 1918), *The image of the city*, The technology press & Harvard University press, Cambridge, Massachussets, 1960 pp. 1-6, 8, 9, 11-13, 46-48, 83-84, 95-96, 99-102, 110-112, 115.

³ Victor Hugo (1802-1885), *Notre-Dame de Paris*, livre V, chap. 2 : "Ceci tuera cela", rajouté dans la 8^{ème} édition de 1832 au texte de l'édition originale (1831). (V. Hugo, *Romans*, coll. l'Intégrale, éd. du Seuil, t.1, pp. 300-304). Le texte final sur Paris est complété par un extrait du livre III, chap. 2 : *Paris à vol d'oiseau*. Georg Simmel (1858-1918), *Die grossstadte und das geistesleben in Jahrbücher der gebestiftung*, tome 9, Dresde, 1903, pp. 187-205. Oswald Spengler (1880-1936), *Le déclin de l'occident*, Gallimard, Paris, Tome 2 pp. 84, 86-89, 91-94, 96-97. Martin Heidegger (1889-1976), *Essais et conférences*, Gallimard, Paris, 1958, pp. 170-176, 177-178, 192-193.

Tableau 10 : occurrences du terme nature dans les textes des Anthologies II et III

Dessins de villes, Art urbain et urbanisme (II)			
Une lecture active de la ville	Léon Rosenthal	1	2
l'élaboration du projet	Robert de Souza	1	3
	Jean Giraudoux	2	2
l'urbaniste et le politique	Georges Hottenger	1	2

L'urbanisme, utopies et réalités (III)			
Thème du chapitre	noms des auteurs	nombre d'occurrence	nombre de pages
introduction	Françoise Choay	8	82
pré-urbanisme progressiste	Robert Owen	2	6
	H. G. Wells	1	2
pré-urbanisme culturaliste	John Ruskin	1	9
	William Morris	2	10
urbanisme progressiste	Tony Garnier	1	10
	Walter Gropius	1	9
	Le Corbusier	2	16
urbanisme culturaliste	Ebezener Howard	3	12
urbanisme naturaliste	Franck Lloyd Wright	6	13
technotopie	Eugène Hénard	1	5
anthropolis	Patrick Geddes	1	7
	Lewis Mumford	1	3
	Marcel Poete	2	8
philosophie de la ville	Georg Simmel	2	12
	Oswald Spengler	5	6

4 – Villes et Civilisations urbaines XVIII^e-XX^e siècle (IV)

Enfin, l'Anthologie IV *Villes et Civilisations urbaines-XVIII^e-XX^e siècle*¹ a été réalisé en 1990 sous la direction de Marcel Roncayolo, géographe et historien, et de Thierry Paquot, professeur d'histoire des villes, philosophe et sociologue de formation. L'approche est historique, c'est à dire qu'elle vise à constituer au fur et à mesure de la lecture l'histoire des mots et des sens. Le recueil rassemble aussi bien des textes de sciences humaines que des textes d'urbanisme et d'urbanistes. La plupart de ces textes sont antérieurs aux années 70, afin disent les auteurs de l'anthologie, de prendre du recul par rapport à la confusion actuelle qui règne dans le débat sur la ville. Sur 55 textes, 12 sont écrits par des urbanistes. L'architecture et les arts de l'ingénieur ne sont que peu abordés. Car "les textes d'architecture ou de

¹ Larousse, coll. Textes essentiels, Paris, 1990, 688 p.

science de l'ingénieur demandent que l'on pénètre plus sérieusement à la fois l'histoire et les techniques maîtrisées, dans chacun de ces secteurs". Les textes se regroupent autour "de situations, de mises en question".

"Un commencement. la ville moderne ?" (chap.1) fait un état de la ville à la fin du XVIII^e siècle. C'est le temps, comme le dit l'introduction, "où des changements rapides se dessinent dans la conception de la ville, la manière de comprendre, d'analyser, d'imaginer et donc de modeler le phénomène urbain" ¹. Cette ville est définie comme moderne et sera un préalable à l'âge industriel. La saisie de cette notion de ville dans les textes d'histoire présentés ici invite à penser la ville, non plus comme simple cadre géographique, d'une histoire économique, sociale ou politique, mais comme un objet de recherche particulier. Les textes regroupés sous le titre "Les utopies industrialistes" se trouve également dans l'anthologie de Françoise Choay ² dont nous avons parlé ci-dessus.

"Des utopies sociales jusqu'à l'urbanisme technique" ³ (chap. 2) regroupe des textes qui abordent ces deux thèmes. La pensée urbaine paraît

¹ Paul Meuriot (1861-1919) historien, l'un des inventeurs de la statistique sociale, s'attache à décrire et à mesurer les phénomènes d'agglomération, démographie et croissance physique qui caractérisent la fin du 19^e, "Du concept de ville d'autrefois et aujourd'hui", *La vie urbaine* n°1 et 2", 1919; Communication présentée devant l'académie des sciences morales et politiques. Séance du 28 février 1914. Publiée dans les comptes-rendus des séances et travaux de cette académie en mai 1914 . Jean-Claude Perrot (né en 1928), historien, "Genèse d'une ville moderne : Caen au XVIII^e siècle", in *Annales historiques de la révolution française*, n°215, janvier-mars 1974 ; "Rapports sociaux et villes au XVIII^e siècle", in *Annales ESC*, n°2, mars-avril 1968.

² Les auteurs de ce chapitre sont Robert Owen (1771-1858), "Rapport au comité d'assistance aux ouvriers pauvres" publié en 1817 ; Charles Fourier (1772-1837), "Traité de l'association domestique agricole publié en 1822" in : *Œuvres complètes*, Anthropos, Paris, 1967-1968. Victor Considérant (1808-1893), "Description du phalanstère et considérations sociales sur l'architectonique", fragment de *Destinée sociale* publié en 1840 dans une seconde version aux éditions Librairie Phalanstérienne, au bureau de la Phalange, à la librairie sociétaire. Jean-Baptiste André Godin (1817-1888), *Solutions sociales*, éditions Guillaumin, Paris, 1871, réédition La Digitale, Quimperlé 1979 ; *Vers une république du travail*, anthologie de textes choisis et présentés par G. Delabre et J.M. Gautier, éditions de la Villette, Paris, 1988.

³ Michel Chevalier (1806-1879) traite de l'aménagement des voies navigables à la recherche des métropoles, "Des intérêts matériels de la France", Bruxelles, 1838. Peyrremond réalise des études sur la ville de Paris et sur les déplacements de la ville, *Études sur Paris*, Paris, 1842-1843 , revue générale de l'architecture et des travaux publics . Pierre Larousse présente Haussmann, "Notice sur GE Haussmann", *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Larousse, IX, 1873. Pierre Francastel (1900-1970) analyse le Paris de Napoléon III, "Paris, un héritage culturel et monumental", *Notes et études documentaires*, n°3483. Les grandes villes du monde.II. , La Documentation française, Paris, 1968, pp. 3-5, 16-17, 51-58, 59. Hildefonse Cerda (1815-1876) expose sa théorie de l'urbanisation, "De l'urbanisation", extraits de *la Teoria general de la urbanizacion y aplicacion de sus principios y doctrinas a la reforma y ensanche de Barcelona*, Madrid, 3 vol. 1867:

s'ordonner dans un premier temps autour de la critique de la ville ancienne, des ses désordres, de sa saleté, de son encombrement. Les solutions recherchées sont diverses du point de vue de la forme urbaine. Ces textes empruntent souvent à l'utopie, c'est à dire proposent des modèles de société très spatialisés. Mais ils font intervenir également des préoccupations scientifiques, et des solutions techniques. Certains ingénieurs polytechniciens fournissent à l'utopie quelques uns de ses représentants les plus brillants. La circulation notamment devient une préoccupation majeure pour ces auteurs. Le but poursuivi ne semble pas être de faire de la ville un lieu habitable, mais essentiellement un système raisonnable, et donc organisé suivant les principes de la raison, mais aussi un lieu où l'on peut circuler et donc mettre en scène dans l'espace urbain la puissance d'une politique urbaine.

"Penser la ville : milieu, espace, temps" (chap. 3) ¹ est constitué de textes à visée scientifique. La ville devient objet de connaissance. Elle suscite la mesure, mais aussi, et la réflexion morale et l'intervention publique. Objet second pour beaucoup de disciplines et notamment la géographie, qui abordera de manière tardive et mesurée le fait urbain, la manière de penser la ville s'inscrit dans la dépendance à l'égard d'autres savoirs en train de se constituer : la médecine (Choay, 1980), l'histoire naturelle et la biologie (Paquot, 1993). Ces sciences de la nature, "modèles de sciences positives" permettent de faire intervenir les dérèglements urbains et les pathologies dès le XVIII^e siècle.

¹ Élisée Reclus (1830-1905) présente la ville dans sa dimension géographique et naturelle, "The evolution of cities", *Contemporary review*, 1895 ; présentation et traduction par Jean-Claude Chamboredon et Annie Mejean in *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, n°8, 1988. Maurice Halbwachs (1877-1945) présente les expropriations et le prix des terrains comme le résultat de forces collectives, *Les expropriations et les prix des terrains à Paris, 1860-1900*, Paris, publications de la société nouvelle de librairie et d'édition, 1909, p. 364-389. Marcel Poëte (1866-1924) propose une histoire de la vie de Paris, "La ville comme être vivant", *Une vie de cité, Paris de sa naissance à nos jours*, tome 1. La jeunesse. Des origines aux temps modernes, Auguste Picard, Paris, 1924, pp. I à IX. Paul Claval (né en 1932) présente une synthèse des recherches théoriques sur la ville, "La théorie des villes", *Revue géographique de l'Est*, 1968, 1.2. Henri Lefebvre (1900-1991) critique l'urbanisme, "La forme urbaine", *La révolution urbaine*, Paris, Idées, Gallimard, 1970, pp. 155-179.

"Penser l'urbanisme" (chap. 4) regroupe des textes ¹ de réflexion critique par rapport aux théories d'urbanisme mais aussi des textes qui en contrepoint de la critique proposent l'instauration d'un nouvel ordre urbain (Camillo Sitte), un nouveau modèle de ville (Le Corbusier par exemple), et enfin des méthodes d'élaboration de projets urbains avec pour objectif des changements sociaux (Geddes, entre autres).

"Cultures et sociologies de la ville" est orienté vers la "sociologie urbaine" ². Les auteurs qui introduisent fréquemment dans leurs propos le terme de nature, en particulier Henri Lefebvre (Voir aussi le texte "Industrialisation et urbanisation" ³), essaient de penser une mentalité et des modes de vie proprement urbains.

¹ Pierre Clerget, "L'urbanisme", étude historique, géographique et économique, *Bulletin de la société neuchâteloise de géographie*, Neuchâtel, 1910. Camillo Sitte (1843-1903) "La banalité des aménagements urbains modernes", *L'art de bâtir les villes*, Paris, 1902., chapitre 8. Geddes (1854-1932), "Civics, une sociologie appliquée" conférence prononcée devant la Société de sociologie, le 18 juillet 1904, in *Sociological papers*, 1905, p. 75-94. Ebenezer Howard (1850-1928), "En réponse à Geddes", "Civics, une sociologie appliquée" conférence prononcée devant la Société de sociologie, le 18 juillet 1904, in *Sociological papers*, 1905, p. 91. Le Corbusier (1887-1965), "Le centre des grandes villes et le modernisme", *Où en est l'urbanisme en France et à l'étranger*, société française des urbanistes, colloque de Strasbourg, 1923, édité par Léon Eyrolles. Gaston Bardet (1907-1990), *Problèmes d'urbanisme*, Dunod, 1941, chapitre 1. Françoise Choay (née en 1925). "L'histoire et la méthode en urbanisme", *Annales ESC*, juillet-août 1970, n°4, 25^{ème} année, pp. 1143-1154.

² Max Weber (1864-1920) cherche en faisant appel à des disciplines diverses, à déterminer la rationalisation croissante des divers aspects de la vie humaine, et situer dans ce contexte l'originalité de la civilisation occidentale. Il ne pouvait ignorer la ville, lieu du pouvoir et du politique dans une culture occidentale. *La ville*, Aubier, 1982, chapitre 1. Georg Simmel, (1858-1918) philosophe et sociologue, analyse les mentalités urbaines, "Métropoles et mentalités", *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Champ urbain, Paris, 1979. Robert Park "La communauté urbaine, un modèle spatial et un ordre moral" *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Champ urbain, Paris, 1979 et Louis Wirth entre 1925 et 1938, introduisent la notion d'écologie urbaine et transposent des concepts des sciences naturelles vers l'analyse urbaine. "Le phénomène urbain comme mode de vie", *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Champ urbain, Paris, 1979. Louis Chevalier, démographe, historien et sociologue (né en 1912), élabore une sociologie des villes, "Le problème de la sociologie des villes", *Traité de sociologie* dirigé par Georges Gurvitch, PUF, Paris, 1958, chapitre 3, tome 1. Des hommes militants, engagés politiquement "à gauche" s'attaquent à la ville. Paul-Henri Chombart de Lawe (né en 1913) observe attentivement les différents quartiers et préconise "le logement social, le contrôle collectif, la gestion à la base. Une utopie discrète, limitée, sans prétention", *Paris et l'agglomération parisienne*, Paris, PUF, 1952, annexe méthodologique. Le mouvement de l'internationale situationniste critique radicalement ville et architecture et proposent de nouvelles "situations" de compréhension (1958-1959), "Formulaires pour un urbanisme nouveau", *Internationale situationniste* n°1, juin 1958 ; "L'urbanisme unitaire à la fin des années 50", *Internationale situationniste* n°3, décembre 1959 ; l'ensemble des numéros a été publié aux éditions du Champ Vallon, Paris, 1975. Henri Lefebvre (1901-1991) critique la société urbaine et dit le droit à la ville, "La ville est à prendre", "Pour un nouvel urbanisme", *Architecture d'aujourd'hui*, n°132, juin-juillet 1967 ; *Le droit à la ville*, Anthropos, 1968.

³ Ce chapitre est consacré aux liens historiques de l'urbanisation et de l'industrialisation. Il comporte les textes suivants : Paul Bairoch, "L'urbanisation et le développement économique dans

Seule parmi les quatre anthologies, celle-ci fait une place au thème des banlieues ("Banlieue et banlieues" – chap. 7) ¹ et également aux modèles urbains de pays étrangers (Russie, États-Unis ², pays du tiers-monde ³). En ce qui concerne la Russie ⁴ qui va brutalement s'urbaniser à partir du début du XX^e siècle, les urbanistes de la première heure du communisme proposent des projets inventifs : de l'urbanisation contrôlée à la désurbanisation pour fabriquer un homme nouveau, et reconstruire des rapports sociaux, la nature a alors une place importante.

les mondes touchés par la révolution industrielle", in *De Jéricho à Mexico, villes et économies dans l'histoire*, coll. Arcades, Gallimard, Paris, 1985, chapitre 21. "De la ville pré-industrielle à la ville industrielle, essai sur l'historiographie française", *Quaderni storici*, août-septembre 1974. Henri Lefebvre, "Industrialisation et urbanisation", *Le droit à la ville*, Anthropos, 1968.

¹ Paul Meurior, "De la mesure des agglomérations urbaines", *Bulletin de l'institut international de statistique*, vol. 18, n°2, 1909. René Clozier (1900-1990), "Essai sur la banlieue", *La pensée* n°4, 1945. Henri Sellier envisage le phénomène banlieue comme un problème d'aménagement, "les banlieues urbaines et la réorganisation administrative du département de la Seine", *Les documents du socialisme*, Marcel Rivière, 1920. Maurice Halbwachs, "Gross Berlin. Grande agglomération ou grande ville ?", *Annales d'histoire économique et sociale*, tome 6, 1934, tome 6, pp. 547-570. Henri Lefebvre, "Introduction à l'étude de l'habitat pavillonnaire", *L'habitat pavillonnaire*, N. Haumont, M.G. et H. Raymond, éditions du CRU, Paris, 1967. Yves Lacoste, "Un problème complexe et débattu : les grands ensembles", *Bulletin de l'association des géographes français*, 1963. Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire, Proximité spatiale et distances sociales, les grands ensembles et leur peuplement", *Revue française de sociologie* n°11-1, 1970, pp. 3-33. Pierre George (né en 1909), À propos de l'usage du terme de banlieue. La pauvreté dans les villes des pays sous-développés", *Actes du colloque du centre d'ethnologie sociale*, L'Harmattan, Montreuil, 1981. Pierre George. Henri Lefebvre en 1966, Yves Lacoste en 1963, Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire en 1970 contribuent à l'analyse des banlieues comme modes d'habiter.

² William Diamond, "Des danges d'une interprétation urbaine de l'histoire", *Essays in american history*, Baltimore, 1941. Maximilien Gauthier, "Grattes-ciels", *Larousse mensuel* n°506, octobre 1956. Peter Oskar Muller, "L'urbanisation des banlieues", *The sciences*, mars-avril 1986, New-York Academy of Sciences. Jean Gottman (né en 1915), "Megalopolis, région-laboratoire de l'urbanisation moderne", *Les cahiers de la république*, Paris 7^{ème} année, n°46, juillet 1962. Lewis Mumford, *La cité à travers l'histoire*, Paris, Le Seuil, 1964, chapitre XVII, pp. 687-719.

³ Jean Dresch (né en 1905), "Villes d'Afrique occidentale", *Cahiers d'outre-mer* n°11, 3^{ème} année, Bordeaux, 1950. Catherine Coquery-Vidrovitch, "Villes coloniales et histoire des africains", vingtième siècle, PFNSP n°20, octobre 1988. Paul Bairoch, extraits de *De Jéricho à Mexico, villes et économies dans l'histoire*, Gallimard, coll. Arcades, Paris, 1985, chapitres 27 et 28.

⁴ Anatole Kopp (1915-1990), "la ville soviétique en chantier", conférence du 7 mars 1977, école de l'architecture, Bruxelles. Frederick Starr, "Urbanisme utopique soviétique", *Annales* n°1, janvier-février 1977. Boris Svetlichny, "Les villes de l'avenir", *Recherches internationales*, n°20-21, Paris, 1960.

Tableau 11 : occurrences du terme nature dans l'anthologie IV

Thème du chapitre	noms des auteurs	nombre d'occurrence	nombre de pages
un commencement la ville moderne ?	Paul Meuriot	5	8
	Jean-Claude Perrot	4	12
		3	14
les utopies industrialistes	V. Considérant	11	7
	J.-B. A. Godin	1	5
des utopies sociales à l'urbanisme technique	P. Francastel	2	17
	H. Cerda	4	16
Penser la ville : milieu, espace, temps	Elisée Reclus	10	15
	Maurice Halbwachs	2	10
	Paul Claval	10	27
	Henri Lefebvre	7	5
Penser l'urbanisme	Camillo Sitte	1	5
	Patrick Geddes	3	7
	Ebezener Howard	3	3
Cultures et sociologies de la ville	Max Weber	2	17
	Georg Simmel	6	10
	Robert Park	18	24
	Henri Lefebvre	1	7
	Henri Lefebvre	7	9
ville et industrialisation	Henri Lefebvre	4	14
banlieues et banlieues	Henri Sellier	1	14
	Henri Lefebvre	11	14
	J.-C. Chamboredon	2	18
	M. Lemaire		
	Pierre George	2	4
l'URSS : du rêve à la norme	Frederick Starr	3	14
	Boris Svetlichny	1	8
les États-Unis de la frontière à la mégalopole	Lewis Mumford	4	14

Annexe B

Les réponses à l'appel d'offres

"La ville au risque de l'écologie"

II. Résumé des propositions retenues

Les contraintes de l'environnement dans la dynamique des territoires urbains

Inra Économie et sociologie rurales, unité de recherche sur l'environnement, Stepe, 63-65 bd de Brandebourg, 94205 Ivry cedex.

Association Saint-Denis 2001, BP 235, 93523 Saint-Denis cedex.

Responsable de la recherche : Christian Nicourt, ingénieur de recherche Inra, unité de recherche sur l'environnement, 49 59 69 00

A l'intérieur de la ville, les contraintes environnementales définissent des espaces. Ces contraintes sont des facteurs qui participent à la constitution des différentes aires d'habitat. Notre hypothèse est que les problèmes d'environnement contribuent également à la constitution d'espaces discriminants des populations. Plus précisément, nous pensons qu'il existe dans la ville des espaces de contraintes environnementales et que ces espaces interviennent dans la dynamique de constitution des territoires. En s'appuyant principalement sur une méthodologie issue de l'analyse ergonomique du travail, notre propos consiste d'abord à définir ces contraintes et à les spatialiser, puis à les confronter à d'autres territoires. Ensuite, nous chercherons à voir en quoi peuvent émerger, au travers de la gestion de ces contraintes par les populations, des pratiques d'appropriation, qui fourniraient des orientations pour requalifier ces territoires.

Milieu urbain et réflexion écologique

Centre d'études sociologiques (Ces), 2 rue du Président Carnot, 38000 Grenoble

Responsable : Pierre Sansot, professeur à l'université Paul Valéry, Montpellier, 68 65 20 83

Comment le passage d'une écologie à prédominance biologique à une écologie urbaine peut-il s'opérer ? Notre proposition s'ouvre sur cette question à laquelle nous tenterons de répondre en portant notre regard sur un îlot urbain récent et original, situé au cœur d'une grande cité méditerranéenne : Antigone à Montpellier.

En choisissant quelques terrains d'observation et lieux d'enquêtes bien définis, et en centrant notre analyse autour de quelques thèmes :

- l'intérêt, les dangers, la prégnance de l'architecture comme décor,
- les représentations des habitants à propos du « propre » et du « sale »,
- les personnages secondaires,
- l'influence valorisée ou non de la Méditerranée.

Nous poserons le problème suivant : Antigone constitue-t-elle un milieu urbain digne de ce nom, ou cet espace « innovant » échoue-t-il à jeter les bases d'une véritable écologie urbaine ?

De nouveaux oiseaux dans la ville ?

Colonisation des zones urbaines par les étourneaux (évolution récente des dortoirs et impact)

Laboratoire d'évolution des systèmes naturels et modifiés, université de Rennes I, Inra, avenue du général Leclerc, 35042 Rennes cedex.

Laboratoire de parasitologie appliquée, Laboratoire de bactériologie médicale, Département de santé publique, université de Rennes I, Faculté de médecine, 2 av. du Prof. Léon Bernard, 35043 Rennes cedex.

Laboratoire de géographie et aménagement de l'espace, université de Rennes II, Costel, Centre de Télédétection, 6 avenue Gaston Berger, 35043 Rennes cedex

Responsable scientifique : Philippe Clergeau, docteur-ingénieur Inra, Laboratoire d'évolution des systèmes naturels et modifiés, université de Rennes I, Inra, 99 28 69 25, télécopie 99 38 15 71

Mise en évidence de l'amplification du comportement de dortoir d'oiseaux en zone urbaine. Caractérisation et recherche des causes du phénomène, notamment à travers des modifications ou des évolu-

tions des sites potentiels de dortoir ou d'alimentation en zone rurale et d'évolution de certains éléments du paysage urbain (riches urbaines par exemple). Contribution à la définition de la notion de colonisation et ses rapports avec la densité. Approche de l'impact potentiel sur la santé humaine (typologie des germes et parasites transportés par l'étourneau). Détermination de l'impact psychologique des oiseaux dans la ville et place particulière que peut jouer dans le vécu des populations humaines les concentrations d'étourneaux.

L'étourneau sansonnet est choisi comme modèle pour traduire l'interaction des milieux rural/urbain. Les méthodes sont celles de l'éthologie, de l'écologie du paysage, des analyses épidémiologiques et des enquêtes d'opinion. Les résultats doivent tendre vers de nouvelles propositions concernant la gestion des espèces, intégrée à la gestion des espaces.

Vers une lecture écologique de Marseille

Centre interdisciplinaire de recherches et d'études juives (Cirej), URA D 1265 CNRS, université Toulouse-Le Mirail, 5 allée Antonio Machado, 31058 Toulouse cedex, 61 50 46 24, télécopie 61 50 49 58.

Directeur de recherche : Alain Medam, sociologue, CNRS, La Magueride, 4 rue de la Verdrière, 13090 Aix-en-Provence, 42 64 26 22, télécopie 42 95 01 45

Entre surnaturalités et dénaturations, quelles ressaisies ? Est-il possible d'entreprendre une lecture écologique de l'agglomération marseillaise ? Quels enrichissements théoriques pourraient résulter, pour la discipline écologique, de son affrontement à cet objet urbain particulièrement problématique ? Quelles dimensions de celui-ci, à partir de là, pourront-elles être révélées ? Cette ville lait qu'en tout point et tout instant, l'environné s'investit activement dans l'environnant : qu'il le multiculturalise, le conflictualise, le fantasme et le complexifie. Ainsi, semble-t-il, de façon presque « surnaturelle », des méga-objets autoprocessuels cernent ou pénètrent la cité.

Ainsi encore, en dépit des regards impartiaux, les formes de la cité s'éprouvent comme inquiétantes et souvent, comme « dénaturées ». Ainsi, également, s'opposant aux mouvements de fuite ou de repliement que cet état des choses suscite, des tentatives de ressaisie de la cité se cherchent.

L'expertise écologique de la maîtrise d'œuvre urbaine.

Étude comparée dans quatre pays d'Europe

École d'architecture de la ville de Paris-La Villette, équipe Écovie-Europe, 114 rue de Flandres, 75019 Paris, 40 36 79 70

Équipes associées : coordination : P. Lefèvre, Paris-La Villette ; F. Nicolas, 16 place G. Péri, 84400 Apt ; Italie : P. Ciarrara, Posillipo 176, Napoli 80123 ; Allemagne : C. Steffan, Herzogstr. 41-D800 Munchen 40 ; Angleterre : Feilden and Clegg, Bath Brewery-Toll bridge road, Bath BA1.7DE ; France : G.-J.-M. Alexandroff, Paris-La Villette

Responsable scientifique : P. Lefèvre, enseignant chercheur, 34 43 78 61, télécopie 34 22 09 69

En France, la pression des écologistes est un phénomène plus récent que dans d'autres pays européens où, par ailleurs, les concepteurs n'ont pas les mêmes préventions à l'égard de la réflexion bioclimatique appliquée à la ville ni à l'égard d'un partenariat pas plus qu'à l'égard de la concertation avec les usagers. Aussi nous a-t-il paru utile d'identifier l'expertise acquise dans des pays voisins plus engagés dans l'étude de l'éco-urbanité. La conception d'un projet urbain est le moment où cette expertise est placée à l'épreuve des réalités : les réalités techniques, les réalités économiques mais aussi et surtout les réalités sociales et politiques à l'œuvre de la ville. Le principe de notre proposition de recherche est de fonder notre réflexion sur des pratiques concrètes observables sur quatre sites urbains

significatifs : Munich, Naples, Leicester, Grenoble.

Parlant des expertises disponibles sur le terrain, nous analyserons comment les concepteurs interprètent, hiérarchisent et choisissent les données dont ils disposent pour créer une image renouvelée de la ville susceptible d'emporter l'adhésion des différents acteurs urbains au moment de la mise en compétition.

D'ores et déjà, nous avons dressé un ensemble de sept questions fondamentales permettant à la fois d'organiser les multiples expertises au stade de la programmation, puis, au moment de la conception et de l'évaluation, d'organiser un débat de fond sur la ville et l'écologie.

Le principe comparatif de notre recherche permettra de mieux comprendre les implications des niveaux d'expertise atteints à partir des traditions culturelles et techniques propres à chaque pays étudié. L'objectif des quatre équipes associées est de mettre en place un réseau d'expertise européen. Notre recherche aura des prolongements dans l'enseignement de l'urbanisme et de l'architecture et pourra ainsi contribuer à l'amélioration de l'expertise qui touche à la maîtrise d'œuvre urbaine.

Concentration, centralité et taille des villes

Équipe PARIS, CNRS, URA 01243, 13 rue du Four, 75006 Paris

Responsable du projet : Nadine Cattan, chargée de recherche au CNRS, 46 33 52 08

L'écologie urbaine figure parmi les grandes questions de la fin du xx^e siècle. Les villes, les plus grandes surtout, se développent sous la contradiction apparente d'une concentration croissante et de l'éclatement de l'espace urbain. La concentration engendre de violents conflits d'appropriation et d'usage de l'espace et pose des problèmes en partie nouveaux de gestion d'espaces saturés de plus en plus vastes. L'éclatement, l'apparente dilution de l'espace urbain se traduit par la formation de nouveaux fronts d'urbanisation, l'apparition de nouvelles formes de centralité, une délimitation de plus en plus incertaine des territoires urbains et par là même du milieu à l'intérieur duquel pourrait être indentifiée une écologie urbaine.

Une réflexion sur une nouvelle définition de la ville aurait aujourd'hui tout avantage à pouvoir s'appuyer sur des études comparatives qui évaluent de manière systématique les paramètres les plus classiques de la définition du milieu urbain.

Le projet soumis suggère de considérer trois des notions fondamentales de la définition territoriale du milieu urbain que sont la concentration, la centralité dans l'espace de la ville, et enfin la position relative de celle-ci dans la hiérarchie du réseau urbain national.

Élaboration d'un indice d'exposition

à la pollution atmosphérique d'origine automobile
à l'usage des études épidémiologiques

Équipe de recherche n° 1 : Centre scientifique et technique du bâtiment, établissement de Nantes, service Aérodynamique et environnement climatique, division Climatologie, 11 rue Henri Picherit, 44071 Nantes cedex

Équipe de recherche n° 2 : Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité, 109 avenue Salvador Allende, case 24, 69675 Bron

Responsable du projet au CSTB : Christian Sacré, chef de la division Climatologie, 40 37 20 20

Responsable du projet à l'Inrets : Mireille Chiron et Robert Joumard, 72 36 23 00

La pollution atmosphérique d'origine automobile demeure un problème préoccupant, particulièrement en milieu urbain et d'autant plus que certains polluants comme le benzène et les HAP sont reconnus avoir des effets cancérigènes. Des études épidémiologiques semblent donc devoir être mises en œuvre, mais pour ce faire, un score d'exposition cumulé doit être élaboré, afin de pouvoir être corrélé à la pathologie constatée sur une population cible.

Le calcul d'un indice d'exposition à la pollution d'origine automobile nécessite une bonne estimation des émissions de polluants ainsi que la connaissance des mécanismes de transfert de ces polluants par

advection et diffusion en milieu bâti. L'étude propose une exploitation des connaissances théoriques et expérimentales actuelles pour construire l'algorithme de calcul de cet indice. Cinq actions ont été définies :

1. Une analyse des besoins des épidémiologistes et des contraintes liées à l'acquisition d'informations au moyen d'enquêtes.
2. Un inventaire des émissions d'origine automobile avec une étude sélective des modèles de calcul des émissions liées au trafic en fonction de la circulation, du type de véhicule, du type de route... mais aussi des émissions dues aux stations service, aux parkings...
3. Une estimation de la pollution de fond d'origine automobile, en fonction de la morphologie de la ville, de son environnement topographique et des conditions climatiques.
4. Une synthèse des modélisations traitant des transferts turbulents à l'échelle de la rue en fonction de la géométrie des rues et des bâtiments environnants, et des conditions atmosphériques.
5. Les quatre actions précédentes déboucheront sur l'élaboration d'un logiciel exploitable facilement sur micro-ordinateur. A tous les niveaux de l'étude, une validation des hypothèses choisies sera faite à l'aide des mesures de concentration effectuées dans les réseaux de surveillance de la pollution atmosphérique urbaine.

Les blattes en milieu urbain

CNRS, URA 373, Laboratoire d'éthologie, université de Rennes I, campus de Beaulieu, 35042 Rennes cedex, 99 28 69 31, télécopie 99 28 69 27

Laboratoire de parasitologie pharmaceutique, faculté de Pharmacie, 2 av. Prof. Léon Bernard, 35043 Rennes cedex, 99 33 68 16, télécopie 99 33 68 88
Acces Qualité, 13 bis rue Lanjuinais, 35000 Rennes, 99 78 29 85, télécopie 99 78 29 98

CNRS URA 142, Strates, Centre de géographie, université de Paris I, 191 rue Saint Jacques, 75005 Paris, 43 26 63 77, télécopie 43 25 45 35

Responsable : Colette Rivault, docteur d'État, chargée de recherche 1, CNRS, laboratoire d'éthologie, CNRS URA 373, université de Rennes I, 99 28 69 31, télécopie 99 28 69 27

La présence de blattes en milieu urbain pose des problèmes multiples. Pour pouvoir mettre en œuvre des moyens de lutte efficaces contre elles, une étude détaillée de la dynamique des populations en fonction du milieu et des contraintes qu'il présente (structure physique du bâtiment, usage auquel il est affecté, utilisation d'insecticides et résistance) sera entreprise. L'analyse de la variabilité génétique complètera l'étude écologique de ces espèces dont l'accroissement de l'aire de répartition est étroitement lié à l'intensification de l'urbanisation. La nature des interactions homme-blatte sera analysée grâce à une enquête sociologique avec une attention particulière sur les incidences sur la santé humaine.

L'écologie urbaine : l'aventure sociale de la raison.

Application aux systèmes techniques urbains

Laboratoire de sciences de l'environnement (LSE), Laboratoire aménagement, sociétés, territoires (Aster) ENTPE

Responsable de la proposition : Yvette Bouvet, directrice du LSE

La proposition ci-après constitue davantage une déclaration d'intention qu'un projet de recherche abouti. Elle repose sur une phase exploratoire, à l'issue de laquelle serait présenté un projet complet. L'écologie comme ensemble de pratiques et de représentations pourrait constituer une tentative de réponse à une demande de sens devenu particulièrement aiguë, dans laquelle la question des relations à la nature et au développement économique occuperait une place éminente.

Cette hypothèse très générale confère à certains groupes sociaux, à certaines institutions, une place privilégiée et stratégique : c'est en particulier le cas de ce que nous appellerons de manière générique la sphère scientifique et technique.

La question générique est alors posée, du rôle que joue la sphère scientifique et technique dans la (re)qualification, par la sensibilité

écologiste, d'un certain discours sur les valeurs collectives. A ce stade du projet, on ne peut évoquer que ces perspectives relativement générales. Deux entrées paraissent néanmoins possibles : la première consisterait à choisir une « instrumentalité » particulière (par exemple un réseau d'assainissement, une unité de production particulièrement polluante), et à en suivre la logique et les effets en des lieux judicieusement choisis pour leur capacité à révéler les tensions sous-jacentes ; la seconde, en quelque sorte inverse, consisterait à déterminer un périmètre d'étude à l'intérieur duquel seraient analysés les logiques et les impacts des différents systèmes techniques.

**L'éco-sociosystème urbain :
fondements théoriques et appliqués
pour une approche écologique de la ville**

Gerpa (Groupe d'études ressources, prospective, aménagement), 26 rue Montmartre, 75001 Paris

Cabinet Deslaugiers, 46 rue Mare, 75020 Paris

Association « Villes en vie », École d'architecture Paris-La Villette, 144 rue de Flandres, 75019 Paris

Responsable : Philippe Mirenowicz, directeur du Gerpa, co-responsable pédagogique et scientifique de la formation de « conseillers en environnement urbain » de l'École d'architecture de Paris-La Villette (UP6), 42 33 33 52

Il y a deux façons de poser les jalons d'une approche nouvelle : soit partir des acquis des diverses disciplines concernées par un même sujet (l'écologie urbaine) pour expérimenter, par analogie, la transposition des principes empruntés aux uns et aux autres (ce que fit en son temps l'École de Chicago) ; soit proposer un paradigme nouveau et chercher des voies, des points de vue, des concepts, des données, des postulats nouveaux. Cette seconde position n'est pas la plus facile, mais semble de loin la plus riche et la plus créatrice. Notre thèse est qu'il est possible d'organiser une recherche fondamentale et appliquée, en écologie urbaine, à condition de centrer l'analyse sur les populations humaines et le fonctionnement éco-sociosystémique de la ville, dans leurs imbrications réciproques.

Sur cette base, il y a place pour deux approches que nous voulons étroitement liées : l'une scientifique, cognitive, outil de connaissance qui étudiera la ville avec certains principes empruntés à l'écologie générale et l'apport d'autres sciences, notamment humaines ; l'autre, plus appliquée, qui cherchera à agir en liaison avec les pratiques urbaines, les politiques d'environnement et l'urbanisme contemporain.

**Cadre de vie et bien-être :
des perceptions des habitants à celles des élus,
le cas de quelques communes
du Val de Marne et de l'Essonne**

Association Fipe-Santé (Formation, information, prévention, évaluation de la santé), 52 rue du Four, 75006 Paris

En collaboration avec le laboratoire de recherche en médecine sociale et prévention de Saint-Antoine et le Cepage (études, prospectives, environnement)

Responsable : B. Pissaro, professeur, directeur du laboratoire de recherche en médecine sociale et préventive, président de Fipe-Santé, 43 45 10 49

Nous avons été frappés dans notre pratique quotidienne dans le domaine de l'environnement à la fois par l'importance du rôle joué par les représentations de l'environnement et par la méconnaissance de ses différents systèmes de représentations. Nous nous proposons donc ici d'étudier les perceptions de l'environnement et du cadre de vie des différents acteurs du monde urbain (élus, techniciens municipaux, aménageurs, associations, habitants).

La difficulté réside dans la distinction entre représentation médiatisée et perception réelle du cadre de vie. Sur ce point, une entrée dans la thématique environnement par la voie du thème « bien-être et santé » nous paraît pertinente dans la mesure où, lors d'enquêtes précédentes (*Représentations sociales de l'arbre en ville*, 1990, Srélie), les

éléments du vécu et la perception psychosociologique des lieux, transparaissent particulièrement sur ce thème « bien-être et santé ».

L'étude portera donc sur les perceptions du cadre de vie et du bien-être en ville (quel environnement pour quel bien-être ? Quel mal-être pour quel environnement ?) chez les différents acteurs.

La question centrale de cette étude réside nécessairement dans le jeu des représentations des différents acteurs : on procédera donc à l'examen et à l'analyse des distorsions et des ressemblances entre les différentes représentations. Le point principal étant de mieux comprendre les représentations que les élus se font des représentations propres des habitants concernant cadre de vie et bien-être.

**L'univers relationnel des citoyens :
repli sur soi ou diversification ?**

Laboratoire de psychologie de l'environnement, URA CNRS 1270, centre Henri Piéron, 28 rue Serpente, 75006 Paris

Responsable : Gabriel Moser, professeur à l'université René Descartes, directeur du DESS de psychologie de l'environnement, 40 51 99 16

Analyse de la sociabilité et de la nature des relations interpersonnelles, de résidents de trois types d'habitats de Paris et de l'agglomération parisienne (Paris *intra muros*, ensemble de banlieue intégré à un noyau urbain ancien, et grand ensemble type cité-dortoir), de manière à préciser l'incidence de l'environnement urbain et de la mobilité de fin de semaine sur la constitution de l'univers relationnel de l'individu en relation avec le sentiment d'appartenance et d'intégration sur le lieu de résidence.

**Les enjeux éthiques et politiques d'une écologie urbaine
Groupe d'analyse idiosyncrasie et architecture, Gaia, 57 rue de la Mare,
75020 Paris**

Responsables : Marc Abeles, directeur de recherche CNRS, 48 06 54 52 ; Henri-Pierre Jeudy, chargé de recherche CNRS, 42 36 81 11

La ville n'échappe pas aux grandes questions écologiques mais elle exacerbe les contradictions entre l'idéal d'une gestion optimale de l'environnement, et les impératifs des politiques urbaines. Comment fonctionnent les « idéaux verts » dans les représentations des citoyens pour le devenir de leur ville ? Quels sont les rôles des mouvements associatifs dans les controverses sur la transformation des villes et des élus « verts » dans la gestion de la municipalité ? Dans quelle mesure une « écologie urbaine », impulsée par la polyvalence des menaces qui pèsent sur une ville, se présente-t-elle comme une éthique citoyenne ?

**L'écologie au risque de la cité :
études de dossiers problématiques
dans 5 ou 6 villes françaises**

Cresal (centre de recherches et d'études sociologiques appliquées de la Loire), CNRS URA 899, rattachée aux universités Lumière Lyon 2 et Jean Monnet à Saint-Étienne

Responsable scientifique : Philippe Fritsch, professeur de sociologie à l'université Lumière Lyon 2, 4 rue Jules Romain, 42100 Saint-Étienne

Cepel (Centre comparatif d'études des politiques publiques et des espaces locaux), CNRS URA 1267, rattachée à la faculté de Droit de Montpellier, 39 rue de l'Université, 34000 Montpellier

L'organisme contractant sera le Cresal, URA 899, par l'intermédiaire de l'université de Saint-Étienne qui hébergera le contrat.

Responsables de la proposition : Pierre Valarié, chargé de recherche CNRS, Cepel, 67 6154 59 ; André Micoud, chargé de recherche CNRS, Cresal, 77 32 82 87

Les représentants de la mouvance écologique en tant qu'ils sont amenés (comme élus, techniciens, scientifiques ou militants), à intervenir sur des dossiers concernant la gestion urbaine, se trouvent devant des situations nouvelles pour eux. En examinant de manière

détaillée leurs modalités d'action telles qu'elles sont mises en œuvre à propos de dossiers concrets dans les domaines de la gestion des éléments physiques du territoire, celui de l'action politique instituée et celui des politiques sociales, la recherche se propose d'une part d'objectiver et de qualifier les formes de l'hétérogénéité interne de cet ensemble (et par là faire sortir le débat des ornières idéologiques dans lesquelles il est trop souvent maintenu) et, d'autre part, de contribuer à une réflexion de fond – mais assise sur des travaux empiriques – sur l'articulation des logiques gestionnaires et des logiques politiques tel et que l'émergence écologique en renouvelle les données.

Ville, environnement et intégration sociale

Laboratoire de la montagne alpine (Lama) CNRS, 17 rue Maurice Gignoux, 38031 Grenoble cedex, 76 87 46 43

Responsable : Jean-Paul Guérin, professeur, directeur du Lama (URA 344 du CNRS)

Aujourd'hui la préoccupation environnementale est un élément porteur de la gestion de l'espace et, au-delà, de la société. Dans la mesure où l'environnement implique une réflexion (et des pratiques) sur l'habiter, au sens large, la ville ne peut pas être un lieu « étranger » à la nature. L'agglomération de Grenoble présente la particularité d'avoir historiquement intégré la présence des Alpes au destin de la ville, au sentiment d'appartenance des habitants. L'étude se propose d'évaluer le rôle et l'importance du rapport à la montagne et à la nature, dans le sentiment d'intégration, d'identité collective. En particulier, deux segments de la société urbaine seront examinés avec attention : les couches populaires, et en particulier les populations d'origine maghrébine, dans la relation entre marginalité sociale et relation à la montagne, et d'autre part des couches plus favorisées à travers des expériences d'implication dans la conception et la gestion de la relation habitat/nature.

« C'est écologique, comme ils disent. »

Jardins ouvriers, espace de résistance à un environnement en crise

Christian Guinchard, sociologue, directeur-adjoint de l'Agence d'urbanisme du territoire de Belfort, enseignant et membre du Laboratoire de sociologie et d'anthropologie de l'université de Franche-Comté. Il a travaillé sur les modes de vie des groupes cémunis et précaires pour le secrétariat d'État à la Consommation (1987), la direction du Patrimoine ethnologique (1989), le centre d'études des revenus et des coûts (1989-1991). Il travaille actuellement dans le cadre d'une recherche action financée par le CCAS de Belfort, gérée par l'agence de l'urbanisme du territoire de Belfort, portant sur les atouts et handicaps des populations fragiles de la ville.

Isabelle Marques, sociologue, assistante d'études du département de sociologie de l'agence d'Urbanisme du territoire de Belfort, étudiante en DEA à l'université de Franche-Comté.

Luc Vilan, architecte, responsable du département « Projets urbains » de l'agence d'urbanisme du territoire de Belfort et enseignant à l'école d'Architecture de Versailles. Après avoir été chargé de mission à l'Ifa, il a participé à la mise en place du programme « Cités-projets » du plan Construction et architecture où il a notamment été responsable de l'expérimentation « Situations urbaines », 5 villes/5 écoles.

Dans une perspective ouverte par « l'écologie urbaine », il s'agit de savoir comment, grâce aux jardins ouvriers, peut se reconstruire de l'organisation urbaine. Nous proposons de soumettre à l'épreuve du terrain les hypothèses suivantes :

– Contre le stress urbain, l'activité de jardinage permet aux jardiniers de transformer un espace en territoire.

– Contre les incertitudes économiques et sociales, les jardins ouvriers permettent de stocker des produits de consommation, limitent les dépenses et atténuent la contingence.

– Contre l'isolement, les jardins ouvriers fonctionnent comme des lieux de socialisation où se transmettent des savoir-faire, se définissent

un statut, se tisse une solidarité concrète.

– Par leur forme associative les jardins ouvriers sont des partenaires incontournables dans la vie de la cité et la qualification des espaces urbains en termes d'environnement.

Les résultats de cette enquête devraient permettre d'appuyer la ville dans sa réflexion sur le projet urbain.

Ville, diversité écologique et effets rhétoriques

Groupe de recherches transdisciplinaires (GRT), Irsam, université de Pau et des Pays de l'Adour, 64000 Pau

Responsable : Vincent Berdoulay, professeur, 59 92 33 04

La difficulté contemporaine à articuler les pensées écologiques et urbaines doit beaucoup à la façon dont certains problèmes ont été posés – et noués – lors de la première grande confrontation, commencée il y a un siècle environ, de l'écologie, de la géographie et de l'urbanisme, alors que ces disciplines se formaient dans un contexte de modernisation accélérée du territoire national, mettant en question les valeurs et aménagements traditionnels. C'est en tenant compte de ces paramètres que l'on peut évaluer, d'une part, l'importance du « non-lieu scientifique » perçu entre approches naturalistes et approches sociétales de la ville et, d'autre part, préciser quels obstacles épistémologiques ont gêné leur rapprochement. Plus particulièrement, par l'intermédiaire de la mise en parallèle de différents types de discours (scientifiques, professionnels, populaires) sur les villes développées avec référence explicite au milieu et à la santé (par ex. climatisé), on peut repérer avec quelles difficultés s'institue la sensibilité écologique dans la compréhension et l'aménagement du fait urbain. On peut notamment, à propos de la question de la diversité, mettre en valeur comment ce qu'on peut appeler des effets rhétoriques conditionnent durablement l'approche de l'interface écologie/vie urbaine.

Santé et écologie.

Approche des interactions entre bien-être et environnement dans une ville de banlieue parisienne

Resscom, recherches et évaluations sociologiques sur le social, la santé et les actions communautaires, 2 rue Maurice Audin, 93200 Saint-Denis, 48 29 66 69

Direction scientifique : Michel Joubert, université Paris VIII, chercheur au Grass

Équipe : Fernando Bertolotto, Corinne Lanzarini, chercheurs Resscom

Cette recherche propose une approche anthropologique des interactions entre la transformation de l'environnement, les sensations « d'être en ville » et le ressenti de « l'état de santé ».

Nous chercherons à comprendre la manière dont évolue ce ressenti, pour des personnes confrontées à un environnement urbain en mutation permanente (situation des banlieues), en liaison avec la situation et les comportements au regard de la santé. L'hypothèse étant que nous assistons à une mutation des sensibilités habitantes avec la montée des inquiétudes sur les effets déstabilisants et pathogènes d'un environnement perçu comme menaçant ou à l'évolution incontrôlable. Mutation assortie d'une incrimination de l'environnement dans la recherche des responsabilités à l'égard des multiples pathologies de la vie quotidienne (« mal être », dépression, toxicomanie...). Dans la perspective de restituer l'espace complet des relations entre ce « ressenti » des habitants, leur situation dans l'espace de la ville et la transformation du milieu urbain, nous proposons de mener une investigation systématique sur une ville de banlieue parisienne (Saint-Denis).

Les objectifs seront les suivants :

– identification des « conditions de ville » qualifiant les facteurs d'environnement influant sur le ressenti des habitants en terme de « bien-être » (cartographie des ressources, risques et éléments organisateurs de l'espace « sensible ») ;

– analyse de la manière dont ces conditions sont intégrées et

traduites par les habitants (souci d'environnement et souci de santé, interpellation et interprétations) ;

– situation de ces éléments dans les lignes de structuration de l'espace urbain propres à une ville de banlieue (interactions entre quartiers, fonction du centre-ville, mobilités, effet des localisations économiques et de l'organisation des transports).

La méthode utilisée comblera l'analyse des données disponibles (construction de cartographies et de systèmes d'indicateurs) avec une approche anthropologique des « états d'être en ville » (observations, enquêtes ethnologiques, questionnaires).

Il ne s'agira pas de s'enfermer dans une monographie mais de chercher à saisir, pour une ville donnée, les combinaisons de facteurs les plus pertinentes susceptibles de nous faire comprendre le jeu des relations entre écologie et santé.

Les politiques publiques locales

en matière d'environnement :

information, démocratie locale et services municipaux

Cepel, université de Montpellier I, faculté de Droit et de Sciences économiques, 39 rue de l'Université, 34000 Montpellier, 67 61 54 60, télécopie 67 61 54 82

Responsable de la proposition : Michel Lacave, professeur de science politique

Ismeri-Europa srl, Istituto di Ricerca interdisciplinare, Via G.G. Belli 39, 00193 Roma, 19 39 6 32 12 246

Responsable de la proposition : Enrico Wolleb, économiste

- Le discours sur la ville (dans les médias par exemple) est bien souvent un discours qui met en évidence les aspects négatifs des grandes agglomérations et dont le résultat est de dramatiser la situation du citoyen.

La ville, qui avait la réputation de « rendre libre », désormais rendrait esclave, agressif et seul dans un univers d'oppression.

Or, la ville, les villes, sont d'abord des organisations sociales et des cadres de gestion administrative à l'échelon des communes.

Le citoyen y est aussi un citoyen appelé à exprimer son opinion dans son cadre de vie ; la collectivité locale dans son fonctionnement lui offre un certain nombre de services et gère son environnement urbain, répond à ses demandes quand faire se peut en fonction de

critères de choix. Ces choix sont établis sur la base de données (études, enquêtes, perspectives économiques, sociales, etc.) qui aident à la décision concernant l'environnement/écologie. Ces études, données, etc. sont la matière première de l'information dont disposent l'administration municipale et les élus.

La manière dont cette information est traitée au niveau du citoyen/citoyen crée les bases de la démocratie locale ; la manière dont fonctionne les services municipaux (capacité à répondre, fiabilité et degré de compétence) implique un dialogue entre les différents acteurs.

La présente proposition de recherche vise à analyser le jeu des rapports entre production/diffusion de l'information sur l'environnement, services municipaux traitant de l'environnement et fonctionnement de la démocratie locale en France (à l'aide d'études de terrain) avec comparaisons en Italie.

Récupération, recyclage, territoires

Proposition de recherche sur la récupération et le recyclage des matériaux de construction, application au cas des matériaux de démolition
Act Consultants, GTM BTP.

La recherche portera sur la dimension micro-économique de la filière démolition-recyclage des matériaux de construction (dimension dite « méso-économique ») et l'analyse sera exclusivement urbaine, écologique et régionale. Le travail consistera à rechercher les éléments et critères d'évaluation quantitative et qualitative des échanges engendrés par une même filière locale, selon deux axes d'étude :

- la production des déchets-matériaux (production sur chantier, transports, stockage, traitement, etc.)
- les relations entre acteurs ou intervenants (entreprises de démolition et de construction, entreprises ou services d'évacuation, de traitement, de regroupement, de tri, etc., maîtres d'ouvrage, ingénieries, décideurs publics et municipaux, etc.).

Chaque axe d'analyse aura une double composante :

- un diagnostic et un état de l'art en 1993
- une approche dynamique et prospective.

Sur le plan méthodologique, la recherche portera sur 2 zones urbaines (l'agglomération et son rayonnement régional dans chaque filière concernée) en France et en zone urbaine en Europe.

Liste des figures et des tableaux

Tableau 1 : le bâtiment traditionnel et le modernisme.....	116
Tableau 2 : Urbamet et l'écologie urbaine.....	142
Tableau 3 : extrait de Urbanisation et philosophie de l'environnement.....	218
Tableau 4 : extrait de Stratégies pour un écosystème urbain	219
Tableau 5 : année de construction du parc.....	265
Tableau 6 : les habitants des "tours"	267
Tableau 7 : échantillon en %.....	275
Tableau 8: présentation de l'échantillon.....	324
Tableau 8 (suite) : présentation de l'échantillon.....	325
Tableau 9 : occurrences du terme nature dans l'Anthologie I	375
Tableau 10 : occurrences du terme nature dans les Anthologies II/III	381
Tableau 11 : occurrences du terme nature dans l'anthologie IV.....	386
Fig. 1: schéma de <i>Blattella germanica</i> (L.), femelle porteuse d'une oothèque, mâle et larve de stade 6.....	255
Fig. 2 : plan du rez-de-chaussée des immeubles.....	259
Fig. 3 : plan d'un étage courant des immeubles.....	260
Fig. 4 : schéma de disposition des pièces.....	261
Carte 1 : schéma du Blosne et localisation des groupes	258
Carte 2 : plan de Rennes (échelle : 1/25 000e).....	263
Carte 3 : les douze quartiers de Rennes	264
Carte 4 : le quartier de la Croix-Rousse à Lyon (échelle : 1/12750e)	322

Table des Matières

Introduction.....	3
-------------------	---

Première partie

La nature dans la pensée sur la ville.....	19
---	-----------

Chapitre 1 - Géographie urbaine : le rapport à la nature délaissé ?.....	21
---	-----------

1 - Le rôle du site et de la situation dans le développement urbain.....	22
§ 1 - L'intérêt mesuré de la géographie pour la ville.....	23
§ 2 - Un exemple de monographie urbaine	25
2 - La ville, un fait humain qui échappe au milieu naturel.....	30
§ 1 - La ville résulte de l'art humain	31
§ 2 - Effacement de l'espace physique.....	32
3 - La distribution et les propriétés de l'espace urbain	36
§ 1 - Des théories : une abstraction croissante.....	37
§ 2 - Espace économique et social.....	39
4 - Le renouveau de la matérialité de l'espace : l'environnement.....	42
§ 1 - Site, situation et environnement.....	43
§ 2 - L'homme et la nature	47
5 - Conclusion.....	50

Chapitre 2 - Anthologies sur la ville : la nature, une question éludée	55
---	-----------

1 - État des lieux de la pensée sur la ville.....	56
2 - Textes philosophiques sur la ville : la dichotomie ville/nature	63
§ 1 - Aristote et nature de la cité.....	63
§ 2 - Nature de l'homme dans la ville.....	64
§ 3 - Ville et campagne	67
§ 4 - La ville, un technocosme sans horizon naturel.....	71
§ 5 - Recouvrement matériel de la nature par la ville.....	75
§ 6 - Critique de modèles urbains intégrant la nature.....	79
3 - Utopies et urbanisme : évolution vers une nature abstraite	81
§ 1 - Espace urbain utopique du XVe : l'exploitation de la nature	82
§ 2 - Modèles urbains du XIXe : la maîtrise des aléas naturels.....	87

§ 3 – La nature entre utopie et technique.....	95
§ 4 – Urbanisme du XXe : du respect du site à une nature abstraite.....	101
§ 5 – Critiques de la nature dans l'urbanisme.....	120
4 – Recherches urbaines : proximité de l'histoire naturelle.....	124
§ 1 – Action de la nature sur la ville.....	124
§ 2 – Vie urbaine.....	127
5 – Conclusion.....	128

Deuxième partie

Écologie urbaine : le rapport nature/ville pensé ?..... 138

Chapitre 1 - Construction du rapport nature/ville 140

1 – État des lieux de la pensée du rapport nature/ville.....	140
2 – L'hypothèse écologique dans l'analyse urbaine.....	147
§ 1 – La relation entre espace et société.....	147
§ 2 – Abandon du postulat écologique dans les recherches postérieures.....	155
§ 3 – L'idée de nature dans l'hypothèse écologique.....	161
3 – Analyse systémique de la ville.....	164
§ 1 – Écosystème urbain.....	164
§ 2 – Énergétique urbaine.....	172
§ 3 – Analyse systémique globale.....	173
4 – Articulation théorique entre système social et écosystème.....	177
5 – Crise de la relation au milieu, crise de la nature.....	182
§ 1 – La nature comme composante urbaine.....	183
§ 2 – La nature, secteur des politiques de l'environnement.....	189
6 – Réintroduction de l'idée de nature dans la ville.....	194
§ 1 – Multiplicité des démarches d'analyse.....	196
§ 2 – Diffusion institutionnelle de la notion d'écologie urbaine en France.....	199
§ 3 – Élaboration d'un discours écologique au niveau européen.....	215
§ 4 – Intégration du discours écologique dans l'urbanisme.....	223
7 – Conclusion.....	228

Chapitre 2 - Situation de la recherche scientifique 232

1 – Enquête sur l'écologie urbaine : 1984.....	233
2 – Appels d'offres : 1993 et 1994.....	235
3 – Conclusion.....	238

Troisième partie

La nature observée243

Chapitre 1 - Des hommes et des blattes249

1 – Présentation de la blatte.....	250
2 – La ZUP sud de Rennes.....	257
§ 1 – Les trois "tours" étudiées.....	259
§ 2 – Un grand ensemble.....	261
§ 3 – Le parc locatif social de la ville de Rennes.....	264
3 – Les habitants des trois "tours".....	266
4 – La relation homme/blatte.....	271
§ 1 – Choix et description de l'échantillon.....	274
§ 2 – Facteurs explicatifs du rapport à la blatte.....	276
§ 3 – Volga 2 : un cas particulier.....	280
§ 4 – Portraits.....	282
§ 5 – Blatte et mode d'habiter.....	297
§ 6 – Blatte et nature.....	303
5 – Conclusion.....	309

Chapitre 2 - Des hommes et des chats.....315

1 – Présentation du chat en milieu urbain.....	319
2 – Le quartier de la Croix-Rousse.....	319
Habitat ouvrier entre Rhône et Saône.....	320
3 – Le chat dans la vie urbaine.....	323
§ 1 – Chat et mode d'habiter.....	325
§ 2 – Chat et nature.....	331
4 – Conclusion.....	334

Conclusion

Le théorique et l'expérimental : la place de la nature dans la ville.....340

Références bibliographiques

Annexe A - Présentation des anthologies.....	372
Annexe B - Les réponses aux appels d'offres.....	387
Liste des figures et des tableaux.....	393

Index des principaux auteurs cités

Acot; 156; 157
Alphand; 96; 107
Ansay; 56; 57; 246; 373
Aristote; 64; 129
Auburtin; 106
Axelos; 79; 80
Bacon; 64
Bailly; 229
Ballanche; 86
Bardet; 131; 147
Barraqué; 187
Beaucire; 156; 160; 175; 186; 233
Benjamin; 75
Berque; 48; 49; 202; 223; 350
Bidet; 134
Bidou; 196
Blanchard; 25; 26; 28; 29; 39
Bloch; 76; 78; 130
Bouchardeau; 183; 189
Boyden; 176
Brun; 156; 158; 159; 160
Brunhes; 22
Bruyelle; 42
Burgess; 147; 157
Cabet; 92
Campanella; 86
Carrière; 30; 35
Castex; 100; 113; 116
Chabot; 30; 35
Choay; 58; 59; 60; 61; 79; 80; 85; 102; 119; 120; 377; 378; 379; 382; 383
Christaller; 37
Claval; 23; 37; 39; 45
Clerget; 101
Considérant; 91
Cornudet; 107
Coulon; 156
Dacharry; 233
Dambrin; 172
Dardel; 47; 48; 350

de Souza; 107; 108
Delavigne; 222
Deleuze; 73; 74; 75
Demangeon; 100
Depaule; 100; 113; 116
Dermott; 76
Descartes; 64
Duclos; 349
Duhl; 122
Duvigneaud; 164; 165; 167; 168; 169; 170; 171; 173; 229
Ellul; 75; 129
Engels; 379
Escourrou; 233
Ferras; 202
Fourier; 91; 92
Fourquet; 73; 75
Galliani; 88
Garnier C.; 183; 184; 187; 188; 189; 191; 192; 193; 195; 202
Garnier T.; 111; 114
Gaudin; 58; 105; 108; 375
Geddes; 104; 105; 120; 124; 147; 384
Georges; 30; 35; 39; 41; 367
Godin; 93; 94
Gontier; 348
Grafmeyer; 147; 152; 153; 154; 155
Gropius; 112; 114; 115
Guattari; 73; 74; 75
Guéry; 64
Guillerme; 96
Hausmann; 96; 107
Hawley; 153
Heidegger; 129; 183
Hénard; 110
Hottois; 71; 72; 129; 130
Howard; 47; 97
Hugo; 89
Imbert; 186
Jacobs; 123
Judy; 213; 223
Joseph; 147; 153; 154; 155
Jovet; 188
Juillard; 23
Kalaora; 208
Klaine; 185; 227
Kroll; 224; 225
Laborit; 177
Lapoix; 227
Lattès; 169
Lavedan; 30
Lavoisier; 132
Le Corbusier; 110; 112; 113; 114; 116; 117; 166; 167; 169; 384

Le Dantec; 342
Le Rhun; 223
Lefebvre; 41; 68; 75; 231; 343; 384
Lefeuvre; 223
Legay; 185; 196; 223
Legrand; 183
Levy; 198; 202; 223
Levy-Strauss; 129
Lienemann; 208
Lizet; 188
Martinand; 224
Marx; 134; 379
Mathieu H.; 172
Mathieu N.; 4; 36; 244
Maunier; 29
Mc Kenzie; 147; 148; 149; 153; 156
Meuriot; 87; 88
Mirenowicz; 156; 157; 158; 183; 184; 189; 191; 192; 193; 202; 204
Moles; 229
Montigny; 21; 23; 29; 246
More; 82; 83; 84; 85; 86; 87
Morin; 178; 181; 182; 184; 185
Morris; 60
Munford; 120; 122
Murard; 73; 75
Newman; 176
Odum; 164; 170; 173
Owen; 91
Palmade; 308
Panerai; 100; 113; 116
Paquot; 61; 62; 128; 223; 381; 383
Park; 147; 149; 150; 151; 152; 154; 162
Picheral; 42
Pichot; 352
Pinchemel; 30; 35; 36; 38; 42; 54; 350
Poète; 127; 128; 147
Pontier; 316
Prost; 108
Reclus; 24; 124; 127; 147; 162
Richardson; 93; 95
Rivault; 250; 254
Robic; 162
Roncayolo; 21; 61; 102; 128; 341; 381
Rousseau; 64; 65; 80; 85; 180; 346
Ruellan; 196
Sansot; 76; 129
Schoonbrodt; 56; 57; 246; 373
Simmel; 66; 129
Sitte; 100; 103; 122; 124; 384
Smith; 88
Sorre; 30; 32; 34; 39; 46; 350; 351; 354

Spencer; 151; 154
Spengler; 67; 75
Theys; 168
Thomas; 256; 348
Unwin; 99; 100
Vaquin; 144
Verne; 89
Viard; 66; 229
Vidal de la Blache; 23; 24; 28
Vignerou; 164
Virilio; 229
Volle; 202
Werquin; 100
Wirth; 147
Wolman; 164
Wright; 61; 119